JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

Depuis le lundi 12 mai 1958 jusqu'au samedi 6 septembre 1958,
inclusivement, durant la septième année du règne de
Notre Souveraine Dame la Reine Élisabeth II

PREMIÈRE SESSION DU VINGT-QUATRIÈME PARLEMENT DU CANADA

L'HONORABLE ROLAND MICHENER, ORATEUR

SESSION DE 1958

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1958

VOLUME CIV 104e VOLUME

57074-7—1

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Proclamations	iii
Journaux de la Chambre des communes	1
Index	581
Listes des appendices	645
Membres du ministère	647
Officiers de la Chambre des communes	648
Liste alphabétique des députés, répartie par circonscription électorale	649
Liste alphabétique des circonscriptions électorales et de leurs représentants	653

PROCLAMATIONS

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Nos Très-aimés et Fidèles SÉNATEURS du Canada et aux Députés élus à la Chambre des communes du Canada, ainsi qu'à tous les intéressés,— SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Nous avons jugé à propos, sur l'avis et du consentement de Notre Premier Ministre du Canada, de DISSOUDRE la présente législature du Canada.

SACHEZ DONC QUE, à cette fin, Nous publions Notre présente proclamation royale et DISSOLVONS par les présentes ladite législature du Canada en conséquence, et les sénateurs et les membres de la Chambre des communes sont excusés de se réunir.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN LA CITADELLE, en Notre Cité de Québec, ce premier jour de février en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le sixième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN

DIEU SAUVE LA REINE

P. KERWIN,
Suppléant du Gouverneur général.
[L.S.]

CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A TOUS CEUX À QUI les présentes parviendront,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que c'est Notre désir et détermination de Nous rencontrer aussitôt que faire se pourra avec Notre peuple du Canada, et d'obtenir son avis au Parlement:

NOUS FAISONS CONNAÎTRE Notre volonté et plaisir royal de convoquer un parlement et Nous déclarons en outre que, de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous avons aujourd'hui même donné des ordres en vue de l'émission de Nos BREFS en due forme pour la convocation d'un PARLEMENT au Canada, lesquels Brefs porteront la date du premier jour de février 1958 et seront rapportables le trentième jour d'avril 1958.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: L'honorable PATRICK KERWIN, juge en chef du Canada et suppléant de Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A OTTAWA, ce premier jour de février en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le sixième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN

DIEU SAUVE LA REINE

P. KERWIN,
Suppléant du Gouverneur général.
[L.S.]

CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A TOUS CEUX À QUI les présentes parviendront,—SALUT:

PROCLAMATION

SACHEZ que, désireux et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de Nous rencontrer avec Notre Peuple du Canada, et d'obtenir son avis au Parlement, Nous, sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, par les présentes convoquons la Chambre des communes dans et pour le Canada, et la sommons de se réunir en Notre CITE d'OTTAWA, le cinquième jour de mai prochain pour, là et alors, entrer en conférence et traiter avec les hommes illustres et le Sénat du Canada.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: L'honorable PATRICK KERWIN, juge en chef du Canada et suppléant de Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A OTTAWA, ce premier jour de février en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le sixième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN

DIEU SAUVE LA REINE

I. C. RAND,
Suppléant du Gouverneur général.
[L.S.]

CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIEN-AIMÉS ET FIDÈLES SÉNATEURS DU CANADA ET AUX DÉPUTÉS élus à la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé jusqu'au cinquième jour du mois de mai prochain; néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé opportun de le proroger de nouveau jusqu'au lundi douzième jour du mois de mai prochain; ainsi donc vous et chacun de vous n'êtes pas tenus et contraints d'être présents en Notre cité d'Ottawa ledit cinquième jour de mai, et Nous voulons que vous et chacun de vous soyez entièrement exonérés à cet égard; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdite, le lundi douzième jour du mois de mai prochain, à onze heures du matin, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: L'honorable IVAN CLEVELAND RAND, juge puîné de la Cour suprême du Canada et suppléant de Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A OTTAWA, ce quinzième jour d'avril en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le septième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN

DIEU SAUVE LA REINE

N° 1

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 12 MAI 1958

Onze heures du matin

Aujourd'hui est le premier jour de séance de la première session du vingt-quatrième Parlement convoqué pour l'expédition des affaires. M. Léon-J. Raymond, O.B.E., greffier de la Chambre des communes, M. Thomas Russell Montgomery, greffier adjoint de la Chambre des communes, et le lieutenant-colonel William John Franklin, M.C., V.D., sergent d'armes de la Chambre des communes, commissaires nommés *per dedimus potestatem* pour faire prêter serment aux membres de la Chambre des communes, sont présents dans l'exercice de leurs fonctions. Ledit M. Léon-J. Raymond, O.B.E., dépose sur le bureau la liste des députés élus à ce Parlement, liste certifiée et signée par M. N. Castonguay, directeur général des élections, et qu'il a reçue en sa qualité de greffier de la Chambre des communes. Ledit certificat et ladite liste sont ainsi conçus:

VINGT-QUATRIÈME ÉLECTION GÉNÉRALE

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Les présentes attestent que les brefs de Son Excellence le Gouverneur en conseil en vue de l'élection d'un député (ou de députés) à la Chambre des Communes pour chaque district électoral du Canada, brefs émis le 1er février 1958, jour de la dissolution du vingt-troisième Parlement, et adressés aux divers officiers rapporteurs mentionnés sur la liste ci-jointe, ont ordonné, sous réserve des exceptions ci-dessous, la présentation des candidats pour le 17 mars 1958 et, le cas échéant, la tenue d'un scrutin le 31 mars 1958. Dans les districts électoraux de Cochrane, Kenora-Rainy River, Port-Arthur, Chapleau, Saguenay, Bonavista-Twillingate, Burin-Burgeo, Grand-Falls-White-Bay-Labrador, Humber-St. George's, Trinity-Conception, Churchill, Mackenzie, Meadow-Lake, Prince-Albert, Athabasca, Jasper-Edson, Peace-River, Cariboo, Skeena, Yukon et Mackenzie-River, la présentation des candidats eut lieu le 3 mars 1958.

Les présentes attestent en outre qu'une élection a été tenue dans chaque district électoral du Canada le 31 mars 1958.

Les présentes attestent de plus que, d'après les rapports communiqués, les personnes nommées sur la liste ci-jointe ont été élues députés à la Chambre des Communes, aux termes desdits brefs. Leurs noms ont été dûment inscrits, selon l'ordre de la réception des rapports, dans le livre tenu à cette fin, en vertu des dispositions du statut s'y rattachant. Avis de ces rapports a été dûment publié, à l'occasion, dans la *Gazette du Canada.*

Donné sous mon seing, à Ottawa, le 12 mai 1958.

Le Directeur général des élections,
N. CASTONGUAY.

LISTE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

VINGT-QUATRIÈME PARLEMENT

PROVINCE D'ONTARIO

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Algoma-Est	L'honorable Lester B. Pearson	J. Farquhar Anglin
Algoma-Ouest	George Ewart Nixon	Curtis Scott
Brantford	Jack Wratten	Alexander Bruce Patterson
Brant-Haldimand	John A. Charlton	Lyla E. Kelman
Bruce	Andrew E. Robinson	Andrew H. McTavish
Carleton	Richard Albert Bell	Thomas Davison
Cochrane	Joseph-Alphonse-Anaclet Habel	F. J. Donahue
Dufferin-Simcoe	L'hon. William Earl Rowe	Richard McCulloch
Durham	Percy Vivian	Carroll Nichols
Elgin	James A. McBain	C. E. Connor
Essex-Est	L'hon. Paul Martin	Sylvester McGuire
Essex-Sud	Richard Devere Thrasher	Murray H. Smith
Essex-Ouest	Norman L. Spencer	LeRoy Rodd
Fort-William	Hubert Badanai	C. E. McDevitt
Glengarry-Prescott	Osie-F. Villeneuve	Lorenzo Montpetit
Grenville-Dundas	A. Clair Casselman	Herman Hunter
Grey-Bruce	Eric Alfred Winkler	Walter Chisholm
Grey-Nord	Percy Verner Noble	Clarence O. Hanbidge
Halton	Alexander Best	Alexander Stewart Cooke
Hamilton-Est	Quinto Martini	Jack C. Beemer
Hamilton -Sud	Robert M. T. McDonald	Kenneth B. Crockett
Hamilton-Ouest	L'hon. Mme Ellen Fairclough	Douglas B. Gordon
Hastings-Frontenac	L'hon. Sidney Earle Smith	N. L. B. Coburn
Hastings-Sud	Lee Grills	William A. Van Tassel
Huron	Elston Cardiff	J. K. Hunter
Kenora-Rainy River	William Moore Benidickson	W. J. Gray
Kent	Harold W. Danforth	Frederick Benjamin Brisco
Kingston	Ben Allmark	Stuart Jenkins
Lambton-Kent	Ernest John Campbell	W. P. Macdonald
Lambton-Ouest	Joseph Warner Murphy	R. Harold Gibb
Lanark	George H. Doucett	R. Vernon McCarten
Leeds	Hayden Stanton	John Jelly
Lincoln	John Smith	Kenneth G. Thorne
London	G. Ernest Halpenny	F. E. Underhill
Middlesex-Est	Harry Oliver White	Charles Cousins
Middlesex-Ouest	W. H. A. Thomas	Freeman Hodgins
Niagara-Falls	William L. Houck	Charles McClive Jacklin
Nickel Belt	Osias J. Godin	Adrien Joliat
Nipissing	John Richard Garland	Ls. Rod. Vannier
Norfolk	J. Evans Knowles	Elmo L. Riddle
Northumberland	Ben Thompson	Alan Buchanan
Ontario	L'hon. Michael Starr	Ralph A. Wallace
Ottawa-Est	J. T. Richard	Edmond Cusson
Ottawa-Ouest	George McIlraith	G. Mitchell Dent
Oxford	Wally Nesbitt	W. David Richards
Parry-Sound-Muskoka	Gordon Harvey Aiken	Edward V. Elliott
Peel	John Pallett	C. Carman Core
Perth	L'hon. J. Waldo Monteith	Roy Butson
Peterborough	Gordon Knapman Fraser	W. W. Dawson
Port-Arthur	Douglas M. Fisher	J. L. McCormack

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Prince-Edward-Lennox	Clarence Adam Milligan	James A. Clark
Renfrew-Nord	James M. Forgie	George Garwood Warren
Renfrew-Sud	James William Baskin	N. Alan Campbell
Russell	Joseph-Omer Gour	Wendell Stanley
Simcoe-Est	P. B. Rynard	Jos. D. J. McNamara
Simcoe-Nord	Heber Smith	Albert Edwin Culham
Stormont	Grant Campbell	J. Ambrose McMahon
Sudbury	Rodger Mitchell	Xyst Ducharme
Timiskaming	Arnold Peters	G. Clifford Krick
Timmins	Murdo Martin	Victor M. Power
Victoria	Clayton Wesley Hodgson	S. C. Benson
Waterloo-Nord	O. W. Mike Weichel	J. E. Wagner
Waterloo-Sud	William Anderson	W. C. Woods
Welland	William H. McMillan	George Pudge
Wellington-Huron	Marvin Howe	J. Arthur Wilson
Wellington-Sud	Alfred Dryden Hales	H. B. Gibson
Wentworth	Frank Exton Lennard	Harold Thompson
York-Centre	Fred C. Stinson	Barbara Burt
York-Est	R. H. McGregor	Zetta Howe
York-Humber	Mlle Margaret Aitken	Charles E. Ring
York-Nord	C. A. Cathers	Fred Hare
York-Scarborough	Frank McGee	Rosemary L. Clark
York-Sud	Wm. G. Beech	Charles A. Milner
York-Ouest	John B. Hamilton	H. Ward Allen
	CITÉ DE TORONTO	
Broadview	L'hon. George Hees	Joseph R. Galbraith
Danforth	Robert Hardy Small	Harold Ross Anderson
Davenport	M. Douglas Morton	William S. Rosen
Eglinton	L'hon. Donald Methuen Fleming	E. W. V. Scott
Greenwood	L'hon. James M. Macdonnell	A. G. Cranham
High Park	John W. Kucherepa	L. A. Leslie
Parkdale	Arthur Maloney	John E. Madden
Rosedale	David J. Walker	B. Leslie Sharpe
Saint-Paul's	L'hon. Roland Michener	Vida E. Titford
Spadina	Charles E. Rea	Joseph McKerry
Trinity	Edward R. Lockyer	Harry Gilbert
	PROVINCE DE QUÉBEC	
Argenteuil-Deux-Montagnes	Joseph-Octave Latour	Richard Valois
Beauce	Jean-Paul Racine	Edwin Gendron
Beauharnois-Salaberry	Gérard Bruchési	Jean-Guy Philie
Bellechasse	Noël Dorion	Gérard Labrecque
Berthier-Maskinongé-Delanaudière	Rémi Paul	Bertrand Gervais
Bonaventure	Lucien Grenier	Bertram D. Law
Brome-Missisquoi	Howard Grafftey	Rodolphe Arsenault
Chambly-Rouville	Maurice Johnson	Daniel Beauregard
Champlain	Paul Lahaye	Léovide Francoeur
Chapleau	Jean-Jacques Martel	Hilaire LeBlanc
Charlevoix	Martial Asselin	Sam Warren
Châteauguay-Huntingdon-Laprairie	Merrill Edwin Barrington	Léo Parent
Chicoutimi	Vincent Brassard	Léon-Georges Gauthier
Compton-Frontenac	Georges Mac Stearns	Pierre Beaudoin
Dorchester	Noël Drouin	Gérard Fauchon
Drummond-Arthabaska	Samuel Boulanger	Horace Bergeron
Gaspé	Roland Léo English	Joseph Beaudin
Gatineau	Rodolphe Leduc	Laurent Latour
Hull	Alexis Caron	Claude Bernard
Îles-de-la-Madeleine	J. Russell Keays	Léger Chiasson
Joliette-L'Assomption-Montcalm	Louis-Joseph Pigeon	Maurice Majeau
Kamouraska	Charles Richard	Adalbert Anctil
Labelle	Henri Courtemanche	François Leduc
Lac-Saint-Jean	Roger Parizeau	Louis-Henri Savard
Lapointe	Augustin Brassard	P.-É. Bouliane
Lévis	Maurice Bourget	Antoine Bourget
Longueuil	Pierre Sévigny	Yvon Joyal
Lotbinière	Raymond O'Hurley	Wilfrid Desruisseaux
Matapédia-Matane	Alfred Belzile	Gérard Dionne
Mégantic	Gabriel Roberge	Edmond Beaudoin
Montmagny-L'Islet	L'hon. Jean Lesage	Louis Pelletier
Nicolet-Yamaska	L'hon. Paul Comtois	Charles-Édouard Villeneuve

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Pontiac-Témiscamingue	Paul Martineau	Clifford Robillard
Portneuf	Aristide Rompré	François Denis
Québec-Est	Yvon-R. Tassé	Ernest Godbout
Québec-Ouest	J.-Eugène Bissonnette	Lucien Laverdière
Québec-Sud	Jacques Flynn	J. French DesPrés
Québec-Montmorency	Robert Lafrenière	René-B. Robert
Richelieu-Verchères	Louis-Joseph-Lucien Cardin	Paul-A. Bélanger
Richmond-Wolfe	V.-Florent Dubois	J.-Alcidas Roux
Rimouski	Émilien Morissette	Philippe Michaud
Roberval	Jean-Noël Tremblay	Roland Dion
Saint-Hyacinthe-Bagot	Théogène Ricard	J.-P. Brault
Saint-Jean-Iberville-Napierville	Yvon Dupuis	Jean Frédérick
Saint-Maurice-Laflèche	Joseph-Adolphe Richard	Paul-É. Dessureault
Saguenay	Perreault LaRue	Roger Savard
Shefford	Marcel Boivin	Jean Goyette
Sherbrooke	Maurice Allard	Nestor Boucher
Stanstead	René Létourneau	Adrien-M. Lacroix
Témiscouata	Antoine Fréchette	Jacques Miville
Terrebonne	Marcel Deschambault	Marc Vermette
Trois-Rivières	L'hon. Léon Balcer	J.-A. Villeneuve
Vaudreuil-Soulanges	Marcel Bourbonnais	Ubald Larivée
Villeneuve	Armand Dumas	J.-L. Baillargeon

ÎLE DE MONTRÉAL ET ÎLE JÉSUS

Cartier	Leon David Crestohl	Henri Martin
Dollard	Guy Rouleau	Henri Marchand
Hochelaga	Raymond Eudes	J.-Marcel Dupré
Jacques-Cartier-Lasalle	John Pratt	Rodolphe Paré
Lafontaine	J.-Georges Ratelle	Arthur de Carufel
Laurier	L'hon. Lionel Chevrier	Ruben Lévesque
Laval	Rodrigue Bourdages	Adolphe Prévost
Maisonneuve-Rosemont	Jean-Paul Deschatelets	Marcel Allaire
Mercier	André Gillet	Robert Roy
Mont-Royal	Alan Aylesworth Macnaughton	W. G. Brown
Notre-Dame-de-Grâce	L'hon. William McLean Hamilton	Brodie Snyder
Outremont-Saint-Jean	Romuald Bourque	Émile Trottier
Papineau	Adrien Meunier	Arthur Cloutier
Sainte-Anne	Gérard Loiselle	Thomas Clarke
Saint-Antoine-Westmount	Ross Webster	Harold Samual Upton
Saint-Denis	Azellus Denis	Léonard Derome
Saint-Henri	H. Pit Lessard	André Limoges
Saint-Jacques	Charles-Édouard Campeau	Benoit Poupart
Saint-Laurent-Saint-Georges	Egan Chambers	T. B. Laberge
Sainte-Marie	Georges-J. Valade	Édouard Pharon
Verdun	Harold Edmond Monteith	Edmond Beaudin

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Antigonish-Guysborough	Clement O'Leary	Hugh D. McGillivray
Cap-Breton-Nord et Victoria	Robert Muir	Theodore Sullivan
Cap-Breton-Sud	Donald MacInnis	J. F. Chiasson
Colchester-Hants	Cyril F. Kennedy	A. R. Denney
Cumberland	Robert Carman Coates	James O. Fairbanks
Digby-Annapolis-Kings	L'hon. George Clyde Nowlan	Harry Parker
Halifax	Robert McCleave	F. G. H. Leverman
"	Edmund Morris	"
Inverness-Richmond	Robert Simpson MacLellan	Hector MacKinnon
Pictou	Russell MacEwan	David R. Hayman
Queens-Lunenburg	Lloyd Roseville Crouse	Kendall J. Kenney
Shelburne-Yarmouth-Clare	Felton Fenwick Legere	Harold M. Huskilson

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Charlotte	R. D. Caldwell Stewart	Daniel R. Bresnahan
Gloucester	Hedard John Robichaud	Frank X. Grant
Kent	Hervé J. Michaud	Robert J. Melanson
Northumberland-Miramichi	George Roy McWilliam	F. M. Delaney
Restigouche-Madawaska	Joseph Charles Van Horne	Ludger Bernard
Royal	L'hon. Alfred Johnson Brooks	Arlie L. Palmer
Saint-Jean-Albert	Thomas M. Bell	Arthur W. Whelly
Victoria-Carleton	Gage Workman Montgomery	William K. Davis
Westmorland	William L. M. Creaghan	Carl R. Wolfe
York-Sunbury	J. Chester MacRae	Emmet M. Lyons

PROVINCE DE TERRE-NEUVE

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Bonavista-Twillingate	L'hon. John W. Pickersgill	Levi Sweetland
Burin-Burgeo	(*Rapport à recevoir*)	George Bartlett
Grand-Falls-White-Bay-Labrador	Charles Ronald McKay Granger	Joseph Yetman
Humber-St. George's	Herman Maxwell Batten	Lewis Andrews
Saint-Jean-Est	James A. McGrath	Louise Saunders
Saint-Jean-Ouest	L'hon. William J. Browne	Joseph Fitzgibbon
Trinity-Conception	James R. Tucker	Kitchener Crowley

PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Kings	John A. Macdonald	Howlan Mullally
Prince	Orville H. Phillips	W. L. Delaney
Queens	L'hon. J. Angus MacLean	Gilbert A. Gaudet
"	Heath Macquarrie	"

PROVINCE DU MANITOBA

Brandon-Souris	Walter Gilbert Dinsdale	E. D. Alder
Churchill	Robert Simpson	W. G. Thompson
Dauphin	R. Elmer Forbes	Vern H. Rampton
Lisgar	George Muir	Cecil D. Treble
Marquette	Nicholas Mandziuk	Joseph Morris Lavery
Portage-Neepawa	George Clark Fairfield	Henry A. Lye
Provencher	Warner H. Jorgenson	Jos. Odilon Bois
Saint-Boniface	Laurier Régnier	Lucien Daoust
Selkirk	Eric Stefanson	Hallur O. Hallson
Springfield	Val Yacula	William Horodyski
Winnipeg-Nord	Murray Smith	David Levin
Winnipeg-Nord-Centre	John MacLean	Joseph R. Doiron
Winnipeg-Sud	Gordon Chown	John Gurzon Harvey
Winnipeg-Sud-Centre	L'hon. Gordon Churchill	T. Kells Moore

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Burnaby-Coquitlam	Erhart Regier	Ronald J. Fielding
Burnaby-Richmond	John Drysdale	F. H. Mileson
Cariboo	Walter Clarence Henderson	J. W. Baker
Coast-Capilano	William H. Payne	William Allen
Comox-Alberni	H. C. McQuillan	P. Leo Anderton
Esquimalt-Saanich	L'hon. George R. Pearkes	S. S. Penny
Fraser-Valley	Harold Hicks	Thomas E. Heaton
Kamloops	L'hon. Edmund Davie Fulton	George Clunay Hay
Kootenay-Est	Murray L. McFarlane	Aaron Walde
Kootenay-Ouest	Herbert Wilfred Herridge	F. J. Plester
Nanaïmo	Walter F. Matthews	F. G. Spencer
New-Westminster	William A. McLennan	Albert G. Beatty
Okanagan-Boundary	David Vaughan Pugh	Don H. McLeod
Okanagan-Revelstoke	Stuart Fleming	William Roger Pepper
Skeena	Frank Howard	Alek S. Bill
Vancouver-Burrard	John R. Taylor	James B. Stewart
Vancouver-Centre	Douglas Jung	J. Horace Sinclair
Vancouver-Est	Harold Edward Winch	Charles Howard Giffen
Vancouver-Kingsway	John Ferguson Browne	Arthur B. Walker
Vancouver-Quadra	L'hon. Howard Charles Green	Edward W. Morris
Vancouver-Sud	Ernest James Broome	Ernest T. Murray
Victoria	Albert DeBurgo McPhillips	Alan B. Macfarlane

PROVINCE DE SASKATCHEWAN

Assiniboia	Hazen R. Argue	Jack Vennard
Humboldt-Melfort	Reynold Rapp	Charles R. Woolard
Kindersley	Robert L. Hanbidge	Anton B. Heit
Mackenzie	Stanley James Korchinski	L. R. Yaworski
Meadow-Lake	Albert C. Cadieu	Louis N. Vey
Melville	James Norris Ormiston	William Hall
Moose Jaw-Lake Centre	J. Ernest Pascoe	Lyle Oswald Phillips
Moose-Mountain	R. R. Southam	Frank M. Fraser
Prince-Albert	Le très hon. John George Diefenbaker	Clifford Galloway
Qu'Appelle	L'hon. Alvin Hamilton	William A. Hack
Regina-City	Kenneth Hamill More	Frank M. Smith
Rosetown-Biggar	C. O. Cooper	William Walker Mitchell
Rosthern	Ed. Nasserden	Robert M. Simpson

Districts électoraux	*Députés élus*	*Officiers rapporteurs*
Saskatoon	Henry Frank Jones	Henry P. Toews
Swift Current-Maple Creek	Jack McIntosh	Irving Hansen
The Battlefords	Albert Horner	A. Miller Craig
Yorkton	G. Drummond Clancy	Arthur White
	PROVINCE DE L'ALBERTA	
Acadia	Jack H. Horner	George Haverstock
Athabasca	Frederick J. Bigg	Frank P. Appleby
Battle-River-Camrose	Clifford S. Smallwood	David Reginald Mitchell
Bow-River	Eldon M. Woolliams	E. H. Read
Calgary-Nord	L'hon. Douglas S. Harkness	Victor Pryce
Calgary-Sud	Art Smith	Leishman McNeill
Edmonton-Est	William Skoreyko	Stewart Allan Graham
Edmonton-Strathcona	Terry Nugent	Jack Lang Chapman
Edmonton-Ouest	Marcel Lambert	Alex S. MacRae
Jasper-Edson	Hugh M. Horner	Chris Nielsen
Lethbridge	Deane R. Gundlock	Donald E. Rossiter
Macleod	Lawrence E. Kindt	R. E. G. Armstrong
Medicine-Hat	Edwin William Brunsden	Peter J. Keller
Peace-River	Gerald W. Baldwin	Charles Joseph Schurter
Red-Deer	Harris Rogers	William Henry Miller
Vegreville	Frank J. W. Fane	Homan Stanley Hurlburt
Wetaskiwin	James Stanley Speakman	Lawrence F. Wilson
	TERRITOIRE DU YUKON	
Yukon	Erik Nielsen	Charles T. Ravenhill
	TERRITOIRES DU NORD-OUEST	
Mackenzie-River	Mervyn Arthur Hardie	Robert T. Cowan

Les députés qui ont prêté et souscrit le serment d'office prescrit par la loi prennent séance.

Le greffier donne communication de la lettre ci-après:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA

Le 12 mai 1958

Monsieur,

Je suis chargé de vous faire part que l'honorable Patrick Kerwin, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat pour ouvrir la première session du vingt-quatrième Parlement du Canada aujourd'hui le lundi 12 mai 1958, à 11 heures du matin.

Veuillez agréer, Monsieur le Greffier, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire administratif du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE

Monsieur le Greffier
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Membres de la Chambre des communes,

Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate des honorables députés dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, les députés se rendent à la salle du Sénat; et le président du Sénat prononce les paroles suivantes:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de faire connaître les motifs qui l'ont porté à convoquer le présent Parlement du Canada avant que la Chambre des communes ait choisi son Orateur, conformément à la loi; mais, cet après-midi même, à trois heures, Son Excellence fera connaître les raisons de la convocation des Chambres.

Au retour des députés:

Le très honorable John G. Diefenbaker, s'adressant au greffier, propose, appuyé par l'honorable Lester B. Pearson: Que M. Roland Michener, député du district électoral de Saint-Paul's (Toronto), prenne le fauteuil de cette Chambre en qualité d'Orateur.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le greffier ayant déclaré M. Roland Michener dûment élu, celui-ci est conduit au fauteuil par le très honorable John G. Diefenbaker et l'honorable Lester B. Pearson; et il exprime à la Chambre ses humbles remerciements pour le grand honneur qu'il lui a plu de lui conférer en le choisissant comme son Orateur.

La masse est posée sur le bureau.

A 11 h. 45 du matin, la séance est suspendue jusqu'à trois heures, cet après-midi même.

Trois heures de l'après-midi

La Chambre reprend sa séance.

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA

Le 12 mai 1958

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à trois heures de l'après-

midi aujourd'hui, le lundi 12 mai 1958, et que, lorsqu'on l'aura avisé que tout est prêt, Son Excellence se rendra à la salle des séances du Sénat pour ouvrir officiellement la première session du vingt-quatrième Parlement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY.

L'honorable
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend à la salle des séances du Sénat. Puis M. l'Orateur dit:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire erreur, je demande que la faute m'en soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leur devoir envers leur Reine et le Pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable président du Sénat répond en ces termes:

M. l'Orateur,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de vous déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté; et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, Il lui accorde, et, en toute occasion, saura reconnaître, ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, seront toujours interprétés par Elle de la manière la plus favorable.

Et au retour de la Chambre;

M. l'Orateur fait connaître que les Communes se sont rendues au Sénat et qu'en leur nom il a réclamé les privilèges accordés d'ordinaire, qu'il a plu à Son Excellence de bien vouloir leur confirmer.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-1, Loi concernant la prestation des serments d'office, qui est lu une première fois.

M. l'Orateur fait connaître que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, il en a obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à cette première session de la vingt-quatrième Législature du Canada. Nous conservons un agréable souvenir des jours historiques de l'automne dernier où Sa Gracieuse Majesté, accueillie et acclamée chaleureusement par ses sujets canadiens, inaugurait elle-même le Parlement. Nous envisageons avec plaisir la présence parmi nous, cet été, de Son Altesse Royale, la princesse Margaret, qui prendra part aux cérémonies du centenaire de la Colombie-Britannique et visitera d'autres régions du Canada.

La visite au Canada, cet été, tant du premier ministre du Royaume-Uni que du premier ministre de Ghana est un événement à la fois agréable et significatif. C'est une nouvelle preuve qu'on se rend compte de plus en plus de l'intérêt mutuel qui lie les pays du Commonwealth comme aussi de l'essor du Commonwealth lui-même.

Mes ministres ont constaté avec satisfaction le désir généralement répandu chez les populations de bien des pays de voir les nombreux progrès de la science servir à améliorer le sort de l'humanité plutôt qu'à favoriser l'art militaire et la fabrication d'engins de guerre. Mon Gouvernement persévérera dans ses efforts pour aider à la solution pacifique des problèmes internationaux et à la réalisation, grâce à de patientes négociations, d'un appréciable progrès dans la voie du désarmement. Entre-temps, mes conseillers vous demanderont d'appuyer le maintien, en collaboration avec nos alliés, de forces armées suffisantes pour décourager tout dessein d'agression.

Mon Gouvernement estime que la situation économique internationale exige des efforts puissants et concertés en vue de favoriser l'expansion du commerce. Il est donc très réconfortant de savoir que tous les pays du Commonwealth ont accepté la proposition du Canada en vue de la tenue d'une conférence commerciale et économique du Commonwealth à Montréal, en septembre cette année.

Nous attendons avec plaisir la visite au Canada cet été du Président des États-Unis et du Président de la république fédérale d'Allemagne de l'Ouest. Mes ministres seront heureux de cette occasion d'avoir avec eux des entretiens fructueux.

Mon Gouvernement regrette d'avoir à rapporter que les efforts qui ont été accomplis pour éviter une grève des chauffeurs du Pacifique-Canadien n'ont pas eu de succès. Il est toutefois encourageant de noter que les négociations qui ont eu lieu entre les parties, à l'instigation de mes ministres, ont réussi à diminuer l'écart quant aux questions en litige au point où de nouvelles discussions directes pourront en suggérer la solution. Mon Gouvernement continue de surveiller le déroulement des événements et se tient prêt à recommander telles mesures que l'intérêt national et les circonstances pourraient exiger.

Mon Gouvernement vous proposera l'adoption d'une Déclaration des Droits destinée à sauvegarder les droits de toute personne, au Canada, à l'égard de tout ce qui relève du Parlement.

Vous serez invités à approuver des mesures et des crédits permettant de poursuivre et d'amplifier le programme de mon Gouvernement en vue de maintenir l'emploi par l'accélération de travaux publics utiles et par l'encouragement de l'exploitation et de la transformation de nos ressources naturelles.

Vous serez invités immédiatement à modifier la Loi sur l'assurance-chômage en vue de prolonger de six autres semaines, cette année, la période où peuvent être versées des prestations saisonnières spéciales. Les modifications que cette loi a subies en novembre dernier, et celles qui ont été apportées à la Loi sur l'assistance-chômage, ont déjà démontré à quel point elles peuvent atténuer les difficultés qu'éprouvent les Canadiens temporairement sans emploi. D'autres modifications à la loi sur l'assurance-chômage seront proposées plus tard au cours de la session.

Mon Gouvernement continuera de favoriser la mise en œuvre d'un énergique programme de construction d'habitations, programme qui s'est déjà révélé un élément solide de notre économie et qui constitue le meilleur moyen de créer de nouveaux emplois afin de répondre aux besoins de la population. Mes ministres sont prêts à collaborer pleinement, en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, à toute nouvelle entreprise d'abolissement des taudis et de réaménagement urbain propre à améliorer les villes du Canada.

En vue d'assurer la poursuite de notre programme national de logement, il vous sera demandé sous peu d'approuver une augmentation des deniers publics rendus disponibles en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Vous serez appelés à voter les fonds nécessaires à un vaste programme d'investissements publics, dont se chargeront les ministères du Gouvernement et les compagnies de la Couronne, et à voter des sommes afin d'aider les gouvernements provinciaux à réaliser certains genres convenus de projets. Vous aurez à vous prononcer en particulier sur une importante extension de l'aménagement et de l'équipement de notre réseau d'aéroports et de routes aériennes, ainsi que sur une intensification de nos travaux relatifs aux ports, aux cours d'eau et aux édifices publics.

En vue d'encourager notre expansion nationale vers les régions reculées du Nord canadien, il vous sera demandé d'autoriser la construction d'un chemin de fer à destination du Grand lac des Esclaves. Mes ministres considèrent cette entreprise comme une mesure importante en vue d'établir une industrie productive et rentable dans les Territoires du Nord-Ouest. Vous serez aussi invités à approuver les sommes nécessaires à la construction des routes importantes indispensables au développement dans le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et les provinces, avec la collaboration de leurs gouvernements. Vous serez appelés à approuver l'inauguration d'un programme de recherche visant à faciliter l'accès aux ressources minérales de nos îles arctiques.

Mes ministres ont fait des progrès quant aux mesures visant la construction de l'ouvrage prévu sur le bras sud de la rivière Saskatchewan. Vous serez saisis de propositions qui permettront de commencer dès cette année la construction du barrage principal destiné à créer, au cœur de la prairie, un grand réservoir afin de favoriser la pleine mise en valeur de cette région du Canada.

La détente qui s'est produite au cours des huit derniers mois sur les marchés de capitaux au Canada permet d'espérer avec confiance que de vastes programmes d'investissements publics pourront être financés avec succès non seulement par mon Gouvernement et ses organismes mais également par les gouvernements provinciaux et les municipalités. Mes ministres n'oublient pas combien il importe que leur vaste programme de dépenses soit financé dans les conditions les plus aptes à prévenir le retour des dangers de l'inflation. Ils désirent exhorter instamment tous les groupes de citoyens à se rendre compte des dangers et des iniquités qui accompagnent l'inflation et de la nécessité de restreindre les exigences qui provoqueraient la hausse des prix et des frais de production.

Les améliorations apportées par la dernière législature à nos relations financières avec les provinces profitent à notre économie en permettant aux gouvernements provinciaux et à leurs municipalités de s'engager avec un surcroît de confiance dans la réalisation de programmes plus vastes portant sur les services et travaux qui s'imposent.

Vous serez saisis d'une proposition tendant à constituer un nouveau bureau chargé de réglementer la radio et la télévision au Canada et à assurer que la Société Radio-Canada et les postes privés soient en mesure de collaborer efficacement à la mise en œuvre d'un régime national grâce auquel les Canadiens qu'ils desservent pourront jouir à cet égard de services satisfaisants. Il sera proposé en outre des modifications pertinentes à la Loi sur la radiodiffusion.

En vue de favoriser et d'orienter comme il convient l'aménagement à long terme de la région de notre capitale nationale, selon un plan digne de notre pays, mon Gouvernement vous demandera de promulguer une nouvelle loi sur la capitale nationale, pour remplacer la loi actuelle sur la Commission du district fédéral.

Il sera proposé des modifications à la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques afin d'assurer que les provinces participantes qui auront satisfait aux exigences de cette mesure puissent toucher les versements prévus, pour toute période à compter du mois de juin prochain.

Vous serez priés d'autoriser la création d'une commission de havre qui groupera les ports florissants de Fort-William et de Port-Arthur et permettra à ce port de la tête des Lacs de s'occuper de l'accroissement de trafic qui résultera sûrement de la Voie maritime.

On s'efforce sans relâche d'écouler les produits de l'agriculture et des pêches canadiennes sur les marchés du monde et il y a eu accroissement considérable des exportations de blé et de bétail. Des prix de soutien ont maintenant été établis, sous le régime de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, à l'égard d'un bon nombre de produits, afin de donner suite pendant l'année en cours au désir du Parlement d'aider ainsi l'agriculture à obtenir un juste rendement de son travail et de son placement.

La loi destinée à assurer des avances en espèces pour les céréales entreposées dans les fermes s'est révélée avantageuse pour une foule de cultivateurs ainsi que pour l'économie tout entière. Il sera proposé d'apporter à cette loi des modifications s'inspirant de l'expérience acquise au cours de son application.

Des modifications seront également proposées à la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et à la Loi sur le prêt agricole canadien.

Afin d'aider les petites entreprises, on établira un Office des petites entreprises, au sein des rouages administratifs de l'État. Cet organisme agira en qualité d'agent de liaison entre le gouvernement et les petites entreprises et sera chargé d'étudier les problèmes des petites entreprises et de recommander les mesures nécessaires à leur solution.

Vous serez invités à remplacer la loi actuelle sur les libérations conditionnelles par une nouvelle loi tendant à établir une Commission nationale de la libération conditionnelle. Vous serez appelés à étudier des modifications à la Loi sur la citoyenneté et à la Loi sur les Indiens en vue de supprimer certaines dispositions injustes que renferment ces lois.

Vous serez saisis de modifications à la Loi sur l'assurance des anciens combattants, la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation), la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, la Loi sur les transports, la Loi sur les parcs nationaux et d'autres lois encore.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à voter les fonds nécessaires pour assurer les services et versements approuvés par le Parlement.

Mes ministres vous soumettront, en conformité de la loi, les mandats spéciaux que j'ai émis, sur leur avis, en vue d'autoriser les dépenses d'impérieuse nécessité pour le bien public durant la période qui s'est écoulée depuis la dissolution de la vingt-troisième Législature. Vous serez invités à examiner et à approuver ces dépenses. Il sera proposé à la Loi sur l'administration financière une modification concernant l'emploi de mandats spéciaux.

D'autres mesures vous seront soumises en vue d'améliorer l'efficacité de nos méthodes parlementaires.

Le Gouvernement vous demandera d'approuver l'installation à la Chambre des communes d'un système de traduction simultanée.

Vous serez priés d'instituer un comité spécial de la radio-télévision, un comité permanent des prévisions budgétaires et un comité permanent des affaires des anciens combattants, tous autorisés à assigner des témoins et à ordonner la production de documents. Mes ministres proposeront qu'un membre de la Loyale Opposition de Sa Majesté soit élu président du comité des comptes publics.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence vous bénir et vous guider dans l'accomplissement de la noble tâche qui vous a été confiée.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, il est ordonné,—Que le discours de Son Excellence aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération plus tard aujourd'hui même.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, un comité spécial est institué aux fins de dresser et présenter, avec toute la diligence possible, une liste des députés qui doivent composer les comités permanents de la Chambre sous le régime de l'article 65 du Règlement, ledit comité se composant de messieurs Argue, Balcer, Cardiff, Green et Habel.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, que M. l'Orateur lit ainsi qu'il suit:

VINCENT MASSEY

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes la copie authentique du décret du conseil nommant l'honorable Donald Methuen Fleming, ministre des Finances, l'honorable Léon Balcer, solliciteur général, l'honorable George Clyde Nowlan, ministre du Revenu national, et l'honorable Ellen Louks Fairclough, secrétaire d'État, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 143 des Statuts revisés du Canada, 1952, intitulé: Loi sur la Chambre des Communes.

Ottawa, le 12 mai 1958.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, M. Pierre Sévigny, député du district électoral de Longueuil, est nommé président des comités pléniers.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, M. Charles Rea, député du district électoral de Spadina, est nommé vice-président des comités pléniers.

Du consentement unanime, sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Fleming (Eglinton), il est résolu,—Que cette Chambre se formera en comité, dans sa prochaine séance, pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

Du consentement unanime, sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Fleming (Eglinton), il est résolu,—Que cette Chambre se formera en comité, dans sa prochaine séance, pour examiner les voies et moyens d'obtenir les subsides à accorder à Sa Majesté.

Conformément à l'ordre adopté aujourd'hui, il est fait appel de l'ordre portant la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement.

M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen, propose,—Que l'adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné sur motion de M. Pearson.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. l'Orateur,—Rapport (en français et en anglais) des délibérations de la Commission de la régie intérieure de la Chambre des communes pour la période allant du 14 octobre 1957 au 11 mai 1958, selon les dispositions de l'article 81 du Règlement.

Par M. l'Orateur,—Rapport du Bibliothécaire parlementaire, selon l'article 120 du Règlement, dont voici la teneur:

A l'honorable Président de la Chambre des Communes,

La bibliothèque du Parlement a été rouverte il y a deux ans et chaque jour manifeste plus clairement la sagesse de ceux qui ont combattu pour sa restauration après l'incendie. Le style d'époque "Confédération" a été respecté et l'intérieur a pratiquement la même apparence qu'en 1876. Autour de la salle de lecture, des bureaux modernes sont occupés par un personnel compétent. A mesure que les livres sont recatalogués et que les rayons se remplissent, la bibliothèque devient de plus en plus utile au parlement comme au gouvernement.

Mon dernier rapport a été présenté le 14 octobre 1957. Il n'y a guère à y ajouter.

Dans la considérable collection de livres qui dut être transportée à l'édifice de la Cour Suprême et ailleurs à la suite de l'incendie de 1952, nous avons choisi plus de 200,000 volumes qui ont été rapportés à la bibliothèque. De ce nombre, 104,125 avaient été recatalogués et reclassifiés au 30 avril dernier. Plusieurs milliers d'autres—certains étant des doubles, d'autres n'étant pas nécessaires dans une bibliothèque parlementaire—ont été remis à la Bibliothèque nationale. Il reste encore à la Cour Suprême des milliers de volumes à trier et à déménager.

Le Sénat a repris possession de deux très grandes pièces situées sous le Sénat, dans lesquelles nous gardions 50,000 volumes. Heureusement, nous avons pu loger ces livres dans la bibliothèque ou à la Cour Suprême.

Dans mon dernier rapport, je mentionnais les projets du ministère des Travaux publics en vue d'améliorer l'éclairage de la salle de lecture conformément à une recommandation du comité mixte de la bibliothèque du Parlement. Rien n'a encore été fait cependant pour donner suite à ces projets.

Du 1er octobre 1957 au 30 avril 1958, le personnel a répondu à 2,742 questions de référence et a prêté 8,620 volumes.

Deux membres estimés de notre personnel, bien connus de nombreux sénateurs et députés dans le passé, ont pris leur retraite cette année. M. Frank

Fox a été commis à la référence pendant douze ans et Mlle Winefride Raye a été la secrétaire fidèle et compétente des bibliothécaires parlementaires qui se sont succédés depuis trente ans.

Respectueusement soumis,
Le Bibliothécaire parlementaire,
F. A. Hardy

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 12 mai 1958.

Par M. l'Orateur,—Rapport (en français et en anglais) du directeur général des élections, présenté en conformité de l'article 58 de la Loi électorale du Canada, chapitre 23 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. l'Orateur,—Exemplaire du texte de la résolution concernant la cessation des essais d'armes nucléaires, adoptée le 31 mars 1958 par le Soviet suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 12 et 26 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril 1958, ainsi que de l'Index codifié et du Tableau des modifications pour la période allant du 1er janvier 1955 au 31 mars 1958, selon l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du rapport de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole close le 31 juillet 1957, selon l'article 7 de la Loi sur la Commission canadienne du blé, chapitre 44 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Churchill,—Exemplaire du rapport de la Commission des grains du Canada pour l'année 1957.

Par M. Churchill,—Rapport (en français et en anglais) sur les opérations découlant de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation pour l'année terminée le 31 décembre 1957, selon l'article 26 de ladite loi, chapitre 27 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Churchil,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur l'exportation de la force motrice et des fluides et sur l'importation du gaz pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 10 de ladite loi, chapitre 14 des Statuts du Canada (1955).

Par M. Churchill,—Exemplaire du rapport et des relevés financiers de la Société d'assurance des crédits à l'exportation pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe 3 de l'article 17 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, chapitre 105 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du Séquestre des biens ennemis pour l'année terminée le 31 décembre 1957, selon l'article 3 de la Loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitoires), chapitre 24 des Statuts du Canada (1947).

Par Mme Fairclough,—Exemplaires d'arrêtés en conseil adoptés en vertu de l'article 60 (1) de la Loi électorale du Canada, chapitre 23 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1957-1698, approuvé le 20 décembre 1957: établissant le tarif des honoraires des officiers d'élection et autres personnes employés à la conduite d'une élection, sous le régime de la Loi électorale du Canada, de membres du conseil des Territoires du Nord-Ouest et de membres du conseil du Territoire du Yukon, et révoquant l'arrêté en conseil C.P. 1954-283 du 25 février 1954.

Arrêté en conseil C.P. 1957-1699, approuvé le 20 décembre 1957: établissant le tarif des honoraires des officiers d'élection et autres personnes employés à la conduite d'une élection sous le régime de la Loi électorale du Canada, dans les districts électoraux du Yukon et de Mackenzie-River, et révoquant l'arrêté en conseil C.P. 3709 du 6 août 1952.

Arrêté en conseil C.P. 1958-93, approuvé le 16 janvier 1958: établissant le tarif des honoraires des officiers d'élection et autres personnes employés à la conduite d'élections sous le régime de la Loi électorale du Canada, autres que ceux auxquels s'appliquent le tarif des honoraires prévu pour l'élection dans les districts électoraux du Yukon et de Mackenzie-River et le tarif général d'élection pour les forces canadiennes, et révoquant l'arrêté en conseil 1955-1902 du 29 décembre 1955.

Arrêté en conseil C.P. 1958-94, approuvé le 16 janvier 1958: établissant le tarif des honoraires des officiers rapporteurs spéciaux et autres personnes nommés pour agir à une élection générale conformément aux règlements électoraux concernant les forces canadiennes, Partie III de la Loi électorale du Canada, et révoquant l'arrêté en conseil C.P. 1953-720 du 7 mai 1953.

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaires (en français et en anglais) du rapport final de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada.

Par M. Fleming (Eglinton),—Exemplaires (en français et en anglais) des études suivantes rédigées pour le compte de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada:

1. L'avenir des exportations du Canada.
2. L'industrie de la construction au Canada.
3. Les effectifs spécialisés et professionnels au Canada, 1945-1965.
4. Les perspectives de l'industrie forestière du Canada.
5. Habitations et capital social.
6. Les importations du Canada.
7. La croissance et le développement économiques du Canada de 1939 à 1955.

Par M. Fleming (Eglinton),—Rapport du Surintendant des assurances du Canada sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent pour l'année terminée le 31 décembre 1956.

Par M. Fleming (Eglinton),—Rapport du Surintendant des assurances du Canada sur les associations coopératives de crédit pour l'année terminée le 31 décembre 1956.

Par M. Fleming (Eglinton),—Exemplaire du relevé des bénéfices et frais d'exploitation courants des banques à charte du Canada pour les exercices financiers 1956 et 1957, conformément à l'article 106 de la Loi sur les banques, chapitre 48 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Fleming (Eglinton),—Liste des actionnaires des banques à charte du Canada à la fin de l'exercice financier de 1957, selon les dispositions du paragraphe (1) de l'article 119 de la Loi sur les banques, chapitre 48 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Fleming (Eglinton),—Liste (en français) des actionnaires des banques constituées en vertu de la Loi sur les banques d'épargne de Québec à la fin de l'exercice financier de 1957, selon les dispositions du paragraphe (1) de l'article 93 de ladite loi, chapitre 41 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Fleming (Eglinton),—Relevé des soldes impayés, etc., dans les banques à charte du Canada au 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (1) de l'article 119 de la Loi sur les banques, chapitre 48 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Fleming (Eglinton),—Relevé des soldes impayés, etc., dans les banques constituées sous le régime de la Loi sur les banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (1) de l'article 93 de ladite loi, chapitre 41 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Fulton, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français) de la Gendarmerie royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1957.

Par M. Fulton,—Rapport sur l'application de la Partie V de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1957, suivant l'article 108 de ladite loi, chapitre 241 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fulton,—Rapport sur l'application de la Partie V de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958, suivant l'article 108 de ladite loi, chapitre 241 des Statuts revisés du Canada (1952).

Sur motion de M. Diefenbaker, la Chambre s'ajourne à 5h. 30 du soir jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article deux du Règlement.

N° 2

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 13 MAI 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1959 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

VINCENT MASSEY

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, le 13 mai 1958

Sur motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, lesdits message et budget sont déférés au comité des subsides.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen: Que l'Adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre

Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Le débat se poursuit;

M. Pearson, appuyé par M. Chevrier, propose l'amendement qui suit: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

"Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que le Canada ne peut atteindre un haut niveau d'emploi et de prospérité si le volume des échanges internationaux n'est élevé et sans cesse croissant, et que cet objet sera réalisé d'une façon plus efficace par des mesures vigoureuses pour l'expansion du commerce avec tous les pays que par des tentatives de le détourner d'une nation à une autre."

La question est mise en délibération;

M. Argue, appuyé par M. Herridge, propose le sous-amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression "prospérité", dans l'amendement, soient retranchés et remplacés par les suivants:

"s'il n'existe d'abord des principes d'économie planifiée en vue d'assurer un niveau de vie de plus en plus élevé pour le peuple canadien, et, en second lieu, un volume croissant d'échanges internationaux que favoriseront des mesures vigoureuses pour développer et accroître le commerce avec tous les pays."

Il s'élève un débat et ledit débat est ajourné sur motion de M. Allard.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du sommaire des arrêtés en conseil adoptés pendant la période allant du 1er janvier au 30 avril 1958.

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport présenté à la Chambre des communes, le 13 mai 1958, à titre de relevé des mandats spéciaux émis sous le régime de l'article 28 de la Loi sur l'administration financière, depuis la dissolution du Parlement le 1er février 1958.

Par M. Fleming (Eglinton),—Rapport (en français et en anglais) du Surintendant des assurances du Canada, volume III—États annuels relatifs aux compagnies d'assurance-vie et aux sociétés de secours mutuel, pour l'année close le 31 décembre 1956, selon l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton),—Rapport de la Banque du Canada et relevé des comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (3) de l'article 27 de la Loi sur la Banque du Canada, chapitre 13, modifié, des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Green, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français) du ministère des Travaux publics pour l'année terminée le 31 mars 1957, selon l'article 34 de la Loi sur les travaux publics, chapitre 228 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission des Transports du Canada pour l'année close le 31 décembre 1957, en conformité de l'article 31 de la Loi sur les chemins de fer, chapitre 234 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees,—Rapport de la *Park Steamship Company Limited* pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees,—Liste des baux de quais, jetées et brise-lames, pour l'année terminée le 31 décembre 1957, consentis en vertu des dispositions de la Loi sur les ports et jetées de l'État, suivant l'article 18 de ladite loi, chapitre 135 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees,—Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1957 et les dépenses estimatives prévues pour 1958, en vertu du chapitre 49 des Statuts du Canada (1953-1954), relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de lignes ferroviaires depuis St-Félicien jusqu'au lac Caché, depuis le lac Caché jusqu'à Beattyville et depuis le lac Caché jusqu'à Chibougamau, dans la province de Québec, et depuis Hillsport jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario, conformément à l'article 8 de ladite loi.

Par M. Hees,—Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au cours des années 1952-1955 et jusqu'au 31 décembre 1957 et les dépenses estimatives prévues pour 1958, aux termes du chapitre 20 des Statuts du Canada (1952), relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique, conformément à l'article 8 de ladite loi.

Par M. Hees,—Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1957 et les dépenses estimatives prévues pour 1958, en vertu du chapitre 19 des Statuts du Canada (1956), relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province du Nouveau-Brunswick depuis un point à ou près Bartibog, vers l'ouest, jusqu'à la rivière Tomogonops dans le voisinage des lacs de Little River, conformément à l'article 8 de ladite loi.

Par M. Hees,—Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1957 et les dépenses estimatives prévues pour 1958, relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de certaines installations terminus dans le voisinage de la ville de Montréal, conformément à l'article 11 de la Loi des terminus canadiens à Montréal, chapitre 12 des Statuts du Canada (1929).

Par M. Hees,—Copie de l'arrêté en conseil rendu aux termes de l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts du Canada (1952), comme il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-239, approuvé le 11 février 1958: approuvant le budget d'établissement de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour l'année expirant le 31 décembre 1958.

Par M. Hees,—Copie des arrêtés en conseil rendus aux termes de l'article 19 de la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada (1955), ainsi qu'il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-419, approuvé le 18 mars 1958: retirant de l'administration et de la gestion des Chemins de fer nationaux du Canada une certaine parcelle de terrain du chemin de fer de la baie d'Hudson située dans la ville de Le Pas (Manitoba), et transférant l'administration et le contrôle de ce terrain au ministère des Travaux publics de la province du Manitoba.

Arrêté en conseil C.P. 1958-420, approuvé le 18 mars 1958: révoquant l'arrêté en conseil C.P. 4251 du 24 octobre 1947 et l'arrêté en conseil C.P. 1979 du 26 avril 1949, et confiant la gestion et l'exploitation du réseau des communications du Nord-Ouest aux Chemins de fer nationaux du Canada, à compter du 1er avril 1958.

Arrêté en conseil C.P. 1958-217, approuvé le 7 février 1958: révoquant l'arrêté en conseil C.P. 3340 du 27 juillet 1948 et confiant aux Chemins de fer nationaux du Canada la gestion et l'exploitation du chemin de fer de la baie d'Hudson, à compter du 1er janvier 1958.

Par M. Hees,—Rapport concernant les cas où des navires ont été dispensés, aux termes de l'article 137 de la Loi sur la marine marchande du Canada, de l'obligation d'avoir des capitaines, lieutenants et mécaniciens titulaires de certificats au cours de l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe 2 de l'article 137 de ladite loi, chapitre 29 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees,—Rapport concernant les exemptions autorisées par le ministre des Transports aux termes de l'article 137 de la Loi sur la marine marchande du Canada dans les cas où on n'a pu obtenir les services d'un capitaine ou d'un officier possédant le certificat et l'expérience exigés, au cours de l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 137 (2) de ladite loi, chapitre 29 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees,—Rapport concernant les cas où des navires ont été dispensés, en vertu de l'article 495 de la Loi sur la marine marchande du Canada, de l'observation des dispositions relatives à l'inspection des navires à vapeur au cours de l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe 4 de l'article 495 de ladite loi, chapitre 29 des Statuts revisés du Canada (1952).

Procès-verbaux (en français et en anglais) de la Société royale du Canada pour l'année 1957, conformément à l'article 9 de la Loi constituant en corporation la Société royale du Canada, chapitre 46 des Statuts du Canada (1883).

Exemplaire de l'état financier de la Société royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 3

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 14 MAI 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur fait connaître à la Chambre que le greffier a reçu du directeur général des élections l'exemplaire de l'avis qui doit être publié aujourd'hui dans la *Gazette du Canada* au sujet de l'élection de M. Chesley William Carter dans le district électoral de Burin-Burgeo. Ledit avis est ainsi conçu:

LOI ÉLECTORALE DU CANADA

Rapport concernant l'élection d'un député aux élections générales de 1958

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions du paragraphe (5) de l'article 56 de la *Loi électorale du Canada*, que le rapport suivant a été reçu de l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral ci-après mentionné:

District électoral	*Député*
Burin-Burgeo (T.-N.)	Chesley William Carter

Daté d'Ottawa, ce 14e jour de mai 1958.

Le Directeur général des élections,
NELSON CASTONGUAY

M. Chesley William Carter, qui a prêté et souscrit le serment d'office prescrit par la loi, prend séance.

M. Argue, appuyé par M. Herridge, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill N° C-2, Loi modifiant la Loi sur les petits prêts, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Winch, appuyé par M. Regier, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-3, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Argue, appuyé par M. Herridge, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-4, Loi modifiant la Loi sur l'intérêt, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Winch, appuyé par M. Regier, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-5, Loi modifiant le Code criminel (Peine corporelle), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Avec le consentement unanime, M. Starr, appuyé par M. MacLean (Queens), propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier plus tard ce jour même pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de prolonger temporairement la durée des périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'assurance-chômage pour une période de six semaines allant du 18 mai 1958 au 28 juin 1958.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier plus tard ce jour même pour étudier ledit projet de résolution.

Avec le consentement unanime, M. Green, appuyé par M. Fleming (Eglinton), propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier plus tard ce jour même pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, en vue de porter de quatre cents millions à sept cent cinquante millions de dollars le montant global qui peut être versé, sur le Fonds du revenu consolidé, en vertu du paragraphe (1) de l'article 22 de la loi.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier plus tard ce jour même pour étudier ledit projet de résolution.

Sur motion de M. Chevrier, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, lettres, plans et autres documents, échangés depuis le 1er juillet 1954 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, et (ou) l'Hydro-Québec, relativement à l'exécution de travaux, y compris la production d'énergie, dans la section de Lachine du fleuve Saint-Laurent. (**Avis de motion n° 1*)

Sur motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. Chevrier, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télé-

grammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1957 entre le gouvernement fédéral et les provinces du Canada, relativement aux questions concernant la Loi sur l'assurance-hospitalisation adoptée par le Parlement le 10 avril 1957. (*Avis de motion n° 2)

La Chambre se forme en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $626,292,380.09, soit l'ensemble

a) du sixième du total des montants des articles énumérés au budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1959, présenté à la Chambre des Communes, à la session actuelle du Parlement;

b) des trois quarts du total des montants des articles 439, 443 et 502 dudit budget;

c) de la moitié du total des montants des articles 111, 200, 362, 409 et 513 dudit budget;

d) du quart du total des montants des articles 49, 148, 312 et 399 dudit budget;

e) du sixième du total des montants des articles 37, 94, 162, 297, 311, 368, 432, 446 et 447 dudit budget; et

f) du douzième du total des montants des articles 65, 74, 90, 98, 153, 163, 179, 224, 229, 234, 242, 246, 264, 333, 364, 391, 401, 402, 431, 479 et 485 dudit budget, soit attribuée à Sa Majesté à l'égard de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

Toutefois, les montants dont le paiement et l'affectation sont autorisés, par les présentes, à l'égard de ces articles sont censés comprendre, sans s'y ajouter, les montants autorisés pour ces articles par les mandats spéciaux que le gouverneur général a émis selon les arrêtés du gouverneur en conseil du 9 avril 1958 (C.P. 1958-492) et du 1er mai 1958 (C.P. 1958-641).

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que, pour pourvoir au paiement des subsides qui ont été accordés à Sa Majesté à l'égard de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1959, la somme de $626,292,380.09 soit attribuée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada, comme l'indique la résolution adoptée aujourd'hui en comité des subsides.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Starr, obtient la permission de la Chambre de présenter le Bill n° C-6, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Starr, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Starr, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Avant d'accepter la motion du ministre tendant à la troisième lecture me sera-t-il permis de demander à la Chambre de joindre les deux motions? Nous avons pris l'habitude de proposer la troisième lecture, après quoi on présente une autre motion tendant à faire adopter le bill et à lui donner le titre qui figure au *Feuilleton*. J'ai examiné cette façon de faire, tant au cours de la dernière session qu'au cours de celle-ci, et j'en ai parlé avec les fonctionnaires de la Chambre. Rien dans notre Règlement ne prévoit autre chose qu'une troisième lecture et, de ce point de vue, le bill est adopté dès qu'il a été lu pour la troisième fois. Cette seconde motion ou quatrième motion—il y a une première, une seconde et une troisième lecture, plus une motion tendant à l'adoption du bill, avec le titre qui figure au *Feuilleton*,—en fait, autant que je puisse voir, une relique des temps passés, qui a été abandonnée dans d'autres parlements.

Si la Chambre le veut bien, je propose donc que la motion soit acceptée sous la forme suivante: Que ledit bill soit maintenant lu pour la troisième fois et adopté. S'il arrivait toutefois que nous ayons à ajouter une autre motion, pour une raison quelconque, nous pourrions revenir à l'ancienne façon de faire. De cette façon nous économiserions du temps.

Cela ne diminue en rien les droits dont la Chambre jouit à l'appel de la troisième lecture, pas le moins du monde. Il ne s'agit que de supprimer une motion qui parait inutile. Est-il bien entendu que nous allons désormais adopter cette façon de faire?

La Chambre ayant consenti au changement proposé, la motion est mise aux voix ainsi qu'il suit: Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté, et ladite motion est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

Conformément à l'ordre adopté aujourd'hui, la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la Loi sur l'assurance-chômage et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fulton, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français) du Commissaire des péni-

tenciers pour l'année terminée le 31 mars 1957, selon l'article 14 de la Loi sur les pénitenciers, chapitre 206 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fulton,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, concernant l'achat du bois à pâte dans certaines régions de l'Est du Canada, présenté le 31 mars 1958.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 4

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 15 MAI 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Howard, appuyé par M. Martin (Timmins), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-7, Loi modifiant la Loi sur les Indiens, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Howard, appuyé par M. Fisher, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-8, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant la Loi sur l'assurance-chômage.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu:—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de prolonger temporairement la durée des périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'assurance-chômage pour une période de six semaines allant du 18 mai 1958 au 28 juin 1958.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Starr, appuyé par M. Comtois, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-9, Loi prolongeant temporairement les périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'assurance-chômage, qui est lu une première fois, et, avec le consentement unanime, la deuxième lecture en est fixée à plus tard aujourd'hui même.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude plus tard ce jour même.

Conformément à l'ordre adopté ce jour même, le Bill n° C-9, Loi prolongeant temporairement les périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'assurance-chômage, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat pour informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° C-6, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport du Conseil des ports nationaux pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 33 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, chapitre 187 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees,—Copie de l'arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-559, approuvé le 17 avril 1958: approuvant le budget d'établissement de la Société canadienne des télécommunications transmarines pour l'année expirant le 31 mars 1959.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article deux du Règlement.

N° 5

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 16 MAI 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat pour informer cette Chambre que les honorables sénateurs Barbour, Blais, Bouffard, Bradette, Bradley, Choquette, Comeau, Davies, Euler, Isnor, McGrand, Nicol, Pearson, Savoie, Smith (Kamloops), Stambaugh, Thorvaldson, Turgeon et Wood ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat durant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdits travaux d'impression du Parlement.

Un message est reçu du Sénat en vue d'informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Beaubien, Fergusson, Hodges, Howard, McLean et White ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit Restaurant.

Un message est reçu du Sénat pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Aseltine, Cameron, Fergusson, Fournier, Gladstone, Gouin, Lambert, MacDonald (Queens), McDonald, Pouliot, Reid, Vien, Wall et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président à administrer la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA

Le 16 mai 1958

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, le 16 mai, à 5h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire administratif du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, en vue de porter de quatre cents millions à sept cent cinquante millions de dollars le montant global qui peut être versé, sur le Fonds du revenu consolidé, en vertu du paragraphe (1) de l'article 22 de la loi.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Green, appuyé par M. Monteith (Perth), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-10, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Tous les ordres sont appelés, respectivement, et réservés par consentement unanime.

Le Bill n° C-10, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, est étudié de nouveau en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat pour informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° C-9, Loi prolongeant temporairement les périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'assurance-chômage.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen: Que l'Adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

"Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que le Canada ne peut atteindre un haut niveau d'emploi et de prospérité si le volume des échanges internationaux n'est élevé et sans cesse croissant, et que cet objet sera réalisé d'une façon plus efficace par des mesures vigoureuses pour l'expansion du commerce avec tous les pays que par des tentatives de le détourner d'une nation à une autre."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que tous les mots qui suivent l'expression "prospérité", dans l'amendement, soient retranchés et remplacés par les suivants:

"s'il n'existe d'abord des principes d'économie planifiée en vue d'assurer un niveau de vie de plus en plus élevé pour le peuple canadien, et, en second lieu, un volume croissant d'échanges internationaux que favoriseront des mesures vigoureuses pour développer et accroître le commerce avec tous les pays."

Le débat se poursuit;

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait connaître que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale au bill suivant:

Loi prolongeant temporairement les périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'assurance-chômage.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il s'est adressé à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959"

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, s'est ainsi exprimé:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Green, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (3) de l'article 33 de la Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement, chapitre 46 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) sur l'administration des allocations aux aveugles au Canada pour l'année terminée le 31 mars 1957, selon l'article 12 de la Loi sur les aveugles, chapitre 17 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith (Perth), d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) sur l'administration de l'assistance-vieillesse au Canada pour l'année terminée le 31 mars 1957, selon l'article 12 de la Loi sur l'assistance-vieillesse, chapitre 199 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith (Perth), d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) sur l'administration des allocations aux invalides au Canada pour l'année terminée le 31 mars 1957, suivant l'article 12 de la Loi sur les invalides, chapitre 55 des Statuts du Canada (1953-1954).

A six heures huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à onze heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 6

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 19 MAI 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

A l'occasion de la célébration officielle de l'anniversaire de naissance de Sa Majesté la Reine Elisabeth II, les membres de la Chambre se lèvent et chantent *Dieu sauve la Reine.*

M. Monteith (Perth), appuyé par M. Green, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques en vue d'autoriser le versement de contributions, à compter du 1er juillet 1958, à une province participante pourvue d'un plan de fonctionnement, et d'apporter certaines modifications relatives à l'application de la loi.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Hees, appuyé par M. Balcer, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur le ministère des Transports afin de prolonger pour une nouvelle période de deux ans l'autorisation d'établir des règlements visant le contrôle du transport des marchandises en vrac et concernant, notamment, la nomination d'un ou de plusieurs contrôleurs et d'un ou de plusieurs contrôleurs adjoints en vue de l'exécution des dispositions de ces règlements et le paiement de leur rémunération.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

57074-7—4

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen: Que l'Adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

"Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que le Canada ne peut atteindre un haut niveau d'emploi et de prospérité si le volume des échanges internationaux n'est élevé et sans cesse croissant, et que cet objet sera réalisé d'une façon plus efficace par des mesures vigoureuses pour l'expansion du commerce avec tous les pays que par des tentatives de le détourner d'une nation à une autre."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que tous les mots qui suivent l'expression "prospérité", dans l'amendement, soient retranchés et remplacés par les suivants:

"s'il n'existe d'abord des principes d'économie planifiée en vue d'assurer un niveau de vie de plus en plus élevé pour le peuple canadien, et, en second lieu, un volume croissant d'échanges internationaux que favoriseront des mesures vigoureuses pour développer et accroître le commerce avec tous les pays."

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. MacLean (Queens), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Pêcheries pour l'année terminée le 31 mars 1957, en conformité de l'article 8 de la Loi sur le ministère des Pêcheries, chapitre 69 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) de l'instrument diplomatique suivant:

Échange de notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un accord concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signées à Washington le 12 mai 1958.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 7

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 20 MAI 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 20 mai 1958

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, le 20 mai, à 5h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

Veuillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération,

Le secrétaire administratif du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen: Que l'Adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

"Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que le Canada ne peut atteindre un haut niveau d'emploi et de prospérité si le volume des échanges internationaux n'est élevé et sans cesse croissant, et que cet objet sera réalisé d'une façon plus efficace par des mesures vigoureuses pour l'expansion du commerce avec tous les pays que par des tentatives de le détourner d'une nation à une autre."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que tous les mots qui suivent l'expression "prospérité", dans l'amendement, soient retranchés et remplacés par les suivants:

"s'il n'existe d'abord des principes d'économie planifiée en vue d'assurer un niveau de vie de plus en plus élevé pour le peuple canadien, et, en second lieu, un volume croissant d'échanges internationaux que favoriseront des mesures vigoureuses pour développer et accroître le commerce avec tous les pays."

Le débat se poursuit;

Un message est reçu du Sénat pour informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° C-10, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait connaître que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale au bill suivant:

Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

Le débat reprend sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen, tendant à voter une Adresse à son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson et la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue.

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. O'Hurley, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la *Polymer Corporation Limited* pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 8

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 21 MAI 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Herridge, appuyé par M. Winch, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-11, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Regier, appuyé par M. Fisher, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-12, Loi accordant aux employés des jours de fête statutaires payés, ainsi qu'une rémunération supplémentaire pour le travail accompli lesdits jours, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen: Que l'Adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

"Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que le Canada ne peut atteindre un haut niveau d'emploi et de prospérité si le volume des échanges internationaux n'est élevé et sans cesse croissant, et que cet objet sera réalisé d'une façon plus efficace par des mesures vigoureuses pour l'expansion du commerce avec tous les pays que par des tentatives de le détourner d'une nation à une autre."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que tous les mots qui suivent l'expression "prospérité", dans l'amendement, soient retranchés et remplacés par les suivants:

"s'il n'existe d'abord des principes d'économie planifiée en vue d'assurer un niveau de vie de plus en plus élevé pour le peuple canadien, et, en second lieu, un volume croissant d'échanges internationaux que favoriseront des mesures vigoureuses pour développer et accroître le commerce avec tous les pays."

Le débat se poursuit et ledit débat est ajourné sur motion de M. Dorion.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport de la Commission royale d'enquête sur le cabotage (9 décembre 1957).

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur le nombre et le montant des prêts consentis aux Indiens au cours de l'année terminée le 31 mars 1958, selon l'article 69(6) de la Loi sur les Indiens, chapitre 149 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par Mme Fairclough,—Rapport indiquant le nombre et le montant des prêts consentis en vertu de l'article 69(1) de la Loi sur l'immigration pendant l'année terminée le 31 mars 1958, suivant l'article 69(6) de ladite loi, chapitre 325 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par Mme Fairclough,—Rapport indiquant les permis délivrés sous le régime de l'article 8 de la Loi sur l'immigration durant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (5) de l'article 8 de ladite loi, chapitre 325 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) du texte authentique de conventions et de recommandations adoptées à la quarantième session de la Conférence internationale du Travail tenue en juin 1957, ainsi que copie d'une lettre du sous-procureur général exposant la juridiction législative à l'égard de chacune:

Convention n° 106 concernant le repos hebdomadaire dans le commerce et les bureaux.

Recommandation n° 103 concernant le repos hebdomadaire dans le commerce et les bureaux.

Convention n° 107 concernant la protection et l'intégration des populations aborigènes et autres populations tribales et semi-tribales dans les pays indépendants.

Recommandation n° 104 concernant la protection et l'intégration des populations aborigènes et autres populations tribales et semi-tribales dans les pays indépendants.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 9

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 22 MAI 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Deux pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen: Que l'Adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

"Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que le Canada ne peut atteindre un haut niveau d'emploi et de prospérité si le volume des échanges internationaux n'est élevé et sans cesse croissant, et que cet objet sera réalisé d'une façon plus efficace par des mesures vigoureuses pour l'expansion du commerce avec tous les pays que par des tentatives de le détourner d'une nation à une autre."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que tous les mots qui suivent l'expression "prospérité", dans l'amendement, soient retranchés et remplacés par les suivants:

> "s'il n'existe d'abord des principes d'économie planifiée en vue d'assurer un niveau de vie de plus en plus élevé pour le peuple canadien, et, en second lieu, un volume croissant d'échanges internationaux que favoriseront des mesures vigoureuses pour développer et accroître le commerce avec tous les pays."

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère du Commerce pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 7 de la Loi concernant le ministère du Commerce, chapitre 78 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Churchill,—Rapport de la société de la Couronne *Northern Ontario Pipe Line* pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du secrétariat d'État du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 8 de la Loi sur le secrétariat d'État, chapitre 77 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année close le 31 décembre 1957, en conformité de l'article 40 de la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada (1955).

Par M. Hees,—Rapport (en français et en anglais) de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees,—Rapport (en français et en anglais) des vérificateurs au Parlement concernant les comptes du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et des *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* pour l'année close le 31 décembre 1957, conformément à l'article 40 de la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada (1955), et au paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), respectivement.

Par M. Hees,—Rapport (en français et en anglais) du Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 17 de la Loi sur la revision du capital des chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 311 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Pearkes, membre du conseil privé de la reine,—État concernant les pensions et gratifications versées au cours de l'année terminée le 31 mars 1958 sous le régime de la Loi sur les pensions des services de défense, et état concernant les opérations du Compte de pension des services permanents pour l'année

terminée le 31 mars 1958 et la situation financière dudit Compte au 31 mars 1958, conformément à l'article 65 de ladite loi, chapitre 63 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Pearkes,—État concernant les sommes reçues et déboursées dans le Fonds spécial affecté au remplacement du matériel pour l'année terminée le 31 mars 1958, selon l'article 11 (4) de la Loi sur la défense nationale, chapitre 184 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 10

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 23 MAI 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Fisher, appuyé par M. Regier, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-13, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des Communes, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Fisher, appuyé par M. Regier, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-14, Loi modifiant la Loi sur les compagnies (Rapports annuels), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Fisher, appuyé par M. Regier, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-15, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Votation aux bureaux provisoires), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Avant de passer à l'ordre du jour, si la Chambre veut bien me permettre un mot, je désire engager les honorables députés à se reporter à deux commentaires qui ont trait aux questions orales à propos d'affaires publiques. Beaucoup de questions sont d'une pertinence douteuse. Il y en a eu de cette catégorie ce matin. Pour la gouverne de la Chambre, je me reporte à la quatrième édition de Bourinot, page 314, où se trouve l'observation suivante à propos de cette pratique:

> Bien qu'on puisse demander au gouvernement ou au ministre des explications sur leurs intentions, leur opinion au sujet d'une question de politique ou de droit ne peut faire l'objet d'une demande de renseignement.

La distinction entre une intention et une opinion est peut-être assez subtile, mais c'est une distinction qui peut se faire et que les honorables députés doivent avoir à l'esprit lorsqu'ils posent des questions.

Je me reporte maintenant à la deuxième édition de Beauchesne, et aussi à la 16e édition de May, page 356. Voici le commentaire n° 339 de la 2e édition de Beauchesne, que reproduit la 4e et dernière édition au numéro 178:

> Les questions adressées aux ministres doivent se rattacher à des affaires publiques qui sont officiellement de leur ressort, à des délibérations au programme du Parlement ou à toute question d'administration relevant du ministre. Dans ces limites, on peut demander des explications au sujet des intentions du gouvernement et non pas une expression d'opinion sur les questions de programme administratif.

Je désire également me reporter à un article du Règlement. Je n'étais pas à la Chambre hier quand on a fait mention du gouverneur général. Je suis sûr que l'honorable député qui a fait cette allusion n'entendait pas manquer de respect envers le Gouverneur général mais ce qu'il a dit pourrait peut-être s'interpréter de cette façon. Pour la gouverne des honorables membres de la Chambre, je cite l'article 35 du Règlement:

> Nul député ne doit parler irrévérencieusement de Sa Majesté ou d'un autre membre de la famille royale ni de Son Excellence ou de la personne qui administre le gouvernement du Canada. Nul député ne doit se servir d'expressions offensantes pour l'une ou l'autre des deux Chambres ni pour un de leurs membres.

Qu'il me soit permis également de relever dans la seizième édition de May, page 457, une observation sur cette façon de faire:

> A moins que le débat ne se fasse sur une motion de fond, régulièrement libellée, on ne doit pas, au cours d'un débat, s'en prendre à la conduite du souverain, de l'héritier du trône, ou d'autres membres de la famille royale, du gouverneur général d'un Dominion, de l'Orateur, du président du comité des voies et moyens, des membres de l'une ou l'autre Chambre, ni de juges des cours supérieures . . .

Et le reste.

Vu que nous comptons parmi nous un grand nombre de nouveaux députés, j'ai cru bon de rappeler le Règlement et les us et coutumes de la Chambre de sorte qu'à l'avenir les honorables députés ne formulent des observations de ce genre qu'avec la dernière circonspection.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen: Que l'Adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

> A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:
>
> QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,
>
> Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

"Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que le Canada ne peut atteindre un haut niveau d'emploi et de prospérité si le volume des échanges internationaux n'est élevé et sans cesse croissant, et que cet objet sera réalisé d'une façon plus efficace par des mesures vigoureuses pour l'expansion du commerce avec tous les pays que par des tentatives de le détourner d'une nation à une autre."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que tous les mots qui suivent l'expression "prospérité", dans l'amendement, soient retranchés et remplacés par les suivants:

"s'il n'existe d'abord des principes d'économie planifiée en vue d'assurer un niveau de vie de plus en plus élevé pour le peuple canadien, et, en second lieu, un volume croissant d'échanges internationaux que favoriseront des mesures vigoureuses pour développer et accroître le commerce avec tous les pays."

Le débat se poursuit; à 5h. 45 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations, en conformité des dispositions du paragraphe (3) de l'article 38 du Règlement.

Ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Herridge,	Martin (Timmins),	Regier,
Fisher,	Howard,	Peters,	Winch—8.

CONTRE

Messieurs

Aiken,	Browne (Vancouver-Kingsway),	Dinsdale,	Hales,
Allard,	Bruchési,	Dorion,	Halpenny,
Allmark,	Brunsden,	Doucett,	Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Anderson,	Cadieu,	Drouin,	
Asselin,	Campeau,	Drysdale,	
Balcer,	Cardiff,	Dupuis,	Hamilton (Qu'Appelle),
Baldwin,	Cardin,	English,	
Barrington,	Caron,	Fairclough (Mme),	Hamilton (York-Ouest),
Baskin,	Carter,	Fairfield,	
Batten,	Chambers,	Fane,	Hanbidge,
Bell (Carleton),	Charlton,	Fleming (Eglinton),	Hardie,
Bell (Saint-Jean-Albert),	Chevrier,	Fleming (Okanagan-Revelstoke),	Harkness,
	Chown,		Hees,
Belzile,	Churchill,	Flynn,	Henderson,
Benidickson,	Clancy,	Fréchette,	Hicks,
Bigg,	Coates,	Fulton,	Horner (Acadia),
Bissonnette,	Comtois,	Garland,	Horner (Jasper-Edson),
Bourbonnais,	Cooper,	Gillet,	
Bourdages,	Courtemanche,	Godin,	Horner (The Battlefords),
Bourget,	Creaghan,	Gour,	
Brassard (Lapointe),	Crestohl,	Grafftey,	Johnson,
	Crouse,	Granger,	Jones,
Brooks,	Deschambault,	Green,	Jorgenson,
Broome,	Deschatelets,	Grills,	Keays,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Diefenbaker,	Gundlock,	Kennedy,
		Habel,	Kindt,

Knowles,
Korchinski,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Larue,
Latour,
Leduc,
Legere,
Lessard,
Létourneau,
Loiselle,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McIlraith,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
McWilliam,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Matthews,
Meunier,
Michaud,
Milligan,
Mitchell,
More,
Morrissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nesbitt,
Nixon,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Pearson,
Phillips,
Pickersgill,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robichaud,
Robinson,
Rogers,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Taylor,
Tremblay,
Tucker,
Valade,
Vivian,
Weichel,
Woolliams,
Wratten,
Yacula—194.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport de la Commission du district fédéral pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 20 de la Loi sur la Commission du district fédéral, chapitre 112 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission du service civil concernant les emplois exclus, en totalité ou en partie, de l'application de la Loi sur le service civil pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 60 de ladite loi, chapitre 48 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fulton, membre du conseil privé de la reine,—Rapport concernant l'application de la Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers durant l'année terminée le 31 mars 1958, selon l'article 41 (2) de ladite loi, chapitre 111 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire des ordonnances, chapitres 1 à 10, rendues par le commissaire en conseil des territoires du Nord-Ouest et approuvées le 21 janvier 1958, en conformité de l'article 15 de la Loi sur les territoires du Nord-Ouest, chapitre 331 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) d'Air Canada pour l'année close le 31 décembre 1957, conformément à l'article 28 de la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, chapitre 268 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees,—Rapport (en français et en anglais) des vérificateurs concernant les comptes d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 29 de la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, chapitre 268 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. O'Hurley, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Production de défense pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 34 de la Loi sur la production de défense, chapitre 62 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur les activités exercées sous le régime de la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail ainsi que sur les autres activités de la Division des relations industrielles du ministère du Travail, pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 68 de ladite loi, chapitre 152 des Statuts revisés du Canada (1952).

Premier rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérantes suivantes, déposées le 22 mai, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

La *Protective Association of Canada,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation en vue de relever la prestation maximum à payer et, dans certaines circonstances, d'étendre la période de prestation.—*M. Boivin.*

La *Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation et l'autorisant à augmenter son capital-actions.—*M. Morton.*

A six heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 26 MAI 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Broome, appuyé par M. Jung, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-16, Loi concernant les membres de conseils d'administration de compagnies (Qualités requises de ces administrateurs), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'avis de motion qui suit, émanant du Gouvernement, est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 21 du Règlement:

Que l'article 65 du Règlement soit modifié par l'adjonction des alinéas suivants au paragraphe (1):

m) les prévisions de dépenses (nombre de membres: 60; quorum: 20);
n) les affaires des anciens combattants (nombre de membres: 40; quorum: 15).—*Le premier ministre.*

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen: Que l'Adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre

Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

> "Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que le Canada ne peut atteindre un haut niveau d'emploi et de prospérité si le volume des échanges internationaux n'est élevé et sans cesse croissant, et que cet objet sera réalisé d'une façon plus efficace par des mesures vigoureuses pour l'expansion du commerce avec tous les pays que par des tentatives de le détourner d'une nation à une autre."

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 14 mai 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire de l'arrêté en conseil rendu en vertu de l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-161, approuvé le 29 janvier 1958: approuvant les budgets d'établissement de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* et de l'*Eldorado Aviation Limited* pour l'année expirant le 31 décembre 1958.

Par M. Churchill,—Rapport (en français et en anglais) de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Churchill,—Rapport (en français et en anglais) de la *Northern Transportation Company Limited* pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. MacLean (Queens), membre du conseil privé de la reine,—Copie de l'arrêté en conseil adopté en vertu de l'article 4 de la Loi sur les pêches maritimes, chapitre 61 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-386, approuvé le 18 mars 1958: autorisant le mode d'affectation des primes de pêche à verser sous le régime de ladite loi pendant l'année expirant le 31 mars 1958.

Par M. MacLean (Queens),—Exposé concernant la manière dont les primes de pêche autorisées sous le régime de la Loi sur les pêches maritimes ont été versées pendant l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 4 de ladite loi, chapitre 61 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des instruments diplomatiques suivants:

Convention entre le Canada et le Pakistan relative à la priorité des demandes de brevets d'invention, signée à Karachi le 15 janvier 1958, en vigueur le 16 avril 1958.

Accord commercial entre le Canada et la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, signé à Salisbury le 6 février 1958, en vigueur le 7 février 1958.

Échange de notes entre le Canada et le Portugal concernant les visas de non-immigrants pour les voyages entre les deux pays, signées à Lisbonne le 24 janvier 1958, en vigueur le 15 février 1958.

Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Confédération suisse concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, signé à Ottawa et en vigueur le 6 mars 1958.

Accord financier entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Inde, signé à Ottawa le 20 février 1958, en vigueur le 20 février 1958.

Convention relative à la création d'une Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, acceptée par le Canada le 15 octobre 1948, en vigueur le 17 mars 1958.

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique au sujet du "Buffalo and Fort Erie Peace Bridge", signées à Washington les 3 et 11 avril 1958.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 12

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 27 MAI 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen: Que l'Adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

"Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que le Canada ne peut atteindre un haut niveau d'emploi et de prospérité si le volume des échanges internationaux n'est élevé et sans cesse croissant, et que cet objet sera réalisé d'une façon plus efficace par des mesures vigoureuses pour l'expansion du commerce avec tous les pays que par des tentatives de le détourner d'une nation à une autre."

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du rapport intitulé "Immobilisations privées et publiques au Canada: perspectives pour 1958".

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Copie de l'arrêté en conseil rendu aux termes de l'article 19 de la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-6/709, approuvé le 22 mai 1958: retirant de l'administration des chemins de fer Nationaux du Canada deux parcelles de terrain appartenant aux chemins de fer de l'État et situées dans le village de Debert (N.-É.), et, en conformité de l'article 35 de la Loi sur les travaux publics, transférant la gestion desdits terrains du ministre des Transports au ministre de la Défense nationale.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Premier rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérantes suivantes ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

La *Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation et l'autorisant à augmenter son capital-actions.

La *Protective Association of Canada,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation en vue de relever la prestation maximum à payer et, dans certaines circonstances, d'étendre la période de prestation.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 13

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 28 MAI 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen: Que l'Adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

"Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que le Canada ne peut atteindre un haut niveau d'emploi et de prospérité si le volume des échanges internationaux n'est élevé et sans cesse croissant, et que cet objet sera réalisé d'une façon plus efficace par des mesures vigoureuses pour l'expansion du commerce avec tous les pays que par des tentatives de le détourner d'une nation à une autre."

Le débat se poursuit; à 5h. 30 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations, en conformité des dispositions du paragraphe (4) de l'article 38 du Règlement.

57074-7—5½

Ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Boivin,
Boulanger,
Bourget
Bourque,
Brassard (Lapointe),
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Godin,
Gour,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Lessard,
Loiselle,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Mitchell,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Racine,
Ratelle,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Winch—52.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nesbitt,
Nielsen,

Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Phillips,
Pigeon,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rowe,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Walker,
Webster,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten,
Yacula—181.

Le débat se poursuit sur la motion principale et ledit débat est interrompu à six heures.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 14

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 29 MAI 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Deux cent quatre-vingt-six pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. Harkness, appuyé par M. Nowlan, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-17, Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur le prêt agricole canadien en vue de porter de $4,000,000 à $6,000,000 le capital autorisé de la Commission du prêt agricole canadien.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Lafrenière, appuyé par M. Nielsen: Que l'Adresse, dont suit le texte, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a prononcé devant les deux Chambres du Parlement.

Le débat se poursuit;

M. Herridge, appuyé par M. Argue, propose l'amendement qui suit: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

"Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que, de l'avis de cette Chambre, on devrait étudier l'opportunité de présenter, au cours de la session actuelle, une législation tendant à alléger le très lourd fardeau financier que les municipalités de ce pays supportent actuellement."

Un débat s'élève et se poursuit;

A 9h. 30 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 38 du Règlement.

Ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Bourque,
Brassard (Lapointe),
Caron,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Deschatelets,
Dumas,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Gour,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Michaud,
Mitchell,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Tucker,
Winch—37.

CONTRE

Messieurs

Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-John-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bourbonnais,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,

Forbes,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Larue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Martel,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nesbitt,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Phillips,
Pigeon,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Stanton,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten,
Yacula—167.

La motion principale, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Argue,
Asselin,
Badanai,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Batten,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bourbonnais,
Bourque,
Brassard (Chicoutimi),
Brassard (Lapointe),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vacouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Carter,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Courtemanche,
Creaghan,
Crestohl,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
Dumas,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fisher,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Forgie,
Fréchette,
Fulton,
Garland,
Gour,
Grafftey,
Granger,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Habel,
Hales,
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,

Harkness,
Hees,
Henderson,
Herridge,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Houck,
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Larue,
Latour,
Leduc,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIlraith,
McIntosh,
McLennan,
McMillan,
McPhillips,
McQuillan,
Martel,
Martin (Essex-Est),
Matthews,
Michaud,
Milligan,
Mitchell,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nesbitt,
Nielsen,
Nixon,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Pearson,
Peters,
Phillips,
Pickersgill,
Pigeon,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Richard (Ottawa-Est),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Stanton,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Tucker,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten,
Yacula—196.

CONTRE—Aucun.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, il est ordonné que ladite Adresse soit grossoyée et présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Mission commerciale canadienne au Royaume-Uni (21 novembre-18 décembre 1957).

Par M. Comtois, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) concernant l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 10 de ladite loi, chapitre 95 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur l'application de la Loi sur les allocations de retraite des députés pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 18 de ladite loi, chapitre 329 des Statuts revisés du Canada (1952).

A 10h. 10 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

57074-7—6½

N° 15

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 30 MAI 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Howard, appuyé par M. Fisher, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-18, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Dépenses d'élection), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose,—Que l'article 65 du Règlement soit modifié par l'adjonction des alinéas suivants au paragraphe (1):

m) les prévisions de dépenses (nombre de membres: 60; quorum: 20);

n) les affaires des anciens combattants (nombre de membres: 40; quorum: 15).

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

L'ordre portant le numéro 8 est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-3, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale);

M. Winch, appuyé par M. Herridge, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire des ordonnances, chapitres 1 à 27, rendues par le commissaire en conseil du territoire du Yukon et approuvées le 5 mai 1958, suivant l'article 20 de la Loi sur le Yukon, chapitre 53 des Statuts du Canada (1952-1953).

Par M. Hamilton (Qu'Appelle),—Liste des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avances de graines de semence, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, effectuées durant la période allant du 1er octobre 1957 au 5 mai 1958, conformément à l'article 2 de la Loi concernant certaines créances de la Couronne, chapitre 51 des Statuts du Canada (1926-1927).

Par M. Hamilton (Qu'Appelle),—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux pour l'année terminée le 31 décembre 1957, suivant l'article 11 de ladite loi, chapitre 47 des Statuts du Canada (1955).

Deuxième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe 7 de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants en vue de lois de divorce, présentées le 29 mai par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Frederick Wilson Abbott, de Buchans (Terre-Neuve), époux de Myrtle Morgan Abbott.

Harold Frederick Allan, de Verdun (P.Q.), époux de Lorraine Marguerite Masse Allan.

Alice Elizabeth Edden Aumais, épouse de Miles Wesley Aumais, de Montréal (P.Q.).

Frances Eileen Fisher Baker, épouse de Howard Matthew Atherton Baker, de Westmount (P.Q.).

Lucille Perrin Ballard, épouse de Tancrède *alias* Thom. Ballard, de Montréal (P.Q.).

Barbara Janet Dillane Barr, épouse de Joseph Stanley Barr, de Lachine (P.Q.).

Kathleen Margaret Coffin Barré, épouse de Paul Barré, de Montréal (P.Q.).

Edith Ann, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie, épouse de James Robert Beattie, de St-Jovite (P.Q.).

Margaret Eileen McKenzie Beauchemin, épouse de Georges Beauchemin, de Montréal (P.Q.).

Bruno Bédard, de Montréal (P.Q.), époux de Rose Anna Quesnel Bédard.

Rita-Jeanne Benoît, épouse de Laurier-Louis Benoît, de St-Paul (P.Q.).

Cecily Anne Maud Carter Bernard, épouse de Peter Wilfred Joseph Daniel Bernard, de Montréal (P.Q.).

Mac (Manny) Bernard, de Montréal (P.Q.), époux de Margie Bertha Dyson Bernard.

Mary Stepko Berryman, épouse de James Isaac Berryman, de Montréal (P.Q.).

Albert Reginald Bissonnette, de Verdun (P.Q.), époux de Muriel Gibson Dargavel Bissonnette.

Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth, épouse de Frank George Bloodsworth, de Montréal (P.Q.).

Joseph-Anthime-Roland Bock, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Berthe-Jeannette Francœur Bock.

Helen Paperno Bogatin, épouse de Benjamin Bogatin, d'Outremont (P.Q.).

Constance L. Crawford Booth, épouse de Cecil Stanley Booth, de Montréal (P.Q.).

Helena Madeline Latendresse Bowles, épouse de William Joseph Bowles, de Montréal (P.Q.).

Anita Duguay Brais, épouse de Roma Brais, de Montréal (P.Q.).

George Brais, de Montréal (P.Q.), époux de Elizabeth Lihozsky Brais.

Waldo John Brayton, de Montréal (P.Q.), époux de Alice Martha Waller Brayton.

Margaret St. Aubin Brennan, épouse de Lawrence Joseph Brennan, de Montréal (P.Q.).

Edith Rosen Browman, épouse de Irving Browman, de Montréal (P.Q.).

Ginette Cameron Brown, épouse de Edward Brown, de Montréal (P.Q.).

John Spence Brown, de Otterburn Park (P.Q.), époux de Mary Madeline Jean Anderson Brown.

Margaret Stirling Izett Brown, épouse de Laurence Brown, de Montréal (P.Q.).

Barbara May Ramsay Bryant, épouse de Ernest Lloyd Gerald Bryant, de Verdun (P.Q.).

Paulette Priscilla Benning Buchanan, épouse de James Michael Buchanan, de Montréal (P.Q.).

Herbert Budd, fils, de Montréal (P.Q.), époux de Hazel Edna Robinson Budd.

Rhoda Carin Burack, épouse de Hyman Burack, de Montréal (P.Q.).

Gerald Edward Burnham, de Magog (P.Q.), époux de Claire Clauge Rousseau Burnham.

Kathleen Mitchell Cabana, épouse de Guy Cabana, de Montréal (P.Q.).

Myrto-Mona-Diane Chevrette Cadieux, épouse de Joseph-Horace-Marcel Cadieux, de Montréal (P.Q.).

Davina Betsy Snow Campbell, épouse de Robert Francis Campbell, de Verdun (P.Q.).

Dorte Glahn Carnie, épouse de James Carnie, de Montréal (P.Q.).

Ottilia Stegeliz Carpentieri, épouse de Vincent Carpentieri, de Montréal (P.Q.).

Earl Bruce Carswell, d'Otterburn Heights (P.Q.), époux de Sheila Geraldine Frances Enright Carswell.

Ruth Marsha Yanover Caunter, épouse de Peter Michael Caunter, de Montréal (P.Q.).

Doris Cahill Chabot, épouse de Edward Chabot, de Belœil (P.Q.).

Fernande Leduc Clarke, épouse de Leslie Stewart Clarke, de Montréal (P.Q.).

Margaret Griffin Clarke, épouse de Micheal Clarke, de Montréal (P.Q.).

Richard Cloutier, de Montréal (P.Q.), époux de Pauline McCray Cloutier.

Benita Gertrude Kozlov Cohen, épouse de Irwin Cyril Cohen, de Montréal (P.Q.).

Vera Hamburg Colson, épouse de Kenneth Colson, de Montréal (P.Q.).

Charles Coorsh, d'Outremont (P.Q., époux de Joyce Mildred Decker Coorsh.

Norma Elizabeth Gammie Costigan, épouse de William Henry Costigan, de Beaconsfield (P.Q.).

Jeanette Josephine Cools Cox, épouse de Colin Seymour Cox, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Natasha Harpf-Crayter, épouse de Nikita Crayter, de Montréal (P.Q.).

Abie Cubitz, de Montréal (P.Q.), époux de Celia Smith Cubitz.

Catherine Regina Hearn Cullen, épouse de Michael Augustine Cullen, de Montréal (P.Q.).

Francine Major Daigneault, épouse de Marcel Daigneault, de Montréal (P.Q.).

Claire Aubin Daunais, épouse de Alfred Daunais, de Montréal (P.Q.).

Anne Rottermund David, épouse de Walter Vladimir David, de Montréal (P.Q.).

Mary Isabella Cross Davidson, épouse de Frank Elmer Davidson, d'Ulverton (P.Q.).

Ethel Fisk Gwynne Davies, épouse de Noel Gwynne Davies, de Montréal, (P.Q.).

Florence Mildred Matthews Dawe, épouse de Douglas James Dawe, de Long Pond, Manuels Terre-Neuve.

Robena Sarah Florence Worrell Day, épouse de Warren Duncan Day, de Montréal (P.Q.).

Irène Rondeau Desbiens, épouse de Gérard Desbiens, de Montréal (P.Q.).

Maria Giuseppa Di Nunno, épouse de Michael Di Nunno, de Montréal (P.Q.).

Lucille Esther Hudson Donnelly, épouse de James Henry Donnelly, de Montréal (P.Q.).

Nina Olga Titow Dorion, épouse de Brian Michael Daniel Dorion, de Montréal (P.Q.).

Gaynor Jenkins Douglas, épouse de Glenn Alexander Douglas, de Montréal (P.Q.).

Mary Margaret Young Doulton, épouse de Charles William Doulton, de Montréal (P.Q.).

Roland Doutre, de Montréal (P.Q.), époux de Kathleen Major Doutre.

Fritz Drechsler, de Montréal (P.Q.), époux de Halina Cecilia Zuckermann Drechsler.

Jean-Louis Ducharme, de St-Hyacinthe (P.Q.), époux de Marguerite Perreault Ducharme.

Odette Lemay Dussault, épouse de Marcel Dussault, de Montréal (P.Q.).

Marie-Louise Plourde Auld Emard, épouse de Alfred Emard, de Montréal (P.Q.)

Ethel Roe Emond, épouse de Joseph-Hyacinthe-Jacques Emond, de Montréal (P.Q.).

Jeannette Jaslow Feifer, épouse de Harry Feifer, de Montréal (P.Q.).

Yolande Charron-Fiorucci, épouse de Vittorio Fiorucci, de Montréal (P.Q.).

Katie Miller Fisch, épouse de Abraham Fisch, de Montréal (P.Q.).

Naomi Ruth Wolfson Fischel, épouse de Gordon Robert Fischel, de Montréal (P.Q.).

Rita Firestone Flax, épouse de Julius Flax, de Montréal (P.Q.).

Joyce Sherman Fogel, épouse de Allan Fogel, de Montréal (P.Q.).

Herbert Everett Follette, de Montréal (P.Q.), époux de Gwendolyn Carmelita Adele Phillips Follette.

Joseph-Wilfrid-René Fortier, de Montréal-Est (P.Q.), époux de Marie-Fleurette-Blanche Laperle Fortier.

Bernard Fourcade, de Montréal (P.Q.), époux de Thérèse Ouellet Fourcade.

Verne Alfred Freeman, Dorval (P.Q.), époux de Aurette Doris Cross Freeman.

Janine Lafontaine Frost, épouse de Joseph Frost, de Montréal (P.Q.).

Anne-Marie-Mathilde-Vautelet Gagnier, épouse de John Robert Gagnier, de Montréal (P.Q.).

Donald Malcolm Gangin, de Verdun (P.Q.), époux de Marjorie Kennedy Alexander Gangin.

Jacqueline Shirley Mary Parnell Gardner, épouse de William Edward Gardner, de Dorval (P.Q.).

Marie Adrienne Maryse Dagenais Garlick, épouse de Alan Winfield Garlick, de St-Jovite (P.Q.).

Thérèse Beaudoin Girard, épouse de Joseph Octave Siméon Girard, de Chicoutimi (P.Q.).

Samuel Jack Goldberg, de Montréal (P.Q.), époux de Lila Sendel Goldberg.

Ruth Ellen McMullen Gosnell, épouse de Lawrence McCallum Gosnell, de Montréal (P.Q.).

Joseph Victor Cyril Goyer, de Montréal (P.Q.), époux de Marcia Bradley Goyer.

Alice Latou Tubbs Wood Green, épouse de Harold Vaughan Green, de Montréal (P.Q.),

Kennedy Herbert Gregory, de Montréal (P.Q.), époux de Eleanor Josephine Meyer Gregory.

Mary Jacqueline McGibbon Grove, épouse de Francis Longton Bennetts Grove, de Valois (P.Q.).

Joseph-Adrien-Octave Guillotte, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Jeanne-Thérèse Laurier Guillotte.

Jeannette Hatsedakis Haeck, épouse de Léopold Haeck, de Montréal (P.Q.).

Eva (Chava) Shtull Hager, épouse de Adolphe Hager, de Montréal (P.Q.).

Henry Joseph Haggett, de Saint-Jean (Terre-Neuve), époux de Mary Mathilda Crews Haggett.

Barbara Lynch Harding, épouse de Euclide Harding, de Lachute (P.Q.).

Johanna Hendrika Jilderda Haring, épouse de Albertus Gerardus Jacobus Haring, de Montréal (P.Q.).

Stella Rachel Cater Harris, épouse de Thomas Kimm Harris, de Montréal (P.Q.).

Freda Bernadette Godin Headland, épouse de Lloyd Alfred Headland, de Montréal (P.Q.).

Estelle Leblanc Hébert, épouse de Roland Hébert, de Montréal (P.Q.).

Georges-Albert Hétu, de Montréal (P.Q.), époux de Claire Milot Hétu.

William Gordon Heughan, de Montréal (P.Q.), époux de Helen Dorothy Eastman Heughan.

Jessie Davis Hill épouse de Kenneth Hill, de Verdun (P.Q.).

Martha Ratelle-Holtken, épouse de Charles Kurt Holtken, de Montréal (P.Q.).

Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson, épouse de Jack Hopkinson, de Verdun (P.Q.).

Anastasia (Ann) Gorshko Hruby, épouse de Peter Hruby, de Montréal (P.Q.).

Adrienne Ménard-Huot, épouse de Rolland Huot, de Boucherville (P.Q.).

Georgene Hylands Harbour, épouse de Joseph André Laurent Harbour, de Ville Jacques-Cartier (P.Q.).

Giulietta Marcogliese Iacurto, épouse de Franco Iacurto, de Quebec (P.Q.).

Hazel Margaret White Jackson, épouse de Robert Mehliss Jackson, de Verdun (P.Q.).

Olive Margaret Lester James, épouse de Neilson A. James, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

Mary Rebecca Lafontaine Johnson, épouse de Ronald Herbert Johnson, de Montréal (P.Q.).

Frank Joo, de Montréal (P.Q.), époux de Elizabeth Eismailewa Joo.

Catherine Farrelly Joseph, épouse de Joe Leslie Joseph, de Montréal (P.Q.).

Viola Bleier Josephovits, épouse de Samuel Josephovits, de Montréal (P.Q.).

Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp, épouse de Leonard Jupp, de Trois-Rivières (P.Q.).

Dawn Yvonne Tonkin Kadas, épouse de Charles James Kadas, de Rosemont (P.Q.).

Hanna Tiegs-Kallus, épouse d'Eugène Kallus, de Montréal (P.Q.).

Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski, épouse de Jerzi Kaniewski, de Montréal (P.Q.).

Robert Herman Kashower, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Irene McLaren Kashower.

Valija Zvirgzds Zazaks, épouse de Ivars Zazaks, de Montréal (P.Q.).

Kaljo Klasman, de Montréal (P.Q.), époux de Edit-Ksenia Kirsipuu Klasman.

Julia Switnicki Kobel, épouse de Bohdan Kobel, de Ville-Emard (P.Q.).

Lidija Plesums Koppel, épouse de Ewald Koppel, de Roxboro (P.Q.).

Elie Kourie de Montréal (P.Q.), époux de Mary Zaine Kouri.

Henry Krupa de Montréal (P.Q.), époux de Mary T. (Frances) Kuchta Krupa.

Nikolaj Kurdiaszow, de Montréal (P.Q.), époux de Fotini Gerontakou Kurdiaszow.

Alfreda Rose Celina Gigot Kyriazis, épouse de Jean Kyriazis, de Montréal (P.Q.).

Ivy Elizabeth Shaw Labbée, épouse de Léo Labbée, de Ville LaSalle (P.Q.).

Audrey Bruce Laborgne, épouse de Charles Laborgne, de Caughnawaga (P.Q.).

Marcelle Gagnon Lachance, épouse de Gérard Lachance, de Montréal (P.Q.).

Ferenc Tamas Kalman Laczko, de Montréal (P.Q.), époux de Ilona Margit Pakot Laczko.

Beryl Elizabeth Scrase Laliberté, épouse de Albert Laliberté, de St-Vincent de Paul (P.Q.).

Joseph Wolfe Lapalme, de Montréal (P.Q.), époux de Anna Ida Briard Lapalme.

Marie-Gordelia-Marie-Ange Pigeon Gaboriau *dit* Lapalme, épouse de Joseph Arthur Marcel Ernest Gaboriau *dit* Lapalme, de Montréal (P.Q.).

Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre, épouse de James Richardson Lapierre, de Montréal (P.Q.).

Joyce Florence Taylor Larman, épouse de Ronald Ernest Larman, de Montréal (P.Q.).

Beatrice Madeleine Schmid Layton, épouse de Philip England Layton, de Montréal (P.Q.).

Yolande Robert Lebel, épouse de Léo Lebel, de Montréal (P.Q.).

Francine Josephine Ghislaine Boisdenghien Lebrun, épouse de Félicien-Auguste Lebrun, de Montréal (P.Q.).

Louise Auger Lecavalier, épouse de Conrad Lecavalier, de Montréal (P.Q.).

Joyce Ann Breaker Lee, épouse de Earle William Lee, de Verdun (P.Q.).

Maria Eva Dorothé Déziel Lefebvre, épouse de Lionel James Lefebvre, de Verdun (P.Q.).

Claude Leonard, de Montréal (P.Q.), époux de Helen Ginsberg Leonard.

Roméo Lescarbeau, de Montréal (P.Q.), époux de Lucille Sasseville Lescarbeau.

Sydney Lesser, de Montréal (P.Q.), époux de Elsie Margaret Nolan Lesser.

Gordon Edwin Limbrick, de Montréal (P.Q.), époux de Joan Doris Potter Limbrick.

Lydia Feodorovna Ovchinnikova Lipsman, épouse de Jean George Lipsman de Montréal (P.Q.).

Barbara Golebiowski Lorens, épouse de Eugene Lorens, de Montréal (P.Q.).

Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie, épouse de Edward Roger Lortie, de Montréal (P.Q.).

John Luczko, de Montréal (P.Q.), époux de Agnes Orkish Luczko.

Micheline Laurette Germaine Beauvais Mandanici, épouse de Giovanni *alias* Johnny Mandanici, de Montréal (P.Q.).

Eric Dunstan Martin, d'Outremont (P.Q.), époux de Sheila Anne Currie Martin.

Jean Audrey Vickers Mastro, épouse de Joseph Adam Mastro, de Montréal (P.Q.).

Thomas Mastropaolo, de Montréal (P.Q.), époux de Parise Berger Mastropaolo.

Margaret Irene Dawe Mays, épouse de Harvie Harry Mays, de Montréal (P.Q.).

Evelyn Mills Miles, épouse de Herbert Richard Webb Miles, de Montréal (P.Q.).

William Leonard Mugford, de Verdun (P.Q.), époux de Elivia Ialenti Mugford.

Lois Genevieve Good Mulcahy, épouse de Peter George Mulcahy, de Verdun (P.Q.).

Evelyn Grace Blakely Mullins, épouse de Robert James Mullins, de Montréal (P.Q.).

Ann Westwater Murphy, épouse de Ian Deighton Murphy, de Rosemere (P.Q.).

Ralph Murrin, de Montréal (P.Q.), époux de Elizabeth Clarke Murrin.

John Ronald MacCuaig, de Ste-Rose (P.Q.), époux de Barbara Ann Allan MacCuaig.

Elizabeth Christina Law MacNab, épouse de Peter MacNab, de Montréal (P.Q.).

Pamela Ellen Wishhusen McLeod, épouse de Percy Peerce McLeod, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Geraldine Avonne Dixon McNaughton, épouse de Malcolm Kenneth McNaughton, de Dorval (P.Q.).

Emery G. Nemeth, de Verdun (P.Q.) époux de Margaret Sandecka Nemeth.

Joy Diedre Shelley New, épouse de Daniel New, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Wilfred David Oliver, de Verdun (P.Q.), époux de Alberta Allison Stamper Oliver.

Angelina Di Battista Overland, épouse de Albert Overland, de Montréal (P.Q.).

Barbara Eisenstein Packer, épouse de Jerry Packer, de Montréal (P.Q.).

Paul-Émile Papineau, de Montréal (P.Q.), époux de Elzire Angers Papineau.

Roland Paquin, de Malartic (P.Q.), époux de Rita Vadeboncœur Paquin.

James Ross MacLaren Paul, de Montréal (P.Q.), époux de Jean Joyce Singer Paul.

Margaret Welsh Clark Gray Perego, épouse de Harold Anthony Perego, de Montréal (P.Q.).

Lilian May Seymour Perez, épouse de Sydney Douglas Perez, de Montréal (P.Q.).

André Petit, de Montréal (P.Q.), époux de Monique-Claudette Halary Petit.

Jean Philippon, de Montréal (P.Q.), époux de Lilianne Borduas Philippon.

Florence Lillian Henderson Pinkney, épouse de Frank Oliver Pinkney, de Montréal (P.Q.).

Eileen Rose Brown Porteous, épouse de George Joseph Porteous, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Paul-Henri Poulin, de Beauceville-Ouest (P.Q.), époux de Céline Lachance Poulin.

Sydney Arthur Powell, de Greenfield Park (P.Q.), époux de Eileen Lillian Small Powell.

Andrée Massue Prévost, épouse de Clément Prévost, de Montréal (P.Q.).

Mary Florence McLelland Pringle, épouse de Ronald Malcolm Pringle, de Montréal (P.Q.).

Claude Hector Proulx, d'Aylmer (P.Q.), époux de Leanore Lillian Foote Proulx.

Francis Allan Quinn, de Montréal (P.Q.), époux de Liliane Simard Quinn.

Margaret Eleanor Williams Radmore, épouse de Robert Charles Stewart Radmore, de Hull-Sud (P.Q.).

Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner, épouse de Samuel Gerald Rudner, de Montréal (P.Q.).

Clarence Joseph Reilly, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Ethel Gertrude Sloan Reilly.

Rosalie Jakes Reisinger, épouse de Eric Reisinger, de Lachine (P.Q.).

Paul Rewoski, de Montréal (P.Q.), époux de Shirley Elsie Winifred Sheppard Rewoski.

Joseph-Lucien-Roland Richer, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Esther-Thérèse Lauzon Richer.

Theophile Casimir Rodzvicia, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Jeannette Rolande Mongrain Rodzvicia.

Margit Szilagyi Rojzskies, épouse de Chaim Rojzskies, de Montréal (P.Q.).

Beverly Joan Smithson Rook, épouse de John William Rook, de Montréal (P.Q.).

Eleanor Wanda Leshynska Ross, épouse de George Duncan Ross, de Montréal (P.Q.).

Rosanne Dolimont Ruelokke, épouse de Robert Matthew Ruelokke, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

Merita Helen Gertrude Alarie Russell, épouse de Arnold Henry Russell, de Verdun (P.Q.).

Muriel Ethel Serchuk Rutenberg, épouse de Leo Rutenberg, de Montréal (P.Q.).

Marie Juliette Pauline Josette Beaudoin Said, épouse de Marcel Michel Said, de Montréal (P.Q.).

Christine Biggs Sanderson, épouse de George Sanderson, d'Otterburn Park (P.Q.).

Judith Margaret Bianchi Sartori, épouse de Vittorio Sartori, de Montréal (P.Q.).

Johann Schneider, de St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.), époux de Rita Martha Maier Schneider.

Freda Levine Schubert, épouse de Leon Schubert, de Montréal (P.Q.).

Beatrice Bellamy Drysdale Scott, épouse de John Lancely Scott, de Montréal (P.Q.).

Evelyn Zigayer Sedawey, épouse de Fred Elias Sedawey, de Montréal (P.Q.).

Betty Taylor Sharpe, épouse de William George Sharpe, de Montréal (P.Q.).

Robert Maurice Sherwood, de Westmount (P.Q.), époux de Madeleine Louise Helene Thornton Sherwood.

Joan Collie Showler, épouse de David Owen William Showler, de Montréal (P.Q.).

Norman Silver, de Montréal (P.Q.), époux de Jenevieve Evelyn Besaw Silver, *alias* Jan Mohr Kiernan.

Gilda Rosen Silverman, épouse de Abraham Silverman, de Montréal (P.Q.).

Francisca Catharina Sanders Simard, épouse de Arthur Paul Joseph Simard, de Montréal (P.Q.).

Olive-Jane Piper Sinclair, épouse de Allan Colville Sinclair, de Montréal (P.Q.).

Anne Nadigel Singer, épouse de Louis Singer, de Montréal (P.Q.).

Andrzej Skarzynski, de Montréal (P.Q.), époux de Alda Misani Skarzynski.

Gweneth Vera Payne Smith, épouse de Philip John Smith, de Montréal (P.Q.).

Robert Smith, de Grand Bank (Terre-Neuve), époux de Sarah Mayo Smith.

Ruth Gruber Sosnowsky, épouse de Harry Hilel Sosnowsky, de Montréal (P.Q.).

Geraldine Marilyn Woods Spencer, épouse de Richard Thomas Spencer, de Baie Comeau (P.Q.).

Jack Spinner, de Montréal (P.Q.). époux de Shirley Titleman Spinner.

Clarence Sproule, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Sophie Bolenski Sproule.

Patrick Charles Stanford, de Montréal (P.Q.), époux de Rona Geddes Stott Stanford.

Virginia Marshall Staniforth, épouse de Charles Mosher Curll Staniforth, de Montréal (P.Q.).

Anita Fisher-Staub, épouse de Alberto Staub, de Montréal (P.Q.).

Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvold, épouse de Per Stenstadvold, de Montréal (P.Q.).

Maurice Gardner Swaine, de Springfield Park (P.Q.). époux de Helen Campbell Dick Swaine.

Eszter Jeszenszky Tahy, épouse de Emeric Tahy, de Montréal (P.Q.).

Bryan Mills Taylor, de Montréal (P.Q.), époux de Molly de Zylva Taylor.

Anne McCluskey Templeton, épouse de James Donaldson Templeton, de Montréal (P.Q.).

William Arthur Terry, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Helen Breddy Terry.

Marie Aurore Cécile Gauthier Thomson, épouse de Arthur Corey Thomson, de Montréal (P.Q.).

Josephine Gertrude Rice Thornhill, épouse de Theophilus Thornhill, de Montréal (P.Q.).

Doris Williams Timmins, épouse de John Timmins, de Montréal (P.Q.).

Marjorie June Gabrielson Trainor, épouse de Arthur William Trainor, de Montréal (P.Q.).

Dorothy June Pearce Tribble, épouse de Alfred Henry Elford Tribble, de Lennoxville (P.Q.).

Maurice Turcotte, de Montréal (P.Q.), époux de Thérèse Giroux Turcotte.

John Charles Underhill, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Eustace Warren Underhill.

Joseph Urban, d'Outremont (P.Q.), époux de Janina Wodsinska Urban.

Patricia Wirth Usher, épouse de Robert Howard Usher, de Montréal (P.Q.).

Marie-Éva Désorcy Valiquette, épouse de Joseph-André-Léopold Valiquette de Montréal (P.Q.).

Nicholas Vogel, de Montréal (P.Q.), époux de Mira Goddard Vogel.

Sydney Clarence Walker, de Montréal (P.Q.), époux de Violet Margaret Sherriff Walker.

Max Warhaft, de Montréal (P.Q.), époux de Sophie Schwartz Warhaft.

Margaret Jeanette Young Warmington, épouse de William Henry Warmington, de Montréal (P.Q.).

Annie Allish Watson, épouse de Richard Charles William Watson, de Montréal (P.Q.).

Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger, épouse de Maximilian Wechselberger, de Longueuil (P.Q.).

Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, *alias* Esther Weiskopf, épouse de Sonyi (John Jonny) Weiskopf, *alias* David Shloime Stern, de Montréal (P.Q.).

Norman Weisman, de Montréal (P.Q.), époux de Audrey Phyllis Angella Blom Weisman.

Irene Georgina Descyca White, épouse de David Charles White, de Verdun (P.Q.).

Joseph Wing, de Montréal (P.Q.), époux de Audrey Beacon Wing.

Lisbet Schlosser Wisternitz, épouse de Otto Wisternitz, de Montréal (P.Q.).

Viola Mary White Witt, épouse de Stanley Robert Witt, de Westmount (P.Q.).

Hedwig Papp Witwizki, épouse de Wladimir Witwitzki, de Montréal (P.Q.).

Stefania Sobol Wojtowicz, épouse de Wlodzimierz Wojtowicz, de Côte St-Luc (P.Q.).

Ingeborg Alves-Probst Wright, épouse de John Merton Wright, de Montréal (P.Q.).

Marie Marguerite Amelia Genier Wright, épouse de Charles Hector Wilson Wright, de Montréal (P.Q.).

Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman, épouse de James Anderson Yeaman, de Lachine (P.Q.).

Jewel Evelyn Bockus Yeo, épouse de Harold Reginald Yeo, de Montréal (P.Q.).

Solomon Seymour Yetman, de Humbermouth (Terre-Neuve), époux de Lovelett Vera Bride Swyers Yetman.

Anne Gold Zidile, épouse de Max Zidile, de Montréal (P.Q.).

Otto Zilkalns, de Montréal (P.Q.), époux de Elga Berzins Zilkalns.

Bruno Giovanni Albertini, de Montréal (P.Q.), époux de Clara Camilla Champion Albertini.

Joseph Fernand Roger Boucher, de Ville LaSalle (P.Q.), époux de Lilian Forsyth Boucher.

Patricia Alleyn Burstall Corrigan, épouse de John Stuart Corrigan, de Ste-Foy (P.Q.).

Joseph-François-Gabriel-René Denis, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Thérèse-Gisèle Allard Denis.

Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, épouse de Rudolf Elstermann *alias* Von Elstermann, de Ste-Agathe (P.Q.).

Mariette Pesant Forget, épouse de Gilles Forget, de Montréal (P.Q.).

Évangeline Vaughan Fortin, épouse de Léonard Fortin, de Shawinigan Falls (P.Q.).

Giuseppe Fusari, de Montréal (P.Q.), époux de Nicoletta Massone Fusari.

Beatrice Claire Carmichael Glas, épouse de James Joseph Glas, de Lachine (P.Q.).

Dorothy Mary Shrimpton Legault, épouse de Joseph Arthur Urgel Roland Fernand Legault, de Montréal (P.Q.).

Holger Madsen, d'Austin (P.Q.), époux de Mary Butters Madsen.

Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher, épouse de Joseph-Eugène-Arthur Maher, de Montréal (P.Q.).

Jean-Adolphe-Abel Mathys, de Montréal (P.Q.), époux de Camille-Lambertine-Florence-Hubertine-Armande Dechamps Mathys.

Joseph Léo Nolet, de Montréal (P.Q.), époux de Dorothy Phyllis Proctor Nolet.

Marie Becherbleith Reicher, épouse de Lothar Alfred Reicher, de Montréal (P.Q.).

Winifred Jean Garrett Somers, épouse de Henry Andrew Somers, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Clarabel Ellement Vaillancourt, épouse de René Alexis Vaillancourt, de Terrebonne (P.Q.).

Gladys Elsa Hanah Aston, épouse de Graham Whitfield Aston, de St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.).

Marc Baillargeon, de Montréal (P.Q.), époux de Louise Holtved Baillargeon.

Catherine Doris Dooley Bantey, épouse de David Edward Bantey, de Montréal (P.Q.).

Mary Farrelly Crane, épouse de William John Crane, de Montréal (P.Q.).

Joseph Ovila Maurice Valentyne, de Montréal (P.Q.), époux de Marguerite May Ellis Valentyne.

Yvonne Catherine Marie Vrancken Bruggemans, épouse de Yvan Robert Emile Nestor Ghislain Bruggemans, de Montréal (P.Q.).

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 2 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1959 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

VINCENT MASSEY

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, le 2 juin 1958

Sur motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, lesdits message et budget supplémentaire sont déférés au comité des subsides.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Pearson, il est ordonné,—Que le discours de Son Excellence M. Theodor Heuss, président de la République fédérale d'Allemagne, prononcé aujourd'hui devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes dans la salle des séances de la Chambre des communes, ainsi que les discours de présentation et autres discours connexes, soient insérés dans les *Débats* de la Chambre des communes et fassent partie des archives de ce Parlement.

M. Peters, appuyé par M. Martin (Timmins), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-19, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Publication de résultats de votes d'essai), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Hamilton (Qu'Appelle), appuyé par M. MacLean (Queens), propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant à retirer certaines terres du parc national de Cape Breton Highlands.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance pour étudier ledit projet de résolution.

Sur motion de M. Fisher appuyé par M. Peters il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de la clause ou des clauses contenues dans les contrats de construction du pipe-line de la société de la Couronne "Northern Ontario Pipe Line" octroyés en 1958 concernant les obligations des entrepreneurs en ce qui a trait à l'embauchage d'ouvriers canadiens, aux taux des salaires, aux heures et aux autres conditions de travail. (**Avis de motion n° 4*)

Sur motion de M. Argue appuyé par M. Herridge il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie des directives transmises aux fonctionnaires canadiens de l'immigration relativement à l'examen des citoyens du Canada revenant au pays après un voyage aux États-Unis. (**Avis de motion n° 5*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des subsides est appelé pour la première fois, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 56 du Règlement;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Pearkes, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La question est mise en délibération;

M. Pearson, appuyé par M. Martin (Essex-Est), propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre regrette que le gouvernement ait omis de convoquer une conférence fédérale-provinciale pour étudier le chômage et d'autres problèmes immédiats de nature à intéresser les autorités fédérales et les autorités provinciales à la fois; et que le gouvernement n'ait pas donné l'assurance qu'il maintiendrait ou améliorerait le principe de péréquation des revenus d'impôt direct des provinces, incorporé dans la loi existante."

Un débat s'élève et se poursuit, et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Copie de l'arrêté en conseil adopté en vertu de l'article 37 de la Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada (1955), ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1958-303, approuvé le 18 février 1958: approuvant les budgets d'établissement et d'exploitation des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année expirant le 31 décembre 1958.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Deuxième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Bruno Giovanni Albertini, de Montréal (P.Q.), époux de Clara Camilla Champion Albertini.

Frances Eileen Fisher Baker, épouse de Howard Matthew Atherton Baker, de Westmount (P.Q.).

Lucille Perrin Ballard, épouse de Tancrède *alias* Thom. Ballard, de Montréal (P.Q.).

Kathleen Margaret Coffin Barré, épouse de Paul Barré, de Montréal (P.Q.).

Edith Ann (Beverley Ann) Van Horne Beattie, épouse de James Robert Beattie, de St-Jovite (P.Q.).

Bruno Bédard, de Montréal (P.Q.), époux de Rose Anna Quesnel Bédard.

Rita-Jeanne Benoît, épouse de Laurier Louis Benoît, de St-Paul (P.Q.).

Mac (Manny) Bernard, de Montréal (P.Q.), époux de Margie Bertha Dyson Bernard.

Mary Stepko Berryman, épouse de James Isaac Berryman, de Montréal (P.Q.).

Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth, épouse de Frank George Bloodsworth, de Montréal (P.Q.).

Joseph-Anthime-Roland Bock, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Berthe-Jeannette Francœur Bock.

Constance L. Crawford Booth, épouse de Cecil Stanley Booth, de Montréal (P.Q.).

Anita Duguay Brais, épouse de Roma Brais, de Montréal (P.Q.).

George Brais, de Montréal (P.Q.), époux de Elizabeth Lihozsky Brais.

Waldo John Brayton, de Montréal (P.Q.), époux de Alice Martha Waller Brayton.

Margaret St. Aubin Brennan, épouse de Lawrence Joseph Brennan, de Montréal (P.Q.).

Ginette Cameron Brown, épouse de Edward Brown, de Montréal (P.Q.).

John Spence Brown, d'Otterburn Park (P.Q.), époux de Mary Madeline Jean Anderson Brown.

Margaret Stirling Izett Brown, épouse de Laurence Brown, de Montréal (P.Q.).

Barbara May Ramsay Bryant, épouse de Ernest Lloyd Gerald Bryant, de Verdun (P.Q.).

Paulette Priscilla Benning Buchanan, épouse de James Michael Buchanan, de Montréal (P.Q.).

Herbert Budd, fils, de Montréal (P.Q.), époux de Hazel Edna Robinson Budd.

Rhoda Carin Burack, épouse de Hyman Burack, de Montréal (P.Q.).

Kathleen Mitchell Cabana, épouse de Guy Cabana, de Montréal (P.Q.).

Myrto-Mona-Diane Chevrette Cadieux, épouse de Joseph-Horace-Marcel Cadieux, de Montréal (P.Q.).

Davina Betsy Snow Campbell, épouse de Robert Francis Campbell, de Verdun (P.Q.).

Dorte Glahn Carnie, épouse de James Carnie, de Montréal (P.Q.).

Ottilia Stegeliz Carpentieri, épouse de Vincent Carpentieri, de Montréal (P.Q.).

Earl Bruce Carswell, d'Otterburn Heights (P.Q.), époux de Sheila Geraldine Frances Enright Carswell.

Ruth Marsha Yanover Caunter, épouse de Peter Michael Caunter, de Montréal (P.Q.).

Doris Cahill Chabot, épouse de Edward Chabot, de Belœil (P.Q.).

Fernande Leduc Clarke, épouse de Leslie Stewart Clarke, de Montréal (P.Q.).

Margaret Griffin Clarke, épouse de Michael Clarke, de Montréal (P.Q.).

Richard Cloutier, de Montréal (P.Q.), époux de Pauline McCray Cloutier.

Benita Gertrude Kozlov Cohen, épouse de Irwin Cyril Cohen, de Montréal (P.Q.).

Vera Hamburg Colson, épouse de Kenneth Colson, de Montréal (P.Q.).

Charles Coorsh, d'Outremont (P.Q.), époux de Joyce Mildred Decker Coorsh.

Norma Elizabeth Gammie Costigan, épouse de William Henry Costigan, de Beaconsfield (P.Q.).

Abie Cubitz, de Montréal (P.Q.), époux de Celia Smith Cubitz.

Francine Major Daigneault, épouse de Marcel Daigneault, de Montréal (P.Q.).

Claire Aubin Daunais, épouse de Alfred Daunais, de Montréal (P.Q.).

Anne Rottermund David, épouse de Walter Vladimir David, de Montréal (P.Q.).

Mary Isabella Cross Davidson, épouse de Frank Elmer Davidson, de Ulverton (P.Q.).

Florence Mildred Matthews Dawe, épouse de Douglas James Dawe, de Long Pond, Manuels (Terre-Neuve).

Joseph-François-Gabriel-René Denis, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Thérèse-Gisèle Allard Denis.

Irène Rondeau Desbiens, épouse de Gérard Desbiens, de Montréal (P.Q.).

Maria Giuseppa Di Nunno, épouse de Michael Di Nunno, de Montréal (P.Q.).

Lucille Esther Hudson Donnelly, épouse de James Henry Donnelly, de Montréal (P.Q.).

Gaynor Jenkins Douglas, épouse de Glenn Alexander Douglas, de Montréal (P.Q.).

Mary Margaret Young Doulton, épouse de Charles William Doulton, de Montréal (P.Q.).

Roland Doutre, de Montréal (P.Q.), époux de Kathleen Major Doutre.

Jean-Louis Ducharme, de St-Hyacinthe (P.Q.), époux de Marguerite Perreault Ducharme.

Odette Lemay Dussault, épouse de Marcel Dussault, de Montréal (P.Q.).

Ethel Roe Emond, épouse de Joseph-Hyacinthe-Jacques Emond, de Montréal (P.Q.).

Katie Miller Fisch, épouse de Abraham Fisch, de Montréal (P.Q.).

Naomi Ruth Wolfson Fischel, épouse de Gordon Robert Fischel, de Montréal (P.Q.).

Rita Firestone Flax, épouse de Julius Flax, de Montréal (P.Q.).

Joyce Sherman Fogel, épouse de Allan Fogel, de Montréal (P.Q.).

Herbert Everett Follette, de Montréal (P.Q.), époux de Gwendolyn Carmelita Adele Phillips Follette.

Joseph-Wilfrid-René Fortier, de Montréal-Est (P.Q.), époux de Marie-Fleurette-Blanche Laperle Fortier.

Bernard Fourcade, de Montréal (P.Q.), époux de Thérèse Ouellet Fourcade.

Verne Alfred Freeman, de Dorval (P.Q.), époux de Aurette Doris Cross Freeman.

Janine Lafontaine Frost, épouse de Joseph Frost, de Montréal (P.Q.).

Anne-Marie-Mathilde Vautelet Gagnier, épouse de John-Robert Gagnier, de Montréal (P.Q.).

Donald Malcolm Gangin, de Verdun (P.Q.), époux de Marjorie Kennedy Alexander Gangin.

Thérèse Beaudoin Girard, épouse de Joseph Octave Siméon Girard, de Chicoutimi (P.Q.).

Samuel Jack Goldberg, de Montréal (P.Q.), époux de Lila Sendel Goldberg.

Ruth Ellen McMullin Gosnell, épouse de Lawrence McCallum Gosnell, de Montréal (P.Q.).

Joseph Victor Cyril Goyer, de Montréal (P.Q.), époux de Marcia Bradley Goyer.

Kenneth Herbert Gregory, de Montréal (P.Q.), époux de Eleanor Josephine Meyer Gregory.

Mary Jacqueline McGibbon Grove, épouse de Francis Langton Bennetts Grove, de Valois (P.Q.).

Joseph-Adrien-Octave Guillotte, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Jeanne-Thérèse Laurier Guillotte.

Jeannette Hatsedakis Haeck, épouse de Léopold Haeck, de Montréal (P.Q.).

Eva (Chava) Shtull Hager, épouse de Adolphe Hager, de Montréal (P.Q.).

Henry Joseph Haggett, de Saint-Jean (Terre-Neuve), époux de Mary Matilda Crews Haggett.

Barbara Lynch Harding, épouse de Euclide Harding, de Lachute (P.Q.).

Johanna Hendrika Jilderda Haring, épouse de Albertus Gerardus Jacobus Haring, de Montréal (P.Q.).

Stella Rachel Cater Harris, épouse de Thomas Kimm Harris, de Montréal (P.Q.).

Freda Bernadette Godin Headland, épouse de Lloyd Alfred Headland, de Montréal (P.Q.).

Estelle Leblanc Hébert, épouse de Roland Hébert, de Montréal (P.Q.).

Georges-Albert Hétu, de Montréal (P.Q.), époux de Claire Milot Hétu.

William Gordon Heughan, de Montréal (P.Q.), époux de Helen Dorothy Eastman Heughan.

Anastasia (Ann) Gorshko Hruby, épouse de Peter Hruby, de Montréal (P.Q.).

Giulietta Marcogliese Iacurto, épouse de Franco Iacurto, de Québec (P.Q.).

Hazel Margaret White Jackson, épouse de Robert Mehliss Jackson, de Verdun (P.Q.).

Olive Margaret Lester James, épouse de Neilson A. James, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

Catherine Farrelly Joseph, épouse de Joe Leslie Joseph, de Montréal (P.Q.).

Viola Bleier Josephovits, épouse de Samuel Josephovits, de Montréal (P.Q.).

Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp, épouse de Leonard Jupp, de Trois-Rivières (P.Q.).

Dawn Yvonne Tonkin Kadas, épouse de Charles James Kadas, de Rosemont (P.Q.).

Hanna Tiegs Kallus, épouse de Eugène Kallus, de Montréal (P.Q.).

Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski, épouse de Jerzi Kaniewski, de Montréal (P.Q.).

Robert Herman Kashower, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Irene McLaren Kashower.

Valija Zvirgzds Kazaks, épouse de Ivars Kazaks, de Montréal (P.Q.).

Kaljo Klasman, de Montréal (P.Q.), époux de Edit-Ksenia Kirsipuu Klasman.

Julia Switnicki Kobel, épouse de Bohdan Kobel, de Ville-Emard (P.Q.).

Lidija Plesums Koppel, épouse de Ewald Koppel, de Roxboro (P.Q.).

Elie Kouri, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Zaine Kouri.

Henry Krupa, de Montréal (P.Q.), époux de Mary T. (Frances) Kuchta Krupa.

Alfreda Rose Celina Gigot Kyriazis, épouse de Jean Kyriazis, de Montréal (P.Q.).

Ivy Elizabeth Shaw Labbée, épouse de Léo Labbée, de Ville LaSalle (P.Q.).

Marcelle Gagnon Lachance, épouse de Gérard Lachance, de Montréal (P.Q.).

Ferenc Tamas Kalman Laczko, de Montréal (P.Q.), époux de Ilona Margit Pakot Laczko.

Beryl Elizabeth Scrase Laliberté, épouse de Albert Laliberté, de St-Vincent-de-Paul (P.Q.).

Joseph Wolfe Lapalme, de Montréal (P.Q.), époux de Anna Ida Briard Lapalme.

Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre, épouse de James Richardson Lapierre, de Montréal (P.Q.).

Joyce Florence Taylor Larman, épouse de Ronald Ernest Larman, de Montréal (P.Q.).

Beatrice Madeleine Schmid Layton, épouse de Philip England Layton, de Montréal (P.Q.).

Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien Lebrun, épouse de Félicien-Auguste Lebrun, de Montréal (P.Q.).

Louise Auger Lecavalier, épouse de Conrad Lecavalier, de Montréal (P.Q.).

Claude Leonard, de Montréal (P.Q.), époux de Helen Ginsberg Leonard.

Roméo Lescarbeau, de Montréal (P.Q.), époux de Lucille Sasseville Lescarbeau.

Sydney Lesser, de Montréal (P.Q.), époux de Elsie Margaret Nolan Lesser.

Gordon Edwin Limbrick, de Montréal (P.Q.), époux de Joan Doris Potter Limbrick.

Barbara Golebiowski Lorens, épouse de Eugene Lorens, de Montréal (P.Q.).

Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie, épouse de Edward Roger Lortie, de Montréal (P.Q.).

John Luczko, de Montréal (P.Q.), époux de Agnes Orkish Luczko.

Holger Madsen, d'Austin (P.Q.), époux de Mary Butters Madsen.

Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher, épouse de Joseph-Eugène-Arthur Maher, de Montréal (P.Q.).

Eric Dunstan Martin, d'Outremont (P.Q.), époux de Sheila Anne Currie Martin.

Thomas Mastropaolo, de Montréal (P.Q.), époux de Parise Berger Mastropaolo.

Margaret Irene Dawe Mays, épouse de Harvie Harry Mays, de Montréal (P.Q.).

Evelyn Mills Miles, épouse de Herber Richard Webb Miles, de Montréal (P.Q.).

William Leonard Mugford, de Verdun (P.Q.), époux de Elivia Ialenti Mugford.

Evelyn Grace Blakely Mullins, épouse de Robert James Mullins, de Montréal (P.Q.).

Ann Westwater Murphy, épouse de Ian Deighton Murphy, de Rosemere (P.Q.).

Ralph Murrin, de Montréal (P.Q.), époux de Elizabeth Clarke Murrin.

John Ronald MacCuaig, de Ste-Rose (P.Q.), époux de Barbara Ann Allan MacCuaig.

Pamela Ellen Wischhusen McLeod, épouse de Percy Peerce McLeod, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Geraldine Avonne Dixon McNaughton, épouse de Malcolm Kenneth McNaughton, de Dorval (P.Q.).

Emery G. Nemeth, de Verdun (P.Q.), époux de Margareth Sandecka Nemeth.

Joseph Léo Nolet, de Montréal (P.Q.), époux de Dorothy Phyllis Proctor Nolet.

Wilfred David Oliver, de Verdun (P.Q.), époux de Alberta Allison Stamper Oliver.

Barbara Eisenstein Packer, épouse de Jerry Packer, de Montréal (P.Q.).

Paul-Emile Papineau, de Montréal (P.Q.), époux de Elzire Angers Papineau.

Roland Paquin, de Malartic (P.Q.), époux de Rita Vadeboncœur Paquin.

James Ross MacLaren Paul, de Montréal (P.Q.), époux de Jean Joyce Singer Paul.

Margaret Welsh Clark Gray Perego, épouse de Harold Anthony Perego, de Montréal (P.Q.).

Lillian May Seymour Perez, épouse de Sydney Douglas Perez, de Montréal (P.Q.).

André Petit, de Montréal (P.Q.), époux de Monique-Claudette Halary Petit.

Florence Lillian Henderson Pinkney, épouse de Frank Oliver Pinkney, de Montréal (P.Q.).

Paul-Henri Poulin, de Beauceville-Ouest (P.Q.), époux de Céline Lachance Poulin.

Sydney Arthur Powell, de Greenfield Park (P.Q.), époux de Eileen Lillian Small Powell.

Mary Florence McLelland Pringle, épouse de Ronald Malcolm Pringle, de Montréal (P.Q.).

Claude Hector Proulx, d'Aylmer (P.Q.), époux de Leanore Lillian Foote Proulx.

Marie Becherbleith Reicher, épouse de Lothar Alfred Reicher, de Montréal (P.Q.).

Clarence Joseph Reilly, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Ethel Gertrude Sloan Reilly.

Joseph Lucien Roland Richer, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Esther Thérèse Lauzon Richer.

Margit Szilagyi Rojzskies, épouse de Chaim Rojzskies ,de Montréal (P.Q.).

Beverly Joan Smithson Rook, épouse de John William Rook, de Montréal (P.Q.).

Eleanor Wanda Leshynska Ross, épouse de George Duncan Ross, de Montréal (P.Q.).

Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner, épouse de Samuel Gerald Rudner, de Montréal (P.Q.).

Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said, épouse de Marcel-Michel Said, de Montréal (P.Q.).

Judith Margaret Bianchi Sartori, épouse de Vittorio Sartori, de Montréal (P.Q.).

Preda Levine Schubert, épouse de Leon Schubert, de Montréal (P.Q.).

Beatrice Bellamy Drysdale Scott, épouse de John Lancely Scott, de Montréal (P.Q.).

Evelyn Zigayer Sedawey, épouse de Fred Elias Sedawey, de Montréal (P.Q.).

Robert Maurice Sherwood, de Westmount (P.Q.), époux de Madeleine Louise Helene Thornton Sherwood.

Joan Collie Showler, épouse de David Owen William Showler, de Montréal (P.Q.).

Norman Silver, de Montréal (P.Q.), époux de Jenevieve Evelyn Besaw Silver, *alias* Jan Mohr Kiernan.

Gilda Rosen Silverman, épouse de Abraham Silverman, de Montréal (P.Q.).

Olive Jane Piper Sinclair, épouse de Allan Colville Sinclair, de Montréal (P.Q.).

Anne Nadigel Singer, épouse de Louis Singer, de Montréal (P.Q.).

Andrzej Skarzynski, de Montréal (P.Q.), époux de Alda Misani Skarzynski.

Gweneth Vera Payne Smith, épouse de Philip John Smith, de Montréal (P.Q.).

Winifred Jean Garrett Somers, épouse de Henry Andrew Somers, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Geraldine Marilyn Woods Spencer, épouse de Richard Thomas Spencer, de Baie Comeau (P.Q.).

Jack Spinner, de Montréal (P.Q.), époux de Shirley Titleman Spinner.

Clarence Sproule, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Sophie Bolenski Sproule.

Patrick Charles Stanford, de Montréal (P.Q.), époux de Rona Geddes Stott Stanford.

Anita Fischer Staub, épouse de Alberto Staub, de Montréal (P.Q.).

Maurice Gardner Swaine, de Springfield Park (P.Q.), époux de Helen Campbell Dick Swaine.

Eszter Jeszenszky Tahy, épouse de Emeric Tahy, de Montréal (P.Q.).

Bryan Mills Taylor, de Montréal (P.Q.), époux de Molly de Zylva Taylor.

Anne McClusky Templeton, épouse de James Donaldson Templeton, de Montréal (P.Q.).

William Arthur Terry, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Helen Breddy Terry.

Marie Aurore Cécile Gauthier Thomson, épouse de Arthur Corey Thomson, de Montréal (P.Q.).

Josephine Gertrude Rice Thornhill, épouse de Theophilus Thornhill, de Montréal (P.Q.).

Doris Williams Timmins, épouse de John Timmins, de Montréal (P.Q.).

Marjorie June Gabrielson Trainor, épouse de Arthur William Trainor, de Montréal (P.Q.).

Dorothy June Pearce Tribble, épouse de Alfred Henry Elford Tribble, de Lennoxville (P.Q.).

Maurice Turcotte, de Montréal (P.Q.), époux de Thérèse Giroux Turcotte.

John Charles Underhill, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Eustace Warren Underhill.

Joseph Urban, d'Outremont (P.Q.), époux de Janina Wodsinska Urban.

Clarabel Ellement Vaillancourt, épouse de René Alexis Vaillancourt, de Terrebonne (P.Q.).

Marie-Eva Désorcy Valiquette, épouse de Joseph-André-Léopold Valiquette, de Montréal (P.Q.).

Margaret Jeanette Young Warmington, épouse de William Henry Warmington, de Montréal (P.Q.).

Annie Allish Watson, épouse de Richard Charles William Watson, de Montréal (P.Q.).

Marie Jacqueline Fernande Bélisle Wechselberger, épouse de Maximilian Wechselberger, de Longueuil (P.Q.).

Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, *alias* Esther Weiskopf, épouse de Sonyi (Jonh Jonny) Weiskopf, *alias* David Shloime Stern, de Montréal (P.Q.).

Norman Weisman, de Montréal (P.Q.), époux de Audrey Phyllis Angella Blom Weisman.

Irene Georgina Descyca White, épouse de David Charles White, de Verdun (P.Q.).

Lisbet Schlosser Wisternitz, épouse de Otto Wisternitz, de Montréal (P.Q.).

Viola Mary White Witt, épouse de Stanley Robert Witt, de Westmount (P.Q.).

Stefania Sobol Wojtowicz, épouse de Wlodzimierz Wojtowicz, de Côte St-Luc (P.Q.).

Ingeborg Alves-Probst Wright, épouse de John Merton Wright, de Montréal (P.Q.).

Marie Marguerite Amelia Genier Wright, épouse de Charles Hector Wilson Wright, de Montréal (P.Q.).

Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman, épouse de James Anderson Yeaman, de Lachine (P.Q.).

Jewel Evelyn Bockus Yeo, épouse de Harold Reginald Yeo, de Montréal (P.Q.).

Solomon Seymour Yetman, de Humbermouth (Terre-Neuve), époux de Lovelett Vera Bride Swyers Yetman.

Anne Gold Zidile, épouse de Max Zidile, de Montréal (P.Q.).

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h.30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 17

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 3 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Cardiff, du comité spécial institué pour dresser et présenter la liste des députés qui doivent composer les divers comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 65 du Règlement, présente le rapport que voici:

Votre comité, suivant l'article 65 du Règlement, propose que les comités permanents de cette Chambre se composent des députés dont les noms suivent:

N° 1

Privilèges et Élections

Messieurs

Aiken,
Barrington,
Beech,
Benidickson,
Carter,
Chambers,
Deschambault,
Flynn,
Fraser,
Grills,
Hardie,
Henderson,
Howard,
Johnson,
Kucherepa,
Macquarrie,
McBain,
McIlraith,
McLennan,
Meunier,
Ormiston,
Paul,
Pickersgill,
Richard (Ottawa-Est),
Rogers,
Smallwood,
Tassé,
Valade,
Woolliams—29.

(Quorum: 10)

57074-7—7½

N° 2

Chemins de fer, Canaux et Lignes Télégraphiques

Messieurs

Allmark,
Asselin,
Badanai,
Baldwin,
Baskin,
Batten,
Bigg,
Bourbonnais,
Brassard (Chicoutimi),
Brassard (Lapointe),
Bruchési,
Campbell (Stormont),
Chevrier,
Chown,
Creaghan,
Crouse,
Drysdale,
Dupuis,
English,
Fisher,
Fraser,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Hardie,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Howard,
Howe,
Johnson,
Keays,
Kennedy,
LaRue,
MacEwan,
MacInnis,
Martin (Essex-Est),
Martini,
McBain,
McDonald (Hamilton-Sud),
McMillan,
McPhillips,
Michaud,
Monteith (Verdun),
Nielsen,
Nixon,
Pascoe,
Payne,
Phillips,
Racine,
Rouleau,
Rynard,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Simcoe-Nord),
Tassé,
Taylor,
Thompson,
Tucker,
Webster,
Wratten.—60

(Quorum: 20)

N° 3

Bills privés en général

Messieurs

Baldwin,
Baskin,
Batten,
Beech,
Bigg,
Broome,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Campbell (Stormont),
Carter,
Chown,
Danforth,
Forbes,
Forgie,
Garland,
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Houck,
Jorgenson,
Kennedy,
MacEwan,
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Macnaughton,
Mandziuk,
Martin (Timmins),
Matthews,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McIlraith,
McMillan,
McPhillips,
McWilliam,
Milligan,
Mitchell,
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nixon,
Ormiston,
Pascoe,
Peters,
Robinson,
Rogers,
Simpson,
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Stefanson,
Wratten.—50

(Quorum: 15)

N° 4

Banque et Commerce

Messieurs

Allard,
Allmark,
Asselin,
Benidickson,
Brassard (Chicoutimi),
Cardin,
Cathers,
Chevrier,
Chown,
Coates,
Creaghan,
Crestohl,
Deschambault,
Drysdale,
Dumas,
Flynn,
Fraser,
Gour,
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Jones,
Jung,
Keays,
Lockyer,
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Macnaughton,
Macquarrie,
MacRae,
Martel,
Martin (Essex-Est),
McIlraith,
More,
Morris,
Morton,
Nugent,
Pallett,
Pascoe,
Pickersgill,
Regier,
Robichaud,
Rowe,
Rynard,
Southam,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Vivian,
White,
Winch.—50

(Quorum: 15)

N° 5

Comptes publics

Messieurs

Allmark,
Badanai,
Bissonnette,
Boulanger,
Bourbonnais,
Bourget,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Campeau,
Cathers,
Coates,
Crestohl,
Denis,
Drouin,
Fraser,
Granger,
Grenier,
Hales,
Hanbidge,
Hardie,
Horner (Acadia),
Houck,
Keays,
Lahaye,
Macdonald (Kings),
MacRae,
Martel,
McCleave,
McGee,
McGregor,
McMillan,
Morissette,
Morris,
Morton,
Murphy,
Nasserden,
Nugent,
Pickersgill,
Regier,
Robichaud,
Small,
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Spencer,
Stewart,
Valade,
Villeneuve,
Winch,
Wratten,
Yacula.—50

(Quorum: 15)

N° 6

Agriculture et Colonisation

Messieurs

Anderson,
Argue,
Barrington,
Boivin,
Boulanger,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cooper,
Doucett,
Dubois,
Dupuis,
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forbes,
Forgie,
Godin,
Gour,
Grills,
Hardie,
Henderson,
Hicks,
Horner (Acadia),
Howe,
Jorgenson,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Latour,
Leduc,
Létourneau,
McBain,
McMillan,
Michaud,
Milligan,
Montgomery,
Morissette,
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Noble,
Peters,
Phillips,
Pugh,
Racine,
Rapp,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Richard (Saint-Maurice Laflèche),
Robinson,
Rompré,
Rowe,
Smith (Lincoln),
Speakman,
Stanton,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Tucker,
Villeneuve,
Winkler,
Yacula.—60

(Quorum: 20)

N° 7

Règlement

Messieurs

Aitken, Mlle
Argue,
Best,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Campeau,
Denis,
Forgie,
Fréchette,
Garland,
Horner (Jasper-Edson),
Kucherepa,
Loiselle,
Martineau,
McGrath,
Meunier,
Milligan,
Mitchell,
Spencer,
Tremblay.—20

(Quorum: 8)

N° 8

Marine et Pêcheries

Messieurs

Anderson,
Batten,
Belzile,
Bourget,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Carter,
Crouse,
Danforth,
Drysdale,
English,
Gillet,
Granger,
Howard,
Keays,
Legere,
Macdonald (Kings),
MacLellan,
Matthews,
McGrath,
McPhillips,
McQuillan,
McWilliam,
Michaud,
Morris,
Noble,
O'Leary,
Phillips,
Pickersgill,
Richard (Kamouraska),
Robichaud,
Speakman,
Stefanson,
Stewart,
Tucker,
Webster.—35

(Quorum: 10)

N° 9

Mines, Forêts et Cours d'eau

Messieurs

Aiken,
Baskin,
Bruchési,
Cadieu,
Coates,
Drouin,
Dumas,
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Fréchette,
Garland,
Godin,
Granger,
Gundlock,
Korchinski,
Latour,
Leduc,
Legere,
MacRae,
Martel,
Martin (Timmins),
Martineau,
McLennan,
Mitchell,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Murphy,
Nielsen,
Payne,
Pugh,
Roberge,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Robichaud,
Simpson,
Stearns,
Villeneuve,
Woolliams.—35

(Quorum: 10)

N° 10

Relations industrielles

Messieurs

Allmark,
Beech,
Benidickson,
Bourdages,
Brassard (Lapointe),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Caron,
Cooper,
Deschatelets,
Drouin,
English,
Grafftey,
Granger,
Houck,
Lafrenière,
Lahaye,
Loiselle,
MacInnis,
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Mandziuk,
Martini,
McDonald (Hamilton-Sud),
McWilliam,
Mitchell,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Noble,
Peters,
Pigeon,
Ricard,
Skoreyko,
Small,
Smith (Winnipeg-Nord),
Spencer,
Stanton,
Weichel.—35

(Quorum: 10)

N° 11

Débats

Messieurs

Campbell (Lambton-Kent),
Chevrier,
Doucett,
McPhillips,
Monteith (Verdun),
Nixon,
Paul,
Régnier,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Rompré,
Winch.—12

(Quorum: 7)

N° 12

Affaires extérieures

Messieurs

Aitken, Mlle,
Best,
Brassard (Lapointe),
Cardin,
Crestohl,
Deschatelets,
Dorion,
Eudes,
Fairfield,
Herridge,
Jones,
Jung,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lennard,
MacLellan,
Macnaughton,
Macquarrie,
Mandziuk,
Martin (Essex-Est),
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
Nugent,
Paul,
Pearson,
Pratt,
Richard (Ottawa-Est),
Smith (Calgary-Sud),
Stinson,
Valade,
Van Horne,
Vivian,
White.—35

(Quorum: 10)

N° 13

Prévisions de dépenses

Messieurs

Allard,
Anderson,
Argue,
Baldwin,
Benidickson,
Best,
Bissonnette,
Bourget,
Brassard (Lapointe),
Broome,
Bruchési,
Cardin,
Carter,
Cathers,
Chambers,
Chown,
Clancy,
Coates,
Danforth,
Doucett,
Dumas,
Fisher,
Garland,
Gillet,
Grafftey,
Hales,
Hardie,
Hicks,
Howe,
Johnson,
Jung,
Lennard,
MacEwan,
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Macnaughton,
McCleave,
McIlraith,
McIntosh,
McMillan,
McQuillan,
McWilliam,
More,
Murphy,
Nasserden,
Nielsen,
Payne,
Pickersgill,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rowe,
Small,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Winnipeg-Nord),
Stanton,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Thompson,
Vivian.—60

(Quorum: 20)

N° 14

Affaires des anciens combattants

Messieurs

Anderson,
Batten,
Benidickson,
Bigg,
Broome,
Brunsden,
Cardin,
Carter,
Clancy,
Denis,
Dinsdale,
Fane,
Forgie,
Garland,
Herridge,
Houck,
Jung,
Kennedy,
Lennard,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
MacEwan,
MacRae,
McIntosh,
McWilliam,
Montgomery,
Ormiston,
Parizeau,
Peters,
Régnier,
Roberge,
Robinson,
Rogers,
Speakman,
Stearns,
Stewart,
Thomas,
Webster,
Weichel,
Winkler.—40

(Quorum: 15)

N° 15

Impressions

(Membres représentant les Communes)

Messieurs

Allard,
Asselin,
Badanai,
Barrington,
Batten,
Belzile,
Bissonnette,
Boivin,
Bourdages,
Bourque,
Brunsden,
Cadieu,
Campeau,
Clancy,
Cooper,
Creaghan,
Deschambault,
Dubois,
Dupuis,
English,
Fane,
Flynn,
Gillet,
Godin,
Grafftey,
Gundlock,
Henderson,
Howard,
Jorgensen,
Korchinski,
Lahaye,
Lessard,
Létourneau,
Loiselle,
MacInnis,
MacLellan,
Martin (Timmins),
Martini,
McLennan,
McWilliam,
Michaud,
Morissette,
O'Leary,
Phillips,
Rapp,
Ratelle,
Rouleau,
Rynard,
Skoreyko,
Southam,
Taylor,
Thrasher,
Winkler,
Yacula.—54

N° 16

Bibliothèque

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et Messieurs

Aitken, Mlle
Argue,
Best,
Bourbonnais,
Bourque,
Brunsden,
Campeau,
Dorion,
Eudes,
Fairfield,
Fisher,
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forbes,
Fréchette,
Grenier,
Hanbidge,
Houck,
Kindt,
Knowles,
LaRue,
Lennard,
Lessard,
Macquarrie,
Martineau,
Matthews,
McFarlane,
McGee,
McIlraith,
Muir (Lisgar),
Nixon,
Pigeon,
Racine,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smith (Lincoln),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Stinson,
Tremblay,
Tucker,
Van Horne.—44

N° 17

Restaurant

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et Messieurs

Bourque,	Legere,	Parizeau,
Caron,	Létourneau,	Pratt,
Carter,	Martin (Timmins),	Smith (Calgary-Sud),
Deschatelets,	McDonald (Hamilton-Sud),	Stearns,
Godin,	McGregor,	Stinson,
Gour,	McQuillan,	Taylor,
Halpenny,	Muir (Lisgar),	Weichel,
Knowles,		Wratten.—24
Lafrenière,		

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hamilton (York-Ouest), ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, il est ordonné,—Que les comités permanents de cette Chambre soient respectivement autorisés à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre leur aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant leurs observations et leurs vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Pearkes: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Martin (Essex-Est): Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre regrette que le gouvernement ait omis de convoquer une conférence fédérale-provinciale pour étudier le chômage et d'autres problèmes immédiats de nature à intéresser les autorités fédérales et les autorités provinciales à la fois; et que le gouvernement n'ait pas donné l'assurance qu'il maintiendrait ou améliorerait le principe de péréquation des revenus d'impôt direct des provinces, incorporé dans la loi existante."

Le débat se poursuit; à 8h. 15 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions de l'alinéa *d*) du paragraphe (4) de l'article 56 du Règlement.

Ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Benidickson,	Bourget,	Brassard (Lapointe),
Badanai,	Boivin,	Bourque,	
Batten,	Boulanger,		Cardin,

Caron,
Carter,
Chevrier,
Denis,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Gour,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
McIlraith,
McMillan,
Martin (Essex-Est),
Meunier,
Michaud,
Mitchell,
Nixon,
Peters,
Pickersgill,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Rouleau,
Tucker,
Winch—43.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Baldwin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bourbonnais,
Bourdages,
Brooks,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Courtemanche,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fraser,
Fréchette,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jung,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Larue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Martineau,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Murphy,
Nesbitt,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Payne,
Pearkes,
Phillips,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rowe,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Simcoe-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stearns,
Stewart,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—155.

Le débat se poursuit sur la motion principale;

A 9h. 18 du soir, la motion: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, est mise aux voix et agréée.

En conséquence, la Chambre se forme en comité des subsides.

(*En comité*)

Les prévisions de dépenses de six départements gouvernementaux sont abordées et entamées pour examen, suivant les dispositions de l'alinéa *a*) du paragraphe 5 de l'article 56 du Règlement, ainsi qu'il suit:

AGRICULTURE

1 Administration centrale, y compris le Comité consultatif des services agricoles .. .. $ 674,164 00

AFFAIRES EXTÉRIEURES

85 Administration centrale (y compris le crédit antérieurement intitulé: Bureau des passeports: Administration) $ 5,533,081 00

DÉFENSE NATIONALE

220 Prévision de dépenses pour les Forces canadiennes, le Conseil de recherches pour la défense, et d'autres dépenses relatives à la défense, y compris les frais relatifs à la participation des forces canadiennes à la Force d'urgence des Nations Unies et les contributions aux frais militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; autorisation d'engager pendant l'année en cours, sur la somme prévue par les présentes, des dépenses n'excédant pas 130 millions, aux termes de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, étant entendu que, nonobstant le paragraphe 3 dudit article, au cas où des matériels ou des fournitures feraient l'objet d'un virement, la valeur estimative actuelle en sera inscrite au crédit du présent poste au lieu d'être versée au compte spécial mentionné audit paragraphe 3, et qu'elle pourra, après ladite inscription, être affectée aux dépenses des Forces canadiennes; et, par dérogation à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, autorisation de contracter, aux fins précitées, des engagements d'un montant total de $3,158,845,866, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera l'échéance desdits engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de $1,350,597,670 deviendra payable dans les années à venir) $1,630,377,196 00

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

266 Administration centrale .. .. $ 731,410 00

TRAVAUX PUBLICS

328 Administration générale .. .. $ 8,536,892 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

473 Administration centrale .. .. $ 2,438,212 00

A rapporter.

Le rapport est reçu et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec le consentement unanime, la Chambre retourne aux *Affaires courantes ordinaires.*

Sur motion de M. Green, appuyé par M. Fleming (Eglinton), il est ordonné,—Que les postes nos 220 à 225 inclusivement et les postes nos 504 et 505 du budget principal de 1958-1959, ainsi que le poste no 578 du budget supplémentaire de l'année financière expirant le 31 mars 1959, qui se rapportent au ministère de la Défense nationale, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des prévisions de dépenses, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Sur motion de M. Green, appuyé par M. Fleming (Eglinton), il est ordonné,—Que les postes nos 266 à 303 inclusivement et les postes nos 506 à 508 inclusivement du budget principal de 1958-1959, et les postes nos 580 à 588 inclusivement, ainsi que le poste no 659 du budget supplémentaire de l'année financière expirant le 31 mars 1959, qui concernent le ministère du Nord Canadien et des Ressources nationales, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Sur motion de M. Green, appuyé par M. Fleming (Eglinton), il est ordonné,—Que les postes nos 473 à 499 inclusivement et les postes nos 517 à 520 inclusivement du budget principal de 1958-1959, ainsi que les postes nos 652 à 654 inclusivement du budget supplémentaire de l'année financière expirant le 31 mars 1959, qui ont trait au ministère des Affaires des anciens combattants, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des affaires des anciens combattants, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Harkness, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'Office des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur l'Office des produits agricoles, chapitre 4 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Harkness,—Rapport (en français et en anglais) concernant les conventions conclues sous le régime de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 7 de ladite loi, chapitre 5 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Troisième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Harold Frederick Allan, de Verdun (P.Q.), époux de Lorraine Marguerite Masse Allan.

Marc Baillargeon, de Montréal (P.Q.), époux de Louise Holtved Baillargeon.

Catherine Doris Dooley Bantey, épouse de David Edward Bantey, de Montréal (P.Q.).

Edith Rosen Browman, épouse de Irving Browman, de Montréal (P.Q.).

Elizabeth Antonie Hartman Elstermann, épouse de Rudolf Elstermann *alias* Von Elstermann, de Ste-Agathe (P.Q.).

Giuseppe Fusari, de Montréal (P.Q.), époux de Nicoletta Massone Fusari.

Paul Rewoski, de Montréal (P.Q.), époux de Shirley Elsie Winifred Sheppard Rewoski.

Johann Schneider, de St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.), époux de Rita Martha Maier Schneider.

Max Warhaft, de Montréal (P.Q.), époux de Sophie Schwartz Warhaft.

Otto Zilkalns, de Montréal (P.Q.), époux de Elga Berzins Zilkalns.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 18

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 4 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Maloney, il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que la Chambre va s'unir à eux pour former un comité mixte des deux Chambres relativement aux impressions législatives et que les députés dont suivent les noms: MM. Allard, Asselin, Badanai, Barrington, Batten, Belzile, Bissonnette, Boivin, Bourdages, Bourque, Brunsden, Cadieu, Campeau, Clancy, Cooper, Creaghan, Deschambault, Dubois, Dupuis, English, Fane, Flynn, Gillet, Godin, Grafftey, Gundlock, Henderson, Howard, Jorgenson, Korchinski, Lahaye, Lessard, Létourneau, Loiselle, MacInnis, MacLellan, Martin (Timmins), Martini, McLennan, McWilliam, Michaud, Morissette, O'Leary, Phillips, Rapp, Ratelle, Rouleau, Rynard, Skoreyko, Southam, Taylor, Thrasher, Winkler et Yacula, représenteront cette Chambre au sein dudit comité mixte des impressions législatives.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Maloney, il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Mlle Aitken et MM. Argue, Best, Bourbonnais, Bourque, Brunsden, Campeau, Dorion, Eudes, Fairfield, Fisher, Fleming (Okanagan-Revelstoke), Forbes, Fréchette, Grenier, Hanbidge, Houck, Kindt, Knowles, LaRue, Lennard, Lessard, Macquarrie, Martineau, Matthews, McFarlane, McGee, McIlraith, Muir (Lisgar), Nixon, Pigeon, Racine, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Simpson, Skoreyko, Small, Smith (Lincoln), Smith (Winnipeg-Nord), Southam, Stinson, Tremblay, Tucker et Van Horne, pour faire partie du comité chargé d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter cette Chambre dans le comité mixte des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Maloney, il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé MM. Bourque, Caron, Carter, Deschatelets, Godin, Gour, Halpenny, Knowles, Lafrenière, Legere, Létourneau, Martin (Timmins), McDonald (Hamilton-Sud), McGregor, McQuillan, Muir (Lisgar), Parizeau, Pratt, Smith (Calgary-Sud), Stearns, Stinson, Taylor, Weichel et Wratten, pour faire partie du comité chargé d'assister Son Honneur l'Orateur dans la direction du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter cette Chambre dans le comité mixte des deux Chambres au sujet du Restaurant.

M. Dorion, appuyé par M. Deschambault, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-20, Loi modifiant la Loi sur les jeunes délinquants, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Fulton, appuyé par M. Balcer, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-21, Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'avis de motion qui suit, émanant du Gouvernement, est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 21 du Règlement:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'échange de notes constituant un accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signées à Washington le 12 mai 1958, et que cette Chambre approuve ledit échange de notes.—Le premier ministre.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 39 du Règlement:

*Question n° 6 par M. Chevrier—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quand a-t-on construit le navire *Labrador*?

2. Quel a été le coût global du navire, c'est-à-dire le coût de construction et d'armement?

3. A quelles fins avait-on construit ce navire?

4. A-t-il assuré du service dans l'Arctique?

5. Dans le cas de l'affirmative, *a*) combien de fois, *b*) quelle a été la nature de ce service, *c*) quand a-t-il assuré ce service?

6. Quel était le nombre total des officiers, sous-officiers et marins, pendant qu'il assurait ce service, et quelle somme la Marine a-t-elle dépensée pour l'exploitation de ce navire?

7. Qui assure ce service actuellement?

8. Ce navire a-t-il été cédé au ministère des Transports?

9. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand, *b*) pour quelle raison, *c*) à quelle fin?

10. De combien de membres se compose le personnel et quel est le coût de l'exploitation de ce navire depuis qu'il relève du ministère des Transports?

11. En quoi consistait l'armement du navire avant d'être cédé et qu'en fait-on présentement?

*Question n° 8 par M. Fisher—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. La *Shipping Federation of Canada* est-elle constituée en corporation sous le régime de statuts ou règlements fédéraux?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les fonctionnaires de cette société et quelles firmes, sociétés et associations sont membres de la fédération?

3. Combien de ces membres sont canadiens, combien sont britanniques ou étrangers?

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $601,131,574.17, soit le sixième du total des montants des articles énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1959, sauf les articles 439, 443 et 502, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement; une somme n'excédant pas $408,333.34, soit les sept douzièmes du total des montants des articles 106 et 108 dudit budget; une somme n'excédant pas $713,336.50, soit le sixième du total des montants des articles 144, 182, 185 et 186 dudit budget; et une somme n'excédant pas $2,849,749.75, soit le douzième du total des montants des articles 10, 70, 111, 152, 197, 198, 199, 201, 203, 207, 211, 212, 291 et 303 dudit budget;

en outre, une somme n'excédant pas $14,287,343.67, soit le sixième du total des montants des articles énumérés dans le budget supplémentaire de l'année financière expirant le 31 mars 1959, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement; une somme n'excédant pas $5,002,500.00, soit les trois quarts du total des montants des articles 545, 546, 547 et 627 dudit budget; et une somme n'excédant pas $200,000.00, soit le tiers du total du montant de l'article 635 dudit budget,

soient attribuées à Sa Majesté à l'égard de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que, pour pourvoir au paiement des subsides qui ont été accordés à Sa Majesté à l'égard de certaines dépenses du service public pour l'année

financière expirant le 31 mars 1959, la somme de $624,592,837.43 soit attribuée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada, comme l'indique la résolution adoptée aujourd'hui en comité des subsides.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. MacLean (Queens), obtient la permission de la Chambre de présenter le Bill n° C-22, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-17, Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada;

M. Harkness, appuyé par M. Fleming (Eglinton), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 5 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Vingt-cinq pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. Murphy, du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages, et qu'à cet égard l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue.

2. Qu'il lui soit permis de se réunir pendant les séances de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport de la Commission du tarif, en date du 5 mars 1958, relativement à l'enquête demandée par le ministre des Finances concernant les tissus de laine—Référence n° 125 (Textiles); et exemplaire de la transcription des témoignages déposés aux audiences publiques, conformément à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261 des Statuts revisés du Canada (1952).

L'ordre portant le numéro 1 de la rubrique *Bills publics et ordres du jour d'intérêt public* est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-4, Loi modifiant la Loi sur l'intérêt;

M. Argue, appuyé par M. Herridge, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Un débat s'élève et se poursuit;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° C-22, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 5 juin 1958

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, le 5 juin, à 5h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

Veuillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire administratif du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait connaître qu'il s'est adressé à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959"

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, s'est ainsi exprimé:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill".

Le débat reprend sur la proposition de motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que le Bill n° C-4, Loi modifiant la Loi sur l'intérêt, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

M. Benidickson, appuyé par M. Caron, propose l'amendement qui suit: Que le bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que le sujet dudit bill soit renvoyé devant le comité permanent de la banque et du commerce.

Un débat s'élève et se poursuit, et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 2 juin 1958 (**Avis de motion n° 4*) demandant la copie de la clause ou des clauses contenues dans les contrats de construction du pipe-line de la société de la Couronne "Northern Ontario Pipe Line" octroyés en 1958 concernant les obligations des entrepreneurs en ce qui a trait à l'embauchage d'ouvriers canadiens, aux taux des salaires, aux heures et aux autres conditions de travail.

Par M. Comtois, membre du conseil privé de la reine,—Rapport concernant les opérations découlant de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre 173 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 juin 1958 (**Question n° 6*), demandant l'état suivant: 1. Quand a-t-on construit le navire *Labrador?*

2. Quel a été le coût global du navire, c'est-à-dire le coût de construction et d'armement?

3. A quelles fins avait-on construit ce navire?

4. A-t-il assuré du service dans l'Arctique?

5. Dans le cas de l'affirmative, *a*) combien de fois, *b*) quelle a été la nature de ce service, *c*) quand a-t-il assuré ce service?

6. Quel était le nombre total des officiers, sous-officiers et marins, pendant qu'il assurait ce service, et quelle somme la Marine a-t-elle dépensée pour l'exploitation de ce navire?

7. Qui assure ce service actuellement?

8. Ce navire a-t-il été cédé au ministère des Transports?

9. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand, *b*) pour quelle raison, c) à quelle fin?

10. De combien de membres se compose le personnel et quel est le coût de l'exploitation de ce navire depuis qu'il relève du ministère des Transports?

11. En quoi consistait l'armement du navire avant d'être cédé et qu'en fait-on présentement?

Par M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 juin 1958 (**Question n° 8*), demandant l'état suivant: 1. La *Shipping Federation of Canada* est-elle constituée en corporation sous le régime de statuts ou règlements fédéraux?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les fonctionnaires de cette société et quelles firmes, sociétés et associations sont membres de la fédération?

3. Combien de ces membres sont canadiens, combien sont britanniques ou étrangers?

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, pour M. Starr,—Exemplaire du rapport concernant l'application de la Loi des rentes sur l'État pour l'année close le 31 mars 1958, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre 132 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport de l'auditeur général concernant les comptes de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année close le 31 mars 1958, conformément à l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 20

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 6 JUIN 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que le nom de l'honorable sénateur Reid a été ajouté à la liste des sénateurs faisant partie du comité mixte des impressions législatives.

M. Smith (Calgary-Sud), du comité permanent des prévisions de dépenses, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages et qu'à cet égard l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Smith (Calgary-Sud), appuyé par M. Thomas, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Pearson soit substitué à celui de M. Garland sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Hardie soit substitué à celui de M. Garland sur la liste des membres du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

L'ordre portant le numéro 9 est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-5, Loi modifiant le Code criminel (Peine corporelle);

M. Winch, appuyé par M. Herridge, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat et ledit débat est interrompu à six heures.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-2, Loi concernant "The Protective Association of Canada".—*M. Boivin.*

Bill n° S-3, Loi concernant "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited".—*M. Morton.*

Bill n° SD-1, Loi pour faire droit à Valija Zvirgzds Kazaks.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-2, Loi pour faire droit à Joyce Florence Taylor Larman.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-3, Loi pour faire droit à Kathleen Margaret Coffin Barré.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-4, Loi pour faire droit à Freda Bernadette Godin Headland.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-5, Loi pour faire droit à Bruno Bédard.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-6, Loi pour faire droit à Stefania Sobol Wojtowicz.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-7, Loi pour faire droit à Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-8, Loi pour faire droit à Ruth Ellen McMullin Gosnell.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-9, Loi pour faire droit à Beatrice Bellamy Drysdale Scott.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-10, Loi pour faire droit à John Ronald MacCuaig.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-11, Loi pour faire droit à Edith Ann Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-12, Loi pour faire droit à Constance Lilias Crawford Booth.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-13, Loi pour faire droit à Henry Krupa.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-14, Loi pour faire droit à Ferenc Tamas Kalman Laczko.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'application de la Partie II de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 27 de ladite loi, chapitre 105 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fulton, membre du conseil privé de la reine,—Rapport, en date du 14 mai 1958, de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, concernant la fabrication, la distribution et la vente de la levure.

Troisième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants en vue de lois de divorce, présentées le 5 juin par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Ruth Millstein Backman, épouse de Melvin Backman, de Montréal (P.Q.).

Hilda Jamesie Hatfield Carter, épouse de Owen Foster Carter, de Montréal (P.Q.).

James Clancy, de Ste-Geneviève (P.Q.), époux de Josephine Bridget (Barbara) Denn Clancy.

Silvia Frederike Diethilde Beate Angela Fatter, épouse de Emile Marc Fatter, de Rivière-des-Prairies (P.Q.).

Natan Grunstein, de Montréal (P.Q.), époux de Ethel Mandel Grunstein.

Arthur Thomas Hazell, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Ellen Lilly Davenport Hazell.

Pierrette Beauregard Ifould, épouse de Ronald Ifould, de Montréal (P.Q.).

Margaret Alguire Kernaghan, épouse de Albert Kernaghan, de Montréal-Nord (P.Q.).

Margaret Cox Lafortune, épouse de Joseph Romuald Omer Lafortune, de Montréal (P.Q.).

Sheila Estelle Rosenstone Lane, épouse de William Lane, de Ville Mont-Royal (P.Q.).

Raymond Leslie Larocque, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Isabelle Telfer Larocque.

Renald Leroux, de Montréal (P.Q.), époux de Madeleine Charlebois Leroux.

Jean Mercidus Cecilia Steel MacDonald, épouse de Gordon William MacDonald, de Ville-Emard (P.Q.).

Mary Pelly Osborne, épouse de Wallace Osborne, de Montréal (P.Q.).

Victor Petrashevics, de Montréal (P.Q.), époux de Hilja Kapp Petrashevics.

Jetti Edelstein Popowski, épouse de Simchah Popowski, de Montréal (P.Q.).

Sidney Schwartz, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Doreen Adelman Schwartz.

Evelyn Mae Wood Snell, épouse de Peter Arthur Snell, de Montréal (P.Q.).

William Harrison Terry, de Ville Mont-Royal (P.Q.), époux de Hazel May Howe Terry.

Viola Gertrude Elizabeth Boyd Théroux, épouse de Joseph Dorila Théroux, de Dorval (P.Q.).

Angela Bertha May Cohen Weinstein, épouse de Frederick Weinstein, de Montréal (P.Q.).

Quatrième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants en vue de lois de divorce, présentées le 5 juin par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Rita Elizabeth Edwards Bryant, épouse de Donald John Bryant, de Montréal (P.Q.).

Mary Thelma Bourgeois Gaudet, épouse de J. Arthur Dale Gaudet, de Montréal (P.Q.).

Jean Dick Joslin, épouse de George Alfred Joslin, de Montréal (P.Q.).

Samuel Wasserman, de Montréal (P.Q.), époux de Beverley Nan Israel Wasserman.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 21

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 9 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Murphy, appuyé par M. Fraser, propose,—Que le premier rapport du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, présenté le 5 juin 1958, soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bigg,
Bissonnette,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campeau,
Cardiff,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fraser,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Gundlock,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jung,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Lafrenière,
Legere,
Lennard,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),

Macquarrie,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Martel,
Martineau,
Martini,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Murphy,
Nesbitt,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Skoreyko,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Southam,
Speakman,
Stanton,
Stefanson,
Stinson,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
White,
Winkler,
Woolliams—129.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Batten,
Benidickson,
Bourget,
Brassard (Lapointe),
Caron,
Carter,
Chevrier,
Fisher,
Forgie,
Godin,
Gour,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Mitchell,
Peters,
Regier,
Roberge,
Robichaud,
Tucker,
Winch—30.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Argue soit substitué à celui de M. Best sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Hales soit substitué à celui de M. Anderson sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Beech soit substitué à celui de M. Brunsden sur la liste des membres du comité permanent des affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Peters soit substitué à celui de M. Argue,

Le nom de M. Winch à celui de M. Fisher,

Le nom de M. McDonald (Hamilton-Sud) à celui de M. Nasserden et

Le nom de M. McGregor à celui de M. Stanton, sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.

M. Howard, appuyé par M. Fisher, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-23, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Votes d'électeurs absents), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Mme Fairclough, appuyée par M. Macdonnell, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-24, Loi modifiant la Loi sur les Indiens, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Hamilton (Qu'Appelle), appuyé par M. O'Hurley, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-25, Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Hees, appuyé par M. Balcer, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-26, Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Hamilton (Qu'Appelle), appuyé par M. O'Hurley, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur le Yukon afin d'élargir les objets pour lesquels le commissaire du territoire du Yukon peut emprunter et prêter de l'argent; d'autoriser la nomination de magistrats de police adjoints et de pourvoir à leur rémunération et au paiement d'allocations; de préciser que le gouverneur en conseil peut nommer des officiers de justice ainsi que des fonctionnaires administratifs; et de prescrire certaines modifications relatives à l'application de la loi.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance et autres documents échangés depuis le 17 juillet 1956 jusqu'à ce jour entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministères, et le gouvernement de la Saskatchewan, relativement à (i) l'aménagement d'usines de force motrice et de lignes de transmission d'électricité en Saskatchewan, (ii) l'aménagement d'un barrage sur le bras sud de la rivière Saskatchewan. (**Avis de motion n° 8*)

L'article portant le numéro 1 de la rubrique *Avis de motions* est appelé et réservé.

M. Stefanson, appuyé par M. Southam, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative en vue de prescrire, par un amendement au Code criminel, une sanction appropriée pour le délit de pollution des eaux.

Il s'élève un débat et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 28 mai 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Quatrième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Hilda Jamesie Hatfield Carter, épouse de Owen Foster Carter, de Montréal (P.Q.).

James Clancy, de Ste-Geneviève (P.Q.), époux de Josephine Bridget (Barbara) Denn Clancy.

Alice Latou Tubbs Wood Green, épouse de Harold Vaughan Green, de Montréal (P.Q.).

Mary Rebecca Lafontaine Johnson, épouse de Ronald Herbert Johnson, de Montréal (P.Q.).

Raymond Leslie Larocque, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Isabelle Telfer Larocque.

Yolande Robert Lebel, épouse de Léo Lebel, de Montréal (P.Q.).

Lydia Feodorovna Ovchinnikova Lipsman, épouse de Jean George Lipsman, de Montréal (P.Q.).

Joy Diedre Shelley New, épouse de Daniel New, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Jean Philippon, de Montréal (P.Q.), époux de Lilianne Borduas Philippon.

Muriel Ethel Serchuk Rutenberg, épouse de Leo Rutenberg, de Montréal (P.Q.).

Christine Biggs Sanderson, épouse de George Sanderson, d'Otterburn Park (P.Q.).

Sidney Schwartz, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Doreen Adelman Schwartz.

Betty Taylor Sharpe, épouse de William George Sharpe, de Montréal (P.Q.).

Francisca Catharina Sanders Simard, épouse de Arthur Paul Joseph Simard, de Montréal (P.Q.).

Ruth Gruber Sosnowsky, épouse de Harry Hilel Sosnowsky, de Montréal (P.Q.).

Virginia Marshall Staniforth, épouse de Charles Mosher Curll Staniforth, de Montréal (P.Q.).

Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvold, épouse de Per Stenstadvold, de Montréal (P.Q.).

William Harrison Terry, de Ville Mont-Royal (P.Q.), époux de Hazel May Howe Terry.

Patricia Wirth Usher, épouse de Robert Howard Usher, de Montréal (P.Q.).

Hedwig Papp Witwitzki, épouse de Wladimir Witwitzki, de Montréal (P.Q.).

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 22

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 10 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Deux pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. Boulanger, appuyé par M. Racine, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-27, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Smith (Hastings-Frontenac), propose,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'échange de notes constituant un accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signées à Washington le 12 mai 1958, et que cette Chambre approuve ledit échange de notes.

Il s'élève un débat;

Avec le consentement unanime, la Chambre retourne aux *Affaires courantes ordinaires.*

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Document intitulé "Autorisation d'intercepter et d'attaquer les appareils ennemis", et comprenant des appendices marqués des lettres *A* à *E* inclusivement.

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Le Bill n° S-2, Loi concernant "The Protective Association of Canada", est lu une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent de la banque et du commerce.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-3, Loi concernant "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited";

M. Morton, appuyé par M. Kennedy, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent de la banque et du commerce.

Avec le consentement unanime, M. McCleave, appuyé par M. Chown, propose,—Que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° SD-1, Loi pour faire droit à Valija Zvirgzds Kazaks.

Bill n° SD-2, Loi pour faire droit à Joyce Florence Taylor Larman.

Bill n° SD-3, Loi pour faire droit à Kathleen Margaret Coffin Barré.

Bill n° SD-4, Loi pour faire droit à Freda Bernadette Godin Headland.

Bill n° SD-5, Loi pour faire droit à Bruno Bédard.

Bill n° SD-6, Loi pour faire droit à Stefania Sobol Wojtowicz.

Bill n° SD-7, Loi pour faire droit à Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann.

Bill n° SD-8, Loi pour faire droit à Ruth Ellen McMullin Gosnell.

Bill n° SD-9, Loi pour faire droit à Beatrice Bellamy Drysdale Scott.

Bill n° SD-10, Loi pour faire droit à John Ronald MacCuaig.

Bill n° SD-11, Loi pour faire droit à Edith Ann Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie.

Bill n° SD-12, Loi pour faire droit à Constance Lilias Crawford Booth.

Bill n° SD-13, Loi pour faire droit à Henry Krupa.

Bill n° SD-14, Loi pour faire droit à Ferenc Tamas Kalman Laczko.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

Lesdits bills, en conséquence, sont lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au comité permanent des bills privés en général (avec les dépositions entendues et les pièces produites au sujet desdits bills devant le comité permanent des divorces du Sénat).

(*Bills publics*)

Les ordres portant les numéros 13 et 14 sont appelés et réservés.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-8, Loi modifiant la Loi électorale du Canada;

M. Howard, appuyé par M. Fisher, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. Peters, appuyé par M. Herridge, propose l'amendement qui suit: Que le bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que le sujet dudit bill soit renvoyé devant le comité permanent des privilèges et élections.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Smith (Hastings-Frontenac): Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'échange de notes constituant un accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signées à Washington le 12 mai 1958, et que cette Chambre approuve ledit échange de notes.

Le débat se poursuit;

M. Herridge, appuyé par M. Fisher, propose: Que ladite résolution soit renvoyée devant le comité permanent des affaires extérieures.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Quant au caractère réglementaire de l'amendement proposé, l'article 44 du Règlement dit:

> Lorsqu'une question est en débat, nulle motion n'est accueillie, si ce n'est en vue de l'amender, de la renvoyer à une date déterminée, de proposer la question préalable, de faire lire les ordres du jour, de procéder à une autre affaire inscrite au feuilleton, d'ajourner le débat ou d'ajourner la Chambre.

La seule catégorie dans laquelle la motion pourrait rentrer est celle des propositions d'amendement; or, il a été soutenu dans le passé qu'une motion portant renvoi d'une question à un comité n'est pas à proprement parler une proposition d'amendement. Je cite le commentaire 202, page 169, de la quatrième édition de *Beauchesne*:

> Ce n'est pas une proposition d'amendement que de proposer le renvoi d'une question à un comité.

La question est également traitée à fond par l'Orateur dans les *Journaux*, page 400, du 21 mai 1951. Je dois donc déclarer que la motion de l'honorable député est irrecevable.

Le débat se poursuit sur la motion principale, et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport sur le droit d'auteur présenté par la Commission royale d'enquête sur les brevets, le droit d'auteur, les marques de commerce et les dessins industriels.

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Société canadienne des télécommunications transmarines pour l'année terminée le 31 mars 1958, selon l'article 23 de la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines, chapitre 42 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 23

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 11 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Seize pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. l'Orateur fait connaître à la Chambre qu'il a reçu une communication l'informant qu'une vacance s'est produite dans la députation, soit celle de:

L'honorable Jean Lesage, député du district électoral de Montmagny-L'Islet, qui a démissionné,

Et qu'il a adressé son mandat au Directeur général des élections lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

DISTRICT ÉLECTORAL DE MONTMAGNY-L'ISLET

CANADA }
Savoir: } Chambre des communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes,

Je, Jean Lesage, député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral de Montmagny-L'Islet, donne ma démission de député dudit district électoral à la Chambre des communes.

Donné sous mon seing et sceau, à Ottawa, ce onzième jour du mois de juin 1958.

JEAN LESAGE (L.S.)

Témoins: L. B. Pearson
Lionel Chevrier

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre Comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 20 à 12 membres et que l'application de l'article 65(1) *b*) du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Fraser, appuyé par M. Murphy, ledit rapport est agréé.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 39 du Règlement:

Question n° 19 par M. Howard—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quels sont les noms des bandes qui résident dans les réserves indiennes du district électoral de Skeena?

2. Depuis le 1er janvier 1956, à quelles dates chaque bande ou chaque réserve indienne a-t-elle été visitée par *a*) un surintendant d'agence indienne, *b*) un médecin, *c*) un dentiste?

Question n° 30 par M. Martin (Essex-Est)—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. A quels pays le Canada exporte-t-il actuellement du vaccin Salk?

2. Quand a-t-on autorisé les premiers envois de vaccin Salk à quelque pays?

3. Au 31 mars 1958, combien d'enfants, au Canada, avaient reçu trois doses de ce vaccin?

4. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1958, quelle a été la participation financière globale du gouvernement fédéral en vertu d'accords conclus avec les provinces en vue de la fourniture gratuite de vaccin Salk?

5. Quelle est la limite d'âge actuellement fixée par le gouvernement fédéral pour l'approvisionnement gratuit de vaccin Salk dans chaque province ou pour l'ensemble des provinces?

6. Quelle est la proportion du programme canadien de fabrication de vaccin Salk actuellement confiée aux laboratoires de recherche médicale Connaught, à l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal, et aux laboratoires privés?

7. La production du vaccin Salk au Canada provient-elle de laboratoires privés canadiens ou tous les approvisionnements commerciaux proviennent-ils actuellement des États-Unis?

8. Combien d'établissements commerciaux privés ont été autorisés à vendre et à distribuer le vaccin Salk au Canada?

9. Les contrôles ou les essais britanniques qui précèdent l'utilisation du vaccin Salk sont-ils les mêmes que ceux qui sont exigés au Canada?

Question n° 39 par M. Argue—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Jusqu'à ce jour, durant l'année courante, combien de voitures particulières le gouvernement a-t-il achetées ou commandées?

2. Sur ce nombre, combien sont fabriquées *a*) au Canada, *b*) aux États-Unis d'Amérique, *c*) dans d'autres pays?

3. A quelles fins utilise-t-on les automobiles visées aux catégories *b* et *c*?

Question n° 46 par M. Howard—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: Quelles sommes a-t-on dépensées, s'il y a lieu, pour la tenue des élections générales de 1957 dans chaque arrondissement de votation, à Kitimat (Colombie-Britannique), aux titres suivants: *a*) rémunération des énumérateurs et *b*) des sous-officiers-rapporteurs et des greffiers du scrutin, *c*) loyers de locaux, *d*) autres frais non indiqués ci-dessus?

Question n° 48 par M. Broome—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. A la date la plus récente que l'on possède, combien de fonctionnaires de l'État ayant atteint l'âge de la retraite occupent encore leur poste grâce à l'autorisation de prolonger la durée de leurs fonctions pour *a*) six mois, *b*) une année?

2. Prolonge-t-on la durée des fonctions pour des périodes dépassant une année?

3. Dans le cas de l'affirmative, à la date la plus récente que l'on possède, de combien de fonctionnaires a-t-on ainsi prolongé la durée des fonctions?

Question n° 50 par M. Martin (Essex-Est)—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes de groupements ou d'associations demandant *a*) de porter la pension de sécurité de la vieillesse à $75 par mois, payable à l'âge de 65 ans et sans évaluation des ressources, *b*) de modifier les lois sur la sécurité de la vieillesse et sur l'assistance-vieillesse en vue de permettre le versement de pensions sans égard au pays de résidence, *c*) de procurer aux bénéficiaires de pensions des facilités de logement par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement ou de quelque autre organisme de l'État, *d*) de modifier la Loi sur l'assistance-vieillesse en vue de porter le revenu permis à $2,000 dans le cas des personnes mariées et à $1,600 dans le cas des célibataires, *e*) de modifier la Loi sur les invalides en vue de donner plus d'extension à la définition de l'expression "invalide"?

2. Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement a-t-il répondu à ces requêtes et quelle a été la teneur des réponses?

Question n° 51 par M. Broome—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quelle est la valeur des montages et des pièces des transmissions automatiques que les fabricants d'automobiles ont importés des États-Unis au cours de chacune des années 1955, 1956 et 1957?

2. Quels sont les taux de droits de douane à l'égard *a*) des transmissions complètes utilisées dans le montage des automobiles, *b*) de leurs pièces?

Question n° 57 par M. Argue—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Durant les années financières 1956-1957 et 1957-1958, quelles sommes globales le gouvernement fédéral a-t-il dépensées dans chaque province pour *a*) les routes, *b*) les ponts, *c*) les croisements de voies superposées?

2. Sur le montant global dépensé durant chaque année financière, quelles sommes a-t-on versées à chaque gouvernement provincial et quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il lui-même versées pour des travaux de son ressort?

Question n° 69 par M. McIlraith—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: Quels sont les noms des agences de publicité dont chaque ministère du gouvernement avait retenu les services, *a*) le 1er avril 1957, *b*) le 1er avril 1958?

Question n° 71 par M. Houck—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Au cours de 1957, quel a été le nombre de personnes tuées au Canada par suite d'accidents d'automobile et de la route?

2. Le gouvernement fédéral a-t-il recueilli des renseignements sur les projets ou programmes propres à diminuer les pertes de vie résultant d'accidents d'automobile ou de la route?

3. Le gouvernement fédéral a-t-il pris des dispositions pour communiquer ces renseignements ou pour aider à diminuer les pertes de vie?

Sur motion de M. Racine, appuyé par M. Rouleau, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance échangée entre la ville de Beauceville, tous particuliers et le gouvernement fédéral, concernant l'inondation causée par la rivière Chaudière en décembre dernier. (*Avis de motion n° 10)

M. Chevrier, appuyé par M. Pearson, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie de l'étude ou du relevé que le ministère des Travaux publics, ou l'un de ses fonctionnaires, a effectué au sujet des installations qui seront requises aux ports et havres situés sur la route des Grands lacs et du Saint-Laurent, par suite de l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent et de l'ouverture, en 1959, de cette route navigable de 27 pieds de profondeur, et notamment au sujet des améliorations à apporter aux ouvrages des havres et des rivières desdits ports. (*Avis de motion n° 12)

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Smith (Hastings-Frontenac): Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'échange de notes constituant un accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signées à Washington le 12 mai 1958, et que cette Chambre approuve ledit échange de notes.

Le débat se poursuit;

M. Howard, appuyé par M. Martin (Timmins), propose l'amendement qui suit: Que la motion soit modifiée par l'adjonction des mots suivants:

> "Et que, de l'avis de cette Chambre, en considération des intérêts de la sécurité collective et des principes des Nations Unies, le gouvernement devrait étudier les mesures nécessaires pour incorporer ces accords dans la structure de l'OTAN."

Le débat se poursuit;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour décider de la proposition d'amendement présentée par l'honorable député de Skeena (M. Howard) et appuyée par l'honorable député de Timmins (M. Martin) lorsque l'Orateur suppléant (M. Rea) occupait le fauteuil. L'Orateur suppléant a exprimé l'avis que la proposition était probablement irrecevable, mais il a réservé sa décision. Je souscris à l'opinion qu'il a exprimée sous réserve quant à l'irrecevabilité de la proposition qui ressort, je crois, d'un examen de la motion même. Elle comporte deux choses: d'abord, qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord, et, en second lieu, que la Chambre approuve l'accord. C'est tout ce que la motion propose. De fait, l'adoption de la motion

constituera l'approbation de l'accord, et son rejet une désapprobation de l'accord. Si l'amendement a pour effet de refuser la motion, il est inutile et non pertinent, car les députés désireux de désapprouver l'accord n'ont qu'à voter contre la motion actuelle.

Si l'amendement ajoute quelque chose de positif à la motion, c'est une déclaration de principe portant qu'il est opportun pour le gouvernement de songer à prendre les mesures nécessaires pour incorporer ces accords dans la structure de l'OTAN. L'acceptation éventuelle de l'amendement et de la motion constituerait une approbation de l'accord, mais on y aurait ajouté une déclaration de ce principe distinct, étranger à la motion, qui n'est pas nécessaire pour qu'on décide de la motion en question.

Cette vue se confirme par l'examen du nombre limité de cas où l'on peut introduire un principe par un amendement. Il y a trois ou quatre cas seulement. Une question très semblable a été étudiée par l'Orateur en 1932, comme en fait foi la page 48 des *Journaux* de la Chambre, le 20 octobre 1932. Permettez-moi d'en lire les passages pertinents afin de montrer les restrictions auxquelles tous les députés sont assujettis lorsqu'ils tentent d'ajouter un principe à une motion de ce genre. L'Orateur a dit alors:

> Je ne doute nullement qu'en vertu de l'article 48 du Règlement . . .

C'est maintenant le n° 44.

> . . . la motion ne puisse être modifiée. La motion initiale à l'étude approuve la convention commerciale signée à Ottawa le 20 août 1932 par les représentants du gouvernement canadien et par ceux du gouvernement du Royaume-Uni. L'amendement proposé approuve et désapprouve la convention. La proposition est irrégulière pour les raisons suivantes:

L'Orateur examine les paragraphes 1, 2 et 3 de la proposition d'amendement, mais je n'ai pas besoin de m'y arrêter. Il passe ensuite aux paragraphes 4 et 5 au sujet desquels il dit:

> Les paragraphes 4 et 5 affirment des principes généraux que l'on ne peut proposer dans des amendements à des motions de ce genre mais que l'on pourrait proposer en d'autres occasions.

Il est clair, par exemple, qu'une motion pourrait être présentée aux fins mêmes de l'amendement en cause, mais elle devrait être présentée à titre de motion indépendante et après avis. Je poursuis la citation:

> May, Bourinot et Redlich disent que les seules motions au sujet desquelles on peut proposer des amendements contenant une déclaration de principe sont les motions tendant à voter une adresse en réponse au discours du trône, les motions demandant que la Chambre se forme en comité des voies et moyens ou des subsides, ou la deuxième lecture des bills publics.

Il indique ensuite les références à ces trois autorités. Pour ces raisons, je déclare que la proposition d'amendement est irrecevable.

Le débat se poursuit sur la motion principale, et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Cinquième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérantes suivantes, déposées le 10 juin, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

La *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation, afin de pourvoir à la rémunération des administrateurs et au paiement de leurs frais de voyage.—*M. Taylor.*

Madeleine Levason et trois autres personnes de la ville de Montréal (P.Q.) ainsi que Patricia Stevenson de la ville d'Ottawa (Ont.), aux fins d'une loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club.*—Mlle Aitken.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Cinquième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les pétitions aux fins de lois pour annuler le mariage des demandeurs suivants sont conformes aux prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Rita Elizabeth Edwards Bryant, épouse de Donald John Bryant, de Montréal (P.Q.).

Jean Dick Joslin, épouse de George Alfred Joslin, de Montréal (P.Q.).

Samuel Wasserman, de Montréal (P.Q.), époux de Beverley Nan Israel Wasserman.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 24

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 12 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-15, Loi pour faire droit à Olive-Jane Frances Piper Sinclair.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-16, Loi pour faire droit à Rhoda Carin Burack.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-17, Loi pour faire droit à Evelyn Grace Blakely Mullins.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-18, Loi pour faire droit à Julia Switnicki Kobel.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-19, Loi pour faire droit à Eric Dunstan Martin.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-20, Loi pour faire droit à Hazel Margaret White Jackson.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-21, Loi pour faire droit à Mary Stepko Berryman.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-22, Loi pour faire droit à Jewel Evelyn Bockus Yeo.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-23, Loi pour faire droit à Clarence Leonard Sproule.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-24, Loi pour faire droit à Geraldine Avonne Dixon McNaughton.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-25, Loi pour faire droit à Jean-Louis Ducharme.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-26, Loi pour faire droit à Emery George Nemeth.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-27, Loi pour faire droit à Alfreda-Rose-Célina Gigot Kyriazis. —*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

M. White, du comité permanent des affaires extérieures, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande:

1. Qu'il lui soit permis de se réunir pendant les séances de la Chambre.
2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour 750 exemplaires en anglais et 350 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages et qu'à cet égard l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, il est ordonné,—Que, lorsque la Chambre s'ajournera jeudi, le 12 juin, elle reste ajournée jusqu'à onze heures et demie du matin, le vendredi 13 juin.

Sur motion de M. McBain, appuyé par M. Bell (Carleton), il est ordonné, —Que le nom de M. Benidickson soit substitué à celui de M. Boulanger sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. McBain, appuyé par M. Hamilton (York-Ouest), il est ordonné,—Que le nom de M. Garland soit substitué à celui de M. Richard (Ottawa-Est) sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

Sur motion de M. McBain, appuyé par M. Bell (Carleton), il est ordonné, —Que le nom de M. Garland soit substitué à celui de M. Martin (Essex-Est) sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Les ordres portant les numéros 1 et 2 de la rubrique *Bills publics et ordres du jour d'intérêt public* sont appelés et réservés.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-11, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer;

M. Herridge, appuyé par M. Regier, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Badanai,
Batten,
Benidickson,
Boulanger,
Bourget,
Bourque,
Carter,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Fisher,
Garland,
Godin,
Gour,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tucker,
Winch—36.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Allard,
Anderson,
Asselin,
Balcer,
Baldwin,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cathers,
Chambers,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fréchette,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Hees,
Henderson,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McPhillips,
McQuillan,
Martel,
Martineau,
Martini,
Mattews,
Milligan,
Monteith (Verdun),
Montgomery,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Ricard,
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rowe,
Skoreyko,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Simcoe-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Stearns,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Tremblay,
Valade,
Vivian,
Walker,
Webster,
Weichel,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—145.

L'ordre portant le numéro 4 de la rubrique *Bills publics et ordres du jour d'intérêt public* est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-13, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des communes;

M. Fisher, appuyé par M. Howard, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 juin 1958 (*Question n° 46*), demandant l'état suivant: Quelles sommes a-t-on dépensées, s'il y a lieu, pour la tenue des élections générales de 1957 dans chaque arrondissement de votation, à Kitimat (Colombie-Britannique), aux titres suivants: *a*) rémunération des énumérateurs et *b*) des sous-officiers-rapporteurs et des greffiers du scrutin, *c*) loyers de locaux, *d*) autres frais non indiqués ci-dessus?

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour l'année terminée le 31 mars 1958, selon l'article 7 de la Loi sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, chapitre 67 des Statuts revisés du Canada (1952).

Sixième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants en vue de lois de divorce, présentées le 11 juin par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

John Carson, de Montréal (P.Q.), époux de Auguste Lukas Daniel Carson.

James Dunn Drummond, de Montréal (P.Q.), époux de Fleurette Hotte Drummond.

Margaret Canuel Fraser, épouse de James W. Fraser, de Montréal (P.Q.).

Charles Athol Gordon, de Montréal (P.Q.), époux de Lucy McIntyre Hodgson Gordon.

Emilienne Célestine Mallard Grossin, épouse de Francis Adolphe Grossin, de Montréal (P.Q.).

Celia Bernhaut Jamensky, épouse de Aaron Jamensky, de Montréal (P.Q.).

Joan Patricia Gatien Juzenko, épouse de John Juzenko, de Verdun (P.Q.).

Fernand Larouche, de la province de Québec, époux de Colette Morin Larouche.

Lise Beaudry Livingston, épouse de Kenneth Livingston, de Montréal (P.Q.).

Shirley Eileen Ferris Mactavish, épouse de Edward Stewart Mactavish, de Montréal (P.Q.).

Mary Madeleine Dorothy Butler Meaney, épouse de Thomas Michael Meaney, de Montréal (P.Q.).

Léo Milette, de Ville Jacques-Cartier (P.Q.), époux de Solange Déry Milette.

Shirley Watson Pennoyer, épouse de Alex Pennoyer, de St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.).

Gerald Leonard Pilcher, de Verdun (P.Q.), époux de Ethel Kershaw Pilcher.

Joseph Adrien Lucien Pinoteau, de Lac Tremblant (P.Q.), époux de Marie-Anne Eva Tremblay Pinoteau.

Edwin Showler, de Montréal (P.Q.), époux de Dora Louise Giblin Showler.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté aujourd'hui.

N° 25

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 13 JUIN 1958

Onze heures et demie du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Pearson, il est ordonné,—Que l'allocution du premier ministre du Royaume-Uni, le très honorable Harold Macmillan, député, prononcée aujourd'hui devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada dans la salle des séances de la Chambre des communes, ainsi que les discours qui ont précédé et suivi cette allocution, soient inclus dans les *Débats* de la Chambre des communes et forment partie du compte rendu permanent de ce Parlement.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont lus respectivement une deuxième fois, sur division, et renvoyés au comité permanent des bills privés en général (avec les dépositions entendues et les pièces produites au sujet desdits bills devant le comité permanent des divorces du Sénat):

Bill n° SD-15, Loi pour faire droit à Olive-Jane Frances Piper Sinclair.

Bill n° SD-16, Loi pour faire droit à Rhoda Carin Burack.

Bill n° SD-17, Loi pour faire droit à Evelyn Grace Blakely Mullins.

Bill n° SD-18, Loi pour faire droit à Julia Switnicki Kobel.

Bill n° SD-19, Loi pour faire droit à Eric Dunstan Martin.
Bill n° SD-20, Loi pour faire droit à Hazel Margaret White Jackson.
Bill n° SD-21, Loi pour faire droit à Mary Stepko Berryman.
Bill n° SD-22, Loi pour faire droit à Jewel Evelyn Bockus Yeo.
Bill n° SD-23, Loi pour faire droit à Clarence Leonard Sproule.
Bill n° SD-24, Loi pour faire droit à Geraldine Avonne Dixon McNaughton.
Bill n° SD-25, Loi pour faire droit à Jean-Louis Ducharme.
Bill n° SD-26, Loi pour faire droit à Emery George Nemeth.
Bill n° SD-27, Loi pour faire droit à Alfreda Rose Célina Gigot Kyriazis.

(*Bills publics*)

Tous les ordres de la rubrique susdite sont appelés et, du consentement unanime, réservés.

Les ordres relatifs aux bills privés et publics sont achevés.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

328 Administration générale .. .. $ 8,536,892 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

591 Administration générale—Crédit supplémentaire ..... $ 102,800 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 26

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 16 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique pour l'année terminée le 31 mars 1958, suivant l'article 6 de ladite loi, chapitre 25 des Statuts du Canada (1957-1958).

M. Hamilton (Qu'Appelle) dépose devant la Chambre,—Copie de l'accord conclu le 20 février 1958 entre le Canada et la Nouvelle-Écosse aux termes de la Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, conformément aux dispositions de l'article 6 de ladite loi, chapitre 25 des Statuts du Canada (1957-1958).

M. Hamilton (Qu'Appelle) dépose devant la Chambre,—Copie de l'accord conclu le 14 février 1958 entre le Canada et le Nouveau-Brunswick aux termes de la Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, conformément aux dispositions de l'article 6 de ladite loi, chapitre 25 des Statuts du Canada (1957-1958).

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire (en français et en anglais) des Documents budgétaires pour 1958-1959: partie I — Revue générale de la situation économique de 1957; partie II — Exposé provisoire des comptes de l'État pour 1957-1958.

Sur motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Pearkes, il est ordonné,—Que les exemplaires desdits Documents budgétaires soient annexés aux *Procès-verbaux* de ce jour ainsi qu'aux *Débats* du mardi 17 juin 1958.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Bell (Carleton), il est ordonné,—Que le nom de M. Kindt soit substitué à celui de M. Legere sur la liste des membres du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Bell (Carleton), il est ordonné,—Que le nom de M. Southam soit substitué à celui de M. Cooper sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Sur motion de M. White, appuyé par M. Fraser, le premier rapport du comité permanent des affaires extérieures, présenté le 12 juin 1958, est agréé.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-28, Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-29, Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique afin d'étendre, au Congo belge et au territoire sous tutelle de Ruanda-Urundi, la convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. McIlraith, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de l'accord conclu le 25 février 1958 entre le gouvernement fédéral et la province d'Ontario aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques. (**Avis de motion n° 13*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des subsides est appelé pour la deuxième fois, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 56 du Règlement;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des subsides.

(*En comité*)

Les prévisions de dépenses de trois départements gouvernementaux sont abordées et entamées pour examen, suivant l'alinéa b) du paragraphe (5) de l'article 56 du Règlement, ainsi qu'il suit:

JUSTICE

157	Administration centrale, y compris contribution annuelle de $200 à la Conférence des commissaires sur l'uniformité de la législation au Canada	$ 592,290 00

COMMERCE

391	Administration centrale	$ 739,086 00

TRANSPORTS

414	Administration	$ 2,144,060 00

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

ÉDIFICES PUBLICS—CONSTRUCTION ET SERVICES

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

329	Terre-Neuve	$ 3,461,474 00
330	Nouvelle-Écosse	1,175,000 00
331	Île du Prince-Édouard	96,000 00
332	Nouveau-Brunswick	1,625,000 00
333	Québec	9,477,000 00
334	Ottawa	18,918,000 00
335	Ontario (sauf Ottawa)	13,040,000 00
336	Manitoba	1,695,000 00
337	Saskatchewan	920,000 00
338	Alberta	1,847,000 00
339	Colombie-Britannique	2,010,000 00
340	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	2,458,400 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

ÉDIFICES PUBLICS—CONSTRUCTION ET SERVICES

Acquisition, construction et améliorations d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut augmenter ou diminuer les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires

592	Terre-Neuve	116,000 00

593	Nouvelle-Écosse	1 00
594	Nouveau-Brunswick	380,000 00
595	Québec	2,260,000 00
596	Ottawa	5,552,040 00
597	Ontario (sauf Ottawa)	689,800 00
598	Manitoba	135,000 00
599	Saskatchewan	130,000 00
600	Alberta	75,000 00
601	Colombie-Britannique	275,000 00
602	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	271,000 00

A rapporter.

Le rapport est reçu, les résolutions sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Comtois, membre du conseil privé de la reine, pour M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 juin 1958 (**Avis de motion n° 13*), demandant la copie de l'accord conclu le 25 février 1958 entre le gouvernement fédéral et la province d'Ontario aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—État concernant l'application de la Loi sur l'assurance du service civil pour l'année close le 31 mars 1958, conformément au paragraphe (2) de l'article 21 de ladite loi, chapitre 49 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith, membre du conseil privé de la reine,—Copie de l'accord conclu le 9 juin 1958 entre le Canada et Terre-Neuve au sujet des contributions payables en vertu de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Sixième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les pétitions aux fins de lois de divorce des demandeurs suivants sont conformes aux prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Alice Elizabeth Edden Aumais, épouse de Miles Wesley Aumais, de Montréal (P.Q.).

Gladys Elsa Hannah Aston, épouse de Graham Whitfield Aston, de St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.).

Barbara Janet Dillane Barr, épouse de Joseph Stanley Barr, de Lachine (P.Q.).

Margaret Eileen McKenzie Beauchemin, épouse de Georges Beauchemin, de Montréal (P.Q.).

Gerald Edward Burnham, de Magog (P.Q.), époux de Claire Clauge Rousseau Burnham.

James Dunn Drummond, de Montréal (P.Q.), époux de Fleurette Hotte Drummond.

Marie Louise Plourde Auld Emard, épouse de Alfred Emard, de Montréal (P.Q.).

Mariette Pesant Forget, épouse de Gilles Forget, de Montréal (P.Q.).

Celia Bernhaut Jamensky, épouse de Aaron Jamensky, de Montréal (P.Q.).

Nikolaj Kurdiaszow, de Montréal (P.Q.), époux de Fotini Gerontakou Kurdiaszow.

Marie Cordélia Marie Ange Pigeon Gaboriau *dit* Lapalme, épouse de Joseph Arthur Marcel Ernest Gaboriau *dit* Lapalme, de Montréal (P.Q.).

Elizabeth Christina Law MacNab, épouse de Peter MacNab, de Montréal (P.Q.).

Shirley Eileen Ferris Mactavish, épouse de Edward Stewart Mactavish, de Montréal (P.Q.).

Léo Milette, de Ville Jacques-Cartier (P.Q.), époux de Solange Déry Milette.

Angelina Di Battista Overland, épouse de Albert Overland, de Montréal (P.Q.).

Shirley Watson Pennoyer, épouse de Alex Pennoyer, de St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.).

Eileen Rose Brown Porteous, épouse de George Joseph Porteous, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Francis Allan Quinn, de Montréal (P.Q.), époux de Liliane Simard Quinn.

Edwin Showler, de Montréal (P.Q.), époux de Dora Louise Giblin Showler.

Evelyn Mae Wood Snell, épouse de Peter Arthur Snell, de Montréal (P.Q.).

A 10h. 10 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 27

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 17 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'article 65 (1) c) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Chown, ledit rapport est agréé.

M. Cathers, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

3. Que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'article 65 (1) *d*) du Règlement soit suspendue à cet égard.

M. Smith (Calgary-Sud), du comité permanent des prévisions de dépenses, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à se réunir pendant les séances de la Chambre.

2. Que son quorum soit réduit de 20 à 15 membres et que l'application de l'article 65 (1) *m*) du Règlement soit suspendue à cet égard.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Copie de la correspondance échangée les 30 mai, 4 et 17 juin 1958 entre le premier ministre de la Saskatchewan, le premier ministre du Canada et le ministre des Finances au sujet de la manière de calculer les paiements prévus par la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques en vue d'autoriser le versement de contributions, à compter du 1er juillet 1958, à une province participante pourvue d'un plan de fonctionnement, et d'apporter certaines modifications relatives à l'application de la loi.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Monteith (Perth), appuyé par M. Hamilton (Qu'Appelle), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-30, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur le ministère des Transports et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres portant les numéros 15, 16 et 17 sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-14, Loi modifiant la Loi sur les compagnies (Rapports annuels);

M. Fisher, appuyé par M. Winch, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion est retirée, du consentement unanime.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-15, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Votation aux bureaux provisoires);

M. Fisher, appuyé par M. Herridge, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Un débat s'élève et se poursuit;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget);

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Il s'élève un débat et ledit débat est ajourné sur motion de M. Benidickson.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 30*), en date du 11 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. A quels pays le Canada exporte-t-il actuellement du vaccin Salk?

2. Quand a-t-on autorisé les premiers envois de vaccin Salk à quelque pays?

3. Au 31 mars 1958, combien d'enfants, au Canada, avaient reçu trois doses de ce vaccin?

4. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1958, quelle a été la participation financière globale du gouvernement fédéral en vertu d'accords conclus avec les provinces en vue de la fourniture gratuite de vaccin Salk?

5. Quelle est la limite d'âge actuellement fixée par le gouvernement fédéral pour l'approvisionnement gratuit de vaccin Salk dans chaque province ou pour l'ensemble des provinces?

6. Quelle est la proportion du programme canadien de fabrication de vaccin Salk actuellement confiée aux laboratoires de recherche médicale Connaught, à l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal, et aux laboratories privés?

7. La production du vaccin Salk au Canada provient-elle de laboratoires privés canadiens ou tous les approvisionnements commerciaux proviennent-ils actuellement des États-Unis?

8. Combien d'établissements commerciaux privés ont été autorisés à vendre et à distribuer le vaccin Salk au Canada?

9. Les contrôles ou les essais britanniques qui précèdent l'utilisation du vaccin Salk sont-ils les mêmes que ceux qui sont exigés au Canada?

Par M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 51*), en date du 11 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Quelle est la valeur des montages et des pièces des transmissions automatiques que les fabricants d'automobiles ont importés des États-Unis au cours de chacune des années 1955, 1956 et 1957?

2. Quels sont les taux de droits de douane à l'égard *a*) des transmissions complètes utilisées dans le montage des automobiles, *b*) de leurs pièces?

Septième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante suivante, déposée le 16 juin, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

La Corporation épiscopale catholique du Timiskaming, aux fins d'une loi modifiant sa charte à certains égards et l'autorisant à changer son nom en celui de "La Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Timmins".—*M. Villeneuve.*

A 10h. 22 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 28

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 18 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Dix-neuf pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-28, Loi pour faire droit à Thérèse Beaudoin Girard. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-29, Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-30, Loi pour faire droit à Anne-Marie-Mathilde Vautelet Gagnier.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-31, Loi pour faire droit. à William Leonard Mugford. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-32, Loi pour faire droit à James Clancy.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-33, Loi pour faire droit à Marjorie June Gabrielson Trainor. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-34, Loi pour faire droit à Kathleen Mitchell Cabana. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-35, Loi pour faire droit à Fernande Leduc Clarke.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-36, Loi pour faire droit à Ann Westwater Murphy. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-37, Loi pour faire droit à Gaynor Jenkins Douglas. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-38, Loi pour faire droit à Roland Paquin—*M. McCleave.*

Bill n° SD-39, Loi pour faire droit à Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-40, Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Shaw Labbée. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-41, Loi pour faire droit à Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre—*M. McCleave.*

Bill n° SD-42, Loi pour faire droit à Lisbet Schlosser Wisternitz. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-43, Loi pour faire droit à Virginia Marshall Staniforth. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-44, Loi pour faire droit à Elie Kouri.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-45, Loi pour faire droit à Margaret Stirling Izett Brown. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-46, Loi pour faire droit à Norman Weisman.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-47, Loi pour faire droit à Dawn Yvonne Tonkin Kadas. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-48, Loi pour faire droit à Betty Taylor Sharpe.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-49, Loi pour faire droit à Doris Williams Timmins. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-50, Loi pour faire droit à Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-51, Loi pour faire droit à Earl Bruce Carswell.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-52, Loi pour faire droit à Beverly Joan Smithson Rook. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-53, Loi pour faire droit à Joseph-François-Gabriel-René Denis. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-54, Loi pour faire droit à Solomon Seymour Yetman. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-55, Loi pour faire droit à Margaret St. Aubin Brennan. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-57, Loi pour faire droit à Lidija Plesums Koppel.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-58, Loi pour faire droit à Vera Hamburg Colson.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-59, Loi pour faire droit à Margaret Griffin Clarke.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-60, Loi pour faire droit à Katie Miller Fisch.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-61, Loi pour faire droit à Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvold.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-62, Loi pour faire droit à Beatrice Madeleine Schmid Layton. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-63, Loi pour faire droit à Anne Gold Zidile.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-64, Loi pour faire droit à Thomas Mastropaolo.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-65, Loi pour faire droit à Charles Coorsh.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-66, Loi pour faire droit à Claire Aubin Daunais.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-67, Loi pour faire droit à Maurice Gardner Swaine. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-68, Loi pour faire droit à William Arthur Terry.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-69, Loi pour faire droit à Frances Eileen Fisher Baker. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-70, Loi pour faire droit à Marie-Aurore-Cécile Gauthier Thomson.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-71, Loi pour faire droit à James Dunn Drummond. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-72, Loi pour faire droit à Marie-Eva Desorcy Valiquette. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-73, Loi pour faire droit à Norman Silver—*M. McCleave.*

Bill n° SD-74, Loi pour faire droit à Herbert Everett Follette. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-75, Loi pour faire droit à Abie Cubitz.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-76, Loi pour faire droit à Eva Shtull Hager.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-77, Loi pour faire droit à Georges-Étienne Brais—*M. McCleave.*

Bill n° SD-78, Loi pour faire droit à Barbara Eisenstein Packer. —*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Martin (Essex-Est) soit substitué à celui de M. Brassard (Lapointe) sur la liste des membres du comité permanent des relations industrielles.

M. Green, appuyé par M. Brooks, propose,—Que les postes numéros 414 à 430 inclusivement, les postes numéros 433 à 441 inclusivement, les postes numéros 444 à 472 inclusivement et les postes numéros 512 à 516 inclusivement, figurant au budget principal des dépenses de 1958-1959, et que les postes numéros 628 à 634 inclusivement, les postes numéros 636 à 651 inclusivement et les postes numéros 661 et 662, figurant au budget supplémentaire des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1959, relatifs au ministère des Transports, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 39 du Règlement:

*Question n° 19 par M. Batten—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quels étaient les noms et adresses des gardiens que le ministère des Pêcheries avait affectés à des rivières à saumon dans la province de Terre-Neuve en 1957?

2. Durant combien de saisons chacun a-t-il été employé?

3. A quelles rivières chacun était-il affecté?

4. Quels sont les noms et adresses des gardiens que le ministère des Pêcheries avait affectés à des rivières à saumon dans la province de Terre-Neuve en 1958?

5. A quelles rivières chacun était-il affecté?

Question n° 72 par M. Houck—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quels sont les noms et quel est l'emplacement des ponts situés sur les grandes routes de la province d'Ontario, à la construction ou à la réparation desquels le gouvernement fédéral a participé financièrement depuis le 1er juillet 1957 jusqu'au 1er mai 1958?

2. Combien de ces ponts servent à la fois à la circulation routière et ferroviaire et de quel chemin de fer s'agit-il dans chaque cas?

3. Durant la période susmentionnée, quelle somme globale a-t-on dépensée pour chaque pont?

4. De quelle façon a-t-on partagé les frais?

Question n° 73 par M. Fisher—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quel est le nombre de livres dont l'importation au Canada a été interdite durant l'année terminée le 1er juin 1958?

2. De quels pays provenait chacun de ces livres et quels en étaient les auteurs et les titres?

Question n° 89 par M. McMillan—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Durant les cinq dernières années, combien de personnes au Canada et par province sont mortes annuellement *a*) de maladies du cœur, *b*) du cancer?

2. Des crédits sont-ils affectés annuellement à la recherche des causes du cancer et des maladies du cœur?

3. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelles sommes sont affectées à ces fins et de quelle façon ont-elles été réparties, *b*) quelles institutions y ont droit?

Sur motion de M. Fisher, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance et de tous autres documents échangés depuis le 1er janvier 1948 jusqu'au 12 mai 1958 entre le ministre du Revenu national, ou tout fonctionnaire du ministère, et des hauts fonctionnaires des États-Unis concernant la *Consolidated Premium Iron Ore Company,* la *Premium Iron Ore Company,* M. Cyrus Eaton et M. F. Daley. (**Avis de motion n° 3*)

M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production d'un exemplaire du rapport intitulé "Perspectives économiques du Canada pour 1958", rédigé par le ministère du Commerce. (**Avis de motion n° 6*)

La question est mise en délibération;

M. Pickersgill invoque le Règlement, déclarant qu'aux termes de l'article 47 du Règlement la motion ne peut faire l'objet d'un débat, et vu que l'on désire un débat sur une telle motion, elle doit être reportée à l'ordre du jour concernant les avis de motions.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Cet article du Règlement me cause encore de la difficulté. A mon sens, tout député a la faculté d'inscrire un avis de motion de

ce genre au *Feuilleton*, sous la rubrique *Avis de motions* où cet avis paraîtra s'il est reporté à ce moment-ci. Ainsi que je comprends cet article du Règlement, le fait de marquer l'avis d'un astérisque signifie tout simplement qu'il est abordé lors de l'examen des affaires courantes avec les autres questions qui n'exigent pas beaucoup de temps et qui ne suscitent pas de débat. C'est là que nous le trouvons. Si l'on change d'idée et qu'on réclame un débat sur la motion, cet article du Règlement semble permettre de reporter l'avis sous le titre général d'*Avis de motions* et, comme le signale l'honorable représentant d'Assiniboïa (M. Argue), il ira au bas de la liste, où il sera vraisemblablement enterré pour le reste de la session.

Cependant, je crois que tel a été l'objet de cet article du Règlement. La seule chose qui m'a tracassé, c'est de savoir si le motionnaire pourrait effectivement changer d'idée. Il s'agit vraiment de savoir à quelle requête ou à quel désir il faut donner suite. Comme on a demandé un débat sur cette motion, je crois qu'on devrait faire droit à cette demande et qu'il y aurait lieu de la reporter au *Feuilleton* sous les *Avis de motions.*

En conséquence, ladite motion est reportée à l'ordre du jour concernant les *Avis de motions.*

Sur motion de M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1958 entre le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, ou tout membre de son personnel, et toute personne ou tout groupement de Terre-Neuve au sujet de M. Carson Stroud, de Glovertown (Terre-Neuve). (**Avis de motion n° 16*)

Sur motion de M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toutes communications que le premier ministre de Terre-Neuve a adressées au premier ministre du Canada depuis le 1er février 1958, au sujet de l'aide fédérale pour la fourniture d'énergie électrique, ainsi que de toutes réponses aux dites communications. (**Avis de motion n° 17*)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-30, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques;

M. Monteith (Perth), appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du sommaire des arrêtés en conseil adoptés pendant la période allant du 1er au 31 mai 1958.

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 73*), en date du 18 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Quel est le nombre de livres dont l'importation au Canada a été interdite durant l'année terminée le 1er juin 1958?

2. De quels pays provenait chacun de ces livres et quels en étaient les auteurs et les titres?

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Copie de lettres adressées les 12 et 14 février 1958 aux premiers ministres des provinces par le ministre et le sous-ministre du Nord canadien et des Ressources nationales au sujet du programme de construction de routes favorisant la mise en valeur des ressources.

Par M. MacLean (Queens), membre du conseil privé de la reine,—Rapport de l'Office des prix des produits de la pêche pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche, chapitre 120 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Septième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérantes suivantes ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

La *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation, afin de pourvoir à la rémunération des administrateurs et au paiement de leurs frais de voyage.

La Corporation épiscopale catholique du Timiskaming, aux fins d'une loi modifiant sa charte à certains égards et l'autorisant à changer son nom en celui de "La Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Timmins".

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 29

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 19 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Dinsdale, du comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

3. Que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'article 65 (1) *n*) du Règlement soit suspendue à cet égard.

M. Stanton, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 20 à 15 membres et que l'application de l'article 65 (1) *f*) du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

M. Cathers, appuyé par M. McBain, propose,—Que le premier rapport du comité permanent de la banque et du commerce, présenté le 17 juin 1958, soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Balcer,
Baldwin,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Brooks,
Broome,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Larue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonnell, (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Murphy,
Nasserden,
Nesbitt,
Nielsen,
Noble,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Pearkes,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Simpson,
Small,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Stanton,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Thomas,
Thompson,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten,
Yacula—169.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Boivin,
Boulanger,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Lapointe),
Cardin,
Caron,
Carter,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,

Dupuis,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Godin,
Gour,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
Lessard,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Mitchell,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Racine,
Ratelle,
Regier,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tucker,
Winch—52.

M. Smith (Calgary-Sud), appuyé par M. Simpson, propose,—Que le deuxième rapport du comité permanent des prévisions de dépenses, présenté le 17 juin 1958, soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Smith (Hastings-Frontenac): Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'échange de notes constituant un accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signées à Washington le 12 mai 1958, et que cette Chambre approuve ledit échange de notes.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Badanai,
Balcer,
Baldwin,
Baskin,
Batten,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Boivin,
Boulanger,
Bourbonnais,
Bourdages,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Chicoutimi),
Brassard (Lapointe),
Brooks,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Denis,
Deschambault,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
Dumas,
Dupuis,
English,
Eudes,
Fairclough (Mme),
Fane,
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fréchette,
Fulton,
Garland,
Godin,
Gour,
Grafftey,
Granger,
Green,
Grenier,
Gundlock,
Habel,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Hardie,
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Houck,
Howe,
Jones,

Jorgenson,
Jung,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Larue,
Latour,
Leduc,
Lennard,
Lessard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macnaughton,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIlraith,
McIntosh,
McMillan,
McPhillips,
McQuillan,
McWilliam,
Maloney,
Martel,
Martin (Essex-Est),
Martineau,
Martini,
Matthews,
Meunier,
Michaud,
Milligan,
Mitchell,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Murphy,
Nasserden,
Nesbitt,
Nielsen,
Nixon,
Noble,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Paul,
Pearkes,
Pearson,
Phillips,
Pickersgill,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Roberge,
Robichaud,
Rogers,
Rompré,
Rouleau,
Rynard,
Simpson,
Small,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Stanton,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Thomas,
Thrasher,
Tremblay,
Tucker,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten,
Yacula—200.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Fisher,
Herridge,
Howard,
Martin (Timmins),
Peters,
Regier,
Winch—8.

Le Bill n° C-30, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

ÉDIFICES PUBLICS—CONSTRUCTION ET SERVICES

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés

	au détail des affectations; toutefois, le conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—	
341	Améliorations en général—La somme à dépenser à l'égard d'un projet quelconque ne doit pas dépasser $25,000 sans l'approbation du conseil du Trésor	$ 700,000 00
342	Entretien et service des édifices et terrains fédéraux et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $1,300,000	44,000,000 00
343	Meubles et accessoires pour les ministères du gouvernement	1,818,650 00
344	Service préventif des incendies	174,263 00

DIRECTION DES PORTS ET RIVIÈRES, GÉNIE

Acquisition, construction, amélioration d'ouvrages des ports et rivières

	Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements, relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—	
345	Terre-Neuve	3,640,000 00
346	Nouvelle-Écosse	4,057,500 00
347	Île du Prince-Édouard	1,309,500 00
348	Nouveau-Brunswick	4,060,500 00
349	Québec	4,036,100 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

ÉDIFICES PUBLICS—CONSTRUCTION ET SERVICES

603	Meubles et accessoires pour les ministères du gouvernement—Crédit supplémentaire	333,450 00

DIRECTION DES PORTS ET RIVIÈRES—GÉNIE

Acquisition, construction et amélioration d'ouvrages des ports et rivières

	Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois le conseil du Trésor peut augmenter ou diminuer les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires—	
604	Terre-Neuve	697,000 00
605	Nouvelle-Écosse	800,000 00
606	Québec	1,078,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,— Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 16*), en date du 18 juin 1958, demandant la copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1958 entre le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, ou tout membre de son personnel, et toute personne ou tout groupement de Terre-Neuve au sujet de M. Carson Stroud, de Glovertown (Terre-Neuve).

Huitième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants en vue de lois de divorce, présentées le 18 juin par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Eva Greenblatt Besner, épouse de Myer Babe Besner, de Westmount (P.Q.).

Marion Brooks McConnell Bienvenue, épouse de Guy Samuel Bienvenue, de Montréal (P.Q.).

Louise Giguère Boisvert, épouse de Guy Boisvert, de Montréal (P.Q.).

Jean Paul Camiré, de St-Fidèle (P.Q.), époux de Thérèse Beaudet Camiré.

Iris Olive West Dion, épouse de Henri Antonio Dion, de Montréal (P.Q.).

Thomas Patrick Heavers, de Montréal (P.Q.), époux de Muriel Lillian Ward Heavers.

Lillian Lea Huss Herscovitch, épouse de Ezreh Harry Herscovitch, de Montréal (P.Q.).

Josette Lacaille Johnston, épouse de Roderick Reid Johnston, de Westmount (P.Q.).

Halbert James Haldane Kerr, de Montréal (P.Q.), époux de Heather Jane Elizabeth Grant Smith Kerr.

Rowland McLean Loftus, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Catherine McKeown Loftus.

Jean Brasgold Martz, épouse de Louis Martz, de Montréal (P.Q.).

Maurice William Miller, de Montréal (P.Q.), époux de Eva Mae Arseneau Miller.

Barbara Mary Scott Norman, épouse de Grant Earl William Norman, de Verdun (P.Q.).

Joseph Leonidas Albert Paradis, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Eliza Suzanne Fournier Paradis.

Josephine Zauberman Schiller, épouse de Paul Schiller, de Montréal (P.Q.).

Margaret Patricia Winckworth Thornton Sherwin, épouse de Ralph (Rafe) Sherwin, de Montréal (P.Q.).

Joseph Jules Robert Trottier, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Colette Bouchard Trottier.

Thérèse Courteau Vézina, épouse de Jean Louis Vézina, de Montréal (P.Q.).

Georgiu Panajtiotis Yarenis, de Montréal (P.Q.), époux de Maria Anuntiati Kwapil Yarenis.

A dix heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

57074-7—12½

N° 30

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 20 JUIN 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° SD-1, Loi pour faire droit à Valija Zvirgzds Kazaks.

Bill n° SD-2, Loi pour faire droit à Joyce Florence Taylor Larman.

Bill n° SD-3, Loi pour faire droit à Kathleen Margaret Coffin Barré.

Bill n° SD-4, Loi pour faire droit à Freda Bernadette Godin Headland.

Bill n° SD-5, Loi pour faire droit à Bruno Bédard.

Bill n° SD-6, Loi pour faire droit à Stefania Sobol Wojtowicz.

Bill n° SD-7, Loi pour faire droit à Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann.

Bill n° SD-8, Loi pour faire droit à Ruth Ellen McMullin Gosnell.

Bill n° SD-9, Loi pour faire droit à Beatrice Bellamy Drysdale Scott.

Bill n° SD-10, Loi pour faire droit à John Ronald MacCuaig.

Bill n° SD-11, Loi pour faire droit à Edith Ann Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie.

Bill n° SD-12, Loi pour faire droit à Constance Lilias Crawford Booth.

Bill n° SD-13, Loi pour faire droit à Henry Krupa.

Bill n° SD-14, Loi pour faire droit à Ferenc Tamas Kalman Laczko.

Bill n° SD-15, Loi pour faire droit à Olive-Jane Frances Piper Sinclair.

Bill n° SD-16, Loi pour faire droit à Rhoda Carin Burack.

Bill n° SD-17, Loi pour faire droit à Evelyn Grace Blakely Mullins.

Bill n° SD-18, Loi pour faire droit à Julia Switnicki Kobel.
Bill n° SD-19, Loi pour faire droit à Eric Dunstan Martin.
Bill n° SD-20, Loi pour faire droit à Hazel Margaret White Jackson.
Bill n° SD-21, Loi pour faire droit à Mary Stepko Berryman.
Bill n° SD-22, Loi pour faire droit à Jewel Evelyn Bockus Yeo.
Bill n° SD-23, Loi pour faire droit à Clarence Leonard Sproule.
Bill n° SD-24, Loi pour faire droit à Geraldine Avonne Dixon McNaughton.
Bill n° SD-25, Loi pour faire droit à Jean-Louis Ducharme.
Bill n° SD-26, Loi pour faire droit à Emery George Nemeth.
Bill n° SD-27, Loi pour faire droit à Alfreda-Rose-Célina Gigot Kyriazis.

Avec le consentement unanime, le Bill n° C-30, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget);

Le débat se poursuit;

M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

"cette Chambre regrette que le gouvernement, dans ses propositions budgétaires, n'ait apporté aucune solution satisfaisante aux problèmes de la récession, en présence du déficit le plus considérable de l'histoire du Canada, en temps de paix, et qu'il s'achemine vers des restrictions commerciales plus fortes à une époque où d'autres pays du monde occidental agissent dans le sens opposé."

La question est mise en délibération;

M. Argue, appuyé par M. Herridge, propose le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit de plus modifié par l'adjonction des mots suivants:

"cette Chambre regrette, en outre, que le gouvernement n'ait pas l'intention de prendre, pendant la présente session, les mesures voulues pour reconnaître la perte de puissance d'achat que subit la majorité des Canadiens à cause de la moins-value du dollar, en fonction des biens et prix de consommation, par la modification de la Loi de l'impôt sur le revenu de manière à augmenter le montant du revenu permis aux célibataires et aux personnes mariées, sans taxation."

Un débat s'élève et se poursuit;

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont lus respectivement une deuxième fois, sur division, et renvoyés au comité permanent des bills privés en général (avec les dépositions entendues et les pièces produites au sujet desdits bills devant le comité permanent des divorces du Sénat):

Bill n° SD-28, Loi pour faire droit à Thérèse Beaudoin Girard.

Bill n° SD-29, Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth.

Bill n° SD-30, Loi pour faire droit à Anne-Marie-Mathilde Vautelet Gagnier.

Bill n° SD-31, Loi pour faire droit à William Leonard Mugford.

Bill n° SD-32, Loi pour faire droit à James Clancy.

Bill n° SD-33, Loi pour faire droit à Marjorie June Gabrielson Trainor.

Bill n° SD-34, Loi pour faire droit à Kathleen Mitchell Cabana.

Bill n° SD-35, Loi pour faire droit à Fernande Leduc Clarke.

Bill n° SD-36, Loi pour faire droit à Ann Westwater Murphy.

Bill n° SD-37, Loi pour faire droit à Gaynor Jenkins Douglas.

Bill n° SD-38, Loi pour faire droit à Roland Paquin.

Bill n° SD-39, Loi pour faire droit à Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski.

Bill n° SD-40, Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Shaw Labbée.

Bill n° SD-41, Loi pour faire droit à Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre.

Bill n° SD-42, Loi pour faire droit à Lisbet Schlosser Wisternitz.

Bill n° SD-43, Loi pour faire droit à Virginia Marshall Staniforth.

Bill n° SD-44, Loi pour faire droit à Elie Kouri.

Bill n° SD-45, Loi pour faire droit à Margaret Stirling Izett Brown.

Bill n° SD-46, Loi pour faire droit à Norman Weisman.

Bill n° SD-47, Loi pour faire droit à Dawn Yvonne Tonkin Kadas.

Bill n° SD-48, Loi pour faire droit à Betty Taylor Sharpe.

Bill n° SD-49, Loi pour faire droit à Doris Williams Timmins.

Bill n° SD-50, Loi pour faire droit à Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp.

Bill n° SD-51, Loi pour faire droit à Earl Bruce Carswell.

Bill n° SD-52, Loi pour faire droit à Beverly Joan Smithson Rook.

Bill n° SD-53, Loi pour faire droit à Joseph-François-Gabriel-René Denis.

Bill n° SD-54, Loi pour faire droit à Solomon Seymour Yetman.

Bill n° SD-55, Loi pour faire droit à Margaret St. Aubin Brennan.

Bill n° SD-57, Loi pour faire droit à Lidija Plesums Koppel.

Bill n° SD-58, Loi pour faire droit à Vera Hamburg Colson.

Bill n° SD-59, Loi pour faire droit à Margaret Griffin Clarke.

Bill n° SD-60, Loi pour faire droit à Katie Miller Fisch.

Bill n° SD-61, Loi pour faire droit à Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvold.

Bill n° SD-62, Loi pour faire droit à Beatrice Madeleine Schmid Layton.

Bill n° SD-63, Loi pour faire droit à Anne Gold Zidile.

Bill n° SD-64, Loi pour faire droit à Thomas Mastropaolo.

Bill n° SD-65, Loi pour faire droit à Charles Coorsh.

Bill n° SD-66, Loi pour faire droit à Claire Aubin Daunais.

Bill n° SD-67, Loi pour faire droit à Maurice Gardner Swaine.

Bill n° SD-68, Loi pour faire droit à William Arthur Terry.

Bill n° SD-69, Loi pour faire droit à Frances Eileen Fisher Baker.

Bill n° SD-70, Loi pour faire droit à Marie-Aurore-Cécile Gauthier Thomson.

Bill n° SD-71, Loi pour faire droit à James Dunn Drummond.

Bill n° SD-72, Loi pour faire droit à Marie-Eva Desorcy Valiquette.
Bill n° SD-73, Loi pour faire droit à Norman Silver.
Bill n° SD-74, Loi pour faire droit à Herbert Everett Follette.
Bill n° SD-75, Loi pour faire droit à Abie Cubitz.
Bill n° SD-76, Loi pour faire droit à Eva Shtull Hager.
Bill n° SD-77, Loi pour faire droit à Georges-Étienne Brais.
Bill n° SD-78, Loi pour faire droit à Barbara Eisenstein Packer.

(*Bills publics*)

Les ordres portant les numéros 14, 15 et 16 sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-16, Loi concernant les membres de conseils d'administration de compagnies (Qualités requises de ces administrateurs);

M. Broome, appuyé par M. Aiken, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Un débat s'élève et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. l'Orateur,—Rapport de la Commission du service civil, en date du 4 juin 1958, dont voici la teneur:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Aux honorables membres des Chambres du Parlement,

Suivant les dispositions des articles 11 et 62 de la Loi sur le service civil, il plaît à la Commission du service civil de s'unir à la Bibliothèque du Parlement pour recommander le changement de rémunération suivant, à compter du 1er janvier 1958:

Que la rémunération de la catégorie

BIBLIOTHÉCAIRE CATALOGUEUR EN CHEF

qui est présentement:

par année: $5910 6060 6210 6360

soit revisée et se lise comme suit:

par année: $5820 6060 6300 6540

Ci-joint la copie d'un rapport au sujet de ce qui précède.

Le commissaire,
PAUL PELLETIER

Respectueusement soumis,

L'Orateur de la Chambre des communes,
ROLAND MICHENER

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Huitième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Jean Paul Camiré, de St-Fidèle (P.Q.), époux de Thérèse Beaudet Camiré.

Natasha Harpf Crayter, épouse de Nikita Crayter, de Montréal (P.Q.).

Catherine Regina Hearn Cullen, épouse de Michael Augustine Cullen, de Montréal (P.Q.).

Iris Olive West Dion, épouse de Henri Antonio Dion, de Montréal (P.Q.).

Yolande Charron Fiorucci, épouse de Vittorio Fiorucci, de Montréal (P.Q.).

Thomas Patrick Heavers, de Montréal (P.Q.), époux de Muriel Lillian Ward Heavers.

Lillian Lea Huss Herscovitch, épouse de Ezreh Harry Herscovitch, de Montréal (P.Q.).

Margaret Alguire Kernaghan, épouse de Albert Kernaghan, de Montréal-Nord (P.Q.).

Halbert James Haldane Kerr, de Montréal (P.Q.), époux de Heather Jane Elizabeth Grant Smith Kerr.

Margaret Cox Lafortune, épouse de Joseph Romuald Omer Lafortune, de Montréal (P.Q.).

Lise Beaudry Livingston, épouse de Kenneth Livingston, de Montréal (P.Q.).

Jean Adolphe Abel Mathys, de Montréal (P.Q.), époux de Camille Lambertine Florence Hubertine Armande Dechamps Mathys.

Barbara Mary Scott Norman, épouse de Grant Earl William Norman, de Verdun (P.Q.).

Rosanne Dolimont Ruelokke, épouse de Robert Matthew Ruelokke, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

Margaret Patricia Winckworth Thornton Sherwin, épouse de Ralph (Rafe) Sherwin, de Montréal (P.Q.).

Georgiu Panajtiotis Yarenis, de Montréal (P.Q.), époux de Maria Anuntiati Kwapil Yarenis.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 31

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 23 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Cathers, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° S-2, Loi concernant "The Protective Association of Canada".

Bill n° S-3, Loi concernant "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited".

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Morris, il est ordonné,—Que le nom de M. Fisher soit substitué à celui de M. Winch sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.

Sur motion de M. Dinsdale, appuyé par M. Hamilton (York-Ouest), le premier rapport du comité permanent des affaires des anciens combattants, présenté le jeudi 19 juin 1958, est agréé.

Sur motion de M. Stanton, appuyé par M. Montgomery, le premier rapport du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présenté le 19 juin 1958, est agréé.

M. Churchill, appuyé par M. Pearkes, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-31, Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'avis de motion qui suit, émanant du Gouvernement, est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 21 du Règlement:

Qu'un comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et contrôle soit institué aux fins de faire l'examen des comptes, des prévisions de dépenses et des projets de loi qui ont trait aux chemins de fer Nationaux du Canada, aux *Canadian National (West Indies) Steamships* et à Air-Canada, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics; que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers et à faire rapport de temps à autre; que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement de la Chambre concernant la restriction relative au nombre des membres, ledit comité se compose de Messieurs Bourbonnais, Brassard (Lapointe), Broome, Carter, Chevrier, Chown, Creaghan, Drysdale, Fisher, Fraser, Grills, Gundlock, Hardie, Kennedy, Loiselle, Martini, Mitchell, Monteith (Verdun), Pascoe, Robichaud, Robinson, Rowe, Rynard, Smith (Calgary-Sud), Smith (Simcoe-Nord) et Tassé.—*Le ministre des Transports.*

M. Green, pour M. Fulton, appuyé par M. Brooks, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'établir une commission appelée Commission nationale des libérations conditionnelles; de pourvoir à la rémunération et aux frais des membres de la Commission, à la nomination des fonctionnaires, commis et préposés nécessaires au bon fonctionnement de la Commission; de pourvoir, d'une manière générale, à l'application de la loi et de décréter l'abrogation de la Loi sur les libérations conditionnelles.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Brooks, appuyé par M. Green, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays en vue d'augmenter le montant d'assurance qui peut être payé au bénéficiaire à titre d'annuité dans certains cas et de supprimer les restrictions relatives au paiement de l'assurance dans le cas de pensionnés.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Brooks, appuyé par M. Green, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur l'assurance des anciens combattants en vue d'augmenter le montant d'assurance qui peut être payé au bénéficiaire à titre d'annuité dans certains cas, de supprimer les restrictions relatives au paiement de l'assurance dans le cas de pensionnés et de prolonger le délai fixé pour les demandes d'assurance.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance et tous autres documents échangés entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères et le gouvernement de chaque province depuis le 1er janvier 1957, relativement à l'aide financière fédérale *a*) pour l'aménagement de la route transcanadienne, *b*) à l'égard de toutes autres routes, compte tenu (i) d'un réseau routier principal, (ii) des routes provinciales, (iii) des routes urbaines. (**Avis de motion n° 7*)

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre regrette que le gouvernement, dans ses propositions budgétaires, n'ait apporté aucune solution satisfaisante aux problèmes de la récession, en présence du déficit le plus considérable de l'histoire du Canada, en temps de paix, et qu'il s'achemine vers des restrictions commerciales plus fortes à une époque où d'autres pays du monde occidental agissent dans le sens opposé."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que l'amendement soit de plus modifié par l'adjonction des mots suivants:

> "cette Chambre regrette, en outre, que le gouvernement n'ait pas l'intention de prendre, pendant la présente session, les mesures voulues pour reconnaître la perte de puissance d'achat que subit la majorité des Canadiens à cause de la moins-value du dollar, en fonction des biens et prix de consommation, par la modification de la Loi de l'impôt sur le revenu de manière à augmenter le montant du revenu permis aux célibataires et aux personnes mariées, sans taxation."

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à dix heures.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 32

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 24 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Trente-cinq pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Copie de l'aide-mémoire concernant le pilotage dans l'ensemble des Grands lacs, présenté au secrétariat d'État du Gouvernement des États-Unis par l'ambassadeur du Canada à Washington, le 20 mars 1958.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre regrette que le gouvernement, dans ses propositions budgétaires, n'ait apporté aucune solution satisfaisante aux problèmes de la récession, en présence du déficit le plus considérable de l'histoire du Canada, en temps de paix, et qu'il s'achemine vers des restrictions commerciales plus fortes à une époque où d'autres pays du monde occidental agissent dans le sens opposé."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que l'amendement soit de plus modifié par l'adjonction des mots suivants:

> "cette Chambre regrette, en outre, que le gouvernement n'ait pas l'intention de prendre, pendant la présente session, les mesures voulues pour reconnaître la perte de puissance d'achat que subit la majorité des Canadiens à cause de la moins-value du dollar, en fonction des biens et prix de consommation, par la modification de la Loi de l'impôt sur le revenu de manière à augmenter le montant du revenu permis aux célibataires et aux personnes mariées, sans taxation."

Le débat se poursuit;

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

M. McCleave, appuyé par M. Crouse, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (*conformément à l'article 54 du Règlement*); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, les bills de divorce sur division, et adoptés:

Bill n° SD-1, Loi pour faire droit à Valija Zvirgzds Kazaks.

Bill n° SD-2, Loi pour faire droit à Joyce Florence Taylor Larman.

Bill n° SD-3, Loi pour faire droit à Kathleen Margaret Coffin Barré.

Bill n° SD-4, Loi pour faire droit à Freda Bernadette Godin Headland.

Bill n° SD-5, Loi pour faire droit à Bruno Bédard.

Bill n° SD-6, Loi pour faire droit à Stefania Sobol Wojtowicz.

Bill n° SD-7, Loi pour faire droit à Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann.

Bill n° SD-8, Loi pour faire droit à Ruth Ellen McMullin Gosnell.

Bill n° SD-9, Loi pour faire droit à Beatrice Bellamy Drysdale Scott.

Bill n° SD-10, Loi pour faire droit à John Ronald MacCuaig.

Bill n° SD-11, Loi pour faire droit à Edith Ann Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie.

Bill n° SD-12, Loi pour faire droit à Constance Lilias Crawford Booth.

Bill n° SD-13, Loi pour faire droit à Henry Krupa.

Bill n° SD-14, Loi pour faire droit à Ferenc Tamas Kalman Laczko.

Bill n° SD-15, Loi pour faire droit à Olive-Jane Frances Piper Sinclair.

Bill n° SD-16, Loi pour faire droit à Rhoda Carin Burack.

Bill n° SD-17, Loi pour faire droit à Evelyn Grace Blakely Mullins.

Bill n° SD-18, Loi pour faire droit à Julia Switnicki Kobel.

Bill n° SD-19, Loi pour faire droit à Eric Dunstan Martin.

Bill n° SD-20, Loi pour faire droit à Hazel Margaret White Jackson.

Bill n° SD-21, Loi pour faire droit à Mary Stepko Berryman.

Bill n° SD-22, Loi pour faire droit à Jewel Evelyn Bockus Yeo.

Bill n° SD-23, Loi pour faire droit à Clarence Leonard Sproule.

Bill n° SD-24, Loi pour faire droit à Geraldine Avonne Dixon McNaughton.

Bill n° SD-25, Loi pour faire droit à Jean-Louis Ducharme.

Bill n° SD-26, Loi pour faire droit à Emery George Nemeth.

Bill n° SD-27, Loi pour faire droit à Alfreda-Rose-Célina Gigot Kyriazis.

Bill n° S-2, Loi concernant "The Protective Association of Canada".

Bill n° S-3, Loi concernant "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited".

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. MacEwan, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces communiquées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement aux bills de divorce susmentionnés.

(*Bills publics*)

Les ordres portant les numéros 18 à 23 inclusivement sont appelés respectivement (le numéro 22, du consentement unanime) et réservés.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-20, Loi modifiant la Loi sur les jeunes délinquants;

M. Dorion, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Un débat s'élève;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget), sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson et la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue.

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à dix heures.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 33

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 25 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Quatre pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-56, Loi pour faire droit à Margaret Patricia Winckworth Thornton Sherwin.—*M. McCleave.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement au bill de divorce susmentionné et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

Sur motion de M. Courtemanche, appuyé par M. MacLean (Queens), le rapport de la Commission du service civil concernant le personnel de la Bibliothèque du Parlement, déposé sur le bureau de la Chambre le 20 juin 1958, est approuvé.

M. Fulton, appuyé par M. Balcer, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-32, Loi modifiant le Code criminel (Abattage d'animaux), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 39 du Règlement:

*Question n° 21 par M. Pickersgill—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quelles sont les catégories d'emplois dans lesquelles il y a placement libre pour les immigrants à l'heure actuelle?

2. Depuis le 1er janvier 1958, combien d'immigrants a-t-on admis au Canada sous le régime du système de l'établissement libre?

Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

*Question n° 23, par M. Fisher—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. La *Trans-Canada Pipe Lines Limited* a-t-elle des engagements contractuels avec le gouvernement ou des sociétés de l'État?

2. Quels sont les membres du conseil d'administration de la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*?

3. Des membres du conseil d'administration de la *Trans-Canada Pipe Lines Limited* font-ils partie du conseil d'administration de la Corporation de gaz naturel du Québec?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils?

M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Question n° 54 par M. Argue—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: Quelles sont les marchandises et matières qui figurent sur la liste des exportations interdites aux pays suivants: *a*) l'URSS, *b*) la Chine, *c*) la Bulgarie, *d*) la Tchécoslovaquie, *e*) la Hongrie, *f*) la Pologne, *g*) la Roumanie, *h*) la Yougoslavie, *i*) l'Allemagne orientale?

M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine, pour M. Churchill, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Question n° 77 par M. Martin (Essex-Est)—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Depuis le 25 juin 1957, quels achats le gouvernement canadien a-t-il faits au Royaume-Uni?

2. Durant les douze mois antérieurs au 25 juin 1957, quels achats le gouvernement canadien avait-il faits au Royaume-Uni?

Question n° 103 par M. Michaud—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quel était, le 1er juin 1957, le nombre de personnes employées à des ouvrages de construction au camp de Gagetown (Nouveau-Brunswick)?

2. Combien de personnes y étaient employées le 1er juin 1958?

Question n° 113 par M. Howard—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Au cours des années 1956, 1957, et en 1958 jusqu'à ce jour, des incendies se sont-ils produits, en Colombie-Britannique, dans des réserves indiennes ou à des écoles, hôpitaux ou autres bâtisses, situés dans des réserves indiennes, ou à des bâtisses servant aux Indiens et situées à proximité de réserves indiennes?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel en a été le nombre et à quelles dates ces incendies se sont-ils produits, *b*) dans quelles réserves ou aux environs de quelles réserves se sont-ils produits, *c*) quel a été, s'il en est, le nombre de mortalités parmi les Indiens par suite de chaque incendie?

3. La Division des affaires indiennes a-t-elle donné des directives aux surintendants d'agences indiennes ou à d'autres au sujet des dispositions à prendre pour prévenir les incendies et se protéger contre eux?

4. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelle était la teneur de ces directives, *b*) quand ont-elles été données, c) quel en a été le résultat?

Sur motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. Chevrier, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1958 entre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, ou les ministres des Finances et du Travail, et tout membre de quelque gouvernement provincial, relativement à la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques. (**Avis de motion n° 14*)

Sur motion de M. Bourget, appuyé par M. McIlraith, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents, échangés depuis le 1er juillet 1957 entre le gouvernement fédéral et l'un de ses ministères ou organismes et les conseils municipaux de Québec, Lévis, Lauzon, et tous autres corps publics et personnes, relativement à la demande de la compagnie *Industrial Freighting Limited* pour la construction d'un entrepôt sur le quai du gouvernement fédéral à Lévis, situé à l'est du débarcadère de la Compagnie de la Traverse de Lévis. (**Avis de motion n° 18*)

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre regrette que le gouvernement, dans ses propositions budgétaires, n'ait apporté aucune solution satisfaisante aux problèmes de la récession, en présence du déficit le plus considérable de l'histoire du Canada, en temps de paix, et qu'il s'achemine vers des restrictions commerciales plus fortes à une époque où d'autres pays du monde occidental agissent dans le sens opposé."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que l'amendement soit de plus modifié par l'adjonction des mots suivants:

> "cette Chambre regrette, en outre, que le gouvernement n'ait pas l'intention de prendre, pendant la présente session, les mesures voulues pour reconnaître la perte de puissance d'achat que subit la majorité des Canadiens à cause de la moins-value du dollar, en fonction des biens et prix de consommation, par la modification de la Loi de l'impôt sur le revenu de manière à augmenter le montant du revenu permis aux célibataires et aux personnes mariées, sans taxation."

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 11 juin 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 5*), en date du 2 juin 1958, demandant la copie des directives transmises aux fonctionnaires canadiens de l'immigration relativement à l'examen des citoyens du Canada revenant au pays après un voyage aux États-Unis.

Par M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 71*), en date du 11 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Au cours de 1957, quel a été le nombre de personnes tuées au Canada par suite d'accidents d'automobile et de la route?

2. Le gouvernement fédéral a-t-il recueilli des renseignements sur les projets ou programmes propres à diminuer les pertes de vie résultant d'accidents d'automobile ou de la route?

3. Le gouvernement fédéral a-t-il pris des dispositions pour communiquer ces renseignements ou pour aider à diminuer les pertes de vie?

Par M. Courtemanche,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 10*), en date du 11 juin 1958, demandant la copie de toute correspondance échangée entre la ville de Beauceville, tous particuliers et le gouvernement fédéral, concernant l'inondation causée par la rivière Chaudière en décembre dernier.

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les accords de Bretton Woods pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 7 de ladite loi, chapitre 19 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—État (en français et en anglais) concernant les recettes et les dépenses en application de la Partie V de la Loi sur la marine marchande du Canada (Marins malades) pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 321 de ladite loi, chapitre 29 des Statuts revisés du Canada (1952).

Neuvième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants en vue de lois de divorce, présentées le 24 juin par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Simonne Fournier Bergeron, épouse de Armand Bergeron, de Ville St-Michel (P.Q.).

Eunice Joyce Stone Berwick, épouse de Georges Frederick Berwick, de Richmond (P.Q.).

Monica Frances Fleice Bottomley, épouse de Thomas Spencer Bottomley, de Montréal (P.Q.).

Barbara Crawford Bucci, épouse de Dominique Bucci, de Montréal (P.Q.).

Donald Edward Cook, de Montréal (P.Q.), époux de Alice Norma Jackson Cook.

Deborah Barash Dindzik, épouse de Paul Dindzik, fils, de Montréal (P.Q.).

Moshe Frajberg, de Montréal (P.Q.), époux de Ada Rafalowska (Rafael) Frajberg.

Gertrude Falkenstein Garfield, épouse de Norman Garfield, de la Province de Québec.

Daniel Myer Glovinsky, de Montréal (P.Q.), époux de Deborah Lucille Belanger Glovinsky.

Violet Mary Ward Gravel, épouse de Joseph Emile Alfred George Etienne Gravel, de Beaurepaire (P.Q.).

Audrey Isabella Wanda Patterson Gray, épouse de Arthur Douglas Heath Gray, de Montréal (P.Q.).

Marie Bernadette Brunet Holman, épouse de Ernest Lawrence Holman, en activité de service dans la Marine Royale Canadienne.

Miriam Astrof Hymovitch, épouse de Eddy Hymovitch, de Montréal (P.Q.).

Jean Phyllis Fensom Kell, épouse de Thomas Bryce Westhall Kell, de Montréal (P.Q.).

Lorna Frances Hutchinson Kerr, épouse de James Russell Kerr, de la Province de Québec.

Libusa Franic Kotow, épouse de Serge Kotow, de Montréal (P.Q.).

Gordon Kent Lambert, de Verdun (P.Q.), époux de Victoria Lillian Wilkinson Lambert.

Marie Noëlla Thérèse Legault Lebel, épouse de Joseph Wilfrid Raymond Lebel, de Montréal (P.Q.).

James Nelson LeBlond, de Montréal (P.Q.), époux de Winnifred Julia Alguire LeBlond.

Leonard Lowrey, de Verdun (P.Q.), époux de Marion Currie Lowrey.

Maria Adriana Sluis Metcalfe, épouse de Walter Patrick Metcalfe, de Montréal (P.Q.).

Marie Reine Drouin Milliard, épouse de Hervé Milliard, de Montréal (P.Q.).

Timothy Allan Moran, de Ville St.-Pierre (P.Q.), époux de Ruth Marie Wilson Moran.

Barbara Anne Young McFadden Pallett, épouse de Charles William Pallett, de Montréal (P.Q.).

Alice Christine Leduc Patrick, épouse de Kenneth Roland Patrick, fils, de Bedford (P.Q.).

Gérard Pigeon, de Montréal (P.Q.), époux de Jeannette Charette Pigeon.

Patricia Burnell Fraser Rosensweig, épouse de Reuben Rosensweig, de Montréal (P.Q.).

Audrey Elsie Asbury Ross, épouse de Harry Ross, de Montréal (P.Q.).

Joseph Louis Henri Noé Maurice Ruel, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Florence Patricia Waltzer Ruel.

Hazel May Howe Terry, épouse de William Harrison Terry, de Ville Mont-Royal (P.Q.).

Hyman Wexler, de Montréal (P.Q.), époux de Ethel Segal Wexler.

Eddie Ronald Joe Willard, de Montréal (P.Q.), époux de Mildred Althea Parker Willard.

Lorna Cynthia Sawyer Wilson, épouse de Calvin Carl Wilson, de Montréal (P.Q.).

Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson, épouse de William Plunkett Wilson, de Lachute (P.Q.).

Lovell Orville Woodard, de Magog (P.Q.), époux de Zella Alvira Day Woodard.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 34

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 26 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° C-17, Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada.

Bill n° C-30, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-4, Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.*— *M. Taylor.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 26 juin 1958

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable John R. Cartwright, juge de la Cour suprême du Canada, à titre de député de Son Excellence

le Gouverneur général, se rendra à la salle des délibérations du Sénat aujourd'hui, le 26 juin, à 5h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire administratif du Gouverneur général
J. F. DELAUTE

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° SD-28, Loi pour faire droit à Thérèse Beaudoin Girard.

Bill n° SD-29, Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth.

Bill n° SD-30, Loi pour faire droit à Anne-Marie-Mathilde Vautelet Gagnier.

Bill n° SD-31, Loi pour faire droit à William Leonard Mugford.

Bill n° SD-32, Loi pour faire droit à James Clancy.

Bill n° SD-33, Loi pour faire droit à Marjorie June Gabrielson Trainor.

Bill n° SD-34, Loi pour faire droit à Kathleen Mitchell Cabana.

Bill n° SD-35, Loi pour faire droit à Fernande Leduc Clarke.

Bill n° SD-36, Loi pour faire droit à Ann Westwater Murphy.

Bill n° SD-37, Loi pour faire droit à Gaynor Jenkins Douglas.

Bill n° SD-38, Loi pour faire droit à Roland Paquin.

Bill n° SD-39, Loi pour faire droit à Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski.

Bill n° SD-40, Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Shaw Labbée.

Bill n° SD-41, Loi pour faire droit à Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre.

Bill n° SD-42, Loi pour faire droit à Lisbet Schlosser Wisternitz.

Bill n° SD-43, Loi pour faire droit à Virginia Marshall Staniforth.

Bill n° SD-44, Loi pour faire droit à Elie Kouri.

Bill n° SD-45, Loi pour faire droit à Margaret Stirling Izett Brown.

Bill n° SD-46, Loi pour faire droit à Norman Weisman.

Bill n° SD-47, Loi pour faire droit à Dawn Yvonne Tonkin Kadas.

Bill n° SD-48, Loi pour faire droit à Betty Taylor Sharpe.

Bill n° SD-49, Loi pour faire droit à Doris Williams Timmins.

Bill n° SD-50, Loi pour faire droit à Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp.

Bill n° SD-51, Loi pour faire droit à Earl Bruce Carswell.

Bill n° SD-52, Loi pour faire droit à Beverly Joan Smithson Rook.

Bill n° SD-53, Loi pour faire droit à Joseph-François-Gabriel-René Denis.

Bill n° SD-54, Loi pour faire droit à Solomon Seymour Yetman.

Bill n° SD-55, Loi pour faire droit à Margaret St. Aubin Brennan.

Bill n° SD-57, Loi pour faire droit à Lidija Plesums Koppel.

Bill n° SD-58, Loi pour faire droit à Vera Hamburg Colson.

Bill n° SD-59, Loi pour faire droit à Margaret Griffin Clarke.

Bill n° SD-60, Loi pour faire droit à Katie Miller Fisch.

Bill n° SD-61, Loi pour faire droit à Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvold.

Bill n° SD-62, Loi pour faire droit à Beatrice Madeleine Schmid Layton.

Bill n° SD-63, Loi pour faire droit à Anne Gold Zidile.

Bill n° SD-64, Loi pour faire droit à Thomas Mastropaolo.

Bill n° SD-65, Loi pour faire droit à Charles Coorsh.

Bill n° SD-66, Loi pour faire droit à Claire Aubin Daunais.

Bill n° SD-67, Loi pour faire droit à Maurice Gardner Swaine.

Bill n° SD-68, Loi pour faire droit à William Arthur Terry.

Bill n° SD-69, Loi pour faire droit à Frances Eileen Fisher Baker.

Bill n° SD-70, Loi pour faire droit à Marie-Aurore-Cécile Gauthier Thomson.

Bill n° SD-71, Loi pour faire droit à James Dunn Drummond.

Bill n° SD-72, Loi pour faire droit à Marie-Eva Desorcy Valiquette.

Bill n° SD-73, Loi pour faire droit à Norman Silver.

Bill n° SD-74, Loi pour faire droit à Herbert Everett Follette.

Bill n° SD-75, Loi pour faire droit à Abie Cubitz.

Bill n° SD-76, Loi pour faire droit à Eva Shtull Hager.

Bill n° SD-77, Loi pour faire droit à Georges-Étienne Brais.

Bill n° SD-78, Loi pour faire droit à Barbara Eisenstein Packer.

L'avis de motion qui suit, émanant du Gouvernement, est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 21 du Règlement:

Que cette Chambre approuve l'installation d'un système de traduction simultanée dans la salle de ses délibérations et que M. l'Orateur soit autorisé à prendre les dispositions nécessaires à l'installation et au fonctionnement de ce système.—*Le premier ministre.*

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre regrette que le gouvernement, dans ses propositions budgétaires, n'ait apporté aucune solution satisfaisante aux problèmes de la récession, en présence du déficit le plus considérable de l'histoire du Canada, en temps de paix, et qu'il s'achemine vers des restrictions commerciales plus fortes à une époque où d'autres pays du monde occidental agissent dans le sens opposé."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que l'amendement soit de plus modifié par l'adjonction des mots suivants:

"cette Chambre regrette, en outre, que le gouvernement n'ait pas l'intention de prendre, pendant la présente session, les mesures voulues pour reconnaître la perte de puissance d'achat que subit la majorité des Canadiens à cause de la moins-value du dollar, en fonction des biens et prix de consommation, par la modification de la Loi de l'impôt sur le revenu de manière à augmenter le montant du revenu permis aux célibataires et aux personnes mariées, sans taxation."

Le débat se poursuit;

Un message est reçu de l'honorable juge John R. Cartwright, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des délibérations du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait connaître que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des délibérations du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Valija Zvirgzds Kazaks.

Loi pour faire droit à Joyce Florence Taylor Larman.

Loi pour faire droit à Kathleen Margaret Coffin Barré.

Loi pour faire droit à Freda Bernadette Godin Headland.

Loi pour faire droit à Bruno Bédard.

Loi pour faire droit à Stefania Sobol Wojtowicz.

Loi pour faire droit à Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann.

Loi pour faire droit à Ruth Ellen McMullin Gosnell.

Loi pour faire droit à Beatrice Bellamy Drysdale Scott.

Loi pour faire droit à John Ronald MacCuaig.

Loi pour faire droit à Edith Ann Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie.

Loi pour faire droit à Constance Lilias Crawford Booth.

Loi pour faire droit à Henry Krupa.

Loi pour faire droit à Ferenc Tamas Kalman Laczko.

Loi pour faire droit à Olive-Jane Frances Piper Sinclair.

Loi pour faire droit à Rhoda Carin Burack.

Loi pour faire droit à Evelyn Grace Blakely Mullins.

Loi pour faire droit à Julia Switnicki Kobel.

Loi pour faire droit à Eric Dunstan Martin.

Loi pour faire droit à Hazel Margaret White Jackson.

Loi pour faire droit à Mary Stepko Berryman.

Loi pour faire droit à Jewel Evelyn Bockus Yeo.

Loi pour faire droit à Clarence Leonard Sproule.

Loi pour faire droit à Geraldine Avonne Dixon McNaughton.

Loi pour faire droit à Jean-Louis Ducharme.

Loi pour faire droit à Emery George Nemeth.

Loi pour faire droit à Alfreda-Rose-Célina Gigot Kyriazis.

Loi concernant "The Protective Association of Canada".

Loi concernant "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited".

Loi modifiant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre regrette que le gouvernement, dans ses propositions budgétaires, n'ait apporté aucune solution satisfaisante aux problèmes de la récession, en présence du déficit le plus considérable de l'histoire du Canada, en temps de paix, et qu'il s'achemine vers des restrictions commerciales plus fortes à une époque où d'autres pays du monde occidental agissent dans le sens opposé."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que l'amendement soit de plus modifié par l'adjonction des mots suivants:

> "cette Chambre regrette, en outre, que le gouvernement n'ait pas l'intention de prendre, pendant la présente session, les mesures voulues pour reconnaître la perte de puissance d'achat que subit la majorité des Canadiens à cause de la moins-value du dollar, en fonction des biens et prix de consommation, par la modification de la Loi de l'impôt sur le revenu de manière à augmenter le montant du revenu permis aux célibataires et aux personnes mariées, sans taxation."

Le débat se poursuit; à 9h. 45 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions du paragraphe (4) de l'article 58 du Règlement.

Ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Badanai,	Dumas,	Lessard,	Regier,
Batten,	Dupuis,	Loiselle,	Richard (Ottawa-Est),
Boivin,	Eudes,	McIlraith,	Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Boulanger,	Fisher,	McMillan,	Roberge,
Bourget,	Godin,	Martin (Essex-Est),	Robichaud,
Bourque,	Gour,	Martin (Timmins),	Rouleau,
Brassard (Lapointe),	Habel,	Meunier,	Tucker,
Carter,	Hardie,	Mitchell,	Winch—43.
Crestohl,	Herridge,	Pearson,	
Denis,	Houck,	Peters,	
Deschatelets,	Howard,	Pickersgill,	
	Leduc,	Ratelle,	

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Anderson,
Asselin,
Baldwin,
Barrington,
Beech,
Bell (Carleton),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Jasper-Edson),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nielsen,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Pearkes,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Skoreyko,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Stearns,
Stefanson,
Stinson,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Wratten,
Yacula—146.

Le débat se poursuit sur l'amendement à la motion principale et ledit débat est ajourné sur motion de M. Mitchell.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. MacLean (Queens), membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 19*), en date du 18 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Quels étaient les noms et adresses des gardiens que le ministère des Pêcheries avait affectés à des rivières à saumon dans la province de Terre-Neuve en 1957?

2. Durant combien de saisons chacun a-t-il été employé?
3. A quelles rivières chacun était-il affecté?
4. Quels sont les noms et adresses des gardiens que le ministère des Pêcheries avait affectés à des rivières à saumon dans la province de Terre-Neuve en 1958?
5. A quelles rivières chacun était-il affecté?

Dixième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérantes suivantes, déposées le 25 juin, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

L'*Algoma Central and Hudson Bay Railway Company,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation en vue d'accroître ses pouvoirs d'emprunt et son capital-actions et de pourvoir à certains autres changements.—*M. Morton.*

La Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et les neuf compagnies énumérées ci-après qu'elle exploite en vertu de baux à longs termes comme faisant partie de son propre réseau:

L'*Algoma Eastern Railway Company;*
La *Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company;*
La *St. Mary's and Western Ontario Railway Company;*
La *Tilsonburg, Lake Erie and Pacific Railway Company;*
La Compagnie de chemin de fer de la vallée du Saint-Maurice;
La Compagnie de chemin de fer de Montréal et d'Ottawa;
L'*Ottawa, Northern and Western Railway Company;*
La *New Brunswick Southern Railway Company;* et
L'*Orford Mountain Railway Company*

aux fins d'une loi conférant à la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien tous les biens, pouvoirs, droits, privilèges, droits de vote, effets et propriétés desdites compagnies, dès qu'elle se chargera de toutes leurs obligations, et portant dissolution des sept premières compagnies énumérées ci-dessus.—*M. Morton.*

La *Mid-Continent Pipelines Limited,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.—*M. Rynard.*

L'"Ogdensburg Bridge Authority", aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation en vue de porter à vingt-cinq millions de dollars ses pouvoirs d'émettre des obligations et d'emprunter de l'argent.
—*M. Stanton.*

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Neuvième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Ethel Fisk Gwynne Davies, épouse de Noel Gwynne Davies, de Montréal (P.Q.).

Deborah Barash Dindzik, épouse de Paul Dindzik, fils, de Montréal (P.Q.).

Jeannette Jaslow Feifer, épouse de Harry Feifer, de Montréal (P.Q.).

Arthur Thomas Hazell, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Ellen Lilly Davenport Hazell.

Adrienne Ménard Huot, épouse de Rolland Huot, de Boucherville (P.Q.).

Miriam Astrof Hymovitch, épouse de Eddy Hymovitch, de Montréal (P.Q.).

James Nelson LeBlond, de Montréal (P.Q.), époux de Winnifred Julia Alguire LeBlond.

Leonard Lowrey, de Verdun (P.Q.), époux de Marion Currie Lowrey.

Jean Audrey Vickers Mastro, épouse de Joseph Adam Mastro, de Montréal (P.Q.).

Maria Adriana Sluis Metcalfe, épouse de Walter Patrick Metcalfe, de Montréal (P.Q.).

Jean Mercidus Cecilia Steel MacDonald, épouse de Gordon William MacDonald, de Ville-Émard (P.Q.).

Barbara Anne Young McFadden Pallett, épouse de Charles William Pallett, de Montréal (P.Q.).

Jetti Edelstein Popowski, épouse de Simchah Popowski, de Montréal (P.Q.).

Audrey Elsie Asbury Ross, épouse de Harry Ross, de Montréal (P.Q.).

Joseph Louis Henri Noé Maurice Ruel, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Florence Patricia Waltzer Ruel.

Thérèse Courteau Vézina, épouse de Jean Louis Vézina, de Montréal (P.Q.).

Hyman Wexler, de Montréal (P.Q.), époux de Ethel Segal Wexler.

Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson, épouse de William Plunkett Wilson, de Lachute (P.Q.).

Eddie Ronald Joe Willard, de Montréal (P.Q.), époux de Mildred Althea Parker Willard.

A dix heures huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 35

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 27 JUIN 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. Harkness, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Copie de télégrammes, en date des 19 et 20 juin 1958, en provenance et à l'adresse du président de l'Office de stabilisation des prix agricoles au sujet du prix des framboises produites en Colombie-Britannique.

M. Harkness dépose aussi devant la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1958-880, en date du 26 juin 1958, adopté en vertu de la Loi sur la stabilisation des prix des produits agricoles: désignant comme produit agricole, aux termes de la loi, les framboises produites en Colombie-Britannique, et prescrivant le prix auquel l'Office de stabilisation des prix agricoles peut en faire l'achat.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre regrette que le gouvernement, dans ses propositions budgétaires, n'ait apporté aucune solution satisfaisante aux problèmes de la récession, en présence du déficit le plus considérable de l'histoire du Canada, en temps de paix, et qu'il s'achemine vers des restrictions commerciales plus fortes à une époque où d'autres pays du monde occidental agissent dans le sens opposé."

Le débat se poursuit;

57074-7—14

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-79, Loi pour faire droit à Benita Gertrude Kozlov Cohen. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-80, Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Amélia Génier Wright.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-81, Loi pour faire droit à Winifred Jean Garrett Somers. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-82, Loi pour faire droit à Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-83, Loi pour faire droit à Mac Bernard, autrement connu sous le nom de Manny Bernard.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-84, Loi pour faire droit à Marcelle Gagnon Lachance. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-85, Loi pour faire droit à Jean-Claude-Albert Léonard. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-86, Loi pour faire droit à Anne McCluskey Templeton. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-87, Loi pour faire droit à Lillian May Seymour Perez. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-88, Loi pour faire droit à Lucille Esther Hudson Donnelly. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-89, Loi pour faire droit à Dorte Glahn Carnie.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-90, Loi pour faire droit à Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-91, Loi pour faire droit à Joseph-Léo Nolet.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-92, Loi pour faire droit à Naomi Ruth Wolfson Fischel. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-93, Loi pour faire droit à Florence Lillian Henderson Pinkney. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-94, Loi pour faire droit à Francine Major Daigneault. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-95, Loi pour faire droit à Odette Lemay Dussault.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-96, Loi pour faire droit à Joan Collie Showler.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-97, Loi pour faire droit à Johanna Hendrika Jilderda Haring. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-98, Loi pour faire droit à Patrick Charles Stanford. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-99, Loi pour faire droit à Beryl Elizabeth Scrase Laliberté. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-100, Loi pour faire droit à Barbara May Ramsey Bryant. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-101, Loi pour faire droit à Joyce Sherman Fogel.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-102, Loi pour faire droit à Wilfred David Oliver.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-103, Loi pour faire droit à Joseph Urban.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-104, Loi pour faire droit à Olive Margaret Lester James. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-105, Loi pour faire droit à Florence Mildred Matthews Dawe. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-106, Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-107, Loi pour faire droit à Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-108, Loi pour faire droit à Judith Margaret Bianchi Sartori. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-109, Loi pour faire droit à Clarabel Ellement Vaillancourt. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-110, Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Edden Aumais. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-111, Loi pour faire droit à William Gordon Heughan. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-112, Loi pour faire droit à Roland Doutre.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-113, Loi pour faire droit à Gerald Edward Burnham. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-114, Loi pour faire droit à Ottilie Wilhelmine Auguste Stegelitz Carpentieri.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-115, Loi pour faire droit à Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien Lebrun.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-116, Loi pour faire droit à Doris Cahill Chabot.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-117, Loi pour faire droit à Ruth Marsha Yanover Caunter. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-118, Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-René Fortier. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-119, Loi pour faire droit à Ingeborg Alves-Probst Wright. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-120, Loi pour faire droit à Paulette Priscilla Benning Buchanan. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-121, Loi pour faire droit à Irene Georgina Descyca White. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-122, Loi pour faire droit à Eszter Jeszenszky Tahy. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-123, Loi pour faire droit à Alice Latou Tubbs Wood Green. —*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

M. McCleave, appuyé par M. Chown, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (*conformément à l'article 54 du Règlement*); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill n° SD-28, Loi pour faire droit à Thérèse Beaudoin Girard.

Bill n° SD-29, Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth.

Bill n° SD-30, Loi pour faire droit à Anne-Marie-Mathilde Vautelet Gagnier.

Bill n° SD-31, Loi pour faire droit à William Leonard Mugford.

Bill n° SD-32, Loi pour faire droit à James Clancy.

Bill n° SD-33, Loi pour faire droit à Marjorie June Gabrielson Trainor.

Bill n° SD-34, Loi pour faire droit à Kathleen Mitchell Cabana.

Bill n° SD-35, Loi pour faire droit à Fernande Leduc Clarke.

Bill n° SD-36, Loi pour faire droit à Ann Westwater Murphy.

Bill n° SD-37, Loi pour faire droit à Gaynor Jenkins Douglas.

Bill n° SD-38, Loi pour faire droit à Roland Paquin.

Bill n° SD-39, Loi pour faire droit à Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski.

Bill n° SD-40, Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Shaw Labbée.

Bill n° SD-41, Loi pour faire droit à Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre.

Bill n° SD-42, Loi pour faire droit à Lisbet Schlosser Wisternitz.

Bill n° SD-43, Loi pour faire droit à Virginia Marshall Staniforth.

Bill n° SD-44, Loi pour faire droit à Elie Kouri.

Bill n° SD-45, Loi pour faire droit à Margaret Stirling Izett Brown.

Bill n° SD-46, Loi pour faire droit à Norman Weisman.

Bill n° SD-47, Loi pour faire droit à Dawn Yvonne Tonkin Kadas.

Bill n° SD-48, Loi pour faire droit à Betty Taylor Sharpe.

Bill n° SD-49, Loi pour faire droit à Doris Williams Timmins.

Bill n° SD-50, Loi pour faire droit à Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp.

Bill n° SD-51, Loi pour faire droit à Earl Bruce Carswell.

Bill n° SD-52, Loi pour faire droit à Beverly Joan Smithson Rook.

Bill n° SD-53, Loi pour faire droit à Joseph-François-Gabriel-René Denis.

Bill n° SD-54, Loi pour faire droit à Solomon Seymour Yetman.

Bill n° SD-55, Loi pour faire droit à Margaret St. Aubin Brennan.

Bill n° SD-57, Loi pour faire droit à Lidija Plesums Koppel.

Bill n° SD-58, Loi pour faire droit à Vera Hamburg Colson.

Bill n° SD-59, Loi pour faire droit à Margaret Griffin Clarke.

Bill n° SD-60, Loi pour faire droit à Katie Miller Fisch.

Bill n° SD-61, Loi pour faire droit à Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvold.

Bill n° SD-62, Loi pour faire droit à Beatrice Madeleine Schmid Layton.

Bill n° SD-63, Loi pour faire droit à Anne Gold Zidile.

Bill n° SD-64, Loi pour faire droit à Thomas Mastropaolo.

Bill n° SD-65, Loi pour faire droit à Charles Coorsh.

Bill n° SD-66, Loi pour faire droit à Claire Aubin Daunais.

Bill n° SD-67, Loi pour faire droit à Maurice Gardner Swaine.

Bill n° SD-68, Loi pour faire droit à William Arthur Terry.

Bill n° SD-69, Loi pour faire droit à Frances Eileen Fisher Baker.

Bill n° SD-70, Loi pour faire droit à Marie-Aurore-Cécile Gauthier Thomson.

Bill n° SD-71, Loi pour faire droit à James Dunn Drummond.

Bill n° SD-72, Loi pour faire droit à Marie-Eva Desorcy Valiquette.

Bill n° SD-73, Loi pour faire droit à Norman Silver.

Bill n° SD-74, Loi pour faire droit à Herbert Everett Follette.

Bill n° SD-75, Loi pour faire droit à Abie Cubitz.

Bill n° SD-76, Loi pour faire droit à Eva Shtull Hager.

Bill n° SD-77, Loi pour faire droit à Georges-Étienne Brais.

Bill n° SD-78, Loi pour faire droit à Barbara Eisenstein Packer.

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Chown, il est ordonné,— Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces communiquées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement aux bills de divorce susmentionnés.

Le Bill n° SD-56, Loi pour faire droit à Margaret Patricia Winckworth Thorton Sherwin, est lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au comité permanent des bills privés en général (avec les dépositions entendues et les pièces justificatives produites au sujet dudit bill devant le comité permanent des divorces du Sénat).

L'ordre portant le numéro 87 est appelé et réservé.

(*Bills publics*)

Les ordres portant les numéros 20 à 25 inclusivement sont appelés respectivement (le numéro 24, du consentement unanime) et réservés.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge: Que le Bill n° C-4, Loi modifiant la Loi sur l'intérêt, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson, appuyé par M. Caron: Que le bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que le sujet dudit bill soit renvoyé devant le comité permanent de la banque et du commerce.

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Brooks, membre du conseil privé de la reine,—État financier (en français et en anglais) relatif aux opérations découlant de la Loi sur l'assurance des anciens combattants pour l'année close le 31 mars 1958, selon l'article 20 de ladite loi, chapitre 279 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Brooks,—État financier (en français et en anglais) relatif aux opérations de la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays, pour l'année close le 31 mars 1958, selon l'article 12 de ladite loi, chapitre 54 modifié des Statuts du Canada (1920).

Par M. Brooks,—État (en français et en anglais) relatif aux engagements financiers conclus et aux dépenses faites sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1958, selon l'article 42 de ladite loi, chapitre 280 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Brooks,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée pour l'année close le 31 mars 1958, selon l'article 13 de la Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, chapitre 10 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 19*), en date du 11 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Quels sont les noms des bandes qui résident dans les réserves indiennes du district électoral de Skeena?

2. Depuis le 1er janvier 1956, à quelles dates chaque bande ou chaque réserve indienne a-t-elle été visitée par *a*) un surintendant d'agence indienne, *b*) un médecin, *c*) un dentiste?

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) de l'étude rédigée pour le compte de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, intitulée: "L'extraction et le traitement des minéraux au Canada".

Par M. O'Hurley, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Corporation commerciale canadienne pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément au paragraphe (1) de l'article 13 de la Loi sur la Corporation commerciale canadienne, chapitre 35 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. O'Hurley,—Rapport de la Corporation de disposition des biens de la Couronne pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 14 de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne, chapitre 260 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. O'Hurley,—Rapport (en français et en anglais) de la *Defence Construction (1951) Limited* pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément au paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. O'Hurley,—Rapport de la *Canadian Arsenals Limited* pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément au paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

A six heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 36

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 30 JUIN 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. Murphy, du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, présente le deuxième rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

D'ordre de la Chambre en date du 9 juin 1958, le Comité a été autorisé à faire imprimer 750 exemplaires en anglais et 250 en français de ses procès-verbaux et témoignages.

Étant donné le vif intérêt manifesté par les députés dans ses délibérations, le Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 500 autres exemplaires en anglais de ses procès-verbaux et témoignages, et que l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Murphy, appuyé par M. White, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. McBain, il est ordonné,—Que le nom de M. Fisher soit substitué à celui de M. Martin (Timmins) sur la liste des membres du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Fairfield soit substitué à celui de M. McIntosh sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.

M. Green, pour M. Diefenbaker, appuyé par M. Fleming (Eglinton), propose,—Que, mardi prochain le 1er juillet, la Chambre se réunisse à quatre heures et demie de l'après-midi, nonobstant les dispositions de l'article 2 du Règlement.

Il s'élève un débat;

M. Howard, appuyé par M. Winch, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

"la prochaine séance de la Chambre ait lieu mercredi prochain le 2 juillet à deux heures et demie de l'après-midi, nonobstant les dispositions de l'article 2 du Règlement."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée sur division.

La motion principale, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toutes communications que le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales ou tout fonctionnaire de son ministère ont reçues de tout membre ou fonctionnaire du gouvernement de Terre-Neuve, au sujet de l'embauchage dans le parc national de Terra-Nova, depuis le 21 juin 1958, ainsi que les réponses auxdites communications. (**Avis de motion n° 19*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des subsides est appelé pour la troisième fois, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 56 du Règlement;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La question est mise en délibération;

M. Robichaud, appuyé par M. Pickersgill, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

"cette Chambre regrette que le Gouvernement, malgré la mesure annoncée vendredi par le Premier Ministre, n'ait pas réussi à prévenir la fermeture, pendant cinq semaines, des mines de charbon de la Nouvelle-Écosse;

Cette Chambre regrette, en outre, que le Gouvernement se soit dégagé de sa promesse de favoriser l'essor industriel des provinces de l'Atlantique;

Et surtout qu'il soit revenu sur son engagement explicite d'assurer l'utilisation du charbon dans les usines thermiques qui reçoivent une aide financière du Gouvernement fédéral."

Un débat s'élève et se poursuit, et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada pour l'année terminée

le 31 mars 1958, selon le paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission maritime canadienne pour l'année terminée le 31 mars 1958, selon l'article 13 de la Loi sur la Commission maritime canadienne, chapitre 38 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees,—Exemplaire de l'étude intitulée: "La concurrence des lignes aériennes au Canada", en date de mai 1958, rédigée par M. Stephen F. Wheatcroft à la demande du ministre des Transports.

Onzième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante suivante, déposée le 27 juin, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Trans Mountain Oil Pipe Line Company, aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation et subdivisant son capital social.—*M. Broome.*

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Dixième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérantes suivantes ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

La Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et les neuf compagnies énumérées ci-après qu'elle exploite en vertu de baux à longs termes comme faisant partie de son propre réseau:
L'*Algoma Eastern Railway Company;*
La *Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company;*
La *St. Mary's and Western Ontario Railway Company;*
La *Tilsonburg, Lake Erie and Pacific Railway Company;*
La Compagnie de chemin de fer de la vallée du Saint-Maurice;
La Compagnie de chemin de fer de Montréal et d'Ottawa;
L'*Ottawa, Northern and Western Railway Company;*
La *New Brunswick Southern Railway Company;* et
L'*Orford Mountain Railway Company*
aux fins d'une loi conférant à la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien tous les biens, pouvoirs, droits, privilèges, droits de vote, effets et propriétés desdites compagnies, dès qu'elle se chargera de toutes leurs obligations, et portant dissolution des sept premières compagnies énumérées ci-dessus.

Trans Mountain Oil Pipe Line Company, aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation et subdivisant son capital social.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 4h. 30 de l'après-midi, suivant l'ordre adopté aujourd'hui.

N° 37

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 1er JUILLET 1958

Quatre heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

A l'occasion de la *fête du Dominion,* les membres de la Chambre se lèvent et chantent *Dieu sauve la Reine* et *O Canada.*

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. McGee soit substitué à celui de M. McDonald (Hamilton-Sud) et

Le nom de M. Skoreyko à celui de M. Murphy, sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Robichaud, appuyé par M. Pickersgill: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

"cette Chambre regrette que le Gouvernement, malgré la mesure annoncée vendredi par le Premier Ministre, n'ait pas réussi à prévenir la fermeture, pendant cinq semaines, des mines de charbon de la Nouvelle-Écosse;

Cette Chambre regrette, en outre, que le Gouvernement se soit dégagé de sa promesse de favoriser l'essor industriel des provinces de l'Atlantique;

Et surtout qu'il soit revenu sur son engagement explicite d'assurer l'utilisation du charbon dans les usines thermiques qui reçoivent une aide financière du Gouvernement fédéral."

Après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Badanai,
Batten,
Benidickson,
Boulanger,
Bourque,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Eudes,
Forgie,
Godin,
Gour,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
Lessard,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
Martin (Essex-Est),
Michaud,
Mitchell,
Nixon,
Pearson,
Pickersgill,
Racine,
Ratelle,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tucker,
Winch—42.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Baldwin,
Barrington,
Beech,
Bell (Carleton),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Chambers,
Charlton,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Courtemanche,
Danforth,
Deschambault,
Dorion,
Doucet,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fraser,
Fulton,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Jasper-Edson),
Johnson,
Keays,
Kennedy,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McGee,
McGrath,
McGregor,
McPhillips,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
More,
Morissette,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pigeon,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stearns,
Stinson,
Thomas,
Tremblay,
Valade,
Van Horne,
Weichel,
White,
Winkler,
Wratten—137.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, est mise aux voix et agréée.

En conséquence, à dix heures du soir, la Chambre se forme en comité des subsides.

(*En comité*)

Les prévisions de dépenses de trois départements gouvernementaux sont abordées et entamées pour examen, suivant l'alinéa *b*) du paragraphe (5) de l'article 56 du Règlement, ainsi qu'il suit:

PRODUCTION DE DÉFENSE

78 Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matières d'achats et de production pour la défense .. .. $ 7,232,086 00

PÊCHERIES

130 Administration centrale .. .. $ 371,750 00

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

193 Administration centrale .. .. $ 623,942 00

A rapporter.

Le rapport est reçu et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. l'Orateur,—Télégramme de souhaits fraternels à l'occasion de la *fête du Dominion,* transmis le 30 juin 1958 par la Chambre des Députés de l'Argentine.

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Copie de l'arrêté en conseil adopté en vertu de l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-874, approuvé le 24 juin 1958: approuvant le budget d'établissement de la Commission d'énergie du Nord canadien pour l'année expirant le 31 mars 1959.

Douzième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante suivante en vue d'une loi de divorce, déposée le 30 juin et présentée par M. McCleave le 30 juin, est conforme aux prescriptions de l'article

70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elle ne peut pas être reçue.

Beverley Georgina Berry Turpin, épouse de Robert Henry Turpin, de Montréal (P.Q.).

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 38

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 2 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Smith (Calgary-Sud), du comité permanent des prévisions de dépenses, présente le troisième rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Le mardi 3 juin 1958, la Chambre a déféré au Comité, pour qu'il les étudie, les chapitres du budget principal et du budget supplémentaire, relatifs au ministère de la Défense nationale, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1959.

Votre Comité recommande maintenant que son mandat soit élargi pour lui permettre d'étudier les crédits du ministère de la Production de défense compris dans le budget principal de 1958-1959 et dans le budget supplémentaire pour l'année financière se terminant le 31 mars 1959.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Smith (Calgary-Sud), appuyé par M. Hales, ledit rapport est agréé.

M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire de l'échange de notes constituant un accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis relatif à l'établissement, à l'entretien et à l'utilisation, par le Gouvernement des États-Unis, en territoire canadien, d'installations destinées au ravitaillement en vol, signées à Ottawa le 20 juin 1958.

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Smith (Simcoe-Nord), il est ordonné,—Que la pétition de Beverley Georgina Berry Turpin sollicitant l'adoption d'un bill de divorce, présentée le 30 juin 1958, ainsi que le rapport du

greffier des pétitions à ce sujet, présenté le 1er juillet 1958, soient renvoyés au comité permanent du Règlement aux fins des recommandations qui pourront être jugées opportunes.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Baldwin soit substitué à celui de M. Bruchési,

Le nom de M. Bigg à celui de M. Fréchette et

Le nom de M. Doucett à celui de M. Simpson, sur la liste des membres du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau.

Sur motion de M. Green, appuyé par M. Harkness, il est ordonné,—Que les postes numéros 130 à 153 inclusivement, figurant au budget principal des dépenses de 1958-1959, et que les postes numéros 555 à 565 inclusivement, figurant au budget supplémentaire des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1959, relatifs au ministère des Pêcheries, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent de la marine et des pêcheries, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Sur motion de M. Green, appuyé par M. Harkness, il est ordonné,—Que les postes numéros 193 à 218 inclusivement, figurant au budget principal des dépenses de 1958-1959, et que les postes numéros 575 à 577 inclusivement, figurant au budget supplémentaire des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1959, relatifs au ministère des Mines et des Relevés techniques, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Sur motion de M. Green, appuyé par M. Harkness, il est ordonné,—Que les postes numéros 78 à 84 inclusivement, figurant au budget principal des dépenses de 1958-1959, et que le poste numéro 541, figurant au budget supplémentaire des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1959, relatifs au ministère de la Production de défense, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des prévisions de dépenses, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 39 du Règlement:

Question n° 28 par M. Fisher—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Entre le 1er février et le 31 mars 1958, des membres du Cabinet ont-ils voyagé dans des avions du ministère des Transports pour affaires ne touchant pas l'administration?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces membres et quelles envolées ont-ils effectuées?

3. Quelles sommes le ministère a-t-il reçues pour l'une ou l'autre de ces envolées?

4. De quelles associations ou de quels particuliers provenaient ces sommes?

Question n° 118 par M. Robichaud—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. A-t-on demandé des soumissions publiques pour la fourniture du charbon destiné aux édifices des ministères des Transports, des Travaux publics et de la Défense nationale, situés dans l'Île du Prince-Édouard, au cours de l'année financière 1958-1959?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les soumissionnaires, quel était le montant de chaque soumission et de quelle catégorie de charbon s'agissait-il dans chaque cas?

Question n° 135 par M. Godin—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: Quelle est la valeur des marchandises que le gouvernement canadien a achetées au Royaume-Uni au cours de chaque mois depuis juillet 1957 jusqu'à ce jour?

Sur motion de M. Howard, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre un état indiquant, par circonscription électorale, le montant total des dépenses d'élection de chaque candidat aux élections générales du 31 mars 1958, selon qu'il figure dans le rapport des dépenses d'élection présenté par l'agent officiel de chaque candidat, conformément aux dispositions de l'article 63 de la Loi électorale du Canada, et indiquant aussi, par circonscription électorale, les noms de tous candidats dont l'état des dépenses d'élection n'a pas été présenté. (**Avis de motion n° 21*)

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre regrette que le gouvernement, dans ses propositions budgétaires, n'ait apporté aucune solution satisfaisante aux problèmes de la récession, en présence du déficit le plus considérable de l'histoire du Canada, en temps de paix, et qu'il s'achemine vers des restrictions commerciales plus fortes à une époque où d'autres pays du monde occidental agissent dans le sens opposé."

Le débat se poursuit; à 5h. 45 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 58 du Règlement.

Ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Eudes,	Macnaughton,	Ratelle,
Badanai,	Fisher,	McIlraith,	Regier,
Batten,	Forgie,	McMillan,	Richard
Benidickson,	Garland,	Martin (Essex-Est),	(Ottawa-Est),
Boivin,	Godin,	Meunier,	Richard
Boulanger,	Gour,	Michaud,	(Saint-Maurice-Laflèche),
Cardin,	Habel,	Mitchell,	
Caron,	Hardie,	Nixon,	Roberge,
Carter,	Herridge,	Pearson,	Robichaud,
Chevrier,	Houck,	Peters,	Rouleau,
Denis,	Howard,	Pickersgill,	Tucker,
Deschatelets,	Lessard,	Racine,	Winch—47.
Dumas,	Loiselle,		

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Best,
Bigg,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Cathers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Courtemanche,
Creaghan,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Fulton,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Jasper-Edson),
Howe,
Johnson,
Jones,
Keays,
Kennedy,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McLennan,
McPhillips,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
O'Hurley,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Ricard,
Rogers,
Rynard,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stearns,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Tremblay,
Valade,
Van Horne,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Weichel,
White,
Winkler,
Wratten—161.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 89*), en date du 18 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Durant les cinq dernières années, combien de personnes au Canada et par province sont mortes annuellement *a*) de maladies du cœur, *b*) du cancer?

2. Des crédits sont-ils affectés annuellement à la recherche des causes du cancer et des maladies du cœur?

3. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelles sommes sont affectées à ces fins et de quelle façon ont-elles été réparties, *b*) quelles institutions y ont droit?

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Onzième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Yvonne Catherine Marie Vrancken Bruggemans, épouse de Yvan Robert Emile Nestor Ghislain Bruggemans, de Montréal (P.Q.).

Barbara Crawford Bucci, épouse de Dominique Bucci, de Montréal (P.Q.).

Jeanette Josephine Cools Cox, épouse de Colin Seymour Cox, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Mary Farrelly Crane, épouse de William John Crane, de Montréal (P.Q.).

Evangeline Vaughan Fortin, épouse de Léopold Fortin, de Shawinigan Falls (P.Q.).

Beatrice Claire Carmichael Glas, épouse de James Joseph Glas, de Lachine (P.Q.).

Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson, épouse de Jack Hopkinson, de Verdun (P.Q.).

Frank Joo, de Montréal (P.Q.), époux de Elizabeth Eismailewa Joo.

Marie Noëlla Thérèse Legault Lebel, épouse de Joseph Wilfrid Raymond Lebel, de Montréal (P.Q.).

Dorothy Mary Shrimpton Legault, épouse de Joseph Arthur Urgel Roland Fernand Legault, de Montréal (P.Q.).

Andrée Massue Prévost, épouse de Clément Prévost, de Montréal (P.Q.).

Robert Smith, de Grand Bank (Terre-Neuve), époux de Sarah Mayo Smith.

A six heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h.30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 39

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 3 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-6, Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company".—*M. Broome.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

M. English, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages, et qu'à cet égard l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. English, appuyé par M. Keays, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Gundlock soit substitué à celui de M. Kennedy sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Le débat se poursuit; à 9h. 45 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions du paragraphe (6) de l'article 58 du Règlement.

Ledit projet de motion, mis aux voix, est agréé par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Allard,
Allmark,
Anderson
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bourbonnais,
Bourdages,
Brooks,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campeau,
Cardiff,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Creaghan,
Danforth,
Deschambault,
Dinsdale,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forbes,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Qu'Appelle),
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Jasper-Edson),
Howe,
Johnson,
Jones,
Keays,
Kindt,
Knowles,
Kucherepa,
Lambert,
LaRue,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
Macdonnell, (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
MacRae,
McCleave,
McGee,
McGregor,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morris,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
O'Leary,
Pallett,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Rogers,
Rynard,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stefanson,
Stinson,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webster,
Weichel,
White,
Woolliams,
Wratten—146.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Boulanger,
Bourque,
Cardin,
Caron,
Carter,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Fisher,
Garland,
Godin,
Gour,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
Lessard,
Loiselle,
Macnaughton,

McIlraith,	Mitchell,	Regier,	Roberge,
McMillan,	Nixon,	Richard	Rouleau,
Martin (Essex-Est),	Pearson,	(Ottawa-Est),	Tucker,
Martin (Timmins),	Peters,	Richard	Winch—47.
Meunier,	Pickersgill,	(Saint-Maurice-	
Michaud,	Ratelle,	Laflèche),	

En conséquence, la Chambre se forme en comité des voies et moyens et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 25 juin 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, pour M. Courtemanche,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 1*), en date du 14 mai 1958, demandant la copie de tous télégrammes, lettres, plans et autres documents, échangés depuis le 1er juillet 1954 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, et (ou) l'Hydro-Québec, relativement à l'exécution de travaux, y compris la production d'énergie, dans la section de Lachine du fleuve Saint-Laurent.

Par Mme Fairclough, pour M. Courtemanche,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 17*), en date du 18 juin 1958, demandant la copie de toutes communications que le premier ministre de Terre-Neuve a adressées au premier ministre du Canada depuis le 1er février 1958, au sujet de l'aide fédérale pour la fourniture d'énergie électrique, ainsi que de toutes réponses aux dites communications.

Par Mme Fairclough, pour M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 28*), en date du 2 juillet 1958, demandant l'état suivant:
1. Entre le 1er février et le 31 mars 1958, des membres du Cabinet ont-ils voyagé dans des avions du ministère des Transports pour affaires ne touchant pas l'administration?
2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces membres et quelles envolées ont-ils effectuées?
3. Quelles sommes le ministère a-t-il reçues pour l'une ou l'autre de ces envolées?
4. De quelles associations ou de quels particuliers provenaient ces sommes?

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Douzième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérantes suivantes ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Madeleine Levason et trois autres personnes de la ville de Montréal (P.Q.) ainsi que Patricia Stevenson de la ville d'Ottawa (Ont.), aux fins d'une loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club*.

A dix heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 40

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 4 JUILLET 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Small, du comité permanent des relations industrielles, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour 750 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages et qu'à cet égard l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue.

2. Qu'il lui soit permis de se réunir pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Morris, il est ordonné,—Que le nom de M. Brunsden soit substitué à celui de M. Gundlock sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Morris, il est ordonné,—Que le nom de M. Pallett soit substitué à celui de M. Jung sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.

M. Harkness, appuyé par M. Brooks, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur les épizooties en vue d'abolir les limites établies par statut à l'égard du montant d'indemnité applicable aux bovins abattus selon la loi, sauf lorsqu'ils sont abattus d'après un programme d'extirpation de maladies par zone ou par troupeau, dans lequel cas, les limites seront haussées.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

57074-7—15

M. Harkness, appuyé par M. Brooks, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies en vue de donner plus d'extension aux avantages prévus par la loi et de pourvoir en outre à certains changements relatifs à l'application de la loi.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Fulton, appuyé par M. Hees, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur les juges en vue de pourvoir aux traitements de deux autres juges de la Haute Cour d'Ontario, d'un autre juge de la division d'appel de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick et de six autres juges de cour de comté d'Ontario.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES PORTS ET RIVIÈRES, GÉNIE

Acquisition, construction, amélioration d'ouvrages des ports et rivières

	Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements, relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—	
350	Ontario	$11,642,900 00
351	Manitoba et Saskatchewan	215,000 00
352	Alberta et Territoires du Nord-Ouest	219,000 00
353	Colombie-Britannique et Yukon	2,739,000 00
354	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	200,000 00
355	Ouvrages de protection aux endroits où des dommages sont causés par la navigation ou par des ouvrages de l'État, ou mettent ces derniers en danger, et parachèvement des ouvrages de protection déjà entrepris	800,000 00

356 Réparations et entretien, y compris la reconstruction et le remplacement, visant au maintien des services; réparation du quai de Sainte-Angèle-de-Laval (P.Q.) et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant global de $420,000, aucun nouvel ouvrage ne devant être entrepris 3,000,000 00

Dragage—

357 Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie 3,465,000 00

358 Construction ou acquisition d'outillage et matériel . . 900,000 00

359 Entretien et exploitation des bassins de radoub, écluses et barrages 1,050,000 00

DIRECTION DES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT, GÉNIE

360 Quote-part du Canada dans le coût des ponts internationaux et interprovinciaux mentionnés au détail des affectations 500,000 00

361 Replacement du pont inférieur sur le canal de Burlington 500,000 00

362 Amélioration du pont Perley entre Hawkesbury (Ontario) et Grenville (Québec) 55,000 00

363 Recherches sur les possibilités de construire une chaussée à travers le détroit de Northumberland, y compris l'ouverture d'une carrière d'expérimentation 200,000 00

364 Routes et ponts—Entretien et exploitation 178,745 00

365 Laboratoires d'essais—Entretien et fonctionnement 869,022 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES PORTS ET RIVIÈRES, GÉNIE

Acquisition, construction, amélioration d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements, relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires—

607 Ontario 271,000 00

608 Colombie-Britannique et Yukon 965,500 00

Dragage—

609 Construction ou acquisition d'outillage et de matériel—Crédit supplémentaire 333,500 00

610 Entretien et exploitation des bassins de radoub, écluses et barrages—Crédit supplémentaire 76,000 00

DIRECTION DES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT, GÉNIE

611 Recherches sur les possibilités de construire une chaussée à travers le détroit de Northumberland, y compris l'ouverture d'une carrière d'expérimentation—Crédit supplémentaire 160,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-4, Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company;*

M. Taylor, appuyé par M. Drysdale, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. Regier, appuyé par M. Martin (Timmins), propose l'amendement suivant: Que le bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que le sujet en soit renvoyé devant le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Un débat s'élève et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) du Bibliothécaire national pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 13 de la Loi sur la Bibliothèque nationale, chapitre 330 des Statuts revisés du Canada (1952).

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 41

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 7 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Winch soit substitué à celui de M. Fisher sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.

Sur motion de M. Small, appuyé par M. Howe, le premier rapport du comité permanent des relations industrielles, présenté le 4 juillet 1958, est agréé, sur division.

Sur motion de M. Howard, appuyé par M. Fisher, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministères, et le gouvernement de la Colombie-Britannique, ou tout autre groupement ou toute autre personne, depuis le 1er juillet 1957, relativement à la route de la station à réflecteurs de l'aéroport de Terrace, utilisée par le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique ou par toute autre personne. (**Avis de motion n° 20*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des subsides est appelé pour la quatrième fois, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 56 du Règlement;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La question est mise en délibération;

M. Pearson, appuyé par M. Martin (Essex-Est), propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

"cette Chambre est d'avis que, dans les circonstances actuelles, où les placements privés sont à la baisse, une politique équilibrée de développement national exige l'examen, par le gouvernement, de mesures actives en vue de faire face aux besoins urgents de capital social que constituent spécialement les moyens de transport, les améliorations municipales et autres facilités de nature à stimuler le progrès économique et à favoriser le bien-être social dans les régions peuplées du Canada."

Il s'élève un débat;

M. Herridge, appuyé par M. Winch, propose le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit modifié par l'insertion de ce qui suit, après les mots "que constituent spécialement":

"les prêts à long terme aux petites entreprises réunissant les conditions requises, ainsi que"

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 69*), en date du 11 juin 1958, demandant l'état suivant: Quels sont les noms des agences de publicité dont chaque ministère du gouvernement avait retenu les services, *a*) le 1er avril 1957, *b*) le 1er avril 1958?

Par M. Courtemanche,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre (**Question n° 21*), en date du 25 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Quelles sont les catégories d'emplois dans lesquelles il y a placement libre pour les immigrants à l'heure actuelle?

2. Depuis le 1er janvier 1958, combien d'immigrants a-t-on admis au Canada sous le régime du système de l'établissement libre?

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Copie de lettres et de télégrammes échangés, durant la période allant du 10 au 24 juin 1958, entre le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministère de la Santé et du Bien-être social de la Colombie-Britannique, concernant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine,—Rapport concernant la Loi sur la coordination de la formation professionnelle pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 11 de ladite loi modifiée, chapitre 45 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Treizième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Eunice Joyce Stone Berwick, épouse de Georges Frederick Berwick, de Richmond (P.Q.).

Emilienne Célestine Mallard Grossin, épouse de Francis Adolphe Grossin, de Montréal (P.Q.).

Natan Grunstein, de Montréal (P.Q.), époux de Ethel Mandel Grunstein.

Pierrette Beauregard Ifould, épouse de Ronald Ifould, de Montréal (P.Q.).

Libusa Franic Kotow, épouse de Serge Kotow, de Montréal (P.Q.).

Sheila Estelle Rosenstone Lane, épouse de William Lane, de Ville Mont-Royal (P.Q.).

Renald Leroux, de Montréal (P.Q.), époux de Madeleine Charlebois Leroux.

Victor Petrashevics, de Montréal (P.Q.), époux de Hilja Kapp Petrashevics.

Theophile Casimir Rodzvicia, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Jeannette Rolande Mongrain Rodzvicia.

A dix heures une minute du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h.30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 42

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 8 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Bell (Carleton) soit substitué à celui de M. Campbell (Lambton-Kent) sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Martin (Essex-Est): Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre est d'avis que, dans les circonstances actuelles, où les placements privés sont à la baisse, une politique équilibrée de développement national exige l'examen, par le gouvernement, de mesures actives en vue de faire face aux besoins urgents de capital social que constituent spécialement les moyens de transport, les améliorations municipales et autres facilités de nature à stimuler le progrès économique et à favoriser le bien-être social dans les régions peuplées du Canada."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Herridge, appuyé par M. Winch: Que l'amendement soit modifié par l'insertion de ce qui suit, après les mots "que constituent spécialement":

> "les prêts à long terme aux petites entreprises réunissant les conditions requises, ainsi que"

Le débat se poursuit; à 8h. 42 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations suivant les dispositions de l'alinéa *d*) du paragraphe (4) de l'article 56 du Règlement.

57074-7—16

Ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Batten,
Benidickson,
Boivin,
Boulanger,
Bourget,
Bourque,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Godin,
Gour,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
Lessard,
Loiselle,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Mitchell,
Nixon,
Peters,
Pickersgill,
Racine,
Ratelle,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tucker,
Winch—51.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Allard,
Allmark,
Asselin,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Best,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Coates,
Comtois,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Keays,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nielsen,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Phillips,
Pigeon,

Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Tremblay,
Valade,
Van Horne,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webster,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten,
Yacula—172.

Ladite proposition d'amendement à la motion principale est mise aux voix;

Le greffier de la Chambre fait connaître que le résultat du scrutin est le suivant: pour, 51; contre, 172.

L'honorable député de Gloucester (M. Robichaud, formule l'objection que, vu que l'honorable député de Québec-Ouest (M. Bissonnette) était entré dans la Chambre pendant le scrutin, il ne devrait pas être tenu compte de son vote.

M. l'Orateur suppléant, ayant décrété que le vote de l'honorable député de Québec-Ouest soit rayé de la liste du scrutin, déclare ledit amendement rejeté par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Batten,
Benidickson,
Boivin,
Boulanger,
Bourget,
Bourque,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Godin,
Gour,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
Lessard,
Loiselle,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Mitchell,
Nixon,
Peters,
Pickersgill,
Racine,
Ratelle,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tucker,
Winch—51.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Allard,
Allmark,
Asselin,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Best,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Coates,
Comtois,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,

Hales,
Halpenny,
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Keays,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGregor,
McIntosh,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nielsen,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Tremblay,
Valade,
Van Horne,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webster,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten,
Yacula—171.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, est mise aux voix et agréée.

En conséquence, à 9h.36 du soir, la Chambre se forme en comité des subsides.

(*En comité*)

Les prévisions de dépenses de trois départements gouvernementaux sont abordées et entamées pour examen, suivant les dispositions de l'alinéa *b*) du paragraphe (5) de l'article 56 du Règlement, ainsi qu'il suit:

FINANCES

112 Administration centrale .. .. $ 2,369,041 00

TRAVAIL

170 Administration centrale, y compris subventions selon le détail des affectations et dépenses relatives aux Conférences internationales du Travail (comprend aussi les anciens crédits concernant la *Gazette du Travail*, le Service de la main-d'œuvre féminine et le Service de la mise à profit de la main-d'œuvre .. .. $ 1,067,166 00

POSTES

304 Administration centrale .. .. $ 1,886,095 00

A rapporter.

Le rapport est reçu et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Hees, appuyé par M. Pearkes, propose,—Qu'un comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et contrôle soit institué aux fins de faire l'examen des comptes, des prévisions de dépenses et des projets de loi qui ont trait aux chemins de fer Nationaux du Canada, aux *Canadian National (West Indies) Steamships* et à Air-Canada, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics; que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers et à faire rapport de temps à autre; que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement de la Chambre concernant la restriction relative au nombre des membres, ledit comité se compose de Messieurs Bourbonnais, Brassard (Lapointe), Broome, Carter, Chevrier, Chown, Creaghan, Drysdale, Fisher, Fraser, Grills, Gundlock, Hardie, Kennedy, Loiselle, Martini, Mitchell, Monteith (Verdun), Pascoe, Robichaud, Robinson, Rowe, Rynard, Smith (Calgary-Sud), Smith (Simcoe-Nord) et Tassé.

Il s'élève un débat et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Quatorzième rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Patricia Alleyn Burstall Corrigan, épouse de John Stuart Corrigan, de St-Foy (P.Q.).

Robena Sarah Florence Worrell Day, épouse de Warren Duncan Day, de Montréal (P.Q.).

Fritz Drechsler, de Montréal (P.Q.), époux de Halina Cecilia Zuckermann Drechsler.

Margaret Canuel Fraser, épouse de James W. Fraser, de Montréal (P.Q.).

Mary Madeleine Dorothy Butler Meaney, épouse de Thomas Michael Meaney, de Montréal (P.Q.).

Maurice William Miller, de Montréal (P.Q.), époux de Eva Mae Arseneau Miller.

Joseph Léonidas Albert Paradis, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Eliza Suzanne Fournier Paradis.

Gerald Leonard Pilcher, de Verdun (P.Q.), époux de Ethel Kershaw Pilcher.

Merita Helen Gertrude Alarie Russell, épouse de Arnold Henry Russell, de Verdun (P.Q.).

Joseph Ovila Maurice Valentyne, de Montréal (P.Q.), époux de Marguerite May Ellis Valentyne.

Sydney Clarence Walker, de Montréal (P.Q.), époux de Violet Margaret Sherriff Walker.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office le cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 43

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 9 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-5, Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming).—*M. Villeneuve.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

M. Kucherepa, du comité permanent du Règlement, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

En conformité de son mandat en date du 2 juillet 1958, le Comité a étudié la pétition de Beverley Georgina Berry Turpin pour un bill de divorce, ainsi que le rapport du greffier des pétitions à ce sujet.

Après avoir entendu les observations de l'avocat de la pétitionnaire, le Comité est convaincu que le retard apporté au dépôt de la pétition ne saurait être attribué à la pétitionnaire et il est d'avis qu'elle ne devrait pas en subir un préjudice.

Le Comité recommande donc:

1. Que l'application de l'article 93 soit suspendue à l'égard de cette pétition et que la pétition soit reçue.

2. Que l'application des alinéas *a*) et *b*) du paragraphe (3) de l'article 94 du Règlement soit aussi suspendue à l'égard de cette pétition pour qu'on puisse renoncer au paiement des droits prévus.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Kucherepa, appuyé par M. Thrasher, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Green, appuyé par M. Chevrier, il est ordonné,—Que l'allocution du président des États-Unis d'Amérique, M. Dwight D. Eisenhower, prononcée aujourd'hui devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes, ainsi que les discours qui ont précédé et suivi cette allocution, soient inclus dans les *Débats* de la Chambre des communes, à titre d'appendice, et forment partie du compte rendu permanent de ce Parlement.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Morris, il est ordonné,—Que le nom de M. Walker soit substitué à celui de M. Small sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

M. Green, appuyé par M. Churchill, propose,—Que les postes numéros 170 à 180 inclusivement, figurant au budget principal des dépenses de 1958-1959, et que les postes numéros 571 à 573 inclusivement, figurant au budget supplémentaire des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1959, relatifs au ministère du Travail, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des relations industrielles, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Sur motion de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous mémoires que le ministère des Finances a reçus depuis le 21 juin 1957 relativement à la taxe d'accise frappant des éditions spéciales de périodiques non canadiens et à l'attitude générale des magazines canadiens. (**Avis de motion n° 22*)

Sur motion de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous mémoires de provenance canadienne que le ministère des Finances a reçus depuis le 29 janvier 1958, formulant des critiques à l'égard du bill n° 248 déposé durant la session de 1957-1958 et établissant un mode d'impôt sur les successions. (**Avis de motion n° 23*)

Sur motion de M. Roberge, appuyé par M. Racine, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, lettres, correspondance ou autres documents échangés depuis le 3 août 1957 entre le gouvernement fédéral, le gouvernement de la province de Québec et la cité de Thetford Mines relativement à l'aide à apporter dans la région de Thetford Mines et ailleurs dans le comté de Mégantic à la suite de la pluie torrentielle et de l'inondation du 3 août 1957. (**Avis de motion n° 24*)

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Hees, appuyé par M. Pearkes: Qu'un comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et contrôle soit institué aux fins de faire l'examen des comptes, des prévisions de dépenses et des projets de loi

qui ont trait aux chemins de fer Nationaux du Canada, aux *Canadian National (West Indies) Steamships* et à Air-Canada, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics; que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers et à faire rapport de temps à autre; que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement de la Chambre concernant la restriction relative au nombre des membres, ledit comité se compose de Messieurs Bourbonnais, Brassard (Lapointe), Broome, Carter, Chevrier, Chown, Creaghan, Drysdale, Fisher, Fraser, Grills, Gundlock, Hardie, Kennedy, Loiselle, Martini, Mitchell, Monteith (Verdun), Pascoe, Robichaud, Robinson, Rowe, Rynard, Smith (Calgary-Sud), Smith (Simcoe-Nord) et Tassé.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Hees, appuyé par M. Pearkes, il est ordonné,—Que les rapports annuels de 1957 des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited,* du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada, et le rapport fait au Parlement par les vérificateurs au sujet des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'année 1957, déposés le 22 mai 1958; que le budget des chemins de fer Nationaux du Canada pour 1958, déposé le 2 juin 1958, le rapport annuel de 1957 d'Air-Canada et le rapport fait au Parlement par les vérificateurs au sujet d'Air-Canada pour l'année 1957, déposés le 23 mai 1958, et le budget d'Air-Canada pour 1958, déposé le 31 janvier 1958, soient renvoyés au comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que possède ou contrôle le gouvernement; et que les postes numéros 431 — Service de transbordement de l'Île du Prince-Édouard et ports terminus, 432 — Service de transbordement de Terre-Neuve et ports terminus, 442 — Loi sur les taux de transport de marchandises dans les provinces Maritimes, 443 — *Canadian National (West Indies) Steamships Limited,* qui figurent au budget principal des dépenses de 1958-1959, ainsi que le poste numéro 635 — *Canadian National (West Indies) Steamships Limited,* qui figure au budget supplémentaire des dépenses de 1958-1959, soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité susmentionné, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays en vue d'augmenter le montant d'assurance qui peut être payé au bénéficiaire à titre d'annuité dans certains cas et de supprimer les restrictions relatives au paiement de l'assurance dans le cas de pensionnés.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Brooks, appuyé par M. Hamilton (Qu'Appelle), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-33, Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur l'assurance des anciens combattants en vue d'augmenter le montant d'assurance qui peut être payé au bénéficiaire à titre d'annuité dans certains cas, de supprimer les restrictions relatives au paiement de l'assurance dans le cas de pensionnés et de prolonger le délai fixé pour les demandes d'assurance.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Brooks, appuyé par M. Hamilton (Qu'Appelle), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-34, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur le Yukon.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur le Yukon afin d'élargir les objets pour lesquels le commissaire du territoire du Yukon peut emprunter et prêter de l'argent; d'autoriser la nomination de magistrats de police adjoints et de pourvoir à leur rémunération et au paiement d'allocations; de préciser que le gouverneur en conseil peut nommer des officiers de justice ainsi que des fonctionnaires administratifs; et de prescrire certaines modifications relatives à l'application de la loi.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Hamilton (Qu'Appelle), appuyé par M. Brooks, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-35, Loi modifiant la Loi sur le Yukon, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant le parc national de Cape Breton Highlands.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant à retirer certaines terres du parc national de Cape Breton Highlands.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Hamilton (Qu'Appelle), appuyé par M. Brooks, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-36, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux en ce qui concerne les limites du parc national de Cape Breton Highlands, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-25, Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois;

M. Hamilton (Qu'Appelle), appuyé par M. Brooks, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-26, Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs;

M. Hees, appuyé par M. Hamilton (Qu'Appelle), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Copie de lettres, en date des 27 mai et 10 juin 1958, concernant le personnel au pavillon canadien de l'Exposition internationale de Bruxelles.

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire de l'accord conclu le 25 juin 1958 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique, prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

Par M. Monteith (Perth),—Exemplaire de l'accord conclu le 27 juin 1958 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province d'Alberta, prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

Par M. Monteith (Perth),—Exemplaire de l'accord conclu le 27 juin 1958 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Manitoba, prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

Par M. Monteith (Perth),—Exemplaire de l'accord conclu le 30 juin 1958 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Saskatchewan, prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Quinzième rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que la pétition aux fins d'une loi pour annuler le mariage de la requérante suivante est conforme aux prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Mary Thelma Bourgeois Gaudet, épouse de J. Arthur Dale Gaudet, de Montréal (P.Q.).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Seizième rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérantes suivantes ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

L'*Algoma Central and Hudson Bay Railway Company,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation en vue d'accroître ses pouvoirs d'emprunt et son capital-actions et de pourvoir à certains autres changements.

L'"Ogdensburg Bridge Authority", aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation en vue de porter à vingt-cinq millions de dollars ses pouvoirs d'émettre des obligations et d'emprunter de l'argent.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 44

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 10 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport du Conseil des Arts du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément aux dispositions de l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada, chapitre 3 des Statuts du Canada (1957).

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

LOI FÉDÉRALE SUR LES DROITS SUCCESSORAUX

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour remplacer la loi fédérale actuelle sur les droits successoraux, en vue de disposer que l'impôt sur la propriété transmise ou censée être transmise à la suite d'un décès, sera calculé en fonction des biens constituant la succession du défunt plutôt que des biens compris dans les legs aux bénéficiaires sur les successions; en vue aussi de codifier, reviser et simplifier la loi concernant l'impôt.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Comtois, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-37, Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-7, Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales en propriété exclusive.—*M. Morton.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 50*), en date du 11 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes de groupements ou d'associations demandant *a*) de porter la pension de sécurité de la vieillesse à $75 par mois, payable à l'âge de 65 ans et sans évaluation des ressources, *b*) de modifier les lois sur la sécurité de la vieillesse et sur l'assistance-vieillesse en vue de permettre le versement de pensions sans égard au pays de résidence, *c*) de procurer aux bénéficiaires de pensions des facilités de logement par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement ou de quelque autre organisme de l'État, *d*) de modifier la Loi sur l'assistance-vieillesse en vue de porter le revenu permis à $2,000 dans le cas des personnes mariées et à $1,600 dans le cas des célibataires, *e*) de modifier la Loi sur les invalides en vue de donner plus d'extension à la définition de l'expression "invalide"?

2. Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement a-t-il répondu à ces requêtes et quelle a été la teneur des réponses?

Par M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 103*), en date du 25 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Quel était, le 1er juin 1957, le nombre de personnes employées à des ouvrages de construction au camp de Gagetown (Nouveau-Brunswick)?

2. Combien de personnes y étaient employées le 1er juin 1958?

Par M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 118*), en date du 2 juillet 1958, demandant l'état suivant: 1. A-t-on demandé des soumissions publiques pour la fourniture du charbon destiné aux édifices des ministères des Transports, des Travaux publics et de la Défense nationale, situés dans l'Île du Prince-Édouard, au cours de l'année financière 1958-1959?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les soumissionnaires, quel était le montant de chaque soumission et de quelle catégorie de charbon s'agissait-il dans chaque cas?

Par M. Courtemanche, pour M. Nowlan,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 3*), en date du 18 juin 1958, demandant la copie de toute correspondance et de tous autres documents échangés depuis le 1er janvier 1948 jusqu'au 12 mai 1958 entre le ministre du Revenu national, ou tout fonctionnaire du ministère, et des hauts fonctionnaires des États-Unis concernant la *Consolidated Premium Iron Ore Company,* la *Premium Iron Ore Company,* M. Cyrus Eaton et M. F. Daley.

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,— Rapport (en français) de la Société de la Couronne *Northern Ontario Pipe Line* pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément aux dispositions du paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hamilton (Qu'Appelle),—Rapport de la Commission d'énergie du Nord canadien pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 24 de la Loi sur la Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest, chapitre 196, modifié, des Statuts revisés du Canada (1952); et rapport de l'auditeur général sur les comptes de ladite Commission, conformément aux dispositions du paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Copie de l'arrêté en conseil rendu en vertu de l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-873, approuvé le 24 juin 1958: approuvant le budget d'établissement du Conseil des ports nationaux pour l'année expirant le 31 décembre 1958.

Par M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine,— Rapport du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 6 de la Loi sur le ministère des Affaires extérieures, chapitre 68 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Dix-septième rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

John Carson, de Montréal (P.Q.), époux de Auguste Lukas Daniel Carson.

Mary Pelly Osborne, épouse de Wallace Osborne, de Montréal (P.Q.).

Beverley Georgina Berry Turpin, épouse de Robert Henry Turpin, de Montréal (P.Q.).

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 45

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 11 JUILLET 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-8, Loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club.* —*Mlle Aitken.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

M. Rowe, du comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre Comité recommande:

1. Que son quorum soit fixé à 10 membres.
2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.
3. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 1000 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages, et qu'à cet égard l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Rowe, appuyé par M. Cathers, ledit rapport est agréé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi de l'impôt sur le revenu et de statuer, entre autres choses:

1. Que les sommes versées après le 17 juin 1958 pour des produits pharmaceutiques et des médicaments qui ont été prescrits par un médecin praticien et inscrits par un pharmacien autorisé soient comprises dans les frais médicaux qui peuvent être déduits dans le calcul du revenu imposable.

2. Que les sommes versées après le 17 juin 1958 pour des lunettes, des yeux artificiels, des services de laboratoire ou autres services diagnostiques ou pour le transport par ambulance à destination ou en provenance d'un hôpital soient comprises dans les frais médicaux qui peuvent être déduits dans le calcul du revenu imposable.

3. Que, pour 1958 et les années d'imposition subséquentes, la somme maximum que les sociétés commerciales peuvent déduire au titre des dons aux œuvres de charité soit portée de 5 p. 100 du revenu à 10 p. 100 du revenu.

4. Que le taux de l'intérêt payable aux contribuables à l'égard du plus-payé d'impôt pour 1958 et les années d'imposition subséquentes soit porté de 2 p. 100 à 3 p. 100.

5. Que la période de deux ans pendant laquelle un contribuable peut demander un remboursement du plus-payé d'impôt pour une année d'imposition soit portée à quatre ans à compter de la fin de l'année d'imposition.

6. Que, pour 1958 et les années d'imposition subséquentes, un don au conjoint d'un donateur de biens fonciers dont le donateur et son conjoint feront leur domicile, ou un don à un enfant du donateur de biens fonciers agricoles que l'enfant, ou l'enfant et le donateur, exploiteront à des fins agricoles, soit soustrait à l'impôt sur les dons jusqu'à concurrence de $10,000, cette exemption ne pouvant être réclamée qu'une seule fois dans la vie du donateur.

7. Que la somme par laquelle tout impôt sur les dons, acquitté à l'égard d'un don qui a été fait dans les trois ans qui ont précédé le décès, dépasse les droits successoraux ou l'impôt sur les biens transmis par décès, imposés par la suite à l'occasion d'un décès survenu après le 17 juin 1958, à l'égard de ce don, sous le régime de n'importe quelle loi du Parlement du Canada, soit remboursée.

8. Qu'après le 17 juin 1958 l'exemption de l'impôt sur le revenu des non-résidents maintenant accordée à l'égard des dividendes versés par une société de placement appartenant à des non-résidents soit modifiée de façon qu'elle ne s'applique plus qu'aux dividendes qui, au total, égalent les bénéfices non distribués accumulés par la société au cours des années où elle n'était pas une société de placement appartenant à des non-résidents.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-124, Loi pour faire droit à Annie Allish Watson.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-125, Loi pour faire droit à John Spence Brown.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-126, Loi pour faire droit à Verne Alfred Freeman.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-127, Loi pour faire droit à Davina Betsy Snow Campbell.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-128, Loi pour faire droit à Jack Spinner.—*M. McCleave*

Bill n° SD-129, Loi pour faire droit à Kaljo Klasman.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-130, Loi pour faire droit à Claude-Hector Proulx.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-131, Loi pour faire droit à Mary Florence McLelland Pringle.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-132, Loi pour faire droit à Robert Maurice Sherwood.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-133, Loi pour faire droit à Margaret Jeanette Young Warmington.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-134, Loi pour faire droit à Mary Isabella Cross Davidson.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-135, Loi pour faire droit à Rita Firestone Flax.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-136, Loi pour faire droit à Dorothy June Pearce Tribble.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-137, Loi pour faire droit à Anne Rottermund David.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-138, Loi pour faire droit à Gordon Edwin Limbrick.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-139, Loi pour faire droit à Helen Paperno Bogatin.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-140, Loi pour faire droit à Joseph-Victor-Cyril Goyer.—*M. McCleave.*

Bill n° SD 141, Loi pour faire droit à Henry Joseph Haggett.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-142, Loi pour faire droit à Ethel Roe Emond.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-143, Loi pour faire droit à Frederick Wilson Abbott.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-144, Loi pour faire droit à Gilda Rosen Silverman.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-145, Loi pour faire droit à John Luczko.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-146, Loi pour faire droit à Anita Fischer Staub.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-147, Loi pour faire droit à Margaret Irene Dawe Mays.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-148, Loi pour faire droit à Janine Lafontaine Frost.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-149, Loi pour faire droit à Lydia Feodorovna Ovchinnikova Lipsman.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-150, Loi pour faire droit à Donald Malcolm Gangin.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-151, Loi pour faire droit à Marie-Louise Plourde Auld Emard.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-152, Loi pour faire droit à Ralph Murrin.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-153, Loi pour faire droit à Bruno Giovanni Albertini.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont lus respectivement une deuxième fois, sur division, et renvoyés au comité permanent des bills privés en général (avec les dépositions entendues et les pièces produites au sujet desdits bills devant le comité permanent des divorces du Sénat):

Bill n° SD-79, Loi pour faire droit à Benita Gertrude Kozlov Cohen.

Bill n° SD-80, Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Amélia Génier Wright.

Bill n° SD-81, Loi pour faire droit à Winifred Jean Garrett Somers.

Bill n° SD-82, Loi pour faire droit à Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern.

Bill n° SD-83, Loi pour faire droit à Mac Bernard, autrement connu sous le nom de Manny Bernard.

Bill n° SD-84, Loi pour faire droit à Marcelle Gagnon Lachance.

Bill n° SD-85, Loi pour faire droit à Jean-Claude-Albert Léonard.

Bill n° SD-86, Loi pour faire droit à Anne McCluskey Templeton.

Bill n° SD-87, Loi pour faire droit à Lillian May Seymour Perez.

Bill n° SD-88, Loi pour faire droit à Lucille Esther Hudson Donnelly.

Bill n° SD-89, Loi pour faire droit à Dorte Glahn Carnie.

Bill n° SD-90, Loi pour faire droit à Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie.

Bill n° SD-91, Loi pour faire droit à Joseph-Léo Nolet.

Bill n° SD-92, Loi pour faire droit à Naomi Ruth Wolfson Fischel.

Bill n° SD-93, Loi pour faire droit à Florence Lillian Henderson Pinkney.
Bill n° SD-94, Loi pour faire droit à Francine Major Daigneault.
Bill n° SD-95, Loi pour faire droit à Odette Lemay Dussault.
Bill n° SD-96, Loi pour faire droit à Joan Collie Showler.
Bill n° SD-97, Loi pour faire droit à Johanna Hendrika Jilderda Haring.
Bill n° SD-98, Loi pour faire droit à Patrick Charles Stanford.
Bill n° SD-99, Loi pour faire droit à Beryl Elizabeth Scrase Laliberté.
Bill n° SD-100, Loi pour faire droit à Barbara May Ramsey Bryant.
Bill n° SD-101, Loi pour faire droit à Joyce Sherman Fogel.
Bill n° SD-102, Loi pour faire droit à Wilfred David Oliver.
Bill n° SD-103, Loi pour faire droit à Joseph Urban.
Bill n° SD-104, Loi pour faire droit à Olive Margaret Lester James.
Bill n° SD-105, Loi pour faire droit à Florence Mildred Matthews Dawe.
Bill n° SD-106, Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher.
Bill n° SD-107, Loi pour faire droit à Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said.
Bill n° SD-108, Loi pour faire droit à Judith Margaret Bianchi Sartori.
Bill n° SD-109, Loi pour faire droit à Clarabel Ellement Vaillancourt.
Bill n° SD-110, Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Edden Aumais.
Bill n° SD-111, Loi pour faire droit à William Gordon Heughan.
Bill n° SD-112, Loi pour faire droit à Roland Doutre.
Bill n° SD-113, Loi pour faire droit à Gerald Edward Burnham.
Bill n° SD-114, Loi pour faire droit à Ottilie Wilhelmine Auguste Stegelitz Carpentieri.
Bill n° SD-115, Loi pour faire droit à Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien Lebrun.
Bill n° SD-116, Loi pour faire droit à Doris Cahill Chabot.
Bill n° SD-117, Loi pour faire droit à Ruth Marsha Yanover Caunter.
Bill n° SD-118, Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-René Fortier.
Bill n° SD-119, Loi pour faire droit à Ingeborg Alves-Probst Wright.
Bill n° SD-120, Loi pour faire droit à Paulette Priscilla Benning Buchanan.
Bill n° SD-121, Loi pour faire droit à Irene Georgina Descyca White.
Bill n° SD-122, Loi pour faire droit à Eszter Jeszenszky Tahy.
Bill n° SD-123, Loi pour faire droit à Alice Latou Tubbs Wood Green.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-6, Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company";

M. Broome, appuyé par M. Baskin, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. l'Orateur,—Copie du télégramme adressé, le 11 juillet 1958, à M. l'Orateur par le président de la Chambre des députés de l'Argentine pour le remercier du message transmis à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de son pays.

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 19*), en date du 30 juin 1958, demandant la copie de toutes communications que le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales ou tout fonctionnaire de son ministère ont reçues de tout membre ou fonctionnaire du gouvernement de Terre-Neuve, au sujet de l'embauchage dans le parc national de Terra-Nova, depuis le 21 juin 1958, ainsi que les réponses auxdites communications.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Dix-huitième rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Frederick Wilson Abbott, de Buchans (Terre-Neuve), époux de Myrtle Morgan Abbott.

Helen Paperno Bogatin, épouse de Benjamin Bogatin, d'Outremont (P.Q.).

Charles Athol Gordon, de Montréal (P.Q.), époux de Lucy McIntyre Hodgson Gordon.

Joseph Adrien Lucien Pinoteau, de Lac Tremblant (P.Q.), époux de Marie-Anne Eva Tremblay Pinoteau.

Nicholas Vogel, de Montréal (P.Q.), époux de Mira Goddard Vogel.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 46

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 14 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose,—Que le vendredi 18 juillet 1958 et chaque vendredi et samedi subséquents jusqu'à la fin de la présente session, les heures de séance soient les suivantes:

vendredi:
onze heures du matin à une heure de l'après-midi,
deux heures et demie de l'après-midi à six heures du soir,
huit heures à dix heures du soir;

samedi:
onze heures du matin à une heure de l'après-midi,
deux heures et demie de l'après-midi à six heures du soir.

Que l'ordre des travaux et la procédure soient les mêmes le samedi que le jeudi (jour du Gouvernement) et que l'application des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 et du paragraphe (3) de l'article 6 du Règlement soit suspendue à ce sujet.

Il s'élève un débat;

M. Martin (Timmins), appuyé par M. Peters, propose l'amendement suivant: Que la résolution soit modifiée par le retranchement des mots "et samedi", ainsi que de tous les mots qui suivent "dix heures du soir" jusqu'aux mots "le jeudi (jour du Gouvernement) et" inclusivement, et des mots "du paragraphe (1) de l'article 2 et".

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue, Herridge, Martin (Timmins), Regier,
Fisher, Howard, Peters, Winch—8.

CONTRE

Messieurs

Allard, Diefenbaker, LaRue, Payne,
Allmark, Dorion, Latour, Pearson,
Anderson, Doucett, Leduc, Pickersgill,
Badanai, Dubois, Legere, Pigeon,
Balcer, Dumas, Lennard, Pugh,
Baldwin, English, Lockyer, Rapp,
Barrington, Eudes, Loiselle, Ratelle,
Baskin, Fairclough (Mme), Macdonnell Régnier,
Batten, Fleming (Eglinton), (Greenwood), Ricard,
Beech, Fleming (Okanagan- MacEwan, Richard
Bell (Carleton), Revelstoke), MacLean (Ottawa-Est),
Bell (Saint-Jean- Flynn, (Queens), Roberge,
Albert), Forbes, MacLellan, Robichaud,
Belzile, Forgie, Macnaughton, Robinson,
Bigg, Fraser, MacRae, Rogers,
Bissonnette, Fréchette, McFarlane, Rompré,
Bourbonnais, Fulton, McGee, Rowe,
Bourdages, Gour, McIlraith, Simpson,
Bourget, Grafftey, McIntosh, Skoreyko,
Bourque, Granger, McLennan, Small,
Brooks, Green, McQuillan, Smallwood,
Broome, Grills, McWilliam, Smith
Browne (Saint-Jean- Gundlock, Maloney, (Calgary-Sud),
Ouest), Hales, Mandziuk, Smith (Hastings-
Browne (Vancouver- Hamilton Martel, Frontenac),
Kingsway), (Notre-Dame- Martineau, Smith
Brunsden, de-Grâce), Martini, (Simcoe-Nord),
Campbell Hamilton Matthews, Smith
(Lambton-Kent), (Qu'Appelle), Milligan, (Winnipeg-Nord),
Cardiff, Hees, Mitchell, Southam,
Cardin, Henderson, Monteith (Perth), Speakman,
Carter, Hicks, Monteith (Verdun), Stanton,
Charlton, Horner (Acadia), More, Starr,
Chevrier, Horner Muir (Cap-Breton- Stearns,
Chown, (The Battlefords), Nord et Victoria), Stefanson,
Churchill, Houck, Muir (Lisgar), Stewart,
Clancy, Howe, Murphy, Tassé,
Coates, Jones, Nasserden, Thomas,
Comtois, Jorgenson, Nielsen, Villeneuve,
Courtemanche, Kennedy, Nixon, Walker,
Creaghan, Kindt, Nowlan, Webster,
Crouse, Knowles, Nugent, Weichel,
Danforth, Korchinski, O'Hurley, White,
Denis, Kucherepa, Pallett, Winkler,
Deschambault, Lafrenière, Parizeau, Woolliams,
Deschatelets, Lambert, Pascoe, Yacula—167.

Après plus ample discussion, la motion principale, mise aux voix, est agréée sur division.

Sur motion de M. Hees, appuyé par M. Balcer, il est ordonné,—Que le budget revisé des chemins de fer Nationaux du Canada pour 1958 ainsi que le budget d'exploitation de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited,* déposés aujourd'hui, soient renvoyés au comité sessionel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que possède et contrôle le gouvernement.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Bell (Carleton), il est ordonné,—Que le nom de M. Martin (Timmins) soit substitué à celui de M. Fisher sur la liste des membres du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Échange de correspondance (17 février-14 mars 1958) entre le ministre des Finances et le trésorier provincial du Manitoba au sujet de la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des subsides est appelé pour la cinquième fois, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 56 du Règlement;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La question est mise en délibération;

M. Pearson, appuyé par M. Chevrier, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas encore présenté ses propositions en vue de la réglementation et du financement de la radio et de la télévision, ce qui dissiperait toute incertitude quant à l'avenir de la diffusion publique et privée au Canada."

Il s'élève un débat;

M. Herridge, appuyé par M. Peters, propose le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots qui suivent:

> "Cette Chambre regrette, en outre, que le gouvernement ne se soit pas déclaré pour le maintien et l'expansion d'aménagements de régie publique dans le domaine de la radio et de la télévision."

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du sommaire des arrêtés en conseil adoptés durant la période allant du 1er au 30 juin 1958.

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine, pour M. Fleming (Eglinton),—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 22*), en date du 9 juillet 1958, demandant la copie de tous mémoires que le ministère des Finances a reçus depuis le 21 juin 1957 relativement à la taxe d'accise frappant des éditions spéciales de périodiques non canadiens et à l'attitude générale des magazines canadiens.

Par M. Courtemanche, pour M. Fleming (Eglinton),—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 23*), en date du 9 juillet 1958, demandant la copie de tous mémoires de provenance canadienne que le ministère des Finances a reçus depuis le 29 janvier 1958, formulant des critiques à l'égard du bill n° 248 déposé durant la session de 1957-1958 et établissant un mode d'impôt sur les successions.

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Copie de l'arrêté en conseil adopté en vertu de l'article 37 de la Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada (1955), ainsi qu'il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-987, approuvé le 12 juillet 1958: approuvant les budgets d'établissement et d'exploitation revisés des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année expirant le 31 décembre 1958; et

Budgets d'établissement et d'exploitation de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'année expirant le 31 décembre 1958.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h.30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 47

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 15 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport de la Commission du tarif, en date du 2 avril 1958, relativement à l'enquête demandée par le ministre des Finances concernant les déchets textiles de toutes fibres, les rubans, etc., de laine ou de poil, et les mèches et filés de laine ou de poil—Référence n° 125 (Textiles); et exemplaire de la transcription des témoignages déposés aux audiences publiques, conformément à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261 des Statuts revisés du Canada (1952).

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas encore présenté ses propositions en vue de la réglementation et du financement de la radio et de la télévision, ce qui dissiperait toute incertitude quant à l'avenir de la diffusion publique et privée au Canada."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Herridge, appuyé par M. Peters: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots qui suivent:

> "Cette Chambre regrette, en outre, que le gouvernement ne se soit pas déclaré pour le maintien et l'expansion d'aménagements de régie publique dans le domaine de la radio et de la télévision."

57074-7—17½

Après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Boivin,
Boulanger,
Bourget,
Bourque,
Cardin,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
Lessard,
Loiselle,
Macnaughton,
McIlraith,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Mitchell,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Ratelle,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Winch—44.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Brooks,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Fulton,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacLean (Queens),
MacLellan,
MacRae,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
Maloney,
Mandziuk,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Parizeau,
Pascoe,
Payne,
Pigeon,
Pratt,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rowe,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,

Small, Smallwood, Smith (Calgary-Sud), Smith (Simcoe-Nord), Smith (Winnipeg-Nord), Southam, Speakman, Stanton, Stefanson, Stewart, Stinson, Tassé, Thomas, Tremblay, Valade, Villeneuve, Vivian, Walker, Webster, Weichel, White, Winkler, Wratten, Yacula—159.

Ladite proposition d'amendement à la motion principale, mise aux voix, est rejetée sur division.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, est mise aux voix et agréée.

En conséquence, à dix heures du soir, la Chambre se forme en comité des subsides.

(*En comité*)

Les prévisions de dépenses de trois départements gouvernementaux sont abordées et entamées pour examen, suivant les dispositions de l'alinéa *b*) du paragraphe (5) de l'article 56 du Règlement, ainsi qu'il suit:

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

58 Administration centrale .. .. $ 706,492 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

231 Administration centrale .. .. $ 1,441,494 00

CONSEIL PRIVÉ

308 Nonobstant les dispositions de la Loi sur l'administration financière et celles de la Loi sur le Sénat et la Chambre des Communes concernant l'indépendance du Parlement, paiement à même le Fonds du revenu consolidé à chaque membre du conseil privé de la reine pour le Canada ayant qualité de ministre mais pour qui il n'est pas prévu de traitement ni d'indemnité en sus des indemnités que prévoient les articles 33 et 44 de la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, d'un traitement de $7,500 par année ou au prorata à l'égard de toute période inférieure à 12 mois, l'acceptation de ce traitement ne devant pas entraîner l'inéligibilité ni la déchéance de l'intéressé en tant que membre de la Chambre des communes .. .. $ 15,000 00

A rapporter.

Le rapport est reçu et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de l'*Atomic Energy of Canada Limited* pour l'année terminée le 31 mars 1958, selon le paragraphe (3) de l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) de la Galerie nationale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 10 de la Loi sur la Galerie nationale, chapitre 186 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Nowlan, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Société Radio-Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 23 de la Loi canadienne sur la radiodiffusion, chapitre 32 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) de l'Acte final de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, tenue à Genève du 24 février au 27 avril 1958.

A dix heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h.30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 48

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 16 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° SD-56, Loi pour faire droit à Margaret Patricia Winckworth Thornton Sherwin.

Bill n° SD-79, Loi pour faire droit à Benita Gertrude Kozlov Cohen.

Bill n° SD-80, Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Amélia Génier Wright.

Bill n° SD-81, Loi pour faire droit à Winifred Jean Garrett Somers.

Bill n° SD-82, Loi pour faire droit à Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern.

Bill n° SD-83, Loi pour faire droit à Mac Bernard, autrement connu sous le nom de Manny Bernard.

Bill n° SD-84, Loi pour faire droit à Marcelle Gagnon Lachance.

Bill n° SD-85, Loi pour faire droit à Jean-Claude-Albert Léonard.

Bill n° SD-86, Loi pour faire droit à Anne McCluskey Templeton.

Bill n° SD-87, Loi pour faire droit à Lillian May Seymour Perez.

Bill n° SD-88, Loi pour faire droit à Lucille Esther Hudson Donnelly.

Bill n° SD-89, Loi pour faire droit à Dorte Glahn Carnie.

Bill n° SD-90, Loi pour faire droit à Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie.

Bill n° SD-91, Loi pour faire droit à Joseph-Léo Nolet.

Bill n° SD-92, Loi pour faire droit à Naomi Ruth Wolfson Fischel.
Bill n° SD-93, Loi pour faire droit à Florence Lillian Henderson Pinkney.
Bill n° SD-94, Loi pour faire droit à Francine Major Daigneault.
Bill n° SD-95, Loi pour faire droit à Odette Lemay Dussault.
Bill n° SD-96, Loi pour faire droit à Joan Collie Showler.
Bill n° SD-97, Loi pour faire droit à Johanna Hendrika Jilderda Haring.
Bill n° SD-98, Loi pour faire droit à Patrick Charles Stanford.
Bill n° SD-99, Loi pour faire droit à Beryl Elizabeth Scrase Laliberté.
Bill n° SD-100, Loi pour faire droit à Barbara May Ramsey Bryant.
Bill n° SD-101, Loi pour faire droit à Joyce Sherman Fogel.
Bill n° SD-102, Loi pour faire droit à Wilfred David Oliver.
Bill n° SD-103, Loi pour faire droit à Joseph Urban.
Bill n° SD-104, Loi pour faire droit à Olive Margaret Lester James.
Bill n° SD-105, Loi pour faire droit à Florence Mildred Matthews Dawe.
Bill n° SD-106, Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher.
Bill n° SD-107, Loi pour faire droit à Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said.
Bill n° SD-108, Loi pour faire droit à Judith Margaret Bianchi Sartori.
Bill n° SD-109, Loi pour faire droit à Clarabel Ellement Vaillancourt.
Bill n° SD-110, Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Edden Aumais.
Bill n° SD-111, Loi pour faire droit à William Gordon Heughan.
Bill n° SD-112, Loi pour faire droit à Roland Doutre.
Bill n° SD-113, Loi pour faire droit à Gerald Edward Burnham.
Bill n° SD-114, Loi pour faire droit à Ottilie Wilhelmine Auguste Stegelitz Carpentieri.
Bill n° SD-115, Loi pour faire droit à Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien Lebrun.
Bill n° SD-116, Loi pour faire droit à Doris Cahill Chabot.
Bill n° SD-117, Loi pour faire droit à Ruth Marsha Yanover Caunter.
Bill n° SD-118, Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-René Fortier.
Bill n° SD-119, Loi pour faire droit à Ingeborg Alves-Probst Wright.
Bill n° SD-120, Loi pour faire droit à Paulette Priscilla Benning Buchanan.
Bill n° SD-121, Loi pour faire droit à Irene Georgina Descyca White.
Bill n° SD-122, Loi pour faire droit à Eszter Jeszenszky Tahy.
Bill n° SD-123, Loi pour faire droit à Alice Latou Tubbs Wood Green.

M. Dinsdale, du comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues le 3 juin 1958, le Comité a examiné attentivement et approuvé les crédits numéros 473 à 499 inclusivement et les crédits numéros 517 à 520 inclusivement, qui sont énumérés dans le budget principal des dépenses pour 1958-1959, ainsi que les crédits numéros 652, 653 et 654, qui figurent au budget supplémentaire des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1959, crédits qui se rapportent tous au ministère des Affaires des anciens combattants.

Pendant l'examen desdits crédits, le Comité a entendu le ministre des Affaires des anciens combattants, l'honorable A. J. Brooks, ainsi qu'un grand nombre de hauts fonctionnaires de son ministère, notamment: M. Lucien Lalonde, sous-ministre; M. F. T. Mace, sous-ministre adjoint; M. J. L. Melville, président de la Commission canadienne des pensions; M. F.-J.-G. Garneau, président de la Commission des allocations aux anciens combattants; M. G. H. Parliament, directeur général de la Division du bien-être des anciens combattants; M. C. F. Black, surintendant de l'assurance des anciens combattants; M. T. J. Rutherford, directeur de la Division des terres destinées aux anciens combattants; Dr John N. Crawford, directeur général de la Division des traitements; M. P. E. Reynolds, avocat en chef pour les pensions du Bureau des anciens combattants.

Le Comité remercie le ministre et ses hauts fonctionnaires de leur apport instructif aux délibérations du comité pendant l'examen du budget des dépenses.

Une copie des procès-verbaux et témoignages se rapportant à ce qui précède est jointe aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 1 aux Journaux.*)

Les postes susmentionnés du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

M. Smith (Calgary-Sud), du comité permanent des prévisions de dépenses, présente le quatrième rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à siéger à Malton (Ont.), samedi le 19 juillet 1958.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Smith (Calgary-Sud), appuyé par M. Broome, ledit rapport est agréé.

M. Rowe, du comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et contrôle, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié les postes suivants du budget des dépenses qui lui ont été déférés le mercredi 9 juillet, 1958:

Poste 431—Service de transbordement de l'Île du Prince-Édouard et ports terminus;

Poste 432—Service de transbordement de Terre-Neuve et ports terminus;

Poste 442—Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes; et

Poste 443—*Canadian National (West Indies) Steamships Limited.*

compris dans le budget principal de 1958-1959, et le poste 635—*Canadian National (West Indies) Steamships Limited* du budget supplémentaire 1958-1959.

Votre Comité en recommande l'adoption.

Les postes susmentionnés du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Charlton, il est ordonné,—Que le nom de M. Murphy soit substitué à celui de M. Belzile sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 39 du Règlement:

Question n° 146 par M. Benidickson—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Depuis le 1er février 1957, à l'égard de quels projets d'aménagement de routes (sauf la route transcanadienne) dans les districts de Kenora et de Rainy-River, en Ontario, le gouvernement d'Ontario a-t-il demandé au gouvernement fédéral de participer financièrement?

2. A quels projets a-t-il participé financièrement et quelle somme a-t-il versée dans chaque cas?

Question n° 150 par M. Benidickson—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quel est, dans chaque province, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans et de moins de 70 ans?

2. Combien de personnes, dans chaque province, sont bénéficiaires de l'assistance-vieillesse?

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-35, Loi modifiant la Loi sur le Yukon;

M. Hamilton (Qu'Appelle), appuyé par M. MacLean (Queens), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° C-36, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux en ce qui concerne les limites du parc national de Cape Breton Highlands, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de la teneur dudit bill, consent à ce que la Chambre prenne, à l'égard des prérogatives de Sa Majesté dont il y est fait mention, la décision qu'elle jugera à propos.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur le prêt agricole canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur le prêt agricole canadien en vue de porter de $4,000,000 à $6,000,000 le capital autorisé de la Commission du prêt agricole canadien.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Brooks présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-38, Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-37, Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Brooks, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent de la banque et du commerce.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-28, Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Brooks, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° C-29, Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique en vue d'étendre, au Congo belge et au territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, la convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-31, Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies;

M. Churchill, appuyé par M. Fleming (Eglinton), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat et ledit débat est ajourné sur motion de M. Churchill.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hamitlon (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,— Exemplaire du rapport de l'auditeur général concernant la vérification des comptes de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année close le 31 mars 1958, contenant un état relatif aux recettes et dépenses, conformément à l'article 12 de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, chapitre 57 des Statuts du Canada (1907-1908).

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 49

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 17 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° C-26, Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs.

Une copie des procès-verbaux et témoignages du Comité relativement audit bill est annexée aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 2 aux Journaux.*)

M. Murphy, du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues le 3 juin 1958, le Comité a examiné et approuvé les crédits numéros 266 à 303 inclusivement, et les crédits numéros 506 à 508 inclusivement, qui sont énumérés dans le budget principal des dépenses pour 1958-1959, ainsi que les crédits numéros 580 à 588 inclusivement et le crédit numéro 659, qui figurent au budget supplémentaire des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1959, relativement au ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Le Comité a tenu 14 séances pour donner suite aux instructions qu'il a reçues de la Chambre concernant le budget des dépenses du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Le Comité a consacré à l'examen des crédits ayant trait aux divisions suivantes à peu près le temps que voici: Administration centrale, etc., 2 séances; Division des parcs nationaux, 2 séances;

Division des ressources hydrauliques, 1 séance; Division des régions septentrionales et des terres, 4 séances; Division des forêts, 3 séances et demie; et Musée national du Canada et Office du tourisme du gouvernement canadien, 1 séance et demie.

Le Comité a entendu un exposé complet sur la politique d'expansion nationale du gouvernement, qui attache beaucoup d'importance à la mise en valeur des régions septentrionales. On y a expliqué le programme de collaboration avec les provinces, qui vise à assurer la plus grande portée possible à cette mise en valeur. Le Comité a examiné les dépenses beaucoup plus fortes que prévoit le budget des dépenses actuellement à l'étude pour les routes et autres installations dans le Nord canadien, ainsi que le programme de routes d'accès aux ressources qui sera exécuté en collaboration avec les provinces. Le Comité recommande la continuation de ce programme dans l'intérêt de l'expansion nationale.

Il est évident que l'activité et la responsabilité du ministère continueront de s'accroître rapidement à l'avenir; le Comité estime indispensable que cette expansion ne soit pas frustrée par l'insuffisance des moyens de financement. Le Comité a remarqué que les crédits du ministère n'ont cessé d'augmenter depuis sa création, et notamment que les crédits pour 1958-1959 accusent une augmentation de 250 p. 100 par rapport à ceux de 1954-1955.

Cette expansion s'est produite durant une période où le personnel du ministère n'avait augmenté que de 42 p. 100. Le Comité fait observer que le besoin le plus pressant du ministère se situe sur le plan du personnel qu'il faudrait augmenter pour qu'il puisse faire face au rythme croissant de ses nouvelles responsabilités.

Le Comité a reçu un rapport du ministre sur le besoin d'un inventaire plus au point et mieux circonstancié des ressources naturelles du Canada, ainsi que de programmes plus complets visant la conservation et l'administration prudente de ces ressources. Il approuve les plans actuellement mis en œuvre pour la convocation d'une Conférence nationale sur la conservation dans un ou deux ans et fait l'éloge de ces plans qui tendent à une meilleure utilisation des ressources du Canada.

Le Comité a entendu un exposé complet du ministre sur la ligne de conduite relative à l'établissement et à la préservation des parcs nationaux et il l'appuie sans réserve. A ce propos, le Comité signale aux autres membres de la Chambre la publication intitulée *Wisdom's Heritage: the National Parks of Canada,* que l'on peut se procurer en s'adressant au ministère. En outre, le Comité recommande qu'on continue l'établissement et la conservation de parcs nationaux, tant à cause de l'objectif principal qu'ils visent que pour fournir à l'avenir des moyens d'agrément et de récréation aux Canadiens.

Le Comité a examiné les programmes du ministère en ce qui a trait aux ressources hydrauliques et forestières et a noté une activité croissante relativement à certains aspects de ces programmes. Le Comité recommande que l'on apporte plus d'attention à la compilation de documentation sur les ressources hydrauliques et les multiples fins auxquelles elles sont utilisées, puis dans le cas des forêts, aux recherches forestières. Le Comité a également noté l'importance plus grande que les États-Unis donnent aux recherches touchant les produits de la forêt et il recommande que le gouvernement étudie l'opportunité d'aider davantage cette initiative au Canada.

Le Comité a examiné avec soin le programme et les lignes de conduite du ministère dans les territoires du nord, y compris, outre l'expansion économique, les questions intéressant les Esquimaux, les Indiens et tous les habitants de ces régions. On a appuyé sur l'intégration des habitants du Nord. Le Comité a également étudié les programmes touchant les progrès de ces populations dans le domaine social.

Le Comité a interrogé le ministre et certains fonctionnaires du ministère au sujet des programmes intéressant les Esquimaux. Il partage l'inquiétude ressentie à l'égard de l'avenir de plusieurs de ces gens dont la subsistance dépendait du caribou, animal qui disparaît à une rapidité catastrophique, et du piégeage des animaux à fourrure, industrie qui a été fortement touchée par la baisse très marquée des prix.

Il loue les efforts qu'on fait présentement en vue de construire des écoles, de fournir un enseignement meilleur et plus complet, de donner une formation professionnelle et de procurer de l'emploi à ces gens afin d'assurer leur avenir et de rehausser leurs normes de vie.

Le Comité approuve la poursuite et l'expansion du programme visant à faire des régions septentrionales du Canada une partie intégrante du pays.

Le Comité reconnaît qu'au stade actuel de la mise en valeur du Nord canadien, il importe au plus haut point de maintenir un important excédent de placements nets pendant plusieurs années encore. Cependant, le Comité est également convaincu que les ressources du Nord sont telles que les placements d'aujourd'hui seront amplement remboursés par l'expansion qui se produira au cours des années à venir.

Le Comité recommande au gouvernement d'autoriser le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales à organiser des excursions de vulgarisation pour les membres de la Chambre dans tout le vaste Nord canadien, c'est-à-dire des randonnées du genre des voyages éducatifs qui sont présentement organisés de temps à autre pour les membres des forces armées qui fréquentent les collèges d'état-major et de défense, pour les membres du Conseil national de recherches et du Conseil de recherches pour la défense, et pour certains fonctionnaires de l'État.

Au cours de l'étude des crédits de la Division des forêts, le Comité a entendu et interrogé les témoins suivants, qui sont tous bien versés dans cette matière: le major-général Howard Kennedy, C.B.E., M.C., M.E.I.C., ingénieur forestier conseil; M. G.W.I. Creighton, D.Sc., président de l'Institut canadien de l'exploitation forestière; M. H. C. McQuillan, député, président sortant de charge de la *Truck Loggers Association of British Columbia;* et M. Ian S. Mahood, B. Sc.F., B. Com., forestier professionnel.

Le Comité a constaté avec plaisir que le Musée de guerre national a été transféré au Musée national du Canada et qu'il en forme maintenant partie.

Le Comité recommande qu'afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Office du tourisme du gouvernement canadien, celui-ci soit dirigé et administré par la même autorité, afin qu'il continue de relever d'un seul ministère au lieu de passer périodiquement sous d'autres juridictions.

Le Comité a remarqué que les demandes de renseignements au sujet de voyages au Canada augmentent constamment. Il recommande donc que l'activité du Bureau se maintienne au moins à son rythme actuel, afin de supprimer la balance défavorable des paiements qui existe actuellement à l'égard du tourisme. Plusieurs ont exprimé l'avis qu'il est absolument nécessaire que les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, dépensent davantage pour stimuler cette importante industrie.

Le Comité a étudié les lignes de conduite qui découlent de l'adoption de la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique en vue d'aider ces provinces à aménager des sources suffisantes d'énergie électrique à meilleur marché. Le Comité appuie vivement cette ligne de conduite et en recommande le maintien en collaboration avec les gouvernements provinciaux.

Le Comité a étudié le programme et les prévisions budgétaires de la Commission d'énergie pour les régions septentrionales du Canada; il a fait état de l'expansion des travaux de la Commission afin de fournir l'électricité

voulue aux industries et de favoriser l'essor des collectivités dans le Nord canadien. On estime que la ligne de conduite qui consiste à exiger pour l'énergie produite un prix suffisant pour assurer la rentabilité de l'entreprise, tout en offrant l'énergie au plus bas prix possible, favorise le mieux la mise en valeur des régions septentrionales.

Les membres du Comité ont accepté l'invitation du ministre et des témoins de les interroger sur n'importe quel sujet.

Le Comité tient à dire combien il a apprécié la consciencieuse assiduité et la franche collaboration dont ont fait preuve les hauts fonctionnaires de toutes les divisions du ministère, ainsi que l'aide précieuse que lui ont donnée d'autres témoins.

Le Comité estime qu'il devrait fonctionner activement au cours des prochaines sessions, mais que l'effectif devrait en être accru, afin qu'il puisse suivre de près les très importantes questions relatives à la mise en valeur du Nord canadien à titre d'élément du programme national de mise en valeur des ressources nationales du Canada en général et, ainsi, de bien renseigner les Canadiens à ce sujet. Il recommande en outre que les prévisions budgétaires du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales soient déférées au Comité au cours des prochaines sessions.

Ci-joint un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs auxdites prévisions.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 3 aux Journaux.*)

Les postes susmentionnés du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Charlton, il est ordonné,—Que le nom de M. Lambert soit substitué à celui de M. Johnson sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-39, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Comtois, appuyé par M. Monteith (Perth), propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or afin d'en prolonger l'application jusqu'aux années 1959 et 1960 et d'augmenter de vingt-cinq pour cent le montant de l'aide relative aux années 1958, 1959 et 1960.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine, pour M. **Diefenbaker,**—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 24*), en date du 9 juillet 1958, demandant la copie de tous télégrammes, lettres, correspondance ou autres documents échangés depuis le 3 août 1957 entre le gouvernement fédéral, le gouvernement de la province de Québec et la cité de Thetford Mines relativement à l'aide à apporter dans la région de Thetford Mines et ailleurs dans le comté de Mégantic à la suite de la pluie torrentielle et de l'inondation du 3 août 1957.

Par M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 146*), en date du 16 juillet 1958, demandant l'état suivant: 1. Depuis le 1er février 1957, à l'égard de quels projets d'aménagement de routes (sauf la route transcanadienne) dans les districts de Kenora et de Rainy-River, en Ontario, le gouvernement d'Ontario a-t-il demandé au gouvernement fédéral de participer financièrement?

2. A quels projets a-t-il participé financièrement et quelle somme a-t-il versée dans chaque cas?

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire de l'étude rédigée pour le compte de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, intitulée: "Production, Travail et Capital dans l'économie canadienne".

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 50

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 18 JUILLET 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Dinsdale, du comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° C-33, Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

M. McCleave, appuyé par M. Baldwin, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (*conformément à l'article 54 du Règlement*); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill n° SD-56, Loi pour faire droit à Margaret Patricia Winckworth Thornton Sherwin.

Bill n° SD-79, Loi pour faire droit à Benita Gertrude Kozlov Cohen.

Bill n° SD-80, Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Amélia-Génier Wright.

Bill n° SD-81, Loi pour faire droit à Winifred Jean Garrett Somers.

Bill n° SD-82, Loi pour faire droit à Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern.

Bill n° SD-83, Loi pour faire droit à Mac Bernard, autrement connu sous le nom de Manny Bernard.

Bill n° SD-84, Loi pour faire droit à Marcelle Gagnon Lachance.

Bill n° SD-85, Loi pour faire droit à Jean-Claude-Albert Léonard.

Bill n° SD-86, Loi pour faire droit à Anne McCluskey Templeton.

Bill n° SD-87, Loi pour faire droit à Lillian May Seymour Perez.

Bill n° SD-88, Loi pour faire droit à Lucille Esther Hudson Donnelly.

Bill n° SD-89, Loi pour faire droit à Dorte Glahn Carnie.

Bill n° SD-90, Loi pour faire droit à Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie.

Bill n° SD-91, Loi pour faire droit à Joseph-Léo Nolet.

Bill n° SD-92, Loi pour faire droit à Naomi Ruth Wolfson Fischel.

Bill n° SD-93, Loi pour faire droit à Florence Lillian Henderson Pinkney.

Bill n° SD-94, Loi pour faire droit à Francine Major Daigneault.

Bill n° SD-95, Loi pour faire droit à Odette Lemay Dussault.

Bill n° SD-96, Loi pour faire droit à Joan Collie Showler.

Bill n° SD-97, Loi pour faire droit à Johanna Hendrika Jilderda Haring.

Bill n° SD-98, Loi pour faire droit à Patrick Charles Stanford.

Bill n° SD-99, Loi pour faire droit à Beryl Elizabeth Scrase Laliberté.

Bill n° SD-100, Loi pour faire droit à Barbara May Ramsey Bryant.

Bill n° SD-101, Loi pour faire droit à Joyce Sherman Fogel.

Bill n° SD-102, Loi pour faire droit à Wilfred David Oliver.

Bill n° SD-103, Loi pour faire droit à Joseph Urban.

Bill n° SD-104, Loi pour faire droit à Olive Margaret Lester James.

Bill n° SD-105, Loi pour faire droit à Florence Mildred Matthews Dawe.

Bill n° SD-106, Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher.

Bill n° SD-107, Loi pour faire droit à Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said.

Bill n° SD-108, Loi pour faire droit à Judith Margaret Bianchi Sartori.

Bill n° SD-109, Loi pour faire droit à Clarabel Ellement Vaillancourt.

Bill n° SD-110, Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Edden Aumais.

Bill n° SD-111, Loi pour faire droit à William Gordon Heughan.

Bill n° SD-112, Loi pour faire droit à Roland Doutre.

Bill n° SD-113, Loi pour faire droit à Gerald Edward Burnham.

Bill n° SD-114, Loi pour faire droit à Ottilie Wilhelmine Auguste Stegelitz Carpentieri.

Bill n° SD-115, Loi pour faire droit à Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien Lebrun.

Bill n° SD-116, Loi pour faire droit à Doris Cahill Chabot.

Bill n° SD-117, Loi pour faire droit à Ruth Marsha Yanover Caunter.

Bill n° SD-118, Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-René Fortier.

Bill n° SD-119, Loi pour faire droit à Ingeborg Alves-Probst Wright.
Bill n° SD-120, Loi pour faire droit à Paulette Priscilla Benning Buchanan.
Bill n° SD-121, Loi pour faire droit à Irene Georgina Descyca White.
Bill n° SD-122, Loi pour faire droit à Eszter Jeszenszky Tahy.
Bill n° SD-123, Loi pour faire droit à Alice Latou Tubbs Wood Green.

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Baldwin, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces communiquées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement aux bills de divorce susmentionnés.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Taylor, appuyé par M. Drysdale: Que le Bill n° S-4, Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Regier, appuyé par M. Martin (Timmins): Que le bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que le sujet sur lequel il porte soit déféré au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Herridge,	Martin (Timmins),	Regier,
Fisher,	Howard,	Peters,	Winch—8.

CONTRE

Messieurs

Aiken,	Caron,	Gundlock,	Lahaye,
Anderson,	Carter,	Habel,	Lambert,
Badanai,	Chevrier,	Halpenny,	Leduc,
Baldwin,	Chown,	Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),	Legere,
Baskin,	Churchill,		Macdonald (Kings),
Batten,	Clancy,		Macdonnell (Greenwood),
Bell (Carleton),	Coates,	Hamilton (Qu'Appelle),	MacLean (Queens),
Bell (Saint-Jean-Albert),	Comtois,		
	Courtemanche,	Hardie,	MacLellan,
Belzile,	Danforth,	Harkness,	Macquarrie,
Bigg,	Deschambault,	Hees,	McCleave,
Boulanger,	Deschatelets,	Henderson,	McFarlane,
Bourget,	Diefenbaker,	Hicks,	McGrath,
Bourque,	Dinsdale,	Horner (Jasper-Edson),	McIlraith,
Brooks,	Dorion,		McIntosh,
Broome,	Dumas,	Horner (The Battlefords),	McPhillips,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	English,		McWilliam,
	Fairclough (Mme),	Johnson,	Maloney,
Browne (Vancouver-Kingsway),	Fleming (Eglinton),	Jones,	Mandziuk,
	Forbes,	Jorgenson,	Martel,
Brunsden,	Fréchette,	Kennedy,	Martineau,
Campeau,	Garland,	Kindt,	Milligan,
Cardiff,	Grafftey,	Korchinski,	Mitchell,
Cardin,	Grills,	Lafrenière,	

Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morton,
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nielsen,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Pascoe,
Paul,
Pearkes,
Pearson,
Pickersgill,
Pigeon,
Pratt,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard
(Kamouraska),
Robichaud,
Rogers,
Rouleau,
Rynard,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith
(Calgary-Sud),
Smith (Lincoln),
Southam,
Speakman,
Stanton,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tucker,
Valade,
Villeneuve,
Webster,
Weichel,
Woolliams,
Wratten,
Yacula—133.

La motion principale, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-5, Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming);

M. Villeneuve, appuyé par M. Dorion, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des bills privés en général.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-7, Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales en propriété exclusive;

M. Morton, appuyé par M. Kennedy, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

L'ordre portant le numéro 81 est appelé et réservé.

Les bills suivants sont lus respectivement une deuxième fois, sur division, et renvoyés au comité permanent des bills privés en général (avec les dépositions entendues et les pièces produites au sujet desdits bills devant le comité permanent des divorces du Sénat):

Bill n° SD-124, Loi pour faire droit à Annie Allish Watson.

Bill n° SD-125, Loi pour faire droit à John Spence Brown.

Bill n° SD-126, Loi pour faire droit à Verne Alfred Freeman.

Bill n° SD-127, Loi pour faire droit à Davina Betsy Snow Campbell.

Bill n° SD-128, Loi pour faire droit à Jack Spinner.

Bill n° SD-129, Loi pour faire droit à Kaljo Klasman.

Bill n° SD-130, Loi pour faire droit à Claude-Hector Proulx.

Bill n° SD-131, Loi pour faire droit à Mary Florence McLelland Pringle.

Bill n° SD-132, Loi pour faire droit à Robert Maurice Sherwood.

Bill n° SD-133, Loi pour faire droit à Margaret Jeanette Young Warmington.

Bill n° SD-134, Loi pour faire droit à Mary Isabella Cross Davidson.

Bill n° SD-135, Loi pour faire droit à Rita Firestone Flax.

Bill n° SD-136, Loi pour faire droit à Dorothy June Pearce Tribble.

Bill n° SD-137, Loi pour faire droit à Anne Rottermund David.

Bill n° SD-138, Loi pour faire droit à Gordon Edwin Limbrick.

Bill n° SD-139, Loi pour faire droit à Helen Paperno Bogatin.

Bill n° SD-140, Loi pour faire droit à Joseph-Victor Cyril Goyer.

Bill n° SD-141, Loi pour faire droit à Henry Joseph Haggett.

Bill n° SD-142, Loi pour faire droit à Ethel Roe Emond.

Bill n° SD-143, Loi pour faire droit à Frederick Wilson Abbott.

Bill n° SD-144, Loi pour faire droit à Gilda Rosen Silverman.

Bill n° SD-145, Loi pour faire droit à John Luczko.

Bill n° SD-146, Loi pour faire droit à Anita Fischer Staub.

Bill n° SD-147, Loi pour faire droit à Margaret Irene Dawe Mays.

Bill n° SD-148, Loi pour faire droit à Janine Lafontaine Frost.

Bill n° SD-149, Loi pour faire droit à Lydia Feodorovna Ovchinnikova Lipsman.

Bill n° SD-150, Loi pour faire droit à Donald Malcolm Gangin.

Bill n° SD-151, Loi pour faire droit à Marie-Louise Plourde Auld Emard.

Bill n° SD-152, Loi pour faire droit à Ralph Murrin.

Bill n° SD-153, Loi pour faire droit à Bruno Giovanni Albertini.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Broome, appuyé par M. Baskin: Que le Bill n° S-6, Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-154, Loi pour faire droit à Eileen Rose Brown Porteous. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-155, Loi pour faire droit à Anita Duguay Brais.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-156, Loi pour faire droit à Sydney Lesser.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-157, Loi pour faire droit à Stella Rachel Cater Harris. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-158, Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-159, Loi pour faire droit à Beatrice Claire Carmichael Glas. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-160, Loi pour faire droit à Francis Allan Quinn.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-161, Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-162, Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-163, Loi pour faire droit à Nicholas Vogel.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-164, Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-165, Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-166, Loi pour faire droit à Marc Baillargeon—*M. McCleave.*

Bill n° SD-167, Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-168, Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-169, Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-170, Loi pour faire droit à Georgiu Panajtiotis Yarenis. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-171, Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-172, Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-173, Loi pour faire droit à Edwin Showler.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-174, Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-175, Loi pour faire droit à Johann Schneider.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-176, Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-177, Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-178, Loi pour faire droit à Shirley Eileen Ferris MacTavish. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-179, Loi pour faire droit à Maurice Turcotte.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-180, Loi pour faire droit à Christina Maxwell Biggs Sanderson. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-181, Loi pour faire droit à Thomas Patrick Heavers.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-182, Loi pour faire droit à Josephine Gertrude Rice Thornhill. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-183, Loi pour faire droit à Ruth Gruber Sosnowsky. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-184, Loi pour faire droit à Samuel Wasserman.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-185, Loi pour faire droit à Celia Bernhaut Jamensky. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-186, Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-187, Loi pour faire droit à Waldo John Brayton.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 9 juillet 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Harkness, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de l'Office de stabilisation des prix agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 14 de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, chapitre 22 des Statuts du Canada (1957-1958).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire de quatre rapports soumis au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets de la radiation atomique.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 14 juillet 1958.

Nº 51

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 19 JUILLET 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

Sur motion de M. Churchill, appuyé par M. Fleming (Eglinton), il est ordonné,—Que le rapport annuel de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole close le 31 juillet 1957, déposé le 12 mai 1958, et le rapport de la Commission des grains pour 1957, déposé le même jour, soient déférés au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Bell (Carleton) soit substitué à celui de M. Horner (The Battlefords) sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

COMMERCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

391 Administration centrale .. .. $ 739,086 00

392	Division des produits, y compris contributions selon le détail des affectations, les dépenses à cet égard ne devant pas dépasser les montants indiqués, à moins qu'elles ne soient par ailleurs approuvées par le conseil du Trésor	862,368 00
	Office des délégués commerciaux—	
393	Administration et fonctionnement	3,469,927 00
394	Acquisition ou amélioration de bâtiments, terrains, matériel et fournitures	146,000 00
395	Renseignements commerciaux	293,415 00
396	Division de l'économique	274,021 00
397	Division des relations commerciales internationales, y compris une contribution de $6,000 au Bureau international des tarifs douaniers	204,248 00

EXPOSITIONS

398	Expositions en général	641,333 00
399	Participation du Canada à l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles de 1958	709,628 00

DIVISION DES NORMES

400	Administration, y compris le Laboratoire des standards et l'exécution de la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux	296,230 00
401	Services d'inspection de l'électricité et du gaz	976,301 00
402	Services d'inspection des poids et mesures	1,063,212 00

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

403	Administration	218,443 00
404	Statistique, y compris des contributions figurant au détail des affectations et dont le paiement ne devra pas dépasser le montant indiqué à moins d'une autorisation du conseil du Trésor	6,953,099 00
405	Recensement, y compris une contribution figurant au détail des affectations et dont le paiement ne devra pas dépasser le montant indiqué, à moins d'une autorisation du conseil du Trésor	573,436 00

COMMISSION DES GRAINS

(Loi sur les grains du Canada)

406	Administration	174,016 00
407	Inspection et pesage des grains et services connexes	4,303,362 00
	Élevateurs de l'État—	
408	Frais de fonctionnement et d'entretien, y compris l'autorisation d'acheter des criblures	1,532,047 00
409	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	150,976 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

410	Division de la coopération économique et technique internationale, y compris l'administration du Plan de Colombo et de certains plans de coopération des Nations Unies	399,017 00

411 Nonobstant toute disposition de la Loi sur l'administration financière ou de toute autre loi, paiement dans l'année financière courante et les années subséquentes, à Amy E. Simpson, ancienne employée engagée sur place, d'une pension de retraite annuelle de £252 (AS), même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1958 à 700 00

412 Nonobstant toute disposition de la Loi sur l'administration financière, ou de toute autre loi, paiement, dans l'année financière courante et les années subséquentes, à Claire Roquier, ancienne employée engagée sur place, d'une pension de retraite annuelle de $300 .. .. 300 00

413 Nonobstant toute disposition de la Loi sur l'administration financière ou de toute autre loi, paiement, dans l'année financière courante et les années subséquentes, à Thomas Davis, ancien employé engagé sur place, d'une pension de retraite annuelle de 258 livres de la Jamaïque, même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1958 à 718 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Commerce

511 Pour pourvoir, sous réserve des règlements du conseil du Trésor, aux avances de capital de roulement pour l'année financière en cours et les années financières subséquentes aux missions et aux employés de missions à l'étranger et pour autoriser la création, au Fonds du revenu consolidé, d'un compte spécial sur lequel seront imputées ces avances et auquel seront crédités les dépenses et les remboursements d'avances faits par ces missions et employés, le montant des imputations ne devant en aucun temps dépasser les crédits audit compte de plus de $300,000, dont $200,000 ont été autorisés par le crédit 657 de la Loi des subsides nº 2, 1952, et un autre montant de $50,000, approuvé par le crédit 588 de la Loi des subsides nº 2, 1956 .. .. 50,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

COMMERCE

Administration Générale

622 Administration—Crédit supplémentaire 20,000 00

Office des délégués commerciaux—

623 Acquisition ou amélioration de bâtiments, terrains, matériel et fournitures—Crédit supplémentaire 15,000 00

Expositions

624 Expositions en général—Crédit supplémentaire 80,000 00

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

625 Statistique—Crédit supplémentaire 559,965 00

COMMISSION DES GRAINS

(Loi sur les grains du Canada)

626 Inspection et pesage des grains et services connexes—Crédit supplémentaire 45,000 00

CRÉDIT SPÉCIAL

627 Remboursement à la Commission canadienne du blé des pertes subies par elle dans ses opérations en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du blé, à l'égard de l'avoine pour la campagne agricole commencée le 1er août 1956 et terminée le 31 juillet 1957 . . 2,145,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h.30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 52

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 21 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Pearson, il est ordonné,—Que l'allocution du premier ministre du Ghana, l'honorable M. Kwamé N'krumah, prononcée aujourd'hui devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada dans la salle des délibérations de cette dernière, ainsi que les discours qui ont précédé et suivi cette allocution, soient inclus dans les *Débats* de la Chambre des communes et forment partie du compte rendu permanent de ce Parlement.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Fleming (Eglinton), propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale et visant, à cette fin:

1. A pourvoir à l'établissement d'une Commission de la Capitale nationale et à abroger la Loi sur la Commission du district fédéral;

2. A pourvoir aux buts, objets et pouvoirs de la Commission; et

3. A prescrire telles dispositions financières qui peuvent être nécessaires à la réalisation des fins de la loi.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet résolution.

M. Brooks, appuyé par M. Nowlan, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) en vue

d'étendre les avantages de la loi à certaines autres catégories de personnes et d'augmenter l'allocation qui peut être versée dans certains cas.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Brooks, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur l'administration financière aux fins suivantes: autoriser le retranchement des comptes de toute obligation ou dette envers Sa Majesté, ou de toute réclamation par Sa Majesté, qui n'excède pas vingt-cinq dollars; élucider les circonstances où des mandats spéciaux signés par le gouverneur général peuvent être émis; permettre à une société de la Couronne d'établir un compte du receveur général avec l'approbation ministérielle et autoriser le paiement d'un intérêt à l'égard des sommes d'argent placées au crédit d'un tel compte; pourvoir à certaines modifications relatives à l'application de la loi et résultant des amendements susmentionnés.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Sur motion de M. McIlraith, appuyé par M. Denis, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toute correspondance échangée entre le premier ministre ou le ministre du Commerce et les étudiants qui servent de guides au pavillon canadien de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles de 1958. (**Avis de motion n° 25*)

Sur motion de M. Robichaud, appuyé par M. McWilliam, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés du 1er avril 1958 jusqu'à ce jour entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard et l'Association des producteurs de pommes de terre de cette province, au sujet d'une aide financière à accorder aux producteurs de pommes de terre de ladite province sous le régime de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. (**Avis de motion n° 26*)

Il est fait appel, pour la seconde fois, de l'article portant le numéro 1 de la rubrique *Avis de motions* et, comme il n'est pas abordé, il est supprimé, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 48 du Règlement.

M. McIlraith, appuyé par M. Carter, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'établir le libre-échange commercial entre le Canada et la Fédération des Antilles.

Il s'élève un débat et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, pour M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 150*), en date du 16 juillet 1958, demandant l'état suivant: 1. Quel est, dans chaque province, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans et de moins de 70 ans?

2. Combien de personnes, dans chaque province, sont bénéficiaires de l'assistance-vieillesse?

Treizième rapport du greffier des pétitions, suivant le paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante suivante, déposée le 19 juillet, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

La *Stanmount Pipe Line Company,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.—*M. Morton.*

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Dix-neuvième rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Ruth Millstein Backman, épouse de Melvin Backman, de Montréal (P.Q.).

Simone Fournier Bergeron, épouse de Armand Bergeron, de Ville St-Michel (P.Q.).

Cecily Anne Maud Carter Bernard, épouse de Peter Wilfred Joseph Daniel Bernard, de Montréal (P.Q.).

Marion Brooks McConnell Bienvenue, épouse de Guy Samuel Bienvenue, de Montréal (P.Q.).

Monica Frances Fleice Bottomley, épouse de Thomas Spencer Bottomley, de Montréal (P.Q.).

Donald Edward Cook, de Montréal (P.Q.), époux de Alice Norma Jackson Cook.

Gertrude Falkenstein Garfield, épouse de Norman Garfield, de la province de Québec.

Violet Mary Ward Gravel, épouse de Joseph Emile Alfred George Étienne Gravel, de Beaurepaire (P.Q.).

Martha Ratelle Holtken, épouse de Charles Kurt Holtken, de Montréal (P.Q.).

Josette Lacaille Johnston, épouse de Roderick Reid Johnston, de Westmount (P.Q.).

Joan Patricia Gatien Juzenko, épouse de John Juzenko, de Verdun (P.Q.).

Jean Phyllis Fensom Kell, épouse de Thomas Bryce Westhall Kell, de Montréal (P.Q.).

Gordon Kent Lambert, de Verdun (P.Q.), époux de Victoria Lillian Wilkinson Lambert.

Fernand Larouche, de la province de Québec, époux de Colette Morin Larouche.

Marie Reine Drouin Milliard, épouse de Hervé Milliard, de Montréal (P.Q.).

Gérard Pigeon, de Montréal (P.Q.), époux de Jeannette Charette Pigeon.

Josephine Zauberman Schiller, épouse de Paul Schiller, de Montréal (P.Q.).

Angela Bertha May Cohen Weinstein, épouse de Frederick Weinstein, de Montréal (P.Q.).

Joseph Wing, de Montréal (P.Q.), époux de Audrey Beacon Wing.

Lovell Orville Woodard, de Magog (P.Q.), époux de Zella Alvira Day Woodard.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 53

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 22 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le mercredi 18 juin, la Chambre a déféré au Comité pour qu'il les examine les crédits numéros 414 à 430, 433 à 441, 444 à 472, 512 à 516, tous inclusivement, du budget principal des dépenses pour 1958-1959, ainsi que les crédits numéros 628 à 634, 636 à 651, inclusivement, 661 et 662 du budget supplémentaire pour 1958-1959.

Au cours des 7 séances qu'il a tenues, le Comité a entendu et interrogé l'honorable George Hees, ministre des Transports, ainsi que les fonctionnaires du ministère des Transports et les employés suivants des organismes connexes:

M. J. R. Baldwin, sous-ministre;
M. R. J. Burnside, directeur, Service des canaux;
M. N. Wilson, directeur, Service de la Marine;
M. A. Watson, directeur, Construction de navires et approvisionnements;
M. A. Cumyn, directeur, Section des règlements de la marine;
Le capitaine F. S. Slocombe, chef, Division nautique;
Le vice-maréchal de l'air A. de Niverville, directeur-général des Services de l'air;
M. F. G. Nixon, directeur, Division des télécommunications;
M. J. R. H. Noble, Division de la météorologie;
M. H. J. Connolly, directeur, Division de la construction;
M. L.-C. Audette, président de la Commission maritime canadienne;
M. M. Archer, président de la Commission des ports nationaux;
M. G. Morisset, membre de la Commission des transports aériens;
M. R. Kerr, Avocat-conseil de la Commission des transports du Canada;
M. J.-E. Dumontier, directeur de la Division du génie, Commission des transports du Canada;

57074-7—19½

Le Comité, après avoir examiné et approuvé les crédits énumérés ci-dessus, en recommande l'adoption à la Chambre.

Au cours de ses délibérations, le Comité a pu se renseigner sur les responsabilités accrues que doit assumer le Ministère depuis quelques années, du fait de l'expansion très rapide des moyens de transport et de communication au Canada, tant en ce qui concerne le transport entre régions déjà peuplées au pays qu'en ce qui regarde la mise en valeur du Nord canadien et de nos régions de l'Arctique. Des documents ont été soumis au Comité relativement à la forte augmentation du nombre des aéroports projetés qui sont nécessaires pour répondre aux besoins de l'aviation canadienne dans nos centres importants et dans l'extrême Nord, de même que des renseignements touchant les besoins fortement accrus en ce qui a trait au brisement des glaces, aux dispositifs d'aide à la navigation et aux patrouilles maritimes dans le Nord et à l'accroissement important dans le domaine connexe, c'est-à-dire le programme de construction de navires pour le compte du Ministère. On a appuyé particulièrement sur le besoin qui a fortement augmenté relativement aux dispositifs électroniques d'aide à la navigation maritime et aérienne.

On a noté avec satisfaction qu'une collaboration étroite se maintient entre le ministère, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et la Commission hydro-électrique de l'Ontario pour le parachèvement de l'entreprise de la voie maritime et de l'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent. L'importance de la voie maritime et de ses avantages pour les ports intérieurs du Canada a été reconnue par le Comité, et ses membres ont appuyé une recommandation portant que les municipalités qui comptent tirer les plus grands avantages de l'entreprise devraient faire le levé de leurs installations portuaires et tâcher de déterminer les installations additionnelles qui y sont nécessaires. Le Comité recommande que le ministère songe à entreprendre une enquête d'ordre économique en vue d'étudier les conséquences de l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent sur toutes les régions du Canada.

Le Comité a été fort aise d'apprendre que l'on se propose de modifier la loi sur la marine marchande du Canada en ce qui concerne le pilotage sur les Grands lacs.

Le Comité désire féliciter le ministre et les hauts fonctionnaires du ministère pour avoir réussi à conclure des ententes avec les villes de Thorold, de Merritton et de St. Catharines, en Ontario, relativement à la transformation des écluses et des canaux du deuxième canal de Welland. La transformation, en un ouvrage servant au drainage de cette région, de ce canal désaffecté, qui depuis des années constituait un danger pour les habitants de la région, est une réalisation digne d'éloge. On s'attend que les travaux relatifs à ce projet commencent cet été.

Le Comité est heureux du travail accompli par le ministère, de concert avec la Fédération canadienne de canotage, en vérifiant et en fixant la puissance et la capacité de chargement des petites embarcations et en demandant aux fabricants canadiens de canots d'utiliser de plus en plus des "plaques indiquant la capacité de chargement". On estime que ce programme, de même que les nombreux articles améliorés d'appareil de sécurité dont on dispose maintenant, contribuera encore davantage à la sécurité du canotage en général.

On a présenté au Comité l'important programme d'aménagement concernant l'entretien, l'amélioration et l'agrandissement des pistes, des pistes de roulement et des aires d'évolution aux aéroports afin de faire face à l'accroissement du transport aérien et d'accommoder les avions plus gros et plus perfectionnés. On a exposé les grandes lignes des entreprises de construction de terminus aériens du ministère; le Comité a constaté que plus de 17 aéroports ont bénéficié au cours de l'an dernier, ou bénéficieront dans un avenir prochain, de l'aménagement de nouveaux édifices terminus.

Le Comité a appris avec plaisir que des dispositions ont été prises afin que le ministère des Transports se charge de l'exploitation directe et de l'entretien du réseau des transmissions des territoires du Nord-Ouest et du Yukon qui relevaient auparavant du ministère de la Défense nationale. Cela permettra d'intégrer le réseau jusqu'à un certain point dans les services déjà exploités dans la région par le Ministère et d'effectuer une épargne de 10 p. 100 ou plus des frais annuels d'exploitation. On se propose de maintenir la haute qualité des services publics rendus par le passé par le Corps royal canadien des transmissions.

Conformément au programme du gouvernement visant à accélérer la mise en valeur des régions septentrionales et arctiques du Canada, on se propose d'effectuer, d'ici l'an prochain, certaines améliorations, de moderniser l'outillage et de multiplier les installations.

Le Comité désire exprimer sa gratitude aux fonctionnaires du ministère des Transports, de la Commission maritime canadienne, du Conseil des ports nationaux, de la Commission des transports aériens et de la Commission des transports du Canada qui ont comparu devant lui et l'ont aidé dans ses travaux.

Une copie des Procès-verbaux et témoignages est jointe au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 4 aux Journaux.*)

Les postes susmentionnés du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

Sur motion de M. Small, appuyé par M. Hamilton (York-Ouest), il est ordonné,—Que le nom de M. McDonald (Hamilton-Sud) soit substitué à celui de M. Pallett sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Churchill, appuyé par M. Fleming (Eglinton): Que le Bill n° C-31, Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies en vue de donner plus d'extension aux avantages prévus par la loi et de pourvoir en outre à certains changements relatifs à l'application de la loi.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Harkness, appuyé par M. Browne (Saint-Jean-Ouest), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-40, Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les épizooties.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur les épizooties en vue d'abolir les limites établies par statut à l'égard du montant d'indemnité applicable aux bovins abattus selon la loi, sauf lorsqu'ils sont abattus d'après un programme d'extirpation de maladies par zone ou par troupeau, dans lequel cas, les limites seront haussées.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Harkness, appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-41, Loi modifiant la Loi sur les épizooties, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

L'ordre portant le numéro 37 est appelé et réservé.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Broome, appuyé par M. Baskin: Que le Bill n° S-6, Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Les ordres portant les numéros 39 à 72 inclusivement sont appelés, respectivement, et réservés.

(*Bills publics*)

Les ordres portant les numéros 20, 21 et 22 sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-18, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Dépenses d'élection);

M. Howard, appuyé par M. Denis, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

Une objection est formulée, dans le comité, contre la décision du président (M. Rea) sur une question de rappel au Règlement; et comme on en appelle à la Chambre;

M. l'Orateur suppléant reprend le fauteuil et le président du comité soumet le rapport suivant:

"En comité des voies et moyens, lors de l'examen d'une résolution visant à modifier la Loi sur la taxe d'accise, le président a décidé que, suivant les prescriptions du paragraphe (2) de l'article 59 du Règlement, la discussion devait se rapporter et se restreindre aux dispositions du projet de résolution.

"Sur ce, M. Martin (Essex-Est) en a appelé de la décision du président."

M. l'Orateur suppléant met aux voix la question suivante:

La décision du président doit-elle être confirmée? Et la décision est confirmée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Baldwin,
Barrington,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Brassard (Chicoutimi),
Brooks,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cathers,
Charlton,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Dinsdale,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fraser,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,

Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Macquarrie,
MacRae,
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Noble,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pigeon,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Simpson,
Small,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Thomas,
Thompson,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webster,
Weichel,
Winkler,
Wratten,
Yacula—141.

CONTRE

Messieurs

Badanai,
Batten,
Benidickson,
Boivin,
Boulanger,
Bourget,
Bourque,
Cardin,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Denis,
Dumas,
Eudes,
Garland,
Gour,
Habel,
Herridge,
Houck,
Howard,
Loiselle,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Mitchell,
Peters,
Pickersgill,
Ratelle,
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tucker,
Winch—35.

Le comité des voies et moyens reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du rapport supplémentaire de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 1957, selon l'article 7 de la Loi sur la Commission canadienne du blé, chapitre 44 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) concernant l'application de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles pour l'année terminée le 31 décembre 1957, selon l'article 13 de ladite loi, chapitre 110 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 54

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 23 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-12, Loi concernant l'"Ogdensburg Bridge Authority".—*M. Stanton.*

Bill n° S-13, Loi concernant "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company".—*M. Morton.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

M. Stanton, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le deuxième rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de se réunir pendant les séances de la Chambre.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Stanton, appuyé par M. Campbell (Lambton-Kent), ledit rapport est agréé.

Avec le consentement unanime, M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose,—Que M. l'Orateur quitte le fauteuil afin que la Chambre se forme immédiatement en comité plénier pour l'étude du projet de résolution suivant, qui a été recommandé à la Chambre par Son Excellence:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la reprise du service de navigation exploité par la

Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien sur la côte de la Colombie-Britannique, y compris la désignation d'un administrateur chargé d'exploiter tous ces services, ou partie de ces services, et à l'égard d'autres questions connexes.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la reprise du service de navigation exploité par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien sur la côte de la Colombie-Britannique, y compris la désignation d'un administrateur chargé d'exploiter tous ces services, ou partie de ces services, et à l'égard d'autres questions connexes.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-42, Loi pourvoyant à la reprise du service de navigation exploité par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien sur la côte de la Colombie-Britannique, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-40, Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies;

M. Harkness, appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-41, Loi modifiant la Loi sur les épizooties;

M. Harkness, appuyé par M. Browne (Saint-Jean-Ouest), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) concernant l'application de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche pour l'année terminée le 31 mars 1958, selon les dispositions du paragraphe (2) de l'article 12 de ladite loi, chapitre 46 des Statuts du Canada (1955).

Par M. Fleming (Eglinton), d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) concernant l'application de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1958, selon l'article 13 de ladite loi, chapitre 278 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton),—Rapport de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année close le 31 mars 1958, accompagné du rapport de l'auditeur général visant les comptes de ladite Commission, selon l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

A six heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

57074-7—20½

N° 55

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 24 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-9, Loi modifiant le Code criminel.

Bill n° S-10, Loi modifiant la Loi des compagnies de prêt.

Bill n° S-11, Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires.

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le quatrième rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Fraser, appuyé par M. Murphy, ledit rapport est agréé.

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le cinquième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° S-7, Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales en propriété exclusive.

M. Cathers, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le bill C-37, intitulé "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès", et est convenu d'en faire rapport avec les amendements suivants, savoir:

Article 7

Page 11, ligne 35: Après le mot "article", insérer ce qui suit:
"64, 78 ou"

Article 9

Page 17, ligne 19: Retrancher "39" et y substituer "38".

Article 12

Page 19: Retrancher les lignes 1 et 2, et y substituer ce qui suit:

"(5) Le Ministre peut, à toute époque, cotiser l'impôt, les intérêts ou les pénalités aux termes de la présente Partie, ou notifier par écrit, à toute personne produisant un relevé, qu'aucun montant n'est payable à titre d'impôt selon la présente Partie quant au décès du *de cujus,* et il peut,"

Page 19: Retrancher les lignes 10 à 16, et y substituer ce qui suit:

"*b*) dans les quatre ans à compter

(i) de la date d'une cotisation initiale ou d'une notification portant qu'aucun montant n'est payable à titre d'impôt selon la présente Partie quant au décès du *de cujus,* ou

(ii) de la date où des biens sont aliénés aux termes d'une disposition ou d'une convention, décrites à l'alinéa *l*) du paragraphe (1) de l'article 3,

en tout autre cas,

cotiser de nouveau ou effectuer des cotisations supplémentaires, ou cotiser l'impôt, les intérêts ou les pénalités aux termes de la présente Partie, selon que les circonstances l'exigent."

Article 28

Page 29: Retrancher les lignes 3, 4 et 5, et y substituer ce qui suit:

"appartenaient alors au défunt, doit, à moins qu'il ne soit établi que le *de cujus* et cette autre ou ces autres personnes traitaient à distance, réciproquement, être déterminée aux fins de la présente Partie comme si chaque action de ce genre appartenant de cette manière au *de cujus* faisait partie d'un groupe"

Article 38

Page 34: Retrancher les lignes 9, 10 et 11, et y substituer ce qui suit:

"du défunt ou payable en vertu d'un contrat d'annuité relativement au décès du *de cujus,* et toute police d'assurance ou tout contrat d'annuité dans lequel le *de cujus* avait un intérêt, sont réputés situés"

Article 57

Page 46, ligne 6: Après le mot "prescrivant", insérer les mots "la nature de".

Une copie des procès-verbaux et des témoignages apportés relativement au bill susmentionné est annexée aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 5 aux Journaux.*)

M. Stanton, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le bill n° C-38, Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Une copie des procès-verbaux et des témoignages apportés relativement audit bill est annexée aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 6 aux Journaux.*)

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. McIntosh soit substitué à celui de M. Muir (Cape-Breton-Nord et Victoria) sur la liste des membres du comité permanent des bills privés en général.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Horner (The Battlefords) soit substitué à celui de M. Bell (Carleton) sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. McIntosh soit substitué à celui de M. McGee et

Le nom de M. Fisher à celui de M. Winch, sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-42, Loi pourvoyant à la reprise du service de navigation exploité par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien sur la côte de la Colombie-Britannique;

M. Starr, appuyé par M. Fleming (Eglinton), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,	Bourdages,	Caron,	Diefenbaker,
Allard,	Bourget,	Cathers,	Dinsdale,
Allmark,	Bourque,	Chambers,	Dorion,
Anderson,	Brassard (Chicoutimi),	Charlton,	Doucett,
Balcer,	Brooks,	Chevrier,	Drouin,
Barrington,	Browne (Saint-Jean-Ouest),	Churchill,	Drysdale,
Baskin,	Browne (Vancouver-Kingsway),	Clancy,	Dubois,
Beech,	Brunsden,	Coates,	Dumas,
Bell (Carleton),	Cadieu,	Comtois,	English,
Bell (Saint-Jean-Albert),	Campbell (Lambton-Kent),	Cooper,	Fairclough (Mme),
Belzile,	Campeau,	Creaghan,	Fairfield,
Best,	Cardiff,	Crestohl,	Fane,
Bigg,	Cardin,	Crouse,	Fisher,
Bissonnette,		Danforth,	Fleming (Eglinton),
Boulanger,		Denis,	Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Bourbonnais,		Deschambault,	
		Deschatelets,	Flynn,

Forbes,
Forgie,
Fulton,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Houck,
Howard,
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Kennedy,
Kindt,
Korchinski,
Lafrenière,
Kucherepa,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Leduc,
Legere,
Lessard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Macnaughton,
Macquarrie,
MacRae,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGregor,
McIntosh,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Martel,
Martin (Essex-Est),
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Ormiston,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearson,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Racine,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Richard (Ottawa-Est),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Simpson,
Small,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Lincoln),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stefanson,
Stinson,
Tassé,
Thomas,
Thompson,
Tremblay,
Tucker,
Valade,
Villeneuve,
Webster,
Weichel,
White,
Winch,
Yacula—178.

CONTRE—Aucun.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements et étudié dans sa forme modifiée.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° C-35, Loi modifiant la Loi sur le Yukon.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport concernant l'application de la Loi de 1956 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies pour la période allant du 1er septembre 1957 au 31 mai 1958, conformément aux dispositions du paragraphe (2) de l'article 12 de ladite loi, chapitre 1er des Statuts du Canada (1956).

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Copie de l'arrêté en conseil rendu aux termes de l'article 19 de la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada (1955), ainsi qu'il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-1020, approuvé le 17 juillet 1958: retirant de la gestion des Chemins de fer nationaux du Canada sept parcelles de terrain des chemins de fer de l'État situées dans les paroisses de Sainte-Foye et de Saint-Félix de Cap-Rouge (P.Q.), qui ne sont plus requises par ces chemins de fer.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingtième rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérantes suivantes ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

La *Mid-Continent Pipelines Limited,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

La *Stanmount Pipe Line Company,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

A 10h. 48 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 56

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 25 JUILLET 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le cinquième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° SD-124, Loi pour faire droit à Annie Allish Watson.

Bill n° SD-125, Loi pour faire droit à John Spence Brown.

Bill n° SD-126, Loi pour faire droit à Verne Alfred Freeman.

Bill n° SD-127, Loi pour faire droit à Davina Betsy Snow Campbell.

Bill n° SD-128, Loi pour faire droit à Jack Spinner.

Bill n° SD-130, Loi pour faire droit à Claude-Hector Proulx.

Bill n° SD-131, Loi pour faire droit à Mary Florence McLelland Pringle.

Bill n° SD-132, Loi pour faire droit à Robert Maurice Sherwood.

Bill n° SD-133, Loi pour faire droit à Margaret Jeanette Young Warmington.

Bill n° SD-134, Loi pour faire droit à Mary Isabella Cross Davidson.

Bill n° SD-135, Loi pour faire droit à Rita Firestone Flax.

Bill n° SD-136, Loi pour faire droit à Dorothy June Pearce Tribble.

Bill n° SD-137, Loi pour faire droit à Anne Rottermund David.

Bill n° SD-138, Loi pour faire droit à Gordon Edwin Limbrick.

Bill n° SD-139, Loi pour faire droit à Helen Paperno Bogatin.

Bill n° SD-140, Loi pour faire droit à Joseph-Victor Cyril Goyer.

Bill n° SD-141, Loi pour faire droit à Henry Joseph Haggett.

Bill n° SD-142, Loi pour faire droit à Ethel Roe Emond.

Bill n° SD-143, Loi pour faire droit à Frederick Wilson Abbott.

Bill n° SD-144, Loi pour faire droit à Gilda Rosen Silverman.

Bill n° SD-145, Loi pour faire droit à John Luczko.

Bill n° SD-146, Loi pour faire droit à Anita Fischer Staub.

Bill n° SD-147, Loi pour faire droit à Margaret Irene Dawe Mays.

Bill n° SD-148, Loi pour faire droit à Janine Lafontaine Frost.

Bill n° SD-149, Loi pour faire droit à Lydia Feodorovna Ovchinnikova Lipsman.

Bill n° SD-150, Loi pour faire droit à Donald Malcolm Gangin.

Bill n° SD-151, Loi pour faire droit à Marie-Louise Plourde Auld Emard.

Bill n° SD-152, Loi pour faire droit à Ralph Murrin.

Bill n° SD-153, Loi pour faire droit à Bruno Giovanni Albertini.

M. Dinsdale, du comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues le mercredi 9 juillet 1958, le Comité a examiné le Bill n° C-34, Loi modifiant la loi sur l'assurance des anciens combattants et est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Le Comité a entendu les revendications formulées par la Légion canadienne en ce qui concerne l'à-propos d'apporter de nouveaux amendements au bill. La Légion a recommandé, en particulier, d'y apporter certaines modifications afin que tous les anciens combattants soient traités d'une façon équitable en vertu de la loi.

Le Comité est d'avis que les amendements proposés comporteraient peut-être une dépense accrue des fonds publics. Il estime donc qu'aux termes du Règlement de la Chambre, force lui est de faire rapport du projet de loi sans amendement.

Cependant, le Comité est convenu qu'un amendement est souhaitable; il recommande donc que le gouvernement songe à l'opportunité d'apporter un autre amendement au Bill n° C-34 de façon à prévoir que toutes les personnes qui étaient autrefois admissibles à l'assurance des anciens combattants puissent jouir de ce droit jusqu'au 30 septembre 1962.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général, dépose devant la Chambre,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission royale d'enquête sur la situation financière de Terre-Neuve, en conformité des conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada, présenté le 31 mai 1958.

Les bills suivants, émanant du Sénat, sont lus une première fois, et la deuxième lecture en est fixée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° S-9, Loi modifiant le Code criminel.—*M. Fulton.*

Bill n° S-10, Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt.—*M. Fleming (Eglinton).*

Bill n° S-11, Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires.—*M. Fleming (Eglinton).*

L'avis de motion ci-après, émanant du Gouvernement, est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la séance de ce jour, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 21 du Règlement:

Que les postes numéros 85 à 111 inclusivement, le poste numéro 502, les postes numéros 542 à 549 inclusivement et le poste numéro 655, figurant au budget principal et au budget supplémentaire des dépenses de 1958-1959, relatifs au ministère des Affaires extérieures, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.—*Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.*

Il est fait appel des *Ordres inscrits au nom du Gouvernement*

M. Smith (Hastings-Frontenac), appuyé par M. Green, propose,—Que les postes numéros 85 à 111 inclusivement, le poste numéro 502, les postes numéros 542 à 549 inclusivement et le poste numéro 655, figurant au budget principal et au budget supplémentaire des dépenses de 1958-1959, relatifs au ministère des Affaires extérieures, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Le débat se poursuit;

Avec le consentement unanime, l'application de la disposition du paragraphe (3) de l'article 15 du Règlement concernant l'étude des bills privés et publics est suspendue quant à la séance de ce jour.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° C-36, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux en ce qui concerne les limites du parc national de Cape Breton Highlands.

Bill n° C-42, Loi pourvoyant à la reprise du service de navigation exploité par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien sur la côte de la Colombie-Britannique.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° C-25, Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois, avec l'amendement suivant:

Page 2, lignes 42 à 49, inclusivement:

Retrancher le paragraphe (2) et y substituer ce qui suit:

"(2) Une ordonnance de la Commission peut être produite à la Cour de l'Échiquier du Canada, à la Cour suprême d'Ontario ou à la Cour du Banc de la Reine pour le Manitoba et peut, dans les limites de la juridiction territoriale de la cour où on la produit, être exécutée de la même manière qu'un jugement de ladite cour."

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-188, Loi pour faire droit à Jean-Paul Camire.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-189, Loi pour faire droit à Evelyn Zigayer Sedawey. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-190, Loi pour faire droit à Eleanor Wanda Leshynska Ross. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-191, Loi pour faire droit à Irène Rondeau Desbiens. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-192, Loi pour faire droit à Victor Patrashevics.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-193, Loi pour faire droit à Joseph-Adrien-Octave Guillotte. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-194, Loi pour faire droit à Jeannette Jaslow Feifer. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-195, Loi pour faire droit à Edith Rosen Browman. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-196, Loi pour faire droit à Paul-Emile Papineau.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-197, Loi pour faire droit à Joan Patricia Gatien Juzenko. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-198, Loi pour faire droit à Myrto-Mona-Diane Chevrette Cadieux.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-199, Loi pour faire droit à William Harrison Terry. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-200, Loi pour faire droit à Andrzej Skarzynski.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-201, Loi pour faire droit à Otto Zilkalns.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-202, Loi pour faire droit à Léo Milette.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-203, Loi pour faire droit à Angelina Di Battista Overland. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-204, Loi pour faire droit à Robert Herman Kashower. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-205, Loi pour faire droit à Evelyn Mills Miles.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-206, Loi pour faire droit à Margaret Alguire Kernaghan. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-207, Loi pour faire droit à Georges-Albert Hétu—*M. McCleave.*

Bill n° SD-208, Loi pour faire droit à Francisca Catharina Sanders Simard. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-209, Loi pour faire droit à Yolande Robert LeBel. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-210, Loi pour faire droit à Joseph-Anthime-Roland Bock. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-211, Loi pour faire droit à Clarence Joseph Reilly. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-212, Loi pour faire droit à Elizabeth Christina Law MacNab. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-213, Loi pour faire droit à Frank Joo.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-214, Loi pour faire droit à Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson—*M. McCleave.*

Bill n° SD-215, Loi pour faire droit à Giuseppe Fusari.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-216, Loi pour faire droit à Jean-Adolphe-Abel Mathys. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-217, Loi pour faire droit à Catherine Regina Hearn Cullen. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-218, Loi pour faire droit à Richard Cloutier.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 25 juillet 1958

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge C. H. Locke, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des délibérations du Sénat aujourd'hui, le 25 juillet, à 5h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire administratif du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu de l'honorable juge C. H. Locke, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des délibérations du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait connaître que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des délibérations du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Thérèse Beaudoin Girard.
Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth.
Loi pour faire droit à Anne-Marie-Mathilde Vautelet Gagnier.
Loi pour faire droit à William Leonard Mugford.
Loi pour faire droit à James Clancy.
Loi pour faire droit à Marjorie June Gabrielson Trainor.
Loi pour faire droit à Kathleen Mitchell Cabana.
Loi pour faire droit à Fernande Leduc Clarke.

Loi pour faire droit à Ann Westwater Murphy.
Loi pour faire droit à Gaynor Jenkins Douglas.
Loi pour faire droit à Roland Paquin.
Loi pour faire droit à Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski.
Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Shaw Labbée.
Loi pour faire droit à Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre.
Loi pour faire droit à Lisbet Schlosser Wisternitz.
Loi pour faire droit à Virginia Marshall Staniforth.
Loi pour faire droit à Elie Kouri.
Loi pour faire droit à Margaret Stirling Izett Brown.
Loi pour faire droit à Norman Weisman.
Loi pour faire droit à Dawn Yvonne Tonkin Kadas.
Loi pour faire droit à Betty Taylor Sharpe.
Loi pour faire droit à Doris Williams Timmins.
Loi pour faire droit à Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp.
Loi pour faire droit à Earl Bruce Carswell.
Loi pour faire droit à Beverly Joan Smithson Rook.
Loi pour faire droit à Joseph-François-Gabriel-René Denis.
Loi pour faire droit à Solomon Seymour Yetman.
Loi pour faire droit à Margaret St. Aubin Brennan.
Loi pour faire droit à Lidija Plesums Koppel.
Loi pour faire droit à Vera Hamburg Colson.
Loi pour faire droit à Margaret Griffin Clarke.
Loi pour faire droit à Katie Miller Fisch.
Loi pour faire droit à Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvold.
Loi pour faire droit à Beatrice Madeleine Schmid Layton.
Loi pour faire droit à Anne Gold Zidile.
Loi pour faire droit à Thomas Mastropaolo.
Loi pour faire droit à Charles Coorsh.
Loi pour faire droit à Claire Aubin Daunais.
Loi pour faire droit à Maurice Gardner Swaine.
Loi pour faire droit à William Arthur Terry.
Loi pour faire droit à Frances Eileen Fisher Baker.
Loi pour faire droit à Marie-Aurore-Cécile Gauthier Thomson.
Loi pour faire droit à James Dunn Drummond.
Loi pour faire droit à Marie-Eva Desorcy Valiquette.
Loi pour faire droit à Norman Silver.
Loi pour faire droit à Herbert Everett Follette.
Loi pour faire droit à Abie Cubitz.
Loi pour faire droit à Eva Shtull Hager.
Loi pour faire droit à Georges-Étienne Brais.
Loi pour faire droit à Barbara Eisenstein Packer.
Loi pour faire droit à Margaret Patricia Winckworth Thorton Sherwin.
Loi pour faire droit à Benita Gertrude Kozlov Cohen.
Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Amélia Génier Wright.
Loi pour faire droit à Winifred Jean Garrett Somers.

Loi pour faire droit à Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern.

Loi pour faire droit à Mac Bernard, autrement connu sous le nom de Manny Bernard.

Loi pour faire droit à Marcelle Gagnon Lachance.

Loi pour faire droit à Jean-Claude-Albert Léonard.

Loi pour faire droit à Anne McCluskey Templeton.

Loi pour faire droit à Lillian May Seymour Perez.

Loi pour faire droit à Lucille Esther Hudson Donnelly.

Loi pour faire droit à Dorte Glahn Carnie.

Loi pour faire droit à Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie.

Loi pour faire droit à Joseph-Léo Nolet.

Loi pour faire droit à Naomi Ruth Wolfson Fischel.

Loi pour faire droit à Florence Lillian Henderson Pinkney.

Loi pour faire droit à Francine Major Daigneault.

Loi pour faire droit à Odette Lemay Dussault.

Loi pour faire droit à Joan Collie Showler.

Loi pour faire droit à Johanna Hendrika Jilderda Haring.

Loi pour faire droit à Patrick Charles Stanford.

Loi pour faire droit à Beryl Elizabeth Scrase Laliberté.

Loi pour faire droit à Barbara May Ramsey Bryant.

Loi pour faire droit à Joyce Sherman Fogel.

Loi pour faire droit à Wilfred David Oliver.

Loi pour faire droit à Joseph Urban.

Loi pour faire droit à Olive Margaret Lester James.

Loi pour faire droit à Florence Mildred Matthews Dawe.

Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher.

Loi pour faire droit à Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said.

Loi pour faire droit à Judith Margaret Bianchi Sartori.

Loi pour faire droit à Clarabel Ellement Vaillancourt.

Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Edden Aumais.

Loi pour faire droit à William Gordon Heughan.

Loi pour faire droit à Roland Doutre.

Loi pour faire droit à Gerald Edward Burnham.

Loi pour faire droit à Ottilie Wilhelmine Auguste Stegelitz Carpentieri.

Loi pour faire droit à Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien Lebrun.

Loi pour faire droit à Doris Cahill Chabot.

Loi pour faire droit à Ruth Marsha Yanover Caunter.

Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-René Fortier.

Loi pour faire droit à Ingeborg Alves-Probst Wright.

Loi pour faire droit à Paulette Priscilla Benning Buchanan.

Loi pour faire droit à Irene Georgina Descyca White.

Loi pour faire droit à Eszter Jeszenszky Tahy.

Loi pour faire droit à Alice Latou Tubbs Wood Green.

Loi modifiant la Loi sur le Yukon.

Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux en ce qui concerne les limites du parc national de Cape Breton Highlands.

Loi pourvoyant à la reprise du service de navigation exploité par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien sur la côte de la Colombie-Britannique.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Smith (Hastings-Frontenac), appuyé par M. Green: Que les postes numéros 85 à 111 inclusivement, le poste numéro 502, les postes numéros 542 à 549 inclusivement et le poste numéro 655, figurant au budget principal et au budget supplémentaire des dépenses de 1958-1959, relatifs au ministère des Affaires extérieures, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, pour M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 39*), en date du 11 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Jusqu'à ce jour, durant l'année courante, combien de voitures particulières le gouvernement a-t-il achetées ou commandées?

2. Sur ce nombre, combien sont fabriquées *a*) au Canada, *b*) aux États-Unis d'Amérique, *c*) dans d'autres pays?

3. A quelles fins utilise-t-on les automobiles de la catégorie *b* et *c*?

Par M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) du livre blanc intitulé: Débats sur le désarmement, 1957, tenus sous l'égide des Nations Unies.

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 14 juillet 1958.

N° 57

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 26 JUILLET 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Small, du comité permanent des relations industrielles, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié et approuvé les crédits numéros 170 à 180 inclusivement, énumérés dans le Budget principal des dépenses de 1958-1959, et les crédits numéros 571 à 573 inclusivement, énumérés dans le Budget supplémentaire pour l'année financière se terminant le 31 mars 1959, se rapportant au ministère du Travail, dont il a été saisi par la Chambre le 9 juillet 1958.

Une copie des procès-verbaux et des témoignages apportés à cet égard est annexée aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 7 aux Journaux.*)

Les postes susmentionnés du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

M. English, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Conformément à l'ordre de renvoi de la Chambre des communes du mercredi 2 juillet 1958, le Comité a étudié les crédits 130 à 153 inclusivement, énumérés dans le Budget principal des dépenses de 1958-1959, et les crédits 555 à 565 inclusivement, énumérés dans le Budget supplémentaire des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1959, relatifs au ministère des Pêcheries.

Votre Comité en recommande l'adoption.

Une copie des procès-verbaux et des témoignages apportés à cet égard est annexée aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 8 aux Journaux.*)

Les postes susmentionnés du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

M. Macquarrie, du comité permanent des privilèges et élections, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Macquarrie, appuyé par M. Campbell (Lambton-Kent), ledit rapport est agréé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard ce jour même.

Le très honorable premier ministre fait connaître à la Chambre que Sa Très Gracieuse Majesté la Reine a aujourd'hui nommé le prince Charles, prince de Galles.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

POSTES

304 Administration centrale . . . . . $ 1,886,095 00

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h.30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 58

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 28 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. L'ORATEUR: Le premier ministre ayant annoncé samedi dernier à la Chambre que Sa très gracieuse Majesté la reine avait nommé Son Altesse royale le prince Charles, prince de Galles, il serait à propos de modifier le texte de la prière pour la famille royale, afin de tenir compte de la modification apportée au titre de l'héritier présomptif.

La Chambre approuve-t-elle le changement approprié que j'ai pris la liberté de faire aujourd'hui dans la lecture de la prière?

La Chambre consent au changement proposé.

La prière pour la famille royale se lira ainsi:

Dieu tout-puissant, source de toute bonté, nous vous prions humblement de bénir la Reine Mère Elisabeth, le Prince Philippe, duc d'Edimbourg, Charles, prince de Galles, et toute la famille royale; remplissez-les de votre Saint-Esprit; enrichissez-les de votre grâce céleste; favorisez-les de tout le bonheur possible, et introduisez-les dans votre royaume éternel, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. —*Amen.*

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Copie de projets d'amendements aux résolutions budgétaires (Loi sur la taxe d'accise et Tarif des douanes).

Avec la permission de la Chambre, il est ordonné que lesdits projets d'amendements soient imprimés en Appendice aux *Procès-verbaux* de ce jour.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Matthews soit substitué à celui de M. Anderson sur la liste des membres du comité permanent des affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Charlton, il est ordonné,—Que le humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance échangée depuis le 21 juin 1957 entre tout membre d'un gouvernement provincial et tout membre du gouvernement fédéral au sujet des conventions conclues entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts. (**Avis de motion n° 27*)

M. Aiken, appuyé par M. Doucett, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative autorisant l'octroi de prêts, de concert avec une institution de prêts approuvée, aux exploitants d'établissements de tourisme, pour leur permettre d'aménager des facilités de logement pour les touristes ou d'effectuer des améliorations importantes aux installations actuelles.

Il s'élève un débat et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Copie d'arrêtés en conseil rendus au terme des dispositions du paragraphe (5) de l'article 21 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, chapitre 105 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1958-902, approuvé le 26 juin 1958: autorisant la conclusion d'un contrat d'assurance entre la Société d'assurance des crédits à l'exportation et l'*Associated Metals and Minerals Corporation (Canada) Limited* concernant la vente au Brésil de 28,000 tonnes métriques de rails en acier et d'accessoires.

Arrêté en conseil C.P. 1958-922, approuvé le 27 juin 1958: autorisant la conclusion de contrats d'assurance par la Société d'assurance des crédits à l'exportation en vue d'expéditions de blé au Brésil jusqu'en octobre 1958.

Par M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français) du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 6 de la Loi sur le ministère des Affaires extérieures, chapitre 68 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 59

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 29 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le sixième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° S-5, Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming).

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Charlton, il est ordonné,—Que le nom de M. Richard (Ottawa-Est) soit substitué à celui de M. Eudes sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Charlton, il est ordonné,—Que le nom de M. Macnaughton soit substitué à celui de M. Crestohl sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Le Bill n° C-38, Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'administration financière.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

M. McCleave, appuyé par M. Cathers, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 54 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, les bills de divorce sur division, et adoptés:

Bill n° S-7, Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales en propriété exclusive.

Bill n° SD-124, Loi pour faire droit à Annie Allish Watson.

Bill n° SD-125, Loi pour faire droit à John Spence Brown.

Bill n° SD-126, Loi pour faire droit à Verne Alfred Freeman.

Bill n° SD-127, Loi pour faire droit à Davina Betsy Snow Campbell.

Bill n° SD-128, Loi pour faire droit à Jack Spinner.

Bill n° SD-130, Loi pour faire droit à Claude-Hector Proulx.

Bill n° SD-131, Loi pour faire droit à Mary Florence McLelland Pringle.

Bill n° SD-132, Loi pour faire droit à Robert Maurice Sherwood.

Bill n° SD-133, Loi pour faire droit à Margaret Jeanette Young Warmington.

Bill n° SD-134, Loi pour faire droit à Mary Isabella Cross Davidson.

Bill n° SD-135, Loi pour faire droit à Rita Firestone Flax.

Bill n° SD-136, Loi pour faire droit à Dorothy June Pearce Tribble.

Bill n° SD-137, Loi pour faire droit à Anne Rottermund David.

Bill n° SD-138, Loi pour faire droit à Gordon Edwin Limbrick.

Bill n° SD-139, Loi pour faire droit à Helen Paperno Bogatin.

Bill n° SD-140, Loi pour faire droit à Joseph-Victor-Cyril Goyer.

Bill n° SD-141, Loi pour faire droit à Henry Joseph Haggett.

Bill n° SD-142, Loi pour faire droit à Ethel Roe Emond.

Bill n° SD-143, Loi pour faire droit à Frederick Wilson Abbott.

Bill n° SD-144, Loi pour faire droit à Gilda Rosen Silverman.

Bill n° SD-145, Loi pour faire droit à John Luczko.

Bill n° SD-146, Loi pour faire droit à Anita Fischer Staub.

Bill n° SD-147, Loi pour faire droit à Margaret Irene Dawe Mays.

Bill n° SD-148, Loi pour faire droit à Janine Lafontaine Frost.

Bill n° SD-149, Loi pour faire droit à Lydia Feodorovna Ovchinnikova Lipsman.

Bill n° SD-150, Loi pour faire droit à Donald Malcolm Gangin.

Bill n° SD-151, Loi pour faire droit à Marie-Louise Plourde Auld Emard.

Bill n° SD-152, Loi pour faire droit à Ralph Murrin.

Bill n° SD-153, Loi pour faire droit à Bruno Giovanni Albertini.

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. MacEwan, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces communiquées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement aux bills de divorce susmentionnés.

L'ordre portant le numéro 72 est appelé et réservé.

Les bills suivants sont lus respectivement une deuxième fois, sur division, et renvoyés au comité permanent des bills privés en général (avec les dépositions entendues et les pièces justificatives produites au sujet desdits bills devant le comité permanent des divorces du Sénat):

Bill n° SD-154, Loi pour faire droit à Eileen Rose Brown Porteous.
Bill n° SD-155, Loi pour faire droit à Anita Duguay Brais.
Bill n° SD-156, Loi pour faire droit à Sydney Lesser.
Bill n° SD-157, Loi pour faire droit à Stella Rachel Cater Harris.
Bill n° SD-158, Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg.
Bill n° SD-159, Loi pour faire droit à Beatrice Claire Carmichael Glas.
Bill n° SD-160, Loi pour faire droit à Francis Allan Quinn.
Bill n° SD-161, Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul.
Bill n° SD-162, Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens.
Bill n° SD-163, Loi pour faire droit à Nicholas Vogel.
Bill n° SD-164, Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt.
Bill n° SD-165, Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer.
Bill n° SD-166, Loi pour faire droit à Marc Baillargeon.
Bill n° SD-167, Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard.
Bill n° SD-168, Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding.
Bill n° SD-169, Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert.
Bill n° SD-170, Loi pour faire droit à Georgiu Panajtiotis Yarenis.
Bill n° SD-171, Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer.
Bill n° SD-172, Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby.
Bill n° SD-173, Loi pour faire droit à Edwin Showler.
Bill n° SD-174, Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow.
Bill n° SD-175, Loi pour faire droit à Johann Schneider.
Bill n° SD-176, Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston.
Bill n° SD-177, Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin.
Bill n° SD-178, Loi pour faire droit à Shirley Eileen Ferris MacTavish.
Bill n° SD-179, Loi pour faire droit à Maurice Turcotte.
Bill n° SD-180, Loi pour faire droit à Christina Maxwell Biggs Sanderson.
Bill n° SD-181, Loi pour faire droit à Thomas Patrick Heavers.
Bill n° SD-182, Loi pour faire droit à Josephine Gertrude Rice Thornhill.
Bill n° SD-183, Loi pour faire droit à Ruth Gruber Sosnowsky.
Bill n° SD-184, Loi pour faire droit à Samuel Wasserman.

Bill n° SD-185, Loi pour faire droit à Celia Bernhaut Jamensky.

Bill n° SD-186, Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner.

Bill n° SD-187, Loi pour faire droit à Waldo John Brayton.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-12, Loi concernant l'"Ogdensburg Bridge Authority";

M. Stanton, appuyé par M. Campbell (Lambton-Kent), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-13, Loi concernant "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company";

M. Morton, appuyé par M. Bell (Saint-Jean-Albert), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Les bills suivants sont lus respectivement une deuxième fois, sur division, et renvoyés au comité permanent des bills privés en général (avec les dépositions entendues et les pièces justificatives produites au sujet desdits bills devant le comité permanent des divorces du Sénat):

Bill n° SD-188, Loi pour faire droit à Jean-Paul Camire.

Bill n° SD-189, Loi pour faire droit à Evelyn Zigayer Sedawey.

Bill n° SD-190, Loi pour faire droit à Eleanor Wanda Leshynska Ross.

Bill n° SD-191, Loi pour faire droit à Irène Rondeau Desbiens.

Bill n° SD-192, Loi pour faire droit à Victor Patrashevics.

Bill n° SD-193, Loi pour faire droit à Joseph-Adrien-Octave Guillotte.

Bill n° SD-194, Loi pour faire droit à Jeannette Jaslow Feifer.

Bill n° SD-195, Loi pour faire droit à Edith Rosen Browman.

Bill n° SD-196, Loi pour faire droit à Paul-Emile Papineau.

Bill n° SD-197, Loi pour faire droit à Joan Patricia Gatien Juzenko.

Bill n° SD-198, Loi pour faire droit à Myrto-Mona-Diane Chevrette Cadieux.

Bill n° SD-199, Loi pour faire droit à William Harrison Terry.

Bill n° SD-200, Loi pour faire droit à Andrzej Skarzynski.

Bill n° SD-201, Loi pour faire droit à Otto Zilkalns.

Bill n° SD-202, Loi pour faire droit à Léo Milette.

Bill n° SD-203, Loi pour faire droit à Angelina Di Battista Overland.

Bill n° SD-204, Loi pour faire droit à Robert Herman Kashower.

Bill n° SD-205, Loi pour faire droit à Evelyn Mills Miles.

Bill n° SD-206, Loi pour faire droit à Margaret Alguire Kernaghan.
Bill n° SD-207, Loi pour faire droit à Georges-Albert Hétu.
Bill n° SD-208, Loi pour faire droit à Francisca Catharina Sanders Simard.
Bill n° SD-209, Loi pour faire droit à Yolande Robert LeBel.
Bill n° SD-210, Loi pour faire droit à Joseph-Anthime-Roland Bock.
Bill n° SD-211, Loi pour faire droit à Clarence Joseph Reilly.
Bill n° SD-212, Loi pour faire droit à Elizabeth Christina Law MacNab.
Bill n° SD-213, Loi pour faire droit à Frank Joo.
Bill n° SD-214, Loi pour faire droit à Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson.
Bill n° SD-215, Loi pour faire droit à Giuseppe Fusari.
Bill n° SD-216, Loi pour faire droit à Jean-Adolphe-Abel Mathys.
Bill n° SD-217, Loi pour faire droit à Catherine Regina Hearn Cullen.
Bill n° SD-218, Loi pour faire droit à Richard Cloutier.

(*Bills publics*)

Les ordres portant les numéros 24 à 27 inclusivement sont appelés respectivement (le numéro 27, du consentement unanime) et réservés.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-19, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Publication de résultats de votes d'essai);

M. Peters, appuyé par M. Martin (Timmins), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'administration financière.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur l'administration financière aux fins suivantes: autoriser le retranchement des comptes de toute obligation ou dette envers Sa Majesté, ou de toute réclamation par Sa Majesté, qui n'excède pas vingt-cinq dollars; élucider les circonstances où des mandats spéciaux signés par le gouverneur général peuvent être émis; permettre à une société de la Couronne d'établir un compte du receveur général avec l'approbation ministérielle et autoriser le paiement d'un intérêt à l'égard des sommes d'argent placées au crédit d'un tel compte; pourvoir à certaines modifications relatives à l'application de la loi et résultant des amendements susmentionnés.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Monteith (Perth), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-43, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi sur la taxe d'accise et de statuer, entre autres choses:

1. Que soit abrogée la taxe de vente frappant les produits suivants:
   a) certains matériaux de construction, savoir:
      (i) cheminées pour bâtiments, non compris les foyers;
      (ii) cimaises, frises, pilastres et autres éléments de construction en bois préparés aux fins de l'utilisation en tant qu'éléments de construction structuraux ou architecturaux, non compris, qu'ils soient montés ou non, les armoires, les comptoirs, les meubles, les planches à repasser, les établis et autres aménagements analogues;
      (iii) matériel destiné à la manutention des cendres et du combustible, destiné à l'utilisation dans des calorifères pour le chauffage de bâtiments, lorsqu'il est relié directement à ces calorifères et installé dans le même bâtiment que ces calorifères;
      (iv) réservoirs d'huile combustible destinés à l'utilisation avec des calorifères pour le chauffage de bâtiments et reliés directement à ces calorifères;
      (v) serrures de sûreté, blocs-cylindres à passe-partout, boutons et charnières;
      (vi) matériaux de construction à surface dure en matière plastique laminée;
      (vii) matières d'assise de revêtements à surface dure à coller en permanence aux parquets;
      (viii) articles et matières destinés à servir exclusivement dans la fabrication de ce qui précède.
   b) certains produits vendus aux municipalités ou importés par elles pour leur propre usage et non pour la revente, savoir:
      (i) ponceaux;
      (ii) aluminium de construction, pour ponts;
      (iii) châssis de camions à incendie destinés à l'installation en permanence de matériel à incendie devant servir directement à combattre les incendies;
      (iv) boyaux à incendie, y compris raccords et lances pour ces boyaux;
      (v) huile combustible pour moteur Diesel de génératrice d'électricité;
      (vi) produits utilisés dans les systèmes d'égouts et de drainage;
      (vii) articles et matières devant servir exclusivement à la fabrication des articles ci-dessus.

c) certains produits d'origine agricole, horticole ou forestière:

(i) fortifiants pour bestiaux, condiments et suppléments nutritifs à ajouter aux provendes de volailles, bovins et autres bestiaux;

(ii) articles énumérés au n° 417 du tarif des douanes: "Machines et appareils et leurs pièces achevées, et fers et aciers de construction, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, importés pour servir exclusivement à la construction ou à l'aménagement de raffineries de sucre de betteraves ou de betteraveries, selon les règlements prescrits par le Ministre";

(iii) armures et protecteurs d'arbres n'excédant pas trente-six pouces de hauteur;

(iv) fleurs coupées;

(v) matières destinées exclusivement à la fabrication de machines à nettoyer les graines ou semences, ainsi que leurs pièces;

(vi) poisons pour rongeurs.

2. Que l'exemption actuelle à l'égard des jus de fruit comportant au moins quatre-vingt-quinze pour cent du jus pur du fruit soit étendue aux jus de fruit comportant au moins quatre-vingt-cinq pour cent du jus pur du fruit, et leurs concentrés.

3. Que le libellé proposé de l'exemption à l'égard des "bases ou concentrés pour la fabrication de breuvages autres que les boissons sans alcool", figurant à l'annexe III, soit modifié de manière à se lire ainsi:

"Bases ou concentrés pour la fabrication de breuvages alimentaires, mais ne comprenant pas les bases ou concentrés pour la fabrication de boissons douces (*soft drinks*) ou de boissons alcooliques."

4. Que le libellé de l'exemption concernant les "extraits aromatiques", sous la rubrique "Denrées alimentaires", à l'Annexe III, soit modifié de manière à se lire ainsi:

"Extraits aromatiques, émulsions et poudres pour aliments, non compris ceux qui servent aux boissons."

5. Que l'exemption relative aux pupitres et chaises spécialement conçus pour les salles de classe lorsqu'ils sont vendus aux établissements d'enseignement soit étendue de manière à s'appliquer aux tableaux noirs, pupitres, tables et chaises, à l'exclusion des chaises rembourrées, sans la prescription voulant qu'ils soient spécialement conçus pour les salles de classe.

6. Que l'exemption concernant la brique réfractaire, les réfractaires plastiques, le ciment à haute température, l'argile réfractaire et les autres matériaux réfractaires soit étendue par la suppression de la présente condition qui exige qu'ils soient "destinés à servir exclusivement à la construction ou à la réparation d'un fourneau ou d'autres appareils d'un établissement manufacturier".

7. Que l'exemption concernant les matières consommées ou dépensées directement au cours de la fabrication ou production de marchandises soit précisée et rendue conforme à l'exemption relative au combustible servant à l'éclairage ou au chauffage, lequel exclut le combustible utilisé dans les moteurs à combustion interne.

7a. Que soit exempt de taxe le fuel oil pour moteur Diesel utilisé dans des moteurs à combustion interne servant à des opérations d'exploitation forestière et à la fabrication du bois d'œuvre non équarri.

8. (*article supprimé*).

9. Que certains produits énumérés au numéro 848 du Tarif des douanes continuent d'être soustraits à la taxe de vente par l'insertion à l'Annexe III de la loi des numéros suivants du Tarif des douanes sous lesquels ces produits sont regroupés par les résolutions du Tarif des douanes:

399*a*, 399*b*, 399c, 848, 848*a*, 848*b*.

10. Que les versements consentis, aux termes de l'article 47 de la loi, aux institutions pour les enfants et les vieillards, les infirmes ou les invalides auxquelles cet article s'applique soient augmentés

a) par l'extension de la catégorie de ces institutions admissibles à recevoir de tels versements au moyen de la suppression de la disposition prescrivant actuellement que l'abri ou les soins fournis doivent être permanents ou semi-permanents;

b) par l'inclusion dans les versements d'un montant égal aux taxes acquittées à l'égard d'achats qui sont faits au cours des deux années antérieures à l'accréditation par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et qui sont faits par l'institution ou au nom de l'institution en cours de construction durant cette période.

11. Que soit aboli le droit annuel à l'égard des permis de taxe de vente et de taxe d'accise.

12. Que la taxe d'accise frappant des éditions spéciales de périodiques non canadiens imposée par la Partie II de la loi soit abrogée.

13. Que toute disposition législative fondée sur la présente résolution, soit censée être entrée en vigueur le dix-huitième jour de juin mil neuf cent cinquante-huit.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-44, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fulton, membre du conseil privé de la reine,—Rapport, en date du 3 juillet 1958, de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, concernant la fabrication, la distribution et la vente de l'oxyde de zinc.

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 60

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 30 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° C-28, Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus.

Bill n° C-29, Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique en vue d'étendre, au Congo belge et au territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, la convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus.

M. Rowe, du comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et contrôle, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Conformément aux instructions qu'il a reçues de la Chambre des communes les 9, 11 et 14 juillet 1958, le Comité a étudié les documents suivants:

1. Les rapports annuels des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited,* du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada pour 1957, ainsi que les rapports des vérificateurs au Parlement à cet égard, et qui ont été déposés le 22 mai 1958; le budget revisé des dépenses de premier établissement et d'exploitation des chemins de fer Nationaux du Canada pour 1958, et qui a été déposé le 14 juillet 1958; le rapport annuel d'Air-Canada pour l'année 1957 et le budget des dépenses d'exploitation et de premier établissement de la société pour 1958, ainsi que les rapports présentés par les vérificateurs au Parlement à cet égard.

2. Le Comité a tenu huit séances au cours desquelles il a entendu et étudié les dépositions de hauts fonctionnaires des chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air-Canada, ainsi que des représentants de *George A. Touche & Co.,* vérificateurs.

3. Le rapport annuel des chemins de fer Nationaux du Canada pour 1957 accuse au chapitre de l'exploitation des recettes de $753,165,964 et des dépenses de $734,556,041, soit des recettes nettes de $18,609,923 provenant de l'exploitation des chemins de fer.

Cependant, compte tenu des impôts, loyer, autres revenus et charges fixes, l'exploitation pour l'année s'est soldée par un déficit de $29,572,541, au regard d'un excédent de $26,076,951, pour l'année 1956. Ce fléchissement est attribué à la diminution du trafic et à l'augmentation des salaires et du coût du matériel. Cependant, le Comité a constaté qu'en dépit du déclin du trafic survenu en 1957, le National-Canadien continue à améliorer et à perfectionner son outillage, ses installations, ses méthodes et ses techniques.

4. Le Comité a noté qu'en 1957, le réseau du National-Canadien a ajouté trois nouvelles lignes ferroviaires distinctes à son réseau, ouvrant ainsi de nouvelles régions du Canada à la colonisation et à la mise en valeur. Dans Québec, une ligne de 161 milles, allant de Beattyville à Chibougamau, a été officiellement inaugurée en novembre; les travaux avancent sur la ligne de 133 milles allant de Saint-Félicien au lac Caché et devant se rattacher à l'embranchement Beattyville-Chibougamau. Au Nouveau-Brunswick, on a aménagé une ligne de 23 milles entre Bartibog et l'entreprise d'extraction de métaux vils à Heath Steele. Au Manitoba, le National-Canadien s'est chargé d'exploiter un nouvel embranchement de 31 milles allant de Sipiwesk sur la ligne de la baie d'Hudson jusqu'à l'entreprise de l'*International Nickel Company* à Thompson.

5. Le Comité a aussi fait état des progrès réalisés pendant l'année relativement au programme à long terme de la compagnie portant aménagement de nouvelles cours de triage automatique aux principaux points d'importance stratégique, dans les régions de l'Atlantique, du Centre et de l'Ouest.

6. Le rapport annuel de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* pour 1957 accuse un déficit net de $648,849.80, comparativement à l'excédent de $23,280.72 pour 1956. Les opérations de la compagnie ont été entravées en 1957 par la grève déclarée par le Syndicat international des gens de mer le 4 juillet et qui n'avait pas encore été réglée à la fin de l'année. Par suite de cette grève, le nombre des voyages effectués par les navires de la compagnie est tombé de 54 (qu'il était l'année dernière), à 33.

7. On a aussi communiqué au Comité la décision qui a été prise d'abandonner le service, de vendre les biens de la compagnie et de liquider toutes ses affaires.

8. Le rapport annuel d'Air-Canada pour 1957 révèle un excédent net de $404,674, déduction faite des frais de dépréciation de $6,819,160 et de $1,690,819 représentant l'intérêt du capital placé dans l'entreprise. C'est la septième année consécutive où la société fait rapport d'une exploitation profitable.

9. Le Comité a noté avec beaucoup d'intérêt qu'on avait été fidèle en 1957 au programme de remplacement des avions actuels par des turboréacteurs, programme qui devrait, en 1961, permettre à Air-Canada de se ranger la première parmi les lignes aériennes internationales à ne mettre en service que des turboréacteurs. A cette fin quatorze nouveaux appareils *Viscount* ont été mis en service et six DC-3, désaffectés. Le Comité a constaté que conformément à son programme, la société avait en 1957 augmenté sa capacité de 20 p. 100 par rapport au relèvement de 15 p. 100 survenu dans le trafic transporté. Cette mesure, en réduisant la charge moyenne des avions de 73.1 p. 100 qu'elle était en 1956, à 70.7 p. 100 en 1957, a sensiblement accru l'aptitude de la société à répondre aux exigences du trafic pendant les périodes de pointe. Le Comité a aussi appris qu'à la fin de l'année la société avait placé des commandes pour 19 avions *Viscount*, 6 turboréacteurs long-courriers DC-8 et 20 turbopropulseurs moyen-

courriers *Vanguard,* ce qui, y compris les pièces de rechange, représente un engagement de capital de l'ordre de $118,000,000, à l'exclusion des arrhes déjà versées.

10. Le Comité a adopté les rapports annuels des chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air-Canada, ainsi que leurs budgets respectifs de dépenses de premier établissement et d'exploitation pour 1958. Le Comité a aussi approuvé le rapport du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada, ainsi que le rapport présenté par les vérificateurs au Parlement à cet égard. Il a aussi approuvé le rapport annuel pour 1957 de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* ainsi que le rapport des vérificateurs à cet égard.

11. Conformément aux instructions qu'il a reçues de la Chambre le 9 juillet, le Comité a examiné les crédits numéros 431, 432, 442 et 443 du budget principal des dépenses pour 1958-1959 et le crédit numéro 635 du budget supplémentaire des dépenses pour 1958-1959. Dans son deuxième rapport à la Chambre, le Comité a recommandé l'approbation desdits crédits.

12. Le Comité est reconnaissant à tous ceux qui ont participé à son enquête par leur présence ou leurs dépositions, y compris le ministre des Transports et M. Donald Gordon, C.M.G., LL.D.; MM. S. F. Dingle et R. D. Armstrong, pour le compte des chemins de fer Nationaux du Canada; MM. G. R. McGregor, W. S. Harvey, H. W. Seagrim et S. W. Sadler, pour le compte d'Air-Canada; et MM. J. A. Wilson et J. W. Beech, vérificateurs.

13. Le Comité désire aussi remercier M. McGregor, ses hauts fonctionnaires et l'équipe d'Air-Canada de l'envolée qu'il a faite à bord d'un avion *Viscount* d'Air-Canada, au-dessus de la voie maritime du Saint-Laurent le mercredi 16 juillet.

14. Un exemplaire du compte rendu des délibérations et des témoignages fournis à l'égard de ces questions est annexé aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 9 aux Journaux.*)

M. Macnaughton, du comité permanent des comptes publics, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

3. Que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'article 65(1) *e*) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Macnaughton, appuyé par M. Bell (Carleton), ledit rapport est agréé.

M. Macnaughton, du comité permanent des comptes publics, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande que lui soient déférés les Comptes publics (volumes I et II), y compris le Rapport de l'Auditeur général du Canada, pour l'année financière close le 31 mars 1957.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Halpenny, il est ordonné,—Que le nom de M. Regier soit substitué à celui de M. Fisher sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Halpenny, il est ordonné,—Que le nom de M. Winch soit substitué à celui de M. Fisher sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.

L'avis de motion ci-après, émanant du Gouvernement, est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la séance de ce jour, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 21 du Règlement:

Que les comptes publics (volumes I et II) ainsi que le rapport de l'auditeur général du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1957 soient renvoyés au comité permanent des comptes publics.—*Le ministre des Travaux publics.*

Sur motion de M. White, appuyé par M. Murphy, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie du texte intégral de l'accord conclu en mai 1940 entre le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, relativement au plan d'entraînement aérien du Commonwealth. (**Avis de motion n° 29*)

M. Chevrier, appuyé par M. Pickersgill, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie de tous documents, déclarations assermentées, lettres, photographies et autres documents, y compris tous les témoignages en possession du ministre ou du ministère de l'Agriculture ou de tout autre ministère, motivant le renvoi de M. Walter Mitchell employé en qualité de vérificateur et de fumigateur au port de Montréal. (**Avis de motion n° 30*)

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Benidickson,
Boivin,
Boulanger,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Lapointe),
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Forgie,
Godin,
Gour,
Granger,
Habel,
Herridge,
Houck,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Timmins),
Meunier,
Mitchell,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Racine,
Ratelle,
Regier,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tucker,
Winch—43.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Best,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Brassard (Chicoutimi),
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Campeau,
Cardiff,
Cathers,
Chambers,

Charlton,
Chown,
Churchill,
Coates,
Comtois,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
Martel,
Martineau,
Martini,
Monteith (Verdun),
Montgomery,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Rapp,
Rea,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Simpson,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stearns,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webster,
White,
Winkler,
Wratten—167.

Sur motion de M. Green, appuyé par M. Nowlan, il est ordonné,—Que les comptes publics (volumes I et II) ainsi que le rapport de l'auditeur général du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1957 soient renvoyés au comité permanent des comptes publics.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-44, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

La question est mise en délibération;

M. Badanai, appuyé par M. Mitchell, propose l'amendement qui suit:

Que ce bill ne soit pas lu pour la 2e fois tant qu'on n'aura pas examiné de nouveau l'à-propos de supprimer ou de réduire la taxe d'accise sur les automobiles.

Il s'élève un débat;

M. Fleming (Eglinton) formule l'objection que l'amendement est irrégulier parce qu'il ne se rapporte pas au bill, ou au principe du bill, et qu'il a pour effet de proposer une nouvelle disposition dans le projet de loi.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Pour moi, cet amendement constitue réellement une déclaration d'un principe contraire à celui que nous débattons. Le principe que nous débattons vise une modification à apporter à la loi sur la taxe d'accise que le gouvernement a proposée. On a fait valoir que le gouvernement s'est trompé et aurait dû adopter un autre principe pour la modification de la loi sur la taxe d'accise, à savoir réduire les taxes d'accise au lieu de la taxe en cause.

Il ressort clairement que ce n'est pas une question qui puisse être présentée sous forme d'un amendement au bill au cours de l'examen qui en est fait par le comité. Je crois qu'on s'est prononcé sur ce point, déjà. A l'étape de la résolution, quelqu'un a voulu proposer un amendement de cette nature, qui a été rejeté comme il convient. Il ne peut non plus être présenté en même temps que le bill, lorsque le comité plénier est saisi de ce bill, car la résolution ne prévoit pas un amendement de cette nature. En l'occurrence, alors que le principe sur lequel le gouvernement s'est appuyé est présentement à l'étude, il me semble qu'il s'agit là d'une déclaration de principe contraire fort appropriée. Je me rends compte qu'il est quelque peu difficile de se ranger à cet avis. Certains députés pourront proposer par principe d'innombrables modifications de peu d'importance à la loi sur la taxe d'accise, et évidemment ces modifications ne sauraient être acceptables à la Chambre, vu que les délibérations en seraient prolongées sans fin. Mais à mon avis,—je me trompe peut-être, mais j'ai l'impression d'avoir raison, —je crois que je devrais demander à la Chambre de se prononcer sur la proposition d'amendement en question.

Ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Chevrier,	Macnaughton,	Regier,
Badanai,	Crestohl,	McIlraith,	Richard (Ottawa-Est),
Benidickson,	Denis,	McMillan,	Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Boivin,	Deschatelets,	McWilliam,	Roberge,
Boulanger,	Dumas,	Martin (Timmins),	Robichaud,
Bourget,	Godin,	Meunier,	Rouleau,
Bourque,	Gour,	Mitchell,	Tucker,
Brassard (Lapointe),	Granger,	Nixon,	Winch—43.
Cardin,	Habel,	Pearson,	
Caron,	Herridge,	Pickersgill,	
Carter,	Houck,	Racine,	
	Howard,	Ratelle,	

CONTRE

Messieurs

Aiken,	Baskin,	Bigg,	Browne (Vancouver-Kingsway),
Allard,	Beech,	Bissonnette,	Brunsden,
Allmark,	Bell (Carleton),	Bourbonnais,	Campbell (Lambton-Kent),
Anderson,	Bell (Saint-Jean-Albert),	Brassard (Chicoutimi),	Campbell (Stormont),
Asselin,	Belzile,	Browne (Saint-Jean-Ouest),	
Baldwin,	Best,		
Barrington,			

Campeau,
Cardiff,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Martel,
Martineau,
Martini,
Milligan,
Monteith (Verdun),
Montgomery,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallet,
Parizeau,
Paul,
Payne,
Pearkes,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Simpson,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Southam,
Speakman,
Stanton,
Stearns,
Stefanson,
Stinson,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webster,
White,
Winkler—162.

La motion principale: Que le Bill n° C-44, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix et agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° C-31, Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.

Bill n° C-40, Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Bill n° C-41, Loi modifiant la Loi sur les épizooties.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission d'assurance-chômage pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément aux dispositions du paragraphe (2) de l'article 95 de la Loi sur l'assurance-chômage, chapitre 50 des Statuts du Canada (1955).

A six heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 61

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 31 JUILLET 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le septième rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre Comité recommande qu'il lui soit permis de se réunir pendant les séances de la Chambre.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Smith (Simcoe-Nord), ledit rapport est agréé.

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le sixième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° S-12, Loi concernant l'"Ogdensburg Bridge Authority";

Bill n° S-13, Loi concernant "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company".

M. Murphy, du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, présente le quatrième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

1. Conformément aux instructions qu'il a reçues le 2 juillet 1958, le Comité a étudié et approuvé les crédits numéros 193 à 216 inclusivement du budget principal des dépenses pour 1958-1959; les crédits numéros 575 à 577 inclusive-

ment du budget supplémentaire des dépenses pour l'année financière terminée le 31 mars 1959 concernant le ministère des Mines et Relevés techniques, et les crédits numéros 217 et 218 du budget principal des dépenses pour 1958-1959 relatifs à l'Office fédéral du charbon.

2. Le Comité a tenu quatre séances pour donner suite aux instructions de la Chambre concernant les crédits du ministère des Mines et Relevés techniques, et il en a consacré quatre à l'étude des crédits de l'Office fédéral du charbon.

3. Le ministre des Mines et Relevés techniques a exposé par le détail au Comité les fonctions et responsabilités du ministère et les siennes en tant que ministre.

4. L'examen des crédits du ministère a révélé au Comité que le ministère est chargé des enquêtes d'ordre technique et des recherches se rapportant aux ressources indispensables à l'expansion future de l'économie canadienne. Dans une mesure plus ou moins grande, le ministère fournit les renseignements que nécessitent l'élaboration et la mise en œuvre de programmes relatifs à tous les domaines de notre économie nationale.

5. La Direction des levés et de la cartographie se charge des renseignements d'ordre topographique et des cartes de base indispensables dans tous les domaines de notre économie en expansion. L'essor rapide qui s'est produit depuis dix ans a lourdement grevé les services de cartographie du ministère. A cet égard, les nouveaux locaux qu'on est actuellement à construire et le personnel plus nombreux devraient contribuer à faciliter les choses. Ce Service doit aussi faire face à une demande toujours croissante de cartes de navigation et d'autres données sur les bancs continentaux et sur les secteurs contigus des océans. On a réussi, grâce au redoublement d'efforts, à répondre à la demande, du moins en partie. Cette tendance devra se poursuivre afin que le Canada puisse suffire aux exigences toujours croissantes de la navigation au large de nos côtes et dans les régions de l'Arctique.

6. Le Comité estime que la Commission géologique du Canada s'acquitte de ses fonctions avec compétence; à l'heure actuelle, 77 équipes itinérantes sont à l'œuvre. D'après les témoignages recueillis, il semble qu'au rythme actuel de leur activité, il leur faudra encore plusieurs décennies avant de compléter les cartes géologiques des régions encore inexploitées du Canada. On ferait bien d'accélérer cet effort afin de fournir beaucoup plus tôt les données géologiques dont on a tant besoin. Le Comité s'est réjoui d'apprendre que la Commission géologique du Canada occupera bientôt de nouveaux locaux, ce qui lui permettra d'intensifier ses travaux de recherches. Le Comité a aussi appris avec satisfaction que la Commission géologique du Canada compte pousser plus loin ses recherches sur les ressources que renferment les nappes d'eau souterraines. La pénurie de renseignements sur la provenance des nappes d'eau souterraines cause déjà beaucoup d'inquiétude dans plusieurs régions du Canada.

7. La Division des mines continue à jouer un rôle important dans la mise en valeur de nos vastes ressources minérales. C'est à cette Division qu'il faut attribuer pour une large part les succès réalisés par l'industrie canadienne d'uranium. Elle fournit aide et conseils précieux à tous les secteurs de l'industrie minière. La concurrence plus vive qui se manifeste sur le marché mondial pour les produits des mines a intensifié la nécessité d'en accroître le rendement et d'en réduire les frais. Les demandes d'aide en vue de mettre au point des méthodes de production moins coûteuses taxent de plus en plus les ressources de la Division. Là encore, le meilleur outillage, le personnel plus nombreux et les nouveaux locaux qui seront bientôt disponibles devraient contribuer à répondre aux besoins.

8. Le Comité a appris avec intérêt que le ministre entend confier à la Direction de la géographie un nouveau programme d'études sur l'utilisation des terres. Le Comité estime que de tels renseignements sont nécessaires à l'établis-

sement de plans pour la bonne utilisation des terres relativement aux ressources de l'agriculture et de la forêt. Les ressources du Canada en ce qui concerne les terres arables ne sont pas sans limites; l'utilisation à bon escient de celles qu'il possède est donc indispensable à l'expansion future du pays.

9. Le Comité s'est intéressé à la diversité des recherches utiles que poursuivent les observatoires fédéraux. Le Comité a aussi noté avec intérêt que plusieurs des techniques de recherche qui ont été mises au point pour se renseigner davantage sur le globe terrestre et les étoiles sont d'application pratique dans l'exploitation minière et la navigation. Les travaux de cette division revêtent une utilité et un intérêt croissants au fur et à mesure que l'homme cherche à pénétrer les secrets de l'espace interplanétaire.

10. Le Comité a fait état de l'important apport de la Division des ressources minérales, qui exerce auprès du ministère les fonctions d'un service d'économie minière. Le Comité se rend compte qu'aux travaux d'ordre scientifique et technique que poursuit le ministère en vue d'aider à l'exploitation des ressources minérales, doit s'ajouter une connaissance parfaite de tous les éléments nationaux ou internationaux, de nature à influer sur l'industrie minière. Le Comité apprécie donc à sa juste valeur les grands services que peut et doit rendre à l'État et à l'industrie minière une division d'économie minière compétente comme la Division des ressources minérales.

11. Le Comité recommande que le gouvernement étudie l'opportunité d'intensifier le programme de recherches du ministère et de multiplier ses installations afin de les accorder au rythme de l'expansion de la région septentrionale.

12. Le Comité tient à dire combien il a apprécié la haute compétence des spécialistes du ministère. Il a remarqué, cependant, que celui-ci a eu du mal, au cours des années, à recruter et à garder un personnel compétent. A mesure que les investigateurs scientifiques et les ingénieurs accroissent leur compétence dans leurs domaines respectifs, l'industrie en absorbe un grand nombre en leur offrant des traitements plus élevés. L'an dernier, la situation s'est améliorée, mais le même état de choses se répétera lorsque l'économie reprendra son essor. Le Comité est toujours d'avis qu'il faut, par tous les moyens, attirer et retenir les investigateurs scientifiques et les ingénieurs compétents. On y parviendra en leur offrant de bonnes conditions de travail, de même que des traitements satisfaisants.

13. Le Comité estime que le ministère accomplit d'excellente besogne étant donné le personnel et les installations dont il dispose. Toutefois, le ministère n'arrive pas, dans l'ensemble, à répondre aux exigences de l'économie. Le Comité est d'avis qu'il faut redoubler d'efforts pour satisfaire à ces exigences afin de ne pas retarder l'expansion normale du pays. Il recommande au gouvernement de songer à prendre des initiatives en ce sens.

14. Le Comité a entendu la déclaration formulée par le président de l'Office fédéral du charbon, qui a expliqué par le menu la ligne de conduite qu'a suivie le gouvernement au cours des ans, en ce qui a trait à l'aide au transport du charbon, en versant des subventions; c'est toujours la principale fonction de l'Office.

15. Lorsqu'il a étudié les crédits relatifs à l'Office fédéral du charbon, le Comité a interrogé les témoins dont les noms suivent et qui représentaient la région du Pas du Nid-de-Corbeau, la région de Canmore et celle de Drumheller, en Alberta, ainsi qu'un représentant de l'industrie de la région du Pas du Nid-de-Corbeau sise tant en Alberta qu'en Colombie-Britannique, au sujet du problème de l'industrie houillère dans l'Ouest du Canada. Voici les noms de ces témoins: M. Edward Boyd, de Calgary (Alb.) président du District 18 des Mineurs Unis d'Amérique; M. William Ure, de Calgary (Alb.) secrétaire-trésorier, district n° 18 des Mineurs Unis d'Amérique; M. Henry Sherwood, de Canmore (Alb.) secrétaire de la succursale n° 7297, Mineurs Unis d'Amérique;

M. Thomas Mackie, de Drumheller (Alb.) secrétaire de la succursale de Midlandvale n° 172, Mineurs Unis d'Amérique; et M. Frank Aboussafy, de Coleman (Alb.) président, Commission de planification industrielle du Pas du Nid-de-Corbeau.

16. Le Comité se préoccupe de ce qu'il faille apparemment importer du charbon pour répondre aux besoins du marché intérieur, parce que les ventes de charbon canadien à l'étranger ont dépassé les prévisions. Le Comité souligne la nécessité d'accroître la production de charbon canadien lorsque les ventes sur le marché d'exportation et les besoins domestiques dépassent la production canadienne.

17. Le Comité espère que l'on découvrira, grâce aux recherches ou par d'autres moyens, de nouvelles manières d'utiliser le charbon canadien. Le Comité est d'avis que les producteurs de charbon du Canada doivent s'assurer de la qualité du charbon qu'ils livrent à leurs clients.

18. Le Comité recommande que le gouvernement étudie l'opportunité d'envoyer en Orient une mission chargée d'étudier sur place la possibilité d'accroître les ventes de charbon canadien sur ce marché.

19. Les membres du Comité ont accepté l'invitation du ministre et des témoins de les interroger sur n'importe quel sujet.

20. Le Comité tient à exprimer ici ses remerciements pour l'aide précieuse que lui ont fournie le ministre des Mines et Relevés techniques, de même que les hauts fonctionnaires de son ministère, ainsi que le président et les hauts fonctionnaires de l'Office fédéral du charbon.

21. Un exemplaire du compte rendu des délibérations et des témoignages fournis à l'égard de ces questions est annexé aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 10 aux Journaux.*)

Les postes susmentionnés du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Walker, il est ordonné,—Que le nom de M. Crestohl soit substitué à celui de M. Denis sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Walker, il est ordonné,—Que le nom de M. Dinsdale soit substitué à celui de M. Macquarrie sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) en vue d'étendre les avantages de la loi à certaines autres catégories de personnes et d'augmenter l'allocation qui peut être versée dans certains cas.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Brooks, appuyé par M. Harkness, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-45, Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation), qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 23 juillet 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 62

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 1er AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-219, Loi pour faire droit à James Nelson LeBlond.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-220, Loi pour faire droit à Louise Auger Lecavalier.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-221, Loi pour faire droit à Marie-Noëlla-Thérèse Legault Lebel.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-222, Loi pour faire droit à Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-223, Loi pour faire droit à Marie Becherbleith Reicher.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-224, Loi pour faire droit à John Charles Underhill.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-225, Loi pour faire droit à Patricia Wirth Usher.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-226, Loi pour faire droit à Jean Audrey Vickers Mastro.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-227, Loi pour faire droit à Mary Rebecca Lafontaine Johnson.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-228, Loi pour faire droit à Jetti Edelstein Popowski.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-229, Loi pour faire droit à Jean Philippon.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-230, Loi pour faire droit à Sidney Schwartz.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-231, Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-232, Loi pour faire droit à Barbara Crawford Bucci. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-233, Loi pour faire droit à Holger Madsen.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-234, Loi pour faire droit à Miriam Astrof Hymovitch. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-235, Loi pour faire droit à Margaret Welsh Clark Gray Perego. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-236, Loi pour faire droit à Eunice Joyce Stone Berwick. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-237, Loi pour faire droit à Rita Elizabeth Edwards Bryant. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-238, Loi pour faire droit à Mary Farrelly Crane.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-239, Loi pour faire droit à Margaret Eileen McKenzie Beauchemin.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-240, Loi pour faire droit à Jeanette Josephine Cools Cox. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-241, Loi pour faire droit à Geraldine Marilyn Woods Spencer. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-242, Loi pour faire droit à Mariette-Giselle-Denise Pesant Forget.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-243, Loi pour faire droit à Joy Diedre Shelley New.— *M. McCleave.*

Bill n° SD-244, Loi pour faire droit à Muriel Ethel Serchuk Rutenberg. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-245, Loi pour faire droit à Deborah Barash Dindzik. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-246, Loi pour faire droit à Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-247, Loi pour faire droit à Barbara Janet Dillane Barr.— *M. McCleave.*

Bill n° SD-248, Loi pour faire droit à Giulietta Marcogliese Iacurto.— *M. McCleave.*

Bill n° SD-249, Loi pour faire droit à Herbert Budd, fils.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le huitième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° SD-154, Loi pour faire droit à Eileen Rose Brown Porteous.

Bill n° SD-155, Loi pour faire droit à Anita Duguay Brais.

Bill n° SD-156, Loi pour faire droit à Sydney Lesser.
Bill n° SD-157, Loi pour faire droit à Stella Rachel Cater Harris.
Bill n° SD-158, Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg.
Bill n° SD-159, Loi pour faire droit à Beatrice Claire Carmichael Glas.
Bill n° SD-160, Loi pour faire droit à Francis Allan Quinn.
Bill n° SD-161, Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul.
Bill n° SD-162, Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens.
Bill n° SD-163, Loi pour faire droit à Nicholas Vogel.
Bill n° SD-164, Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt.
Bill n° SD-165, Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer.
Bill n° SD-166, Loi pour faire droit à Marc Baillargeon.
Bill n° SD-167, Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard.
Bill n° SD-168, Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding.
Bill n° SD-169, Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert.
Bill n° SD-170, Loi pour faire droit à Georgiu Panajtiotis Yarenis.
Bill n° SD-171, Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer.
Bill n° SD-172, Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby.
Bill n° SD-173, Loi pour faire droit à Edwin Showler.
Bill n° SD-174, Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow.
Bill n° SD-175, Loi pour faire droit à Johann Schneider.
Bill n° SD-176, Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston.
Bill n° SD-177, Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin.
Bill n° SD-178, Loi pour faire droit à Shirley Eileen Ferris MacTavish.
Bill n° SD-179, Loi pour faire droit à Maurice Turcotte.
Bill n° SD-180, Loi pour faire droit à Christina Maxwell Biggs Sanderson.
Bill n° SD-181, Loi pour faire droit à Thomas Patrick Heavers.
Bill n° SD-182, Loi pour faire droit à Josephine Gertrude Rice Thornhill.
Bill n° SD-183, Loi pour faire droit à Ruth Gruber Sosnowsky.
Bill n° SD-184, Loi pour faire droit à Samuel Wasserman.
Bill n° SD-185, Loi pour faire droit à Celia Bernhaut Jamensky.
Bill n° SD-186, Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner.
Bill n° SD-187, Loi pour faire droit à Waldo John Brayton.
Bill n° SD-188, Loi pour faire droit à Jean-Paul Camire.
Bill n° SD-189, Loi pour faire droit à Evelyn Zigayer Sedawey.
Bill n° SD-190, Loi pour faire droit à Eleanor Wanda Leshynska Ross.
Bill n° SD-191, Loi pour faire droit à Irène Rondeau Desbiens.
Bill n° SD-192, Loi pour faire droit à Victor Petrashevics.
Bill n° SD-193, Loi pour faire droit à Joseph-Adrien-Octave Guillotte.
Bill n° SD-194, Loi pour faire droit à Jeannette Jaslow Feifer.
Bill n° SD-195, Loi pour faire droit à Edith Rosen Browman.
Bill n° SD-196, Loi pour faire droit à Paul-Émile Papineau.
Bill n° SD-197, Loi pour faire droit à Joan Patricia Gatien Juzenko.

Bill n° SD-198, Loi pour faire droit à Myrto-Mona-Diane Chevrette Cadieux.

Bill n° SD-200, Loi pour faire droit à Andrzej Skarzynski.

Bill n° SD-201, Loi pour faire droit à Otto Zilkalns.

Bill n° SD-202, Loi pour faire droit à Léo Milette.

Bill n° SD-203, Loi pour faire droit à Angelina Di Battista Overland.

Bill n° SD-204, Loi pour faire droit à Robert Herman Kashower.

Bill n° SD-205, Loi pour faire droit à Evelyn Mills Miles.

Bill n° SD-206, Loi pour faire droit à Margaret Alguire Kernaghan.

Bill n° SD-207, Loi pour faire droit à Georges-Albert Hétu.

Bill n° SD-208, Loi pour faire droit à Francisca Catharina Sanders Simard.

Bill n° SD-209, Loi pour faire droit à Yolande Robert LeBel.

Bill n° SD-210, Loi pour faire droit à Joseph-Anthime-Roland Bock.

Bill n° SD-211, Loi pour faire droit à Clarence Joseph Reilly.

Bill n° SD-212, Loi pour faire droit à Elizabeth Christina Law MacNab.

Bill n° SD-213, Loi pour faire droit à Frank Joo.

Bill n° SD-214, Loi pour faire droit à Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson.

Bill n° SD-215, Loi pour faire droit à Giuseppe Fusari.

Bill n° SD-216, Loi pour faire droit à Jean-Adolphe-Abel Mathys.

Bill n° SD-217, Loi pour faire droit à Catherine Regina Hearn Cullen.

Bill n° SD-218, Loi pour faire droit à Richard Cloutier.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Avec le consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions*.

Et après quelque temps;

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

AGRICULTURE

SERVICE DE L'ADMINISTRATION

1	Administration centrale, y compris le Comité consultatif des services agricoles	$ 674,164 00
2	Service d'information	589,418 00

3	Contributions aux *Commonwealth Agricultural Bureaux* au montant global de £46,384, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens établi en janvier 1958 à	128,919 00

SERVICE DES SCIENCES

	Administration—	
4	Fonctionnement et entretien, y compris un montant de $136,475 en subventions pour aider aux recherches agricoles dans les universités et les autres organisations scientifiques au Canada et un montant de $45,000 pour aider à solder les dépenses du neuvième Congrès international de botanique qui sera tenu au Canada en 1959	1,313,662 00
5	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	2,054,518 00
6	Microbiologie	285,855 00
7	Botanique et phytopathologie	1,730,894 00
8	Chimie	962,236 00
9	Entomologie	2,487,707 00
10	Biologie forestière	2,591,564 00

SERVICE DES FERMES EXPÉRIMENTALES

11	Administration	276,462 00
	Ferme expérimentale centrale, y compris les divisions de recherches et de coordination pour le service des fermes expérimentales—	
12	Fonctionnement et entretien, y compris une subvention de $5,000 au Congrès international de génétique pour aider à solder les dépenses du dixième Congrès international de génétique qui sera tenu au Canada en 1958	2,868,299 00
13	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	573,680 00
	Fermes expérimentales régionales, sous-stations et stations de démonstration—	
14	Fonctionnement et entretien	8,733,243 00
15	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	3,226,447 00

SERVICE DE LA PRODUCTION

16	Administration	112,713 00
	Hygiène vétérinaire—	
17	Exécution de la Loi sur les épizooties et de la Loi sur les viandes et conserves alimentaires	6,676,108 00
18	Pathologie vétérinaire	913,036 00
19	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	312,370 00
20	Dédommagement pour animaux abattus, y compris l'indemnité pour les œufs détruits provenant de locaux infectés, aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	411,000 00

Bestiaux et volailles—

21	Production de bestiaux et de volailles, y compris les primes pour les reproducteurs de race et les contributions pour l'amélioration du bétail	1,938,438 00
22	Surveillance des paris aux pistes de course	279,988 00
23	Subventions aux foires, expositions et musées agricoles, en conformité des règlements établis par le gouverneur en conseil; paiements en vertu d'accords conclus avec les associations d'exposition, en vigueur le 31 mars 1958, en vue de la construction de bâtiments et autres entreprises majeures; subvention de $50,000 à l'Exposition agricole royale d'hiver, Toronto; et aide au transport du bétail à cette exposition	916,000 00
24	Subvention spéciale à l'Exposition agricole royale d'hiver, Toronto	250,000 00
25	Subventions aux organismes agricoles, selon le détail des affectations	209,250 00
26	Produits végétaux—Contrôle des semences, aliments du bétail, engrais, insecticides et fongicides	1,758,626 00
27	Protection des végétaux	1,016,738 00

SERVICE DES MARCHÉS

28	Administration, y compris l'organisation du marché des produits agricoles	666,454 00
29	Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi sur les installations frigorifiques, selon le détail des affectations	445,916 00
30	Économie rurale	764,345 00
31	Produits laitiers	879,544 00
32	Subventions et autres allocations en vertu de la Loi sur l'amélioration du fromage et des fromageries	1,228,000 00
33	Fruits, légumes, produits de l'érable et miel	1,814,021 00
34	Produits animaux, surveillance des parcs à bestiaux et fourrures	898,311 00
35	Produits avicoles	877,134 00

SERVICES PROVISOIRES

36	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest	17,500,000 00
37	Aide, chaux agricole	500,000 00
38	Primes à la qualité sur les porcs abattus des catégories supérieures et frais d'administration	6,630,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

39	Aide à la construction d'entrepôts à pommes de terre aux conditions que le gouverneur en conseil doit approuver	35,000 00
40	Office des produits agricoles—Administration	10,000 00

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

M. Stanton, appuyé par M. Small, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (*conformément à l'article 54 du Règlement*); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois et adoptés:

Bill nº S-5, Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming).

Bill nº S-12, Loi concernant l'"Ogdensburg Bridge Authority".

Bill nº S-13, Loi concernant "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company".

L'ordre portant le numéro 44 est appelé et réservé.

(*Bills publics*)

Les ordres portant les numéros 23, 24 et 25 sont appelés respectivement et réservés.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Winch, appuyé par M. Herridge: Que le Bill nº C-3, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

AGRICULTURE

CRÉDITS SPÉCIAUX

41	Frais d'exécution de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles	$ 88,390 00
42	Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et emmagasinage de l'eau	4,777,131 00
43	Travaux importants d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces des Prairies	6,614,257 00
44	Rivières Assiniboine et Qu'Appelle—Endiguement et cut-off	150,000 00
45	Protection et asséchement de terrains; défrichement et colonisation de nouvelles terres aux conditions que peut approuver le gouverneur en conseil	650,000 00
46	Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes	2,279,071 00
47	Exécution de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies	550,446 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

AGRICULTURE

SERVICE DES SCIENCES

Administration—

521 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 131,600 00

SERVICE DES FERMES EXPÉRIMENTALES

Fermes expérimentales régionales, sous-stations et stations de démonstration—

522 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 240,000 00

SERVICE DE LA PRODUCTION

Hygiène vétérinaire—

523 Exécution de la Loi sur les épizooties et de la Loi sur les viandes et conserves alimentaires—Crédit supplémentaire 143,700 00

524 Pathologie vétérinaire—Crédit supplémentaire 23,967 00

525 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 48,792 00

Bestiaux et volailles—

526 Surveillance des paris aux pistes de course—Crédit supplémentaire 274,940 00

SERVICE DES MARCHÉS

527 Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi sur les installations frigorifiques, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 534,278 00

528 Subventions et autres allocations en vertu de la Loi sur l'amélioration du fromage et des fromageries—Crédit supplémentaire 136,427 00

SERVICES PROVISOIRES

529 Aide, chaux agricole—Crédit supplémentaire 400,000 00

530 Contribution au gouvernement de la Nouvelle-Écosse au sujet du transport d'urgence de foin vers cette province, selon les modalités, les conditions et le montant prescrits par le gouverneur en conseil 11,300 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

531 Aide à la construction d'entrepôts à pommes de terre selon les conditions et modalités que le gouverneur en conseil doit approuver—Crédit supplémentaire 35,000 00

532 Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et emmagasinage de l'eau—Crédit supplémentaire 375,000 00

533 Travaux importants d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces des Prairies—Crédit supplémentaire 4,719,600 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait des résolutions adoptées en comité des subsides au cours de la séance de ce jour, lesquelles résolutions sont agréées, et le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, il est ordonné que demain (samedi) la Chambre s'ajourne à quatre heures et demie de l'après-midi.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Harkness, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire de l'accord conclu le 25 juillet 1958 entre les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan au sujet de l'entreprise d'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan.

Quatorzième rapport du greffier des pétitions, conformément aux dispositions du paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition du requérant suivant en vue d'une loi de divorce, déposée le 31 juillet, et présentée par M. McCleave le 31 juillet, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elle ne peut pas être reçue.

Jacques Gérardin, de Montréal (P.Q.), époux de Gabrielle Whitmore Gérardin.

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 14 juillet 1958.

N° 63

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 2 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire (en français et en anglais) de la publication intitulée: "L'Administration fédérale du Canada—juin 1958".

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Baldwin, il est ordonné,—Que la pétition de Jacques Gérardin en vue d'un bill de divorce, présentée le 31 juillet 1958, ainsi que le rapport du greffier des pétitions à cet égard, en date du 1er août 1958, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour toutes recommandations qu'il pourrait juger souhaitables.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

473	Administration centrale	$ 2,438,212 00
474	Administration régionale	3,287,475 00
475	Division du bien-être des anciens combattants	3,494,262 00
	Division des traitements—	
476	Maintien des hôpitaux et administration	48,362,061 00

477	Travaux de recherches médicales et cours d'instruction	324,000 00
478	Construction d'hôpitaux, améliorations, matériel et acquisition de terrains	4,481,000 00
479	Division de la prothèse—Fournitures, fabrication et administration	1,206,934 00
480	Bureau des vétérans	622,622 00
481	Commission des allocations aux anciens combattants—Administration	153,112 00
482	Assurance des anciens combattants	80,602 00

ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUTRES PRESTATIONS

483	Allocations aux anciens combattants	58,066,500 00
484	Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)	2,000,000 00
485	Allocations de traitements et autres	2,400,000 00

PAIEMENTS DIVERS

486	Paiements à la Caisse des frais funéraires; paiement, en conformité du Règlement des frais d'enterrement et de cimetière, y compris l'entretien perpétuel des tombes s'il y a lieu; coût des pierres tombales et de leur installation au Canada; entretien des cimetières appartenant au Ministère; entretien des cimetières canadiens sur les champs de bataille de France et de Belgique; quote-part du Canada dans les dépenses de la Commission impériale des sépultures de guerre; publication de Livres du Souvenir	1,431,970 00
487	Subvention au fonds de bienfaisance de l'armée	8,000 00
488	Subvention à la Légion canadienne	9,000 00

COMMISSION CANADIENNE DES PENSIONS

489	Frais d'administration	2,519,695 00
490	Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions concédées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 nov. 1944, Ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions; y compris également les attributions spéciales (Terre-Neuve)	152,366,500 00
491	Récompenses pour bravoure—Seconde Guerre mondiale et contingent spécial	21,500 00

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

492	Exécution de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, établissement de soldats et de familles britanniques	5,249,350 00
493	Entretien de propriétés relevant du Directeur des terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie, de recherches techniques et autres qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière; taxes, assurance et entretien des services de ville	61,550 00

494 Paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes conclues avec les gouvernements provinciaux sous le régime de l'article 38 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, et paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales, en conformité d'une entente conclue avec le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales sous le régime de l'article 38 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 215,000 00

495 Paiement d'allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans les réserves indiennes, en vertu de l'article 39 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 100,000 00

496 Crédit destiné à réduire les montants encore dus par des colons au Directeur de l'établissement de soldats sur des propriétés qu'ils possèdent mais dont les titres sont détenus par le Directeur, ou sur des prêts consentis à des soldats-colons et administrés par la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, à concurrence d'un montant conforme à la capacité de production des propriétés et à la capacité des colons d'acquitter leur dette envers le Directeur sous le régime du Règlement approuvé par le gouverneur en conseil 1,000 00

497 Autorisation et exécution de travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le gouverneur en conseil, sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de rectifier des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables, et exécution de tous autres travaux qui s'imposent sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le Directeur y possède 5,000 00

SERVICES PROVISOIRES

498 Prestations aux anciens combattants, y compris les secours et les cours de formation accordés à certains pensionnés sous le régime du Règlement approuvé par le gouverneur en conseil 1,050,000 00

499 Remboursement selon des montants déterminés par le ministre des Affaires des anciens combattants, n'excédant pas l'ensemble d'une somme équivalente au redressement de compensation en vertu du paragraphe (1) de l'article 13 de la Loi sur les indemnités de service de guerre, ou le paiement effectué conformément à l'alinéa c) du paragraphe (2) de l'article 12 de la Loi sur la réadaptation des anciens combattants, lorsque la personne qui a fait le redressement ou le paiement de compensation ne reçoit pas de prestations en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, ou lorsque, ayant obtenu une aide pécuniaire en vertu de cette loi, elle est considérée par le Ministre

à la fin de son contrat ou entente aux termes de cette loi comme n'ayant retiré de ce contrat ou entente aucune prestation ou en ayant retiré une prestation moindre que le montant du redressement de compensation ou moindre que le paiement effectué 250,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Affaires des anciens combattants

517 Autorisation d'administer une caisse renouvelable conformément aux dispositions de l'art. 58 de la Loi sur l'administration financière en vue de financer la confection des coquelicots et des couronnes du Jour du Souvenir, le montant imputé sur ladite caisse renouvelable ne devant jamais dépasser 350,000 00

518 Autorisation au ministre des Affaires des anciens combattants de consentir à William J. Edwards, ancien combattant de la première Grande Guerre, un prêt de $1,000 remboursable sur demande du ministre et devant être garanti par une hypothèque qui lui sera acceptable, levée par l'ancien combattant et son épouse et inscrite comme affectation au premier rang sur une pièce de terrain occupée par l'ancien combattant et son épouse en qualité de locataires conjoints et décrite dans les registres au Bureau d'enregistrement des terres de New Westminster (Colombie-Britannique) ainsi qu'il suit: lot 13, bloc 14, secteur nord-ouest de la section 11, township 1, plan 14124, district de New Westminster 1,000 00

Établissement de soldats et terres destinées aux anciens combattants

519 Protection des garanties—Établissement de soldats et remboursement d'excédents aux anciens combattants 4,550 00

520 Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des biens-fonds; achats d'animaux de ferme et de machines agricoles; et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 14,827,250 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Division des traitements—

652 Maintien des hôpitaux et administration—Crédit supplémentaire 1,183,380 00

Allocations aux anciens combattants et autres prestations

653 Allocations de traitement et autres—Crédit supplémentaire 300,000 00

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

654 Autorisation et exécution de travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le Gouverneur en conseil, sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de rectifier des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables, et exécution de tous autres travaux qui s'imposent sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le Directeur y possède—Crédit supplémentaire 4,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Administration centrale, Services nationaux de police et établissements de formation—

373 Administration, fonctionnement et entretien 8,131,933 00

374 Construction ou acquisition des bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 868,099 00

Services terrestres et aériens—

375 Fonctionnement et entretien des divisions 30,320,042 00

376 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 4,346,956 00

Services maritimes—

377 Fonctionnement et entretien 1,539,396 00

378 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages terrains et matériel 830,588 00

379 Subvention à la *Canadian Association of Chiefs of Police* .. 500 00

380 Subvention à la *Royal Canadian Mounted Police Veterans' Association* 300 00

PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

381 Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, selon le détail des affectations 15,162 00

382 Contribution de l'État au Compte des pensions de la Gendarmerie royale du Canada 1,189,879 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Administration centrale, Services nationaux de police et établissements de formation—

614 Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 100,000 00

615 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire .. 15,000 00

Services terrestres et aériens—

616 Fonctionnement et entretien des divisions—Crédit supplémentaire 230,000 00

617	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire ..	1,969,781 00
	Services maritimes—	
618	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire ..	36,000 00
619	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire ..	613,700 00

PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

620	Contribution de l'État au Compte des pensions de la Gendarmerie royale du Canada—Crédit supplémentaire	388,728 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

JUSTICE

A—MINISTÈRE

157	Administration centrale, y compris contribution annuelle de $200 à la Conférence des commissaires sur l'uniformité de la législation au Canada	592,290 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 4h. 35 de l'après-midi, M. l'Orateur, suivant l'ordre adopté vendredi dernier, prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h.30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 64

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 4 AOÛT 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose,—Que, nonobstant les dispositions du paragraphe (3) de l'article 15 du Règlement, les travaux et la procédure, le lundi 11 août 1958 et chaque lundi subséquent jusqu'à la fin de la présente session, soient ceux du lundi (jour du Gouvernement), et

Que, à compter du lundi 11 août 1958 et chaque jour de séance subséquent jusqu'à la fin de la présente session, la Chambre se réunisse à onze heures du matin et que l'application des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement soit suspendue à ce sujet.

Il s'élève un débat;

M. Winch, appuyé par M. Regier, propose l'amendement qui suit: Que tous les mots depuis "Que, nonobstant" jusqu'à "ceux du lundi (jour du Gouvernement), et" inclusivement soient rayés.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Howard,	Peters,	Winch—7.
Herridge,	Martin (Timmins),	Regier,	

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Anderson,
Badanai,
Baldwin,
Baskin,
Beech,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Bourget,
Brassard (Chicoutimi),
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Caron,
Chambers,
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Churchill,
Coates,
Cooper,
Courtemanche,
Crestohl,
Danforth,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Drysdale,
Dubois,
Dumas,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Fulton,
Godin,
Gour,
Grafftey,
Granger,
Green,
Grenier,
Gundlock,
Habel,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Houck,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Korchinski,
Kucherepa,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
MacEwan,
MacLean (Queens),
MacLellan,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McMillan,
McPhillips,
McQuillan,
Mandziuk,
Martin (Essex-Est),
Martini,
Matthews,
Meunier,
Michaud,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
Morissette,
Morris,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Nixon,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Ormiston,
Pallett,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearson,
Phillips,
Pickersgill,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Ratelle,
Régnier,
Ricard,
Rogers,
Rouleau,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Stearns,
Stinson,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Tucker,
White,
Woolliams,
Wratten—158.

Après plus ample discussion, la motion principale, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Anderson,
Baldwin,
Baskin,
Beech,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Charlton,
Chown,
Churchill,
Coates,
Cooper,

Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Drysdale,
Dubois,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Korchinski,
Kucherepa,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
MacEwan,
MacLean (Queens),
MacLellan,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Mandziuk,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
Morissette,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Ormiston,
Pallett,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Rogers,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Stearns,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Thomas,
Thrasher,
Villeneuve,
White,
Woolliams,
Wratten—135.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Bourget,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Deschatelets,
Dumas,
Godin,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Robichaud,
Rouleau,
Tucker,
Winch—34.

Sur motion de M. McBain, appuyé par M. Hamilton (York-Ouest), il est ordonné,—Que le nom de M. Pascoe soit substitué à celui de M. Smith (Lincoln) et

Le nom de M. Fane à celui de M. Thrasher, sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative aux fins suivantes: autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à faire

des dépenses d'établissement dans l'année 1958 n'excédant pas $330,623,000 et à faire certaines dépenses d'établissement et à conclure certains contrats avant le 1er juillet 1959; autoriser la Compagnie du National à émettre des valeurs afin de pourvoir aux montants requis pour les dépenses autorisées; stipuler que, sauf disposition expresse, le principal global des valeurs, non encore remboursées à quelque époque, ne devra pas excéder $307,493,000; autoriser le gouverneur en conseil à garantir le principal et l'intérêt des valeurs émises par la Compagnie pour la fin susdite; autoriser le ministre des Finances à consentir à ladite Compagnie des prêts garantis par ces valeurs et dont le principal ne doit pas excéder la somme de $307,493,000 afin de permettre à ladite Compagnie de couvrir de telles dépenses; et permettre d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies du réseau national.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Sur motion de M. McIlraith, appuyé par M. Martin (Essex-Est), il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toute correspondance échangée depuis le 21 juin 1957 entre le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales ou tout fonctionnaire dudit ministère et toutes autres personnes, au sujet de l'engagement de Mme A. E. Woodman, de Jasper (Alberta), par le gouvernement du Canada. (**Avis de motion n° 31*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des subsides est appelé pour la sixième et dernière fois, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 56 du Règlement.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La question est mise en délibération;

M. Pearson, appuyé par M. Chevrier, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre estime que la ligne de conduite du gouvernement en ce qui concerne "The Canadian Economic Outlook" a gravement affaibli la valeur des avis confidentiels fournis par les fonctionnaires publics et compromet, en conséquence, l'élaboration logique de principes économiques et fiscaux."

Il s'élève un débat et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 25*), en date du 21 juillet 1958, demandant la copie de toute correspondance échangée entre le premier ministre ou le ministre du Commerce et les étudiants qui servent de guides au pavillon canadien de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles de 1958.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

57074-7—24

N° 65

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 5 AOÛT 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Dinsdale, du comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le cinquième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Conformément aux instructions qu'il a reçues le jeudi 31 juillet 1958, le Comité ayant examiné le bill C-45 modifiant la loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Au cours de son étude du bill, le Comité a reçu un mémoire et entendu des représentations de vive voix de la part de la Légion canadienne; il a aussi reçu des observations par écrit de l'Association des amputés de guerre du Canada, recommandant d'apporter de nouvelles modifications à la loi.

Le Comité a écouté d'une oreille sympathique ces propositions qui préconisent l'extension des allocations aux fins d'éducation mais, comme il s'agit d'un nouveau principe, il estime qu'il lui faudrait en approfondir l'étude avant de formuler une recommandation en ce sens.

Ci-joint une copie des procès-verbaux et témoignages relatifs audit projet de loi, ainsi que de ceux se rapportant au bill C-33 modifiant la loi de l'assurance des soldats de retour au pays et au bill C-34 modifiant la loi sur l'assurance des anciens combattants, dont le Comité a fait rapport, respectivement, les 18 et 25 juillet dans ses troisième et quatrième rapports.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 11 aux Journaux.*)

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le septième rapport dudit comité. A la demande de l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Regier), le greffier adjoint donne lecture dudit rapport comme il suit:

Votre Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° S-6, Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company".

Sur ce, M. Regier formule l'objection que le rapport n'est pas conforme aux conclusions du comité, vu que ce dernier avait rejeté la motion: "l'article 1 doit-il être adopté?" et qu'il ne lui était pas loisible, en conséquence, d'étudier de nouveau et de révoquer sa propre décision dans une séance subséquente.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Je pense que le rappel au Règlement peut constituer un appel de la décision du président. Comme il ne s'agit pas d'une question urgente, la meilleure manière de procéder serait peut-être de me permettre d'étudier le rappel au Règlement et de réserver la question qui, normalement, serait déférée au comité plénier pour qu'il la règle. Je vais prendre la chose en considération. Il se peut que la question soit censée se régler en comité.

Sur motion de M. McBain, appuyé par M. Hamilton (York-Ouest), il est ordonné,—Que le nom de M. Cooper soit substitué à celui de M. Knowles et

Le nom de M. McIntosh à celui de M. Ricard, sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre estime que la ligne de conduite du gouvernement en ce qui concerne "The Canadian Economic Outlook" a gravement affaibli la valeur des avis confidentiels fournis par les fonctionnaires publics et compromet, en conséquence, l'élaboration logique de principes économiques et fiscaux."

Le débat se poursuit;

M. Argue, appuyé par M. Herridge, propose le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots qui suivent:

> "et, en outre, qu'en ne tenant aucun compte du document appelé "The Canadian Economic Outlook for 1958", comme l'indiquent les extraits qui en ont été signalés et qui demeurent incontestés, le gouvernement a prolongé la récession et a placé des milliers de Canadiens dans une situation pénible, en raison du chômage."

Un débat s'élève et se poursuit; à neuf heures six minutes du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations suivant les dispositions de l'alinéa *d*) du paragraphe (4) de l'article 56 du Règlement.

Ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Boivin,
Bourget,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Fisher,
Forgie,
Godin,
Gour,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Ratelle,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Tucker,
Winch—43.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Allard,
Allmark,
Anderson,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Brassard, (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cathers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Courtemanche,
Creaghan,
Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Lennard,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
MacEwan,
MacInnis,
MacLellan,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Mandziuk,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
Morissette,
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Phillips,
Pigeon,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stearns,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Villeneuve,
Walker,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—149.

Ladite proposition d'amendement à la motion principale, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Boivin,
Bourget,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Fisher,
Forgie,
Godin,
Gour,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Howard,
Leduc,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Ratelle,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Tucker,
Winch—43.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Allard,
Allmark,
Anderson,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cathers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Courtemanche,
Creaghan,
Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Lennard,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
MacEwan,
MacInnis,
MacLellan,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Mandziuk,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
Morissette,
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Phillips,
Pigeon,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stearns,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Villeneuve,
Walker,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—150.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, est mise aux voix et agréée.

En conséquence, la Chambre se forme en comité des subsides.

(*En comité*)

Les prévisions de dépenses de trois départements gouvernementaux sont abordées et entamées pour examen, suivant les dispositions de l'alinéa *c*) du paragraphe (5) de l'article 56 du Règlement, ainsi qu'il suit:

SERVICE LÉGISLATIF

SÉNAT

182 Administration générale .. .. $ 686,535 00

REVENU NATIONAL

259 Administration générale .. .. $ 4,089,027 00

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

383 Administration centrale .. .. $ 282,666 00

A rapporter.

Le rapport est reçu et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 48*), en date du 11 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. A la date la plus récente que l'on possède, combien de fonctionnaires de l'État ayant atteint l'âge de la retraite occupent encore leur poste grâce à l'autorisation de prolonger la durée de leurs fonctions pour *a*) six mois, *b*) une année?

2. Prolonge-t-on la durée des fonctions pour des périodes dépassant une année?

3. Dans le cas de l'affirmative, à la date la plus récente que l'on possède, de combien de fonctionnaires a-t-on ainsi prolongé la durée des fonctions?

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 66

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 6 AOÛT 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur fait connaître à la Chambre qu'il a reçu une communication de deux députés l'informant qu'une vacance s'est produite dans la députation, soit celle de:

M. Arza Clair Casselman, député du district électoral de Grenville-Dundas, décédé.

Et qu'il a adressé son mandat au directeur général des élections lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

DISTRICT ÉLECTORAL DE GRENVILLE-DUNDAS

Dominion du Canada
Savoir } Chambre des communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes,

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes qu'une vacance est survenue dans la députation à la Chambre des communes pour le district électoral de Grenville-Dundas, causée par la mort d'Arza Clair Casselman.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce cinquième jour d'août 1958.

J. G. DIEFENBAKER (L.S.)
Député du district électoral de Prince-Albert

H. C. GREEN (L.S.)
Député du district électoral de Vancouver-Quadra

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-14, Loi concernant la "Stanmount Pipe Line Company". —*M. Morton.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

M. Smith (Calgary-Sud), du comité permanent des prévisions de dépenses, présente le cinquième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Pour la première fois, la constitution d'un comité des prévisions de dépenses en tant que comité permanent a été décrétée par la Chambre des communes lorsque celle-ci, le 30 mai 1958, en a ajouté le nom dans la liste des comités permanents énumérés à l'article 65 du Règlement.

Le mardi 3 juin 1958, un ordre de renvoi de la Chambre établissait la composition initiale du Comité et lui conférait par la résolution ci-après, les pouvoirs ordinairement attribués aux comités permanents.

> Il est ordonné—Que le Comité permanent des prévisions de dépenses soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre lui aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers.

Le même jour, la Chambre lui déférait son premier sujet d'étude, soit les crédits du budget principal des dépenses et du budget supplémentaire de 1958-1959 afférents au ministère de la Défense nationale.

Le mercredi 2 juillet 1958, les postes du budget principal des dépenses et du budget supplémentaire afférents au ministère de la Production de défense ont aussi été renvoyés au Comité, à sa demande.

Le Comité a examiné et approuvé ces prévisions de dépenses (soit les crédits 78 à 84 inclusivement, 220 à 225 inclusivement, 504, 505, 541 et 578) et recommande à la Chambre de les approuver, tout en formulant à leur égard certaines observations et certains vœux.

Lors de son examen des prévisions susmentionnées, le Comité a entendu comme témoins le ministre et le sous-ministre de la Défense nationale, le ministre et le sous-ministre de la Production de défense, de même que de nombreux hauts fonctionnaires, et des représentants de sociétés de la Couronne telles que la Corporation commerciale canadienne, la *Canadian Arsenals Limited*, la *Defence Construction (1951) Limited*, la *Polymer Corporation Limited* et la Corporation de disposition des biens de la Couronne. Il a tenu 25 séances, entendu 23 témoins, demandé et reçu 31 rapports et documents se rapportant aux opérations des deux ministères. De plus, les réponses à de nombreuses questions ont été déposées sur sa table.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable J. Waldo Monteith, le commodore de l'Air C. F. Johns, sous-ministre adjoint chargé de la construction et des propriétés au ministère de la Défense nationale, le lieutenant-colonel E. F. Churchill, sous-directeur des travaux de l'Armée, ont été convoqués devant le Comité. Ce dernier avait aussi été prié de citer d'anciens officiers supérieurs des forces armées n'occupant aucun poste au ministère. A la suite d'un vote enregistré, le Comité a décidé de ne pas convoquer les susdits anciens officiers supérieurs.

En plus des séances régulières du Comité, il y a eu, en six occasions, réunion du sous-comité directeur convoqué pour traiter de questions à lui déférées par le comité plénier.

I. MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Pour ce qui est des prévisions de dépenses du ministère de la Défense nationale, le Comité formule les observations et vœux suivants:

1. *RÈGLE DE CONDUITE RELATIVE AU PROGRAMME DU CF-105*

Le Comité se reconnaît la responsabilité d'examiner les questions de ligne de conduite et de faire rapport à leur sujet seulement quand elles se rapportent à une dépense prévue dans les demandes de crédits du ministère ou quand elles sont conditionnées par cette dépense.

Il est difficile de tirer une ligne de démarcation bien nette entre les questions exclusivement de ligne de conduite et celles qui se rapportent aux crédits à l'endroit desquels des économies sont réalisables.

Les complications de ce problème sont encore plus grandes quand le crédit en question fournit au gouvernement un tremplin qui lui permet de se lancer dans d'autres dépenses par suite d'engagements déjà contenus dans le présent Budget des dépenses.

L'exemple le plus frappant de cette vérité est peut-être le crédit qui autorise le gouvernement à continuer pendant un an la mise au point du CF-105. Ce crédit de 175 millions de dollars environ a été examiné avec soin par le Comité, qui, non content d'interroger plusieurs témoins, a aussi visité les deux usines qui s'adonnent à la fabrication de ce modèle.

Bien que le Comité reconnaisse la nécessité de cette dépense, il ne se juge pas autorisé par son mandat à faire des commentaires en ce moment sur la ligne de conduite qu'il convient de suivre à l'avenir au sujet de la mise à exécution de cette partie du programme de défense. Après avoir attiré l'attention sur ce point et en tenant compte de notre lourd fardeau financier, le Comité tient à signaler qu'il s'inquiète de voir que le gouvernement peut s'engager dans la poursuite d'un nouveau programme d'armement de cette envergure sans avoir entamé, au préalable, des négociations soit avec les pays de l'OTAN soit avec les États-Unis, en vertu de l'Accord du NORAD, au sujet d'une entente sur le partage des dépenses.

2. *INTÉGRATION DES SERVICES*

a) En vue de réaliser des économies au sein du ministère de la Défense, le Comité propose une plus grande mesure d'intégration des divisions auxiliaires des trois services armés. Il n'est pas convaincu de la nécessité pour chacune des trois armes d'avoir son service de prévôté, son service d'aumônerie et son service médical. Il est intéressant de noter à ce sujet qu'il n'y a qu'un seul service dentaire pour les trois armes.

b) Le Comité propose aussi que le ministère examine certaines sections des services où le personnel est peut-être trop nombreux en raison de certains chevauchements de fonctions au niveau administratif et il estime qu'on pourrait aussi réaliser une certaine mesure d'intégration dans ce domaine.

c) Étant donné le coût élevé du recrutement, le Comité propose que le ministère revoie ses méthodes actuelles qui consistent à maintenir des bureaux de recrutement séparés pour chacun des trois services. Sans compter que cette manière de faire comporte un dédoublement de personnel et de locaux, le Comité estime que cette concurrence des bureaux de recrutement des trois services ne produit pas le maximum d'efficacité proportionnée à la dépense qu'elle occasionne. En vue de réduire l'espace requis pour les bureaux de recrutement et de diminuer les frais de propagande et de publicité et pour diminuer en

même temps le coût global du recrutement, le Comité insiste fortement sur la nécessité d'organiser des bureaux de recrutement qui serviraient pour les trois armes.

3. *DÉFENSE CIVILE*

Le Comité a étudié d'une façon assez détaillée l'exposé du Ministre au sujet du rôle nouveau et plus considérable de la milice. Il a aussi demandé au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de décrire le rapport qui existe entre la milice et la défense civile soumise à son autorité. Vu que le ministre a annoncé que le lieutenant-général H. D. Graham doit entreprendre prochainement une étude du programme de défense civile du Canada, le Comité estime qu'il serait présomptueux de sa part de supposer ou de conjecturer quelles seront les conclusions de cette étude, mais il propose cependant que, dans l'étude du programme, on examine soigneusement les points suivants:

(i) La question de conserver, comme aujourd'hui, dans le domaine de sa compétence, la surveillance et la responsabilité de la défense civile ou de les rendre au ministère de la Défense nationale;

(ii) L'opportunité d'intensifier la formation en matière de défense civile et d'appliquer un plus haut degré de coordination entre les diverses unités, civiles ou militaires;

(iii) Le besoin d'augmenter consirérablement l'équipement en y ajoutant des unités de transport et un système de communications permettant de faire fonctionner l'organisation de la défense civile à bref avis.

Le Comité désire convaincre le gouvernement de l'urgence d'entreprendre sans retard la revision du programme de défense civile, en vue de l'adoption de mesures conformes aux recommandations.

4. *COMMANDEMENT DE L'ENTRAÎNEMENT AÉRIEN (ACHAT D'AVIONS)*

Le Comité a été informé que le Commandement de l'entraînement aérien emploie deux genres d'avions munis de moteurs à pistons, le *Chipmunk* et le *Harvard*, pour la formation élémentaire et intermédiaire précédant le vol à bord des avions à réaction T-33. Le Comité recommande qu'on songe à remplacer les appareils démodés de formation élémentaire et intermédiaire par des avions d'entraînement élémentaire à réaction. Un tel programme, laisse-t-il entendre, rendrait plus graduel le passage au vol de service et permettrait des économies appréciables en éliminant les frais élevés d'entretien et de remplacement du matériel actuel. Il est à remarquer que cette recommandation suit la ligne de conduite adoptée par l'Aviation en d'autres pays.

5. *FORMATION — COLLÈGES MILITAIRES ET UNIVERSITÉS*

a) Le Comité approuve la décision voulant que le Collège militaire royal décerne des grades et il désire encourager toute mesure ayant pour objet de maintenir les normes du collège et son efficacité générale. Il recommande que le ministère de la Défense nationale insère dans son rapport annuel un état indiquant:

(i) Les frais de tous les collèges militaires et le détail, sous divers aspects, y compris les frais par étudiant;

(ii) Les mesures correctives qui pourraient être nécessaires pour recruter un nombre plus élevé de candidats dans les provinces qui, à l'heure actuelle envoient un nombre d'étudiants moins élevé que la proportion normale par tête qui leur est attribuée;

(iii) Les modifications qu'il pourrait être nécessaire d'apporter au programme de formation des officiers des forces régulières pour faire en sorte que les étudiants proviennent de tous les milieux sociaux et économiques;

(iv) Les autres mesures qui pourraient être nécessaires pour maintenir et(ou) améliorer les normes des facultés et pour atténuer les difficultés de recrutement dans les facultés.

b) Les études et les recherches scientifiques dans les universités canadiennes deviennent plus importantes d'année en année et elles sont généralement coordonnées avec le travail de recherches et d'études pour la défense. Le Comité insiste fortement sur la collaboration continuelle entre les universités et le ministère pour le plus grand avantage des parties intéressées et du peuple canadien.

6. *PERSONNEL CIVIL*

Étant donné que la revision générale de la Loi sur le service civil est actuellement à l'étude, le Comité conseille une plus grande collaboration entre le Ministère et la Commission du service civil au sujet de la classification du personnel dans le cadre des effectifs constants. Si l'on considère qu'il faut un civil pour maintenir deux hommes en uniforme, le Comité conseille fortement une revue constante des effectifs de chaque établissement afin d'empêcher que l'on retienne inutilement les services de quelqu'un. On a également remarqué qu'il y a tendance manifeste à reclassifier un nombre croissant d'employés rémunérés aux taux courants, au ministère de la Défense nationale. C'est l'opinion du Comité que, vu la rigidité actuellement des règlements du Service civil, la classification n'a pas la souplesse voulue pour ajuster le nombre des employés civils aux besoins du ministère. Il est à espérer que cet état de choses sera soumis à la commission d'examen.

7. *COMMISSION INTERARMES DES ÉQUIVALENCES*

a) En ce qui concerne la méthode d'équivalence adoptée par le ministère, le Comité propose de considérer la possibilité de simplification, afin de favoriser la concurrence.

b) Le Comité reconnaît que, afin de bien indiquer les caractéristiques et la qualité d'un élément constitutif, sur les plans ou devis, il est souvent nécessaire de spécifier l'élément constitutif par le nom d'une marque connue. Quoi qu'il en soit, de cette pratique résulte en somme la suppression de la concurrence, vu le délai relativement court dont on dispose pour soumissionner et l'impossibilité d'obtenir, dans les circonstances, un certificat d'équivalence. Le Comité recommande donc de fixer une manière de procéder uniforme, selon laquelle au moins deux marques connues seront mentionnées, chaque fois que l'on jugera à propos de spécifier des marques connues dans les plans et devis.

8. *GÉNÉRALITÉS*

a) Le Comité est d'avis que le crédit n° 220 du budget principal, dont le montant est de $1,600,000,000, devrait être décomposé en un nombre de crédits moins élevés. Le Comité permanent des prévisions de dépenses ou le Comité des subsides auraient alors plus de facilités à étudier les dépenses et seraient mieux en mesure de dire quelles épargnes pourraient être effectuées dans un domaine en particulier. Le Parlement exercerait un contrôle plus serré sur les dépenses, si l'on rendait plus difficile de transférer des fonds à des crédits moins élevés.

b) Le Comité reconnaît la nécessité de renseignements plus détaillés, afin de permettre aux députés de mieux considérer les dépenses proposées dans les prévisions d'une année en particulier. C'est dans cet esprit que le Comité recommande qu'à la fin de chaque année financière, les ministères soient requis de présenter au Parlement un état trimestriel des dépenses véritables et des fonds engagés, en même temps que les montants non dépensés, pour chacun des crédits se rapportant à ce ministère. Les députés pourraient ainsi comparer les dépenses de l'année précédente avec celles qui sont proposées dans les prévisions. Quand un crédit comprend de grandes dépenses, il est souhaitable que ces gros montants soient expliqués plus en détail.

c) Conscient de l'avantage qu'il y a à avoir un rapport annuel de la part d'un ministère, le Comité recommande de mettre tout en œuvre pour qu'un tel rapport soit publié à l'avenir.

d) Le Comité conseille au ministère de déterminer de plus près la quantité et les spécifications des articles faisant l'objet de réquisitions, afin d'éviter l'accumulation de stocks excédentaires.

9. *RÉSUMÉ*

Il est à noter que le Comité ne recommande la réduction d'aucun crédit mais qu'il soumet par contre certaines recommandations d'ordre général. Néanmoins, le Comité est d'avis que si les présentes propositions étaient acceptées le ministère réaliserait des économies et ses services seraient améliorés.

Le Comité se rend compte que le ministère et le Conseil du Trésor ont étudié de très près ces prévisions de dépenses afin de réduire les montants là où il était possible de le faire. A cet égard, il importe sans doute de signaler que pour certaines catégories de matériel technique les réductions effectuées figurent dans les prévisions de dépenses pour l'année courante. Il n'appartient pas au Comité de faire des commentaires, quant aux prévisions pour l'avenir mais il y a néanmoins lieu de noter que d'après certaines déclarations faites au cours des témoignages, d'importantes dépenses additionnelles sont à envisager pour l'année prochaine. Citons comme exemple le fait qu'il a été décidé de remplacer du matériel militaire, d'améliorer le système de détection par radar et de donner éventuellement plus d'envergure au programme CF-105.

II. MINISTÈRE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

En ce qui concerne les prévisions de dépenses du ministère de la Production de défense le Comité formule les observations et les recommandations suivantes:

1. *PROGRAMME DES DESTROYERS D'ESCORTE*

a) Le Comité n'a pas été satisfait de certains aspects du programme des destroyers d'escorte se rapportant aux méthodes suivies par le ministère pour établir les prix de revient et pour tenir sa comptabilité. Le Comité s'inquiète en particulier du retard considérable apporté à établir le prix de revient définitif des vaisseaux de la classe des destroyers d'escorte. En effet, on constate d'après les témoignages que dans certains cas les factures définitives n'ont pas encore été reçues trois ans après qu'un navire ait été construit et par conséquent le montant global dépensé pour chaque navire n'a pu être connu. En conséquence, nous recommandons que la ligne de conduite suivie pour l'acquisition de vaisseaux de la marine soit revue en détail afin de déterminer si le prix de revient de l'unité ne pourrait être

déterminé de manière plus précise. Il faudrait également voir si la méthode qui consiste à fixer un but et à inciter les intéressés à le poursuivre donne de meilleurs résultats que le régime des marchés à prix coûtant plus honoraire et(ou) d'autres genres d'ententes contractuelles. Une telle étude serait à effectuer par le comité que la Chambre pourrait choisir à cette fin.

b) Le Comité recommande en outre que l'on fournisse aux représentants de l'industrie de la construction navale l'occasion d'étudier les méthodes à employer pour réduire le prix de revient des éléments de marine de guerre à construire à l'avenir, et de soumettre leurs recommandations à cet égard.

2. *CAUTIONNEMENTS D'EXÉCUTION*

Le Comité recommande au ministre de la Production de défense d'étudier l'à-propos d'accepter des cautionnements d'exécution ou des cautionnements de paiement et d'exécution garantissant les contrats adjugés par le ministère, tout en tenant compte de l'insuffisance de la protection accordée aux sous-traitants quand il s'agit de travaux intéressant les biens de la Couronne, de même que de la nécessité de multiplier la participation des petites compagnies à de telles entreprises.

3. *GÉNÉRALITÉS*

a) Le Comité estime que le service de liaison pourrait être amélioré entre le ministère de la Défense nationale et le ministère de la Production de défense et que le gouvernement devrait songer à définir de nouveau les attributions et les devoirs des fonctionnaires qui sont chargés des achats et de l'inspection dans chacun de ces deux ministères.

b) Le Comité conseille aux autorités du ministère de la Production de défense de garder en mémoire les recommandations générales ci-après:

(i) Que le ministère se fasse une règle d'encourager, d'aider et de coordonner le développement de la compétence et des connaissances techniques dans l'industrie canadienne afin que celle-ci soit toujours prête aux éventualités;

(ii) Que le ministère répartisse les achats le plus uniformément possible par tout le Canada;

(iii) Que, dans la mesure où c'est possible, le ministère utilise le maximum de matériel et de pièces de fabrication canadienne;

(iv) Que l'assistance technique présentement offerte aux grandes sociétés soit également mise à la disposition des firmes moins importantes;

(v) Que soient données aux établissements canadiens toutes les occasions possibles de soumissionner en matière d'entreprises de défense.

(vi) Qu'au moyen des contracts dits de perfectionnement, les entreprises intéressées soient en mesure de s'outiller en vue de la manufacture d'un produit et de perfectionner leurs fabrications.

4. *SOCIÉTÉS DE LA COURONNE*

CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE

Le Comité constate avec regret que la Corporation de disposition des biens de la Couronne n'a pas de méthode ou de programme bien définis à l'égard de la vente de terrains ou autres biens aux municipalités. L'activité de la corporation semble mal organisée, une trop grande autorité

étant laissée au président. Par suite des méthodes de comptabilité employées dans cet organisme, votre Comité a eu de la difficulté à se procurer certains renseignements qu'il désirait obtenir.

5. *GÉNÉRALITÉS*

Bien qu'il n'ait rien découvert qui soit de nature à révéler un degré prononcé d'inefficacité dans les services du ministère ou des sociétés de la Couronne dont il a examiné le fonctionnement, le Comité a remarqué cependant certaines faiblesses dans les méthodes de comptabilité et de travail. Il estime, par conséquent, que le gouvernement devrait songer à engager un expert indépendant spécialisé en méthodes commerciales pour examiner le fonctionnement d'une ou de plusieurs des sociétés de la Couronne. Après cette étude, le gouvernement pourrait décider s'il y a lieu de soumettre les autres sociétés de la Couronne au même examen.

III. SOMMAIRE

On constatera à la lecture du présent rapport que le Comité n'a pas tenté de résumer tout ce qu'il a constaté au cours de l'étude détaillée qu'il a faite des deux ministères en question, mais qu'il s'est plutôt borné à faire quelques observations et à soumettre quelques propositions. Le Comité, cependant, prie la Chambre de vouloir bien examiner le compte rendu des témoignages annexé au présent rapport, car il estime que cette étude est indispensable pour apprécier le rapport à sa juste valeur.

Outre la valeur des propositions qu'il soumet et qui, à son avis, feront réaliser des économies importantes et amélioreront le service dans une mesure appréciable, le Comité estime que son étude du Budget des dépenses a produit certains résultats indirects qu'il est difficile d'apprécier à première vue. On peut assurer, par exemple, que le Comité, par l'interrogatoire des témoins des divers ministères, et les fonctionnaires, au cours de la préparation des exposés qu'ils ont présentés, ont stimulé un intérêt considérable au sein du personnel des ministères intéressés.

Un autre résultat des travaux du Comité a été la très grande publicité qui a été accordée par les journaux à ses délibérations et qui, à notre avis, a appelé l'attention du public sur plusieurs aspects de la défense nationale du Canada qui n'étaient pas bien compris auparavant. Le Comité désire remercier les représentants de la presse pour l'exactitude de leurs comptes rendus et leur interprétation intelligente des témoignages.

Le Comité désire aussi remercier très sincèrement les ministres de la Défense nationale, de la Production de défense et de la Santé nationale et du Bien-être social ainsi que leurs fonctionnaires respectifs et les représentants des sociétés de la Couronne, pour l'esprit de collaboration dont ils ont fait preuve soit en rendant témoignage soit en nous fournissant un nombre considérable de documents.

Un exemplaire des procès-verbaux du Comité et du compte rendu des témoignages qu'il a recueillis au sujet des crédits déjà énumérés, ainsi qu'un exemplaire des écrits et documents reçus à cet égard, mais non imprimés, sont annexés au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages ainsi que certains documents et dossieurs joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 12 aux Journaux.*)

Les postes susmentionnés du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le neuvième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° SD-129, Loi pour faire droit à Kaljo Klasman.

M. Kucherepa, du comité permanent du Règlement, présente le deuxième rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Conformément aux instructions qu'il a reçues de la Chambre le 2 août 1958, le Comité a examiné la pétition de Jacques Gérardin en vue d'obtenir un bill de divorce, ainsi que le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 1er août 1958.

Bien qu'aux termes des dispositions de l'article 93 du Règlement le délai pour le dépôt des pétitions de bills d'intérêt privé ait expiré le 23 juin, la présente pétition a été déposée le 31 juillet.

Le Comité a appris qu'une pétition semblable avait été déposée en novembre 1957, mais qu'on ne l'avait pas étudiée à la dernière session. Dans les représentations qu'il a faites au Comité, l'avocat du pétitionnaire a déclaré que l'avocat de Montréal ignorait qu'une nouvelle pétition devait être déposée à la présente session et que cette exigence n'a été portée à son attention qu'après son retour d'une absence prolongée.

Le Comité estime que le pétitionnaire, n'étant pas responsable du dépôt tardif de sa pétition, ne devrait pas avoir à souffrir de ce retard.

Le Comité recommande donc:

Que l'application de l'article 93 et des alinéas *a*) et *c*) du paragraphe (3) de l'article 94 soit suspendue en ce qui concerne la présente pétition et que ladite pétition soit reçue.

Avec le consentement unanime de la Chambre, sur motion de M. Kucherepa, appuyé par M. Knowles, ledit rapport est agréé.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: C'est peut-être le bon moment de me prononcer sur la question de Règlement que l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Regier) a soulevée hier, lorsque l'honorable député de Peterborough (M. Fraser) a présenté à la Chambre le septième rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Il a invoqué le Règlement, parce que, disait-il, le rapport n'est pas conforme aux constatations du comité. C'est pourquoi l'honorable député de Burnaby-Coquitlam a exprimé l'avis que l'Orateur devait, soit déclarer le rapport irrecevable, soit renvoyer toute la question au comité. Depuis hier, j'ai étudié la question assez longuement avec le concours du greffier de la Chambre.

Le rapport du comité était le suivant:

> Votre comité ayant étudié le bill suivant a décidé d'en faire rapport sans amendement:
>
> Bill n° S-6, loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company".

Ce rapport a été dûment signé par le président comme ayant été approuvé par le comité. De plus, il semble que son contenu réponde à toutes les exigences établies par nos règles. Je crois donc qu'à première vue le rapport doit être accepté comme étant régulier.

La question de Règlement constitue en réalité un appel interjeté à la Chambre d'une décision du président sur une façon de procéder d'un comité permanent. La régularité de cette procédure est discutable; le seul précédent connu s'est produit en 1956 lorsque le président du comité permanent de la banque et du commerce a fait rapport qu'appel avait été interjeté de sa décision au comité et qu'il a soumis la question à la Chambre. Comme en fait foi la page 6615 du hansard du 24 juillet 1956, l'Orateur alors en exercice a ainsi traité, en partie, la question:

> Je dois donc maintenant déclarer qu'il appartient au comité de la banque et du commerce de se prononcer lui-même sur la décision du président plutôt que d'en faire rapport à la Chambre.

Bien des députés ici présents aujourd'hui se rappellent l'incident. Le ministre de la Justice (M. Fulton), qui a participé à la discussion, a appuyé la thèse exposée par l'Orateur; en ont fait autant, M. Stanley Knowles, alors député, M. Walter Harris et d'autres. De fait, je pense, tous les partis qui ont parlé du rappel au Règlement, ont reconnu que la décision du président en comité ne devrait pas être soumise à la Chambre sous forme d'appel mais réglée en comité.

Par ailleurs, si le député de Burnaby-Coquitlam désire en appeler à l'Orateur plutôt qu'à la Chambre, il faut déclarer que d'après les précédents connus l'Orateur n'a jamais agi comme arbitre ou juge pour connaître de la régularité d'une façon de procéder au sein de quelque comité de la Chambre.

Sans me prononcer sur les façons de procéder de ce comité à l'égard du bill en cause, je déclare qu'il serait dangereux de faire de ce rappel au Règlement un précédent qui permettrait aux députés de remettre à l'étude une partie ou la totalité de la ligne de conduite suivie aux comités permanents et spéciaux. Une telle façon de procéder entraînerait inéluctablement une foule de discussions complexes et interminables qui pourraient gravement porter atteinte et mettre entrave aux travaux de la Chambre.

Je décide donc que l'Orateur n'aurait ni la possibilité pratique ni la compétence voulue pour reviser un jugement quant à la régularité d'un acte d'un comité permanent. La présente décision, bien entendu, ne porte aucunement atteinte à l'autorité de la Chambre vis-à-vis de ses comités permanents et de leurs rapports.

Sur motion de M. McBain, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Carter soit substitué à celui de M. Houck sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

M. Howard, appuyé par M. Regier, propose,—Que le Bill n° S-6, Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", soit déféré de nouveau au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est déféré de nouveau au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $615,999,671.59, soit l'ensemble

a) du sixième du total des montants des articles énumérés au budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1959, présenté à la Chambre des Communes, à la session actuelle du Parlement, sauf les articles 200, 362, 409 et 513 à l'égard desquels la proportion est le douzième, et les articles 106, 108, 111, 439, 443 et 502 à l'égard desquels aucune proportion n'est accordée par les présentes;

b) des cinq douzièmes du total des montants des articles 76, 268 et 296 dudit budget;

c) du quart du total des montants des articles 94, 216, 359 et 497 dudit budget;

d) du douzième du total des montants des articles 139, 161, 182, 185, 186, 197, 198, 199, 201, 203, 207, 211, 212, 270 et 394 dudit budget;

e) du sixième du total des montants des divers articles énumérés au budget supplémentaire de l'année financière expirant le 31 mars 1959, présenté à la Chambre des Communes, à la session actuelle du Parlement, sauf les articles 545, 546, 547 et 627; et

f) du sixième du total des montants des articles 635 et 654 énumérés audit budget supplémentaire,

soit attribuée à Sa Majesté à l'égard de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que, pour pourvoir au paiement des subsides qui ont été accordés à Sa Majesté à l'égard de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1959, la somme de $615,999,671.59 soit attribuée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada, comme l'indique la résolution adoptée aujourd'hui en comité des subsides.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Browne (Saint-Jean-Ouest), obtient la permission de la Chambre de présenter le Bill n° C-46, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Browne (Saint-Jean-Ouest), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

La question est mise en délibération;

M. McIlraith, appuyé par M. Bourget, propose l'amendement suivant:

> Que ce bill ne soit pas lu pour la deuxième fois tant que le gouvernement n'aura pas révélé à la Chambre la nature exacte des accusations et les preuves afférentes, et qu'il n'aura pas entrepris de prévoir une audience impartiale dans le cas de fonctionnaires accusés par lui de délits criminels, pour lesquels ils n'ont pas subi de procès ou n'ont pas été convaincus de culpabilité par une cour de justice.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. L'ORATEUR: Le présent projet de loi, la Chambre le sait, vise à accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent destinées au service public pour l'année financière se terminant le 31 mars 1959. Nous en sommes à la deuxième lecture de ce projet de loi. Le débat tourne autour du principe dont il s'inspire. Les circonstances dans lesquelles est présentée cette proposition d'amendement diffèrent sensiblement de celles qui entouraient la proposition d'amendement dont a parlé l'honorable député de Laurier (M. Chevrier). Ce jour-là, il y a eu motion tendant à la deuxième lecture d'un bill modifiant la loi sur la taxe d'accise. Le principe qu'on cherchait à exposer en présentant une proposition d'amendement avait trait au contenu du projet de loi. Aujourd'hui toutefois, on me prie d'accepter une proposition qui, il est vrai, pose un principe, mais un principe qui n'a rien à voir avec le projet de loi.

Le projet de loi en question vise à des avances de crédit. Le principe invoqué par l'amendement a trait à la façon dont on a traité les fonctionnaires. A moins, comme le disait l'honorable député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith), qu'on ne puisse présenter des griefs à n'importe quelle étape de la présentation des motions de subsides, griefs auxquels il faudrait s'arrêter avant que la Chambre vote ces subsides, j'ai l'impression qu'il faudrait déclarer l'amendement irrecevable. Je juge cet amendement à la lumière des principes qui s'appliquent normalement aux propositions d'amendement présentées à l'occasion de la 2e lecture, abstraction faite de ce qu'il s'agit ici d'une loi de finance. Si d'autres considérations s'appliquent à des mesures de ce genre, considérations propres à modifier mon point de vue, j'aimerais, avant d'en arriver à une décision définitive, consulter des autorités.

Je remercie les honorables députés de l'aide qu'ils m'ont fournie en rapport avec la proposition plutôt intéressante de l'honorable député d'Ottawa-Ouest. C'est bien vrai que la Chambre a traditionnellement le privilège de présenter les doléances et les griefs que lui inspire la conduite du gouvernement et d'en demander réparation avant d'accorder des fonds. Mais elle a amplement l'occasion de le faire. En fait, le Règlement ne prévoit-il pas six motions appelant la Chambre à se former en comité des subsides? Elles sont destinées précisément à permettre l'exposé des griefs. Rien ne m'autorise à reconnaître que le critère de pertinence s'appliquant à la deuxième lecture d'une loi de finances soit différent de celui qui vaut pour tout autre bill. Je juge la proposition d'amendement non pertinente et je la déclare irrecevable.

La motion principale: Que le Bill n° C-46, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959, soit maintenant lu une deuxième fois, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à faire des dépenses d'établissement.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative aux fins suivantes: autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à faire des dépenses d'établissement dans l'année 1958 n'excédant pas $330,623,000 et à faire certaines dépenses d'établissement et à conclure certains contrats avant le 1er juillet 1959; autoriser la Compagnie du National à émettre des valeurs afin de pourvoir aux montants requis pour les dépenses autorisées; stipuler que, sauf disposition expresse, le principal global des valeurs, non encore remboursées à quelque époque, ne devra pas excéder $307,493,000; autoriser le gouverneur en conseil à garantir le principal et l'intérêt des valeurs émises par la Compagnie pour la fin susdite; autoriser le ministre des Finances à consentir à ladite Compagnie des prêts garantis par ces valeurs et dont le principal ne doit pas excéder la somme de $307,493,000 afin de permettre à ladite Compagnie de couvrir de telles dépenses; et permettre d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies du réseau national.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Hees, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-47, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° C-37, Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès, est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-250, Loi pour faire droit à Dorothy Mary Shrimpton Legault. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-251, Loi pour faire droit à Maria Giusseppa Di Nunno.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-252, Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-253, Loi pour faire droit à Simonne Fournier Bergeron.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-254, Loi pour faire droit à Cecily Anne Maud Carter Bernard.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-255, Loi pour faire droit à Marie-Henriette-Andrée Massue Prévost.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-256, Loi pour faire droit à Lovell Orville Woodard.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-257, Loi pour faire droit à Joseph Wing.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-258, Loi pour faire droit à Adrienne Ménard Huot.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-259, Loi pour faire droit à Hilda Jamesie Hatfield Carter.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-260, Loi pour faire droit à Evelyn Mae Wood Snell.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-261, Loi pour faire droit à Robert Smith.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-262, Loi pour faire droit à Ethel Fisk Gwynne-Davies.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-263, Loi pour faire droit à Marie-Reine Drouin Milliard.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-264, Loi pour faire droit à Joseph-Léonidas-Albert Paradis.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-265, Loi pour faire droit à Hyman Wexler.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-266, Loi pour faire droit à Natasha Harpf Crayter.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-267, Loi pour faire droit à Martha Ratelle Holtken.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-268, Loi pour faire droit à Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-269, Loi pour faire droit à Norma Elizabeth Gammie Costigan.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-270, Loi pour faire droit à Merita Helen Gertrude Alarie Russell.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-271, Loi pour faire droit à Sydney Clarence Walker.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-272, Loi pour faire droit à Barbara Anne Young McFadden Pallett.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine, —Rapport (en français et en anglais) concernant les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'année 1957-1958, conformément à l'article 3 de la Loi sur l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies, chapitre 122 des Statuts revisés du Canada (1952).

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 67

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 7 AOÛT 1958

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

le 4 août 1958

Membres de la Chambre des communes,

J'ai reçu avec grand plaisir l'Adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé lors de l'ouverture de la session du Parlement, et je vous en remercie bien sincèrement.

VINCENT MASSEY

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-15, Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited".—*M. Rynard.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

57074-7—25

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le huitième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues le 6 août 1958, le Comité a étudié de nouveau le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° S-6, Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company".

Une copie des procès-verbaux et des témoignages apportés relativement audit bill est annexée aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 13 aux Journaux.*)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-47, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

JUSTICE

A—MINISTÈRE

	Cour suprême du Canada—	
159	Administration . . . . . $	215,399 00
	Cour de l'Échiquier du Canada—	
160	Administration	131,238 00
	Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest—	
161	Administration, y compris l'administration de la justice dans les Territoires du Nord-Ouest	112,730 00
	Cour territoriale du Yukon—	
162	Administration, y compris l'administration de la justice dans le Territoire du Yukon	101,170 00
163	Gratifications aux veuves et autres personnes à la charge des juges qui décèdent pendant qu'ils sont en fonctions	20,000 00
	Loi relative aux enquêtes sur les coalitions—	
164	Commission sur les pratiques restrictives du commerce	79,120 00

165	Bureau des enquêtes et recherches	446,321 00
166	Exécution de la Loi sur la faillite	51,133 00
158	Service des pardons, y compris $50,000 pour allocations aux sociétés agréées de secours aux prisonniers, selon que l'approuvera le Conseil du Trésor	319,194 00

B—PÉNITENCIERS

167	Administration du Bureau du Commissaire des pénitenciers, y compris $60,000 pour allocations aux sociétés agréées de secours aux prisonniers, selon que l'approuvera le Conseil du Trésor	518,701 00
168	Fonctionnement et entretien des pénitenciers, y compris les fournitures et services s'y rattachant; administration, fonctionnement, réparation et entretien des bâtiments, ouvrages et matériel; entretien, libération et transfert des détenus; indemnisation des détenus libérés, frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération	11,774,823 00

La Chambre poursuit sa séance en comité;

M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° C-46, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° C-38, Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 7 août 1958

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge J.-H.-G. Fauteux, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des délibérations du Sénat aujourd'hui, le 7 août, à 5h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire administratif du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

57074-7—25½

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-273, Loi pour faire droit à Jean Mercidus Cecilia Steel MacDonald.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-274, Loi pour faire droit à Arthur Thomas Hazell. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-275, Loi pour faire droit à Joseph-Ovila-Maurice Valentyne. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-276, Loi pour faire droit à Iris Olive West Dion.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-277, Loi pour faire droit à Margaret Cox Lafortune. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-278, Loi pour faire droit à Gertrude Falkenstein Garfield. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-279, Loi pour faire droit à Gweneth Vera Payne Smith. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-280, Loi pour faire droit à Angela Bertha May Cohen Weinstein. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-281, Loi pour faire droit à Raymond Leslie Larocque. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-282, Loi pour faire droit à Rosanne Dolimont Ruelokke. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-283, Loi pour faire droit à Jeannette Hatsedakis Haeck. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-284, Loi pour faire droit à Natan Grunstein.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

Un message est reçu de l'honorable juge J.-H.-G. Fauteux, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des délibérations du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait connaître que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des délibérations du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Annie Allish Watson.

Loi pour faire droit à John Spence Brown.

Loi pour faire droit à Verne Alfred Freeman.
Loi pour faire droit à Davina Betsy Snow Campbell.
Loi pour faire droit à Jack Spinner.
Loi pour faire droit à Claude-Hector Proulx.
Loi pour faire droit à Mary Florence McLelland Pringle.
Loi pour faire droit à Robert Maurice Sherwood.
Loi pour faire droit à Margaret Jeanette Young Warmington.
Loi pour faire droit à Mary Isabella Cross Davidson.
Loi pour faire droit à Rita Firestone Flax.
Loi pour faire droit à Dorothy June Pearce Tribble.
Loi pour faire droit à Anne Rottermund David.
Loi pour faire droit à Gordon Edwin Limbrick.
Loi pour faire droit à Helen Paperno Bogatin.
Loi pour faire droit à Joseph-Victor-Cyril Goyer.
Loi pour faire droit à Henry Joseph Haggett.
Loi pour faire droit à Ethel Roe Emond
Loi pour faire droit à Frederick Wilson Abbott.
Loi pour faire droit à Gilda Rosen Silverman.
Loi pour faire droit à John Luczko.
Loi pour faire droit à Anita Fischer Staub.
Loi pour faire droit à Margaret Irene Dawe Mays.
Loi pour faire droit à Janine Lafontaine Frost.
Loi pour faire droit à Lydia Feodorovna Ovchinnikova Lipsman.
Loi pour faire droit à Donald Malcolm Gangin.
Loi pour faire droit à Marie-Louise Plourde Auld Emard.
Loi pour faire droit à Ralph Murrin.
Loi pour faire droit à Bruno Giovanni Albertini.

Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus.

Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique en vue d'étendre, au Congo belge et au territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, la convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus.

Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.

Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Loi modifiant la Loi sur les épizooties.

Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales en propriété exclusive.

Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming).

Loi concernant l'"Ogdensburg Bridge Authority".

Loi concernant "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company".

Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il s'est adressé à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959"

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, s'est ainsi exprimé:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

JUSTICE

B—PÉNITENCIERS

169	Construction, améliorations et matériel	$ 2,817,305 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

JUSTICE

A—MINISTÈRE

566	Administration centrale—Crédit supplémentaire	50,800 00
567	Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest—Administration, y compris l'administration de la justice dans les Territoires du Nord-Ouest—Crédit supplémentaire	5,280 00
568	Cour territoriale du Yukon—Administration, y compris l'administration de la justice dans le Territoire du Yukon—Crédit supplémentaire	19,500 00

B—PÉNITENCIERS

569	Fonctionnement et entretien des pénitenciers, y compris les fournitures et services s'y rattachant; administration, fonctionnement, réparation et entretien des bâtiments, ouvrages et matériel; entretien, libération et transfert des détenus; indemnisation des détenus libérés, frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération—Crédit supplémentaire	143,845 00
570	Construction, améliorations et matériel—Crédit supplémentaire	1,559,105 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

JUSTICE

BUREAU DU COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS

657 Pour étendre les opérations de la caisse automatiquement renouvelable établie par le crédit 628 de la Loi des subsides n° 2 de 1955 afin d'acquérir et de gérer toutes les provisions ou matériel requis par les pénitenciers pour leur usage; le montant à débiter à la caisse automatiquement renouvelable ne devra à aucun moment dépasser $600,000; crédit additionnel 300,000 00

658 Pour porter à $55,000 le montant pouvant être prélevé à même la caisse automatiquement renouvelable établie par le crédit 543 de la Loi des subsides n° 3 de 1953, pour financer l'exploitation des cantines des pénitenciers du gouvernement fédéral; crédit additionnel 15,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait des résolutions adoptées en comité des subsides au cours de la séance de ce jour, lesquelles résolutions sont agréées, et le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 57*), en date du 11 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Durant les années financières 1956-1957 et 1957-1958, quelles sommes globales le gouvernement fédéral a-t-il dépensées dans chaque province pour *a*) les routes, *b*) les ponts, *c*) les croisements de voies superposées?

2. Sur le montant global dépensé durant chaque année financière, quelles sommes a-t-on versées à chaque gouvernement provincial et quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il lui-même versées pour des travaux de son ressort?

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) des dépenses et de l'administration relatives à la Loi sur les allocations familiales et à la Loi sur la sécurité de la vieillesse pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 14 de la Loi sur les allocations familiales, chapitre 109 des Statuts revisés du Canada (1952), et à l'article 12 de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, chapitre 200 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 68

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 8 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. Stanton, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le 19 juillet 1958, la Chambre des communes déférait au Comité le rapport de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole 1956-1957, en même temps que le rapport annuel de la Commission des grains du Canada pour l'année 1957.

Le Comité a soigneusement examiné et approuvé l'activité de la Commission canadienne du blé et de la Commission des grains du Canada.

Le Comité a aussi étudié le Rapport supplémentaire de la Commission canadienne du blé sur les comptes du Syndicat du blé pour 1956-1957.

Le Comité recommande:

1. Qu'on étudie l'opportunité d'assurer de façon plus satisfaisante l'emmagasinage public des céréales et que l'État se charge de stimuler cette amélioration et d'y contribuer;

2. Qu'on étudie l'opportunité de classer la graine de colza et les fèves soja comme céréales aux fins du tarif-marchandises;

3. Qu'on étudie l'opportunité de modifier la loi sur les grains du Canada en y incorporant une disposition visant à indemniser les producteurs à l'égard de la défalcation des broyures dans la vente de la graine de colza.

4. Que le gouvernement étudie l'opportunité de fixer à des niveaux minimums les droits de péage applicables aux céréales expédiées par la voie maritime du Saint-Laurent.

57074-7—26

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages du Comité est annexé aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 14 aux Journaux.*)

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Mandziuk, il est ordonné,—Que la pétition d'Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin en vue d'un bill de divorce, produite et présentée le 7 août 1958, ainsi que le rapport du greffier des pétitions à cet égard, en date du 8 août 1958, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour toutes recommandations qu'il pourrait juger souhaitables.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

DÉFENSE NATIONALE

Services de défense

220 Prévision de dépenses pour les Forces canadiennes, le Conseil de recherches pour la défense, et d'autres dépenses relatives à la défense, y compris les frais relatifs à la participation des forces canadiennes à la Force d'urgence des Nations Unies et les contributions aux frais militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; autorisation d'engager pendant l'année en cours, sur la somme prévue par les présentes, des dépenses n'excédant pas 130 millions, aux termes de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, étant entendu que, nonobstant le paragraphe 3 dudit article, au cas où des matériels ou des fournitures feraient l'objet d'un virement, la valeur estimative actuelle en sera inscrite au crédit du présent poste au lieu d'être versée au compte spécial mentionné audit paragraphe 3, et qu'elle pourra, après ladite inscription, être affectée aux dépenses des Forces canadiennes; et, par dérogation à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, autorisation de contracter, aux fins précitées, des engagements d'un montant total de $3,158,-845,866, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera l'échéance desdits engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de $1,350,597,670 deviendra payable dans les années à venir) $1,630,377,196 00

Services généraux

221 Subventions aux associations militaires, instituts et autres organismes, selon le détail des affectations 259,175 00

222 Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, subventions à la municipalité d'Oromocto pour services municipaux comprenant l'entretien et le fonctionnement des écoles, et pour favoriser l'expansion de la ville 570,000 00

PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

223 Pensions civiles, selon le détail des affectations 2,457 00

224 Autorisation, à l'égard des militaires de l'Aviation royale du Canada, tués en congé sans solde au cours de leur service comme instructeurs dans les organismes civils de formation fonctionnant sous le régime du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, de payer aux personnes à leur charge des sommes égales à celles que ces personnes auraient touchées en vertu de la Loi sur les pensions, modifiée, si ledit service d'instructeur avait été du service militaire accompli dans les forces armées du Canada, moins le montant de toute indemnité touchée par ces personnes en vertu de polices d'assurance prises sur la vie desdits aviateurs par les organismes civils ou aux frais de ces derniers 4,310 00

Loi sur les pensions des services de défense—

225 Contribution de l'État au Compte de pension des services permanents 49,504,051 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

DÉFENSE NATIONALE

504 Autorisation de consentir, au cours de la présente année et d'années financières subséquentes, des prêts pour fins d'immobilisation, aux conditions et modalités que prescrit le gouverneur en conseil, à la ville d'Oromocto (N.-B.), ces prêts devant être garantis par des obligations de ladite ville, pour aider au parachèvement d'ouvrages municipaux et au développement de la ville 2,000,000 00

505 Autorisation de consentir au cours de la présente année et d'années financières subséquentes, aux conditions et modalités que peut prescrire le gouverneur en conseil, des prêts à la ville d'Oromocto (N.-B.), ou à ses représentants, pour aider à des projets de construction d'habitations à Oromocto 2,500,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

DÉFENSE NATIONALE

SERVICES GÉNÉRAUX

578 Autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de subventions à la ville d'Oromocto pour services municipaux comprenant l'entretien et le fonctionnement des écoles, et pour l'expansion de la ville—Crédit supplémentaire 390,500 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—Ministère

78	Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matières d'achats et de production pour la défense	7,232,086 00
79	Soin, entretien et garde d'usines, bâtiments, machines-outils et outillage de production, de réserve	450,000 00
80	Sur instructions du ministre de la Production de défense et sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage et d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou par des usines de la Couronne exploitées en régie intéressée, ou par des compagnies de la Couronne	900,000 00
81	Subvention aux municipalités en remplacement d'impôts sur des usines servant à la défense, appartenant à la Couronne et exploitées par des entrepreneurs privés	95,000 00

B—Compagnies de la Couronne

82	Dépenses subies par la *Defence Construction (1951) Limited* en assurant la réalisation de projets de défense pour le ministère de la Défense nationale et d'autres projets autorisés par le Conseil du Trésor	3,009,666 00
	Canadian Arsenals Limited—	
83	Administration et exploitation	1,800,000 00
84	Construction, améliorations et outillage	1,354,820 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—Administration

541	Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage et d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou par des usines de la Couronne exploitées en régie intéressée, ou par des compagnies de la Couronne relevant du ministre de la Production de défense—Crédit supplémentaire	1,200,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

383	Administration centrale	282,666 00
384	Division des compagnies	115,535 00
385	Service des marques de commerce, y compris une contribution de $3,800 à l'Office international pour la protection de la propriété industrielle	190,645 00
386	Bureau des traductions	1,462,120 00

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

387	Service administratif	144,650 00
388	Service des brevets	1,822,450 00
389	Service du droit d'auteur et des dessins industriels, y compris une contribution de $3,300 à l'Office de l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques	30,785 00

CRÉDIT SPÉCIAL

390	Dépenses spéciales à l'égard d'une commission établie en vertu de la Loi sur les enquêtes pour enquêter sur le fonctionnement de la Loi sur les brevets, de la Loi sur le droit d'auteur, de la Loi sur les dessins industriels et autres lois connexes	15,300 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

621	Bureau des traductions—Crédit supplémentaire	58,800 00

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

M. McCleave, appuyé par M. Mandziuk, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (*conformément à l'article 54 du Règlement*); agréé.

Les bills ci-après sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés, savoir:

Bill n° SD-154, Loi pour faire droit à Eileen Rose Brown Porteous.

Bill n° SD-155, Loi pour faire droit à Anita Duguay Brais.

Bill n° SD-156, Loi pour faire droit à Sydney Lesser.

Bill n° SD-157, Loi pour faire droit à Stella Rachel Cater Harris.

Bill n° SD-158, Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg.

Bill n° SD-159, Loi pour faire droit à Beatrice Claire Carmichael Glas.

Bill n° SD-160, Loi pour faire droit à Francis Allan Quinn.

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Baldwin, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces communiquées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement aux bills de divorce susmentionnés.

Les bills ci-après sont étudiés, respectivement, en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre, savoir:

Bill n° SD-161, Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul.

Bill n° SD-162, Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens.

Bill n° SD-163, Loi pour faire droit à Nicholas Vogel.

Bill n° SD-164, Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt.

Bill n° SD-165, Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer.

Bill n° SD-166, Loi pour faire droit à Marc Baillargeon.

Bill n° SD-167, Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard.

Bill n° SD-168, Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding.

Bill n° SD-169, Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert.

Bill n° SD-170, Loi pour faire droit à Georgiu Panajtiotis Yarenis.

Bill n° SD-171, Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer.

Bill n° SD-172, Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby.

Bill n° SD-173, Loi pour faire droit à Edwin Showler.

Bill n° SD-174, Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow.

Bill n° SD-175, Loi pour faire droit à Johann Schneider.

Bill n° SD-176, Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston.

Bill n° SD-177, Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin.

Bill n° SD-178, Loi pour faire droit à Shirley Eileen Ferris MacTavish.

Bill n° SD-179, Loi pour faire droit à Maurice Turcotte.

Bill n° SD-180, Loi pour faire droit à Christina Maxwell Biggs Sanderson.

Bill n° SD-181, Loi pour faire droit à Thomas Patrick Heavers.

Bill n° SD-182, Loi pour faire droit à Josephine Gertrude Rice Thornhill.

Bill n° SD-183, Loi pour faire droit à Ruth Gruber Sosnowsky.

Bill n° SD-184, Loi pour faire droit à Samuel Wasserman.

Bill n° SD-185, Loi pour faire droit à Celia Bernhaut Jamensky.

Bill n° SD-186, Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner.

Bill n° SD-187, Loi pour faire droit à Waldo John Brayton.

Bill n° SD-188, Loi pour faire droit à Jean-Paul Camire.

Bill n° SD-189, Loi pour faire droit à Evelyn Zigayer Sedawey.

Bill n° SD-190, Loi pour faire droit à Eleanor Wanda Leshynska Ross.

Bill n° SD-191, Loi pour faire droit à Irène Rondeau Desbiens.

Bill n° SD-192, Loi pour faire droit à Victor Petrashevics.

Bill n° SD-193, Loi pour faire droit à Joseph-Adrien-Octave Guillotte.

Bill n° SD-194, Loi pour faire droit à Jeannette Jaslow Feifer.

Bill n° SD-195, Loi pour faire droit à Edith Rosen Browman.

Bill n° SD-196, Loi pour faire droit à Paul-Emile Papineau.

Bill n° SD-197, Loi pour faire droit à Joan Patricia Gatien Juzenko.

Bill n° SD-198, Loi pour faire droit à Myrto-Mona-Diane Chevrette Cadieux.

Bill n° SD-200, Loi pour faire droit à Andrzej Skarzynski.

Bill n° SD-201, Loi pour faire droit à Otto Zilkalns.

Bill n° SD-202, Loi pour faire droit à Léo Milette.

Bill n° SD-203, Loi pour faire droit à Angelina Di Battista Overland.

Bill n° SD-204, Loi pour faire droit à Robert Herman Kashower.

Bill n° SD-205, Loi pour faire droit à Evelyn Mills Miles.

Bill n° SD-206, Loi pour faire droit à Margaret Alguire Kernaghan.

Bill n° SD-207, Loi pour faire droit à Georges-Albert Hétu.

Bill n° SD-208, Loi pour faire droit à Francisca Catharina Sanders Simard.

Bill n° SD-209, Loi pour faire droit à Yolande Robert LeBel.

Bill n° SD-210, Loi pour faire droit à Joseph-Anthime-Roland Bock.

Bill n° SD-211, Loi pour faire droit à Clarence Joseph Reilly.

Bill n° SD-212, Loi pour faire droit à Elizabeth Christina Law MacNab.

Bill n° SD-213, Loi pour faire droit à Frank Joo.

Bill n° SD-214, Loi pour faire droit à Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson.

Bill n° SD-215, Loi pour faire droit à Giuseppe Fusari.

Bill n° SD-216, Loi pour faire droit à Jean-Adolphe-Abel Mathys.

Bill n° SD-217, Loi pour faire droit à Catherine Regina Hearn Cullen.

Bill n° SD-218, Loi pour faire droit à Richard Cloutier.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-285, Loi pour faire droit à Gordon Kent Lambert.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-286, Loi pour faire droit à Catherine Doris Dooley Bantey.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-287, Loi pour faire droit à Monica Frances Fleice Bottomley.—*M. McCleave.*

Bill n° SD 288, Loi pour faire droit à Fritz Drechsler.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-289, Loi pour faire droit à Robena Sarah Florence Worrell Day.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-290, Loi pour faire droit à Hedwig Papp Witwitzki.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-291, Loi pour faire droit à Gerald Leonard Pilcher.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-292, Loi pour faire droit à Mary Madeleine Dorothy Butler Meaney.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-293, Loi pour faire droit à John Shaw Macneill Carson.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-294, Loi pour faire droit à Libusa Franic Kotow.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-295, Loi pour faire droit à Sheila Estelle Rosenstone Lane.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-296, Loi pour faire droit à Renald Leroux.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-297, Loi pour faire droit à Pierrette Beauregard Ifould.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-298, Loi pour faire droit à Marion Brooks McConnell Bienvenue.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

77 Traitements et éventualités de la Commission .. .. $ 3,434,161 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

540 Traitements et éventualités de la Commission—Crédit supplémentaire 87,610 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

57 Traitements et dépenses du bureau 77,705 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait des résolutions adoptées en comité des subsides au cours de la séance de ce jour, lesquelles résolutions sont agréées, et le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport sur les dessins industriels, présenté par la Commission royale d'enquête sur les brevets, le droit d'auteur, les marques de commerce et les dessins industriels.

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,— Exemplaire du rapport du médecin légiste (20 juillet 1958) au sujet de la mort de certains Esquimaux à Garry-Lake (Territoires du Nord-Ouest).

Quinzième rapport du greffier des pétitions, conformément aux dispositions du paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante suivante en vue d'une loi de divorce, déposée le 7 août et présentée par M. McCleave le 7 août, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elle ne peut pas être reçue.

Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin, épouse de Walter Percy Dolphin, de Montréal (P.Q.).

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 14 juillet 1958.

N° 69

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 9 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le dixième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le bill n° SD-199, Loi pour faire droit à William Harrison Terry, et est convenu de faire rapport que la preuve de l'exposé des motifs dudit bill n'a pas été établie, étant donné que le Comité n'est pas convaincu que l'adultère de la part de la défenderesse a été prouvé.

M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire du rapport (comprenant deux volumes supplémentaires d'appendices) sur les mesures visant au contrôle des eaux des lacs Winnipeg et Manitoba, rédigé par la Commission des lacs Winnipeg et Manitoba et présenté le 30 juin 1958.

Sur motion de M. McBain, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. McIlraith soit substitué à celui de M. Michaud sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Sur motion de M. McBain, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. McGregor soit substitué à celui de M. Payne sur la liste des membres du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau.

Sur motion de M. McBain, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Murphy soit substitué à celui de Mlle Aitken sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

M. Hees, appuyé par M. Fulton, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur les chemins de fer aux fins suivantes: autoriser l'octroi de subventions sur la Caisse des passages à niveau de chemin de fer; créditer à la Caisse des passages à niveau de chemin de fer, en chaque année financière, la somme de cinq millions de dollars pour aider aux travaux réels de construction en vue de la protection, de la sécurité et de la commodité du public quant aux passages; et apporter certaines modifications dans l'administration de la Caisse.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

321	Administration	$ 612,876 00
322	Achats, papeterie et approvisionnements	1,193,937 00
323	Distribution de documents officiels	394,663 00
324	Impression et reliure des publications officielles pour vente et distribution aux ministères et au public	620,000 00
325	Impression de la *Gazette du Canada*	110,000 00
326	Impression et reliure des Statuts annuels	35,000 00
327	Atelier—Matériel et renouvellements	516,808 00

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat

	Président du Sénat—	
181	Indemnité de logement	3,000 00
182	Administration	686,535 00

Chambre des communes

	Orateur de la Chambre des communes—	
183	Indemnité de logement	3,000 00
	Orateur suppléant de la Chambre des communes—	
184	Indemnité de logement	1,500 00
185	Administration—Crédits du greffier	1,873,265 00
186	Crédits du sergent d'armes	859,599 00
187	Abonnements aux publications de l'Association parlementaire du Commonwealth pour distribution aux députés, et part du Canada des dépenses de l'Association parlementaire du Commonwealth	10,000 00
188	Subvention à l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN	10,000 00

189 Nonobstant les dispositions de la Loi sur l'administration financière ou les dispositions de la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes concernant l'indépendance du Parlement, paiement, à même le Fonds du revenu consolidé, à chaque membre de la Chambre des communes nommé par le gouverneur en conseil comme adjoint parlementaire (cette nomination ne devant pas rendre ce membre inéligible ni le priver de son titre de membre de la Chambre des communes), pour aider un ministre de la Couronne, en la manière et dans la mesure que ce ministre peut déterminer, et représenter son ministère à la Chambre des communes en l'absence du ministre de ce ministère, d'un traitement de quatre mille dollars par année, et d'une rémunération proportionnelle pour toute période inférieure à une année 56,000 00

190 Indemnité au vice-président des comités 2,000 00

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

191 Administration 354,205 00

PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

192 Pension à la sœur célibataire de feu le colonel Harry Baker, député 700 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

SERVICE LÉGISLATIF

CHAMBRE DES COMMUNES

574 Subvention à l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN—Crédit supplémentaire 4,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine, pour M. Hees,—Réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général (**Avis de motion n° 18*), en date du 25 juin 1958, demandant la copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents, échangés depuis le 1er juillet 1957 entre le gouvernement fédéral et l'un de ses ministères ou organismes et les conseils municipaux de Québec, Lévis, Lauzon, et tous autres corps publics et personnes, relativement à la demande de la compagnie *Industrial Freighting Limited* pour la construction d'un entrepôt sur le quai du gouvernement fédéral à Lévis, situé à l'est du débarcadère de la Compagnie de la Traverse de Lévis.

Seizième rapport du greffier des pétitions, conformément aux dispositions du paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire rapport que la pétition suivante, présentée le 8 août, répond aux exigences de l'article 70 du Règlement:

La *Westcoast Transmission Company Limited,* qui désire obtenir une loi modifiant sa loi de constitution en société afin que celle-ci stipule que l'article 153 de la loi de 1934 sur les compagnies ne s'applique pas à ladite société et autorisant certaines autres modifications de ses cadres.—*M. Morton.*

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessaton des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 11 heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 70

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 11 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. Chown, appuyé par M. McIlraith, propose,—Que le Bill n° SD-199, intitulé: "Loi pour faire droit à William Harrison Terry", à l'égard duquel on a fait rapport que l'exposé des motifs n'était pas établi, soit inscrit au *Feuilleton* pour être pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'approuver certaines dépenses autorisées à l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1958, comprenant celles auxquelles il a été pourvu par les mandats spéciaux que le gouverneur général a émis en conformité des arrêtés du gouverneur en conseil du 16 août 1957 (C.P. 1957-1111), du 19 août 1957 (C.P. 1957-1134) et du 7 février 1958 (C.P. 1958-222), mais non les dépenses autorisées par des lois de subsides à l'égard de ladite année financière; et d'approuver l'affectation de certains montants dans les comptes de ladite année financière.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose,—Que cette Chambre approuve l'installation d'un système de traduction simultanée dans la salle de ses délibérations et que M. l'Orateur soit autorisé à prendre les dispositions nécessaires à l'installation et au fonctionnement de ce système.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale et visant, à cette fin:

1. A pourvoir à l'établissement d'une Commission de la Capitale nationale et à abroger la Loi sur la Commission du district fédéral;

2. A pourvoir aux buts, objets et pouvoirs de la Commission; et

3. A prescrire telles dispositions financières qui peuvent être nécessaires à la réalisation des fins de la loi.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-48, Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° C-26, Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre relatif à la prise en considération de l'amendement apporté par le Sénat au Bill n° C-25, Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois;

M. Hamilton (Qu'Appelle), appuyé par M. Hees, propose,—Que ledit amendement soit maintenant lu une deuxième fois et agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit amendement, en conséquence, est lu une deuxième fois et agréé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-24, Loi modifiant la Loi sur les Indiens;

M. Hees, pour Mme Fairclough, appuyé par M. Hamilton (Qu'Appelle), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-21, Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers;

M. Hees, pour M. Fulton, appuyé par M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-9, Loi modifiant le Code criminel;

M. Fulton, appuyé par Mme Fairclough, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant l'établissement de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'établir une commission appelée Commission nationale des libérations conditionnelles; de pourvoir à la rémunération et aux frais des membres de la Commission, à la nomination des fonctionnaires, commis et préposés nécessaires au bon fonctionnement de la Commission; de pourvoir, d'une manière générale, à l'application de la loi; et de décréter l'abrogation de la Loi sur les libérations conditionnelles.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Fulton, appuyé par M. Green, présente avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-49, Loi relative à la libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution visant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 36 de la Loi sur les impressions et la papeterie publiques, chapitre 226 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingt et unième rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Louise Giguère Boisvert, épouse de Guy Boisvert, de Montréal (P.Q.).

Jacques Gérardin, de Montréal (P.Q.), époux de Gabrielle Whitmore Gérardin.

Audrey Isabella Wanda Patterson Gray, épouse de Arthur Douglas Heath Gray, de Montréal (P.Q.).

Marie Bernadette Brunet Holman, épouse de Ernest Lawrence Holman, en activité de service dans la Marine Royale Canadienne.

Marie Eva Dorothé Déziel Lefebvre, épouse de Lionel James Lefebvre, de Verdun (P.Q.).

Hazel May Howe Terry, épouse de William Harrison Terry, de Ville Mont-Royal (P.Q.).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingt-deuxième rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que la requérante suivante a observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

La *Westcoast Transmission Company Limited,* aux fins d'une loi modifiant sa loi de constitution en société afin que celle-ci stipule que l'article 153 de la loi de 1934 sur les compagnies ne s'applique pas à ladite société et autorisant certaines autres modifications de ses cadres.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 71

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 12 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Comtois, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre, —Copie de la correspondance échangée les 2 juillet et 6 août 1958 entre le président de l'Office fédéral du charbon et la *Dominion Steel and Coal Corporation Limited* au sujet de l'assistance financière à l'égard du charbon provenant des provinces Maritimes.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Doucett soit substitué à celui de M. McCleave et

Le nom de M. Broome à celui de M. Morris, sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Kucherepa, appuyé par M. Danforth, il est ordonné,—Que la pétition du *Board of Trade* de la ville de Toronto en vue d'un bill privé, produite et présentée le 11 août 1958, ainsi que le rapport du greffier des pétitions à cet égard, en date du 12 août 1958, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour toutes recommandations qu'il pourrait juger souhaitables.

Le Bill n° C-37, Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements et étudié dans sa forme modifiée.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Du consentement unanime, les bills suivants sont lus respectivement une deuxième fois, sur division, et renvoyés au comité permanent des bills privés en général (avec les dépositions entendues et les pièces justificatives produites au sujet desdits bills devant le comité permanent des divorces du Sénat):

Bill n° SD-219, Loi pour faire droit à James Nelson LeBlond.

Bill n° SD-220, Loi pour faire droit à Louise Auger Lecavalier.

Bill n° SD-221, Loi pour faire droit à Marie-Noëlla-Thérèse Legault Lebel.

Bill n° SD-222, Loi pour faire droit à Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman.

Bill n° SD-223, Loi pour faire droit à Marie Becherbleith Reicher.

Bill n° SD-224, Loi pour faire droit à John Charles Underhill.

Bill n° SD-225, Loi pour faire droit à Patricia Wirth Usher.

Bill n° SD-226, Loi pour faire droit à Jean Audrey Vickers Mastro.

Bill n° SD-227, Loi pour faire droit à Mary Rebecca Lafontaine Johnson.

Bill n° SD-228, Loi pour faire droit à Jetti Edelstein Popowski.

Bill n° SD-229, Loi pour faire droit à Jean Philippon.

Bill n° SD-230, Loi pour faire droit à Sidney Schwartz.

Bill n° SD-231, Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory.

Bill n° SD-232, Loi pour faire droit à Barbara Crawford Bucci.

Bill n° SD-233, Loi pour faire droit à Holger Madson.

Bill n° SD-234, Loi pour faire droit à Miriam Astrof Hymovitch.

Bill n° SD-235, Loi pour faire droit à Margaret Welsh Clark Gray Perego.

Bill n° SD-236, Loi pou faire droit à Eunice Joyce Stone Berwick.

Bill n° SD-237, Loi pour faire droit à Rita Elizabeth Edwards Bryant.

Bill n° SD-238, Loi pour faire droit à Mary Farrelly Crane.

Bill n° SD-239, Loi pour faire droit à Margaret Eileen McKenzie Beauchemin.

Bill n° SD-240, Loi pour faire droit à Jeanette Josephine Cools Cox.

Bill n° SD-241, Loi pour faire droit à Geraldine Marilyn Woods Spencer.

Bill n° SD-242, Loi pour faire droit à Mariette-Giselle-Denise Pesant Forget.

Bill n° SD-243, Loi pour faire droit à Joy Diedre Shelley New.

Bill n° SD-244, Loi pour faire droit à Muriel Ethel Serchuk Rutenberg.

Bill n° SD-245, Loi pour faire droit à Deborah Barash Dindzik.

Bill n° SD-246, Loi pour faire droit à Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston.

Bill n° SD-247, Loi pour faire droit à Barbara Janet Dillane Barr.

Bill n° SD-248, Loi pour faire droit à Giulietta Marcogliese Iacurto.

Bill n° SD-249, Loi pour faire droit à Herbert Budd, fils.

Bill n° SD-250, Loi pour faire droit à Dorothy Mary Shrimpton Legault.

Bill n° SD-251, Loi pour faire droit à Maria Giusseppa Di Nunno.

Bill n° SD-252, Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger.

Bill n° SD-253, Loi pour faire droit à Simonne Fournier Bergeron.

Bill n° SD-254, Loi pour faire droit à Cecily Anne Maud Carter Bernard.

Bill n° SD-255, Loi pour faire droit à Marie-Henriette-Andrée Massue Prévost.

Bill n° SD-256, Loi pour faire droit à Lovell Orville Woodard.

Bill n° SD-257, Loi pour faire droit à Joseph Wing.

Bill n° SD-258, Loi pour faire droit à Adrienne Ménard Huot.

Bill n° SD-259, Loi pour faire droit à Hilda Jamesie Hatfield Carter.

Bill n° SD-260, Loi pour faire droit à Evelyn Mae Wood Snell.

Bill n° SD-261, Loi pour faire droit à Robert Smith.

Bill n° SD-262, Loi pour faire droit à Ethel Fisk Gwynne-Davies.

Bill n° SD-263, Loi pour faire droit à Marie-Reine Drouin Milliard.

Bill n° SD-264, Loi pour faire droit à Joseph-Léonidas-Albert Paradis.

Bill n° SD-265, Loi pour faire droit à Hyman Wexler.

Bill n° SD-266, Loi pour faire droit à Natasha Harpf Crayter.

Bill n° SD-267, Loi pour faire droit à Martha Ratelle Holtken.

Bill n° SD-268, Loi pour faire droit à Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson.

Bill n° SD-269, Loi pour faire droit à Norma Elizabeth Gammie Costigan.

Bill n° SD-270, Loi pour faire droit à Merita Helen Gertrude Alarie Russell.

Bill n° SD-271, Loi pour faire droit à Sydney Clarence Walker.

Bill n° SD-272, Loi pour faire droit à Barbara Anne Young McFadden Pallett.

Bill n° SD-273, Loi pour faire droit à Jean Mercidus Cecilia Steel MacDonald.

Bill n° SD-274, Loi pour faire droit à Arthur Thomas Hazell.

Bill n° SD-275, Loi pour faire droit à Joseph-Ovila-Maurice Valentyne.

Bill n° SD-276, Loi pour faire droit à Iris Olive West Dion.

Bill n° SD-277, Loi pour faire droit à Margaret Cox Lafortune.

Bill n° SD-278, Loi pour faire droit à Gertrude Falkenstein Garfield.

Bill n° SD-279, Loi pour faire droit à Gweneth Vera Payne Smith.

Bill n° SD-280, Loi pour faire droit à Angela Bertha May Cohen Weinstein.

Bill n° SD-281, Loi pour faire droit à Raymond Leslie Larocque.

Bill n° SD-282, Loi pour faire droit à Rosanne Dolimont Ruelokke.

Bill n° SD-283, Loi pour faire droit à Jeannette Hatsedakis Haeck.

Bill n° SD-284, Loi pour faire droit à Natan Grunstein.

Bill n° SD-285, Loi pour faire droit à Gordon Kent Lambert.

Bill n° SD-286, Loi pour faire droit à Catherine Doris Dooley Bantey.
Bill n° SD-287, Loi pour faire droit à Monica Frances Fleice Bottomley.
Bill n° SD-288, Loi pour faire droit à Fritz Drechsler.
Bill n° SD-289, Loi pour faire droit à Robena Sarah Florence Worrell Day.
Bill n° SD-290, Loi pour faire droit à Hedwig Papp Witwitzki.
Bill n° SD-291, Loi pour faire droit à Gerald Leonard Pilcher.
Bill n° SD-292, Loi pour faire droit à Mary Madeleine Dorothy Butler Meaney.
Bill n° SD-293, Loi pour faire droit à John Shaw Macneill Carson.
Bill n° SD-294, Loi pour faire droit à Libusa Franic Kotow.
Bill n° SD-295, Loi pour faire droit à Sheila Estelle Rosenstone Lane.
Bill n° SD-296, Loi pour faire droit à Renald Leroux.
Bill n° SD-297, Loi pour faire droit à Pierrette Beauregard Ifould.
Bill n° SD-298, Loi pour faire droit à Marion Brooks McConnell Bienvenue.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-8, Loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club;*

Mlle Aitken, appuyée par M. Cathers, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des bills privés en général.

A l'appel de l'ordre relatif à la prise en considération du Bill n° SD-199, Loi pour faire droit à William Harrison Terry;

M. Chown, appuyé par M. Browne (Vancouver-Kingsway), propose,—Que ledit bill soit déféré de nouveau au comité permanent des bills privés en général en vue de l'audition de dépositions de témoins.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est déféré de nouveau au comité permanent des bills privés en général.

Le Bill n° SD-129, Loi pour faire droit à Kaljo Klasman, est étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

M. McCleave, appuyé par M. Mandziuk, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une troisième fois et adopté.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allmark,
Anderson,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Benidickson,
Brooks,
Broome,
Browne (Vancouver Kingsway),
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cathers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Cooper,
Creaghan,
Crestohl,
Crouse,
Danforth,
Dinsdale,
Doucett,
Drysdale,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forgie,
Fraser,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hicks,
Hodgson,
Horner (The Battlefords),
Houck,
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Lennard,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacRae,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGregor,
McIlraith,
McMillan,
Mandziuk,
Milligan,
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nesbitt,
Nielsen,
Noble,
Ormiston,
Pallett,
Payne,
Pearkes,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Robinson,
Rowe,
Rynard,
Simpson,
Smallwood,
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Spencer,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Stinson,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Tucker,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—106.

CONTRE

Messieurs

Allard,
Argue,
Asselin,
Bourque,
Brassard (Lapointe),
Deschatelets,
Fisher,
Flynn,
Herridge,
Howard,
Martin (Timmins),
Peters,
Pigeon,
Regier,
Tassé—15.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Mandziuk, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives communiquées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement au bill de divorce susmentionné.

Le Bill n° S-6, Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le comité des voies et moyens reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du sommaire des arrêtés en conseil adoptés durant la période allant du 1er au 31 juillet 1958.

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question nº 113*), en date du 25 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Au cours des années 1956, 1957, et en 1958 jusqu'à ce jour, des incendies se sont-ils produits, en Colombie-Britannique, dans des réserves indiennes ou à des écoles, hôpitaux ou autres bâtisses, situés dans des réserves indiennes, ou à des bâtisses, servant aux Indiens et situées à proximité de réserves indiennes?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel en a été le nombre et à quelles dates ces incendies se sont-ils produits, *b*) dans quelles réserves ou aux environs de quelles réserves se sont-ils produits, *c*) quel a été, s'il en est, le nombre de mortalités parmi les Indiens par suite de chaque incendie?

3. La Division des affaires indiennes a-t-elle donné des directives aux surintendants d'agences indiennes ou à d'autres au sujet des dispositions à prendre pour prévenir les incendies et se protéger contre eux?

4. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelle était la teneur de ces directives, *b*) quand ont-elles été données, *c*) quel en a été le résultat?

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) du surintendant des assurances du Canada, volume I —Précis des rapports des compagnies d'assurance-vie au Canada, pour l'année close le 31 décembre 1957, selon l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur les dépenses et l'administration relatives à l'application de la Loi sur l'assistance-chômage, pour l'année close le 31 mars 1958, selon l'article 9 de ladite loi, chapitre 26 des Statuts du Canada (1956).

Dix-septième rapport du greffier des pétitions, conformément aux dispositions du paragraphe (7) de l'article 70 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition du requérant suivant, déposée le 11 août, et présentée par M. Maloney le 11 août, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elle ne peut pas être reçue.

Du *Board of Trade* de la Cité de Toronto, aux fins d'une loi modifiant la loi qui le constitue en corporation, en changeant son nom en celui de *The Board of Trade of Metropolitan Toronto* et en apportant d'autres modifications.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 72

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 13 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Chevrier soit substitué à celui de M. Robichaud sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

La question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 39 du Règlement:

Question n° 154 par M. Argue—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quel a été le coût initial d'aménagement des canaux, des écluses et des autres installations que comprend le réseau principal des canaux du fleuve Saint-Laurent et des Grands lacs, en indiquant les années durant lesquelles les dépenses ont été faites et en donnant une liste des dépenses à l'égard de chaque entreprise?

2. Quelle somme a-t-on dépensée pour les modifications effectuées, à l'occasion, à ces installations, en indiquant les années durant lesquelles les dépenses ont été faites et en donnant une liste des dépenses à l'égard de chaque entreprise?

3. Quelle somme globale estimative le gouvernement canadien a-t-il dépensée jusqu'ici et se propose-t-il de dépenser pour la voie maritime du Saint-Laurent, en donnant une liste des dépenses à l'égard de chaque entreprise?

4. Quelle somme globale estimative le gouvernement des États-Unis a-t-il dépensée jusqu'ici et se propose-t-il de dépenser pour la voie maritime du Saint-Laurent, en donnant une liste des dépenses à l'égard de chaque entreprise?

57074-7—27

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

TARIF DES DOUANES

1. Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier le *Tarif des douanes* par le retranchement du paragraphe (1) de l'article 2 et par la substitution du paragraphe suivant:

«2. (1) Dans la présente loi et dans toute autre loi relative aux douanes,

a) l'expression «diamètre», appliquée aux tubes et tuyaux, signifie le diamètre intérieur réel des tubes et des tuyaux;

b) l'expression «en franchise», appliquée à toute marchandise dans les colonnes du tarif contenues à la liste A, signifie que les marchandises peuvent être importées ou sorties d'entrepôt pour être mises en consommation au Canada, sans droit;

c) *l'expression «laminés à chaud» ou «laminés à froid», appliquée aux profilés, barres, verges, tôles, feuilles ou feuillards, de fer ou d'acier, comprend les profilés, barres, verges, tôles, feuilles ou feuillards, ayant subi une ouvraison comme le recuit, la trempe, le décapage, le chaulage ou le polissage;*

d) l'expression «M.pi.» signifie mille pieds superficiels;

e) l'expression «n.d.» signifie non dénommé;

f) l'expression «p.c.», dans quelque colonne que ce soit de la liste A du Tarif, signifie «pour cent, *ad valorem*»;

g) *l'expression «tôles», appliquée au fer ou à l'acier, signifie un produit plat, obtenu par laminage, de quelque forme qu'il soit,*

(i) *ayant une largeur de plus de huit pouces mais d'au plus quarante-huit pouces, et une épaisseur de 0.23 de pouce ou plus, ou*

(ii) *ayant une largeur de plus de quarante-huit pouces et une épaisseur de 0.18 de pouce ou plus;*

h) l'expression «preuve», «esprit-preuve» ou «alcool de la force de preuve» signifie tout alcool ayant la force de la preuve selon l'hydromètre de Sikes, savoir: l'alcool qui, à la température de cinquante et un degrés Fahrenheit, pèse exactement les douze treizièmes du poids d'une égale mesure d'eau distillée à la même température;

i) l'expression «caoutchouc» comprend le caoutchouc synthétique, que peuvent définir les règlements établis par le Ministre;

j) *l'expression «feuilles», appliquée au fer ou à l'acier, signifie un produit plat, obtenu par laminage, de quelque forme qu'il soit,*

(i) *ayant une largeur de plus de douze pouces mais d'au plus quarante-huit pouces, et une épaisseur de 0.2299 de pouce ou moins, ou*

(ii) *ayant une largeur de plus de quarante-huit pouces, et une épaisseur de 0.1799 de pouce ou moins;*

k) *l'expression «feuillards», appliquée au fer ou à l'acier, signifie un produit plat, obtenu par laminage, de quelque forme qu'il soit,*

(i) *ayant une largeur de plus de huit pouces mais d'au plus douze pouces, et une épaisseur de 0.2299 de pouce ou moins, ou*

(ii) *ayant une largeur de huit pouces ou moins, et une épaisseur de 0.2030 de pouce ou moins;*

l) *l'expression «acier» signifie tout métal ou combinaison de métaux contenant cinquante pour cent ou plus de fer en poids;*

m) *un renvoi à une unité ou une mesure-étalon de poids, capacité ou extension, désigne l'unité ou la mesure-étalon canadienne, établie par la Loi sur les poids et mesures.*»

2. Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la liste A du *Tarif des douanes* par le retranchement des numéros taritaires 345, 345*a*, 346, 346*a*, et 346*c*, des énumérations de marchandises et des taux de droits placés en regard de chacun de ces numéros, ainsi que par l'insertion, dans ladite liste, des numéros, des énumérations de marchandises et des taux de droits suivants:

Numéro tarifaire	——	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
345	Scories et déchets de zinc pour refonte ou pour transformation en poussière de zinc	En franchise	En franchise	10 p.c.
345a	Zinc, *et alliages de zinc contenant au plus dix pour cent en poids d'un autre métal ou d'autres métaux*, sous forme de saumons, brames, blocs, *poussière* ou grenailles...la livre	¾c.	1c.	2c.
346	Zinc, ouvrages en, n.d	15 p.c.	17½ p.c.	25 p.c.
346a	*Zinc, ou alliages de zinc contenant au plus dix pour cent en poids d'un autre métal ou d'autres métaux, sous forme de lames, rubans, bandes, feuilles, toles, disques; recouverts ou non*	5 p.c.	7½ p.c.	20 p.c.
346b	*Verges de zinc;* profilés de zinc autres que les feuilles, bandes, planches et tôles obtenues par laminage; *bandes ou feuilles de zinc, non grainées, meulées ou non, pour la fabrication des clichés offset pour la lithographie;* bandes ou feuilles de zinc, non planées ni meulées ni polies, recouvertes sur une surface d'une matière inattaquable aux acides, destinées à servir en photogravure; *tous les articles énumérés ci-dessus qui contiennent au plus dix pour cent en poids d'un autre métal ou d'autres métaux*	En franchise	En franchise	10 p.c.

3. Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la liste A du *Tariff des douanes* par le retranchement des numéros tarifaires 355*b*, 377, 377*a*, 377*b*, 377*c*, 377*d*, 377*e*, 377*f*, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 385*a*, 386, 387, 387*a*, 387*b*, 387*c*, 388, 388*a*, 388*b*, 388*c*, 388*d*, 388*e*, 388*f*, 388*g*, 389, 392*a*, 395, 395*a*, et 438*f*, des énumérations de marchandises et des taux de droits placés en regard de chacun de ces numéros, ainsi que par l'insertion, dans ladite liste, des numéros, des énumérations de marchandises et des taux de droits suivants:

Numéro tarifaire	——	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
355*b*	Feuillards ou tubes en alliages métalliques—n'étant pas des feuillards ou tubes en acier—contenant au moins trente pour cent en poids de nickel et douze pour cent en poids de chrome, lorsqu'ils doivent entrer dans des produits canadiens	En franchise	En franchise	20 p.c.
377	Lingots de fer ou d'acier, n.d...la tonne	En franchise	$3.00	$5.00
377a	*Lingots de fer ou d'acier, ronds, ondulés, ne pesant pas moins de trente mille livres*	En franchise	En franchise	5 p.c.
378	*Produits du fer ou de l'acier, demi-finis, à savoir:* blooms, brames, billettes ou barres à feuilles	En franchise	5 p.c.	10 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
379	*Barres ou verges de fer ou d'acier, laminées à chaud, unies ou déformées, à savoir: rondes, demi-rondes, ovales, demi-ovales, carrées, carrées à coins ronds, hexagones, octogones ou autres barres ou verges à plusieurs côtés; plates de 13/64 de pouce ou plus d'épaisseur et de huit pouces ou moins de largeur*	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
379a	*Barres ou verges de fer ou d'acier, désignées au numéro tarifaire 379 et laminées à froid ou étirées à froid*	5 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
379b	*Barres ou verges de fer ou d'acier, désignées au numéro tarifaire 379 et travaillées après laminage à chaud ou à froid ou étirage à froid, ou ayant subi une ouvraison autre que le laminage à chaud ou à froid ou l'étirage à froid*	5 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
379c	Fil machine de fer ou d'acier, en couronnes, d'au plus 0.375 de pouce de diamètre, importées par des fabricants de fil métallique pour servir à la fabrication de fil métallique dans leurs propres fabriques....la tonne	En franchise	$3.00	$5.00
380	*Profilés de fer ou d'acier, simplement laminés à chaud ou à froid:*			
	(1) Cornières, poutres, pièces en U, tés, pièces en Z, ou autres profilés, n.d	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
	(2) Poutres à semelles larges, de plus de dix pouces, mais pas plus de dix-huit pouces de hauteur, lorsqu'elles ne sont pas fabriquées au Canada.....la tonne	En franchise	$5.00	$20.00
	(3) Cornières dont une branche dépasse six pouces; poutres, y compris les poutres à semelles larges, de plus de dix-huit pouces de hauteur; pièces en U de plus de quinze pouces de hauteur; pièces en Z dont une branche a plus de six pouces; toutes ces pièces lorsqu'elles ne sont pas fabriquées au Canada	En franchise	En franchise	10 p.c.
	(4) Profilés de fer ou d'acier laminés à chaud ou à froid, recouverts ou non, non poinçonnés, ni perforés, ni ouvrés davantage, pour châssis de fenêtres à guillotine ou à battants ou pour armatures de fenêtres, et matière semblable obtenue à partir de feuillards de fer ou d'acier, laminés à chaud ou à froid, recouverts ou non, lorsqu'ils sont importés par les fabricants de châssis de fenêtres métalliques à guillotine ou à battants ou d'armatures de fenêtres métalliques et destinés à la fabrication de ces articles dans leurs propres fabriques.....la tonne	En franchise	$7.00	$7.00
380a	Cornières, poutres, pièces en U, colonnes, solives, chevrons, pilots, tés, pièces en Z, et autres profilés, en fer ou en acier, poinçonnés, perforés, ou plus ouvrés que laminés à chaud, n.d	17½ p.c.	22½ p.c.	40 p.c.
381	*Tôles de fer ou d'acier, n'ayant pas subi d'autre ouvraison que le laminage à chaud ou à froid, et qu'elles soient recouvertes ou non, ou en bobines, ou qu'elles portent un dessin produit par le laminage*	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
381a	Tôles de fer ou d'acier, bordées ou embouties	5 p.c.	20 p.c.	30 p.c.
381b	*Tôles de fer ou d'acier, n.d*	5 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
382	Feuilles ou feuillards de fer ou d'acier, *ondulés ou non, et portant ou non un dessin produit par le laminage:*			
	(1) Laminés à chaud	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
	(2) Laminés à froid ou étirés à froid	5 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
	(3) Recouverts d'étain ou d'émail vitreux	10 p.c.	15 p.c.	25 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
382 (fin)	(4) Recouverts de zinc	7½ p.c.	15 p.c.	25 p.c.
	(5) Recouverts, n.d.	7½ p.c.	15 p.c.	20 p.c.
	(6) Laminés à chaud ou à froid, lorsqu'ils sont importés par les fabricants de charnières et de gonds pour servir à la fabrication de charnières et de gonds dans leurs propres fabriques	En franchise	7½ p.c.	10 p.c.
	(7) Laminés à froid, avec teneur en silicium de 0.075 pour cent ou plus, lorsqu'ils sont importés par des fabricants d'appareils électriques ou de leurs pièces pour servir à la fabrication d'appareils électriques ou de leurs pièces, dans leurs propres fabriques	5 p.c.	12½ p.c.	25 p.c.
383	Tôles, feuilles ou feuillards de fer ou d'acier, non trempés, ni meulés, ni autrement ouvrés que taillés en forme, sans bords dentelés, devant servir à la fabrication de scies	En franchise	En franchise	10 p.c.
383a	Tôles, feuilles ou feuillards de fer ou d'acier, cémentés, trempés ou meulés, non autrement ouvrés que taillés en forme, sans bords dentelés, devant servir à la fabrication de scies	En franchise	7½ p.c.	15 p.c.
384	Bandes, tôles, feuilles ou feuillards de fer ou d'acier, laminés à chaud ou à froid, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de tuyaux ou tubes, pour servir à la fabrication de tuyaux ou de tubes	En franchise	7½ p.c.	15 p.c.
385	*Feuilles ou feuillards de fer ou d'acier, recouverts de plomb ou d'un alliage de plomb et d'étain*	En franchise	En franchise	15 p.c.
386	*Tôles ou feuilles de fer ou d'acier, obtenues par laminage de lingots, de blooms ou de brames d'origine canadienne, lorsqu'elles sont importées par les fabricants de ces lingots, blooms ou brames*	En franchise	En franchise	20 p.c.
	(*Le présent numéro expire le 1er janvier 1961*)			
387	Rails de fer ou d'acier pour chemins de fer, quels qu'en soient le poids et l'utilisation, poinçonnés, perforés ou non	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
387a	Rails de roulement, en fer ou en acier, autres que rails pour chemins de fer, ouvrés après laminage à chaud, y compris d'autres profilés, cintrés ou non, soudés ou non à ces rails	En franchise	12½ p.c.	35 p.c.
387b	Éclisses, barres d'assemblage, joints de rails, selles d'arrêt, de fer ou d'acier....la tonne	$5.00	$7.00	$8.00
387c	Dispositions d'intersections, intersections, aiguilles, croisements, cœurs, contre-rails pour chemins de fer, de fer ou d'acier	15 p.c.	25 p.c.	30 p.c.
392*a*	(*1*) Pièces forgées de fer ou d'acier, creuses, *dégrossies* ou non, d'au moins douze pouces de diamètre intérieur; toutes autres pièces forgées, pleines ou autres, dégrossies ou non, d'un poids de vingt tonnes ou plus	5 p.c.	20 p.c.	30 p.c.
	(*2*) *Pièces forgées, pleines ou autres, dégrossies ou non, d'un poids de quarante tonnes ou plus*	En franchise	15 p.c.	30 p.c.

4. Résolu,—Qu'il a lieu de modifier la liste B du *Tariff des douanes* par le retranchement des numéros 1005, 1006, 1007, 1009, 1015, 1023, 1025 et 1045, des énumérations de marchandises et des taux de drawback indiqués en regard de chacun de ces numéros, ainsi que par l'insertion, dans ladite liste, des numéros, des énumérations de marchandises et des taux de drawback suivants:

Numéro	Produits	Sujets à drawback	Partie du droit (à l'exclusion du droit spécial ou anti-dumping) payable à titre de drawback
1004	Acier	Lorsqu'il est employé à la fabrication de limes	60 p.c.
1005	Acier	Lorsqu'il est employé à la fabrication de la coutellerie	99 p.c.
1006	Barres hexagones de fer ou d'acier, laminées à chaud	Lorsqu'elles sont employées à la fabrication de barres de fer ou d'acier, laminées à froid ou étirées à froid	60 p.c.

5. Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la liste A du *Tarif des douanes* par le retranchement des numéros tarifaires 396, 396*a*, 397, 398, 398*a*, 398*b*, 398*c*, 399, 399*a*, 399*b*, 399*c*, 400, 410*b*, 410*d*, 410*g*, 410*z* et 848, des énumérations de marchandises et des taux de droits placés en regard de chacun de ces numéros, ainsi que par l'insertion, dans ladite liste, des numéros, des énumérations de marchandises et des taux de droits suivants:

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
396	Tuyaux ou tubes en fonte de fer, *revêtus à l'extérieur ou à l'intérieur ou non*	7½ p.c.	12½ p.c.	25 p.c.
397	Tuyaux ou tubes, de fer ou d'acier, n.d., avec bouts ordinaires ou travaillés, *revêtus à l'extérieur ou à l'intérieur ou non*	12½ p.c.	20 p.c.	30 p.c.
397a	Tuyaux ou tubes, de fer ou d'acier, avec bouts ordinaires *ou travaillés*, sans soudure, étirés à froid	En franchise	5 p.c.	10 p.c.
397b	*Tuyaux de ponceaux en feuilles métalliques ondulées, recouverts ou non*	12½ p.c.	15 p.c	30 p.c.
398	Tuyaux ou tubes, de fer ou d'acier, avec bouts ordinaires, gonflés ou épaissis, devant servir à la fabrication ou à la réparation des parties, soumises à de hautes pressions, de chaudières, de digesteurs de fabriques de pâte de bois et de vaisseaux employés au raffinage du pétrole	En franchise	5 p.c.	20 p c.
398*a*	Tuyaux ou tubes, de fer ou d'acier, avec bouts ordinaires, devant servir à la fabrication de cylindres pour machines à papier	5 p.c.	15 p.c.	30 p.c.
398*c*	Tubes de fer ou d'acier, sans soudure, importés par les fabricants de coussinets et devant servir à la fabrication de coussinets dans leurs propres fabriques	En franchise	5 p.c.	15 p.c.
399	Tuyaux ou tubes, de fer ou d'acier, *d'un diamètre de plus de dix pouces et demi*, et accessoires et raccords pour ces tuyaux ou tubes, devant servir au transport du gaz naturel jusqu'aux points de distribution ou au transport du pétrole brut	10 p.c.	15 p.c	30 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
399a	*Tuyaux ou tubes, de fer ou d'acier, communément appelés "tubes pétrole" et consistant en tubages ou cuvelages et en accessoires ou raccords, pour les puits de gaz naturel ou de pétrole*	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
399b	Conducteurs tubulaires pour les puits de gaz naturel ou de pétrole	En franchise	En franchise	En franchise
399c	Matières devant servir à la fabrication des produits désignés aux numéros tarifaires 399a et 399b	En franchise	En franchise	En franchise
400	Accessoires et raccords, de fer ou d'acier, n.d., pour tuyaux et tubes, pièces de ces articles	15 p.c.	20 p.c.	30 p.c.
400a	Accessoires et raccords, en fer ou en acier, non autrement ouvrés que forgés ou courbés à la forme requise, qu'ils soient ou non ébarbés ou décapés, importés par des fabricants d'accessoires et de raccords préparés pour la soudure et devant servir à la fabrication de ces accessoires et raccords dans leurs propres fabriques	En franchise	10 p.c.	25 p.c.
410*b*	Machines et appareils devant servir au lavage ou au nettoyage à sec du charbon aux houillères ou aux cokeries; machines et appareils servant à la fabrication du coke et du gaz; machines et appareils servant à la distillation ou à la récupération des produits du goudron de houille ou du gaz de houille; pièces de ces machines et appareils, à l'exclusion de la force motrice, des réservoirs à gaz, des valves d'un diamètre de dix pouces et demi ou moins, et des tuyaux *de fer ou d'acier*	En franchise	10 p.c.	12½ p.c.
410*d*	Machines et appareils de forage de puits, et leurs pièces, devant servir au forage de puits d'eau, de gaz naturel ou de pétrole, ou à la prospection, à l'exclusion de la force motrice; machines et appareils d'une espèce ou catégorie non fabriquée au Canada pour l'entretien et l'essai des puits de gaz et de pétrole; garnitures étanches de puits et leurs pièces, devant être employées dans les puits de pétrole et de gaz	En franchise	En franchise	En franchise
410*g*	Articles destinés à être utilisés dans la métallurgie ou la fusion du fer, à savoir: machines et appareils pour l'agglomération ou la pelletisation du minerai de fer, concentré ou non, ou des poussières provenant des carneaux; machines et appareils devant servir à la construction, à l'aménagement et à la réparation des hauts fourneaux pour la fusion du minerai de fer, ces machines et appareils devant comprendre les appareils à air chaud et les brûleurs, les porte-vent et les valves reliant les machines soufflantes au fourneau, les wagons-bascules, les appareils de chargement et de montage, les conduites, les nettoyeuses et les lavoirs pour gaz de hauts fourneaux; pièces de tous les articles susmentionnés, à l'exclusion des constructions en fer, des valves d'un diamètre de dix pouces et demi ou moins, et des tuyaux *de fer ou d'acier*	En franchise	5 p.c.	5 p.c.
410*z*	Machines et appareils, n.d., et leurs pièces, pour la récupération des particules solides ou liquides, provenant de gaz de carneaux ou d'autres gaz perdus, dans les établissements métallurgiques ou industriels, exception faite de la force motrice, des réservoirs à gaz, des valves d'un diamètre de dix pouces et demi ou moins, et des tuyaux *de fer ou d'acier*	5 p.c.	10 p.c.	12½ p.c.
848	Toutes machines et tous appareils, et leurs pièces (y compris les machines et appareils de force motrice), la glaise à forage, destinés à servir à des travaux d'exploration ou de découverte se rattachant à l'aménagement, à l'épuisement et à la production des puits de pétrole ou de gaz naturel	En franchise	En franchise	En franchise

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
848*a*	Machines et appareils, et leurs pièces (moteurs compris), d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, et la glaise à forage, devant servir à des travaux d'exploration, de découverte, de développement et d'exploitation de mines de potasse et de sel gemme ou à la production de muriate de potasse ou de sel gemme broyé et tamisé.....	En franchise	En franchise	En franchise
848*b*	Matières devant servir à la fabrication des produits désignés aux numéros tarifaires *848 et 848a*.....	En franchise	En franchise	En franchise

6. Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la liste B du *Tarif des douanes* par le retranchement des numéros 1017, 1018, 1018*a*, et 1028, des énumérations de marchandises et des taux de drawback indiqués en regard de chacun de ces numéros.

7. Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la liste A du *Tarif des douanes* par le retranchement du numéro tarifaire 554*b*, de l'énumération de marchandises et des taux de droits placés en regard de ce numéro, ainsi que par l'insertion, dans ladite liste, du numéro, de l'énumération de marchandises et des taux de droits suivants:

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
554b	(1) Tissus composés en tout ou en partie de filés de laine ou de poil, n.d.....	20 p.c.	27½ p.c.	40 p.c.
	et, la livre	20c.	30c.	35c.
	Toutefois, le droit total imposable ne doit pas dépasser.....la livre	60c.	.....	.....
	(2) Tissus composés en tout ou en partie de filés de laine ou de poil et pesant au moins douze onces le yard carré.....	20 p.c.	27½ p.c.	40 p.c.
	et, la livre	15c.	30c.	35c.
	Toutefois, le droit total imposable ne doit pas dépasser la livre	55c.	.....	.....

8. Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la liste A du *Tarif des douanes* par le retranchement des numéros tarifaires 90*f*, 99*e*, 125, 128, 198*c*, 206*c*, 208, 208*x*, 237*a*, 327*a*, 376*a*, 376*b*, 409*t*, 409*u*, 410*s*, 427*c*, 431*d*, 431*g*, 437*b*, 438*b*, 438*c*, 438*d*, 438*e*, 439*b*, 439*e*, 440*m*, 440*n*, 462*d*, 482, 504*a*, 505, 505*a*, 505*b*, 597*a*(4), 597*b*, 597*d*, 691(1), 695*d*, 696*a*, 696*c*, 696*d*, 703, 791, 901, 902, 907 et 914, des énumérations de marchandises et des taux de droits placés en regard de chacun de ces numéros, ainsi que par l'insertion, dans ladite liste, des numéros, des énumérations de marchandises et des taux de droits suivants:

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
79*g*	*Plants de rosiers, à l'exclusion des boutons ou des scions, pour la greffe ordinaire ou pour la greffe par œil détaché*	En franchise	En franchise	En franchise
90*f*	Matières végétales *devant servir de* colorants *ou* d'arômes	10 p.c.	10 p.c.	25 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
99e	(1) Dattes énoyautées, *en masses de toute sorte pesant plus de dix livres chacune*.....la livre	En franchise	En franchise	1c.
	(2) Dattes, n.d.....la livre	1c.	1½c.	2½c.
	Lorsqu'elles sont en paquets de deux livres chacun ou moins, le poids imposable doit comprendre le poids des récipients.			
115b	*Éperlans frais devant être préparés dans des usines canadiennes*.....la livre	En franchise	En franchise	1c.
125	Huîtres écaillées; *boîtes contenant des huîtres écaillées*.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
128	Homard *ou chair de homard*, frais *ou bouillis*.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
206c	(1) *Récipients partiellement remplis ou non d'anticoagulants et ensembles formés de ces récipients et d'accessoires;* filtres, compte-gouttes, pinces, tubes, bandes pour anses, étiquettes, bouchons en liège, bouchons ou autres fermetures; tous les articles énumérés précédemment lorsqu'ils doivent servir au captage, à la préparation, à l'entreposage, au transport ou à l'injection du sang humain (soit à l'état naturel, soit sous forme de sérum ou de plasma liquides ou secs) et leurs diluants ou succédanés.....	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) *Matières devant servir à la fabrication des articles mentionnés dans le numéro (1) de la présente position*.....	En franchise	En franchise	En franchise
208	*Sulfate d'ammoniaque;* Sels d'antimoine, savoir: tartre émétique, chlorure et lactate (antimoine); Tartre brut; Oxyde arsénieux; Acide borique et borax en paquets d'au moins vingt-cinq livres; Brome; Bisulfure de carbone, n.d.; *Cyanure de calcium;* Cyanure de potassium; Cyanure de sodium; Bromure de cyanogène; Acide hydrofluosilicique; Iode brut; Précipité de cuivre (brut); Sulfure d'arsénic; Soufre brut, en rouleaux ou en poudre; Acide tannique; Vert-de-gris ou sous-acétate de cuivre, à l'état sec.....	En franchise	En franchise	En franchise
208x	Articles et éléments qui entrent dans le coût du *cyanure de calcium*, du cyanure de potassium et du cyanure de sodium, lorsqu'ils sont importés par les fabricants de *cyanure de calcium*, de cyanure de potassium et de cyanure de sodium qui doivent s'en servir dans leurs propres fabriques.....	En franchise	En franchise	En franchise
210h	Écume de sel ammoniac.....	En franchise	En franchise	En franchise
237a	Oxyde de deutérium ou eau lourde; uranium sous forme de gueuses, de lingots, de billettes ou de barres..... A compter du 1er juillet *1960*.....	En franchise En franchise	En franchise 15 p.c.	25 p.c. 25 p.c.
296g	*Minerai de borate de sodium et de calcium, devant servir de retardateur d'incendies*..... *A compter du 1er juillet 1959*.....	En franchise 15 p.c.	En franchise 20 p.c.	25 p.c. 25 p.c.
327a	Verres de contact *et lentilles à implanter dans la chambre antérieure* de l'œil humain.....	En franchise	En franchise	En franchise

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
347	Chrome et tungstène, en morceaux, en poudre, en lingots, en blocs ou en barres, et déchets de métaux d'alliage contenant du chrome et du tungstène, devant être employés à des fins d'alliage	En franchise	En franchise	En franchise
347a	Matières importées par les fabricants de composés de métal dur aggloméré du genre carbure de tungstène et destinées à la fabrication de ces composés dans leurs propres fabriques	En franchise	En franchise	10 p.c.
409*t*	Essieux, courroies et matières à courroies, boulons, *brosses*, chaînes, charnières, écrous, poulies, rivets, vis, rondelles, tous les articles qui précèdent lorsqu'ils doivent être employés avec les marchandises admissibles à la faveur des numéros tarifaires 409, 409*a*, 409*b*, 409*c*, 409*d*, 409*e*, 409*f*, 409*g*, 409*h*, 409*i*, 409*j*, 409*k*, 409*l*, 409*m*, 409*n*, 409*o*, et 409*q*	En franchise	En franchise	En franchise
409*u*	*Articles et matières, y compris les mallettes*, devant servir à la préparation et à l'emmagasinage du sperme *et à l'insémination des animaux*	En franchise	En franchise	40 p.c.
410*s*	Caisses à amalgame, échantillonneuses automatiques de minerais, alimentateurs automatiques, cornues, pompes à mercure, éléments de chauffe non métalliques, pyromètres, fourneaux à lingots, nettoyeurs d'amalgame, et leurs pièces, devant servir dans les opérations de mine ou de métallurgie	En franchise	En franchise	En franchise
427*c*	Machines et appareils aux fins de laiterie, savoir: barattes mécaniques, refroidisseurs à lait mécaniques, embouteilleuses et boucheuses mécaniques, mélangeuses mécaniques pour crème glacée, moules à beurre mécaniques, récupérateurs mécaniques de crème, stérilisateurs mécaniques de bouteilles, réservoirs mécaniques à saumure, laveuses mécaniques de bouteilles à lait, laveuses mécaniques de bidons à lait; broyeuses de glace, pompes centrifuges ou sans soupapes, pour le lait, cuves sanitaires à lait ou à crème; à l'exclusion des moteurs pour toutes les machines susmentionnées; *pièces de tout ce qui précède*	En franchise	15 p.c.	35 p.c
431*d*	Appareils et instruments de précision pour ingénieurs, arpenteurs et dessinateurs, savoir: Alidades; Instruments d'arpentage altazimutaux; Baromètres anéroïdes, du génie, de la milice et de l'arpentage; Planches, croquis militaires; Clinomètres; Boussoles; Équerres d'arpenteurs; Courbes, réglables, irrégulières, de chemins de fer et de navires; Curvimètres; Aiguilles d'inclinaison; Instruments de dessin de toutes sortes, y compris les étuis qui les contiennent; Machines à tracer; Géodimètres; Héliographes; Appareils intégrateurs; Niveaux à trépied et à main ou de poche; Règles à quadrillage; Compteurs portatifs, pour le génie hydraulique; Pantographes; Règles parallèles; Accessoires de réglage parallèle; Podomètres et compte-pas; Planchettes militaires et topographiques; Planimètres; Jalons;			

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
431*d* (*fin*)	Prismes à angle; Rapporteurs; Mires; Échelles, planes et triangulaires; Sextants en boîtes; Règles à coulisse; Languettes; Règles d'acier ou de bois; Tachéomètres; Machines de contrôle de poche; Équerres en T, en acier ou en bois; Télémètres; Théodolites; Théodolites à boussole, à trépied, à main ou de poche; Triangles de tous genres; Trépieds pour l'un quelconque de ces instruments; Pièces de tout ce qui précède.....	En franchise	9 p.c.	10 p.c.
431*g*	Compteurs fixes ou à demeure, d'une grandeur ou capacité non fabriquée au Canada, pour le génie hydraulique; manomètres, indicateurs et enregistreurs des niveaux, du volume ou du débit de l'eau ou d'autres liquides, d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada; *pièces de tout ce qui précède*.....	En franchise	12½ p.c.	20 p.c.
434e	*Pièces employées à la réparation de tramways (à l'exclusion des voitures de métro) avec sabots-freins électromagnétiques glissant sur le rail*.....	En franchise	En franchise	35 p.c.
438*b*	Coussinets à billes ou à rouleaux; Butées de débrayage, avec ou sans colliers; Coussinets en graphite; Coussinets à coquilles en acier ou en bronze avec garniture en métal autre que le fer, pièces et matières pour ces coussinets; Coussinets de butées de rotules de direction; Paliers ou coussinets à roulement lisse, de bronze ou de métal pulvérisé; Bagues graphitées ou imprégnées d'huile; Isolants de bougies, en matière céramique, non plus ouvrés que cuits et vernissés, imprimés ou décorés ou non, sans garnitures; Colliers de butées de vilebrequins; Compresseurs à air et leurs pièces; Segments de collecteurs, en cuivre; bagues isolantes d'extrémité des collecteurs; Disques diminués en acier laminé à chaud, avec ou sans trou central, pour roues pleines; Membranes pour pompes à essence et pompes à vide; Rotors de distributeurs et assemblages de cames; Sabots de butoirs de portières; Bornes de prise de courant, douilles, raccords et attache-fils, et pièces et combinaisons de ces articles, y compris les supports et les raccords qui y sont assujettis de façon permanente, mais non les bornes d'accumulateurs; Joints en toutes matières, à l'exception du liège et du feutre, composés ou non, pièces et matières pour ces joints; Rupteurs pour allumage; Clavettes pour arbres; Dispositifs auxiliaires de conduite, destinés à être ajoutés aux véhicules automobiles pour en faciliter la conduite aux personnes atteintes d'infirmité, et leurs pièces; *Ébauches d'engrenages de distribution en plastique composé stratifié;* Lentilles de verre pour phares et lampes d'automobiles et réflecteurs; Rondelles-Freins; Bouchons magnétiques; Segments de piston moulés, bruts avec ou sans jets de coulée ou bavures;			

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
438*b* (*fin*)	Arbres tubulaires à cardan en acier, garnis de caoutchouc;			
	Traverses en profilés agrafés et soudés, cornières, serrures et loqueteaux, ventilateurs non plaqués et leurs pièces, ce qui précède étant en métal autre que l'aluminium, pour la fabrication de châssis mobiles de carrosseries d'autobus;			
	Commandes électriques de désengagement pour essieux arrière à deux vitesses;			
	Boulons, prisonniers, bouchons, rivets ou écrous en acier à tête recouverte d'acier inoxydable, et leurs parties;			
	Commutateurs, relais, rupteurs et solénoïdes et leurs combinaisons et pièces, y compris les contacteurs des démarreurs;			
	Cônes de synchronisation ou dispositifs de synchronisation pour boîtes de vitesses;			
	Assemblages de commande fonctionnant par le vide, l'huile ou l'air comprimé, et leurs pièces;			
	Fibres vulcanisées en feuilles, tiges, bandes et tubes;			
	Pièces de tout ce qui précède;			
	Tous les articles qui précèdent étant destinés à entrer dans la fabrication ou la réparation des marchandises énumérées dans les numéros tarifaires 410*a*(iii), 424 et 438*a* ou dans la fabrication de leurs pièces:			
	1. Lorsqu'ils sont d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada.....	En franchise	En franchise	30 p.c.
	2. Lorsqu'ils sont d'une classe ou d'une espèce fabriquée au Canada.....	En franchise	17½ p.c.	30 p.c.
438*c*	Ampèremètres;			
	Accoudoirs et garnitures de moyeux en fibres durcies, profilés par emboutissage;			
	Boîtiers d'essieux, d'une seule pièce soudée, usinés ou non, y compris les pièces qui y sont jointes à l'aide d'une soudure;			
	Carburateurs;			
	Châssis et profilés en acier pour leur fabrication;			
	Allume-cigares et allume-cigarettes, combinés avec un porte-cigarettes ou non, y compris la base;			
	Boîte d'engrenage de commande de ventilateur;			
	Barillets de serrures, avec ou sans manchons et clefs;			
	Indicateurs de chaleur sur tabliers;			
	Régulateurs de vitesse pour moteurs;			
	Ornements extérieurs non plaqués, y compris les plaques, les lettres et les chiffres, mais à l'exclusion des moulures de finition ou décoratives;			
	Embrayages hydrauliques avec ou sans assemblages de plateaux de commande;			
	Indicateurs de niveau d'essence jauges d'huile et manomètres;			
	Grilles non plaquées, polies ou non avant l'assemblage, et pièces de grilles non plaquées, ni polies après le profilage, le moulage ou le perçage définitifs, à l'exclusion des moulures de finition ou décoratives;			
	Charnières finies ou non, pour carrosseries;			
	Trompes;			
	Assemblages de tabliers; lampes de tabliers; lampes de panneaux de bord, de vide-poches, de coffres à bagages, de capots et de pas de portes, et filerie pour ces lampes;			
	Tableaux de bord en fibres de verre et matière plastique moulée ou stratifiée;			
	Serrures pour l'allumage électrique, l'appareil de direction, la transmission, ou combinaisons de ces serrures;			
	Moulures en métal avec clous *ou fourchons* en place, remplies de plomb ou non;			
	Pièces de filtres pour l'huile, savoir: carton perforé de cartouche de rechange de filtre pour l'huile, disques de bout de cartouche de rechange et tubes perforés à soudure en boudin;			
	Ornements et plaques d'identification de métal, non plaqués, à l'exclusion des moulures finies ou décoratives;			

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
438*c* (*suite*)	Canalisations faites de tuyaux rigides, recouverts ou non, avec ou sans raccords, et tuyaux pour ces canalisations; Épurateurs d'essence, y compris les supports et les raccords; Assemblages de volets de radiateurs, automatiques; Indicateurs de niveau d'eau; Enveloppes de radiateurs, non plaquées, ni finies en métal d'aucune façon; Jumelles de ressorts; Compteurs de vitesse; Enveloppes de ressorts en métal et bandes de fermeture ou profilés pour ces articles; Pièces embouties—carrosseries, auvents, ailes, avants, capots, tabliers, protecteurs et chicanes—en métal, *recouvert ou non*, brutes, ébarbées ou non, soudées de quelque manière ou non avant le profilage ou le perçage définitifs, mais non pourvues du moindre fini métallique; Volants, jantes et croisillons pour ces volants; Ébauches de pare-soleil en planches de gypse; Tachymètres, avec ou sans tachygraphe, actionnés par l'électricité ou par engrenages; Contrôles thermostatiques; Montages de manettes d'admission, de dispositifs d'allumage, d'étrangleurs et de dispositifs de dégagement du capot, y compris leurs boutons; Convertisseurs de couple; Dispositifs auxiliaires de transmission par vitesse surmultipliée et leurs commandes; Assemblages de cardans à rotules; Essuie-glaces; Pièces de tout ce qui précède, y compris les supports, les raccords et les accessoires;			
	Tous les articles qui précèdent, lorsqu'ils doivent entrer dans la fabrication ou la réparation des marchandises énumérées dans les numéros tarifaires 410*a*(iii), 424, et 438*a*, ou dans la fabrication de leurs pièces.....	En franchise	17½ p.c.	30 p.c.
	(1) Si les articles susnommés, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant d'automobiles particulières (ayant au plus dix places assises chacune) spécifiées dans le numéro tarifaire 438*a*, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, ne dépasse pas dix mille automobiles semblables complètes, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins quarante pour cent, le régime du présent numéro sera.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
	(2) Si les articles susnommés appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant d'automobiles particulières (ayant au plus dix places assises chacune) spécifiées dans le numéro tarifaire 438*a*, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, dépasse dix mille, mais non vingt mille automobiles semblables complètes, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins cinquante pour cent, le régime du présent numéro sera.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
	(3) Si les articles susnommés, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant d'automobiles particulières (ayant au plus dix places assises chacune) spécifiées dans le numéro tarifaire 438*a*, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, dépasse vingt mille automobiles semblables complètes, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins soixante pour cent, le régime du présent numéro sera.....	En franchise	En franchise	25 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
438*c* (*fin*)	(4) Si les articles susnommés, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant de camions, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances automobiles et de corbillards, ou de leurs châssis, énumérés dans les numéros tarifaires 410*a*(iii), 438*a* et 424, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, ne dépasse pas dix mille voitures semblables, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins quarante pour cent, le régime du présent numéro sera.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
	(5) Si les articles susnommés, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant de camions, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances automobiles et de corbillards, ou de leurs châssis, énumérés dans les numéros tarifaires 410*a*(iii), 438*a* et 424, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, dépasse dix mille unités, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits ni les taxes, provient du Commonwealth britannique pour au moins cinquante pour cent, le régime du présent numéro sera.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
	(6) Si les articles susdits sont d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada et doivent servir à la réparation des marchandises spécifiées dans les numéros tarifaires 410*a*(iii), 424 et 438*a*, ou à la fabrication des pièces de rechange pour ces articles, le régime du présent numéro sera.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
	(7) Le gouverneur en conseil peut, au besoin, édicter les règlements jugés nécessaires à l'application du présent numéro.			
438*d*	Essieux d'avant et d'arrière; *Carters ou boîtes d'embrayages pour les véhicules ayant un poids brut de plus de 19,500 livres;* Freins; Tambours de freins; Embrayages; Arbre de transmission; Pompes à essence; Moyeux; Accouplements hydrauliques; Moteurs à combustion interne *ayant une cylindrée de 349 pouces cubes ou plus;* *Timoneries et commandes à employer avec des embrayages, des assemblages de boîtes de vitesses, des diviseurs de force motrice ou des boîtes de transfert, lorsque ces assemblages sont d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada;* Magnétos; Diviseurs de force motrice ou boîtes de transfert; Jantes pour pneumatiques; *Recouvrements de ressorts, sièges de ressorts et plaques d'ancrage de ressorts, en métal, pour les véhicules ayant un poids brut de plus de 19,500 livres;* Roues porteuses en acier; *Bielles de commandes de direction pour les véhicules ayant un poids brut de 20,000 livres ou plus;* Engrenages de direction; Suspension d'essieux en tandem, à l'exclusion des ressorts; Assemblages de boîtes de vitesses; Joint universel; Pièces de ce qui précède;			

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
438d (fin)	Tous les articles qui précèdent, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada,			
	(1) pour la fabrication de camions automobiles, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances, de corbillards, et de leurs châssis	En franchise	17½ p.c.	27½ p.c.
	(2) pour servir d'équipement primitif dans la fabrication de camions automobiles, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances, de corbillards, ou de leurs châssis, aux fabricants des marchandises énumérées dans les numéros tarifaires 410*a*(iii), 424 et 438*a*, et si pendant l'année au cours de laquelle l'importation est projetée, au moins quarante pour cent du prix de revient de ces véhicules et châssis, sans compter les droits ni les taxes, proviennent du Commonwealth britannique, le régime du présent numéro sera de	En franchise	En franchise	27½ p.c.
	(3) pour servir à la réparation de camions automobiles, d'autobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances, de corbillards et d'électrobus, ou de leurs châssis, ou pour servir à la fabrication de pièces de rechange pour ces véhicules ou châssis, le régime du présent numéro sera de	En franchise	En franchise	27½ p.c.
	Le gouverneur en conseil pourra édicter tous règlements jugés nécessaires à l'application du présent numéro.			
438e	*Moteurs à combustion interne ayant une cylindrée de 348 pouces cubes ou moins;*			
	Tous les articles qui précèdent, appartenant à une classe ou à une espèce non faite au Canada, et			
	(1) pour la fabrication de camions automobiles, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances, de corbillards, et de leurs châssis	En franchise	17½ p.c.	27½ p.c.
	(2) pour servir d'équipement primitif dans la fabrication de camions automobiles, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances, de corbillards, ou de leurs châssis, aux fabricants des marchandises énumérées dans les numéros tarifaires 410*a*(iii), 424 et 438*a*, et si pendant l'année au cours de laquelle l'importation est projetée, au moins quarante pour cent du prix de revient de ces véhicules et châssis, sans compter les droits ni les taxes, proviennent du Commonwealth britannique, le régime du présent numéro sera de	En franchise	7½ p.c.	27½ p.c.
	(3) pour servir à la réparation de camions automobiles, d'autobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances, de corbillards et d'électrobus, ou de leurs châssis, ou pour servir à la fabrication de pièces de rechange pour ces véhicules ou châssis, le régime du présent numéro sera de	En franchise	7½ p.c.	27½ p.c.
	Le gouverneur en conseil pourra édicter tous règlements jugés nécessaires à l'application du présent numéro.			
438f	(1) Pièces, n.d., plaquées ou non, finies ou non, pour automobiles, véhicules automobiles, électrobus, voitures pour la lutte contre les incendies, ambulances et corbillards ou châssis énumérés dans les numéros tarifaires 438*a* et 424, y compris les moteurs, mais non les appareils récepteurs, les pièces en zinc, moulées sous pression, les accumulateurs, les pièces de bois, les pneus et les chambres à air ou les pièces dont la matière dominante en valeur est le caoutchouc	En franchise	25 p.c.	35 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
438f (fin)	(2) Garnitures de freins et d'embrayages, ayant des fils métalliques ou non:			
	a) Faites en amiante brut provenant du Commonwealth britannique	En franchise	25 p.c.	35 p.c.
	b) Faites en amiante brut, n.d.	15 p.c.	25 p.c.	35 p.c.
439*b*	Voitures, *remorques, y compris les roulottes remorques et les maisons roulantes*, n.d., brouettes, chariots, râcleurs pour routes ou chemins de fer, et voitures à bras	10 p.c.	22½ p.c.	30 p.c.
439*e*	Bogheis, traîneaux dits *cutters*, carrosses, charrettes de plaisance *à traction animale* et voitures de plaisance *à traction animale*, n.d.; pièces de ce qui précède	En franchise	10 p.c.	15 p.c.
440*m*	Aéronefs, à l'exclusion des moteurs, suivant les règlements que peut établir le Ministre:			
	1. De modèles ou grosseurs non fabriqués au Canada	En franchise	En franchise	27½ p.c.
	A compter du 1er juillet *1960*	En franchise	15 p.c.	27½ p.c.
	2. De modèles et grosseurs fabriqués au Canada	En franchise	15 p.c.	27½ p.c.
440*n*	Moteurs d'aéronefs, importés pour être installés sur des aéronefs:			
	1. De modèles ou grosseurs non fabriqués au Canada	En franchise	En franchise	27½ p.c.
	A compter du 1er juillet *1960*	En franchise	15 p.c.	27½ p.c.
	2. De modèles et grosseurs fabriqués au Canada	En franchise	15 p.c.	27½ p.c.
462*d*	Appareils de prise de vues animées, à l'usage des producteurs professionnels de vues cinématographiques ayant au Canada des studios outillés pour la production cinématographique; pièces des articles ci-dessus.	En franchise	En franchise	15 p.c.
	A compter du 1er juillet 1959	En franchise	9 p.c.	15 p.c.
462i	*Équipement de son optique;* *Chariots ou autres unités mobiles pour cameras;* *Grues, sans filerie, devant servir avec des microphones;* *Équipement de montage, savoir: machines à monter les films, colleuses de films, appareils à synchroniser les films, visionneuses de films, réenrouleuses;* *Pièces de ce qui précède:* *Tout ce qui précède lorsqu'il est employé à la production de films par des réalisateurs professionnels dotés de studios au Canada équipés pour la réalisation de films* (*Le présent numéro expire le 1er juillet 1959*)	En franchise	En franchise	15 p.c.
463b	*Appareils de projection fixe présentés avec reproduction de son*	10 p.c.	15 p.c.	30 p.c.
482	*Appareils amplificateurs d'ondes acoustiques* et appareils semblables, piles, chargeurs de piles et vérificateurs de piles, à l'usage des sourds; appareils électroniques pour former l'oreille, y compris les microphones, les écouteurs, les tourne-disques et les bras acoustiques, conçus pour l'usage ou l'instruction des sourds; pièces des articles qui précèdent; suivant les règlements que peut édicter le Ministre	En franchise	En franchise	En franchise
482a	*Matières employées à la fabrication ou à la réparation d'appareils pour faciliter l'audition aux sourds*, et leurs pièces désignées dans le numéro tarifaire 482	En franchise	En franchise	En franchise
504*a*	Bois de pin à bois lourd (pinus ponderosa), bois de pin à sucre (pinus lambertiana) *et bois de sequoia toujours vert* (*sequoia semper virens*), non ouvrés plus que planés, dressés ou jointés	En franchise	En franchise	En franchise
505	Planches, madriers et autres bois d'œuvre, *non travaillés après avoir été ouvrés sur une planeuse munie de différents dispositifs de moulurage n.d.*	10 p.c.	10 p.c.	25 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
505a	*Bois de pin à bois lourd (pinus ponderosa) et de pin à sucre (pinus lambertiana), non travaillés après avoir été ouvrés sur une planeuse munie de différents dispositifs de moulurage, n.d.*	5 p.c.	5 p.c.	25 p.c.
505b	*Bois de sapin de Douglas (pseudotsuga taxifolia) et bois de chêne blanc (quercus, diff. espèces), non travaillés après avoir été ouvrés sur une planeuse munie de différents dispositifs de moulurage, n.d.*	7½ p.c.	7½ p.c.	25 p.c.
505c	Bois dur à plancher, à languettes et à rainures, ou jointé, savoir: hêtre, bouleau, érable et chêne	17½ p.c.	22½ p.c.	25 p.c.
505d	Bardeaux de thuya (cèdre), créosotés, vulcanisés ou traités par un autre procédé	En franchise	En franchise	25 p.c.
595a	Ruban recouvert, d'au plus trois huitièmes de pouce de largeur, destiné à l'enregistrement et à la reproduction du son	5 p.c.	10 p.c.	35 p.c.
597d	Instruments de musique, savoir: Authoharps, clavicordes, clavecins, *harpes*; *Violes de gambe, altos, violons violoncelles;* *Cordes pour ce qui précède;* Flûtes à bec, xylophones; *Bassons, clarinettes, cors anglais, fifres, flûtes, hautbois, piccolos, saxophones* Pièces de ce qui précède	En franchise	En franchise	30 p.c.
691	(1) Services de communion; vases à huile; crosses; bénitiers; goupillons; encensoirs; navettes; coquilles ou fonts baptismaux; scapulaires; chapelets; rosaires; statues, statuettes, médailles et croix religieuses; ensembles pour parchemins, chandeliers Chanuka; ensembles Kiddush; boîtes Mezuzah; ensembles Havdalah; *plateaux Seder*; pièces de ce qui précède...	En franchise	En franchise	En franchise
695d	Gravures, eaux-fortes, *lithographies, gravures sur bois*, cartes et graphiques, imprimés avant le 1er janvier 1900; *gravures originales*, eaux-fortes, *lithographies, gravures sur bois* non reliées, imprimées à la main avec des plaques ou des blocs *exécutés entièrement à la main et signés par l'artiste*	En franchise	En franchise	En franchise
696a	Films cinématographiques, sonores ou silencieux, pistes sonores distinctes, clichés de projection rigides ou flexibles, positifs ou négatifs; *enregistrements sonores autres que pour la vente ou la location*; modèles fixes et mobiles; cartes murales et affiches; lorsqu'ils sont certifiés par le gouvernement ou par un représentant autorisé du gouvernement du pays de production ou encore par un représentant autorisé de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, comme étant d'un caractère éducatif, scientifique ou culturel d'ordre international; sous réserve des règlements que le Ministre peut prescrire	En franchise	En franchise	En franchise
696c	*Enregistrements sonores* conçus spécialement pour l'étude des langues; *Enregistrements sonores* destinés aux bibliothèques reconnues, et étant la propriété des autorités régulièrement constituées de ces bibliothèques et n'appartenant pas à des particuliers ou des sociétés commerciales; Enregistrements sonores commandés par toute société ou institution constituée, ou établie uniquement à des fins religieuses, pour son usage et non en vue de la vente ou de la location; Selon les règlements que le Ministre peut prescrire	En franchise	En franchise	En franchise
703a	Bagages de voyageurs, suivant les règlements que le Ministre peut prescrire	En franchise	En franchise	En franchise

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
703*a* (*fin*)	Les marchandises admises au régime du présent numéro seront exemptes de tous droits, nonobstant les dispositions de la présente loi ou de toute autre loi.			
703*b*	(*1*) Marchandises évaluées au plus à $100, contenues dans les bagages qui accompagnent des résidents du Canada revenant de l'étranger après une absence du Canada d'au moins quarante-huit heures, et acquises par eux pour leur usage personnel ou domestique, ou comme souvenirs ou cadeaux, mais qui n'ont pas été achetées à la demande d'autres personnes ni pour rendre service, ni pour la vente, sous réserve des règlements que peut édicter le Ministre.....	En franchise	En franchise	En franchise
	Un résident du Canada n'aura pas droit à l'exemption accordée dans le présent numéro avant quatre mois à dater de la dernière exemption accordée et l'exemption ne s'appliquera pas aux breuvages alcooliques de plus d'une pinte (quart), ni à une quantité supérieure à cinquante cigares, à deux cents cigarettes et à deux livres de tabac fabriqué.			
	(*2*) *A compter du 1er juillet 1958, un résident du Canada revenant d'un endroit situé en dehors des limites continentales de l'Amérique du nord après une absence du Canada d'au moins quatorze jours peut profiter de l'exemption spéciale suivante en plus de l'exemption prévue par la partie (1) du présent numéro:*			
	Marchandises évaluées à deux cents dollars au plus (à l'exclusion des breuvages alcooliques, des cigares, des cigarettes ou du tabac fabriqué), acquises outre-mer par des résidents du Canada pendant une absence du Canada d'au moins quatorze jours et acquises par eux pour leur usage personnel ou domestique, ou comme souvenirs ou cadeaux, mais non achetées à la demande d'autres personnes ni pour rendre service, ni pour la vente, sous réserve des règlements que peut établir le Ministre.....	En franchise	En franchise	En franchise
	Toutes les marchandises admises à la faveur de l'exemption spéciale susdite devront être déclarées par le résident au moment de sa rentrée au Canada, et toute personne gratifiée de cette exemption spéciale n'a pas le droit de bénéficier d'aucune autre exemption prévue par le numéro 703b au cours de la période de douze mois postérieure à la date de l'obtention de la dernière exemption spéciale.			
	Les marchandises admises au régime du présent numéro seront exemptes de tous droits, nonobstant les dispositions de la présente loi ou de toute autre loi.			
703*c*	Marchandises (à l'exclusion des breuvages alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué) importées			
	(1) par des membres des forces canadiennes ou par des employés du gouvernement du Canada après une absence, hors du Canada, d'au moins un an,			
	ou			
	(2) par d'anciens résidents du Canada qui reviennent demeurer au Canada après avoir été résidents d'un autre pays au moins un an,			
	acquises par eux pour leur usage personnel ou domestique et leur ayant effectivement appartenu à l'extérieur au moins six mois avant leur retour au Canada, selon les règlements que le Ministre peut édicter.....	En franchise	En franchise	En franchise
	Les marchandises admises au régime du présent numéro seront exemptes de tous droits, nonobstant les dispositions de la présente loi ou de toute autre loi.			
	Toutes marchandises importées en vertu du présent numéro tarifaire et vendues ou d'autre façon aliénées dans les douze mois de leur importation sont assujéties aux droits et taxes prescrits par ailleurs.			

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
791	Articles de toute sorte devant servir à la production ou à la fabrication des préparations mentionnées dans les numéros tarifaires 209*b* et 219*a*, en vertu de règlements que peut établir le Ministre	En franchise	En franchise	En franchise
901	*a*) Résines synthétiques sans addition d'aucune substance, y compris les déchets et débris d'ouvrages:			
	1. Type phénol-aldéhydique	7½ p.c.	7½ p.c.	17½ p.c.
	2. Type amino-aldéhydique	En franchise	En franchise	10 p.c.
	3. Type *polyester*	5 p.c.	5 p.c.	15 p.c.
	4. Type polyamide	En franchise	En franchise	10 p.c.
	5. Type polystyrène	7½ p.c.	7½ p.c.	17½ p.c.
	6. Type vinylique, à l'exception du vinylidène	5 p.c.	5 p.c.	15 p.c.
	7. Résines tirées de résines naturelles ou du tallol, n.d	En franchise	En franchise	10 p.c.
	8. Type polyéthylène	7½ p.c.	7½ p.c.	17½ p.c.
	9. Autres types	En franchise	En franchise	10 p.c.
	b) Résines synthétiques sous forme d'émulsions, de dispersions ou de solutions aqueuses, sans addition d'aucune substance:			
	1. Type phénol-aldéhydique	7½ p.c.	7½ p.c.	17½ p.c.
	2. Type amino-aldéhydique	En franchise	En franchise	10 p.c.
	3. Type *polyester*	5 p.c.	5 p.c.	15 p.c.
	4. Type polyamide	En franchise	En franchise	10 p.c.
	5. Type polystyrène	7½ p.c.	7½ p.c.	17½ p.c.
	6. Type vinylique, à l'exception du vinylidène	5 p.c.	5 p.c.	15 p.c.
	7. Résines tirées de résines naturelles ou du tallol, n.d	En franchise	En franchise	10 p.c.
	8. Autres types	En franchise	En franchise	10 p.c.
	c) Résines synthétiques en dissolvants organiques quand le dissolvant ne dépasse pas 60 p. 100 du poids, sans autre mélange:			
	1. Type phénol-aldéhydique	12½ p.c.	12½ p.c.	22½ p.c.
	2. Type amino-aldéhydique	12½ p.c.	12½ p.c.	22½ p.c.
	3. *Type polyester*	12½ p.c.	12½ p.c.	22½ p.c.
	4. Résines dérivées de résines naturelles ou du tallol, n.d	12½ p.c.	12½ p.c.	22½ p.c.
	5. Autres types	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
	d) Résines synthétiques, pulvérisées ou granulées, contenant un ingrédient destiné à empêcher l'agglomération au cours du transport, ne dépassant pas 3 p. 100 du poids, mais sans autre mélange:			
	1. Type amino-aldéhydique	En franchise	En franchise	10 p.c.
	2. Autres types	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
902	Résines synthétiques mélangées avec d'autres matières, sous toute forme, y compris les déchets et débris d'ouvrages, pour moulage, coulage, extrusion, laminage, emboutissage (compositions à mouler ou matières à transformer en compositions à mouler); résines synthétiques mélangées avec d'autres matières, sous forme d'articles préformés non complètement traités ou d'ébauches non complètement traitées pour moulage par compression:			
	a) Type phénol-aldéhydique	10 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
	b) Type *polyester*	5 p.c.	5 p.c.	15 p.c.
	c) Type polystyrène	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
	d) Type vinylique, sauf le vinylidène	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
	e) Type polyéthylène	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
	f) Autres types	En franchise	En franchise	10 p.c.
907	Résines synthétiques en mousse ou soufflées, en cylindres, *feuilles*, blocs ou planches, ou en flocons, granules ou poudres	15 p.c.	20 p.c.	25 p.c.
914	Matières plastiques cellulosiques en mousse ou soufflées, en *feuilles*, blocs ou planches, granules ou poudres	15 p.c.	20 p.c.	25 p.c.

9. Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la liste B du *Tarif des douanes* par le retranchement du numéro 1044, de l'énumération de marchandises et du taux de drawback indiqués en regard de ce numéro, ainsi que par l'insertion, dans ladite liste, du numéro, de l'énumération de marchandises et du taux de drawback suivants:

Numéro	Produits	Sujets à drawback	Partie du droit (à l'exclusion du droit spécial ou anti-dumping) payable à titre de drawback
1044	Brique réfractaire	Lorsqu'elle est utilisée par les producteurs de lingots, de masseaux, de brames ou de billettes de fer ou d'acier, dans la construction ou la réparation de hauts fourneaux, *de fours à oxygène*, d'appareils à air chaud pour hauts fourneaux, de fours à sole (y compris les régénérateurs) et de fours à pits ordinaires	99 p.c.

10. Résolu,—Que tout acte législatif fondé sur les précédentes résolutions sera censé être entré en vigueur le 18e jour de juin 1958, s'appliquer à tous les produits mentionnés auxdites résolutions, qu'ils soient importés ou pris dans les entrepôts en vue de la consommation à compter de la date précitée, et s'appliquer également aux produits antérieurement importés à l'égard desquels, avant cette date, nulle déclaration d'entrée en vue de leur consommation n'a été effectuée.

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Hamilton (Qu'Appelle), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-50, Loi modifiant le Tarif des douanes, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° C-44, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement et étudié dans sa forme modifiée.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-11, Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Le Bill n° S-10, Loi modifiant la Loi des compagnies de prêt, est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° C-47, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Bill n° C-24, Loi modifiant la Loi sur les Indiens.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 13 août 1958

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge J.-H.-G. Fauteux, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle

des délibérations du Sénat aujourd'hui, le 13 août, à 5h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

P. S. BURT,
pour J. F. DELAUTE,
Secrétaire administratif du Gouverneur général.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu de l'honorable juge J.-H.-G. Fauteux, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des délibérations du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait connaître que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des délibérations du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Eileen Rose Brown Porteous.

Loi pour faire droit à Anita Duguay Brais.

Loi pour faire droit à Sydney Lesser.

Loi pour faire droit à Stella Rachel Cater Harris.

Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg.

Loi pour faire droit à Beatrice Claire Carmichael Glas.

Loi pour faire droit à Francis Allan Quinn.

Loi pour faire droit à Kaljo Klasman.

Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du Lac des Bois.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Loi modifiant la Loi sur les Indiens.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, (**Avis de motion n° 21*), en date du 2 juillet 1958, demandant un état indiquant, par circonscription électorale, le montant total des dé-

penses d'élection de chaque candidat aux élections générales du 31 mars 1958, selon qu'il figure dans le rapport des dépenses d'élection présenté par l'agent officiel de chaque candidat, conformément aux dispositions de l'article 63 de la Loi électorale du Canada, et indiquant aussi, par circonscription électorale, les noms de tous candidats dont l'état des dépenses d'élection n'a pas été présenté.

Par M. Courtemanche, pour M. Harkness,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 26*), en date du 21 juillet 1958, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés du 1er avril 1958 jusqu'à ce jour entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard et l'Association des producteurs de pommes de terre de cette province, au sujet d'une aide financière à accorder aux producteurs de pommes de terre de ladite province sous le régime de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles.

Par M. Courtemanche, pour M. Hees,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 20*), en date du 7 juillet 1958, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministères, et le gouvernement de la Colombie-Britannique, ou tout autre groupement ou toute autre personne, depuis le 1er juillet 1957, relativement à la route de la station à réflecteurs de l'aéroport de Terrace, utilisée par le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique ou par toute autre personne.

A six heures dix minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 73

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 14 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-16, Loi concernant la "Westcoast Transmission Company Limited". —*M. Morton.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le onzième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° S-8, Loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club.*

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le douzième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° SD-219, Loi pour faire droit à James Nelson LeBlond.

Bill n° SD-220, Loi pour faire droit à Louise Auger Lecavalier.

Bill n° SD-221, Loi pour faire droit à Marie-Noëlla-Thérèse Legault Lebel.

Bill n° SD-222, Loi pour faire droit à Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman.

Bill n° SD-223, Loi pour faire droit à Marie Becherbleith Reicher.

Bill n° SD-224, Loi pour faire droit à John Charles Underhill.

Bill n° SD-225, Loi pour faire droit à Patricia Wirth Usher.

Bill n° SD-226, Loi pour faire droit à Jean Audrey Vickers Mastro.

Bill n° SD-227, Loi pour faire droit à Mary Rebecca Lafontaine Johnson.

Bill n° SD-228, Loi pour faire droit à Jetti Edelstein Popowski.

Bill n° SD-229, Loi pour faire droit à Jean Philippon.

Bill n° SD-230, Loi pour faire droit à Sidney Schwartz.

Bill n° SD-232, Loi pour faire droit à Barbara Crawford Bucci.

Bill n° SD-233, Loi pour faire droit à Holger Madsen.

Bill n° SD-234, Loi pour faire droit à Miriam Astrof Hymovitch.

Bill n° SD-235, Loi pour faire droit à Margaret Welsh Clark Gray Perego.

Bill n° SD-236, Loi pou faire droit à Eunice Joyce Stone Berwick.

Bill n° SD-237, Loi pour faire droit à Rita Elizabeth Edwards Bryant.

Bill n° SD-238, Loi pour faire droit à Mary Farrelly Crane.

Bill n° SD-239, Loi pour faire droit à Margaret Eileen McKenzie Beauchemin.

Bill n° SD-240, Loi pour faire droit à Jeanette Josephine Cools Cox.

Bill n° SD-241, Loi pour faire droit à Geraldine Marilyn Woods Spencer.

Bill n° SD-242, Loi pour faire droit à Mariette-Giselle-Denise Pesant Forget.

Bill n° SD-243, Loi pour faire droit à Joy Diedre Shelley New.

Bill n° SD-244, Loi pour faire droit à Muriel Ethel Serchuk Rutenberg.

Bill n° SD-245, Loi pour faire droit à Deborah Barash Dindzik.

Bill n° SD-246, Loi pour faire droit à Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston.

Bill n° SD-248, Loi pour faire droit à Giulietta Marcogliese Iacurto.

Bill n° SD-249, Loi pour faire droit à Herbert Budd, fils.

Bill n° SD-250, Loi pour faire droit à Dorothy Mary Shrimpton Legault.

Bill n° SD-251, Loi pour faire droit à Maria Giusseppa Di Nunno.

Bill n° SD-252, Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger.

Bill n° SD-253, Loi pour faire droit à Simonne Fournier Bergeron.

Bill n° SD-254, Loi pour faire droit à Cecily Anne Maud Carter Bernard.

Bill n° SD-255, Loi pour faire droit à Marie-Henriette-Andrée Massue Prévost.

Bill n° SD-256, Loi pour faire droit à Lovell Orville Woodard.

Bill n° SD-257, Loi pour faire droit à Joseph Wing.

Bill n° SD-259, Loi pour faire droit à Hilda Jamesie Hatfield Carter.

Bill n° SD-260, Loi pour faire droit à Evelyn Mae Wood Snell.

Bill n° SD-261, Loi pour faire droit à Robert Smith.

Bill n° SD-262, Loi pour faire droit à Ethel Fisk Gwynne-Davies.

Bill n° SD-263, Loi pour faire droit à Marie-Reine Drouin Milliard.

Bill n° SD-264, Loi pour faire droit à Joseph-Léonidas-Albert Paradis.

Bill n° SD-265, Loi pour faire droit à Hyman Wexler.

Bill n° SD-266, Loi pour faire droit à Natasha Harpf Crayter.

Bill n° SD-268, Loi pour faire droit à Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson.

Bill n° SD-269, Loi pour faire droit à Norma Elizabeth Gammie Costigan.

Bill n° SD-270, Loi pour faire droit à Merita Helen Gertrude Alarie Russell.

Bill n° SD-271, Loi pour faire droit à Sydney Clarence Walker.

Bill n° SD-272, Loi pour faire droit à Barbara Anne Young McFadden Pallett.

Bill n° SD-273, Loi pour faire droit à Jean Mercidus Cecilia Steel MacDonald.

Bill n° SD-274, Loi pour faire droit à Arthur Thomas Hazell.

Bill n° SD-276, Loi pour faire droit à Iris Olive West Dion.

Bill n° SD-277, Loi pour faire droit à Margaret Cox Lafortune.

Bill n° SD-278, Loi pour faire droit à Gertrude Falkenstein Garfield.

Bill n° SD-280, Loi pour faire droit à Angela Bertha May Cohen Weinstein.

Bill n° SD-282, Loi pour faire droit à Rosanne Dolimont Ruelokke.

Bill n° SD-283, Loi pour faire droit à Jeannette Hatsedakis Haeck.

Bill n° SD-284, Loi pour faire droit à Natan Grunstein.

Bill n° SD-290, Loi pour faire droit à Hedwig Papp Witwitzki.

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le neuvième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le bill S-4, intitulé: "Loi concernant la Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company", et est convenu d'en faire rapport avec les amendements suivants, savoir:

Page 1, ligne 12. Remplacer le mot "touchent" par les mots "peuvent toucher".

Page 1, ligne 13. Remplacer le mot "déterminent" par les mots "peuvent déterminer".

Page 1, ligne 24. Remplacer le mot "doit" par le mot "peut".

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Charlton, il est ordonné,—Que le nom de Mlle Aitken soit substitué à celui de M. Murphy sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Charlton, il est ordonné,—Que le nom de M. Morris soit substitué à celui de M. Allmark et

Le nom de M. Drysdale à celui de M. Horner (Acadia), sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

M. Brooks, appuyé par M. Green, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu d'apporter au Bill n° C-34, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants, dont est actuellement saisie la Chambre, un amendement prévoyant que l'article 1 soit abrogé et remplacé par ce qui suit:

1. Les alinéas *a*) et *b*) du paragraphe (1) de l'article 3 de la Loi sur l'assurance des anciens combattants sont abrogés et remplacés par ce qui suit:

«*a*) avec un ancien combattant, en tout temps le ou avant le 30 septembre 1962; ou

b) avec l'une quelconque des personnes suivantes, en tout temps le ou avant le 30 septembre 1962:

(i) la veuve ou le veuf d'un ancien combattant, si le Ministre n'a pas conclu de contrat d'assurance avec l'ancien combattant,

(ii) la veuve ou le veuf d'une personne décédée en service pendant la guerre,

(iii) un membre des forces régulières, qui n'a pas été libéré de ces forces et qui était engagé dans le service pendant la guerre,

(iv) un marin marchand qui recevait ou avait droit de recevoir une indemnité conformément au Décret autorisant le paiement d'une indemnité spéciale aux marins marchands, ou un marin qui recevait ou avait droit de recevoir une indemnité de service de guerre conformément au Décret autorisant le paiement d'une indemnité de service de guerre aux marins marchands, 1944, et

(v) toute autre personne qui, en vertu de la Loi sur les pensions, reçoit une pension pour invalidité relative à la guerre.»

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

266	Administration centrale	$ 731,410 00
267	Centre de coordination des recherches sur le Nord canadien, y compris une subvention de $10,000 à l'*Arctic Institute of North America*, et un montant de $10,000 devant être versé en allocations pour aider aux recherches sur le Nord canadien, sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor	89,302 00
268	Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, contribution aux provinces, conformément aux accords conclus ou à conclure entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces, de sommes équivalentes à la moitié des montants dépensés par ces gouvernements pour l'aménagement de terrains de camping et de pique-nique	1,000,000 00

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

269	Administration	143,105 00
	Services des parcs nationaux et des lieux historiques—	
270	Administration, fonctionnement et entretien	6,065,610 00
271	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	14,399,925 00
272	Subvention à la *Jack Miner Migratory Bird Foundation*	5,000 00
273	Allocation en vue de l'aménagement du Jardin international de la paix, au Manitoba	10,000 00
274	Paiement à la Commission des champs de bataille nationaux de sommes accordées en vertu de la loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec (c. 57, Statuts de 1908, modifié)	158,475 00
275	Service de la faune— Conservation et mise en valeur des ressources fauniques, y compris l'exécution de la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs	618,301 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° C-21, Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers.

Un message est reçu du Sénat pour informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° SD-299, Loi pour faire droit à Patricia Alleyn Burstall Corrigan.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-300, Loi pour faire droit à Charles Athol Gordon.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-301, Loi pour faire droit à Margaret Canuel Fraser.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-302, Loi pour faire droit à Jean Dick Joslin.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-303, Loi pour faire droit à Halbert James Haldane Kerr.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-304, Loi pour faire droit à Freda Levine Schubert.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-305, Loi pour faire droit à Mary Thelma Bourgeois Gaudet.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-306, Loi pour faire droit à Jacques Gérardin.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-307, Loi pour faire droit à Yolande Charron Fiorucci.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-308, Loi pour faire droit à Fernand Larouche.—M. *McCleave.*

Bill n° SD-309, Loi pour faire droit à Mary Pelly Osborne.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-310, Loi pour faire droit à Leonard Lowrey.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-311, Loi pour faire droit à Josette Lacaille Johnston.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-312, Loi pour faire droit à Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin. —*M. McCleave.*

Bill n° SD-313, Loi pour faire droit à Maurice William Miller.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-314, Loi pour faire droit à Margit Szilagyi Rojzskies.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-315, Loi pour faire droit à Rita-Jeanne Landry Benoit.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-316, Loi pour faire droit à Maria-Éva-Dorothé Déziel Lefebvre.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-317, Loi pour faire droit à Violet Mary Ward Gravel.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-318, Loi pour faire droit à Jean Phyllis Fensom Kell.—*M. McCleave.*

Bill n° SD-319, Loi pour faire droit à Louise Giguère Boisvert.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Copie de l'arrêté en conseil rendu aux termes de l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-1129, approuvé le 12 août 1958: approuvant les budgets d'établissement et d'exploitation de la Commission du district fédéral pour l'année expirant le 31 mars 1959.

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 74

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 15 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Kucherepa, du comité permanent du Règlement, présente le troisième rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues les 8 et 12 août 1958, le Comité a étudié deux pétitions tendant à l'adoption de bills d'intérêt privé et qui ont été déposées après l'expiration des délais prévus par l'article 93 du Règlement, ainsi que les rapports du greffier des pétitions à ce sujet, savoir:

1. *La pétition d'Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin* pour l'obtention d'un bill de divorce.

On a signalé au Comité, au nom de la pétitionnaire, que le retard apporté au dépôt de la pétition est attribuable à une erreur de la part de l'avocat de la pétitionnaire, erreur qui a aussi échappé à son mandataire local.

Le Comité recommande que l'application de l'article 93 du Règlement soit suspendue à l'égard de cette pétition et qu'elle soit reçue.

Le Comité recommande également que l'application de l'alinéa *a*) du paragraphe 3 de l'article 94 du Règlement soit suspendue seulement en ce qui a trait à l'alinéa c) du paragraphe 3 de l'article 94 du Règlement. Advenant que cette recommandation soit adoptée, une amende de $100 devra être perçue.

2. *La pétition du Board of Trade of the City of Toronto*

L'avocat des pétitionnaires a signalé au Comité que par courtoisie envers le Conseil de Toronto Métropolitain, il a été jugé nécessaire de discuter la demande projetée avec le Comité exécutif d'abord, puis avec le Conseil plénier afin d'obtenir son approbation.

Le Comité est convaincu du bien-fondé des motifs allégués pour expliquer le retard à déposer la pétition et recommande que ladite pétition soit reçue et que l'application de l'article 93 et des alinéas *a*) et c) du paragraphe 3 de l'article 94 soit suspendue à l'égard de la pétition en question.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Kucherepa, appuyé par M. Thrasher, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Deschambault, il est ordonné,—Que le nom de M. Dorion soit subsitué à celui de M. Bourbonnais sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. McDonald (Hamilton-Sud) soit substitué à celui de M. Jorgenson sur la liste des membres du comité permanent des bills privés en général.

M. Comtois, appuyé par M. Monteith (Perth), propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes, afin de changer les modalités du remboursement du principal et des intérêts, prévues par l'article 4 de la loi.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

DIVISION DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Division des ressources hydrauliques—

276	Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de $350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie, et une subvention de $35,000 au Comité national canadien de la Conférence mondiale de l'énergie pour aider à solder les dépenses de la réunion régionale de la Conférence, qui doit avoir lieu au Canada en 1958	$ 1,257,459 00
277	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	123,500 00
278	Études et relevés hydrographiques du bassin du fleuve Columbia au Canada	227,780 00
279	Fleuve Fraser—Dépenses du gouvernement fédéral relativement aux enquêtes instituées par la Commission du bassin du Fraser	95,000 00

280 Contribution au coût de construction d'un barrage sur la rivière Conestogo, près de Glen Allan (Ontario), pour la prévention des inondations et pour des fins de conservation de l'eau, conformément aux termes d'un accord conclu entre le Canada et la province d'Ontario 500,000 00

281 Dépenses du gouvernement fédéral relatives aux enquêtes devant être instituées par la Commission des lacs Winnipeg et Manitoba 40,000 00

DIVISION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES ET DES TERRES

282 Administration 1,209,353 00

Territoire du Yukon—

283 Fonctionnement et entretien, y compris $1,000 pour subventions aux musées du Territoire du Yukon 820,897 00

284 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 3,251,084 00

285 Versements annuels, pour chacune des années financières de la période commençant le 1er avril 1957 et se terminant le 31 mars 1962, au gouvernement du Territoire du Yukon, conformément à une convention devant être conclue entre le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, pour le gouvernement du Canada, et le commissaire du Territoire du Yukon, pour le gouvernement du Territoire du Yukon, ladite convention devant stipuler, aux conditions qui seront acceptées de part et d'autre, que le gouvernement du Territoire du Yukon n'imposera, ne prélèvera ni ne percevra d'impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés ni d'impôts sur les sociétés ni de droits successoraux, selon les définitions contenues dans la convention, pour la période de cinq ans y mentionnée; le paiement du montant total des versements à effectuer d'après la convention devant être calculé de la manière suivante:

a) une subvention annuelle de quatre-vingts cents (80c.) par tête au gouvernement du Territoire du Yukon à l'égard d'une population de douze mille cent quatre-vingt-dix (12,190) personnes, c'est-à-dire la population du Territoire pour l'année 1956 d'après le recensement fait en 1956, soit $9,752;

b) une subvention de $30,000 pour venir en aide au gouvernement et au Conseil du Territoire; et

c) pour l'année financière se terminant en 1958, la somme de quatre cent dix-neuf mille dollars ($419,000) et pour chacune des quatre années financières qui suivent immédiatement, le plus considérable des montants suivants:

(A) le quotient obtenu par la division de

1. la somme de quatre cent dix-neuf mille dollars ($419,000) multipliée par la valeur du produit national brut par tête pour l'année civile qui précède immédiatement

l'année civile au cours de laquelle a commencé l'année financière à l'égard de laquelle le paiement est effectué,

par

2. la valeur du produit national brut par tête pour l'année civile 1956, ou

(B) quatre-vingt-quinze pour cent du montant payé aux termes du présent sous-alinéa dans l'année financière qui précède immédiatement;

le montant estimatif requis pour l'année financière 1958-1959 étant de 478,752 00

Territoires du Nord-Ouest et autres services extérieurs—

286 Fonctionnement et entretien, y compris $1,000 pour subventions aux musées des Territoires du Nord-Ouest 6,263,941 00

287 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris les frais dus au déplacement de la ville d'Aklavik et le paiement des indemnités prescrites par le gouverneur en conseil à l'intention des personnes atteintes par ce déplacement 15,053,450 00

288 Versements annuels, pour chacune des années financières de la période commençant le 1er avril 1957 et se terminant le 31 mars 1962, au Compte du revenu des Territoires du Nord-Ouest, conformément à une convention qui pourra être conclue entre le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, pour le gouvernement du Canada, et le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, avec l'approbation du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ladite convention devant stipuler, aux conditions qui seront acceptées de part et d'autre, que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest n'imposera, ne prélèvera ni ne percevra d'impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés ni d'impôts sur les sociétés ni de droits successoraux, selon les définitions contenues dans la convention, pour la période de cinq ans y mentionnée: le paiement du montant total des versements à effectuer d'après la convention devant être calculé de la manière suivante:

a) une subvention annuelle de quatre-vingts cents (80c.) par tête au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à l'égard d'une population de dix-neuf mille trois cent treize (19,313) personnes, c'est-à-dire la population des Territoires pour l'année 1956 d'après le recensement fait en 1956, soit $15,450.40;

b) une subvention de $30,000 pour venir en aide au gouvernement et au Conseil des Territoires du Nord-Ouest; et

c) pour l'année financière se terminant en 1958, la somme de cinq cent vingt mille dollars ($520,000) et pour chacune des quatre années financières qui suivent immédiatement, le plus considérable des montants suivants:

(A) le quotient obtenu par la division de
1. la somme de cinq cent vingt mille dollars ($520,000) multipliée par la valeur du produit national brut par tête, pour l'année civile qui précède immédiatement celle au cours de laquelle a commencé l'année financière à l'égard de laquelle le paiement est effectué,
par
2. la valeur du produit national brut par tête, pour l'année civile 1956, ou
(B) quatre-vingt quinze pour cent du montant payé aux termes du présent sous-alinéa dans l'année financière qui précède immédiatement;
le montant estimatif total requis pour l'année financière 1958-1959 étant 585,451 00

289 Contributions aux provinces pour aider à l'aménagement de chemins d'accès aux ressources conformément aux accords conclus ou à conclure par le Canada avec les provinces 9,000,000 00

DIVISION DES FORÊTS

290 Administration 139,678 00
Office de recherches sylvicoles—
291 Fonctionnement et entretien 1,328,886 00
292 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 164,283 00
Service des travaux sylvicoles pratiques—
293 Administration, fonctionnement et entretien 302,780 00
294 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 19,230 00
295 Aide aux provinces, pour inventaires forestiers, reboisement et protection contre les incendies, conformément aux accords qui ont été ou qui pourraient être conclus entre le Canada et les provinces 1,650,000 00
296 Contributions aux provinces conformément aux accords conclus ou à conclure, avec l'approbation du gouverneur en conseil, par le Canada avec les provinces, en sommes égales à la moitié de celles que les provinces déclarent avoir dépensées pour l'aménagement de chemins ou de sentiers d'accès aux forêts en vue d'assurer une protection appropriée contre les incendies ainsi que pour d'autres aspects de la gestion forestière 1,000,000 00
297 Aide à la province du Nouveau-Brunswick pour la mise à exécution d'un programme de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, conformément à une entente conclue entre le Canada et ladite province 600,000 00
Service des laboratoires des produits forestiers—
298 Fonctionnement et entretien 750,299 00
299 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 259,260 00

300 Allocation à l'Association forestière du Canada 20,000 00
301 Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales—Rémunération et dépenses du représentant fédéral à la Commission 5,575 00

MUSÉE NATIONAL DU CANADA

302 Administration, fonctionnement et entretien 603,292 00

OFFICE DU TOURISME DU GOUVERNEMENT CANADIEN

303 Encouragement du tourisme au Canada, y compris subvention de $5,000 à l'Association canadienne du tourisme 2,182,206 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

506 Autorisation d'avances à la Commission d'énergie du Nord canadien au titre de dépenses d'immobilisations, en conformité du paragraphe (1) de l'article 15 de la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien 7,910,000 00
507 Pour avances en vertu des accords conclus ou qui seront conclus selon la Loi sur la mise en valeur des sources d'énergie des provinces de l'Atlantique 11,329,000 00
508 Autorisation de constituer une caisse renouvelable, en conformité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour l'acquisition et la gestion d'approvisionnements requis pour le fonctionnement et l'entretien des parcs nationaux; le montant imputable sur la caisse renouvelable ne devant jamais excéder .. 1,000,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

Service des parcs nationaux et des lieux historiques—
580 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire .. 500,000 00
581 Allocation en vue de l'aménagement du Jardin international de la paix, au Manitoba—Crédit supplémentaire 5,000 00
582 Versement à la Commission des champs de bataille nationaux, pour les fins prévues par les dispositions de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec (c. 57, Statuts de 1908, modifié)—Crédit supplémentaire: les paiements effectués ou à effectuer pour l'érection d'un monument à la mémoire de sir Georges Garneau sont ratifiés 20,150 00
583 Subvention à la ville d'Orillia en aide à la commémoration du souvenir de Stephen Leacock, conformément à un accord intervenu entre le gouvernement du Canada et la ville 15,000 00

DIVISION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES ET DES TERRES

584 Administration—Crédit supplémentaire 59,440 00

Territoires du Nord-Ouest et autres services extérieurs—

585 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 69,604 00

586 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire .. 3,500,000 00

MUSÉE NATIONAL DU CANADA

587 Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire .. 15,000 00

OFFICE DU TOURISME DU GOUVERNEMENT CANADIEN

588 Encouragement du tourisme au Canada—Crédit supplémentaire .. 78,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

659 Pour avances en vertu des accords conclus selon la Loi sur la mise en valeur des sources d'énergie des provinces de l'Atlantique—Crédit supplémentaire 2,290,000 00

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Le Bill n° S-8, Loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club*, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

M. McCleave, appuyé par M. Mandziuk, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (*conformément à l'article 54 du Règlement*); agréé.

Du consentement unanime, les bills ci-après sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés, savoir:

Bill n° SD-219, Loi pour faire droit à James Nelson LeBlond.

Bill n° SD-220, Loi pour faire droit à Louise Auger Lecavalier.

Bill n° SD-221, Loi pour faire droit à Marie-Noëlla-Thérèse Legault Lebel.

Bill n° SD-222, Loi pour faire droit à Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman.

Bill n° SD-223, Loi pour faire droit à Marie Becherbleith Reicher.

Bill n° SD-224, Loi pour faire droit à John Charles Underhill.

Bill n° SD-225, Loi pour faire droit à Patricia Wirth Usher.

Bill n° SD-226, Loi pour faire droit à Jean Audrey Vickers Mastro.

Bill n° SD-227, Loi pour faire droit à Mary Rebecca Lafontaine Johnson.

Bill n° SD-228, Loi pour faire droit à Jetti Edelstein Popowski.

Bill n° SD-229, Loi pour faire droit à Jean Philippon.

Bill n° SD-230, Loi pour faire droit à Sidney Schwartz.

Bill n° SD-232, Loi pour faire droit à Barbara Crawford Bucci.

Bill n° SD-233, Loi pour faire droit à Holger Madsen.

Bill n° SD-234, Loi pour faire droit à Miriam Astrof Hymovitch.

Bill n° SD-235, Loi pour faire droit à Margaret Welsh Clark Gray Perego.

Bill n° SD-236, Loi pour faire droit à Eunice Joyce Stone Berwick.

Bill n° SD-237, Loi pour faire droit à Rita Elizabeth Edwards Bryant.

Bill n° SD-238, Loi pour faire droit à Mary Farrelly Crane.

Bill n° SD-239, Loi pour faire droit à Margaret Eileen McKenzie Beauchemin.

Bill n° SD-240, Loi pour faire droit à Jeanette Josephine Cools Cox.

Bill n° SD-241, Loi pour faire droit à Geraldine Marilyn Woods Spencer.

Bill n° SD-242, Loi pour faire droit à Mariette-Giselle-Denise Pesant Forget.

Bill n° SD-243, Loi pour faire droit à Joy Diedre Shelley New.

Bill n° SD-244, Loi pour faire droit à Muriel Ethel Serchuk Rutenberg.

Bill n° SD-245, Loi pour faire droit à Deborah Barash Dindzik.

Bill n° SD-246, Loi pour faire droit à Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston.

Bill n° SD-248, Loi pour faire droit à Giulietta Marcogliese Iacurto.

Bill n° SD-249, Loi pour faire droit à Herbert Budd, fils.

Bill n° SD-250, Loi pour faire droit à Dorothy Mary Shrimpton Legault.

Bill n° SD-251, Loi pour faire droit à Maria Giusseppa Di Nunno.

Bill n° SD-252, Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger.

Bill n° SD-253, Loi pour faire droit à Simonne Fournier Bergeron.

Bill n° SD-254, Loi pour faire droit à Cecily Anne Maud Carter Bernard.

Bill n° SD-255, Loi pour faire droit à Marie-Henriette-Andrée Massue Prévost.

Bill n° SD-256, Loi pour faire droit à Lovell Orville Woodard.

Bill n° SD-257, Loi pour faire droit à Joseph Wing.

Bill n° SD-259, Loi pour faire droit à Hilda Jamesie Hatfield Carter.

Bill n° SD-260, Loi pour faire droit à Evelyn Mae Wood Snell.

Bill n° SD-261, Loi pour faire droit à Robert Smith.

Bill n° SD-262, Loi pour faire droit à Ethel Fisk Gwynne-Davies.

Bill n° SD-263, Loi pour faire droit à Marie-Reine Drouin Milliard.

Bill n° SD-264, Loi pour faire droit à Joseph-Léonidas-Albert Paradis.

Bill n° SD-265, Loi pour faire droit à Hyman Wexler.

Bill n° SD-266, Loi pour faire droit à Natasha Harpf Crayter.

Bill n° SD-268, Loi pour faire dorit à Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson.

Bill n° SD-269, Loi pour faire droit à Norma Elizabeth Gammie Costigan.

Bill n° SD-270, Loi pour faire droit à Merita Helen Gertrude Alarie Russell.

Bill n° SD-271, Loi pour faire droit à Sydney Clarence Walker.

Bill n° SD-272, Loi pour faire droit à Barbara Anne Young McFadden Pallett.

Bill n° SD-273, Loi pour faire droit à Jean Mercidus Cecilia Steel MacDonald.

Bill n° SD-274, Loi pour faire droit à Arthur Thomas Hazell.

Bill n° SD-276, Loi pour faire droit à Iris Olive West Dion.

Bill n° SD-277, Loi pour faire droit à Margaret Cox Lafortune.

Bill n° SD-278, Loi pour faire droit à Gertrude Falkenstein Garfield.

Bill n° SD-280, Loi pour faire droit à Angela Bertha May Cohen Weinstein.

Bill n° SD-282, Loi pour faire droit à Rosanne Dolimont Ruelokke.

Bill n° SD-283, Loi pour faire droit à Jeannette Hatsedakis Haeck.

Bill n° SD-284, Loi pour faire droit à Natan Grunstein.

Bill n° SD-290, Loi pour faire droit à Hedwig Papp Witwitzki.

Bill n° SD-161, Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul.

Bill n° SD-162, Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens.

Bill n° SD-163, Loi pour faire droit à Nicholas Vogel.

Bill n° SD-164, Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt.

Bill n° SD-165, Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer.

Bill n° SD-166, Loi pour faire droit à Marc Baillargeon.

Bill n° SD-167, Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard.

Bill n° SD-168, Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding.

Bill n° SD-169, Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert.

Bill n° SD-170, Loi pour faire droit à Georgiu Panajtiotis Yarenis.

Bill n° SD-171, Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer.

Bill n° SD-172, Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby.

Bill n° SD-173, Loi pour faire droit à Edwin Showler.

Bill n° SD-174, Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow.

Bill n° SD-175, Loi pour faire droit à Johann Schneider.

Bill n° SD-176, Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston.

Bill n° SD-177, Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin.

Bill n° SD-178, Loi pour faire droit à Shirley Eileen Ferris MacTavish.

Bill n° SD-179, Loi pour faire droit à Maurice Turcotte.

Bill n° SD-180, Loi pour faire droit à Christina Maxwell Biggs Sanderson.

Bill n° SD-181, Loi pour faire droit à Thomas Patrick Heavers.

Bill n° SD-182, Loi pour faire droit à Josephine Gertrude Rice Thornhill.

Bill n° SD-183, Loi pour faire droit à Ruth Gruber Sosnowsky.

Bill n° SD-184, Loi pour faire droit à Samuel Wasserman.

Bill n° SD-185, Loi pour faire droit à Celia Bernhaut Jamensky.

Bill n° SD-186, Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner.

Bill n° SD-187, Loi pour faire droit à Waldo John Brayton.

Bill n° SD-188, Loi pour faire droit à Jean-Paul Camire.

Bill n° SD-189, Loi pour faire droit à Evelyn Zigayer Sedawey.

Bill n° SD-190, Loi pour faire droit à Eleanor Wanda Leshynska Ross.

Bill n° SD-191, Loi pour faire droit à Irène Rondeau Desbiens.

Bill n° SD-192, Loi pour faire droit à Victor Petrashevics.

Bill n° SD-193, Loi pour faire droit à Joseph-Adrien-Octave Guillotte.

Bill n° SD-194, Loi pour faire droit à Jeannette Jaslow Feifer.

Bill n° SD-195, Loi pour faire droit à Edith Rosen Browman.

Bill n° SD-196, Loi pour faire droit à Paul-Emile Papineau.

Bill n° SD-197, Loi pour faire droit à Joan Patricia Gatien Juzenko.

Bill n° SD-198, Loi pour faire droit à Myrto-Mona-Diane Chevrette Cadieux.

Bill n° SD-200, Loi pour faire droit à Andrzej Skarzynski.

Bill n° SD-201, Loi pour faire droit à Otto Zilkalns.

Bill n° SD-202, Loi pour faire droit à Léo Milette.

Bill n° SD-203, Loi pour faire droit à Angelina Di Battista Overland.

Bill n° SD-204, Loi pour faire droit à Robert Herman Kashower.

Bill n° SD-205, Loi pour faire droit à Evelyn Mills Miles.

Bill n° SD-206, Loi pour faire droit à Margaret Alguire Kernaghan.

Bill n° SD-207, Loi pour faire droit à Georges-Albert Hétu.

Bill n° SD-208, Loi pour faire droit à Francisca Catharina Sanders Simard.

Bill n° SD-209, Loi pour faire droit à Yolande Robert LeBel.

Bill n° SD-210, Loi pour faire droit à Joseph-Anthime-Roland Bock.

Bill n° SD-211, Loi pour faire droit à Clarence Joseph Reilly.

Bill n° SD-212, Loi pour faire droit à Elizabeth Christina Law MacNab.

Bill n° SD-213, Loi pour faire droit à Frank Joo.

Bill n° SD-214, Loi pour faire droit à Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson.

Bill n° SD-215, Loi pour faire droit à Giuseppe Fusari.

Bill n° SD-216, Loi pour faire droit à Jean-Adolphe-Abel Mathys.

Bill n° SD-217, Loi pour faire droit à Catherine Regina Hearn Cullen.

Bill n° SD-218, Loi pour faire droit à Richard Cloutier.

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Mandziuk, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces communiquées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement aux bills de divorce susmentionnés.

Du consentement unanime, les bills suivants sont lus respectivement une deuxième fois, sur division, et renvoyés au comité permanent des bills privés en général (avec les dépositions entendues et les pièces justificatives produites au sujet desdits bills devant le comité permanent des divorces du Sénat):

Bill n° SD-299, Loi pour faire droit à Patricia Alleyn Burstall Corrigan.

Bill n° SD-300, Loi pour faire droit à Charles Athol Gordon.
Bill n° SD-301, Loi pour faire droit à Margaret Canuel Fraser.
Bill n° SD-302, Loi pour faire droit à Jean Dick Joslin.
Bill n° SD-303, Loi pour faire droit à Halbert James Haldane Kerr.
Bill n° SD-304, Loi pour faire droit à Freda Levine Schubert.
Bill n° SD-305, Loi pour faire droit à Mary Thelma Bourgeois Gaudet.
Bill n° SD-306, Loi pour faire droit à Jacques Gérardin.
Bill n° SD-307, Loi pour faire droit à Yolande Charron Fiorucci.
Bill n° SD-308, Loi pour faire droit à Fernand Larouche.
Bill n° SD-309, Loi pour faire droit à Mary Pelly Osborne.
Bill n° SD-310, Loi pour faire droit à Leonard Lowrey.
Bill n° SD-311, Loi pour faire droit à Josette Lacaille Johnston.
Bill n° SD-312, Loi pour faire droit à Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin.
Bill n° SD-313, Loi pour faire droit à Maurice William Miller.
Bill n° SD-314, Loi pour faire droit à Margit Szilagyi Rojzskies.
Bill n° SD-315, Loi pour faire droit à Rita-Jeanne Landry Benoit.
Bill n° SD-316, Loi pour faire droit à Maria-Éva-Dorothé Déziel Lefebvre.
Bill n° SD-317, Loi pour faire droit à Violet Mary Ward Gravel.
Bill n° SD-318, Loi pour faire droit à Jean Phyllis Fensom Kell.
Bill n° SD-319, Loi pour faire droit à Louise Giguère Boisvert.

Du consentement unanime, le Bill S-6, Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", est étudié de nouveau en comité plénier et rapporté sans amendement.

M. Broome, appuyé par M. Winkler, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Badanai,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Benidickson,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Bourget,
Bourque,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Churchill,
Comtois,
Danforth,
Denis,
Deschatelets,
Doucett,
Drysdale,
English,
Fairclough (Mme),
Grafftey,
Granger,
Grenier,
Grills,
Habel,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Hees,
Hodgson,
Horner (The Battlefords),
Houck,
Jones,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Korchinski,
Leduc
Lessard,
Létourneau,
Loiselle,
Macdonald (Kings),
MacEwan,
McBain,
McFarlane,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
McQuillan,
McWilliam,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Meunier,
Milligan,
Morisette,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nixon,
Nowlan,
Ormiston,
Parizeau,
Pascoe,

Paul,	Roberge,	Smith	Thomas,
Pearkes,	Robichaud,	(Simcoe-Nord),	Thrasher,
Pearson,	Rompré,	Spencer,	Tremblay,
Pigeon,	Rouleau,	Stanton,	Tucker,
Rapp,	Rynard,	Starr,	Villeneuve,
Régnier,	Smith (Lincoln),	Stearns,	Winkler,
Ricard,		Stewart,	Wratten—97.

CONTRE

Messieurs

Argue,	Herridge,	Martin (Timmins),	Regier—7.
Brunsden,	Howard,	Peters,	

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance.

Rapport à faire des résolutions adoptées en comité au cours de la séance de ce jour.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Mémoire au sujet des Esquimaux du lac Garry, transmis du lac Baker (Territoires du Nord-Ouest), le 26 avril 1958, par M. D. E. Wilkinson, fonctionnaire du service de l'Arctique, au chef de la division de l'Arctique, Direction des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingt-troisième rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que la demanderesse suivante d'une loi de divorce a observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin, épouse de Walter Percy Dolphin, de Montréal (P.Q.).

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 14 juillet 1958.

N° 75

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 16 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° C-26, Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Bell (Carleton), il est ordonné,—Que le nom de M. Howard soit substitué à celui de M. Winch sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Bell (Carleton), il est ordonné,—Que le nom de M. Fairfield soit substitué à celui de M. Horner (Jasper-Edson) sur la liste des membres du comité permanent des bills privés en général.

M. Nowlan, appuyé par M. Brooks, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-51, Loi modifiant la Loi sur les douanes, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Nowlan, appuyé par M. Brooks, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu d'instituer un Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, qui réglera le fonctionnement de la radiodiffusion au Canada; de prescrire que les dépenses du Bureau seront payées sur les deniers votés par le Parlement à

57074-7—30½

cette fin et de pourvoir au maintien d'une société appelée "Société Radio-Canada" en vue de l'exploitation d'un service national de radiodiffusion dans ce pays; qu'il y a lieu, en outre, d'établir des dispositions pour le paiement, la rémunération, les traitements et les honoraires des fonctionnaires et préposés intéressés.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

170	Administration centrale, y compris subventions selon le détail des affectations et dépenses relatives aux Conférences internationales du Travail (comprend aussi les anciens crédits concernant la Gazette du Travail, le Service de la main-d'œuvre féminine et le Service de la mise à profit de la main-d'œuvre	$ 1,067,166 00
171	Dépenses de la Division de l'économique et de recherches, y compris subventions accordées pour travaux de recherches et dépenses connexes	663,198 00
172	Exécution de la Loi relative aux rentes sur l'État	1,178,839 00
173	Activité dans le domaine des relations industrielles, y compris l'exécution des lois suivantes: Loi sur les relations industrielles et les enquêtes en matière de différends industriels; Loi canadienne sur les justes méthodes d'emploi; Loi canadienne sur l'égalité de salaire pour les femmes; Loi sur les salaires et heures de travail; exécution de règlements connexes, et initiatives en vue d'une plus grande collaboration entre patrons et ouvriers dans l'industrie	593,133 00
174	Division de la réadaptation civile, y compris versements aux provinces en vue de la mise à exécution d'un programme de réadaptation des invalides, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil	197,035 00

SERVICES SPÉCIAUX

175	Dépenses de la Division des services spéciaux, y compris les dépenses relatives au programme envisagé pour combattre le chômage saisonnier, provision pour l'organisation et l'utilisation de la main-d'œuvre pour les fermes et les industries connexes, et aide aux provinces à cet égard en conformité des accords conclus à cette fin entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du gouverneur en conseil; dépenses	

afférentes au déplacement, à l'accueil, à la surveillance et au bien-être d'ouvriers étrangers venus pour prendre de l'emploi dans l'agriculture et dans d'autres industries essentielles où la main-d'œuvre canadienne ne suffit pas à la demande 602,618 00

COORDINATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

176 Administration 109,040 00

177 Dépenses afférentes à l'application de la Loi sur la coordination de la formation professionnelle et des accords conclus en vertu de cette loi; autorisation au ministre du Travail de conclure des accords avec n'importe quelle province, aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour venir en aide aux écoles de formation professionnelle et pour la formation en vertu de projets de formation de la jeunesse; dépenses y afférentes et dépenses concernant les accords de formation professionnelle conclus dans les années antérieures, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre des engagements pour l'année courante dont le total ne devra pas excéder $7,655,900—Versements aux provinces 7,355,900 00

INDEMNISATION DES EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

178 Exécution de la Loi sur l'indemnisation des employés de l'État 98,413 00

B—COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

179 Exécution de la Loi sur l'assurance-chômage, y compris les dépenses résultant des charges et devoirs assumés et remplis, selon les exigences du gouverneur en conseil et sur avis conforme du ministre du Travail, aux termes de l'article 4 de la loi 31,784,500 00

180 Déplacement de main-d'œuvre à destination et en provenance d'endroits où des emplois sont disponibles et frais y afférents, en vertu de règlements approuvés par le gouverneur en conseil 75,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Loi relative aux rentes sur l'État—

571 Exécution—Crédit supplémentaire 58,000 00

572 Autorisation de payer, en l'année courante et les années financières subséquentes, un intérêt sur le Compte de rentes sur l'État, à un taux déterminé de temps à autre par le gouverneur en conseil, sur les primes, en voie d'être remboursées, qui

ont été payées en vertu d'un contrat conclu avec Sa Majesté sous l'empire du paragraphe (3) de l'article 6 de la Loi relative aux rentes sur l'État, lorsque pareilles primes excèdent le montant requis pour l'achat de la rente maximum payable aux termes de la loi à un employé de l'acheteur parce que la retraite de l'employé a été différée au-delà de la date normale; cet intérêt devant être payable pour la période à compter du jour où les primes en excédent ont été reçues par Sa Majesté jusqu'à celui où le remboursement a été effectué 1 00

B—COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

573 Exécution de la Loi sur l'assurance-chômage, y compris les dépenses résultant des charges et des devoirs assumés et remplis, selon les exigences du gouverneur en conseil et sur avis conforme du ministre du Travail, aux termes de l'article 4 de la loi—Crédit supplémentaire 1,489,434 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire de l'arrêté en conseil rendu en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation, chapitre 27 des Statuts du Canada (1953-1954), ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1958-1158, approuvé le 15 août 1958: substituant une nouvelle Liste de marchandises d'exportation contrôlée, avec effet à compter du 16 août 1958, à la Liste antérieure établie par l'arrêté en conseil C.P. 1956-1930 du 28 décembre 1956, dans sa forme modifiée.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 11 heures du matin conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 76

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 18 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

L'avis de motion ci-après, émanant du Gouvernement, est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 21 du Règlement:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord signé le 25 juillet 1958, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Saskatchewan, à l'égard du projet d'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan, et que cette Chambre approuve ledit accord.—*Le ministre de l'Agriculture.*

Sur motion de M. Fisher, appuyé par M. Regier, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance échangée depuis le 1er septembre 1957 entre le ministre des Transports et la *Shipping Federation of Canada,* relativement au pilotage et aux sujets connexes. (**Avis de motion n° 32*)

Sur motion de M. Fisher, appuyé par M. Howard, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance échangée depuis le 1er septembre 1957 entre le ministre des Transports et la *Dominion Marine Association,* relativement au pilotage et aux sujets connexes. (**Avis de motion n° 33*)

M. McWilliam, appuyé par M. Dumas, propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance relative à la vente de la flotte des navires de la *Canadian National Steamships West Indies,* reçue par la *Canadian National Steamships Company,* le National-Canadien ou le ministre des Transports, et copie de toutes soumissions relatives à l'achat de cette flotte reçues par la *Canadian National Steamships Company.* (**Avis de motion n° 36*)

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Badanai,	Chevrier,	Macnaughton,	Pickersgill,
Benidickson,	Dumas,	McIlraith,	Richard,
Bourget,	Godin,	McMillan,	(Ottawa-Est),
Caron,	Habel,	McWilliam,	Robichaud—18.
Carter,	Hardie,	Pearson,	

CONTRE

Messieurs

Aitken (Mlle),	Fleming (Eglinton),	MacLean	O'Leary,
Allmark,	Fleming (Okanagan-	(Queens),	Ormiston,
Argue,	Revelstoke),	MacLean	Pallet,
Baskin,	Flynn,	(Winnipeg-Nord-	Parizeau,
Bell (Carleton),	Fréchette,	Centre),	Pascoe,
Bell (Saint-Jean-	Fulton,	MacLellan,	Paul,
Albert),	Grafftey,	MacRae,	Peters,
Bissonnette,	Green,	McCleave,	Phillips,
Brooks,	Grenier,	McDonald	Pigeon,
Browne (Saint-Jean-	Grills,	(Hamilton-Sud),	Pugh,
Ouest),	Halpenny,	McFarlane,	Rapp,
Browne (Vancouver-	Hamilton	McGee,	Regier,
Kingsway),	(Notre-Dame-	McGrath,	Régnier,
Brunsden,	de-Grâce),	McGregor,	Ricard,
Campbell	Hamilton	McIntosh,	Robinson,
(Lambton-Kent),	(Qu'Appelle),	McLennan,	Rompré,
Campeau,	Hanbidge,	McPhillips,	Small,
Cardiff,	Harkness,	McQuillan,	Smith (Lincoln),
Cathers,	Hees,	Mandziuk,	Smith
Charlton,	Herridge,	Martel,	(Simcoe-Nord),
Chown,	Horner	Martin (Timmins),	Spencer,
Churchill,	(The Battlefords),	Martini,	Stearns,
Clancy,	Howard,	Monteith (Perth),	Stewart,
Comtois,	Howe,	Morissette,	Tassé,
Courtemanche,	Jones,	Morris,	Taylor,
Danforth,	Keays,	Morton,	Thomas,
Diefenbaker,	Kennedy,	Muir (Cap-Breton-	Tremblay,
Dorion,	Korchinski,	Nord et Victoria),	Villeneuve,
Doucett,	Latour,	Murphy,	Walker,
Drysdale,	Lennard,	Nesbitt,	Webster,
Fairclough (Mme),	Lockyer,	Nielsen,	Winch,
Fairfield,	Macdonald (Kings),	Nowlan,	Yacula—116.
Fisher,	MacEwan,	O'Hurley,	

Le Bill n° C-33, Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance des anciens combattants, soit le Bill n° C-34 dont est actuellement saisie la Chambre:

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu d'apporter au Bill n° C-34, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants, dont est actuellement saisie la Chambre, un amendement prévoyant que l'article 1 soit abrogé et remplacé par ce qui suit:

1. Les alinéas *a*) et *b*) du paragraphe (1) de l'article 3 de la Loi sur l'assurance des anciens combattants sont abrogés et remplacés par ce qui suit:

«*a*) avec un ancien combattant, en tout temps le ou avant le 30 septembre 1962; ou

b) avec l'une quelconque des personnes suivantes, en tout temps le ou avant le 30 septembre 1962:

(i) la veuve ou le veuf d'un ancien combattant, si le Ministre n'a pas conclu de contrat d'assurance avec l'ancien combattant,

(ii) la veuve ou le veuf d'une personne décédée en service pendant la guerre,

(iii) un membre des forces régulières, qui n'a pas été libéré de ces forces et qui était engagé dans le service pendant la guerre,

(iv) un marin marchand qui recevait ou avait droit de recevoir une indemnité conformément au Décret autorisant le paiement d'une indemnité spéciale aux marins marchands, ou un marin qui recevait ou avait droit de recevoir une indemnité de service de guerre conformément au Décret autorisant le paiement d'une indemnité de service de guerre aux marins marchands, 1944, et

(v) toute autre personne qui, en vertu de la Loi sur les pensions, reçoit une pension pour invalidité relative à la guerre.»

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée et renvoyée au comité plénier chargé d'étudier le Bill n° C-34, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

Le Bill n° C-34, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants (*avec la résolution adoptée aujourd'hui à cet égard*), est étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement et étudié dans sa forme modifiée.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° C-45, Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation), est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-48, Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale;

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-49, Loi relative à la libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement;

M. Fulton, appuyé par M. Hees, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les chemins de fer.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur les chemins de fer aux fins suivantes: autoriser l'octroi de subventions sur la Caisse des passages à niveau de chemin de fer; créditer à la Caisse des passages à niveau de chemin de fer, en chaque année financière, la somme de cinq millions de dollars pour aider aux travaux réels de construction en vue de la protection, de la sécurité et de la commodité du public quant aux passages; et apporter certaines modifications dans l'administration de la Caisse.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Hees, appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-52, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution visant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or afin d'en prolonger l'application jusqu'aux années 1959 et 1960 et d'augmenter de vingt-cinq pour cent le montant de l'aide relative aux années 1958, 1959 et 1960.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Comtois, appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-53, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes, afin de changer les modalités du remboursement du principal et des intérêts, prévues par l'article 4 de la loi.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Comtois, appuyé par M. Nowlan, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-54, Loi autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à instituer un Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 154*), en date du 13 août 1958, demandant l'état suivant: 1. Quel a été le coût initial d'aménagement des canaux, des écluses et des autres installations que comprend le réseau principal des canaux du fleuve Saint-Laurent et des Grands lacs, en indiquant les années durant lesquelles les dépenses ont été faites et en donnant une liste des dépenses à l'égard de chaque entreprise?

2. Quelle somme a-t-on dépensée pour les modifications effectuées, à l'occasion, à ces installations, en indiquant les années durant lesquelles les dépenses ont été faites et en donnant une liste des dépenses à l'égard de chaque entreprise?

3. Quelle somme globale estimative le gouvernement canadien a-t-il dépensée jusqu'ici et se propose-t-il de dépenser pour la voie maritime du Saint-Laurent, en donnant une liste des dépenses à l'égard de chaque entreprise?

4. Quelle somme globale estimative le gouvernement des États-Unis a-t-il dépensée jusqu'ici et se propose-t-il de dépenser pour la voie maritime du Saint-Laurent, en donnant une liste des dépenses à l'égard de chaque entreprise?

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) de l'étude rédigée pour le compte de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, intitulée: "Certains aspects régionaux du développement économique du Canada".

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingt-quatrième rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que le requérant suivant a observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Le *Board of Trade* de la Cité de Toronto, aux fins d'une loi modifiant la loi qui le constitue en corporation, en changeant son nom en celui de *The Board of Trade of Metropolitan Toronto* et en apportant d'autres modifications.

A dix heures sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 77

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 19 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Cathers, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le quatrième rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° S-10, Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt.

Bill n° S-11, Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires.

Une copie des procès-verbaux et des témoignages relatifs auxdits bills est annexée.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 15 aux Journaux.*)

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre.—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport sur les subsides pour l'année financière terminée le 31 mars 1958.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Green, appuyé par M. Brooks, il est ordonné,—Que le Bill n° S-10, Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt, et le Bill n° S-11, Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires, soient étudiés en comité plénier plus tard aujourd'hui, et que l'application du paragraphe (1) de l'article 20 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Small soit substitué à celui de M. MacEwan sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Le Bill n° C-53, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à instituer un Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'instituer un Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, qui réglera le fonctionnement de la radiodiffusion au Canada; de prescrire que les dépenses du Bureau seront payées sur les deniers votés par le Parlement à cette fin et de pourvoir au maintien d'une société appelée "Société Radio-Canada" en vue de l'exploitation d'un service national de radiodiffusion dans ce pays; qu'il y a lieu, en outre, d'établir des dispositions pour le paiement, la rémunération, les traitements et les honoraires des fonctionnaires et préposés intéressés.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Nowlan, appuyé par M. Fleming (Eglinton), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-55, Loi relative à la radiodiffusion, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-43, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Nowlan, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-50, Loi modifiant le Tarif des douanes;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Pearkes, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui, le Bill n° S-10, Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui, le Bill n° S-11, Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-39, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par Mme Fairclough, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. Deschatelets, appuyé par M. Crestohl, propose l'amendement qui suit: Que le présent bill ne soit pas lu pour la deuxième fois tant qu'on n'aura pas étudié plus à fond la possibilité de faire en sorte que les dons d'un époux à son épouse qui sont libres d'impôt s'appliquent dans la province de Québec dans la même mesure que dans le reste du Canada.

Les députés sont appelés en Chambre pour faire enregistrer les votes affirmatifs et négatifs sur ladite proposition d'amendement.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Avant de donner lecture de l'amendement, je dirai qu'après l'avoir parcouru, je doute qu'il soit admissible. Toutefois, puisqu'il en est arrivé à cette étape, je n'ai pas l'intention de me prononcer sur ce qui en est. Je tiens simplement à ce que cette mise en garde soit consignée au compte rendu, au cas où cet incident serait plus tard invoqué comme précédent.

Ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Carter,	Granger,	McWilliam,
Badanai,	Chevrier,	Habel,	Martin (Timmins),
Batten,	Crestohl,	Hardie,	Meunier,
Benidickson,	Denis,	Herridge,	Peters,
Boivin,	Deschatelets,	Houck,	Pickersgill,
Bourget,	Dumas,	Leduc,	Ratelle,
Bourque,	Fisher,	Lessard,	Regier,
Brassard (Lapointe),	Forgie,	Loiselle,	Roberge,
	Garland,	Macnaughton,	Robichaud,
Cardin,	Godin,	McIlraith,	Tucker,
Caron,	Gour,	McMillan,	Winch—43.

CONTRE

Messieurs

Aitken (Mlle),	Barrington,	Bell (Carleton),	Belzile,
Allard,	Baskin,	Bell (Saint-Jean-Albert),	Bissonnette,
Balcer,	Beech,		Bourbonnais,

Bourdages,
Brooks,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dorion,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fraser,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jung,
Kennedy,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lennard,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
MacRae,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McGee,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Martel,
Martineau,
Martini,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Murphy,
Nesbitt,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
O'Hurley,
O'Leary,
Parizeau,
Pascoe,
Pearkes,
Phillips,
Pigeon,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rynard,
Skoreyko,
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Spencer,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Tremblay,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webster,
White,
Winkler,
Wratten,
Yacula—137.

La motion principale: Que le Bill n° C-39, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix et agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et étudié en comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Le Bill n° S-4, Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company* (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié en comité plénier, rapporté sans autre amendement et étudié dans sa forme modifiée.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-14, Loi concernant la "Stanmount Pipe Line Company";

M. Morton, appuyé par M. Morris, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-15, Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited";

M. Rynard, appuyé par M. Doucett, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° S-17, Loi concernant le *Board of Trade* de la cité de Toronto.—*M. Maloney.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° C-39, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, qui est rapporté avec des amendements, étudié dans sa forme modifiée et dont la troisième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à approuver certaines dépenses autorisées à l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1958 et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de l'auditeur général relatif à l'examen des comptes et des opérations financières du Conseil des Arts du Canada pour la période allant du 28 mars 1957 au 31 mars 1958, conformément à l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada, chapitre 3 des Statuts du Canada (1957).

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Rapport du Conseil national de recherches pour l'année terminée le 31 mars 1958, selon le paragraphe (3) de l'article 16 de la Loi sur le Conseil de recherches, chapitre 239 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 78

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 20 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le dixième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° C-52, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages apportés relativement audit bill est annexé aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 16 aux Journaux.*)

M. White, du comité permanent des affaires extérieures, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le vendredi 25 juillet 1958, la Chambre a déféré à l'examen du Comité les postes suivants des budgets de dépenses principal et supplémentaire pour 1958-1959: numéros 85 à 111 inclusivement, 502, 542 à 549 inclusivement et 655.

Le Comité a tenu neuf séances, au cours desquelles il a entendu les dépositions et témoignages des personnes suivantes: l'honorable Sidney E. Smith, secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. Jules Léger, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. W. D. Matthews, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures; M. J. H. Cleveland, directeur de la Division de l'Amérique; M. R. Grey, de la Division économique, aidés des fonctionnaires suivants *du ministère des Affaires extérieures:* MM. H. B. Robinson, adjoint spécial au secrétaire d'État aux Affaires extérieures; H. B. M. Best, adjoint exécutif; W. T. Delworth, secrétaire particulier; H. F. Clark, directeur de la Division des

finances; H. F. Davis, directeur de la Division de l'Europe; H. J. Armstrong, conseiller financier du ministère; Ross Campbell, directeur de la Division du Moyen-Orient; M. Grant, directeur de la Division des biens et des fournitures; M. Shenstone, de la Division du Moyen-Orient; F. G. Hooton, Division de liaison avec la Défense (1); A. G. Campbell, Division des Nations Unies; et d'I. Fortier de la Division économique. *Du Ministère du Commerce:* M. R. W. Rosenthal, administrateur suppléant de la Division de la coopération économique et technique internationale, aidé de MM. F. E. Pratt, chef du Service des projets de placements et de D. Bartlett, chef du Service de coopération technique. *De la Section canadienne de la Commission conjointe internationale:* le général A. G. L. McNaughton, président, aidé de MM. D. G. Chance, secrétaire adjoint; J. L. MacCallum, avocat-conseil, et E. R. Peterson, ingénieur-conseil.

Après avoir étudié les postes énumérés ci-dessus, le Comité les approuve et en recommande l'adoption à la Chambre.

Le Comité a également accueilli avec satisfaction l'annonce faite par le premier ministre, d'après laquelle des mesures préliminaires ont été prises en vue de l'établissement d'un comité parlementaire chargé de se rencontrer avec un comité du Congrès américain pour étudier les problèmes communs aux deux pays, échanger leurs points de vue et expliquer à leurs gouvernements respectifs le sens des décisions prises. On estime qu'un comité mixte comme celui-là pourrait jouer un rôle précieux afin de favoriser davantage la compréhension entre les deux assemblées législatives.

En ce qui concerne le récent rapport du Comité scientifique des Nations Unies sur les effets de la radiation atomique, le Comité exprime l'espoir que le gouvernement revisera constamment son attitude à l'égard de la suspension des essais nucléaires, à la lumière des résultats de la réunion de chercheurs scientifiques qui a lieu à Genève afin d'étudier les moyens de déceler les explosions nucléaires.

Le Comité appuie le Canada dans son attitude à l'égard des restrictions en ce qui concerne le perfectionnement et la fabrication des armes atomiques.

Le Comité estime qu'il est très important de poursuivre l'étude de la création possible d'une force permanente des Nations Unies en vue de sauvegarder la paix et de prévenir tout acte d'agression.

Le ministère des Affaires extérieures, avec la collaboration de la Galerie nationale du Canada, a pris des mesures pour monter une exposition de peintures d'artistes canadiens, afin d'acquérir un grand nombre de tableaux destinés à remplacer ceux que la Galerie nationale fait revenir des ambassades canadiennes et des chancelleries à l'étranger. On insiste pour que les œuvres ainsi achetées représentent bien la peinture au Canada.

En vue de faciliter ses travaux, le Comité recommande qu'aux prochaines sessions du Parlement il commence à se réunir au cours du mois qui suit l'ouverture de la Chambre. Il y aurait lieu aussi d'étudier l'opportunité d'élargir les cadres de son mandat.

Le Comité désire remercier tous ceux qui l'ont aidé à mener à bonne fin ses travaux.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages est annexé aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 17 aux Journaux.*)

Les postes susmentionnés du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

M. Green, appuyé par M. Brooks, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-56, Loi autorisant la construction d'un pont sur le chenal de Lubec, entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 39 du Règlement:

Question n° 173 par M. Robichaud—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. M. R. K. Smith a-t-il été à l'emploi de quelque ministère du gouvernement depuis qu'il n'est plus président du Conseil des ports nationaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) de quels ministères, *b*) à quels titres, *c*) pendant combien de temps, *d*) quel était son traitement?

3. Est-il actuellement à l'emploi du gouvernement? Dans le cas de l'affirmative, à quel titre et quel est son traitement?

4. A quelle date a-t-il quitté le Conseil des ports nationaux et quel est le montant de sa pension?

Question n° 190 par M. Bourget—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. La Corporation de disposition des biens de la Couronne a-t-elle demandé des soumissions pour la démolition ou l'achat de hangars et de bâtisses, à l'aéroport de Mont-Joli?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les soumissionnaires et quel était le montant de chaque soumission?

3. A-t-on adjugé un contrat? Dans le cas de l'affirmative, à qui et quelles en sont les modalités?

4. Le ministère a-t-il congédié des employés par suite de cette mesure? Dans le cas de l'affirmative, combien?

5. Ces installations servaient-elles à des sociétés d'aviation civile ou à l'Aviation royale du Canada?

6. Quelles dispositions a-t-on prises pour desservir l'aviation civile à l'aéroport de Mont-Joli?

A l'appel de l'ordre portant troisième lecture du Bill n° C-50, Loi modifiant le Tarif des douanes;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une troisième fois et adopté.

La question est mise en délibération;

M. Regier, appuyé par M. Winch, propose l'amendement qui suit: Que le Bill n° C-50 ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit déféré de nouveau au comité plénier avec instructions de faire un nouvel examen du numéro tarifaire 554*b* figurant à la partie IV de la Liste A.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Batten,	Boivin,	Bourque,
Badanai,	Benidickson,	Bourget,	Cardin,

Caron,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Deschatelets,
Dumas,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Godin,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Houck,
Lessard,
Loiselle,
McIlraith,
McWilliam,
Martin (Timmins),
Meunier,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Racine,
Ratelle,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Tucker,
Winch—41.

CONTRE

Messieurs

Aitken (Mlle),
Allard,
Anderson,
Asselin,
Balcer,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Best,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Campeau,
Cardiff,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fraser,
Fréchette,
Grafftey,
Green,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Hodgson,
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Keays,
Kennedy,
Korchinski,
Lafrenière,
LaRue,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Martel,
Martineau,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Murphy,
Nasserden,
Nesbitt,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Leary,
Pascoe,
Paul,
Pearkes,
Phillips,
Pigeon,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rompré,
Rowe,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stefanson,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Thomas,
Thrasher,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Walker,
Webster,
Weichel,
White,
Winkler,
Wratten,
Yacula—141.

La motion principale: Que le Bill n° C-50, Loi modifiant le Tarif des douanes, soit lu maintenant une troisième fois et adopté, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant troisième lecture du Bill n° C-39, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à approuver certaines dépenses autorisées à l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1958.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'approuver certaines dépenses autorisées à l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1958, comprenant celles auxquelles il a été pourvu par les mandats spéciaux que le gouverneur général a émis en conformité des arrêtés du gouverneur en conseil du 16 août 1957 (C.P. 1957-1111), du 19 août 1957 (C.P. 1957-1134) et du 7 février 1958 (C.P. 1958-222), mais non les dépenses autorisées par des lois de subsides à l'égard de ladite année financière; et d'approuver l'affectation de certains montants dans les comptes de ladite année financière.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-57, Loi approuvant certaines dépenses autorisées pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1958 et l'affectation de certains montants dans les comptes de ladite année, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—MINISTÈRE

SERVICES ADMINISTRATIFS

193	Administration centrale	$ 623,942 00
194	Loi sur les explosifs—Administration, fonctionnement et entretien	113,055 00
195	Division des ressources minérales—Administration, fonctionnement et entretien	230,700 00

DIRECTION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE

196	Administration	79,110 00
197	Levés géodésiques du Canada—Administration, fonctionnement et entretien	690,761 00
198	Commission de la frontière internationale	75,092 00
	Levés topographiques, y compris les dépenses de la commission canadienne des noms géographiques—	
199	Administration, fonctionnement et entretien	1,829,769 00
200	Construction ou acquisition de matériel	100,000 00
	Service hydrographique du Canada—	
201	Administration, fonctionnement et entretien, y compris un montant de $4,100 à titre de contribution annuelle du Canada au Bureau international d'hydrographie	3,352,378 00
202	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	545,714 00
203	Levés officiels et cartes aéronautiques, y compris une subvention de $500 à l'Institut canadien d'arpentage et de photogrammétrie	754,674 00
204	Levés de frontières provinciales et territoriales	54,200 00
	Dessin et impression de cartes—	
205	Administration, fonctionnement et entretien	1,242,932 00
206	Construction ou acquisition de matériel	18,500 00

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

	Études géologiques—	
207	Administration, fonctionnement et entretien, y compris les dépenses du Comité consultatif national des recherches en sciences géologiques, un montant de $1,500 à titre de part du Canada dans les frais du Bureau de liaison géologique de la Conférence scientifique du Commonwealth britannique, Londres, et un montant de $40,000 comme subventions pour aider aux recherches géologiques poursuivies dans les universités canadiennes	2,695,905 00
208	Construction ou acquisition de matériel	300,565 00

DIRECTION DES MINES

	Direction des mines (y compris l'ancien Service de l'étude des ressources minérales)—	
209	Administration, fonctionnement et entretien	3,266,265 00
210	Construction ou acquisition de matériel	270,125 00

DIRECTION DE LA GÉOGRAPHIE

211	Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de $250 à l'Association canadienne des géographes et une subvention de $3,500 à l'Université de la Colombie-Britannique pour aider aux recherches en géographie étrangère	315,728 00

OBSERVATOIRES FÉDÉRAUX

Observatoire fédéral d'Ottawa et stations sur le terrain—

212 Administration, fonctionnement et entretien, y compris les dépenses du Comité national canadien de l'Union astronomique internationale, une cotisation de $500 à l'Union astronomique internationale à titre de sociétaire et une subvention de $3,500 à la Société royale d'astronomie du Canada 777,571 00

213 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 695,075 00

Observatoire d'astrophysique fédéral de Victoria (C.-B.)

214 Administration, fonctionnement et entretien 140,240 00

215 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 156,150 00

GÉNÉRALITÉS

216 Achat de photographies aériennes et dépenses du comité interministériel des levés topographiques aériens, y compris le matériel acheté par ce dernier 1,900,000 00

B—OFFICE FÉDÉRAL DU CHARBON

217 Administration et enquêtes de l'Office fédéral du charbon 120,395 00

218 Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil .. 8,580,250 00

219 Subventions relatives au charbon de l'Est, selon des conventions conclues ou devant être conclues en vertu de la Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique 1,700,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—MINISTÈRE

GÉNÉRALITÉS

575 Projet relatif au plateau continental polaire 78,450 00

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Études géologiques—

576 Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire, y compris un montant de $1,000 à titre de part du Canada dans les frais du Bureau de liaison géologique de la Conférence scientifique du Commonwealth britannique, Londres, et un montant de $10,000 pour aider aux recherches géologiques poursuivies dans les universités canadiennes 103,250 00

577 Construction ou acquisition de matériel—Crédit supplémentaire 15,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° C-33, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays.

Bill n° C-45, Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions.*

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Anderson, il est ordonné,—Que le nom de M. Pratt soit substitué à celui de M. Broome sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Comtois, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de l'Office fédéral du charbon pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 15 de la Loi sur l'Office fédéral du charbon, chapitre 86 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 31*), en date du 4 août 1958, demandant la copie de toute correspondance échangée depuis le 21 juin 1957 entre le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales ou tout fonctionnaire dudit ministère et toutes autres personnes, au sujet de l'engagement de Mme A. E. Woodman, de Jasper (Alberta), par le gouvernement du Canada.

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Rapport corrigé (en français et en anglais) des dépenses et de l'administration relatives à la Loi sur les allocations familiales et à la Loi sur la sécurité de la vieillesse pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 14 de la Loi sur les allocations familiales, chapitre 109 des Statuts revisés du Canada (1952), et à l'article 12 de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, chapitre 200 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine, —Exemplaire du huitième rapport intérimaire de la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Viet-Nam, pour la période allant du premier mai 1957 au 30 avril 1958.

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine,—Rapport du Comité consultatif de l'assurance-chômage pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 89 de la Loi sur l'assurance-chômage, chapitre 50 des Statuts du Canada (1955).

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 79

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 21 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° C-49, Loi relative à la libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement.

Bill n° C-53, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le treizième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill n° SD-258, Loi pour faire droit à Adrienne Ménard Huot.

Bill n° SD-267, Loi pour faire droit à Martha Ratelle Holtken.

Bill n° SD-275, Loi pour faire droit à Joseph-Ovila-Maurice Valentyne.

Bill n° SD-279, Loi pour faire droit à Gweneth Vera Payne Smith.

Bill n° SD-281, Loi pour faire droit à Raymond Leslie Larocque.

Bill n° SD-285, Loi pour faire droit à Gordon Kent Lambert.

Bill n° SD-286, Loi pour faire droit à Catherine Doris Dooley Bantey.

Bill n° SD-287, Loi pour faire droit à Monica Frances Fleice Bottomley.

Bill n° SD-288, Loi pour faire droit à Fritz Drechsler.

Bill n° SD-289, Loi pour faire droit à Robena Sarah Florence Worrell Day.

57074-7—31½

Bill n° SD-291, Loi pour faire droit à Gerald Leonard Pilcher.

Bill n° SD-292, Loi pour faire droit à Mary Madeleine Dorothy Butler Meaney.

Bill n° SD-293, Loi pour faire droit à John Shaw Macneill Carson.

Bill n° SD-294, Loi pour faire droit à Libusa Franic Kotow.

Bill n° SD-295, Loi pour faire droit à Sheila Estelle Rosenstone Lane.

Bill n° SD-296, Loi pour faire droit à Renald Leroux.

Bill n° SD-297, Loi pour faire droit à Pierrette Beauregard Ifould.

Bill n° SD-298, Loi pour faire droit à Marion Brooks McConnell Bienvenue.

Bill n° SD-299, Loi pour faire droit à Patricia Alleyn Burstall Corrigan.

Bill n° SD-300, Loi pour faire droit à Charles Athol Gordon.

Bill n° SD-301, Loi pour faire droit à Margaret Canuel Fraser.

Bill n° SD-302, Loi pour faire droit à Jean Dick Joslin.

Bill n° SD-303, Loi pour faire droit à Halbert James Haldane Kerr.

Bill n° SD-304, Loi pour faire droit à Freda Levine Schubert.

Bill n° SD-305, Loi pour faire droit à Mary Thelma Bourgeois Gaudet.

Bill n° SD-306, Loi pour faire droit à Jacques Gérardin.

Bill n° SD-307, Loi pour faire droit à Yolande Charron Fiorucci.

Bill n° SD-308, Loi pour faire droit à Fernand Larouche.

Bill n° SD-309, Loi pour faire droit à Mary Pelly Osborne.

Bill n° SD-310, Loi pour faire droit à Leonard Lowrey.

Bill n° SD-311, Loi pour faire droit à Josette Lacaille Johnston.

Bill n° SD-312, Loi pour faire droit à Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin.

Bill n° SD-313, Loi pour faire droit à Maurice William Miller.

Bill n° SD-314, Loi pour faire droit à Margit Szilagyi Rojzskies.

Bill n° SD-315, Loi pour faire droit à Rita-Jeanne Landry Benoit.

Bill n° SD-316, Loi pour faire droit à Maria-Éva-Dorothé Déziel Lefebvre.

Bill n° SD-317, Loi pour faire droit à Violet Mary Ward Gravel.

Bill n° SD-318, Loi pour faire droit à Jean Phyllis Fensom Kell.

Bill n° SD-319, Loi pour faire droit à Louise Giguère Boisvert.

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le onzième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill S-14, Loi concernant la "Stanmount Pipe Line Company".

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Charlton, il est ordonné,—Que le nom de M. Bourque soit substitué à celui de M. Granger sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

CONSEIL PRIVÉ

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL

314	Supplément à la somme de $300,000 attribuée en vertu du chapitre 112 des Statuts revisés pour l'aménagement, l'amélioration et l'entretien des parcs, du réseau de promenades et autres ouvrages relevant de la Commission du district fédéral, y compris rémunération à raison de $10,000 par année au président de la Commission du district fédéral, nonobstant les dispositions de l'article 8 de la Loi sur la Commission du district fédéral	$ 600,000 00
315	Autorisation accordée à la Commission du district fédéral, aux modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor, d'employer à la construction, l'amélioration et le service d'ouvrages relevant d'elle et au paiement des intérêts sur les prêts en cours les recettes que lui rapporte la location de propriétés qu'elle gère ou qui lui proviennent d'autres sources	1 00
316	Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices du gouvernement à Ottawa et à Hull, et dépenses du Comité d'aménagement de la capitale nationale ..	635,000 00
317	Paiement du onzième versement à un compte spécial du Fonds du revenu consolidé, appelé Fonds de la capitale nationale, établi en vertu du crédit nº 809, Loi des subsides, nº 4, 1947-1948	2,500,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

CONSEIL PRIVÉ

Commission du district fédéral

509	Prêts à la Commission du district fédéral (ci-après appelée "la Commission"), aux fins d'acquérir, dans le district de la Capitale nationale, des biens-fonds qui ne sont pas immédiatement requis pour les fins de la Commission; lesdits prêts doivent être pour les montants et selon les conditions et modalités prescrits par le gouverneur en conseil; toutefois, lorsqu'un bien-fonds ainsi acquis a commencé à être employé à une fin de la Commission, un montant égal au prix d'achat dudit bien-fonds doit être remboursé à même le Fonds de la Capitale nationale ou quelque autre caisse ou compte qui peut servir à acquitter des dépenses effectuées pour les fins de la Commission ..	3,000,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

CONSEIL PRIVÉ

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL

590 Paiement supplémentaire versé au compte spécial du Fonds du revenu consolidé, appelé Fonds de la capitale nationale, établi en vertu du crédit n° 809, Loi des subsides n° 4, 1947-1948 .. .. 816,666 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

CONSEIL PRIVÉ

CRÉDITS SPÉCIAUX

313 Dépenses pour travaux préparatoires, non compris dans les domaines d'activité de ministères particuliers, relatifs à des mesures défensives urgentes 150,000 00

CONSEIL PRIVÉ

308 Nonobstant les dispositions de la Loi sur l'administration financière et celles de la Loi sur le Sénat et la Chambre des Communes concernant l'indépendance du Parlement, paiement à même le Fonds du revenu consolidé à chaque membre du conseil privé de la reine pour le Canada ayant qualité de ministre mais pour qui il n'est pas prévu de traitement ni d'indemnité en sus des indemnités que prévoient les articles 33 et 44 de la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, d'un traitement de $7,500 par année ou au prorata à l'égard de toute période inférieure à 12 mois, l'acceptation de ce traitement ne devant pas entraîner l'inéligibilité ni la déchéance de l'intéressé en tant que membre de la Chambre des communes 15,000 00

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

309 Administration 470,046 00

RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE

310 Entretien et administration 25,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

311 Dépenses de la Commission royale d'enquête sur les programmes relatifs à l'énergie y compris le paiement, nonobstant les dispositions de la Loi sur le service civil, d'honoraires ou d'indemnités, selon l'autorisation du Conseil du Trésor, aux fonctionnaires, commis ou employés permanents du service civil pour services rendus par eux à la Commission 250,000 00

312 Dépenses de la Commission royale d'enquête sur les écarts de prix des denrées alimentaires, y compris le paiement, nonobstant la Loi sur le service civil, d'honoraires ou indemnités, selon l'autorisation du Conseil du Trésor, aux fonctionnaires, commis ou employés permanents du service civil pour services rendus par eux à la Commission 150,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

CONSEIL PRIVÉ

Crédit spécial

589 Dépenses de la Commission royale d'enquête sur les écarts de prix des produits alimentaires, y compris le paiement, nonobstant la Loi sur le service civil, d'honoraires ou indemnités, selon l'autorisation du Conseil du Trésor, à des fonctionnaires, commis ou employés permanents du service civil pour services rendus par eux à la Commission—Crédit supplémentaire 80,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

154 Secrétariat du gouverneur général 202,521 00

155 Remboursement aux lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada, des frais de voyage et de réception subis durant l'exercice de leurs fonctions, jusqu'au maximum annuel suivant pour chacun.

a) dans le cas où la population de la province au dernier recensement décennal ne dépassait pas 500,000, $5,000;

b) dans le cas où la population de la province au dernier recensement décennal dépassait 500,000, $5,000 plus $1,000 pour chaque 100,000 ou fraction de 100,000 habitants au-dessus de 500,000, mais le maximum ne doit jamais dépasser $12,000 .. .. 86,000 00

PÊCHERIES

Services généraux

130 Administration centrale 371,750 00

131 Division des renseignements et de l'éducation, y compris subvention de $3,000 à l'Exposition des pêches de la Nouvelle-Écosse 187,000 00

132 Division de l'économique 316,900 00

133 Division de l'expansion industrielle 611,365 00

Services mobiles

134 Administration 870,000 00

Protection—

135 Fonctionnement et entretien 3,881,000 00

136	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	251,140 00
	Inspection—	
137	Fonctionnement et entretien	1,371,700 00
138	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	80,125 00
	Pisciculture et expansion de la pêche—	
139	Fonctionnement et entretien	1,178,300 00
140	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	221,580 00
141	Consommation	77,855 00
142	Plan d'indemnité aux pêcheurs—Frais d'administration	219,000 00
143	Destruction des phoques communs et des phoques gris	41,500 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

144	Quote-part du Canada des dépenses des Commissions internationales, selon le détail des affectations	860,620 00
145	Fonctionnement et entretien du Service de boëtte de Terre-Neuve	439,425 00
146	Extension de la propagande relative à la production et à la vente coopérative parmi les pêcheurs	90,000 00
147	Exécution de la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche	66,030 00
148	Subordonnément aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, paiement d'une aide financière aux producteurs de poisson salé, à l'égard des produits désignés par le gouverneur en conseil, à raison de 50 p. 100 du prix livré du sel employé dans leur production, y compris l'autorisation d'imputer les frais administratifs sur le crédit du présent Budget des dépenses qui vise les frais d'exécution de la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche	600,000 00
149	Aide à la construction de navires du genre petit chalutier ou palangrier, subordonnément aux conditions que peut approuver le gouverneur en conseil	350,000 00
150	Aide à la construction d'établissements pour la congélation et l'entreposage de la boëtte, subordonnément aux règlements établis par le gouverneur en conseil	30,000 00

OFFICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DES PÊCHES DU CANADA

151	Administration centrale	181,920 00
152	Fonctionnement et entretien, y compris une somme de $50,000 à répartir entre les recherches sur les pêches et les bourses d'études	3,631,785 00
153	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	1,583,005 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

PÊCHERIES

SERVICES GÉNÉRAUX

555	Division de l'expansion industrielle—Crédit supplémentaire	35,000 00

SERVICES MOBILES

Protection—

556 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 85,200 00

557 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 586,140 00

Inspection—

558 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 105,890 00

559 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 64,500 00

560 Consommation—Crédit supplémentaire 2,400 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

561 Fonctionnement et entretien du Service de la boëtte de Terre-Neuve—Crédit supplémentaire 274,720 00

562 Contribution à l'égard d'un immeuble pour l'Exposition des pêches de la Nouvelle-Écosse, à Lunenburg (N.-É.), en conformité d'une convention conclue par le ministre des Pêcheries, avec l'approbation du gouverneur en conseil, le coût devant être assumé à parts égales par le Gouvernement du Canada et l'Association de l'Exposition des pêches de la Nouvelle-Écosse (Report de crédit) 19,481 00

563 Subordonnément aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, paiement d'une aide financière aux producteurs de poisson salé, à l'égard des produits désignés par le gouverneur en conseil, à raison de 50 p. 100 du prix livré du sel employé dans leur production, y compris l'autorisation d'imputer les frais administratifs sur le crédit du Budget principal des dépenses qui vise les frais d'exécution de la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche—Crédit supplémentaire 250,000 00

564 Provision pour la destruction des chiens de mer et autres prédateurs 250,000 00

OFFICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DES PÊCHES DU CANADA

565 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 452,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

PÊCHERIES

656 Pour étendre les opérations de la caisse automatiquement renouvelable établie par le crédit 542 de la Loi des subsides n° 3 de 1953, afin d'y inclure les frais de transport, d'habillage, de teinture et autres frais se rapportant à la réception et à la vente des peaux de phoque dont le Canada dispose en vertu de l'accord provisoire pour la conservation des peaux de phoques du Pacifique Nord signé par le Canada, les États-Unis d'Amérique, le Japon et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, à Washington le 9 février 1957 1 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 13 août 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire des Ordonnances, chapitres 1 à 10, édictées par le commissaire en conseil des territoires du Nord-Ouest et sanctionnées le 18 juillet 1958, selon l'article 15 de la Loi sur les territoires du Nord-Ouest, chapitre 331 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère du Travail pour l'année terminée le 31 mars 1958.

A onze heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 80

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 22 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° C-34, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté, sans modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill n° S-4, Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le quatorzième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Conformément à l'ordre de renvoi de la Chambre des communes du mardi 12 août, le Comité a étudié de nouveau le bill n° SD-199, Loi pour faire droit à William Harrison Terry, et il a entendu des témoins.

Le Comité est convenu de faire rapport dudit bill sans modification.

Mme Fairclough, appuyée par M. Nowlan, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-58, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

57074-7—32½

Avec le consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions.*

Et après quelque temps;

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Le Bill n° SD-258, Loi pour faire droit à Adrienne Ménard Huot, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois sur division et adopté.

M. McCleave, appuyé par M. Crouse, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude de certains bills privés (*conformément à l'article 54 du Règlement*); agréé.

Les bills ci-après sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill n° SD-275, Loi pour faire droit à Joseph-Ovila-Maurice Valentyne.

Bill n° SD-279, Loi pour faire droit à Gweneth Vera Payne Smith.

Bill n° SD-281, Loi pour faire droit à Raymond Leslie Larocque.

Bill n° SD-285, Loi pour faire droit à Gordon Kent Lambert.

Bill n° SD-286, Loi pour faire droit à Catherine Doris Dooley Bantey.

Bill n° SD-287, Loi pour faire droit à Monica Frances Fleice Bottomley.

Bill n° SD-288, Loi pour faire droit à Fritz Drechsler.

Bill n° SD-291, Loi pour faire droit à Gerald Leonard Pilcher.

Bill n° SD-292, Loi pour faire droit à Mary Madeleine Dorothy Butler Meaney.

Bill n° SD-294, Loi pour faire droit à Libusa Franic Kotow.

Bill n° SD-295, Loi pour faire droit à Sheila Estelle Rosenstone Lane.

Bill n° SD-296, Loi pour faire droit à Renald Leroux.

Bill n° SD-297, Loi pour faire droit à Pierrette Beauregard Ifould.

Bill n° SD-298, Loi pour faire droit à Marion Brooks McConnell Bienvenue.

Bill n° SD-299, Loi pour faire droit à Patricia Alleyn Burstall Corrigan.

Bill n° SD-300, Loi pour faire droit à Charles Athol Gordon.

Bill n° SD-301, Loi pour faire droit à Margaret Canuel Fraser.

Bill n° SD-302, Loi pour faire droit à Jean Dick Joslin.

Bill n° SD-303, Loi pour faire droit à Halbert James Haldane Kerr.
Bill n° SD-305, Loi pour faire droit à Mary Thelma Bourgeois Gaudet.
Bill n° SD-306, Loi pour faire droit à Jacques Gérardin.
Bill n° SD-307, Loi pour faire droit à Yolande Charron Fiorucci.
Bill n° SD-308, Loi pour faire droit à Fernand Larouche.
Bill n° SD-309, Loi pour faire droit à Mary Pelly Osborne.
Bill n° SD-310, Loi pour faire droit à Leonard Lowrey.
Bill n° SD-311, Loi pour faire droit à Josette Lacaille Johnston.
Bill n° SD-312, Loi pour faire droit à Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin.
Bill n° SD-313, Loi pour faire droit à Maurice William Miller.
Bill n° SD-314, Loi pour faire droit à Margit Szilagyi Rojzskies.
Bill n° SD-315, Loi pour faire droit à Rita-Jeanne Landry Benoit.
Bill n° SD-316, Loi pour faire droit à Maria-Éva-Dorothé Déziel Lefebvre.
Bill n° SD-317, Loi pour faire droit à Violet Mary Ward Gravel.
Bill n° SD-318, Loi pour faire droit à Jean Phyllis Fensom Kell.
Bill n° SD-319, Loi pour faire droit à Louise Giguère Boisvert.

Le Bill n° SD-267, Loi pour faire droit à Martha Ratelle Holtken, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois sur division et adopté.

Le Bill n° SD-289, Loi pour faire droit à Robena Sarah Florence Worrell Day, est étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

M. McCleave, appuyé par M. McPhillips, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aitken (Mlle), Anderson, Barrington, Baskin, Batten, Bigg, Browne (Vancouver-Kingsway), Brunsden, Campbell (Stormont), Cardiff, Carter, Charlton, Chown, Churchill, Coates, Cooper, Crouse, Doucett, Drysdale, Fairclough (Mme), Fairfield, Garland, Green, Grills, Halpenny, Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce), Hamilton (York-Ouest), Hanbidge, Hees, Henderson, Hodgson, Horner (The Battlefords), Jones, Jung, Lambert, MacLean (Queens), MacLean (Winnipeg-Nord-Centre), Macnaughton, MacRae, McCleave, McGregor, McIntosh, McPhillips, Milligan, Monteith (Perth), Montgomery, More, Morton, Nielsen, Nugent, Pearkes, Phillips, Rapp, Rea, Robinson, Rynard, Skoreyko, Smith (Simcoe-Nord), Smith (Winnipeg-Nord), Southam, Speakman, Spencer, Stanton, Stefanson, Stewart, Stinson, Webster, Weichel, Wratten—69.

CONTRE

Messieurs

Boulanger,	Fisher,	Loiselle,	Regier,
Bourque,	Herridge,	Martin (Timmins),	Rouleau—11.
Deschatelets,	Howard,	Peters,	

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. McPhillips, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces communiquées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement aux bills de divorce adoptés aujourd'hui.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—MINISTÈRE

231	Administration centrale	$ 1,441,494 00

DIVISION DE LA SANTÉ NATIONALE

232	Administration	230,370 00
233	Exécution des lois sur la quarantaine et la lèpre	578,051 00
234	Service de santé des immigrants	2,789,628 00
235	Services de santé des marins	952,827 00
236	Laboratoire d'hygiène	892,723 00
237	Génie sanitaire	289,183 00
238	Hygiène professionnelle	588,418 00
239	Santé des fonctionnaires fédéraux	382,723 00
240	Épidémiologie	72,197 00
241	Exécution des lois sur les aliments et drogues et sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés	1,792,365 00
242	Exécution de la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques	220,795 00
	Services de santé des Indiens et des Esquimaux—	
243	Direction et entretien	19,404,348 00
244	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	962,200 00
245	Subventions aux hôpitaux qui soignent les Indiens et les Esquimaux	295,000 00
	Services de santé du Nord canadien—	
246	Direction et entretien	736,944 00
247	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	2,288,500 00

248 Services techniques spéciaux 717,131 00
249 Études sur l'assurance-santé et administration des subventions à l'hygiène en général 162,402 00
250 Octroi de subventions à l'hygiène en général aux provinces, aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, d'après les modalités et les montants apparaissant au détail des affectations et aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année courante des engagements n'excédant pas en tout $63,286,820 . . . . . 48,000,000 00
251 Subventions à des organismes d'hygiène et à des organismes connexes, comme il apparaît au détail des affectations 212,450 00

DIVISION DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

252 Administration 56,110 00

Allocations familiales et Sécurité de la vieillesse—
253 Administration 3,031,361 00

Assistance-vieillesse et allocations aux aveugles et aux invalides—
254 Administration 115,240 00
255 Subvention au Conseil canadien du bien-être social 32,000 00

B—DÉFENSE CIVILE

256 Programme de défense civile 7,027,721 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—MINISTÈRE

DIVISION DE LA SANTÉ NATIONALE

Services de santé des Indiens et des Esquimaux—
579 Direction et entretien—Crédit supplémentaire 61,875 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° C-43, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière.

Bill n° C-54, Loi autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission du service civil pour l'année close le 31 décembre 1957, conformément au paragraphe (4) de l'article 4 de la Loi sur le service civil, chapitre 48 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Courtemanche,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 7*), en date du 23 juin 1958, demandant la copie de toute correspondance et tous autres documents échangés entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères et le gouvernement de chaque province depuis le 1er janvier 1957, relativement à l'aide financière fédérale *a*) pour l'aménagement de la route transcanadienne, *b*) à l'égard de toutes autres routes, compte tenu (i) d'un réseau routier principal, (ii) des routes provinciales, (iii) des routes urbaines.

Par M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 173*), en date du 20 août 1958, demandant l'état suivant: 1. M. R. K. Smith a-t-il été à l'emploi de quelque ministère du gouvernement depuis qu'il n'est plus président du Conseil des ports nationaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) de quels ministères, *b*) à quels titres, *c*) pendant combien de temps, *d*) quel était son traitement?

3. Est-il actuellement à l'emploi du gouvernement? Dans le cas de l'affirmative, à quel titre et quel est son traitement?

4. A quelle date a-t-il quitté le Conseil des ports nationaux et quel est le montant de sa pension?

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Relevé des recettes de quayage et relevé des droits de mouillage pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 14 de la Loi sur les ports et jetées de l'État, chapitre 135 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures quinze minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 14 juillet 1958.

N° 81

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 23 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE ET MISSIONS À L'EXTÉRIEUR

85	Administration centrale (y compris le crédit antérieurement intitulé: Bureau des passeports: Administration)	$ 5,533,081 00
86	Représentation à l'extérieur—Administration, y compris l'autorisation au gouverneur en conseil, nonobstant la Loi sur le service civil, de nommer et d'appointer des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires	8,576,875 00
87	Représentation à l'extérieur—Construction, acquisition ou amélioration d'immeubles, ouvrages, terrains, matériel et mobilier dont le coût, dans la mesure où il existe des fonds bloqués pouvant être employés à ces dépenses, doit être acquitté avec les devises qui appartiennent au Canada et ne peuvent être affectées qu'à des fins gouvernementales ou autres fins réservées.	1,412,688 00
88	Réceptions officielles	40,000 00

89	Assistance aux citoyens canadiens et aux personnes à leur charge qui sont dans le besoin à l'extérieur ainsi que leur rapatriement, et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses services diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable)	15,000 00
90	Représentation du Canada aux conférences internationales	243,000 00
91	Subvention à l'Association canadienne pour les Nations Unies	11,000 00
92	Subvention au Comité international de la Croix-Rouge ..	15,000 00
93	Subvention au Comité canadien de coordination pour la Communauté atlantique	2,500 00
94	Octroi de bourses de recherches et d'études, paiement des dépenses de voyage pour permettre à des Canadiens d'étudier outre-mer, et, en tant que des fonds bloqués sont disponibles à cette fin, paiement de ces dépenses à même les devises appartenant au Canada et utilisables seulement à des fins gouvernementales ou à d'autres fins réservées; et versement à la Société royale du Canada de sommes n'excédant pas $10,000 au total pour couvrir les frais de voyage et autres frais d'administration soldés par la Société pour ceux qu'elle peut charger de choisir en son nom les titulaires de bourses de recherches et d'études	42,700 00

B—GÉNÉRALITÉS

95	Cotisations du Gouvernement canadien comme membre d'organismes internationaux et du Commonwealth énumérés au détail des affectations, y compris l'autorisation d'acquitter les montants spécifiés en devises des pays indiqués, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1958 à	3,549,055 00
96	Contribution du Gouvernement canadien au Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies aux pays insuffisamment développés, au montant de $2,000,000 (É.-U.) même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1958 à	1,976,875 00
97	Contribution au Fonds des Nations Unies pour l'enfance ..	650,000 00

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

98	Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil et nonobstant toute disposition contraire de la Loi sur le service civil, dépenses administratives spéciales, y compris les traitements des Canadiens affectés par le Gouvernement canadien au personnel international de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (portion recouvrable de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	51,109 00
99	Nouvelle contribution du Gouvernement canadien à la construction du siège permanent de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, au montant de 121,600,000 francs français, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1958 à	286,247 00

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

100	Fourniture de bureaux à l'Organisation de l'aviation civile internationale à un prix inférieur à celui du marché	214,971 00
101	Paiement à verser à l'Organisation de l'aviation civile internationale en remboursement partiel de l'indemnité accordée à ses employés canadiens à l'égard de l'impôt sur le revenu du Québec pour l'année d'imposition 1957	7,500 00

COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE

102	Traitements et dépenses de la Commission, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil et nonobstant toute disposition contraire de la Loi du traité des eaux limitrophes internationales, modifiée, versement au président d'un traitement de $17,500 par année	109,248 00
103	Quote-part du Canada dans les dépenses relatives aux études, relevés et enquêtes de la Commission conjointe internationale	244,950 00

SERVICES PROVISOIRES

104	Plan de Colombo	35,000,000 00
105	Cotisation du Gouvernement canadien en tant que membre du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, au montant de $261,238 (É.-U.), même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1958 à	258,218 00
106	Subvention du Gouvernement canadien au Fonds des Nations Unies pour les réfugiés.	200,000 00
107	Participation du Canada aux travaux de l'Agence de productivité de l'Organisation européenne de coopération économique	20,000 00
108	Contribution à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	500,000 00
109	Frais assumés par le Canada en tant que membre civil des Commissions internationales pour la surveillance et le contrôle en Indochine, y compris l'autorisation, nonobstant la Loi sur le service civil, accordée au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer les commissaires, secrétaires et fonctionnaires canadiens de ladite Commission	389,489 00
110	Assistance techique aux Antilles et à Ghana	135,000 00
111	Achat de blé et de farine destinés à l'Inde, au Pakistan et à Ceylan en vue de soulager la disette de denrées alimentaires	10,000,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

502	Autorisation d'accorder une aide économique supplémentaire sous le régime du Plan de Colombo, sous forme de prêts spéciaux aux pays du Plan de Colombo, permettant de financer l'achat de blé et de farine du Canada selon les modalités, conditions et taux d'intérêt que décrète le gouverneur général en conseil	10,000,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et missions à l'extérieur

542	Administration—Crédit supplémentaire	259,230 00
543	Représentation à l'extérieur—Administration—Crédit supplémentaire	170,530 00

B—Généralités

Commission conjointe internationale

544	Traitements et dépenses de la Commission—Crédit supplémentaire	1,800 00

Services provisoires

545	Achat de blé et de farine destinés à l'Inde, au Pakistan et à Ceylan en vue de soulager la disette de denrées alimentaires—Crédit supplémentaire	3,000,000 00
546	Achat de farine destinée à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	1,500,000 00
547	Contribution au Fonds destiné à l'octroi de bourses de recherches (1958) de l'Agence internationale de l'énergie atomique	25,000 00
548	Dépenses pour la Conférence économique et commerciale du Commonwealth	225,000 00
549	Programme d'aide aux Antilles	1,475,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Affaires extérieures

655	Autorisation d'accorder une aide économique supplémentaire sous le régime du Plan de Colombo, sous forme de prêts spéciaux aux pays du Plan de Colombo, permettant de financer l'achat de blé et de farine du Canada selon les modalités, conditions et taux d'intérêt que décrète le gouverneur général en conseil	8,827,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

58	Administration centrale	706,492 00

Citoyenneté

59	Division de l'enregistrement de la citoyenneté	511,513 00
60	Division de la citoyenneté	921,305 00
61	Subventions à certains organismes selon le détail des affectations	37,000 00

Division de l'immigration

62	Exécution de la Loi sur l'immigration	1,235,232 00

63 Service mobile et d'inspection au Canada, y compris $13,000 de subventions aux organisations d'assistance aux immigrants 6,860,732 00
64 Service mobile et d'inspection à l'étranger 2,430,645 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui son agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine,— Questions relatives à la situation au Proche-Orient et au Moyen-Orient, étudiées par le Conseil de sécurité, à sa séance du 7 août 1958, et par l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa troisième session spéciale d'urgence.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 11 heures du matin conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 82

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 25 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le quinzième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le Bill n° SD-247, Loi pour faire droit à Barbara Janet Dillane Barr, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

M. Carter, appuyé par M. Pickersgill, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie de tous mémoires et autres documents relatifs à l'Imprimerie nationale, que le sous-ministre et d'autres fonctionnaires ont rédigés et présentés au ministre des Travaux publics depuis le 21 juin 1957. (**Avis de motion n° 37*)

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Chevrier,	Howard,	Pickersgill,
Badanai,	Dumas,	McIlraith,	Regier,
Batten,	Fisher,	McWilliam,	Richard (Ottawa-Est),
Benidickson,	Habel,	Martin (Timmins),	Roberge,
Bourget,	Hardie,	Mitchell,	Rouleau,
Caron,	Herridge,	Pearson,	Winch—27.
Carter,	Houck,	Peters,	

CONTRE

Messieurs

Anderson,
Baskin,
Bell (Carleton),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Campeau,
Cardiff,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Diefenbaker,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fréchette,
Grafftey,
Green,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hodgson,
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Jones,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lambert,
Latour,
Legere,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McGee,
McGregor,
McIntosh,
McPhillips,
Martineau,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nasserden,
Nesbitt,
Nielsen,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Pascoe,
Paul,
Pearkes,
Phillips,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier
Ricard,
Rogers,
Simpson,
Skoreyko,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Starr,
Stefanson,
Tassé,
Thomas,
Tremblay,
Villeneuve,
Walker,
Webster,
Weichel,
White,
Winkler,
Yacula—105.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-55, Loi relative à la radiodiffusion;

M. Nowlan, appuyé par M. Harkness, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. Rouleau, appuyé par M. Mitchell, propose l'amendement qui suit: Que l'expression "maintenant" soit retranchée, et que les mots "dans six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la question.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Badanai,
Batten,
Bourget,
Brassard (Lapointe),
Caron,
Carter,
Chevrier,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Forgie,
Gour,
Houck,
Leduc,
Macnaughton,
McIlraith,
McWilliam,
Mitchell,
Pearson,
Pickersgill,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Rouleau,
Tucker—25.

CONTRE

Messieurs

Allard,
Anderson,
Argue,
Balcer,
Barrington,
Baskin,
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Charlton,
Chown,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fisher,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fraser,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Herridge,
Hodgson,
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howard,
Jones,
Jung,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacRae,
McBain,
McCleave,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McPhillips,
Martin (Timmins),
Martineau,
Martini,
Milligan,
Montgomery,
More,
Morissette,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nesbitt,
Nielsen,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Pearkes,
Peters,
Phillips,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Regier,
Régnier,
Ricard
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Simpson,
Skoreyko,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Starr,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Thomas,
Tremblay,
Villeneuve,
Walker,
Webster,
Winch,
Winkler—122.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que le Bill n° C-55, Loi relative à la radiodiffusion, soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix et agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Allard,
Argue,
Balcer,
Barrington,
Belzile,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Deschambault,
Dorion,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fisher,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fraser,
Fréchette,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Herridge,
Horner (Jasper-Edson),
Howard,
Jones,
Jung,
Kucherepa,
Lahaye,
Latour,
Legere,
Lennard,
Macdonald (Kings),

Macdonnell (Greenwood), MacInnis, MacLean (Queens), McBain, McGrath, McPhillips, Martin (Timmins), Martineau, Martini, Montgomery, More, Morissette, Morton, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Nasserden, Nesbitt, Nielsen, Nowlan, Nugent, O'Hurley, Parizeau, Pascoe, Paul, Pearkes, Phillips, Pratt, Pugh, Rapp, Rea, Régnier, Ricard, Richard (Kamouraska), Rogers, Rompré, Simpson, Skoreyko, Smith (Calgary-Sud), Smith (Hastings-Frontenac), Smith (Simcoe-Nord), Southam, Speakman, Spencer, Starr, Stefanson, Stewart, Tassé, Thomas, Thompson, Tremblay, Valade, Walker, Webster—109.

CONTRE

Messieurs

Badanai, Batten, Boivin, Bourget, Brassard (Lapointe), Caron, Carter, Chevrier, Crestohl, Denis, Deschatelets, Dumas, Dupuis, Forgie, Gour, Habel, Hardie, Houck, Leduc, Macnaughton, McIlraith, McWilliam, Mitchell, Pearson, Pickersgill, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Roberge, Rouleau, Tucker—30.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° C-44, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, avec l'amendement suivant:

Page 3, lignes 20 et 21: Retrancher les lignes 20 et 21, et y substituer ce qui suit:

"été fait ou signé par cette personne ou en son nom, constitue une preuve *prima facie* que ledit rapport a été"

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. O'Hurley, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français) du ministère de la Production de défense pour l'année terminée le 31 décembre 1957, conformément à l'article 34 de la Loi sur la production de défense, chapitre 62 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 83

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 26 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le seizième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le Bill n° SD-231, Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory, et est convenu de faire rapport que la preuve de l'exposé des motifs dudit bill n'a pas été établie, étant donné que le Comité n'est pas convaincu que l'adultère de la part de la défenderesse a été prouvé.

Sur motion de M. McPhillips, appuyé par M. McIlraith, il est ordonné,— Que le bill SD-231, intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory", à l'égard duquel on a fait rapport que l'exposé des motifs n'était pas établi, soit inscrit au *Feuilleton* pour être pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

Avec le consentement unanime, il est ordonné que l'Accord signé le 25 juillet 1958, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Saskatchewan, à l'égard du projet d'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan, qui a été déposé sur le bureau le 1er août 1958, soit traduit en français en vue de sa distribution aux membres de la Chambre.

Le Bill n° C-55, Loi relative à la radiodiffusion, est étudié de nouveau en comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Avec le consentement unanime, il est fait appel de l'ordre visant à la prise en considération, à la prochaine séance, du Bill n° SD-231, Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory;

Sur motion de M. McPhillips, appuyé par M. McIlraith, ledit bill est déféré de nouveau au comité permanent des bills privés en général en vue de l'audition de dépositions au sujet des clauses 11 et 13 de la pétition.

Le Bill n° SD-293, Loi pour faire droit à John Shaw Macneill Carson, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois sur division et adopté.

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Crouse, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives communiquées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement au bill de divorce susmentionné.

Le Bill n° SD-304, Loi pour faire droit à Freda Levine Schubert, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois sur division et adopté.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Wratten, il est ordonné,—Que le greffier de la Chambre soit chargé de transmettre au Sénat, après la troisième lecture de chaque bill de divorce, un message destiné à lui renvoyer toutes dépositions et pièces justificatives qui ont pu être jointes audit bill lorsqu'il a été transmis à la Chambre.

(*Reprise de l'étude des bills privés*)

Le Bill n° S-14, Loi concernant la "Stanmount Pipe Line Company", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois sur division et adopté.

L'ordre portant le numéro 35 est appelé et réservé.

Le Bill n° SD-247, Loi pour faire droit à Barbara Janet Dillane Barr, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois sur division et adopté.

Conformément à l'ordre adopté aujourd'hui, un message est envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives communiquées devant le comité permanent des divorces du Sénat relativement au bill de divorce susmentionné.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° S-16, Loi concernant la "Westcoast Transmission Company Limited";

M. Morton, appuyé par M. Bell (Carleton), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Il est fait appel de l'ordre relatif à la reprise du débat sur la motion de M. Rynard portant deuxième lecture du Bill n° S-15, Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited".

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° 55, Loi relative à la radiodiffusion, qui est rapporté avec des amendements et étudié dans sa forme modifiée.

Avec le consentement unanime, M. Nowlan, appuyé par Mme Fairclough, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aitken (Mlle),
Allard,
Argue,
Asselin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourdages,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Campeau,
Cardiff,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Courtemanche,
Crouse,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Drouin,
Dubois,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fisher,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fréchette,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Herridge,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Howard,
Howe,
Jones,
Jung,
Kindt,
Kucherepa,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Lockyer,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
MacRae,
McCleave,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McPhillips,
Martin (Timmins),
Martineau,
Martini,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nasserden,
Nesbitt,
Nielsen,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Pearkes,
Peters,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Lincoln),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Starr,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Thomas,
Thompson,
Tremblay,
Valade,
Webster,
Winkler—124.

CONTRE

Messieurs

Badanai,
Batten,
Benidickson,
Boivin,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Lapointe),
Caron,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Dupuis,
Gour,
Habel,
Leduc,
Lessard,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,

Mitchell, Pickersgill, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Roberge, Rouleau, Tucker—31.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 2*), en date du 14 mai 1958, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1957 entre le gouvernement fédéral et les provinces du Canada, relativement aux questions concernant la Loi sur l'assurance-hospitalisation adoptée par le Parlement le 10 avril 1957.

Par M. Courtemanche,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 14*), en date du 25 juin 1958, demandant la copie de toute correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1958 entre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, ou les ministres des Finances et du Travail, et tout membre de quelque gouvernement provincial, relativement à la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 84

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 27 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 39 du Règlement:

Question n° 168 par M. Roberge—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Le gouvernement canadien importe-t-il des produits manufacturés et destinés à son usage ou à celui des corporations de la Couronne?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quels sont ces produits, et lesquels sont destinés, *b*) à l'usage du gouvernement, *c*) à l'usage des corporations de la Couronne?

Question n° 184 par M. Argue—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Depuis le 1er janvier 1956, quelque ministère du gouvernement fédéral a-t-il octroyé des contrats pour l'achat d'autobus ou d'autres articles employés comme fournitures de la *Western Flyer Coach Limited,* de Winnipeg?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien d'autobus ou d'autres articles employés comme fournitures a-t-on commandés, quelles étaient les dates de livraison stipulées et quel est le prix de chaque autobus ou de chaque article?

Question n° 191 par M. McWilliam—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. De 1948 à 1958 inclusivement, quelles sommes a-t-on dépensées annuellement pour la voie de glissement, à Bear-Cove, comté d'Halifax (ouest), Nouvelle-Écosse?

2. Combien de bateaux se servent de cette voie pour leurs opérations de pêche?

3. De 1950 à 1957 inclusivement, quelle valeur annuelle, au débarquement, représentaient les prises de chacune des espèces suivantes de poisson: *a*) saumon, *b*) morue, *c*) aiglefin, *d*) homard, *e*) flétan?

4. Combien de bateaux les installations de Bear-Cove recevront-elles?

5. Quelle est la quantité moyenne de poisson séchée, salée, fumée et (ou) autrement traitée à Bear-Cove?

Sur motion de M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toute correspondance échangée depuis le 31 mars 1958 entre le premier ministre et Mme A. E. Woodman, de Jasper (Alberta), au sujet de son emploi dans le parc national de Jasper. (**Avis de motion n° 38*)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

REVENU NATIONAL

Division des douanes et de l'accise

259	Administration générale	$ 4,089,027 00
260	Services de l'inspection, des enquêtes et de la vérification	4,212,190 00
	Bureaux—	
261	Fonctionnement et entretien	30,061,430 00
262	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	848,400 00

Division de l'impôt

263	Administration générale	3,183,910 00
264	Bureaux de district	29,297,654 00

Commission d'appel de l'impôt sur le revenu

265	Dépenses d'administration	107,130 00

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Société Radio-Canada

53	Subvention en vue du déficit prévu d'exploitation des services de radio et de télévision	39,135,000 00
54	Subvention en vue des dépenses d'immobilisation des services de radio et de télévision	8,414,000 00

Service international de radiodiffusion sur ondes courtes

55	Entretien et exploitation, y compris l'autorisation de porter au crédit de l'attribution la recette de la location de locaux dans l'édifice de Radio-Canada et à Sackville (Nouveau-Brunswick) à concurrence de $331,500 et de remployer ce montant aux fins du Service international.	1,777,845 00
56	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris la surveillance	31,290 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

534 Subvention en vue du déficit prévu des services de radio et de télévision—Crédit supplémentaire 356,000 00

535 Subvention en vue des dépenses d'immobilisation des services de radio et de télévision—Crédit supplémentaire 235,000 00

SERVICE INTERNATIONAL DE RADIODIFFUSION SUR ONDES COURTES

536 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris la surveillance—Crédit supplémentaire 14,905 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire de l'Index codifié et du Tableau des modifications des décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* pour la période allant du 1er janvier 1955 au 30 juin 1958.

A six heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 85

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 28 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° C-50, Loi modifiant le Tarif des douanes.

M. Fraser, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le douzième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill S-16, Loi concernant la "Westcoast Transmission Company Limited".

L'amendement apporté par le Sénat au Bill n° C-44, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, est lu une deuxième fois et agréé.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les juges.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur les juges en vue de pourvoir aux traitements de deux autres juges de la Haute Cour d'Ontario, d'un autre juge de la division d'appel de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick et de six autres juges de cour de comté d'Ontario.

57074-7—33½

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Fulton, appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-59, Loi modifiant la Loi sur les juges, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-56, Loi autorisant la construction d'un pont sur le chenal de Lubec, entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine;

M. Green, appuyé par M. Brooks, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires et moins la somme de $500,000 dans la résolution n° 65*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

DIVISION DE L'IMMIGRATION

65	Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, subvention au transport d'immigrants et de colons sur l'océan et à l'intérieur du pays et subvention pour autres secours, y compris les soins en cours de route et en attendant l'embauchage; et paiements aux provinces en conformité d'ententes conclues avec l'approbation du gouverneur en conseil à l'égard de dépenses subies par les provinces pour venir en aide aux immigrants indigents	$ 8,180,000 00

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

66	Administration	565,938 00
	Agences indiennes—	
67	Fonctionnement et entretien	3,251,836 00
68	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	1,195,630 00

	Réserves et caisses de fiducie—	
69	Fonctionnement et entretien	327,912 00
	Bien-être et émancipation économique des Indiens—	
70	Fonctionnement et entretien	3,970,678 00
71	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	1,166,892 00
72	Subventions aux expositions agricoles et aux foires indiennes	7,025 00
73	Conservation des animaux à fourrure	286,284 00
	Instruction—	
74	Administration, fonctionnement et entretien	14,805,968 00
75	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	6,647,200 00
76	Subvention en vue de fournir des services supplémentaires aux Indiens de la Colombie-Britannique	100,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Division des affaires indiennes

	Agences indiennes—	
537	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	100,000 00
	Réserves et caisses de fiducie—	
538	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	50,000 00
	Bien-être et émancipation économique des Indiens—	
539	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	1,000,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

OFFICE NATIONAL DU FILM

226	Administration, réalisation et distribution de films et autres matières de présentation visuelle	4,103,346 00
227	Acquisition de matériel	155,572 00

GALERIE NATIONALE DU CANADA

228	Administration, fonctionnement et entretien, y compris le Service de l'esthétique industrielle	554,575 00
229	Versement au compte d'achats de la Galerie nationale du Canada pour acquisition d'œuvres d'art, aux termes de l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale	100,000 00
230	Subvention à l'Académie royale canadienne des arts	4,025 00

ARCHIVES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A—Archives publiques

318	Administration et services techniques	582,826 00

B—BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

319	Administration	182,591 00
320	Somme versée au Compte d'achat de la Bibliothèque nationale pour l'acquisition de livres, conformément à l'article 12 de la Loi sur la Bibliothèque nationale . .	40,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° C-37, Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès, avec les amendements suivants:

1. *Page 6, ligne 8:* Retrancher le mot "et".
2. *Page 6, ligne 11:* Retrancher le point et y substituer "; et".
3. *Page 6:* Immédiatement après l'alinéa *d*) du paragraphe (2) de l'article 3, ajouter ce qui suit, comme alinéa *e*):
   "*e*) nonobstant toute disposition du présent article, l'expression "biens dont le *de cujus*, immédiatement avant son décès, était habile à disposer", apparaissant à l'alinéa *a*) du paragraphe (1), ne comprend pas la part du conjoint du *de cujus* dans une communauté de biens qui existait entre le *de cujus* et ce conjoint immédiatement avant son décès."
4. *Page 28, ligne 4:* Retrancher la ligne 4 et y substituer ce qui suit:
   "impôt, sauf lorsqu'une prestation de pension de retraite ou de pension est taxable en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu.*"
5. *Page 29, lignes 31 et 32:* Retrancher les lignes 31 et 32, et y substituer ce qui suit:
   "la valeur de la dette, sauf s'il est établi que, lors de la création de cette dernière, le *de cujus* et un tel débiteur étaient des personnes traitant à distance, réciproquement, doit être déterminée, aux fins de la présente Partie, comme si le montant de ladite dette en"
6. *Page 36, lignes 42 à 49, inclusivement, et page 37, lignes 1 et 2:* Retrancher les lignes 42 à 49, inclusivement, de la page 36 et les lignes 1 et 2 de la page 37, et y substituer ce qui suit:
   "43. (1) Tout montant payable comme impôt, intérêts ou pénalités selon la présente loi, par une personne en qualité de successeur dans des biens transmis au décès d'un *de cujus* doit, quand les biens auxquels cette personne est successeur comprennent quelque droit ou intérêt dans des biens-fonds situés au Canada, être et demeurer, tant que ledit montant reste impayé, en totalité ou en partie, un privilège sur ce droit ou cet intérêt. Le Ministre peut faire enregistrer, au"
7. *Page 37:* Immédiatement après le paragraphe (1) de l'article 43, insérer ce qui suit, à titre de paragraphe (2):
   "(2) Nonobstant le paragraphe (1), le consentement du Ministre, en vertu de l'article 47, au transfert d'un bien-fonds, ou de tout droit ou intérêt y afférent, sur lequel existe un privilège visé au paragraphe (1), est censé libérer ce privilège, et le Ministre, sur une demande à lui présentée pour cet objet en un cas où, postérieurement à l'enregistrement de tout avis de privilège prévu au paragraphe (1), un privilège de ce genre est libéré, au moyen du parfait paiement du montant en l'espèce ou de quelque autre manière, doit délivrer à l'auteur de la demande un certificat de cette libération."

8. *Page 38, ligne 9:* Retrancher la ligne 9 et y substituer ce qui suit:
"ou plusieurs copies et doit, à la requête de la personne entre les mains de qui le document original a été saisi ou par qui il a été produit, quand une copie en a été tirée conformément au présent article, en expédier une copie à cette personne ou, si aucune copie n'en a été tirée selon le présent article, permettre à cette personne, en tout temps raisonnable, d'avoir accès au document ainsi saisi ou produit, et un document paraissant certifié,"

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 190*), en date du 20 août 1958, demandant l'état suivant: 1. La Corporation de disposition des biens de la Couronne a-t-elle demandé des soumissions pour la démolition ou l'achat de hangars et de bâtisses, à l'aéroport de Mont-Joli?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les soumissionnaires et quel était le montant de chaque soumission?

3. A-t-on adjugé un contrat? Dans le cas de l'affirmative, à qui et quelles en sont les modalités?

4. Le ministère a-t-il congédié des employés par suite de cette mesure? Dans le cas de l'affirmative, combien?

5. Ces installations servaient-elles à des sociétés d'aviation civile ou à l'Aviation royale du Canada?

6. Quelles dispositions a-t-on prises pour desservir l'aviation civile à l'aéroport de Mont-Joli?

Par M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 184*), en date du 27 août 1958, demandant l'état suivant: 1. Depuis le 1er janvier 1956, quelque ministère du gouvernement fédéral a-t-il octroyé des contrats pour l'achat d'autobus ou d'autres articles employés comme fournitures de la *Western Flyer Coach Limited,* de Winnipeg?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien d'autobus ou d'autres articles employés comme fournitures a-t-on commandés, quelles étaient les dates de livraison stipulées et quel est le prix de chaque autobus ou de chaque article?

Par M. Courtemanche,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 21*), en date du 2 juillet 1958, demandant un état indiquant, par circonscription électorale, le montant total des dépenses d'élection de chaque candidat aux élections générales du 31 mars 1958, selon qu'il figure dans le rapport des dépenses d'élection présenté par l'agent officiel de chaque candidat, conformément aux dispositions de l'article 63 de la Loi électorale du Canada, et indiquant aussi, par circonscription électorale, les noms de tous candidats dont l'état des dépenses d'élection n'a pas été présenté.

Par M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 29*), en date du 30 juillet 1958, demandant la copie du texte intégral de l'accord conclu en mai 1940 entre le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, relativement au plan d'entraînement aérien du Commonwealth.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 86

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 29 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° C-39, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Hodgson, il est ordonné,—Que le nom de M. Lambert soit substitué à celui de M. MacRae sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Le Bill n° SD-199, Loi pour faire droit à William Harrison Terry, est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

57074-7—34

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

414	Administration	$ 2,144,060 00
415	Commission mixte d'ingénieurs du Saint-Laurent—Section canadienne	132,090 00

SERVICES DES CANAUX

416	Administration	162,855 00
417	Exploitation et entretien	7,265,295 00
418	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris les versements aux provinces ou aux municipalités, à titre de contributions pour des constructions qu'elles ont faites	2,531,177 00

SERVICES DE LA MARINE

419	Administration des services de la marine, y compris celle des agences	812,360 00
	Vapeurs des services de la marine—	
420	Administration, exploitation et entretien	13,689,553 00
421	Construction ou acquisition de navires et de matériel	22,230,000 00
	Aides à la navigation—	
422	Administration, exploitation et entretien, y compris une contribution de 2,000 francs suisses à l'*International Association of Lighthouse Authorities,* même si le paiement peut être supérieur ou inférieur à l'équivalent en dollars canadiens, mentionné au détail des affectations	5,868,450 00
423	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	3,681,000 00
424	Division nautique—Administration, exploitation et entretien, y compris les subventions et contributions, selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines à bord de navires en détresse; subvention à une compagnie de sauvetage et remboursement de dépenses, y compris les dépenses réservées, faites à l'égard de marins canadiens en détresse (expression définie à l'art. 306 de la Loi sur la marine marchande du Canada)	546,871 00
425	Section du pilotage—Administration, exploitation et entretien, y compris l'autorisation de faire des avances provisoires recouvrables n'excédant pas $20,000	720,258 00

426	Inspection des navires à vapeur, y compris l'exécution de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la convention sur les lignes de charge et contributions selon le détail des affectations	999,901 00
427	Service de signalisation maritime	157,734 00
	Service du chenal maritime du Saint-Laurent et du Saguenay—	
428	Administration, exploitation et entretien	2,014,946 00
429	Dragage à forfait, y compris l'acquisition de terrains pour l'amélioration du chenal maritime	4,094,685 00

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

430	Réparations et dépenses nécessitées par l'exploitation et l'entretien des wagons officiels soumis à l'autorité du ministère	59,820 00
	Paiement à la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée la Compagnie), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées au ministre des Finances par la Compagnie, de sommes à affecter par la Compagnie aux déficits d'exploitation (certifiés par les vérificateurs de la Compagnie) pour l'année civile 1958—	
431	Service de transbordement de l'Île du Prince-Édouard et ports terminus	1,963,000 00
432	Service de transbordement de Terre-Neuve et ports terminus	3,637,000 00
	Détroit de Canso—	
433	Améliorations et installations afférentes au transport .	15,000 00
434	Entretien de la chaussée	10,000 00
435	Agrandissement des installations de quai et de terminus de North Sydney (N.-É.)	65,000 00
436	Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basques (T.-N.)	185,000 00
437	Construction ou acquisition de transbordeurs d'autos et de matériel, selon le détail des affectations, le Conseil du Trésor pouvant augmenter ou diminuer le montant du crédit à affecter aux projets particuliers	1,025,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français) de l'Index codifié et du Tableau des modifications des décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* pour la période allant du 1er janvier 1955 au 30 juin 1958.

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 72*), en date du 18 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Quels sont les noms et quel est l'emplacement des ponts situés sur les grandes routes de la province d'Ontario, à la construction ou à la réparation desquels le gouvernement fédéral a participé financièrement depuis le 1er juillet 1957 jusqu'au 1er mai 1958?

2. Combien de ces ponts servent à la fois à la circulation routière et ferroviaire et de quel chemin de fer s'agit-il dans chaque cas?

3. Durant la période susmentionnée, quelle somme globale a-t-on dépensée pour chaque pont?

4. De quelle façon a-t-on partagé les frais?

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année terminée le 31 mars 1957, selon l'article 10 de la Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, chapitre 74 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 14 juillet 1958.

N° 87

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 30 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, transmet un message du député de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des nouvelles sommes supplémentaires (1) requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1959 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

Le député du Gouverneur général,
GÉRALD FAUTEUX

Sur motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, lesdits message et nouveau budget supplémentaire (1) sont renvoyés au comité des subsides.

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le dix-septième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Conformément à l'ordre de renvoi de la Chambre des communes du mardi 26 août, le Comité a étudié de nouveau le bill n° SD-231, Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory, et il a entendu les dépositions au sujet des clauses onze et treize de la pétition se rapportant audit bill.

Le Comité est convenu de faire rapport dudit bill sans modification.

Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Liste des catégories d'emplois pour le placement libre des immigrants—Programme de l'été 1958.

Sur motion de M. Cardiff, appuyé par M. Charlton, il est ordonné,—Que le nom de M. Chambers soit substitué à celui de M. Yacula et

Le nom de M. Smith (Calgary-Sud) à celui de M. Coates, sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

438	Services côtiers de Terre-Neuve—Construction ou acquisition de navires et de matériel pour le transport des passagers et des marchandises	$ 1,100,000 00
439	Service de transbordement entre Yarmouth (N.-É.) et Bar Harbour, Maine (É.-U.). Déficit de 1958	165,000 00
440	Coût de l'expertise des biens du chemin de fer de Terre-Neuve confiés à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada	17,500 00
441	Dégaussage de navires marchands de mer ayant une jauge brute de 1,000 tonneaux ou plus, immatriculés au Canada ou matriculés au Royaume-Uni lorsque sujets à une nouvelle immatriculation au Canada en vertu d'une entente spéciale entre gouvernements	300,000 00
442	Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Paiement aux compagnies ferroviaires assurant un service dans le territoire choisi désigné par la loi, de la différence occasionnée par l'application de la loi entre les taxes de tarif et les taxes normales prévues aux tarifs approuvés (évaluée et certifiée au ministre des Transports par la compagnie du National et approuvée par les vérificateurs de ladite compagnie relativement aux lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada, et dans le cas des autres chemins de fer, par la Commission des transports du Canada) pour tout mouvement du trafic pendant l'année civile 1958	14,000,000 00
443	Paiement à la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* (ci-après dénommée "la Compagnie"), sur demandes présentées par la Compagnie au ministre des Finances et approuvées par le ministre des Transports, d'une somme à affecter au déficit d'exploitation de la Compagnie, certifié par les vérificateurs de la Compagnie pour l'année civile 1958	190,000 00

444 Autorisation au gouverneur en conseil d'accorder au National-Canadien une subvention de $25,000 du mille, à concurrence de $7,450,000, en vue de la construction de la ligne de chemin de fer désignée au c. 49 des Statuts du Canada de 1953-1954 sous le nom d'embranchement n° 1 (et décrite approximativement comme étant une ligne de chemin de fer de St-Félicien à Chibougamau et de Chibougamau à Beattyville, dans la province de Québec); le mode de paiement de cette subvention ainsi que le montant des versements et les conditions de paiement, s'il y en a, devant être déterminés par le gouverneur en conseil. Montant estimatif requis pour l'année financière 1958-1959 .. .. 1,600,000 00

PENSION ET AUTRES PRESTATIONS

445 Somme requise pour verser une pension annuelle de $300 à chacun des anciens pilotes suivants: Arthur Baquet, Adélard Delisle, Raoul Lachance, Jules Lamarre, Wilhelm Langlois et Auguste Santerre 1,800 00

446 Caisse de prévoyance des cheminots—Supplément aux pensions prévues par la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard, de façon à porter, dans l'année civile 1958, le versement minimum à $30 par mois au lieu de $20 comme le fixe ladite loi 9,500 00

447 Pensions supplémentaires aux anciens employés des Services des chemins de fer, des navires à vapeur, et des télécommunications de Terre-Neuve, mutés aux Chemins de fer Nationaux du Canada 54,000 00

CRÉDIT SPÉCIAL

448 Nonobstant la Loi sur l'administration financière ou toute autre loi, paiement à la veuve de feu John H. Tudhope, autrefois représentant canadien à la Commission des télécommunications du Commonwealth, et conseiller en matière d'aviation civile auprès du Haut Commissaire du Canada au Royaume-Uni, poste auquel aucune pension n'est attachée 5,000 00

SERVICES DE L'AIR

Service de l'administration

449 Administration des Services de l'air 1,116,241 00

450 Administration des Services de construction 2,022,020 00

Division des télécommunications

Section des aides radio à la navigation aérienne et maritime—

451 Administration, exploitation et entretien 13,933,473 00

452 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 11,385,000 00

Loi sur la radio et règlement—

453 Administration, fonctionnement et entretien, y compris la contribution du Canada aux frais d'administration des différentes conférences internationales sur la radio, le télégraphe et le téléphone, selon le détail des affectations 2,359,295 00

454 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 515,000 00

Service de télégraphe et de téléphone—

455 Administration, exploitation et entretien 277,802 00

456 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 198,000 00

Division de la météorologie

457 Administration, exploitation et entretien, y compris subventions énumérées au détail des affectations 10,708,161 00

458 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 1,089,600 00

Division de l'aviation civile

459 Contrôle de l'aviation civile, y compris l'exécution de la Loi sur l'aéronautique et de ses règlements d'exécution 1,866,225 00

Voies aériennes et aéroports —

Exploitation et entretien—

460 Services de l'aviation civile, pour permettre au Conseil du Trésor d'autoriser, nonobstant la Loi sur l'administration financière, ou toute autre loi, que des dispositions soient prises pour l'exploitation d'hôtellerie, de pâtisserie, de restaurant, de mess et de logement du personnel et autres installations semblables aux aéroports, d'autoriser également que les recettes provenant de ces installations soient dépensées et que les déficits qui peuvent se produire relativement à la gestion et à l'exploitation desdites installations soient comblés 14,342,200 00

461 Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports 5,115,231 00

462 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris les travaux de construction dans les aéroports municipaux et paiements aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction par ces organismes ainsi que les sommes payables en règlement de réclamations pour indemnisation des personnes dont les propriétés subissent un dommage par suite de l'application d'un règlement de zonage en vertu de l'alinéa *j*) du paragraphe (1) de l'article 4 de la Loi sur l'aéronautique 61,348,000 00

463 Subventions à des organisations pour le développement de l'aviation civile, selon le détail des affectations 599,400 00

464 Contributions à des municipalités ou corps publics pour la construction ou l'amélioration d'aéroports sur des terrains acquis par ces organismes, y compris les contributions accordées aux autorités compétentes à l'égard des aéroports de Lourdes-du-Blanc-Sablon et de Harrington Harbour (P.Q.) 125,916 00

465 Contributions à l'aménagement d'aéroports et à d'autres travaux relatifs aux aéroports, à frais partagés, selon le détail des affectations 245,000 00

466 Contributions, selon le détail des affectations, à d'autres gouvernements ou à des organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes, y compris l'autorisation de verser les sommes spécifiées en monnaie des pays indiqués, même si les sommes à payer sont supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en janvier 1958 à 236,227 00

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION DES TRANSPORTS AÉRIENS

467 Traitements et autres dépenses y compris ceux de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale 337,179 00

COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

468 Administration, exploitation et entretien 1,013,742 00

469 Montant à créditer à la Caisse des passages à niveau, en plus du montant à créditer à la Caisse dans l'année financière en cours, s'il y a lieu, en vertu de la loi sur les chemins de fer, pour les fins générales de la Caisse et en guise de contribution au coût d'un nombre exceptionnel d'étagements de voies ferrées sur la route transcanadienne en Colombie-Britannique 10,000,000 00

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

470 Administration 153,488 00

471 Subventions aux navires à vapeur pour les services de cabotage, selon le détail des affectations 4,898,000 00

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

472 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de payer les dépenses applicables à l'année civile 1958, pour l'un ou pour l'ensemble des comptes suivants:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—

Halifax	$ 855,000
Saint-Jean	100,000
Chicoutimi	400,000
Québec	5,000,000
Généralités—Imprévus et divers...	200,000
	$6,555,000
Moins—Somme à dépenser sur les fonds de remplacement	25,756
	6,529,244 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORTS

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent

512 Prêts à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, de la manière et aux conditions que pourra approuver le gouvernement en conseil 128,000,000 00

Services des canaux

513 Acquisition de terrains en vue de l'aménagement d'un chenal de 27 pieds dans le réseau de navigation de Cornwall 100,000 00

Services de l'air

514 Acquisition des terrains nécessaires à la possession de bien-fonds dans le voisinage des principaux aéroports terminus afin d'empêcher l'érection de bâtiments constituant un danger pour la navigation aérienne, et en vue de l'expansion future des principaux aéroports terminus, qui existent déjà ou qui seront aménagés plus tard, y compris des installations auxiliaires pour parer à l'encombrement de la circulation à ces endroits 4,000,000 00

515 Prêt à la Société canadienne des télécommunications transmarines, en conformité de l'article 14 de la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines, pour rajouts et améliorations aux installations 2,400,000 00

Conseil des ports nationaux

516 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de pourvoir aux dépenses applicables à l'année civile 1958 pour l'un ou pour l'ensemble des comptes suivants:

Reconstruction et immobilisations—

Trois-Rivières	$ 1,122,000	
Montréal	26,387,200	
Vancouver	4,533,000	
	$ 32,042,200	
Moins—Somme à dépenser sur les fonds de remplacement et autres	1,391,523	
		30,650,677 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

628 Administration—Crédit supplémentaire 98,720.00

SERVICE DES CANAUX

629 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 1,493,000 00

SERVICE DE LA MARINE

Aides à la navigation—

630 Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 326,523 00

631 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire .. 1,300,033 00

632 Division nautique—Administration, exploitation et entretien, y compris les subventions et contributions, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 1,000 00

633 Section du pilotage—Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 49,860 00

SERVICE DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

634 Construction ou acquisition de transbordeurs d'autos et de matériel—Crédit supplémentaire 115,000 00

635 Paiement à la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* (ci-après dénommée la Compagnie) sur demandes présentées par la Compagnie au ministre des Finances, et approuvées par le ministre des Transports, d'une somme à affecter au déficit d'exploitation de la Compagnie, certifié par les vérificateurs de la Compagnie, pour l'année civile 1958—Crédit supplémentaire 600,000 00

GÉNÉRALITÉS

636 Frais d'une enquête sur le cabotage au Canada, autorisée en vertu de la Loi sur les enquêtes, y compris le paiement, nonobstant la Loi sur le service civil, d'honoraires ou indemnités selon l'autorisation du Conseil du Trésor, à des fonctionnaires, commis ou employés permanents du service civil pour services rendus par eux à la Commission 15,650 00

SERVICES DE L'AIR

Service de l'administration

637 Administration des Services de l'air—Crédit supplémentaire 76,650 00

638 Administration des Services de construction—Crédit supplémentaire 148,540 00

Division des télécommunications

Section des aides radio à la navigation aérienne et maritime—

639 Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 290,100 00

Loi sur la radio et règlement—

640 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 66,000 00

Service de télégraphe et de téléphone—

641 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 35,000 00

Division de la météorologie

642 Administration, exploitation et entretien, y compris subventions, énumérées au détail des affectations—Crédit supplémentaire 153,487 00

643 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 186,000 00

Division de l'aviation civile

644 Contrôle de l'aviation civile—Crédit supplémentaire 36,300 00

Voies aériennes et aéroports—

Exploitation et entretien—

645 Services de l'aviation civile—Crédit supplémentaire 1,084,420 00

646 Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et dans les aéroports—Crédit supplémentaire 86,925 00

647 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire, y compris l'autorisation de verser à la province de la Nouvelle-Écosse pendant 1958-1959 un montant ne dépassant pas $250,000 pour contribuer à la construction d'une route permettant d'accéder au nouvel aéroport international d'Halifax et pour effectuer d'autres travaux d'expansion à l'aéroport de Beaverlodge sur des terres appartenant à la province de la Saskatchewan 1 00

648 Contributions, selon le détail des affectations, à l'aménagement d'aéroports et à d'autres travaux relatifs aux aéroports, à frais partagés—Crédit supplémentaire 123,176 00

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

649 Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 24,550 00

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

650 Administration—Crédit supplémentaire 14,665 00

651 Subventions aux navires à vapeur pour les services de cabotage, énumérés au détail des affectations—Crédit supplémentaire 703,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORTS

Services des canaux

661 Acquisition de terrains en vue de l'aménagement d'un chenal de 27 pieds dans le réseau de navigation de Cornwall—Crédit supplémentaire 141,000 00

Généralités

662 Provision en vue de porter à $6,000,000 le montant qui peut être imputé en tout temps sur la caisse renouvelable mentionnée au paragraphe 2 de l'article 101 de la Loi sur l'administration financière, c. 12 des Statuts de 1951 (2e session), dont le maximum a déjà été augmenté par le crédit 630 de la Loi des subsides n° 2, 1955—Crédit additionnel 1,000,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 11 heures du matin conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 88

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 1er SEPTEMBRE 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Diefenbaker, pour M. Harkness, appuyé par M. Green, propose,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord signé le 25 juillet 1958, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Saskatchewan, à l'égard du projet d'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan, et que cette Chambre approuve ledit accord.

Il s'élève un débat;

M. Dumas, appuyé par M. McMillan, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression "rivière Saskatchewan", dans la résolution, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "mais que cette approbation ne soit pas donnée avant la présentation, par le gouvernement, d'un texte législatif, précédé de la recommandation du gouverneur général à cet égard, pourvoyant à l'autorisation des dépenses nécessaires aux fins de tout le projet."

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Cette proposition d'amendement pourrait être régulière s'il s'agissait d'un bill, mais je ne vois pas très bien qu'elle puisse être faite à l'occasion de l'examen d'un projet de résolution. Je me permets de signaler à l'honorable député qui nous en a saisi les obstacles que j'y vois, au cas où il aurait un commentaire quelconque ou une autorité à citer qui puissent modifier mon sentiment là-dessus. Le 203e commentaire de Beauchesne, 4e édition, a trait aux amendements. Voici le 1er alinéa:

> Il est de règle absolue que tout amendement doit se rattacher à la motion que vise l'amendement. Tout projet d'amendement d'une motion

ou d'un amendement doit être rédigé de façon que, si la Chambre l'adopte, la motion ou l'amendement ainsi modifié soit intelligible et présente un sens logique.

Relativement à la pertinence des amendements, il est de règle de permettre ceux qui portent sur le même sujet que la proposition principale, mais non pas ceux qui y sont étrangers.

Cette proposition d'amendement n'a pas du tout trait à la question dont la Chambre est saisie. Elle entend recommander une autre ligne de conduite. Il me semble que c'est là une déclaration de principe. Il est précisément question de cette sorte d'amendement au 346e commentaire de la 3e édition de Beauchesne, page 137. Voici le commentaire:

En outre, une telle proposition d'amendement ne saurait renfermer une déclaration de principe parce que les seules motions à l'égard desquelles une déclaration de ce genre peut être présentée sont celles qui tendent à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône, ainsi que les motions invitant la Chambre à se former en comité des subsides ou des voies et moyens ou portant deuxième lecture de bills publics.

Cela étant, il me semble que la règle de la pertinence des amendements est celle-ci. Il faut que toute proposition d'amendement ait trait à l'objet de la résolution. L'amendement envisagé n'entend pas modifier la résolution. Il entend, au contraire, l'écarter définitivement, en se fondant sur le fait que le gouvernement aurait dû adopter une autre mesure. Avant que je le déclare irrecevable, j'aimerais entendre les honorables députés exprimer leur avis à ce sujet.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion.

M. l'ORATEUR: Je remercie les honorables députés de leur aide dans cette affaire. En effet, la proposition d'amendement porte que le projet de résolution ne soit pas étudié maintenant, mais que des dispositions intermédiaires soient prises et elle précise les dispositions à prendre. A mon avis, ce n'est pas une proposition d'amendement qui tende à une conclusion contraire, ainsi qu'il est signalé dans le paragraphe 13 du commentaire n° 202 de la 4e édition des *Parliamentary Rules and Forms* de Beauchesne, dont a parlé l'honorable député de Bonavista-Twillingate. C'est soit une proposition négative développée, en ce sens qu'elle dispose du tout au tout du projet de résolution, soit une déclaration de principe, et à ces deux titres, j'estime que la proposition d'amendement n'est pas conforme au Règlement.

Après plus ample discussion, la motion principale, dont suit le texte: Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord signé le 25 juillet 1958, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Saskatchewan, à l'égard du projet d'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan, et que cette Chambre approuve ledit accord, est mise aux voix et agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,	Anderson,	Barrington,	Bell (Saint-Jean-Albert),
Aitken (Mlle),	Argue,	Baskin,	
Allard,	Badanai,	Batten,	Benidickson,
Allmark,	Balcer,	Bell (Carleton),	Bigg,

Bourget,
Bourque,
Brassard (Lapointe),
Brooks,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chambers,
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Churchill,
Cooper,
Courtemanche,
Crestohl,
Crouse,
Danforth,
Denis,
Deschambault,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dumas,
Dupuis,
Fairfield,
Fane,
Fisher,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Forgie,
Fulton,
Gour,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Habel,
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Hardie,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Herridge,
Houck,
Jung
Keays,
Kennedy,
Lambert,
Lennard,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacLean (Queens),
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McGee,
McGregor,
McIlraith,
McIntosh,
McMillan,
McPhillips,
Martel,
Milligan,
Monteith (Perth),
Morissette,
Morris,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nasserden,
Nesbitt,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Pallett,
Pascoe,
Pearkes,
Pearson,
Peters,
Phillips,
Pickersgill,
Pigeon,
Pratt,
Rapp,
Régnier,
Richard (Ottawa-Est),
Rogers,
Rompré,
Rouleau,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Stewart,
Tassé,
Thrasher,
Tremblay,
Tucker,
Villeneuve,
Walker,
Webster,
White,
Winch,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—129.

CONTRE—Aucun.

Le Bill n° C-52, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-57, Loi approuvant certaines dépenses autorisées pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1958 et l'affectation de certains montants dans les comptes de ladite année;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Argue,
Balcer,
Barrington,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Brooks,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Cooper,
Courtemanche,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Dinsdale,

Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Herridge,
Hodgson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Lambert,
Lennard,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacLean (Queens),
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McGee,
McGregor,
McIntosh,
McPhillips,
Martel,
Monteith (Perth),
Morissette,
Morris,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nasserden,
Nesbitt,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Pallett,
Pascoe,
Peters,
Phillips,
Pratt,
Rapp,
Rogers,
Rompré,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Lincoln),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Stewart,
Tassé,
Thrasher,
Tremblay,
Villeneuve,
Walker,
Webster,
White,
Winch,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—95.

CONTRE

Messieurs

Badanai,
Benidickson,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Lapointe),
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Dupuis,
Forgie,
Gour,
Habel,
Hardie,
Houck,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Pearson,
Pickersgill,
Richard (Ottawa-Est),
Rouleau,
Tucker—27.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, M. Fleming, appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 89

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 2 SEPTEMBRE 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

A l'appel de l'ordre relatif à la prise en considération des amendements apportés par le Sénat au Bill n° C-37, Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Harkness, propose,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre accepte les amendements apportés par le Sénat au bill C-37, Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès, à l'exception du quatrième amendement, auquel cette Chambre n'acquiesce pas, pour les raisons suivantes:

1. Il établit une distinction en faveur d'une catégorie de biens particulière;
2. L'amendement est impraticable;
3. L'amendement réduira les revenus du gouvernement et tendra surtout à diminuer les revenus provenant des successions de valeur plus considérable.

Et que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,	Barrington,	Bissonnette,	Campeau,
Aitken (Mlle),	Baskin,	Brooks,	Cardiff,
Allard,	Beech,	Browne (Vancouver-Kingsway),	Chambers,
Anderson,	Bell (Carleton),	Brunsden,	Charlton,
Argue,	Bell (Saint-Jean-Albert),	Campbell (Lambton-Kent),	Chown,
Balcer,	Bigg,		Churchill,
Baldwin,			Cooper,

Courtemanche,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fane,
Fisher,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Herridge,
Hodgson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacLean (Queens),
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McGregor,
McIntosh,
McPhillips,
Maloney,
Martel,
Martini,
Milligan,
Monteith (Perth),
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Murphy,
Nasserden,
Nesbitt,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Pallett,
Pascoe,
Paul,
Pearkes,
Peters,
Pigeon,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Rogers,
Rompré,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Lincoln),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stearns,
Stewart,
Tassé,
Tremblay,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webster,
White,
Winch,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—127.

CONTRE

Messieurs

Badanai,
Batten,
Benidickson,
Bourget,
Bourque,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Deschatelets,
Dupuis,
Forgie,
Garland,
Gour,
Habel,
Hardie,
Houck,
Leduc,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Mitchell,
Pearson,
Pickersgill,
Richard (Ottawa-Est)—27.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-51, Loi modifiant la Loi sur les douanes;

M. Nowlan, appuyé par M. Harkness, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. Pearson, appuyé par M. McIlraith, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent le mot "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "le présent projet de loi ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, à cause de nouvelles dispositions d'évaluation arbitraire qui transfèrent le pouvoir de tarification du Parlement au Ministre et au cabinet, contrairement aux principes du gouvernement responsable et au droit essentiel que possède le Parlement d'établir des impôts et taxes."

La question est mise en délibération;

M. Fulton formule l'objection qu'une proposition d'amendement qui constitue une négation directe, même si elle est déguisée sous du verbiage, n'est pas régulière.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre un amendement qui est la simple négation du principe dont s'inspire une mesure et un amendement qui énonce un principe. Il est clair qu'à l'étape de la deuxième lecture, on peut proposer un amendement qui expose un principe opposé.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion.

M. l'ORATEUR: Je remercie les honorables députés des idées qu'ils ont exprimées à propos de ce projet d'amendement. Il est vrai qu'en affirmant un principe on renie le bill, ce qui en fait peut-être une résolution négative, comme l'a soutenu le ministre de la Justice (M. Fulton). Je pense que telles sont les conséquences nécessaires de la présentation d'un amendement énonçant un principe. Je pourrais demander à la Chambre de se reporter à un dictionnaire parlementaire où il y a un paragraphe au sujet d'un amendement qui donne des raisons, comme c'est le cas de celui-ci. L'amendement propose que le bill ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois, puis il donne les motifs. Voici ce qu'on trouve à ce sujet à la page 162 de l'édition de 1956 du *Parliamentary Dictionary* de Abraham and Hawtrey:

> AMENDEMENT MOTIVÉ: On peut, à l'occasion de la deuxième et de la troisième lecture d'un bill, et en certaines circonstances énumérées ci-dessous, proposer un amendement motivé. Cette forme d'amendement vise, en substituant d'autres mots à ceux de la question demandant "que le bill soit maintenant lu pour la deuxième (troisième) fois", soit à expliquer pourquoi la Chambre refuse de lire le bill pour la deuxième ou la troisième fois, soit à exprimer une opinion sur son objet ou sur la ligne de conduite dont le bill représente l'application.

En outre, il y a clairement un précédent à un amendement qu'on ne pourrait souhaiter plus voisin de l'amendement proposé aujourd'hui, et que l'on peut trouver dans les *Journaux* de la Chambre du 16 septembre 1930, p. 23. Il a été accepté sans objection, et j'estime que le présent amendement respecte les exigences du Règlement.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Chevrier,	Habel,	Pearson,
Badanai,	Crestohl,	Hardie,	Peters,
Batten,	Denis,	Houck,	Pickersgill,
Benidickson,	Deschatelets,	Leduc,	Ratelle,
Bourget,	Dumas,	Macnaughton,	Richard
Bourque,	Dupuis,	McIlraith,	(Saint-Maurice-Laflèche),
Cardin,	Fisher,	McMillan,	
Caron,	Garland,	Meunier,	Rouleau—33.
Carter,	Gour,	Mitchell,	

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Anderson,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Brooks,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Campeau,
Cardiff,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Cooper,
Courtemanche,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
English,
Fairclough (Mme),
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacLean (Queens),
Macquarrie,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McGee,
McGregor,
McIntosh,
McPhillips,
Maloney,
Martel,
Martineau,
Martini,
Milligan,
Monteith (Perth),
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nasserden,
Nesbitt,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Pascoe,
Paul,
Pearkes,
Pigeon,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Rogers,
Rompré,
Rowe,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Lincoln),
Smith (Winnipeg-Nord),
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stearns,
Stewart,
Tassé,
Thrasher,
Tremblay,
Villeneuve,
Vivian,
Webster,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—120.

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Le Bill n° S-16, Loi concernant la "Westcoast Transmission Company Limited", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° SD-231, Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois sur division et adopté.

Conformément à l'ordre adopté le 26 août 1958, un message est transmis au Sénat en vue de lui renvoyer les dépositions entendues et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des divorces du Sénat à l'égard du bill de divorce susdit.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Rynard, appuyé par M. Doucett: Que le Bill n° S-15, Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Le Bill n° S-17, Loi concernant le *Board of Trade* de la cité de Toronto, est lu une deuxième fois.

Avec le consentement unanime, M. Maloney, appuyé par M. Hamilton (York-Ouest), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude dudit bill.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Nowlan, appuyé par M. Harkness: Que le Bill n° C-51, Loi modifiant la Loi sur les douanes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

M. Cardin, appuyé par M. Bourget, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent le mot "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre affirme de nouveau l'attachement du Canada à l'esprit et aux buts du G.A.T.T., lesquels sont manifestement violés dans des dispositions du présent projet de loi."

M. Fulton formule l'objection que l'amendement n'est pas régulier en ce qu'il énonce une proposition qui est étrangère à la motion dont est saisie la Chambre et, qu'à ce titre, il ne peut être étudié qu'à la suite d'une motion dont il a été donné avis.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Le ministre de la Justice prétend que l'amendement traite d'une question étrangère à l'objet de la motion principale. Il aimerait peut-être développer ce point. On nous a parlé des obligations contractuelles découlant du GATT se rapportant à la méthode d'évaluation des marchandises aux fins de fixer les droits d'entrée en disant que ce bill se rapporte au même objet. Quant à moi il n'est pas évident, comme le ministre semble le croire, que ce principe y soit étranger. C'est un principe contraire. La question est de savoir s'il est pertinent parce qu'il se rattache à l'objet du bill ou s'il lui est étranger.

Puis l'autre point que le ministre fait valoir c'est que l'amendement soulève une nouvelle question et doit donc être précédé d'un avis. Il aimerait peut-être s'étendre sur la question de la pertinence. Ce qu'il a dit ne suffit guère à établir ce principe.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion.

M. l'ORATEUR: Comme c'est la seconde fois aujourd'hui que nous avons à décider de la pertinence d'un amendement à l'étape de la deuxième lecture, je devrais peut-être prendre le temps de référer la Chambre aux principes qui doivent guider la procédure à la Chambre en cette circonstance. Je pense qu'ils sont parfaitement exposés dans la seizième édition de May, à la page 530, citée par l'honorable député qui a proposé l'amendement à la motion de deuxième lecture.

May parle assez longuement de l'habituel amendement de renvoi à six mois, qui est un genre d'amendement, et je ne lirai pas ce passage. Il passe ensuite à la deuxième catégorie d'amendements, dans laquelle la proposition d'amendement à l'étude doit se ranger afin d'être admise, et il les appelle des amendements motivés. Il dit:

> Il est également loisible à un député qui désire exposer des motifs spéciaux de ne pas accepter la deuxième lecture d'un bill de proposer ce qu'on appelle un "amendement motivé". Un amendement motivé est couché par écrit sous la forme d'une motion et peut entrer dans une de plusieurs catégories.
>
> 1. Il peut énoncer un principe contraire aux principes dont s'inspire le bill, au programme d'action qu'il propose ou à ses dispositions, ou un principe qui en diffère.

Voilà le premier critère: il énonce un principe contraire.

> 2. Il peut exprimer des opinions sur toutes circonstances se rattachant à la présentation du bill ou à la poursuite de l'examen du bill ou autrement opposées à son acheminement.
>
> 3. Il peut viser à obtenir d'autres renseignements sur le bill au moyen de comités, de commissions, de la production de documents ou d'autres preuves.

A la page 531, on relève ce qui suit:

> Les règles suivantes régissent la teneur des amendements motivés:
>
> 1. Le principe de la pertinence dans un amendement régit toutes les motions du genre. L'amendement doit "se rattacher rigoureusement au bill que la Chambre, en vertu de sa décision, a résolu d'examiner..."
>
> 2. L'amendement ne doit pas entrer dans les détails des dispositions du bill au sujet duquel il est proposé, ni anticiper sur des amendements au bill qui peuvent être proposés en comité.

C'est le point soulevé par le ministre du Revenu national, savoir: la question pourrait être traitée plus convenablement par un amendement en comité, vu qu'elle se rattache seulement à certains articles d'un bill qui s'inspire d'un principe plus étendu. Je poursuis la citation:

> Il n'est pas permis non plus de proposer simplement l'addition de mots à la question que le bill soit maintenant lu pour la deuxième fois, car ces mots doivent, indirectement, poser des conditions à la deuxième lecture.
>
> (3) Un amendement qui se réduit à nier directement le principe à la base du bill peut soulever des objections.

Ayant entendu ce qu'on a déclaré et ayant lu attentivement le bill, j'aurais cru qu'il serait possible de rédiger un amendement énonçant comme un principe contraire que le bill contrevient aux obligations découlant des traités du Canada aux termes du GATT, sous réserve de ce que dit le ministre du Revenu national pour signaler que la question se rattache peut-être à des articles déterminés plutôt qu'au principe général dont s'inspire le bill. J'aurais cru qu'un tel amendement pourrait convenablement être rédigé dans ce sens et fournir la matière d'un débat sur les principes en cause, concentrant l'attention, pour ainsi dire, sur cette objection particulière au bill et fournissant ainsi l'occasion d'un débat délimité et peut-être restreint.

Je dois dire que l'amendement me paraît attaquer l'affaire par l'autre bout. Il commence par affirmer l'attachement du Canada à l'esprit et aux objectifs du GATT, ce qui me semble s'écarter de la question actuellement à l'étude. D'où une proposition nouvelle, différente et de grande portée qui ne peut guère être acceptée dans un débat portant sur la deuxième lecture de ce bill-ci. On a ajouté, après coup, les mots suivants: "lesquels sont manifestement violés dans

les dispositions du présent projet de loi." Je suis d'avis que sous la forme où il est présenté, cet amendement ne répond pas aux exigences en ce domaine de la pratique de la Chambre.

La motion principale: Que le Bill n° C-51, Loi modifiant la Loi sur les douanes, soit maintenant lu une deuxième fois, est de nouveau mise en délibération.

M. McIlraith, appuyé par M. Bourget, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent le mot "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre refuse de poursuivre l'examen d'un projet de loi dont les dispositions fondamentales sont incompatibles avec l'esprit et les objets des obligations conventionnelles du Canada sous le régime du G.A.T.T."

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Le point soulevé par le ministre du Revenu national est celui qui me préoccupe le plus à propos de cet amendement; il veut que le prétendu conflit avec les dispositions de GATT puisse être étudié en comité. Mais ayant parcouru le bill, je constate que les seules dispositions qui ne se rattachent pas à la valeur imposable sont les articles de procédure qui sont, dans une certaine mesure, reliés à la méthode d'appel de l'établissement de la valeur aux fins de l'impôt. Si le ministre ou tout autre député désirent prendre la parole, ils devront me convaincre du contraire.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion.

M. l'ORATEUR: C'est la troisième fois que je dois trancher cette question aujourd'hui. Je ne me répéterai donc pas. Il faut avant tout se préoccuper de la pertinence. Je pense qu'en reconnaissant qu'il serait pertinent de décider si les articles de ce bill viennent en conflit avec nos obligations en vertu du GATT, le ministre de la Justice (M. Fulton) admet implicitement qu'un amendement dans ce sens est pertinent, car s'il est pertinent d'en discuter,—en admettant que l'amendement n'ait aucun autre défaut,—il est pertinent de proposer un amendement qui déclare un principe dans le même sens.

Le ministre m'embarrasse lorsqu'il déclare qu'il s'agit d'un argument. C'est bien un argument; toute affirmation d'un principe serait un argument. Je ne crois donc pas du tout qu'il faille déterminer la question d'après ce motif.

Puis le ministre du Revenu national sous-estime un peu l'importance de la partie du bill qui porte sur la valeur imposable. De fait, dans ses observations, il a reconnu que c'est là une importante modification proposée dans le bill.

Bien des modifications sont apportées, mais elles portent plus ou moins sur la façon de procéder. Ce ne sont pas des modifications importantes avant qu'on en arrive à l'article 39, qui est nouveau et qui constitue une modification importante. L'autre article porte sur la procédure. Il me semble par conséquent que la valeur du droit atteint le principe fondamental du bill. C'est la raison pour laquelle j'estime que le principe dont s'inspire l'amendement ne devrait pas être déféré au comité pour examen.

Il reste à voir si le présent amendement est différent de celui que j'ai rejeté précédemment. L'amendement précédent invitait la Chambre à adhérer aux obligations du GATT et ouvrait la porte à un débat très étendu qui ne se serait peut-être pas rapporté du tout au bill. Cet amendement invite la Chambre à refuser de lire ce bill pour la deuxième fois, du fait que ses dispositions sont contraires à l'esprit et aux objectifs des traités liant le Canada en vertu du

GATT. A mon sens il s'agit là d'un principe pertinent, et qui est contraire au principe du bill. L'amendement, certes, s'oppose aux dispositions du bill, puisqu'il invite la Chambre à refuser de marcher. Mais à mon sens, il ne se limite pas à une simple contradiction. Il satisfait tous ces critères. Je crois qu'à la deuxième lecture, étape où la Chambre a le droit reconnu de débattre les principes impliqués dans le bill, il est préférable de ne pas trop restreindre le genre d'amendement qui soumet à la Chambre sous une forme précise et souligne les principes en cause, le principe ici en jeu étant que les articles de ce bill sont peut-être contraires à l'esprit et aux objectifs des obligations contractuelles du Canada sous l'empire du GATT. Je déclare donc que l'amendement est recevable et je procède maintenant à la mise aux voix.

Ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Boulanger,
Bourget,
Bourque,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Denis,
Dumas,
Dupuis,
Fisher,
Garland,
Gour,
Habel,
Hardie,
Howard,
Leduc,
Macnaughton,
McIlraith,
McWilliam,
Martin (Timmins),
Mitchell,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Racine,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Rouleau—36.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Campeau,
Cardiff,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Cooper,
Courtemanche,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fane,
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hicks,
Hodgson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Lennard,
Lockyer,
MacEwan,
MacLean (Queens),
Macquarrie,
McCleave,
McGregor,
McIntosh,
McPhillips,
Maloney,
Martel,
Martineau,
Martini,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nasserden,
Nesbitt,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Pallett,
Pascoe,
Pearkes,
Pigeon,
Rapp,
Rea,
Régnier,

Ricard, Rogers, Rompré, Rowe, Simpson, Smith (Lincoln), Smith (Winnipeg-Nord), Speakman, Spencer, Stanton, Stearns, Stewart, Tassé, Thompson, Thrasher, Tremblay, Valade, Villeneuve, Vivian, Webster, White, Winkler, Woolliams, Wratten—117.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 27 août 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine, pour M. Fleming (Eglinton),—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 27*), en date du 28 juillet 1958, demandant la copie de toute correspondance échangée depuis le 21 juin 1957 entre tout membre d'un gouvernement provincial et tout membre du gouvernement fédéral au sujet des conventions conclues entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts.

A 10h. 19 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 90

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° C-57, Loi approuvant certaines dépenses autorisées pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1958 et l'affectation de certains montants dans les comptes de ladite année.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° C-56, Loi autorisant la construction d'un pont sur le chenal de Lubec, entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine.

Bill n° C-59, Loi modifiant la Loi sur les juges.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 39 du Règlement:

*Question n° 39 par M. Argue—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Des hauts fonctionnaires du Canada ont-ils été empêchés de visiter le Nord canadien parce que les autorités américaines avaient retardé de leur accorder un permis?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de ces fonctionnaires?

3. Quel était l'objet de leurs visites?

4. Quand avait-on demandé l'autorisation aux autorités américaines?

5. Qui avait demandé cette autorisation et à qui la demande avait-elle été adressée?

6. Les autorités des États-Unis avaient-elles répondu à ces demandes? Dans le cas de l'affirmative, quelle était la teneur de la réponse dans chaque cas?

7. Quelque haut fonctionnaire canadien pour qui on avait formulé ces demandes a-t-il quitté le ministère?

8. Dans le cas de l'affirmative, à quelle date a-t-il quitté son emploi?

Question n° 43 par M. Howard—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. En 1956 et en 1957, le gouvernement a-t-il versé des sommes pour des boissons alcooliques?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle somme a été dépensée par chaque ministère ou pour son compte, *a*) durant chaque mois des années susmentionnées, *b*) au Canada, *c*) dans d'autres pays?

3. Sur les sommes dépensées au Canada, combien a-t-on versé pour des boissons alcooliques *a*) d'origine canadienne, *b*) importées?

Question n° 192 par M. McWilliam—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. De 1949 à 1957 inclusivement, quelles sommes globales le ministère des Travaux publics a-t-il dépensées dans la circonscription électorale de Shelburne-Yarmouth-Clare?

2. De 1949 à 1957 inclusivement, quelles sommes a-t-on dépensées annuellement aux titres suivants: *a*) acquisition, construction et amélioration d'édifices publics, *b*) acquisition, construction, amélioration et dragage de ports et rivières?

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

257	Traitements et autres dépenses	$22,660,729 00
258	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	3,331,475 00

ÉNERGIE ATOMIQUE

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

48	Dépenses d'administration de la Commission	62,818 00
49	Subventions pour recherches et enquêtes sur l'énergie atomique	400,000 00

ATOMIC ENERGY OF CANADA LIMITED

(PROGRAMME DE RECHERCHES)

50	Exploitation et entretien courants, y compris le matériel de recherche consomptible	18,382,600 00
51	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction d'ouvrages à Deep River pour l'*Atomic Energy of Canada Limited*	9,301,700 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Atomic Energy of Canada Limited

500 Avances à l'*Atomic Energy of Canada Limited,* selon les montants et aux conditions que le gouverneur en conseil pourra approuver (dont la remise à Sa Majesté d'obligations ou d'actions de la société en contrepartie des avances), pour financer la construction de logements et autres ouvrages à Deep River et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction desdits logements et autres ouvrages à Deep River pour le compte de l'*Atomic Energy of Canada Limited* 345,000 00

501 Avances de capitaux d'exploitation à l'*Atomic Energy of Canada Limited,* aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil 6,000,000 00

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (1), 1958-1959

ÉNERGIE ATOMIQUE

Atomic Energy of Canada Limited
(Programme de recherches)

665 Indemnisation contre les risques nucléaires—Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, autorisation de signer et d'exécuter un contrat passé entre l'*Atomic Energy of Canada Limited* et l'Université McMaster, modifiant l'accord du 15 octobre 1957 par lequel la Compagnie s'engageait à céder à bail à l'Université de l'uranium enrichi à utiliser comme combustible pour alimenter le réacteur d'expérimentation installé dans les locaux de l'Université, à Hamilton (Ontario), et devant y être mis en fonctionnement par elle; la modification comme susdit doit être à l'effet que l'Université prendra, à la satisfaction de la Compagnie, une assurance de $500,000 couvrant la responsabilité envers les tiers, à l'égard des risques nucléaires (expression définie dans l'accord) découlant de la possession ou de l'utilisation de cet uranium enrichi, et la Compagnie doit tenir l'Université et ses fournisseurs indemnes de telle responsabilité en dépassement de la somme susdite 1 00

COMMERCE

Administration générale

692 Modification du crédit 786 de la Loi des subsides n° 4, 1951, en biffant les mots "au traitement annuel de $12,000" et en y substituant les mots "au traitement que le gouverneur en conseil prescrit, mais qui ne dépasse pas $16,500" 1 00

693 Division des produits—Crédit supplémentaire, y compris les dépenses du Service de petites entreprises 30,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT, GÉNIE

	Route transcanadienne—	
366	Construction à travers les parcs nationaux	12,500,000 00

GÉNÉRALITÉS

367	Étude de projets, y compris l'achat du terrain	1,500,000 00
368	Soldes nécessaires pour parachever les travaux entrepris au cours d'années financières précédentes et à l'égard desquels aucune disposition spéciale n'est prise dans le budget de 1958-1959	900,000 00
369	Travaux divers non prévus ailleurs: un montant limité à $15,000 peut être dépensé pour un seul ouvrage, et le maximum peut être porté, avec l'approbation du Conseil du Trésor, à $25,000 à l'égard de tout projet de construction	1,000,000 00
370	Prévisions pour compléter tout crédit du ministère des Travaux publics, moyennant l'approbation du Conseil du Trésor, sauf lorsque la somme requise est inférieure à $1,000	700,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

GÉNÉRALITÉS

612	Travaux divers non prévus ailleurs: un montant limité à $15,000 peut être dépensé pour un seul ouvrage, et le maximum peut être porté, avec l'approbation du Conseil du Trésor, à $25,000 à l'égard de tout projet de construction—Crédit supplémentaire	250,000 00

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (1), 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

ÉDIFICES PUBLICS

CONSTRUCTION ET SERVICES

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

	Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires—	
673	Terre-Neuve	35,000 00
674	Nouvelle-Écosse	50,000 00
675	Québec	270,000 00

676	Ottawa	235,000 00
677	Ontario (sauf Ottawa)	150,000 00
678	Manitoba	25,000 00
679	Saskatchewan	30,000 00
680	Alberta	155,000 00
681	Meubles et accessoires pour les ministères du gouvernement—Crédit supplémentaire	300,000 00

DIRECTION DES PORTS ET RIVIÈRES—GÉNIE

Acquisition, construction et amélioration d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements, relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires—

682	Terre-Neuve	269,500 00
683	Nouvelle-Écosse	166,000 00
684	Nouveau-Brunswick	173,000 00
685	Québec	380,400 00
686	Ontario	188,000 00
687	Colombie-Britannique et Yukon	251,500 00
688	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	75,000 00

Dragage—

689	Construction ou acquisition d'outillage et de matériel —Crédit supplémentaire	250,000 00
690	Entretien et exploitation des bassins de radoub, écluses et barrages—Crédit supplémentaire	52,625 00

GÉNÉRALITÉS

691	Travaux divers non prévus ailleurs; un montant limité à $15,000, peut être dépensé pour un seul ouvrage et le maximum peut être porté avec l'approbation du Conseil du Trésor à $25,000 à l'égard de tout projet de construction—Crédit supplémentaire	400,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

371	Remboursement des frais subis relativement à la construction et à la direction de la construction de logements destinés au personnel marié, d'habitations à loyer, d'écoles et de services accessoires pour le compte du ministère de la Défense nationale	720,000 00
372	Paiements spéciaux à la *Howe Sound Mining Company*, aux conditions que peut approuver le Conseil du Trésor, à l'égard des frais d'aménagement et d'entretien de logements à la mine Britannia, en Colombie-Britannique, jusqu'au 30 juin 1958	48,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRAVAUX PUBLICS

Société centrale d'hypothèques et de logement

510 Avances à la Société centrale d'hypothèques et de logement aux fins du paragraphe (1) de l'article 37 de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, à l'égard d'entreprises de logements pour anciens combattants et d'entreprises de logements à Gander (T.-N.), pour vente ou location 1,086,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

TRAVAUX PUBLICS

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

613 Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement des pertes subies au cours de l'année financière 1957-1958 dans la gestion de maisons d'habitation fédérales-povinciales entreprise en vertu de l'article 36 de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation 99,531 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRAVAUX PUBLICS

Société centrale d'hypothèques et de logement

660 Pour avances imputées sur le compte spécial du Fonds du revenu consolidé établi par le paragraphe (4) de l'article 36 de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation à l'égard d'entreprises de logements et d'aménagements de terrains, réalisées conjointement avec les gouvernements provinciaux durant l'année financière 1957-1958 .. .. 15,000,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

POSTES

305 Exploitation—Y compris les traitements et autres dépenses des bureaux urbains, des bureaux de district et du service ambulant ainsi que les fournitures, le matériel et autres chefs de dépenses des bureaux à commission, y compris aussi l'administration; autorisation également de réintégrer, à compter du 16 septembre 1955, M. G. V. H. Christiaenssens dans ses fonctions de commis des postes 2 au bureau de Magog, avec traitement de $2,700 par année du 16 septembre 1955 au 31 mars 1956, et de $2,940 par année du 1er avril 1956 au 30 mai 1957 .. .. 101,387,706 00

306 Transport—Trafic postal par terre, par air et par eau, y compris l'administration 56,296,275 00

307 Services financiers, y compris vérification des recettes et des mandats de poste et de la Caisse d'épargne; et timbres-poste 2,811,748 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer cette Chambre que Leurs Honneurs n'insistent pas sur leur 4e amendement au bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès", auquel la Chambre des communes n'a pas acquiescé.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 77*), en date du 25 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Depuis le 25 juin 1957, quels achats le gouvernement canadien a-t-il faits au Royaume-Uni?

2. Durant les douze mois antérieurs au 25 juin 1957, quels achats le gouvernement canadien avait-il faits au Royaume-Uni?

Par M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 135*), en date du 2 juillet 1958, demandant l'état suivant: Quelle est la valeur des marchandises que le gouvernement canadien a achetées au Royaume-Uni au cours de chaque mois depuis juillet 1957 jusqu'à ce jour?

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire de l'arrêté en conseil adopté en vertu de l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

> Arrêté en conseil C.P. 1958-540, approuvé le 11 avril 1958: approuvant le budget d'établissement de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année expirant le 31 mars 1959.

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine,—Précis des délibérations de la Conférence nationale sur l'emploi durant l'hiver, tenue à Ottawa les 14 et 15 juillet 1958.

A 6h.35 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 4 août 1958.

N° 91

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 4 SEPTEMBRE 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Howe, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le treizième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill S-15, Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited".

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (1), 1958-1959

CONSEIL PRIVÉ

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL

672 Intérêts d'emprunts impayés contractés aux fins d'acquérir des biens-fonds dans la région de la capitale nationale $ 120,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

CONSEIL PRIVÉ

Commission du district fédéral

694 Prêts à la Commission du district fédéral (ci-après appelée "la Commission"), aux fins d'acquérir, dans le district de la Capitale nationale, des biens-fonds qui ne sont pas immédiatement requis pour les fins de la Commission; lesdits prêts doivent être pour les montants et selon les conditions et modalités prescrits par le gouverneur en conseil; toutefois, lorsqu'un bien-fonds ainsi acquis a commencé à être employé à une fin de la Commission, un montant égal au prix d'achat dudit bien-fonds doit être remboursé à même le Fonds de la Capitale nationale ou quelque autre caisse ou compte qui peut servir à acquitter des dépenses effectuées pour les fins de la Commission—
Crédit supplémentaire 4,500,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

FINANCES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

112 Administration centrale 2,369,041 00
113 Contrôleur du Trésor—Administration du bureau central et des bureaux auxiliaires 18,157,142 00

EXÉCUTION DE DIVERSES LOIS ET FRAIS DE FONCTIONS SPÉCIALES

114 Exécution des lois sur la pension et la retraite 669,734 00
115 Loi sur les banques—Traitements et dépenses du bureau de l'Inspecteur général des banques 31,628 00
116 Exécution de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche et de la Loi sur le financement provisoire des producteurs de grains des Prairies 110,213 00

Commission du tarif—
117 Administration 146,993 00

Dépenses de la Monnaie royale canadienne—
118 Administration, fonctionnement et entretien 1,175,770 00
119 Construction ou acquisition de matériel 63,270 00

PAIEMENTS AUX MUNICIPALITÉS

120 Paiements aux municipalités prévus par la Loi sur les subventions aux municipalités et son règlement d'exécution 22,650,000 00

ÉVENTUALITÉS ET DIVERS

121	Provision, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour diverses dépenses menues et imprévues, y compris l'autorisation de remployer toutes sommes reversées au présent crédit sur d'autres crédits, et rétribution spéciale ou autres récompenses pour inventions ou idées pratiques susceptibles d'améliorer le service	1,500,000 00
122	Service téléphonique des ministères à Ottawa	1,287,000 00
123	Somme requise pour combler les pertes afférentes aux devises étrangères reçues en règlement de créances	500 00

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE PAYE, Y COMPRIS VERSEMENTS DE PENSION DE RETRAITE

124	Contributions de l'État à des plans de pension pour des personnes engagées sur place, hors du Canada	100,000 00
125	Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, majoration d'autres crédits applicables aux traitements, salaires et autres éléments de paye	1,500,000 00
126	Contribution patronale de l'État à la Caisse d'assurance-chômage à l'égard des fonctionnaires émargeant au Bureau central de paye	900,000 00

SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS

127	Paiements à la Conférence nationale des universités canadiennes conformément à la convention conclue entre la Conférence et le ministre des Finances le 26 mars 1957, en vertu du crédit 541, Loi des subsides n° 1, 1957	17,100,000 00

SUBVENTIONS DIVERSES

128	Association canadienne des consommateurs	10,000 00
129	Institut de l'administration publique au Canada	6,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° C-48, Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale.

Bill n° C-52, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° C-55, Loi relative à la radiodiffusion, avec les amendements suivants:

1. *Page 7, ligne 1:* Immédiatement après "14.", insérer "(1)".

2. *Page 7:* Immédiatement après la ligne 16, insérer ce qui suit, à titre de paragraphe (2):

"(2) Le gouverneur en conseil peut exempter de l'application du présent article, aux conditions qu'il peut prescrire, toute personne qui, lors de l'entrée en vigueur de la présente loi, était titulaire d'une licence mais n'était pas une personne désignée à l'alinéa *a*) ou *b*) du paragraphe (1)."

3. *Page 9, lignes 22 et 23:* Retrancher les lignes 22 et 23, et y substituer ce qui suit:

"(2) Le président et le vice-président seront en fonctions, durant bonne conduite, pour une période de sept ans, et les autres admi-"

4. *Page 9, lignes 36 à 39:* Retrancher les lignes 36 à 39, inclusivement, et y substituer ce qui suit:

"qu'il a atteint l'âge de soixante-dix ans, et peut être révoqué à toute époque, dans le cas du président ou du vice-président, par le gouverneur en conseil pour un motif déterminé, et, dans tout autre cas, par le gouverneur général sur une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes."

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du mémoire intitulé: "La statistique du chômage au Canada", rédigé par le Bureau fédéral de la statistique et la Division de l'économique et des recherches du ministère du Travail.

Par M. Churchill,—Exemplaire du budget d'établissement de la Société de la Couronne *Northern Ontario Pipe Line* pour l'année expirant le 31 décembre 1958.

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français) du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année terminée le 31 mars 1957, selon l'article 10 de la Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, chapitre 74 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine, —Exemplaire du rapport intitulé: "Le Canada et les Nations Unies, 1957".

Par M. Smith (Hastings-Frontenac),—Exemplaires (en français et en anglais) des instruments diplomatiques suivants:

Échange de notes entre le Canada et la Suède modifiant l'accord de 1949 relatif aux visas, signées à Ottawa le 14 juillet 1958, en vigueur le 14 juillet 1958.

Échange de notes entre le Canada et le Danemark modifiant l'échange de notes des 22 septembre et 14 octobre 1949 relatif aux visas, signées à Ottawa le 14 juillet 1958, en vigueur le 14 juillet 1958.

Échange de notes entre le Canada et la Norvège modifiant l'échange de notes des 4 et 13 mars 1950 relatif aux visas, signées à Ottawa le 14 juillet 1958, en vigueur le 14 juillet 1958.

Échange de notes entre le Canada et la Norvège relatif au transfert à la Norvège des trois frégates de la classe "Prestonian" prêtées à ce pays, signées à Oslo le 1er juillet 1958, en vigueur le 1er juillet 1958.

Échange de notes entre le Canada et la Norvège modifiant l'accord de 1950 relatif aux services aériens, signées à Ottawa le 16 mai 1958, en vigueur le 16 mai 1958.

Échange de notes entre le Canada et le Danemark modifiant l'accord de 1949 relatif aux services aériens, signées à Ottawa le 16 mai 1958, en vigueur le 16 mai 1958.

Échange de notes entre le Canada et la Suède modifiant l'accord de 1947 relatif aux services aériens, signées à Ottawa le 16 mai 1958, en vigueur le 16 mai 1958.

Protocole modifiant l'article 45 de la Convention relative à l'aviation civile internationale, fait à Montréal le 14 juin 1954, en vigueur le 16 mai 1958.

A 10h.34 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

N° 92

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Il est fait appel de l'article suivant, inscrit au *Feuilleton* sous la rubrique *Dépôt de bills,* et sa prise en considération est fixée à plus tard aujourd'hui:

Le premier ministre—Bill intitulé: "Loi ayant pour objets la reconnaissance et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales".

M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à l'établissement d'une Commission canado-américaine de défense commune, signées à Ottawa les 29 août et 2 septembre 1958; en vigueur le 2 septembre 1958 (textes français et anglais).

Il est fait appel de l'ordre du jour;

Conformément à l'ordre adopté aujourd'hui, M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° C-60, Loi ayant pour objets la reconnaissance et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui est lu une première fois.

Avec le consentement unanime, les dispositions dudit bill font l'objet d'un débat; la deuxième lecture dudit bill est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Nowlan, appuyé par M. Harkness: Que le Bill n° C-51, Loi modifiant la Loi sur les douanes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Balcer,
Barrington,
Baskin,
Bell (Carleton),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Campbell (Stormont),
Campeau,
Cardiff,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Coates,
Cooper,
Courtemanche,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Drouin,
Drysdale,
English,
Fairclough (Mme),
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fréchette,
Fulton,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Jung,
Kennedy,
Kucherepa,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Létourneau,
Lockyer,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McGee,
McPhillips,
Maloney,
Martel,
Martini,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nasserden,
Nesbitt,
Nowlan,
Nugent,
Parizeau,
Pascoe,
Pearkes,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Simpson,
Small,
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Speakman,
Spencer,
Stanton,
Starr,
Stewart,
Tassé,
Thomas,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webster,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams—119.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Lapointe),
Caron,
Carter,
Crestohl,
Denis,
Dumas,
Forgie,
Garland,
Godin,
Gour,
Habel,
Hardie,
Howard,
Leduc,
Lessard,
Loiselle,
Macnaughton,
McIlraith,
McWilliam,
Martin (Timmins),
Michaud,
Mitchell,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Tucker—32.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et étudié en comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Avec le consentement unanime, le Bill n° S-15, Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° SD-199, Loi pour faire droit à William Harrison Terry, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° C-51, Loi modifiant la Loi sur les douanes, qui est rapporté sans amendement.

Avec le consentement unanime, M. Nowlan, appuyé par M. Churchill, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° C-58, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne;

Mme Fairclough, appuyée par M. Monteith (Perth), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. Pickersgill, appuyé par M. Dumas, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> "cette Chambre refuse son consentement à la deuxième lecture du présent projet de loi parce qu'il ne dispose pas que les citoyens naturalisés auront un statut et des droits égaux à ceux des citoyens de naissance."

DÉCISION DE M. L'ORATEUR SUPPLÉANT

M. l'ORATEUR SUPPLÉANT: A la page 531 du *Parliamentary Practice* de May, seizième édition, nous lisons ce qui suit:

> . . .ni anticiper sur les amendements qui peuvent être proposés en comité.

Je suis d'avis que cet amendement n'est pas contraire au principe du projet de loi; il anticipe sur l'étude en comité, et c'est pour cela que je le déclare irrecevable.

Après plus ample discussion, la motion principale, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Allard,
Allmark,
Anderson,
Balcer,
Barrington,
Bell (Carleton),
Bissonnette,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Chambers,
Charlton,
Churchill,
Coates,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flynn,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Harkness,
Hees,
Howard,
Jung,
Kennedy,
Lambert,
Létourneau,
Macdonnell (Greenwood),
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacRae,
McBain,
McGee,
Martini,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
Morissette,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nasserden,
Nesbitt,
Nowlan,
Parizeau,
Pascoe,
Pearkes,
Rapp,
Rea,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Simpson,
Smith (Hastings-Frontenac),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Speakman,
Spencer,
Stewart,
Tassé,
Thomas,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webster,
White,
Winch,
Winkler,
Woolliams—89.

CONTRE

Messieurs

Badanai,
Batten,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Lapointe),
Caron,
Carter,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Forgie,
Gour,
Habel,
Lessard,
Loiselle,
Macnaughton,
McIlraith,
McWilliam,
Michaud,
Mitchell,
Pearson,
Pickersgill,
Rouleau,
Tucker—25.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois et son examen par le comité plénier est fixé pour la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 43*), en date du 3 septembre 1958, demandant l'état suivant: 1. En 1956 et en 1957, le gouvernement a-t-il versé des sommes pour des boissons alcooliques?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle somme a été dépensée par chaque ministère ou pour son compte, *a*) durant chaque mois des années susmentionnées, *b*) au Canada, c) dans d'autres pays?

3. Sur les sommes dépensées au Canada, combien a-t-on versé pour des boissons alcooliques *a*) d'origine canadienne, *b*) importées?

Par M. Courtemanche,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 192*), en date du 3 septembre 1958, demandant l'état suivant: 1. De 1949 à 1957 inclusivement, quelles sommes globales le ministère des Travaux publics a-t-il dépensées dans la circonscription électorale de Shelburne-Yarmounth-Clare?

2. De 1949 à 1957 inclusivement, quelles sommes a-t-on dépensées annuellement aux titres suivants: *a*) acquisition, construction et amélioration d'édifices publics, *b*) acquisition, construction, amélioration et dragage de ports et rivières?

Par M. Green, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du budget d'établissement revisé de la Société centrale d'hypothèques et de logement—Annexe *A*, pour l'année expirant le 31 décembre 1958, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1958-986 du 12 juillet 1958.

A 11h.19 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 14 juillet 1958.

N° 93

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Macnaughton, du comité permanent des comptes publics, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le mardi 3 juin 1958, la Chambre des communes a adopté la résolution suivante:

Il est ordonné que les comités permanents soient autorisés à examiner toutes les questions qui leur seront déférées par la Chambre et à faire rapport de leurs observations et opinions sur ces questions, à assigner des témoins et à ordonner la production de tous papiers et documents.

Le 30 juillet, la Chambre a décidé que les comptes publics (volumes I et II) et que le rapport de l'auditeur général du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1957 soient déférés au comité permanent des comptes publics.

Le Comité commença son examen le même jour.

Après avoir discuté longuement les nombreux postes qui figurent au rapport de l'auditeur général, étant donné le peu de temps dont il disposait, le Comité a décidé:

1. De profiter pleinement de la présence au comité de M. Watson Sellar.
2. D'assigner et d'examiner des témoins relativement à:
   a) La construction de la nouvelle Imprimerie nationale (ministère des Travaux publics);
   b) L'administration de ladite Imprimerie nationale (Imprimeur de la Reine);
   c) Le tarif postal applicable aux journaux et aux périodiques;
   d) La façon de présenter les comptes publics au Parlement;
   e) La proposition selon laquelle il devrait être tenu compte des recettes réalisées par le Service public en établissant les prévisions budgétaires.

Nous présentons ci-après un rapport provisoire sur la plupart des postes étudiés par le Comité, alors que l'enquête se poursuit encore relativement à l'Imprimerie nationale. A cet égard en particulier, il ne s'agit donc que d'observations provisoires.

Jusqu'ici, le Comité a tenu vingt-cinq séances et entendu les témoins suivants:

M. Watson Sellar, auditeur général du Canada;

Le major-général H. A. Young, sous-ministre des Travaux publics;

M. E. A. Gardner, architecte en chef des Travaux publics;

M. J. O. Kemp, Division des contrats, ministère des Travaux publics;

M. D. A. Freeze, Directeur, Direction de la gestion des immeubles, ministère des Travaux publics;

M. C. W. Watson, ingénieur en mécanique, ministère des Travaux publics;

M. Edmond Cloutier, Imprimeur de la Reine;

M. Ernest Cormier, architecte et ingénieur, Montréal;

M. George A. Boyle, sous-ministre des Postes;

M. H. R. Balls, Directeur de la Division de l'administration financière et de la comptabilité, ministère des Finances.

M. John M. Kennedy, ingénieur en mécanique, ministère de l'Agriculture.

Le Comité permanent des comptes publics s'est réuni le mercredi 30 juillet 1958, afin de s'organiser et, conformément au désir qu'avait exprimé la Chambre des communes, a élu à l'unanimité, à titre de président, un membre de l'opposition. Vu que c'est la première fois dans l'histoire du Comité permanent que l'on procède de la sorte, le Comité signale ici que cette initiative ne doit pas être considérée comme limitant ou diminuant les pouvoirs qu'a le Comité d'interroger les témoins, mais signifie effectivement que les rapports du Comité seront rédigés de façon à faciliter l'application d'une saine politique financière dans tout le service public.

La Chambre des communes a déféré au Comité les comptes publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1957 de même que le rapport de l'auditeur général, afin qu'il les examine et en fasse rapport. Étant donné que la session parlementaire était déjà rendue à un stade avancé avant que le Comité se soit organisé, celui-ci n'a pu faire l'étude complète ni des uns ni de l'autre. Il a plutôt porté son attention sur certaines transactions et certaines pratiques, notamment sur la construction de l'immeuble de l'Imprimerie nationale.

L'Imprimerie nationale

Pendant bien des années les bureaux de l'Imprimeur de la reine occupaient un immeuble de brique situé tout près de la pointe Nepean, à Ottawa. Les besoins de ce service exigeant plus d'espace, il fut décidé, après la guerre, d'ériger un nouvel immeuble à Hull. Les recommandations du Plan Gréber concernant la Capitale nationale ont influé sur le choix du site du nouvel immeuble. Voici un extrait du rapport général présenté au Parlement:

> Mal installée sur la pointe Nepean, l'Imprimerie nationale a besoin d'un immeuble moderne. Conformément à nos propositions, le gouvernement a acheté un nouveau terrain à Hull, boulevard du Sacré-Cœur.
>
> Les plans ont été préparés pour le nouvel et imposant immeuble dont la construction marquera le début de la réfection graduelle d'une partie aujourd'hui décrépite de la ville de Hull. L'immeuble sera accessible de tous côtés par des artères directes: le boulevard du Sacré-Cœur, l'avenue Laurier, et un nouveau boulevard reliant l'avenue Laurier au boulevard Saint-Joseph en passant par les rues Reboul et Montclair. (page 210 du texte anglais du rapport général de M. Jacques Gréber, en date de 1950)

Les témoignages rendus devant le Comité indiquent clairement que si l'emplacement convient du point de vue de l'urbanisme, à d'autres égards le choix est déplorable. Les eaux souterraines qui coulent près de la surface ont grandement

contribué à augmenter le coût des travaux d'excavation et de construction, et cela a ébranlé en outre la confiance du public dans la compétence des autorités administratives. Il semble au Comité que ceux qui avaient été chargés de la mise en œuvre du projet dès qu'ils ont constaté l'état de choses eussent conseillé que l'on choisisse un nouvel emplacement. Mais ils ne l'ont pas fait et le coût a monté en spirale.

Le maintien au minimum des frais revêt de l'importance dans tous les cas où, comme dans celui-ci, un projet doit répondre aux besoins d'un ministère tout en améliorant et en encourageant les gens à améliorer l'apparence des immeubles de Hull.

Les dépositions portent à croire que les mesures administratives n'étaient pas de nature à protéger sans cesse l'intérêt public du point de vue financier. Au 31 mars 1957, on avait affecté $15,169,517 à ce projet. Au cours de l'année financière 1957-1958 on n'a dépensé qu'une somme relativement peu élevée et il est à noter que les prévisions budgétaires dont la Chambre des communes est maintenant saisie comprennent un montant de $800,000 pour "améliorations" à apporter à l'Imprimerie nationale.

Il semble raisonnable de présumer qu'on érigera encore d'autres édifices pour l'embellissement de la capitale nationale. En conséquence, le Comité est convaincu qu'il ne faudrait pas entreprendre de tels projets avant que les plans soient assez avancés pour permettre l'estimation raisonnablement juste du coût qui sera communiquée à la Chambre des communes lorsque les prévisions budgétaires renferment un poste préliminaire pourvoyant à la construction.

On a également fait observer pendant l'étude des comptes publics que durant trois années financières les sommes affectées dans le budget des dépenses à l'Imprimerie ont été dépassées: en 1952 la somme inscrite était de $1,300,000 mais les dépenses réelles ont été de $1,691,563; en 1954, le montant que prévoyait le budget était de $2,750,000 mais les déboursés enregistrés ont été de $5,208,386; et en 1957, le montant du poste était de $400,000 tandis que les dépenses effectuées ont atteint $802,945.

Les lois de finance annuelles prévoient, depuis 1951, que le montant qui peut être dépensé pour tout édifice public, port ou ouvrage dans les cours d'eau relevant du ministre des Travaux publics est celui qui figure dans le détail des affectations "pourvu que le Conseil du Trésor puisse augmenter ou diminuer le montant (que prévoit le crédit) à affecter séparément aux projets énumérés dans la liste". Bien que la Couronne jouisse du droit constitutionnel exclusif de recommander des affectations de fonds à la Chambre des communes, le Comité doute fortement qu'il soit souhaitable ou opportun pour le Parlement de subordonner ce pouvoir d'affecter des fonds au désir de l'Exécutif. Étant donné que cette pratique ne remonte qu'à 1951 seulement et qu'elle n'est tenue pour nécessaire que dans le cas du ministère des Travaux publics, il semble que ce ministère pourrait s'organiser de façon à fonctionner efficacement sans que le Parlement soit contraint de déroger à la constitution.

Ententes avec les architectes

La coutume établie est de conclure des ententes avec des hommes de carrière pour la préparation de plans et devis et pour la surveillance des travaux chaque fois qu'un ministère entreprend la mise en œuvre d'un projet et décide de s'assurer les services d'architectes ou d'ingénieurs pour la préparation des plans et la surveillance. Le Comité se rend compte qu'on ne s'en tient pas à un taux invariable en ce qui concerne les honoraires, mais qu'en général les ententes relatives à l'érection d'édifices prévoient que l'architecte touchera 5 p. 100 du coût de la construction. Que le taux de 5 p. 100 soit toujours raisonnable est question d'opinion, et il y aurait lieu d'étudier le sujet. Mais pour l'instant le point à tirer au clair est l'opportunité de conclure des ententes libellées de telle façon

que l'architecte a intérêt à préparer des plans grandioses, puisque les rajouts et les suppléments etc., sont approuvés d'office. Vu que le ministre ou le cabinet ne sont pas familiers avec l'entreprise en voie de construction, cela tend à rejeter sur l'architecte une lourde responsabilité envers le public. Le Comité est d'avis que les termes des contrats devraient faire l'objet d'une étude approfondie de la part des hommes de profession et de tous les ministères qui s'assurent par contrat les services de professionnels afin que désormais les contrats sauvegardent toujours l'intérêt public d'abord.

Matières postales de deuxième classe

Le tarif postal visant les journaux et périodiques est établi par le Parlement, aux termes de l'article 11 de la loi sur les postes. Il a été signalé au Comité que les frais encourus par le ministère des Postes à l'égard des matières postales de deuxième classe ont probablement dépassé 24 millions de dollars en 1957, tandis que les recettes ne se seraient établies qu'à 6 millions environ. Le lourd déficit découlant de la distribution des matières postales de cette classe augmentera probablement au cours des années à venir. Le Comité accepte avec certaines réserves ces renseignements d'ordre financier que le ministère des Postes a fournis, et il espère que le programme d'établissement des frais d'exploitation présentement en application sera plus complet et renfermera plus de renseignements que celui qui fut suivi en 1955-1956.

Dans son rapport sur les comptes de 1956-1957, l'auditeur général signale des anomalies à l'égard de l'application courante de l'article 11 de la loi sur les postes, étant donné les changements qui se sont produits depuis dans les méthodes de publication et dans les domaines de la distribution et des communications, comme de nouveaux genres de publications, de nouveaux arrangements concernant les endroits de publication et l'accroissement des périodiques dont les destinataires sont des membres d'associations plutôt que des abonnés.

Les comptes publics

Les comptes publics et le Rapport de l'auditeur général ont été déférés au Comité pour enquête et rapport. Le livre bleu intitulé "Les comptes publics du Canada", année terminée le 31 mars 1957, présentement à l'étude, pèse cinq livres et, bien qu'il puisse constituer une source de documentation fort utile, il semble être maintenant beaucoup trop volumineux pour les besoins du comité. On remarque aussi que, bien que l'année financière ait pris fin le 31 mars 1957, les comptes n'ont été déposés à la Chambre des communes que le 15 janvier 1958; cependant, la session avait débuté le 14 octobre 1957. Le Comité a appris que les frais d'impression du volume ont été de $52,600.

La loi sur l'administration financière exige que le ministre des Finances établisse la "forme" des comptes publics, mais la coutume veut depuis longtemps que ce volume, et surtout le degré de particularisation qu'il comporte, soient soumis périodiquement à l'examen du Comité des comptes publics. Comme il n'y a pas eu de conférences à ce sujet depuis nombre d'années, il est proposé que soient portées à l'attention du ministre des Finances les propositions que le comité a formulées dernièrement ainsi que les observations connexes des membres du Comité, afin que les propositions ministérielles visant à améliorer les comptes publics puissent être étudiées lorsque ce Comité permanent sera reconstitué.

Traitement des recettes provenant de services

Depuis la guerre, la nature et le but des dépenses publiques ont sensiblement évolué en ce sens que plusieurs entreprises sont d'ordre très technique, sont difficiles à évaluer et entraînent de fortes dépenses. Étant donné que l'étude de ces entreprises exige une grande partie du temps des parlementaires, il se

peut que l'examen des postes budgétaires se confine de plus en plus à ceux qui accusent des augmentations et qu'on ne tienne pas compte des possibilités de réaliser des économies à l'égard des postes qui ne fluctuent guère.

Le Comité s'est mis à l'œuvre, mais il n'a pas eu l'occasion de faire une étude complète des pratiques courantes que l'on suit dans le calcul des crédits. Le problème qui se pose est le suivant: est-ce que le total d'un crédit prévoyant l'établissement de services rapportant des recettes devrait être le montant net ou le montant brut? Est-ce que le Parlement devrait approuver tout le crédit ou seulement la partie qui ne sera pas récupérée au moyen des frais de services? Évidemment, cette dernière façon de procéder obligerait les ministères à s'occuper davantage des recettes bien que le Comité se rende compte que des problèmes d'ordre administratif se poseraient peut-être.

Dans certains pays et certaines provinces, on procède de telle façon, tandis qu'on procède d'une façon contraire dans d'autres. Le Comité n'a donc pris aucune décision, mais il est d'avis qu'il faudrait étudier la question à fond car, étant donné que les travaux de l'État augmentent sans cesse, la responsabilité du Parlement est proportionnellement plus grande lorsqu'il vote des crédits. Le Comité recommande que le ministre des Finances fasse faire une étude de la structure des crédits prévoyant aux besoins de deux ministères qui fournissent des services de nature différente en retour d'honoraires et de droits,—par exemple, le ministère des Affaires des anciens combattants et le Secrétariat d'État. Étant donné qu'il s'agit d'une étude visant à recueillir des faits au sujet des besoins administratifs et parlementaires, il serait souhaitable qu'un fonctionnaire du bureau de l'auditeur général y participe.

Ci-joint un exemplaire des procès-verbaux et témoignages du comité.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 18 aux Journaux.*)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

FINANCES

503 Prêt au Centre récréatif de l'Association du service civil d'Ottawa, selon les modalités et les conditions que peut approuver le gouverneur en conseil, pour aider à la construction du *W. Clifford Clark Memorial Recreation Centre* . . . . . $ 300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1958-1959

FINANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

550 Administration—Crédit supplémentaire 20,775 00

EXÉCUTION DE DIVERSES LOIS ET FRAIS DE FONCTIONS SPÉCIALES

551 Exécution de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche et de la Loi sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies—Crédit supplémentaire 11,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

552 Provision pour les dépenses de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, y compris le paiement, nonobstant la Loi sur le service civil, d'honoraires ou d'allocations, que peut autoriser le Conseil du Trésor, à des fonctionnaires, commis ou agents permanents du Service public, pour services rendus par eux à la Commission 191,300 00

553 Provision pour les dépenses d'une commission royale d'enquête sur Terre-Neuve, y compris le paiement, nonobstant la Loi sur le service civil, d'honoraires ou d'allocations, que peut autoriser le Conseil du Trésor, à des fonctionnaires, commis ou agents permanents du Service public, pour services rendus par eux à la Commission 10,000 00

554 Subvention à la Conférence nationale des universités canadiennes, quote-part des dépenses du Congrès des universités du Commonwealth britannique qui doit avoir lieu au Canada en 1958 . . . . . 37,500 00

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (1), 1958-1959

FINANCES

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE PAYE, Y COMPRIS VERSEMENTS DE PENSION DE RETRAITE

667 Autorisation d'augmenter, à compter du 1er juillet 1958 et pour le reste de l'année financière se terminant le 31 mars 1959, les allocations, pensions et annuités accordées ou payables sous le régime de la Partie I de la Loi de pension et de retraite du service civil, de la Loi de retraite du service public, de la Loi statuant sur la mise à la retraite de certains membres du service public (c. 67, Statuts de 1920), de la Loi des rentes viagères aux veuves des fonctionnaires, 1927, du paragraphe (2) de l'article 15 de la Loi sur la monnaie, l'hôtel des monnaies et le fonds des changes, de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada (sauf la Partie IV), de la Loi sur les pensions des services de défense, de la Loi sur la pension du service public, du Plan de pension du Conseil des ports nationaux et de toute loi des subsides adoptée par le Parlement du Canada qui, de l'avis du Conseil du Trésor, prévoit une allocation, pension ou annuité déterminée selon les années de service. Les relèvements ne sont pas

censés constituer des paiements effectués sous le régime des lois ou du plan susmentionnés; ils doivent s'élever aux montants (ou être calculés selon les taux), être versés aux personnes ou catégories de personnes, être payés de la manière et selon les conditions que le gouverneur en conseil prescrit par règlement 2,500,000 00

668 Autorisation au Conseil du Trésor d'établir un règlement prévoyant un Plan d'assurance-hospitalisation à l'égard

a) des employés de Sa Majesté du chef du Canada (y compris les personnes à leur charge) et

b) des personnes à la charge des membres de la Gendarmerie royale du Canada et des membres des forces régulières,

pourvu que ces employés ou membres aient été nommés en tant que tels au Canada et qu'ils exercent leurs fonctions à l'extérieur du pays; le règlement devant prévoir des contributions obligatoires au plan et disposer que les personnes visées par le plan peuvent continuer à l'être après leur retour au Canada pour la période que prescrit le règlement; contribution de l'État au plan pour la présente année financière 15,000 00

SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS

669 Provision en vue de substituer le taux de $1.50 à celui de $1 mentionné dans le crédit 541 de la Loi des subsides n° 1, 1957; autorisation de faire conclure un nouvel accord prenant effet le 1er avril 1958 entre la Conférence nationale des universités canadiennes et le ministre des Finances, les deniers prévus par le crédit 127 du budget principal des dépenses de la présente année financière devant être affectés à l'objet du présent crédit; somme supplémentaire requise 8,500,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

AUDITEUR GÉNÉRAL

52 Traitements et dépenses du bureau 848,790 00

ASSURANCES

156 Administration 632,198 00

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (1), 1958-1959

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

Bien-être et émancipation économique des Indiens—

666 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 1,000,000 00

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

670 Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, contribution aux provinces, conformément aux accords conclus ou à conclure entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces, pour des sommes équivalentes à la moitié des montants dépensés par ces gouvernements pour l'aménagement de terrains de camping et de pique-nique—Crédit supplémentaire .. 1,500,000 00

DIVISION DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

671 Aménagement d'une passe à poisson sur le Yukon, à l'emplacement de la centrale hydro-électrique que construit la Commission d'énergie du Nord canadien pour desservir la région de Whitehorse 1,000,000 00

AGRICULTURE

SERVICES PROVISOIRES

663 Paiements aux producteurs de grain des Prairies à raison de $1 l'acre, jusqu'à un maximum de 200 acres par ferme, en conformité de règlements du gouverneur en conseil 40,000,000 00

664 Subventions aux gouvernements des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, en conformité des conditions prescrites par le gouverneur en conseil, représentant la moitié des sommes versées par lesdites provinces pour le transport d'outillage de fenaison, de fourrage et de bestiaux vers lesdites provinces ou dans leurs limites, à compter du 1er juillet 1958 .. .. 500,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que, pour pourvoir au paiement des subsides qui ont été accordés à Sa Majesté à l'égard de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1959, la somme de $1,898,604,644.89 soit attribuée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M Green, obtient la permission de la Chambre de présenter le Bill n° C-61, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959, qui est lu une première fois

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat pour informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° C-51, Loi modifiant la Loi sur les douanes.

Le Bill n° C-58, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne, est étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement et étudié dans sa forme modifiée.

Avec le consentement unanime, Mme Fairclough, appuyée par M. Macdonnell, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre concernant la prise en considération des amendements apportés par le Sénat au Bill n° C-55, Loi relative à la radiodiffusion;

M. Nowlan, appuyé par M. Green, propose,—Que lesdits amendements soient maintenant lus une deuxième fois et agréés.

Après discussion ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, lesdits amendements sont lus une deuxième fois et agréés.

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du relevé des recettes et dépenses de la Commission du district fédéral pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 19 de la Loi sur la Commission du district fédéral, chapitre 112 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi que le rapport de l'auditeur général concernant les comptes et l'état financier de ladite Commission.

Du consentement unanime, M. l'Orateur quitte le fauteuil jusqu'à huit heures ce soir.

La Chambre reprend sa séance.

Un message est reçu du Sénat pour informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° C-61, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

Un message est reçu du Sénat pour informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° C-58, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 6 septembre 1958

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Robert Taschereau, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, aujourd'hui, le 6 septembre 1958, à huit heures du soir, afin de proroger la première session de la vingt-quatrième législature.

Veuillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire administratif du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu de l'honorable juge Robert Taschereau, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle des séances du Sénat, alors qu'il plaît à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul.

Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens.

Loi pour faire droit à Nicholas Vogel.

Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt.

Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer.

Loi pour faire droit à Marc Baillargeon.

Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard.

Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding.

Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert.

Loi pour faire droit à Georgiu Panajtiotis Yarenis.

Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer.

Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby.

Loi pour faire droit à Edwin Showler.

Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow.

Loi pour faire droit à Johann Schneider.

Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston.

Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin.

Loi pour faire droit à Shirley Eileen Ferris MacTavish.

Loi pour faire droit à Maurice Turcotte.
Loi pour faire droit à Christina Maxwell Biggs Sanderson.
Loi pour faire droit à Thomas Patrick Heavers.
Loi pour faire droit à Josephine Gertrude Rice Thornhill.
Loi pour faire droit à Ruth Gruber Sosnowsky.
Loi pour faire droit à Samuel Wasserman.
Loi pour faire droit à Celia Bernhaut Jamensky.
Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner.
Loi pour faire droit à Waldo John Brayton.
Loi pour faire droit à Jean-Paul Camire.
Loi pour faire droit à Evelyn Zigayer Sedawey.
Loi pour faire droit à Eleanor Wanda Leshynska Ross.
Loi pour faire droit à Irène Rondeau Desbiens.
Loi pour faire droit à Victor Patrashevics.
Loi pour faire droit à Joseph-Adrien-Octave Guillotte.
Loi pour faire droit à Jeannette Jaslow Feifer.
Loi pour faire droit à Edith Rosen Browman.
Loi pour faire droit à Paul-Emile Papineau.
Loi pour faire droit à Joan Patricia Gatien Juzenko.
Loi pour faire droit à Myrto-Mona-Diane Chevrette Cadieux.
Loi pour faire droit à Andrzej Skarzynski.
Loi pour faire droit à Otto Zilkalns.
Loi pour faire droit à Léo Milette.
Loi pour faire droit à Angelina Di Battista Overland.
Loi pour faire droit à Robert Herman Kashower.
Loi pour faire droit à Evelyn Mills Miles.
Loi pour faire droit à Margaret Alguire Kernaghan.
Loi pour faire droit à Georges-Albert Hétu.
Loi pour faire droit à Francisca Catharina Sanders Simard.
Loi pour faire droit à Yolande Robert LeBel.
Loi pour faire droit à Joseph-Anthime-Roland Bock.
Loi pour faire droit à Clarence Joseph Reilly.
Loi pour faire droit à Elizabeth Christina Law MacNab.
Loi pour faire droit à Frank Joo.
Loi pour faire droit à Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson.
Loi pour faire droit à Giuseppe Fusari.
Loi pour faire droit à Jean-Adolphe-Abel Mathys.
Loi pour faire droit à Catherine Regina Hearn Cullen.
Loi pour faire droit à Richard Cloutier.
Loi pour faire droit à James Nelson LeBlond.
Loi pour faire droit à Louise Auger Lecavalier.
Loi pour faire droit à Marie-Noëlla-Thérèse Legault Lebel.
Loi pour faire droit à Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman.
Loi pour faire droit à Marie Becherbleith Reicher.
Loi pour faire droit à John Charles Underhill.
Loi pour faire droit à Patricia Wirth Usher.
Loi pour faire droit à Jean Audrey Vickers Mastro.

Loi pour faire droit à Mary Rebecca Lafontaine Johnson.
Loi pour faire droit à Jetti Edelstein Popowski.
Loi pour faire droit à Jean Philippon.
Loi pour faire droit à Sidney Schwartz.
Loi pour faire droit à Barbara Crawford Bucci.
Loi pour faire droit à Holger Madsen.
Loi pour faire droit à Miriam Astrof Hymovitch.
Loi pour faire droit à Margaret Welsh Clark Gray Perego.
Loi pour faire droit à Eunice Joyce Stone Berwick.
Loi pour faire droit à Rita Elizabeth Edwards Bryant.
Loi pour faire droit à Mary Farrelly Crane.
Loi pour faire droit à Margaret Eileen McKenzie Beauchemin.
Loi pour faire droit à Jeanette Josephine Cools Cox.
Loi pour faire droit à Geraldine Marilyn Woods Spencer.
Loi pour faire droit à Mariette-Giselle-Denise Pesant Forget.
Loi pour faire droit à Joy Diedre Shelley New.
Loi pour faire droit à Muriel Ethel Serchuk Rutenberg.
Loi pour faire droit à Deborah Barash Dindzik.
Loi pour faire droit à Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston.
Loi pour faire droit à Giulietta Marcogliese Iacurto.
Loi pour faire droit à Herbert Budd, fils.
Loi pour faire droit à Dorothy Mary Shrimpton Legault.
Loi pour faire droit à Maria Giusseppa Di Nunno.
Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger.
Loi pour faire droit à Simonne Fournier Bergeron.
Loi pour faire droit à Cecily Anne Maud Carter Bernard.
Loi pour faire droit à Marie-Henriette-Andrée Massue Prévost.
Loi pour faire droit à Lovell Orville Woodard.
Loi pour faire droit à Joseph Wing.
Loi pour faire droit à Hilda Jamesie Hatfield Carter.
Loi pour faire droit à Evelyn Mae Wood Snell.
Loi pour faire droit à Robert Smith.
Loi pour faire droit à Ethel Fisk Gwynne-Davies.
Loi pour faire droit à Marie-Reine Drouin Milliard.
Loi pour faire droit à Joseph-Léonidas-Albert Paradis.
Loi pour faire droit à Hyman Wexler.
Loi pour faire droit à Natasha Harpf Crayter.
Loi pour faire droit à Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson.
Loi pour faire droit à Norma Elizabeth Gammie Costigan.
Loi pour faire droit à Merita Helen Gertrude Alarie Russell.
Loi pour faire droit à Sydney Clarence Walker.
Loi pour faire droit à Barbara Anne Young McFadden Pallett.
Loi pour faire droit à Jean Mercidus Cecilia Steel MacDonald.
Loi pour faire droit à Arthur Thomas Hazell.
Loi pour faire droit à Iris Olive West Dion.
Loi pour faire droit à Margaret Cox Lafortune.
Loi pour faire droit à Gertrude Falkenstein Garfield.

Loi pour faire droit à Angela Bertha May Cohen Weinstein.
Loi pour faire droit à Rosanne Dolimont Ruelokke.
Loi pour faire droit à Jeannette Hatsedakis Haeck.
Loi pour faire droit à Natan Grunstein.
Loi pour faire droit à Hedwig Papp Witwitzki.
Loi pour faire droit à Adrienne Ménard Huot.
Loi pour faire droit à Martha Ratelle Holtken.
Loi pour faire droit à Joseph-Ovila-Maurice Valentyne.
Loi pour faire droit à Gweneth Vera Payne Smith.
Loi pour faire droit à Raymond Leslie Larocque.
Loi pour faire droit à Gordon Kent Lambert.
Loi pour faire droit à Catherine Doris Dooley Bantey.
Loi pour faire droit à Monica Frances Fleice Bottomley.
Loi pour faire droit à Fritz Drechsler.
Loi pour faire droit à Robena Sarah Florence Worrell Day.
Loi pour faire droit à Gerald Leonard Pilcher.
Loi pour faire droit à Mary Madeleine Dorothy Butler Meaney.
Loi pour faire droit à Libusa Franic Kotow.
Loi pour faire droit à Sheila Estelle Rosenstone Lane.
Loi pour faire droit à Renald Leroux.
Loi pour faire droit à Pierrette Beauregard Ifould.
Loi pour faire droit à Marion Brooks McConnell Bienvenue.
Loi pour faire droit à Patricia Alleyn Burstall Corrigan.
Loi pour faire droit à Charles Athol Gordon.
Loi pour faire droit à Margaret Canuel Fraser.
Loi pour faire droit à Jean Dick Joslin.
Loi pour faire droit à Halbert James Haldane Kerr.
Loi pour faire droit à Mary Thelma Bourgeois Gaudet.
Loi pour faire droit à Jacques Gérardin.
Loi pour faire droit à Yolande Charron Fiorucci.
Loi pour faire droit à Fernand Larouche.
Loi pour faire droit à Mary Pelly Osborne.
Loi pour faire droit à Leonard Lowrey.
Loi pour faire droit à Josette Lacaille Johnston.
Loi pour faire droit à Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin.
Loi pour faire droit à Maurice William Miller.
Loi pour faire droit à Margit Szilagyi Rojzskies.
Loi pour faire droit à Rita-Jeanne Landry Benoit.
Loi pour faire droit à Maria-Éva-Dorothé Déziel Lefebvre.
Loi pour faire droit à Violet Mary Ward Gravel.
Loi pour faire droit à Jean Phyllis Fensom Kell.
Loi pour faire droit à Louise Giguère Boisvert.
Loi pour faire droit à Barbara Janet Dillane Barr.
Loi pour faire droit à John Shaw Macneill Carson.
Loi pour faire droit à Freda Levine Schubert.
Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory.
Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers.

Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs.

Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company".

Loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club*.

Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt.

Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires.

Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays.

Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).

Loi relative à la libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement.

Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

Loi modifiant la Loi sur l'administration financière.

Loi autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes.

Loi concernant la "Stanmount Pipe Line Company".

Loi modifiant le Tarif des douanes.

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Loi autorisant la construction d'un pont, sur le chenal de Lubec, entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine.

Loi modifiant la Loi sur les juges.

Loi concernant la "Westcoast Transmission Company Limited".

Loi concernant le *Board of Trade* de la cité de Toronto.

Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale.

Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer.

Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès.

Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited".

Loi modifiant la Loi sur les douanes.

Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne.

Loi relative à la radiodiffusion.

La sanction royale de ces bills a été proclamée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

L'honorable Orateur de la Chambre des communes s'adresse à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"Qu'il plaise à Votre Honneur,

"Les Communes du Canada ont approuvé certaines dépenses autorisées pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1958 et l'affectation de certains montants dans les comptes de ladite année.

"Les Communes ont aussi voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

"Loi approuvant certaines dépenses autorisées pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1958 et l'affectation de certains montants dans les comptes de ladite année."

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959."

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, s'est exprimé comme il suit:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Après quoi, il plaît à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session du vingt-quatrième Parlement par le discours dont le texte suit:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

La vingt-quatrième législature a débuté par une session très active et très remarquable.

Nous avons été heureux d'accueillir parmi nous, cet été, Son Altesse Royale la princesse Margaret. Nous envisageons avec plaisir la visite au Canada, l'année prochaine, de Sa Gracieuse Majesté la Reine, à l'occasion de l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent.

Au cours de la présente session vous avez accueilli le président des États-Unis, le président de la République fédérale d'Allemagne, le premier ministre du Royaume-Uni et le premier ministre du Ghana, qui vous ont adressé la parole. Ces visites ont fourni une occasion précieuse et opportune d'examiner des problèmes d'un intérêt commun, ainsi que d'échanger des impressions sur des sujets d'intérêt général.

Mon Gouvernement a été encouragé par des signes de progrès, depuis quelques mois, dans la voie du désarmement et par les récents événements du Moyen-Orient; toutefois, les perspectives générales restent incertaines et, notamment, la tension actuelle en Extrême-Orient est une source de profonde inquiétude.

Mon Gouvernement a joué un rôle actif à la session spéciale d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies en favorisant les mesures qui pourraient servir de base à un vaste effort en vue de diminuer la tension et d'améliorer la situation dans la région du Moyen-Orient.

Mes ministres ont accueilli avec satisfaction la déclaration des gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni qui se sont dits prêts à interrompre les épreuves d'armes nucléaires pendant un an tandis que des pourparlers auront lieu en vue d'un accord politique; ils espèrent que cette décision aboutira à un accord réel entre les puissances nucléaires, de façon que cette interruption des épreuves se poursuive sous une surveillance internationale efficace. La perspec-

tive de nouveaux entretiens d'ordre technique en vue d'examiner d'éventuelles garanties contre une attaque par surprise permet d'espérer que de nouveaux progrès seront réalisés dans cet important domaine du désarmement.

Mes Ministres ont accueilli avec satisfaction l'approbation que vous avez donnée à l'entente importante visant à l'intégration de la défense aérienne de l'Amérique du Nord. On est à établir les dispositions qui assureront le maintien de cette défense à un niveau d'efficacité et d'économie compatible avec l'évolution rapide de la technique dans ce domaine. On a de plus commencé à prendre des dispositions en vue d'assurer une consultation plus étroite entre certains de mes Ministres et certains membres du gouvernement des États-Unis dans le domaine de la politique de défense.

L'appui que vous avez accordé aux programmes visant à fournir une aide pratique aux populations des régions économiquement arriérées de l'univers, par l'intermédiaire des Nations Unies, du Plan de Colombo et en vertu de dispositions spéciales pour les Antilles et le Ghana, témoigne de nouveau de la volonté des Canadiens de participer aux programmes internationaux d'intérêt économique aussi bien qu'humanitaire.

On a déposé devant vous un rapport de la Conférence internationale sur le droit de la mer, tenue à Genève au début de cette année, ainsi que les cinq conventions conclues lors de cette conférence. Mes Ministres appuieront la tenue prochaine d'une deuxième Conférence internationale sur le droit de la mer, qui s'occupera des importantes questions qui n'ont pas été réglées à Genève.

Mon Gouvernement a été heureux de constater l'amélioration de la situation économique générale du Canada. Il continuera ses efforts en vue d'augmenter l'emploi et d'améliorer la situation des personnes provisoirement incapables de trouver du travail.

Durant la présente session vous avez adopté des mesures grandement avantageuses pour la population canadienne.

Vous avez autorisé un accroissement des deniers publics disponibles sous l'empire de la Loi nationale sur l'habitation afin d'intensifier notre programme de construction de logements.

Vous avez prolongé de six autres semaines, durant cette année, la période pendant laquelle les prestations saisonnières étaient versées au titre de la Loi sur l'assurance-chômage.

Vous avez pourvu au relèvement des pensions des anciens membres de la fonction publique, des forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada.

Vous avez revisé et amélioré la Loi sur l'assurance des anciens combattants, la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays et la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation), et vous avez augmenté les allocations versées au titre de ces lois.

A titre de nouvelle mesure provisoire destinée à répondre aux besoins des producteurs de céréales des provinces des Prairies, en attendant l'élaboration de mesures à long terme, vous avez assuré à ces producteurs un versement fondé sur la superficie. La Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies a été revisée à la lumière de l'expérience acquise dans son application. La portée des secours prévus par la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies a été étendue à un plus grand nombre de cultivateurs. La capacité de prêt de la Commission du prêt agricole canadien a été accrue. La Loi sur les normes des produits agricoles du Canada a été modifiée et le montant des versements autorisés par la Loi sur les épizooties a été augmenté.

Vous avez approuvé l'entente qu'il était nécessaire de conclure avec le gouvernement de la Saskatchewan pour réaliser le projet d'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan et vous avez pourvu à la mise en chantier immédiate du barrage principal de cette entreprise importante.

Vous avez pourvu à l'établissement d'un Office pour aider les petites entreprises du Canada.

Vous avez assuré une augmentation nécessaire des versements accordés par le Parlement pour les universités du Canada.

La Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques a été modifiée, afin de fixer et de rapprocher la date à laquelle les versements autorisés par cette loi pourraient commencer.

Vous avez revisé complètement la loi frappant d'impôts les biens transmis par décès; cette revision a rendu la loi plus équitable et pratique, en plus d'alléger le fardeau pesant sur les petites successions. Vous avez revisé la Loi de l'impôt sur le revenu et accru les exemptions de la taxe de vente au titre de la Loi sur la taxe d'accise.

La Loi sur la capitale nationale que vous avez adoptée permettra la continuation plus efficace du développement et de l'amélioration, suivant des plans à longue échéance, de la capitale nationale et de ses environs immédiats.

Vous avez adopté une loi importante en vue de pourvoir à la réglementation de la radiodiffusion au Canada et d'assurer l'exploitation continue d'un régime national de radiodiffusion qui fournira un service varié et complet d'un haut niveau, qui soit canadien par son contenu et son caractère.

Par la Loi sur la libération conditionnelle, vous avez jeté les bases ordonnées et permanentes de la correction des personnes détenues dans les pénitenciers, ainsi que de leur réhabilitation et de leur retour dans la société comme citoyens utiles.

Vous avez été saisis d'une Déclaration des Droits ayant pour objets la reconnaissance et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Canada qui ressortissent au Parlement. Tous les intéressés auront maintenant l'occasion d'étudier soigneusement cette mesure, avant que le Parlement se prononce définitivement.

Les autres mesures établies au cours de la présente session comprennent des lois visant à approuver des conventions avec la Belgique et le Congo belge en matière d'impôts sur les revenus, la Loi sur le financement et la garantie des chemins de fer Nationaux du Canada, la Loi relative à un service de navigation sur la côte de la Colombie-Britannique, une loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs et une loi autorisant la construction d'un pont entre l'île Campobello et l'État du Maine. Vous avez aussi modifié la Loi sur les chemins de fer, la Loi sur les Indiens, le Code criminel, la Loi sur les pénitenciers, la Loi pour le contrôle du lac des Bois, la Loi sur les compagnies de prêt, la Loi sur les compagnies fiduciaires, la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes, la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, le Tarif des douanes, la Loi sur les douanes, la Loi sur les juges, la Loi sur l'administration financière, la Loi sur le Yukon et la Loi sur les parcs nationaux.

Membres de la Chambre des communes,

Mes Ministres se réjouissent de l'approbation que vous avez accordée à l'installation d'un système de traduction simultanée à la Chambre des communes.

Vos comités ont été plus actifs qu'ils ne l'avaient été depuis nombre d'années et leur concours promet d'ajouter à l'efficacité du Parlement à l'avenir.

Je vous remercie d'avoir pourvu à tous les services publics et paiements essentiels durant l'année financière courante, et, en outre, d'avoir accordé votre approbation à l'égard des paiements effectués en vertu de mandats spéciaux l'année dernière.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

Je prie la Divine Providence de continuer à bénir, protéger et guider notre nation.

Après quoi, Son Honneur le Président du Sénat s'est exprimé en ces termes:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

C'est le désir et le plaisir de Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au jeudi seizième jour d'octobre prochain, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement, en conséquence, est prorogé au jeudi seizième jour d'octobre prochain.

INDEX

DU

CENT QUATRIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

(Première session du vingt-quatrième Parlement)
12 mai—6 septembre 1958
7 Élisabeth II

A

Accidents d'automobile et de la route:

Nombre de personnes tuées au Canada par suite d'accidents d'automobile et de la route: ordre de la Chambre (Question n° 71)—M. Houck, 131; dépôt de la réponse, 184.—Doc. parl. n° 195.

Accords, conventions, échanges de notes, ententes, instruments diplomatiques, protocoles, traités:

Voir Aviation civile internationale.—Canada-Belgique.—Danemark.—États-Unis d'Amérique.—Inde.—Organisation intergouvernementale de la navigation maritime.—Norvège.—Pakistan.—Portugal,—Ravitaillement en vol.—Rhodésie et Nyassaland.—Suède.—Suisse.

Actes de l'Amérique du Nord britannique:

Voir Représentation à la Chambre des Communes.

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent:

Arrêté en conseil C.P. 1958-239 approuvant le budget d'établissement de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour l'année expirant le 31 décembre 1958, 21.—Doc. parl. n° 168*a*.

Rapport de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 42. —Doc. parl. n° 168 (*imprimé*).

Administration fédérale du Canada:

Exemplaire de la publication intitulée: "L'Administration fédérale du Canada—juin 1958", 345.—Doc. parl. n° 215 (*imprimé*).

Administration financière:

Loi modifiant la Loi sur l'administration financière.—Bill n° C-27: présentation—M. Boulanger, et 1re lecture, 125.

57074-7—38½

Administration financière—*Fin*

Loi modifiant la Loi sur l'administration financière.—Résolution: présentation, 282; comité plénier, 313; adoption, 317.—Bill n° C-43: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 318; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 464; adoption au Sénat, 489; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 31, Statuts du Canada, 1958.

Voir aussi Mandats spéciaux du Gouverneur général.

Adresse en réponse au discours du trône:

Motion de M. Lafrenière tendant à présenter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, 13; débat, 14, 19.

Proposition d'amendement de M. Pearson, 20.

Proposition de sous-amendement de M. Argue, 20.—Débat, 20, 33, 36, 37, 39, 41, 45, 50; la proposition de sous-amendement est rejetée par le vote de 8 contre 194, 51.

Débat sur l'amendement à la motion principale, 55, 59, 61; la proposition d'amendement à la motion principale est rejetée par le vote de 52 contre 181, 62.

Débat sur la motion principale, 63, 65.

Proposition d'amendement de M. Herridge et débat, 66; la proposition d'amendement est rejetée par le vote de 37 contre 167, 66.

La motion principale est agréée par le vote de 196 contre aucun, 67.

Motion tendant à faire grossoyer l'Adresse et à la transmettre à Son Excellence le Gouverneur général, 68.

Lettre de remerciements de Son Excellence le Gouverneur général pour l'adresse en réponse au discours du trône, 379.

Aéroports:

Documents relatifs à la route de la station à réflecteurs de l'aéroport de Terrace: adresse (*Avis de motion n° 20)—M. Howard, 223; dépôt de la réponse, 433.—Doc. parl. n° 220.

Soumissions pour la démolition ou l'achat de hangars et de bâtiments à l'aéroport de Mont-Joli: ordre de la Chambre (Question n° 190)—M. Bourget, 471; dépôt de la réponse, 513.—Doc. parl. n° 222.

Affaires des anciens combattants, Comité permanent:

Modification de l'article 65 du Règlement en vue de l'institution d'un comité permanent des affaires des anciens combattants, 55; adoption de la motion, 71.

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; changement dans le personnel, 120, 173, 312, 313, 332; 1er rapport, 159; 2e rapport, 258; renvoi devant le comité des subsides de certains postes du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses, 259; 3e rapport, 269; 4e rapport, 302; 5e rapport, 357.

Affaires extérieures:

Rapport du ministère pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 241.—Doc. parl. n° 27 (*imprimé*).—Texte français, 312.

Affaires extérieures, Comité permanent:

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; changement dans le personnel, 120, 136, 397, 437; 1er rapport, 136; adoption du 1er rapport, 144; 2e rapport, 469; renvoi au comité des subsides de certains postes du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses, 470.

Agriculture et colonisation, Comité permanent:

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; changement dans le personnel, 120, 144, 215, 353, 358; 1er rapport, 159; adoption du 1er rapport, 173; présentation et adoption du 2e rapport, 291; 3e rapport, 297; 4e rapport, 387.

Aide à la production du charbon:

Voir Charbon.

Aide aux enfants des morts de la guerre:

Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).—Résolution: présentation, 281; adoption, 332.—Bill n° C-45: présentation—M. Brooks, et 1re lecture, 333; 2e lecture et renvoi au comité permanent des affaires des anciens combattants, 333; rapport du comité, 357; comité plénier et 3e lecture, 459; adoption au Sénat, 476; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 25, Statuts du Canada, 1958.

Air-Canada:

Rapport d'Air-Canada pour l'année close le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 52.—Doc. parl. n° 151 (*imprimé*).

Rapport des vérificateurs concernant les comptes d'Air-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 53.—Doc. parl. n° 151 (*imprimé*).

Ajournement de la Chambre:

Motion relative à l'ajournement de la Chambre du jeudi 12 juin au vendredi 13 juin (11h.30 du matin), 136.

Ajournement de la Chambre à 4h.30 de l'après-midi, 343.

Algoma Central and Hudson Bay Railway Company:

Loi concernant "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company".—Pétition, 193; rapport de l'examinateur, 238; message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-13—M. Morton, 291; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 316; rapport du comité, 329; comité plénier et 3e lecture, 341; sanction royale (le 7 août 1958), 383.—7 Élisabeth II, chapitre 53, Statuts du Canada, 1958.

Alimentation et agriculture:

Rapport concernant les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'année 1957-1958 (textes français et anglais), 377.—Doc. parl. n° 30.

Allemagne:

Voir Heuss.

Allocations aux aveugles:

Voir Aveugles.

Allocations aux invalides:

Voir Invalides.

Allocations de retraite des députés:

Voir Députés.

Allocations familiales:

Rapport des dépenses et de l'administration relatives à la Loi sur les allocations familiales et à la Loi sur la sécurité de la vieillesse pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 385.—Doc. parl. n° 99. Rapport corrigé (textes français et anglais), 476.—Doc. parl. n° 99*b*.

Améliorations agricoles:

Rapport concernant l'application de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 290.—Doc. parl. n° 50 (*imprimé*).

Aménagement et embellissement de la Capitale nationale:

Voir Capitale nationale.

Anciens combattants:

État relatif aux engagements financiers conclus et aux dépenses faites sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 200.—Doc. parl. n° 175.

Rapport concernant l'application de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 293.—Doc. parl. n° 65.

Voir aussi Affaires des anciens combattants (comité permanent).—Assurance des anciens combattants.—Assurance des soldats de retour au pays.

Appareils ennemis:

Document intitulé: "Autorisation d'intercepter et d'attaquer les appareils ennemis", 125.—Doc. parl. n° 187.

Argentine:

Télégramme de souhaits de la part de la Chambre des députés de l'Argentine à l'occasion de la *fête du Dominion,* 207.—Doc. parl. n° 198.

Télégramme de remerciements de la part de la Chambre des députés de l'Argentine à M. l'Orateur pour le message transmis à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de ce pays, 248.—Doc. parl. n° 198*a*.

Armes nucléaires:

Texte de la résolution concernant la cessation des essais d'armes nucléaires, adoptée le 31 mars 1958 par le Soviet suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, 15.—Doc. parl. n° 179.

Arrangements entre cultivateurs et créanciers:

Rapport du surintendant des faillites concernant l'application de la Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers pour l'année terminée le 31 mars 1958, 52.—Doc. parl. n° 75.

Arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts:

Voir Relations fédérales-provinciales.

Arrêtés en conseil:

Sommaire des arrêtés en conseil adoptés pendant les périodes ci-après:
a) 1er janvier au 30 avril 1958, 20.—Doc. parl. n° 125*g*.
b) 1er au 31 mai 1958, 157.—Doc. parl. n° 125*j*.
c) 1er au 30 juin 1958, 251.—Doc. parl. n° 125*m*.
d) 1er au 31 juillet 1958, 410.—Doc. parl. n° 125*p*.

Assistance à l'agriculture des Prairies:

Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.—Résolution: présentation, 220; adoption, 287.—Bill n° C-40: présentation—M. Harkness, et 1re lecture, 288; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 292; adoption au Sénat, 327; sanction royale (le 7 août 1958), 383.—7 Élisabeth II, chapitre 15, Statuts du Canada, 1958.

Assistance-chômage:

Rapport sur les dépenses et l'administration relatives à l'application de la Loi sur l'assistance-chômage pour l'année close le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 410.—Doc. parl. n° 105.

Assistance-vieillesse:

Rapport sur l'administration de l'assistance-vieillesse au Canada pour l'année terminée le 31 mars 1957 (textes français et anglais), 34.—Doc. parl. n° 103 (*imprimé*).

Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans et de moins de 70 ans dans chaque province et nombre de personnes bénéficiaires de l'assistance-vieillesse dans chaque province: ordre de la Chambre (Question n° 150)—M. Benidickson, 260; dépôt de la réponse, 283.—Doc. parl. n° 103*a*.

Voir aussi Sécurité de la vieillesse.

Assurance-chômage:

Loi prolongeant temporairement les périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'assurance-chômage.—Résolution: présentation, 24; comité plénier, 26; adoption, 29.—Bill n° C-9: présentation—M. Starr, et 1re lecture, 30; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 30; adoption au Sénat, 33; sanction royale (le 16 mai 1958), 34.—7 Élisabeth II, chapitre 2, Statuts du Canada, 1958.

Rapport de la Commission d'assurance-chômage pour l'année terminée le 31 mars 1958, 328.—Doc. parl. n° 82.

Rapport du comité consultatif de l'assurance-chômage pour l'année terminée le 31 mars 1958, 476.—Doc. parl. n° 82*a*.

Assurance des anciens combattants:

Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.—Résolution: présentation, 174; adoption, 236.—Bill n° C-34: présentation—M. Brooks, et 1re lecture, 236; 2e lecture et renvoi au comité permanent des affaires des anciens combattants, 236; rapport du comité, 302; résolution tendant à modifier le bill, 437-438; adoption de la résolution et renvoi au comité plénier, 459; le Bill C-34 (avec la résolution adoptée) est étudié en comité plénier (avec amendement) et lu une 3e fois, 459; adoption au Sénat, 485; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 43, Statuts du Canada, 1958.

État financier relatif aux opérations découlant de la Loi sur l'assurance des anciens combattants pour l'année close le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 200.—Doc. parl. n° 174.

Assurance des crédits à l'exportation:

Rapport et relevés financiers de la Société d'assurance des crédits à l'exportation pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 15.—Doc. parl. n° 146 (*imprimé*).

Rapport sur l'application de la Partie II de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation pour l'année terminée le 31 mars 1958, 117.—Doc. parl. n° 48.

Arrêté en conseil C.P. 1958-922 autorisant la conclusion de contrats d'assurance par la Société d'assurance des crédits à l'exportation en vue d'expéditions de blé au Brésil, 312.—Doc. parl, n° 146*b*.

Arrêté en conseil C.P. 1958-902 autorisant la conclusion d'un contrat d'assurance entre la Société d'assurance des crédits à l'exportation et l'*Associated Metals and Minerals Corporation (Canada) Limited* concernant la vente au Brésil de rails en acier, 312.—Doc. parl. n° 146*a*.

Assurance des soldats de retour au pays:

Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays.—Résolution: présentation, 174; adoption, 235.—Bill n° C-33: présentation—M. Brooks, et 1re lecture, 236; 2e lecture et renvoi au comité permanent des affaires des anciens combattants, 236; rapport du comité, 269; comité plénier et 3e lecture, 458; adoption au Sénat, 476; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 41, Statuts du Canada, 1958.

État financier relatif aux opérations découlant de la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays pour l'année close le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 200.—Doc. parl. n° 172.

Assurance du service civil:

État concernant l'application de la Loi sur l'assurance du service civil pour l'année close le 31 mars 1958, 146.—Doc. parl. n° 43.

Assurance-hospitalisation:

Loi modifiant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.—Résolution: présentation, 35; comité plénier, 71, 104, 110, 150; adoption, 150.—Bill n° C-30: présentation—M. Monteith (Perth), et 1re lecture, 150; 2e lecture et comité plénier, 157; comité plénier, 162; 3e lecture, 168; adoption au Sénat, 187; sanction royale (le 26 juin 1958), 191.—7 Élisabeth II, chapitre 6, Statuts du Canada, 1958.

Assurance-hospitalisation—*Fin*

Documents échangés entre le gouvernement fédéral et les provinces du Canada depuis le 1er janvier 1957 relativement aux questions concernant la Loi sur l'assurance-hospitalisation: adresse (*Avis de motion n° 2)—M. Martin (Essex-Est), 24; dépôt de la réponse, 504.—Doc, parl, n° 101*g*.

Accord conclu entre le gouvernement fédéral et la province d'Ontario aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques: ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 13)—M. Martin (Essex-Est), 144; dépôt de la réponse, 146.—Doc. parl. n° 101*a*.

Accord conclu entre le Canada et Terre-Neuve au sujet des contributions payables en vertu de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, 146.—Doc. parl. n° 101.

Documents échangés entre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et tout membre de quelque gouvernement provincial relativement à la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques: adresse (*Avis de motion n° 14)—M. Martin (Essex-Est), 183; dépôt de la réponse, 504.—Doc. parl. n° 101*h*.

Lettres et télégrammes échangés entre le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministère de la Santé et du Bien-être social de la Colombie-Britannique concernant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, 224.—Doc. parl. n° 101*b*.

Accord conclu entre le gouvernement du Canada et les provinces de la Colombie-Britannique, d'Alberta, du Manitoba et de Saskatchewan prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, 238.—Doc. parl. n°s 101*c, d, e, f*.

Assurances:

Voir Surintendant des assurances.

Atomic Energy of Canada Limited:

Rapport de l'*Atomic Energy of Canada Limited* pour l'année terminée le 31 mars 1958, 256.—Doc. parl. n° 137 (*imprimé*).

Autobus:

Contrats pour l'achat d'autobus de la *Western Flyer Coach Limited*: ordre de la Chambre (Question n° 184)—M. Argue, 505; dépôt de la réponse, 513.—Doc. parl. n° 212*a*.

Automobiles:

Voir Voitures particulières.

Avances:

Voir Dettes contractées pour avances.

Aveugles:

Rapport sur l'administration des allocations aux aveugles au Canada pour l'année terminée le 31 mars 1957 (textes français et anglais), 34.—Doc. parl. n° 96 (*imprimé*).

Aviation civile internationale:

Protocole modifiant l'article 45 de la Convention relative à l'aviation civile internationale (textes français et anglais), 555.—Doc. parl. n° 31*q*.

Avis de motions portant production de documents, rejetés par la Chambre:

Voir Production de documents.

B

Bandes indiennes:

Noms des bandes qui résident dans les réserves indiennes du district électoral de Skeena; ordre de la Chambre (Question n° 19)—M. Howard, 130; dépôt de la réponse, 200.—Doc. parl. n° 15*a*.

Banque du Canada:

Rapport et relevé des comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 20.—Doc. parl. n° 33 (*imprimé*).

Banque et commerce, Comité permanent:

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; 1er rapport, 149; motion tendant à l'adoption du 1er rapport agréée par le vote de 169 contre 52, 159; 2e rapport, 173; changement dans le personnel, 277, 297, 453; 3e rapport, 296; 4e rapport, 463.

Banques à charte du Canada:

Relevé des bénéfices et frais d'exploitation courants pour les exercices financiers 1956 et 1957, 16.—Doc. parl. n° 35.

Liste des actionnaires à la fin de l'exercice financier de 1957, 16.—Doc. parl. n° 36.

Relevé des soldes impayés, etc., au 31 décembre 1957, 17.—Doc. parl. n° 37.

Banque d'épargne de Québec:

Liste des actionnaires à la fin de l'exercice financier de 1957 (texte français), 17.—Doc. parl. n° 38.

Relevé des soldes impayés, etc., au 31 décembre 1957, 17.—Doc. parl. n° 39.

Bear-Cove (N.-É.):

Sommes dépensées pour la voie de glissement à Bear-Cove: ordre de la Chambre (Question n° 191)—M. McWilliam, 505.

Belgique:

Voir Canada-Belgique.

Bibliothèque du Parlement:

Comité mixte de la bibliothèque: message du Sénat et liste des membres faisant partie du comité mixte, 31; institution du comité, mandat du comité, message au Sénat et liste des membres faisant partie du comité, 107.

Rapport du Bibliothécaire parlementaire, 14.—Doc. parl. n° 1.

Voir aussi Commission du service civil.

Bibliothèque nationale:

Rapport du Bibliothécaire national pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 222.—Doc. parl. n° 19.

Biens ennemis:

Voir Séquestre des biens ennemis.

Biens transmis par décès:

Voir Impôt sur les biens transmis par décès.

Bills privés en général, Comité permanent:

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; présentation et adoption du 1er rapport, 149; 2e rapport, 167; 3e rapport, 188; 4e rapport, 257; changement dans le personnel, 297, 442, 453; 5e rapport, 301; 6e rapport, 313; présentation et adoption du 7e rapport, 329; 8e rapport, 336; 9e rapport, 371; 10e rapport, 397; 11e rapport, 435; 12e rapport, 435; 13e rapport, 477; 14e rapport, 485; 15e rapport, 497; 16e rapport, 501; 17e rapport, 519.

Bois à pâte:

Voir Commission sur les pratiques restrictives du commerce.

Boissons alcooliques:

Sommes versées par le gouvernement pour des boissons alcooliques: ordre de la Chambre (Questions n° 43)—M. Howard, 544; dépôt de la réponse, 560.—Doc. parl. n° 224.

Brésil:

Voir Assurance des crédits à l'exportation.

Bretton Woods:

Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les accords de Bretton Woods pour l'année terminée le 31 mars 1958, 184.—Doc. parl. n° 40.

Brevets d'invention:

Voir Pakistan.

Budget:

Voir Documents budgétaires.—Résolutions budgétaires.—Voies et moyens.

Buffalo and Fort Erie Peace Bridge:

Voir États-Unis d'Amérique.

Burin-Burgeo, District Électoral de:

Voir Carter.

Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company:

Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.—Pétition, 134; rapport de l'examinateur, 158; message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-4—M. Taylor, 187; motion tendant à la 2e lecture, débat, proposition d'amendement et débat, 222; la proposition d'amendement est rejetée par le vote de 8 contre 133, 271; adoption de la motion principale, 272; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 272; rapport du comité (avec des amendements), 437; comité plénier et 3e lecture, 466; adoption au Sénat des amendements de la Chambre, 485; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 45, Statuts du Canada, 1958.

C

Cabotage:

Rapport de la Commission royale d'enquête sur le cabotage (textes français et anglais), 42.—Doc. parl. n° 182 (*imprimé*).

Campobello-Lubec (Pont):

Voir Ponts.

Canada-Belgique (Accord fiscal):

Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus.—Bill n° C-28: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 144; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 261; adoption au Sénat, 321; sanction royale (le 7 août 1958), 383.—7 Élisabeth II, chapitre 13, Statuts du Canada, 1958.

Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique afin d'étendre, au Congo belge et au territoire sous tutelle de Ruanda-Urundi, la convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus.—Bill n° C-29: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 144; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 261; adoption au Sénat, 321; sanction royale (le 7 août 1958), 383.—7 Élizabeth II, chapitre 12, Statuts du Canada, 1958.

Canada-Nations Unies:

Rapport intitulé: "Le Canada et les Nations Unies, 1957", 554.—Doc. parl. n° 28 (*imprimé*).

Canadian Arsenals Limited:

Rapport de la *Canadian Arsenals Limited* pour l'année terminée le 31 mars 1958, 200.—Doc. parl. n° 22.

Canadian Natinal (West Indies) Steamships:

Rapport de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 46.—Doc. parl, n° 161 (*imprimé*).

Canadian National (West Indies) Steamships—*Fin*

Correspondance relative à la vente de la flotte des navires de la *Canadian National Steamships West Indies*: adresse (*Avis de motion n° 36)—M. McWilliam, 458.—La motion est rejetée par le vote de 18 contre 116, 458.

Voir aussi Chemins de fer nationaux du Canada.

Canadian Women's Press Club:

Loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club*.—Pétition, 134; rapport de l'examinateur, 217; message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-8—Mlle Aitken, 243; 2e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés en général, 408; rapport du comité, 435; comité plénier et 3e lecture, 447; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 56, Statuts du Canada, 1958.

Canaux, Écluses:

Voir Saint-Laurent (Fleuve) et Grands lacs.

Cape Breton Highlands (Parc national):

Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux en ce qui concerne les limites du parc national de Cape Breton Highlands.—Résolution: présentation, 84; adoption, 237.—Bill n° C-36: présentation—M. Hamilton (Qu'Appelle), et 1re lecture, 237; 2e lecture, comité plénier, consentement de Son Excellence le Gouverneur général et 3e lecture, 260; adoption au Sénat, 303; sanction royale (le 25 juillet 1958), 308.—7 Élisabeth II, chapitre 8, Statuts du Canada, 1958.

Capitale nationale:

Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale.—Résolution: présentation, 281; adoption, 402.—Bill n° C-48: présentation—M. Diefenbaker, et 1re lecture, 402; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 460; adoption au Sénat, 553; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 37, Statuts du Canada, 1958.

Carter, M. Chesley William:

Avis de la réception du rapport de l'élection de M. Carter dans le district électoral de Burin-Burgeo, 23.—M. Carter prend séance à la Chambre, 23.

Cartwright, L'hon. Juge John R.:

Message invitant la Chambre à se rendre à la salle des délibérations du Sénat, 190.

Casselman, M. Arza Clair:

Voir Vacance dans la députation.

Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming:

Voir Corporation épiscopale catholique de Timiskaming.

Chambre des Communes:

Voir Représentation à la Chambre des Communes.

Charbon:

Rapport concernant les opérations découlant de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes pour l'année terminée le 31 mars 1958, 113.—Doc. parl. n° 87.

Soumissions publiques pour la fourniture du charbon destiné aux édifices des ministères des Transports, des Travaux publics et de la Défense nationale, situés dans l'Île du Prince-Édouard: ordre de la Chambre (Question n° 118)—M. Robichaud, 211; dépôt de la réponse, 240.—Doc. parl. n° 205.

Correspondance échangée au sujet de l'assistance financière à l'égard du charbon provenant des provinces Maritimes, 405.—Doc. parl. n° 85*a*.

Loi autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes.—Résolution: présentation, 442; adoption, 461.—Bill n° C-54: présentation—M. Comtois, et 1re lecture, 461; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 461; adoption au Sénat, 489; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 36, Statuts du Canada, 1958.

Charles, Prince:

Le titre de prince de Galles est conféré au prince Charles, 310.

Chaudière, Rivière:

Voir Inondations.

Chemins de fer:

Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer.—Bill n° C-11: présentation—M. Herridge, et 1re lecture, 41; motion tendant à la 2e lecture rejetée par le vote de 36 contre 145, 136.

Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer.—Résolution: présentation, 398; adoption, 460.—Bill n° C-52: présentation—M. Hees, et 1re lecture, 460; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 460; rapport du comité, 469; comité plénier et 3e lecture, 531; adoption au Sénat, 553; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 40, Statuts du Canada, 1958.

Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, Comité permanent:

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; présentation et adoption du 1er rapport, 130; changement dans le personnel, 136, 219, 323, 397, 464; 2e rapport, 263; 3e rapport, 285; renvoi devant le comité des subsides de certains postes du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses, 287; présentation et adoption du 4e rapport, 295; 5e rapport, 295; 6e rapport, 329; 7e rapport, objection de M. Regier et déclaration de M. l'Orateur, 357-358; 8e rapport, 380; 9e rapport, 437; 10e rapport, 469; 11e rapport, 478; 12e rapport, 509; 13e rapport, 551.

Chemins de fer, lignes aériennes et marine marchande, Comité sessionnel:

Motion de M. Hees tendant à l'institution d'un comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et contrôle, etc., 174, 231; débat, 231, 234; adoption de la motion, 235; présentation et adoption du 1er rapport, 243; 2e rapport, 259; renvoi au comité des subsides de certains postes du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses, 259; 3e rapport, 321.

Chemins de fer nationaux du Canada:

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1957 et les dépenses estimatives prévues pour 1958, relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de lignes ferroviaires depuis St-Félicien jusqu'au lac Caché, etc., 21.—Doc. parl. n° 156*a*.

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au cours des années 1952-1955 et jusqu'au 31 décembre 1957 et les dépenses prévues pour 1958, relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, 21.—Doc. parl. n° 156.

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1957 et les dépenses estimatives prévues pour 1958, relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province du Nouveau-Brunswick depuis un point à ou près Bartibog, etc., 21.—Doc. parl. n° 156*b*.

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1957 et les dépenses estimatives prévues pour 1958, relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de certaines installations terminus dans le voisinage de la ville de Montréal, 21.—Doc. parl. n° 156*c*.

Arrêté en conseil C.P. 1958-419 retirant de l'administration et de la gestion des Chemins de fer nationaux du Canada une parcelle de terrain du chemin de fer de la baie d'Hudson située dans la ville de Le Pas (Manitoba), 21.—Doc. parl. n° 159*a*.

Arrêté en conseil C.P. 1958-420 révoquant l'arrêté en conseil C.P. 4251 du 24 octobre 1957 et l'arrêté en conseil C.P. 1979 du 26 avril 1949, et confiant la gestion et l'exploitation du réseau des communications du Nord-Ouest aux Chemins de fer nationaux du Canada, à compter du 1er avril 1958, 22.—Doc. parl. n° 159*b*.

Arrêté en conseil C.P. 1958-217 révoquant l'arrêté en conseil C.P. 3340 du 27 juillet 1948 et confiant aux Chemins de fer nationaux du Canada la gestion et l'exploitation du chemin de fer de la baie d'Hudson, à compter du 1er janvier 1958, 22.—Doc. parl. n° 159.

Rapport des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année close le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 46.—Doc. parl. n° 155 (*imprimé*).

Rapport du Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 46. —Doc. parl. n° 160.

Arrêté en conseil C.P. 1958-6/709 retirant de l'administration des chemins de fer nationaux du Canada deux parcelles de terrain appartenant aux chemins de fer de l'État et situées dans le village de Debert (N.-É.), 60.—Doc. parl. n° 159*c*.

Chemin de fer nationaux du Canada—*Fin*

Arrêté en conseil C.P. 1958-303 approuvant les budgets d'établissement et d'exploitation des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année expirant le 31 décembre 1958, 85.—Doc. parl. n° 158.

Motion de M. Hees tendant à renvoyer au comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande, le budget revisé des chemins de fer Nationaux du Canada pour 1958 ainsi que le budget d'exploitation de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited,* 251.

Arrêté en conseil C.P. 1958-987 approuvant les budgets d'établissement et d'exploitation revisés des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année expirant le 31 décembre 1958; et budgets d'établissement et d'exploitation de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'année expirant le 31 décembre 1958, 252.—Doc. parl. n° 158*a*.

Arrêté en conseil C.P. 1958-1020 retirant de la gestion des Chemins de fer nationaux du Canada sept parcelles de terrain des chemins de fer de l'État situées dans les paroisses de Sainte-Foye et de Saint-Félix de Cap-Rouge (P.Q.), 299.—Doc. parl. n° 159d.

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.—Résolution: présentation, 353; adoption, 375.—Bill n° C-47: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 375; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 380; adoption au Sénat, 431; sanction royale (le 13 août 1958), 432.—7 Élisabeth II, chapitre 17, Statuts du Canada, 1958.

Chômage:

Mémoire intitulé: "La statistique du chômage au Canada", 554.—Doc. parl. n° 78*b* (*imprimé*).

Citoyenneté canadienne:

Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne.—Bill n° C-58: présentation—Mme Fairclough, et 1re lecture, 485; motion tendant à la 2e lecture, débat, proposition d'amendement et décision de M. l'Orateur, 559; adoption de la motion principale par le vote de 89 contre 25, 560; 2e lecture, 560; comité plénier (avec amendement) et 3e lecture, 571; adoption au Sénat, 571; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 24, Statuts du Canada, 1958.

Citoyenneté et immigration:

Rapport du ministère pour l'année terminée le 31 mars 1958, 138.—Doc. parl. n° 12 (*imprimé*).

Code criminel:

Loi modifiant le Code criminel (Peine corporelle).—Bill n° C-5: présentation—M. Winch, et 1re lecture, 24; motion tendant à la 2e lecture, 116.

Loi modifiant le Code criminel (Abattage d'animaux).—Bill n° C-32: présentation—M. Fulton, et 1re lecture, 181.

Code criminel—*Fin*

Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale).—Bill n° C-3: présentation —M. Winch, et 1re lecture, 24; motion tendant à la 2e lecture et débat, 72, 341.

Loi modifiant le Code criminel.—Message du Sénat: Bill n° S-9, 295; 1re lecture—M. Fulton, 302; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 403; sanction royale (le 13 août 1958), 432.—7 Élisabeth II, chapitre 18, Statuts du Canada, 1958.

Colombie-Britannique (service de navigation exploité par le Pacifique-Canadien):

Loi pourvoyant à la reprise du service de navigation exploité par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien sur la côte de la Colombie-Britannique.—Résolution: présentation, 291; adoption, 292. —Bill n° C-42: présentation—M. Diefenbaker, et 1re lecture, 292; motion tendant à la 2e lecture agréée par le vote de 178 contre aucun, 297; 2e lecture, comité plénier (avec des amendements) et 3e lecture, 298; adoption au Sénat, 303; sanction royale (le 25 juillet 1958), 308.— 7 Élisabeth II, chapitre 7, Statuts du Canada, 1958.

Comités permanents de la Chambre:

Institution du comité spécial chargé de préparer la liste des députés qui doivent composer les comités permanents de la Chambre, 13; rapport du comité, 93; adoption du rapport, 101.

Liste des députés faisant partie des comités permanents de la Chambre, 93-101; mandat des comités, 101.

Voir aussi Affaires des anciens combattants.—Affaires extérieures.—Agriculture et Colonisation.—Banque et Commerce.—Bibliothèque.—Bills privés en général.—Chemins de fer, Canaux et Lignes télégraphiques. —Comptes publics.—Débats.—Impressions.—Marine et Pêcheries.— Mines, Forêts et Cours d'eau.—Prévisions de dépenses.—Privilèges et Élections.—Règlement.—Relations industrielles.—Restaurant.

Comités pléniers de la Chambre:

Motion tendant à la nomination de M. Pierre Sévigny, député du district électoral de Longueuil, comme président des comités pléniers de la Chambre, 13.

Motion tendant à la nomination de M. Charles Rea, député du district électoral de Spadina, comme vice-président des comités pléniers de la Chambre, 13.

Commandement de la Défense aérienne:

Voir Défense aérienne.

Commerce:

Rapport du ministère pour l'année terminée le 31 mars 1957, 46.—Doc. parl. n° 136 (*imprimé*).

Commissaires du port de la Tête des Lacs:

Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs.—Bill n° C-26: présentation—M. Hees, et 1re lecture, 121; 2e lecture, et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 237; rapport du comité, 263; comité plénier et 3e lecture, 402; adoption au Sénat, 453; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 34, Statuts du Canada, 1958.

Commission canadienne du blé:

Rapport pour la campagne agricole close le 31 juillet 1957, 15.—Doc. parl. n° 141 (*imprimé*).—Rapport supplémentaire, 290.—Doc. parl. n° 141*a* (*imprimé*).

Motion portant que soient déférés au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation le rapport annuel de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole close le 31 juillet 1957 et le rapport de la Commission des grains pour 1957, 277.

Commission Canado-Américaine de défense commune:

Voir États-Unis d'Amérique.

Commission d'assurance-chômage:

Voir Assurance-chômage.

Commission de contrôle de l'énergie atomique:

Rapport de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958, 202.—Doc. parl. n° 138.

Commission d'énergie du Nord canadien:

Arrêté en conseil C.P. 1958-874 approuvant le budget d'établissement de la Commission pour l'année expirant le 31 mars 1959, 207.—Doc. parl. n° 118*a*.

Rapport de la Commission pour l'année terminée le 31 mars 1958 et rapport de l'auditeur général sur les comptes de ladite Commission, 241.—Doc. parl. n° 118.

Commission de la Capitale nationale:

Voir Capitale nationale.

Commission de la régie intérieure de la Chambre:

Nomination des membres, 13.

Rapport des délibérations de la Commission (textes français et anglais), 14.—Doc. parl. n° 2.

Commission des champs de bataille nationaux:

Rapport de l'auditeur général concernant la vérification des comptes de la Commission pour l'année close le 31 mars 1958, 262.—Doc. parl. n° 117*a*.

Commission des grains du Canada:

Rapport de la Commission pour l'année 1957, 15.—Doc. parl. n° 139 (*imprimé*).

Voir aussi Commission canadienne du blé.

Commission des Transports:

Rapport de la Commission pour l'année close le 31 décembre 1957, 20.—Doc. parl. n° 153.

Commission du district fédéral:

Rapport de la Commission pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 52.—Doc. parl. n° 123 (*imprimé*).

Arrêté en conseil C.P. 1958-1129 approuvant les budgets d'établissement et d'exploitation de la Commission pour l'année expirant le 31 mars 1959, 440.—Doc. parl. n° 123*a*.

Exemplaire du relevé des recettes et dépenses de la Commission pour l'année terminée le 31 mars 1958, 571.—Doc. parl. n° 123*b*.

Voir aussi Capitale nationale.

Commission du fonds de bienfaisance de l'armée:

Rapport pour l'année close le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 200.—Doc. parl. n° 171.

Commission du prêt agricole canadien:

Rapport de l'auditeur général concernant les comptes de la Commission pour l'année close le 31 mars 1958, 114.—Doc. parl. n° 49*a*.

Rapport de la Commission pour l'année close le 31 mars 1958, accompagné du rapport de l'auditeur général visant les comptes de ladite Commission, 293.—Doc. parl. n° 49.

Arrêté en conseil C.P. 1958-540 approuvant le budget d'établissement de la Commission pour l'année expirant le 31 mars 1959, 549.—Doc. parl. n° 49*b*.

Commission du service civil:

Rapport de la Commission concernant les emplois exclus de l'application de la Loi sur le service civil pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 52.—Doc. parl. n° 132.

Rapport de la Commission concernant le bibliothécaire catalogueur en chef de la Bibliothèque du Parlement, 170.—Doc. parl. n° 1*a*. Approbation du rapport, 181.

Rapport de la Commission pour l'année close le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 490.—Doc. parl. n° 131 (*imprimé*).

Commission du tarif:

Rapport de la Commission relativement à l'enquête demandée par le ministre des Finances concernant les tissus de laine (textes français et anglais), 111.—Doc. parl. n° 62 (*imprimé*).

Rapport de la Commission relativement à l'enquête demandée par le ministre des Finances concernant les déchets textiles de toutes fibres, les rubans, etc. (textes français et anglais), 253.—Doc. parl. n° 62*a* (*imprimé*).

Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Viet-Nam:

Exemplaire du 8e rapport intérimaire de la Commission, 476.—Doc. parl. n° 31*j*.

Commission maritime canadienne:

Rapport de la Commission pour l'année terminée le 31 mars 1958, 203.—Doc. parl, n° 165.

Commission nationale des libérations conditionnelles:

Voir Libération conditionnelle.

Commission royale d'enquête sur la situation financière de Terre-Neuve:

Voir Terre-Neuve.

Commission sur les pratiques restrictives du commerce:

Rapport de la Commission concernant l'achat du bois à pâte dans certaines régions de l'Est du Canada, présenté le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 27.—Doc. parl. n° 73*a* (*imprimé*).

Rapport de la Commission concernant la fabrication, la distribution et la vente de la levure, 117.—Doc. parl. n° 73*b* (*imprimé*).

Rapport de la Commission concernant la fabrication, la distribution et la vente de l'oxyde de zinc, 320.—Doc. parl. n° 73*c* (*imprimé*).

Commissions royales d'enquête:

Voir Perspectives économiques du Canada.—Terre-Neuve.

Compagnies:

Loi modifiant la Loi sur les compagnies (Rapports annuels).—Bill n° C-14: présentation—M. Fisher, et 1re lecture, 49; motion tendant à la 2e lecture et retrait du bill, 150.

Voir aussi Conseils d'administration de compagnies.

Compagnies de prêt:

Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt.—Message du Sénat: Bill n° S-10, 295; 1re lecture—M. Fleming (Eglinton), 302; 2e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 431; rapport du comité, 463; motion tendant à l'étude du bill plus tard le même jour, 463; comité plénier et 3e lecture, 465; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 35, Statuts du Canada, 1958.

Compagnies fiduciaires:

Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires.—Message du Sénat: Bill n° S-11, 295; 1re lecture—M. Fleming (Eglinton), 302; 2e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 431; rapport du comité, 463; motion tendant à l'étude du bill plus tard le même jour, 463; comité plénier et 3e lecture, 465; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 42, Statuts du Canada, 1958.

Compte de pension des services permanents:

Voir Pensions et gratifications.

Comptes publics, Comité permanent:

Institution du comité, 93, mandat du comité, 101; changement dans le personnel, 136, 227, 234, 313, 332, 372, 405, 411, 437, 442, 476, 478, 515, 520; présentation et adoption du 1er rapport, 323; 2e rapport, 323; 3e rapport, 563.

Comptes publics et rapport de l'Auditeur général:

Motion tendant à renvoyer au comité permanent des comptes publics les comptes publics et le rapport de l'auditeur général du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, 324, 325.

Conférence internationale du Travail:

Texte authentique de conventions et de recommandations adoptées à la quarantième session de la Conférence internationale du Travail tenue en juin 1957, ainsi que copie d'une lettre du sous-procureur général exposant la juridiction législative à l'égard de chacune (textes français et anglais), 42.—Doc. parl, n° 81 (*imprimé*).

Congo belge:

Voir Canada-Belgique.

Conseil des arts du Canada:

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 239.—Doc. parl. n° 124 (*imprimé*).

Rapport de l'auditeur général relatif à l'examen des comptes et des opérations financières du Conseil des Arts du Canada pour la période allant du 28 mars 1957 au 31 mars 1958, 467.—Doc. parl. n° 124*a*.

Conseil des ports nationaux:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 30.—Doc. parl. n° 166 (*imprimé*).

Arrêté en conseil C.P. 1958-873 approuvant le budget d'établissement du Conseil des ports nationaux pour l'année expirant le 31 décembre 1958, 241.—Doc. parl. n° 166*a*.

Conseil national de recherches:

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958, 468.—Doc. parl. n° 148 (*imprimé*).

Conseils d'administration de compagnies:

Loi concernant les membres de conseils d'administration de compagnies (Qualités requises de ces administrateurs).—Bill n° C-16: présentation—M. Broome, et 1re lecture, 55; motion tendant à la 2e lecture et débat, 170.

Consolidated Premium Iron Ore Company:

Documents concernant la *Consolidated Premium Iron Ore Company*, etc.,: adresse (*Avis de motion n° 3)—M. Fisher, 156; dépôt de la réponse, 240.—Doc. parl. n° 204.

Contrôle des eaux:

Rapport sur les mesures visant au contrôle des eaux des lacs Winnipeg et Manitoba, 397.—Doc. parl. n° 219.

Voir aussi Lac des Bois.

Corporation commerciale canadienne:

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 200.—Doc. parl. n° 23 (*imprimé*).

Corporation de disposition des biens de la couronne:

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958, 200.—Doc. parl. n° 24.

Corporation épiscopale catholique de Timiskaming:

Loi concernant *The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming* (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming).—Pétition, 152; rapport de l'examinateur, 158; message du Sénat et 1re lecture; Bill n° S-5—M. Villeneuve, 233; 2e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés en général, 272; rapport du comité, 313; comité plénier et 3e lecture, 341; sanction royale (le 7 août 1958), 383.—7 Élisabeth II, chapitre 55, Statuts du Canada, 1958.

Cours d'eau internationaux:

Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 72.—Doc. parl. n° 114.

D

Danemark:

Échange de notes entre le Canada et le Danemark modifiant l'échange de notes des 22 septembre et 14 octobre 1949 relatif aux visas (textes français et anglais), 554.—Doc. parl. n° 31*k*.

Échange de notes entre le Canada et le Danemark modifiant l'accord de 1949 relatif aux services aériens (textes français et anglais), 555.—Doc. parl. n° 31*o*.

Débats, Comité permanent:

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101.

Décrets, ordonnances et règlements statutaires:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires (textes français et anglais) publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis suivants:

a) 12 et 26 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril 1958; Index codifié et Tableau des modifications pour la période allant du 1er janvier 1955 au 31 mars 1958, etc., 15. Doc. parl. n°s 125*a-f*. (*imprimés*).

b) 14 mai 1958, 56.—Doc. parl. n° 125*h* (*imprimé*).

c) 28 mai 1958, 122.—Doc. parl. n° 125*i* (*imprimé*).

d) 11 juin 1958, 184.—Doc. parl. n° 125*k* (*imprimé*).

e) 25 juin 1958, 217.—Doc. parl. n° 125*l* (*imprimé*).

f) 9 juillet 1958, 275.—Doc. parl. n° 125*n* (*imprimé*).

g) 23 juillet 1958, 333.—Doc. parl. n° 125*o* (*imprimé*).

h) 13 août 1958, 484.—Doc. parl. n° 125*q* (*imprimé*).

i) 27 août 1958, 541.—Doc. parl. n° 125*c* (*imprimé*).

Index codifié et Tableau des modifications des décrets, ordonnances et règlements statutaires pour la période allant du 1er janvier 1955 au 30 juin 1958, 507.—Doc. parl. n° 125*r* (*imprimé*).—Texte français, 517. Doc. parl. n° 125*r* (*imprimé*).

Defence Construction Limited:

Rapport de la *Defence Construction (1951) Limited* pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 200.—Doc. parl. n° 25 (*imprimé*).

Défense aérienne:

Échange de notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un accord concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) (textes français et anglais), 36.—Doc. parl. n° 31.

Motion tendant à l'approbation de l'échange de notes constituant un accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), 108; débat, 125, 127; motion de M. Herridge tendant au renvoi de la résolution au comité permanent des affaires extérieures, décision de M. l'Orateur et débat, 127; débat, 132; proposition d'amendement et débat, 132; décision de M. l'Orateur et débat, 132, 133; débat et adoption de la motion par le vote de 200 contre 8, 161.

Dépenses d'élection:

Voir Élections générales du 31 mars 1958.

Députés:

Liste des députés élus lors de la 24e élection générale tenue le 31 mars 1958, 1-6.

Rapport sur l'application de la Loi sur les allocations de retraite des députés pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 68.—Doc. parl. n° 56.

Désarmement:

Exemplaire du livre blanc intitulé: "Débats sur le désarmement, 1957, tenus sous l'égide des Nations Unies" (textes français et anglais), 308. Doc. parl. n° 213.

Dessins industriels:

Rapport de la Commission royale d'enquête sur les dessins industriels (textes français et anglais), 394.—Doc. parl. n° 186a.

Dettes contractées pour avances:

Liste des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avances de graines de semence, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, effectuées durant la période allant du 1er octobre 1957 au 5 mai 1958, 72.—Doc. parl. n° 120.

Directeur général des élections:

Transmission du certificat d'élection et de la liste des députés élus lors de l'élection du 31 mars 1958, 1-6.

Rapport du directeur général des élections (textes français et anglais), 15.—Doc. parl. n° 3.

Avis de la réception du rapport de l'élection de M. Chesley William Carter dans le district électoral de Burin-Burgeo, 23.

Discours du trône:

Texte du discours du trône, 9.

Motion tendant à la prise en considération du discours du trône plus tard le même jour, 11.

Discours du trône, lu par l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général, lors de la prorogation de la 1re session du 24e Parlement, 577.

Divorce, Bills de:

Abbott, Frederick Wilson: Bill n° SD-143: 72, 245, 248, 273, 302, 314, 383.

Albertini, Bruno Giovanni: Bill n° SD-153: 81, 85, 246, 273, 302, 314, 383.

Aston, Gladys Elsa Hannah Birnbaum: Bill n° SD-246: 82, 146, 336, 406, 436, 448, 574.

Aumais, Alice Elizabeth Edden: Bill n° SD-110: 72, 146, 197, 247, 258, 270, 307.

Baillargeon, Marc: Bill n° SD-166: 82, 105, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Baker, Frances Eileen Fisher: Bill n° SD-69: 72, 85, 155, 169, 189, 199, 306.

Ballard, Lucille Perrin: Bill n° SD-167: 72, 85, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Bantey, Catherine Doris Dooley: Bill n° SD-286: 82, 105, 393, 408, 477, 486, 575.

Barr, Barbara Janet Dillane: Bill n° SD-247: 72, 146, 336, 407, 497, 502, 575.

Barré, Kathleen Margaret Coffin: Bill n° SD-3: 72, 85, 116, 126, 167, 178, 190.

Beattie, Edith Ann Van Horne, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie: Bill n° SD-11: 72, 85, 116, 126, 167, 178, 190.

Beauchemin, Margaret Eileen McKenzie: Bill n° SD-239: 72, 146, 336, 406, 436, 448, 574.

Bédard, Bruno: Bill n° SD-5: 72, 85, 116, 126, 167, 178, 190.

Benoit, Rita-Jeanne Landry: Bill n° SD-315: 72, 85, 440, 451, 478, 487, 575.

Bergeron, Simonne Fournier: Bill n° SD-253: 184, 283, 376, 407, 436, 448, 574.

Bernard, Cecily Anne Maud Carter: Bill n° SD-254: 73, 283, 376, 407, 436, 448, 574.

Bernard, Mac, autrement connu sous le nom de Manny Bernard: Bill n° SD-83: 73, 85, 196, 246, 257, 270, 307.

Berryman, Mary Stepko: Bill n° SD-21: 73, 85, 135, 142, 168, 178, 190.

Berwick, Eunice Joyce Stone: Bill n° SD-236: 184, 224, 336, 406, 436, 448, 574.

Bienvenue, Marion Brooks McConnell: Bill n° SD-298: 164, 283, 394, 408, 478, 486, 575.

Bloodsworth, Dorothy Elizabeth Nairn Anderson: Bill n° SD-29: 73, 85, 153, 169, 188, 198, 305.

Bock, Joseph-Anthime-Roland: Bill n° SD-210: 73, 85, 304, 317, 338, 393, 450, 573.

Bogatin, Helen Paperno: Bill n° SD-139: 73, 245, 248, 273, 301, 314, 383.

Boisvert, Louise Giguère: Bill n° SD-319: 164, 404, 440, 451, 478, 487, 575.

Booth, Constance Lilias Crawford: Bill n° SD-12: 73, 85, 116, 126, 167, 178, 190.

Divorce—*Suite*

Bottomley, Monica Frances Fleice: Bill n° SD-287: 184, 283, 393, 408, 477, 486, 575.

Brais, Anita Duguay: Bill n° SD-155: 73, 85, 273, 315, 336, 391, 432.

Brais, Georges-Étienne: Bill n° SD-77: 73, 85, 155, 170, 189, 199, 306.

Brayton, Waldo John: Bill n° SD-187: 73, 85, 275, 316, 337, 392, 450, 573.

Brennan, Margaret St. Aubin: Bill n° SD-55: 73, 85, 154, 169, 188, 198, 306.

Browman, Edith Rosen: Bill n° SD-105: 73, 105, 304, 316, 337, 392, 450, 573.

Brown, John Spence: Bill n° SD-125: 73, 85, 245, 272, 301, 314, 382.

Brown, Margaret Stirling Izett: Bill n° SD-45: 73, 85, 154, 169, 188, 198, 306.

Bryant, Barbara May Ramsey: Bill n° SD-100: 73, 85, 196, 247, 258, 270, 307.

Bryant, Rita Elizabeth Edwards: Bill n° SD-237: 118, 134, 336, 406, 436, 448, 574.

Bucci, Barbara Crawford: Bill n° SD-232: 184, 213, 336, 406, 436, 448, 574.

Buchanan, Paulette Priscilla Benning: Bill n° SD-120: 73, 86, 197, 247, 258, 271, 307.

Budd, Herbert, fils: Bill n° SD-249: 73, 86, 336, 407, 436, 448, 574.

Burack, Rhoda Carin: Bill n° SD-16: 73, 86, 135, 141, 167, 178, 190.

Burnham, Gerald Edward: Bill n° SD-113: 73, 146, 197, 247, 258, 270, 307.

Cabana, Kathleen Mitchell: Bill n° SD-34: 73, 86, 153, 169, 188, 198, 305.

Cadieux, Myrto-Mona-Diane Chevrette: Bill n° SD-198: 73, 86, 304, 316, 338, 392, 450, 573.

Camire, Jean-Paul: Bill n° SD-188: 164, 171, 303, 316, 337, 392, 450, 573.

Campbell, Davina Betsy Snow: Bill n° SD-127: 73, 86, 245, 272, 301, 314, 383.

Carnie, Dorte Glahn: Bill n° SD-89: 73, 86, 196, 246, 257, 270, 307.

Carpentieri, Ottilie Wilhelmine Auguste Stegelitz: Bill n° SD-114: 73, 86, 197, 247, 258, 270, 307.

Carson, John Shaw Macneill: Bill n° SD-293: 138, 241, 393, 408, 478, 502, 575.

Carswell, Earl Bruce: Bill n° SD-51: 73, 86, 154, 169, 188, 198, 306.

Carter, Hilda Jamesie Hatfield: Bill n° SD-259: 117, 122, 376, 407, 436, 448, 574.

Caunter, Ruth Marsha Yanover: Bill n° SD-117: 73, 86, 197, 247, 258, 270, 307.

Chabot, Doris Cahill: Bill n° SD-116: 74, 86, 197, 247, 258, 270, 307.

Clancy, James: Bill n° SD-32: 117, 122, 153, 169, 188, 198, 305.

Clarke, Fernande Leduc: Bill n° SD-35: 74, 86, 153, 169, 188, 198, 305.

Clarke, Margaret Griffin: Bill n° SD-59: 74, 86, 154, 169, 189, 198, 306.

Cloutier, Richard: Bill n° SD-218: 74, 86, 304, 317, 338, 393, 450, 573.

Cohen, Benita Gertrude Kozlov: Bill n° SD-79: 74, 86, 196, 246, 257, 269, 306.

Colson, Vera Hamburg: Bill n° SD-58: 74, 86, 154, 169, 189, 198, 306.

Coorsh, Charles: Bill n° SD-65: 74, 86, 154, 169, 189, 199, 306.

Corrigan, Patricia Alleyn Burstall: Bill n° SD-299: 81, 231, 439, 450, 478, 486, 575.

Divorce—*Suite*

Costigan, Norma Elizabeth Gammie: Bill n° SD-269: 74, 86, 376, 407, 437, 449, 574.

Cox, Jeanette Josephine Cools: Bill n° SD-240: 74, 213, 336, 406, 436, 448, 574.

Crane, Mary Farrelly: Bill n° SD-238: 82, 213, 336, 406, 436, 448, 574.

Crayter, Natasha Harpf: Bill n° SD-266: 74, 171, 376, 407, 437, 448, 574.

Cubitz, Abie: Bill n° SD-75: 74, 86, 154, 170, 189, 199, 306.

Cullen, Catherine Regina Hearn: Bill n° SD-217: 74, 171, 304, 317, 338, 393, 450, 573.

Daigneault, Francine Major: Bill n° SD-94: 74, 86, 196, 247, 258, 270, 307.

Daunais, Claire Aubin: Bill n° SD-66: 74, 86, 154, 169, 189, 199, 306.

David, Anne Rottermund: Bill n° SD-137: 74, 86, 245, 273, 301, 314, 383.

Davidson, Mary Isabella Cross: Bill n° SD-134: 74, 86, 245, 273, 301, 314, 383.

Dawe, Florence Mildred Matthews: Bill n° SD-105: 74, 86, 197, 247, 258, 270, 307.

Day, Robena Sarah Florence Worrell: Bill n° SD-289: 74, 231, 393, 408, 477, 487, 575.

Denis, Joseph-François-Gabriel-René: Bill n° SD-53: 81, 86, 154, 169, 188, 198, 306.

Desbiens, Irène Rondeau: Bill n° SD-191: 74, 86, 304, 316, 337, 392, 450, 573.

Di Nunno, Maria Giusseppa: Bill n° SD-251: 74, 86, 376, 407, 436, 448, 574.

Dindzik, Deborah Barash: Bill n° SD-245: 185, 193, 336, 406, 436, 448, 574.

Dion, Iris Olive West: Bill n° SD-276: 164, 171, 382, 407, 437, 449, 574.

Dolphin, Iona Gertrude Mary Adcock: Bill n° SD-312: 388, 395, 440, 441, 451, 452, 478, 487, 575.

Donnelly, Lucille Esther Hudson: Bill n° SD-88: 74, 86, 196, 246, 257, 270, 307.

Douglas, Gaynor Jenkins: Bill n° SD-37: 74, 86, 153, 169, 188, 198, 306.

Doutre, Roland: Bill n° SD-112: 74, 86, 197, 247, 258, 270, 307.

Drechsler, Fritz: Bill n° SD-288: 74, 231, 393, 408, 477, 486, 575.

Drummond, James Dunn: Bill n° SD-71: 138, 146, 155, 169, 189, 199, 306.

Ducharme, Jean-Louis: Bill n° SD-25: 74, 87, 135, 142, 168, 179, 191.

Dussault, Odette Lemay: Bill n° SD-95: 74, 87, 196, 247, 258, 270, 307.

Elstermann, Elizabeth Antonie Hartmann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann: Bill n° SD-7: 81, 105, 116, 126, 167, 178, 190.

Emard, Marie-Louise Plourde Auld: Bill n° SD-151: 74, 147, 246, 273, 302, 314, 383.

Emond, Ethel Roe: Bill n° SD-142: 75, 87, 245, 273, 301, 314, 383.

Feifer, Jeannette Jaslow: Bill n° SD-194: 75, 193, 304, 316, 337, 392, 450, 573.

Fiorucci, Yolande Charron: Bill n° SD-307: 75, 171, 439, 451, 478, 487, 575.

Fisch, Katie Miller: Bill n° SD-60: 75, 87, 154, 169, 189, 198, 306.

Fischel, Naomi Ruth Wolfson: Bill n° SD-92: 75, 87, 196, 246, 258, 270, 307.

Flax, Rita Firestone: Bill n° SD-135: 75, 87, 245, 273, 301, 314, 383.

Fogel, Joyce Sherman: Bill n° SD-101: 75, 87, 196, 247, 258, 270, 307.

Divorce—*Suite*

Follette, Herbert Everett: Bill nº SD-74: 75, 87, 155, 170, 189, 199, 306.

Forget, Mariette-Giselle-Denise Pesant: Bill nº SD-242: 81, 147, 336, 406, 436, 448, 574.

Fortier, Joseph-Wilfrid-René: Bill nº SD-118: 75, 87, 197, 247, 258, 270, 307.

Fraser, Margaret Canuel: Bill nº SD-301: 138, 231, 439, 451, 478, 486, 575.

Freeman, Verne Alfred: Bill nº SD-126: 75, 87, 245, 272, 301, 314, 383.

Frost, Janine Lafontaine: Bill nº SD-148: 75, 87, 245, 273, 302, 314, 383.

Fusari, Giuseppe: Bill nº SD-215: 82, 105, 304, 317, 338, 393, 450, 573.

Gagnier, Anne-Marie-Mathilde Vautelet: Bill nº SD-30: 75, 87, 153, 169, 188, 198, 305.

Gangin, Donald Malcolm: Bill nº SD-150: 75, 87, 246, 273, 302, 314, 383.

Garfield, Gertrude Falkenstein: Bill nº SD-278: 185, 283, 382, 407, 437, 449, 574.

Gaudet, Mary Thelma Bourgeois: Bill nº SD-305: 118, 238, 439, 451, 478, 487, 575.

Gérardin, Jacques: Bill nº SD-306: 343, 345, 404, 439, 451, 478, 487, 575.

Girard, Thérèse Beaudoin: Bill nº SD-28: 75, 87, 153, 168, 188, 198, 305.

Glas, Beatrice Claire Carmichael: Bill nº SD-159: 82, 213, 274, 315, 337, 391, 432.

Goldberg, Samuel Jack: Bill nº SD-158: 75, 87, 274, 315, 337, 391, 432.

Gordon, Charles Athol: Bill nº SD-300: 138, 248, 439, 451, 478, 486, 575.

Gosnell, Ruth Ellen McMullin: Bill nº SD-8, 75, 87, 116, 126, 167, 178, 190.

Goyer, Joseph-Victor-Cyril: Bill nº SD-140: 75, 87, 245, 273, 301, 314, 383.

Gravel, Violet Mary Ward: Bill nº SD-317: 185, 283, 440, 451, 478, 487, 575.

Green, Alice Latou Tubbs Wood: Bill nº SD-123: 75, 122, 197, 247, 258, 271, 307.

Gregory, Kenneth Herbert: Bill nº SD-231: 75, 87, 336, 406, 501, 519, 536, 575.

Grunstein, Natan: Bill nº SD-284: 117, 225, 382, 407, 437, 449, 575.

Guillotte, Joseph-Adrien-Octave: Bill nº SD-193: 75, 87, 304, 316, 337, 392, 450, 573.

Gwynne-Davies, Ethel Fisk: Bill nº SD-262: 74, 193, 376, 407, 436, 448, 574.

Haeck, Jeannette Hatsedakis: Bill nº SD-283: 75, 87, 382, 407, 437, 449, 575.

Hager, Eva Shtull: Bill nº SD-76: 75, 87, 155, 170, 189, 199, 306.

Haggett, Henry Joseph: Bill nº SD-141: 75, 87, 245, 273, 301, 314, 383.

Harding, Barbara Rae Lynch: Bill nº SD-168: 75, 87, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Haring, Johanna Hendrika Jilderda: Bill nº SD-97: 75, 87, 196, 247, 258, 270, 307.

Harris, Stella Rachel Cater: Bill nº SD-157: 76, 87, 273, 315, 337, 391, 432.

Hazell, Arthur Thomas: Bill nº SD-274: 117, 193, 382, 407, 437, 449, 574.

Headland, Freda Bernadette Godin: Bill nº SD-4: 76, 87, 116, 126, 167, 178, 190.

Heavers, Thomas Patrick: Bill nº SD-181: 164, 171, 274, 315, 337, 392, 449, 573.

Divorce—*Suite*

Hébert, Estelle Leblanc: Bill n° SD-169: 76, 87, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Hétu, Georges-Albert: Bill n° SD-207: 76, 87, 304, 317, 338, 392, 450, 573.

Heughan, William Gordon: Bill n° SD-111: 76, 88, 197, 247, 258, 270, 307.

Holtken, Martha Ratelle: Bill n° SD-267: 76, 283, 376, 407, 477, 487, 575.

Hopkinson, Eileen Annie Elizabeth Stonebridge: Bill n° SD-214: 76, 213, 304, 317, 338, 393, 450, 573.

Hruby, Anastasia Gorshko, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby: Bill n° SD-172: 76, 88, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Huot, Adrienne Ménard: Bill n° SD-258: 76, 194, 376, 407, 477, 486, 575.

Hymovitch, Miriam Astrof: Bill n° SD-234: 185, 194, 336, 406, 436, 448, 574.

Iacurto, Giulietta Marcogliese: Bill n° SD-248: 76, 88, 336, 407, 436, 448, 574.

Ifould, Pierrette Beauregard: Bill n° SD-297: 117, 225, 394, 408, 478, 486, 575.

Jackson, Hazel Margaret White: Bill n° SD-20: 76, 88, 135, 142, 168, 178, 190.

Jamensky, Celia Bernhaut: Bill n° SD-185: 138, 147, 275, 316, 337, 392, 449, 573.

James, Olive Margaret Lester: Bill n° SD-104: 76, 88, 197, 247, 258, 270, 307.

Johnson, Mary Rebecca Lafontaine: Bill n° SD-227: 76, 122, 335, 406, 436, 448, 574.

Johnston, Josette Lacaille: Bill n° SD-311: 164, 283, 440, 451, 478, 487, 575.

Joo, Frank: Bill n° SD-213: 76, 213, 304, 317, 338, 393, 450, 573.

Joslin, Jean Dick: Bill n° SD-302: 118, 134, 439, 451, 478, 486, 575.

Jupp, Marjorie Mary Ellen Bowes: Bill n° SD-50: 76, 88, 154, 169, 188, 198, 306.

Juzenko, Joan Patricia Gatien: Bill n° SD-197: 138, 283, 304, 316, 337, 392, 450, 573.

Kadas, Dawn Yvonne Tonkin: Bill n° SD-47: 76, 88, 154, 169, 188, 198, 306.

Kaniewski, Jone Vanda Skakauskaite: Bill n° SD-39: 76, 88, 154, 169, 188, 198, 306.

Kashower, Robert Herman: Bill n° SD-204: 76, 88, 304, 316, 338, 393, 450, 573.

Kazaks, Valija Zvirgsds: Bill n° SD-1: 76, 88, 116, 126, 167, 178, 190.

Kell, Jean Phyllis Fensom: Bill n° SD-318: 185, 283, 440, 451, 478, 487, 575.

Kernaghan, Margaret Alguire: Bill n° SD-206: 117, 171, 304, 317, 338, 393, 450, 573.

Kerr, Halbert James Haldane: Bill n° SD-303: 164, 171, 439, 451, 478, 487, 575.

Klasman, Kaljo: Bill n° SD-129: 76, 88, 245, 273, 371, 408, 432.

Kobel, Julia Switnicki: Bill n° SD-18: 76, 88, 135, 141, 168, 178, 190.

Koppel, Lidija Plesums: Bill n° SD-57: 76, 88, 154, 169, 188, 198, 306.

Kotow, Libusa Franic: Bill n° SD-294: 185, 225, 393, 408, 478, 486, 575.

Kouri, Elie: Bill n° SD-44: 76, 88, 154, 169, 188, 198, 306.

Divorce—*Suite*

Krupa, Henry: Bill n° SD-13: 76, 88, 117, 126, 167, 178, 190.
Kurdiaszow, Nikolaj: Bill n° SD-174: 76, 147, 274, 315, 337, 392, 449, 572.
Kyriazis, Alfreda-Rose-Célina Gigot: Bill n° SD-27: 76, 88, 136, 142, 168, 179, 191.
Labbée, Ivy Elizabeth Shaw: Bill n° SD-40: 76, 88, 154, 169, 188, 198, 306.
Lachance, Marcelle Gagnon: Bill n° SD-84: 77, 88, 196, 246, 257, 270, 307.
Laczko, Ferenc Tamas Kalman: Bill n° SD-14: 77, 88, 117, 126, 167, 178, 190.
Lafortune, Margaret Cox: Bill n° SD-277: 117, 171, 382, 407, 437, 449, 574.
Laliberté, Beryl Elizabeth Scrase: Bill n° SD-99: 77, 88, 196, 247, 258, 270, 307.
Lambert, Gordon Kent: Bill n° SD-285: 185, 283, 393, 407, 477, 486, 575.
Lane, Sheila Estelle Rosenstone: Bill n° SD-295: 117, 225, 393, 408, 478, 486, 575.
Lapierre, Constance Jean Backhouse Brayton: Bill n° SD-41: 77, 88, 154, 169, 188, 198, 306.
Larman, Joyce Florence Taylor: Bill n° SD-2: 77, 88, 116, 126, 167, 178, 190.
Larocque, Raymond Leslie: Bill n° SD-281: 117, 122, 382, 407, 477, 486, 575.
Larouche, Fernand: Bill n° SD-308: 138, 283, 439, 451, 478, 487, 575.
Layton, Beatrice Madeleine Schmid: Bill n° SD-62: 77, 88, 154, 169, 189, 198, 306.
Lebel, Marie-Noëlla-Thérèse Legault: Bill n° SD-221: 185, 213, 335, 406, 435, 447, 573.
LeBel, Yolande Robert: Bill n° SD-209: 77, 122, 304, 317, 338, 393, 450, 573.
LeBlond, James Nelson: Bill n° SD-219: 185, 194, 335, 406, 435, 447, 573.
Lebrun, Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien: Bill n° SD-115: 77, 88, 197, 247, 258, 270, 307.
Lecavalier, Louise Auger: Bill n° SD-220: 77, 88, 335, 406, 435, 447, 573.
Lefebvre, Marie-Eva-Dorothé Déziel: Bill n° SD-316: 77, 404, 440, 451, 478, 487, 575.
Legault, Dorothy Mary Shrimpton: Bill n° SD-250: 82, 213, 375, 407, 436, 448, 574.
Léonard, Jean-Claude-Albert: Bill n° SD-85: 77, 89, 196, 246, 257, 270, 307.
Leroux, Renald: Bill n° SD-296: 117, 225, 393, 408, 478, 486, 575.
Lesser, Sydney: Bill n° SD-156: 77, 89, 273, 315, 337, 391, 432.
Limbrick, Gordon Edwin: Bill n° SD-138: 77, 89, 245, 273, 301, 314, 383.
Lipsman, Lydia Feodorovna Ovchinnikova: Bill n° SD-149: 77, 122, 246, 273, 302, 314, 383.
Livingston, Lise Beaudry: Bill n° SD-176: 138, 171, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Divorce—*Suite*

Lorens, Barbara Golebiowski: Bill nº SD-162: 77, 89, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Lortie, Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault: Bill nº SD-90: 77, 89, 196, 246, 257, 270, 307.

Lowrey, Leonard: Bill nº SD-310: 185, 194, 440, 451, 478, 487, 575.

Luczko, John: Bill nº SD-145: 77, 89, 245, 273, 302, 314, 383.

Madsen, Holger: Bill nº SD-233: 82, 89, 336, 406, 436, 448, 574.

Maher, Marie-Berthe-Hélène Guérard: Bill nº SD-106: 82, 89, 197, 247, 258, 270, 307.

Martin, Eric Dunstan: Bill nº SD-19: 77, 89, 135, 142, 168, 178, 190.

Mastro, Jean Audrey Vickers: Bill nº SD-226: 77, 194, 335, 406, 436, 447, 573.

Mastropaolo, Thomas: Bill nº SD-64: 77, 89, 154, 169, 189, 199, 306.

Mathys, Jean-Adolphe-Abel: Bill nº SD-216: 82, 171, 304, 317, 338, 393, 450, 573.

Mays, Margaret Irene Dawe: Bill nº SD-147: 77, 89, 245, 273, 302, 314, 383.

Meaney, Mary Madeleine Dorothy Butler: Bill nº SD-292: 138, 231, 393, 408, 478, 486, 575.

Miles, Evelyn Mills: Bill nº SD-205: 78, 89, 304, 316, 338, 393, 450, 573.

Milette, Léo: Bill nº SD-202: 139, 147, 304, 316, 338, 393, 450, 573.

Miller, Maurice William: Bill nº SD-313: 164, 231, 440, 451, 478, 487, 575.

Milliard, Marie-Reine Drouin: Bill nº SD-263: 185, 284, 376, 407, 436, 448, 574.

Mugford, William Leonard: Bill nº SD-31: 78, 89, 153, 169, 188, 198, 305.

Mullins, Evelyn Grace Blakely: Bill nº SD-17: 78, 89, 135, 141, 167, 178, 190.

Murphy, Ann Westwater: Bill nº SD-36: 78, 89, 153, 169, 188, 198, 306.

Murrin, Ralph: Bill nº SD-152: 78, 89, 246, 273, 302, 314, 383.

MacCuaig, John Ronald: Bill nº SD-10: 78, 89, 116, 126, 167, 178, 190.

MacDonald, Jean Mercidus Cecilia Steel: Bill nº SD-273: 118, 194, 382, 407, 437, 449, 574.

MacNab, Elizabeth Christina Law: Bill nº SD-212: 78, 147, 304, 317, 338, 393, 450, 573.

MacTavish, Shirley Eileen Ferris: Bill nº SD-178: 138, 147, 274, 315, 337, 392, 449, 572.
142, 168, 178, 191.

McNaughton, Geraldine Avonne Dixon: Bill nº SD-24: 78, 89, 135, 142, 168, 178, 191.

Nemeth, Emery George: Bill nº SD-26: 78, 89, 136, 142, 168, 179, 191.

New, Joy Diedre Shelley: Bill nº SD-243: 78, 122, 336, 406, 436, 448, 574.

Nolet, Joseph-Léo: Bill nº SD-91: 82, 89, 196, 246, 257, 270, 307.

Oliver, Wilfred David: Bill nº SD-102: 78, 89, 196, 247, 258, 270, 307.

Osborne, Mary Pelly: Bill nº SD-309: 118, 241, 439, 451, 478, 487, 575.

Overland, Angelina Di Battista: Bill nº SD-203: 78, 147, 304, 316, 338, 393, 450, 573.

Divorce—*Suite*

Packer, Barbara Eisenstein: Bill n° SD-78: 78, 89, 155, 170, 189, 199, 306.

Pallett, Barbara Anne Young McFadden: Bill n° SD-272: 185, 194, 376, 407, 437, 449, 574.

Papineau, Paul-Emile: Bill n° SD-196: 78, 89, 304, 316, 337, 392, 450, 573.

Paquin, Roland: Bill n° SD-38: 78, 89, 154, 169, 188, 198, 306.

Paradis, Joseph-Léonidas-Albert: Bill n° SD-264: 164, 231, 376, 407, 437, 448, 574.

Paul, James Ross MacLaren: Bill n° SD-161: 78, 89, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Pennoyer, Shirley Watson: Bill n° SD-171: 139, 147, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Perego, Margaret Welsh Clark Gray: Bill n° SD-235: 78, 89, 336, 406, 436, 448, 574.

Perez, Lillian May Seymour: Bill n° SD-87: 78, 89, 196, 246, 257, 270, 307.

Petrashevics, Victor: Bill n° SD-192: 118, 225, 304, 316, 337, 392, 450, 573.

Philippon, Jean: Bill n° SD-229: 78, 122, 335, 406, 436, 448, 574.

Pilcher, Gerald Leonard: Bill n° SD-291: 139, 231, 393, 408, 478, 486, 575.

Pinkney, Florence Lillian Henderson: Bill n° SD-93: 78, 90, 196, 247, 258, 270, 307.

Popowski, Jetti Edelstein: Bill n° SD-228: 118, 194, 335, 406, 436, 448, 574.

Porteous, Eileen Rose Brown: Bill n° SD-154: 78, 147, 273, 315, 336, 391, 432.

Prévost, Marie-Henriette-Andrée Massue: Bill n° SD-255: 78, 213, 376, 407, 436, 448, 574.

Pringle, Mary Florence McLelland: Bill n° SD-131: 79, 90, 245, 273, 301, 314, 383.

Proulx, Claude-Hector: Bill n° SD-130: 79, 90, 245, 273, 301, 314, 383.

Quinn, Francis Allan: Bill n° SD-160: 79, 147, 274, 315, 337, 391, 432.

Reicher, Marie Becherbleith: Bill n° SD-223: 82, 90, 335, 406, 436, 447, 573.

Reilly, Clarence Joseph: Bill n° SD-211: 79, 90, 304, 317, 338, 393, 450, 573.

Richer, Joseph-Lucien-Roland: Bill n° SD-165: 79, 90, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Rojzskies, Margit Szilagyi: Bill n° SD-314: 79, 90, 440, 451, 478, 487, 575.

Rook, Beverly Joan Smithson: Bill n° SD-52: 79, 90, 154, 169, 188, 198, 306.

Ross, Eleanor Wanda Leshynska: Bill n° SD-190: 79, 90, 303, 316, 337, 392, 450, 573.

Rudner, Mary Elizabeth Rainsborough Archer: Bill n° SD-186: 79, 90, 275, 316, 337, 392, 450, 573.

Ruelokke, Rosanne Dolimont: Bill n° SD-282: 79, 171, 382, 407, 437, 449, 575.

Divorce—*Suite*

Russell, Merita Helen Gertrude Alarie: Bill n° SD-270: 79, 232, 376, 407, 437, 449, 574.

Rutenberg, Muriel Ethel Serchuk: Bill n° SD-244: 79, 122, 336, 406, 436, 448, 574.

Said, Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin: Bill n° SD-107: 79, 90, 197, 247, 258, 270, 307.

Sanderson, Christina Maxwell Biggs: Bill n° SD-180: 79, 122, 274, 315, 337, 392, 449, 573.

Sartori, Judith Margaret Bianchi: Bill n° SD-108: 79, 90, 197, 247, 258, 270, 307.

Schneider, Johann: Bill n° SD-175: 79, 105, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Schubert, Freda Levine: Bill n° SD-304: 79, 90, 439, 451, 478, 502, 575.

Schwartz, Sidney: Bill n° SD-230: 118, 122, 335, 406, 436, 448, 574.

Scott, Beatrice Bellamy Drysdale: Bill n° SD-9: 79, 90, 116, 126, 167, 178, 190.

Sedawey, Evelyn Zigayer: Bill n° SD-189: 79, 90, 303, 316, 337, 392, 450, 573.

Sharpe, Betty Taylor: Bill n° SD-48: 79, 122, 154, 169, 188, 198, 306.

Sherwin, Margaret Patricia Winckworth Thornton: Bill n° SD-56: 164, 171, 181, 199, 257, 269, 306.

Sherwood, Robert Maurice: Bill n° SD-132: 79, 90, 245, 273, 301, 314, 383.

Showler, Edwin: Bill n° SD-173: 139, 147, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Showler, Joan Collie: Bill n° SD-96: 79, 90, 196, 247, 258, 270, 307.

Silver, Norman: Bill n° SD-73: 80, 90, 155, 170, 189, 199, 306.

Silverman, Gilda Rosen: Bill n° SD-144: 80, 90, 245, 273, 302, 314, 383.

Simard, Francisca Catharina Sanders: Bill n° SD-208: 80, 122, 304, 317, 338, 393, 450, 573.

Sinclair, Olive-Jane Frances Piper: Bill n° SD-15: 80, 90, 135, 141, 167, 178, 190.

Skarzynski, Andrzej: Bill n° SD-200: 80, 90, 304, 316, 338, 392, 450, 573.

Smith, Gweneth Vera Payne: Bill n° SD-279: 80, 90, 382, 407, 477, 486, 575.

Smith, Robert: Bill n° SD-261: 80, 213, 376, 407, 436, 448, 574.

Snell, Evelyn Mae Wood: Bill n° SD-260: 118, 147, 376, 407, 436, 448, 574.

Somers, Winifred Jean Garrett: Bill n° SD-81: 82, 90, 196, 246, 257, 270, 306.

Sosnowsky, Ruth Gruber: Bill n° SD-183: 80, 122, 274, 315, 337, 392, 449, 573.

Spencer, Geraldine Marilyn Woods: Bill n° SD-241: 80, 91, 336, 406, 436, 448, 574.

Spinner, Jack: Bill n° SD-128: 80, 91, 245, 272, 301, 314, 383.

Sproule, Clarence Leonard: Bill n° SD-23: 80, 91, 135, 142, 168, 178, 191.

Stanford, Patrick Charles: Bill n° SD-98: 80, 91, 196, 247, 258, 270, 307.

Divorce—*Suite*

Staniforth, Virginia Marshall: Bill n° SD-43: 80, 122, 154, 169, 188, 198, 306.

Staub, Anita Fischer: Bill n° SD-146: 80, 91, 245, 273, 302, 314, 383.

Stenstadvold, Greta Claire Van Valkenburg: Bill n° SD-61: 80, 122, 154, 169, 189, 198, 306.

Swaine, Maurice Gardner: Bill n° SD-67: 80, 91, 154, 169, 189, 199, 306.

Tahy, Eszter Jeszenszky: Bill n° SD-122: 80, 91, 197, 247, 258, 271, 307.

Templeton, Anne McCluskey: Bill n° SD-86: 80, 91, 196, 246, 257, 270, 307.

Terry, William Arthur: Bill n° SD-68: 80, 91, 155, 169, 189, 199, 306.

Thomson, Marie-Aurore-Cécile Gauthier: Bill n° SD-70: 80, 91, 155, 169, 189, 199, 306.

Thornhill, Josephine Gertrude Rice: Bill n° SD-182: 80, 91, 274, 315, 337, 392, 449, 573.

Timmins, Doris Williams: Bill n° SD-49: 80, 91, 154, 169, 188, 198, 306.

Trainor, Marjorie June Gabrielson: Bill n° SD-33: 80, 91, 153, 169, 188, 198, 305.

Tribble, Dorothy June Pearce: Bill n° SD-136: 80, 91, 245, 273, 301, 314, 383.

Turcotte, Maurice: Bill n° SD-179: 80, 91, 274, 315, 337, 392, 449, 573.

Turpin, Beverley Georgina Berry: Bill n° SD-177: 208, 209, 233, 241, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Underhill, John Charles: Bill n° SD-224: 80, 91, 335, 406, 436, 447, 573.

Urban, Joseph: Bill n° SD-103: 80, 91, 196, 247, 258, 270, 307.

Usher, Patricia Wirth: Bill n° SD-225: 80, 122, 335, 406, 436, 447, 573.

Vaillancourt, Clarabel Ellement: Bill n° SD-109: 82, 91, 197, 247, 258, 270, 307.

Valentyne, Joseph-Ovila-Maurice: Bill n° SD-275: 82, 232, 382, 407, 477, 486, 575.

Valiquette, Marie-Eva Desorcy: Bill n° SD-72: 81, 91, 155, 170, 189, 199, 306.

Vogel, Nicholas: Bill n° SD-163: 81, 248, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Walker, Sydney Clarence: Bill n° SD-271: 81, 232, 376, 407, 437, 449, 574.

Warmington, Margaret Jeanette Young: Bill n° SD-133: 81, 91, 245, 273, 301, 314, 383.

Wasserman, Samuel: Bill n° SD-184: 118, 134, 274, 315, 337, 392, 449, 573.

Watson, Annie Allish: Bill n° SD-124: 81, 91, 245, 272, 301, 314, 382.

Wechselberger, Marie-Jacqueline-Fernande Belisle: Bill n° SD-252: 81, 91, 376, 407, 436, 448, 574.

Weinstein, Angela Bertha May Cohen: Bill n° SD-280: 118, 284, 382, 407, 437, 449, 575.

Weiskopf, Frances Erdanova (Erdan), autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern: Bill n° SD-82: 81, 91, 196, 246, 257, 270, 307.

Weisman, Norman: Bill n° SD-46: 81, 91, 154, 169, 188, 198, 306.

Wexler, Hyman: Bill n° SD-265: 185, 194, 376, 407, 437, 448, 574.

Divorce—*Fin*

White, Irene Georgina Descyca: Bill n° SD-121: 81, 91, 197, 247, 258, 271, 307.

Wilson, Shirley Bertha Marietta Birrell: Bill n° SD-268: 186, 194, 376, 407, 437, 448, 574.

Wing, Joseph: Bill n° SD-257: 81, 284, 376, 407, 436, 448, 574.

Wisternitz, Lisbet Schlosser: Bill n° SD-42: 81, 91, 154, 169, 188, 198, 306.

Witt, Viola Mary White: Bill n° SD-164: 81, 91, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Witwitzki, Hedwig Papp: Bill n° SD-290: 81, 122, 393, 408, 437, 449, 575.

Wojtowicz, Stefania Sobol: Bill n° SD-6: 81, 91, 116, 126, 167, 178, 190.

Woodard, Lovell Orville: Bill n° SD-256: 185, 284, 376, 407, 436, 448, 574.

Wright, Ingeborg Alves-Probst: Bill n° SD-119: 81, 92, 197, 247, 258, 271, 307.

Wright, Marie-Marguerite-Amélia Génier: Bill n° SD-80: 81, 92, 196, 246, 257, 270, 306.

Yarenis, Georgiu Panajtiotis: Bill n° SD-170: 165, 171, 274, 315, 337, 392, 449, 572.

Yeaman, Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant: Bill n° SD-222: 81, 92, 335, 406, 436, 447, 573.

Yeo, Jewel Evelyn Bockus: Bill n° SD-22: 81, 92, 135, 142, 168, 178, 191.

Yetman, Solomon Seymour: Bill n° SD-54: 81, 92, 154, 169, 188, 198, 306.

Zidile, Anne Gold: Bill n° SD-63: 81, 92, 154, 169, 189, 199, 306.

Zilkalns, Otto: Bill n° SD-201: 81, 105, 304, 316, 338, 393, 450, 573.

Divorce, Bill non adopté:

Terry, William Harrison: Bill n° SD-199: 118, 122, 304, 316, 397, 401, 408, 485, 515, 559.

Divorce, Pétitions en obtention de bills de:

Allan, Harold Frederick: 72, 105.

Backman, Ruth Millstein: 117, 283.

Besner, Eva Greenblatt: 164.

Bissonnette, Albert Reginald: 73.

Boucher, Joseph-Fernand-Roger: 81.

Bowles, Helena Madeline Latendresse: 73.

Brown, Ginette Cameron: 73, 85.

Bruggemans, Yvonne-Catherine-Marie Vrancken: 82, 213.

Cook, Donald Edward: 185, 283.

Dorion, Nina Olga Titow: 74.

Doulton, Mary Margaret Young: 74, 86.

Fatter, Silvia Frederike Diethilde Beate Angela: 117.

Fortin, Evangéline Vaughan: 81, 213.

Fourcade, Bernard: 75, 87.

Frajberg, Moshe: 185.

Gardner, Jacqueline Shirley Mary Parnell: 75.

Garlick, Marie-Adrienne-Maryse Dagenais: 75.

Glovinsky, Daniel Myer: 185.

Gray, Audrey Isabella Wanda Patterson: 185, 404.

Grossin, Emilienne-Célestine Mallard: 138, 225.

Grove, Mary Jacqueline McGibbon, 75, 87.

Divorce, Pétition en obtention de bills de—*Fin*

Herscovitch, Lillian Lea Huss: 164, 171.
Hill, Jessie Davis: 76.
Holman, Marie-Bernadette Brunet: 185, 404.
Joseph, Catherine Farrelly: 76, 88.
Josephovits, Viola Bleier: 76, 88.
Kallus, Anna Tiegs-: 76, 88.
Kerr, Lorna Frances Hutchinson: 185.
Laborgne, Audrey Bruce: 77.
Lapalme, Joseph Wolfe: 77, 88.
Lapalme, Marie-Gordélia-Marie-Ange Pigeon Gaboriau, dit: 77, 147.
Lee, Joyce Ann Breaker: 77.
Lescarbeau, Roméo: 77, 89.
Loftus, Rowland McLean: 164:
Mandanici, Micheline-Laurette-Germaine Beauvais: 77.
Martz, Jean Brasgold: 164:
Metcalfe, Maria Adriana Sluis: 185, 194.
Moran, Timothy Allan: 185.
Mulcahy, Lois Genevieve Good: 78.
McLeod, Pamela Ellen Wisccchhusen: 78, 89.
Norman, Barbara Mary Scott: 164, 171.
Patrick, Alice-Christine Leduc: 185.
Petit, André: 78, 90.
Pigeon, Gérard: 185, 284.
Pinoteau, Joseph-Adrien-Lucien: 139, 248.
Poulin, Paul-Henri: 78, 90.
Powell, Sydney Arthur: 78, 90.
Radmore, Margaret Eleanor Williams: 79.
Reisinger, Rosalie Jakes: 79.
Rewoski, Paul: 79, 105.
Rodzvicia, Theophile Casimir: 79, 225.
Rosensweig, Patricia Burnell Fraser: 185.
Ross, Audrey Elsie Asbury: 185, 194.
Ruel, Jean-Louis-Henri-Noé-Maurice: 185, 194.
Schiller, Josephine Zauberman: 164, 284.
Singer, Anne Nadigel: 80, 90.
Taylor, Bryan Mills: 80, 91.
Terry, Hazel May Howe: 185, 404.
Théroux, Viola Gertrude Elizabeth Boyd: 118.
Trottier, Joseph-Jules-Robert: 164.
Vézina, Thérèse Courteau: 164, 194.
Warshaft, Max: 81, 105.
Willard, Eddie Ronald Joe: 185, 194.
Wilson, Lorna Cynthia Sawyer: 185.

Documents budgétaires:

Documents budgétaires pour 1958-1959 (textes français et anglais), 143.—Doc. parl. n° 41 (*imprimé*).—Motion tendant à annexer lesdits documents aux *Procès-verbaux*, 144.

Dominion Coal Company, Limited:

Voir Charbon.

Dominion Steel and Coal Corporation Limited:

Voir Office fédéral du charbon.

Douanes:

Loi modifiant la Loi sur les douanes.—Bill n° C-51: présentation—M. Nowlan, et 1re lecture, 453; motion tendant à la 2e lecture, débat, proposition d'amendement, décision de M. l'Orateur, 534; la proposition d'amendement est rejetée par le vote de 33 contre 120, 535; débat, proposition d'amendement, décision de M. l'Orateur, 537; proposition d'amendement, décision de M. l'Orateur, 539; la proposition d'amendement est rejetée par le vote de 36 contre 117, 540; débat et adoption de la motion par le vote de 119 contre 32, 558; 2e lecture et comité plénier, 558; comité plénier et 3e lecture, 559; adoption au Sénat, 571; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 26, Statuts du Canada, 1958.

Droit d'auteur:

Rapport de la Commission royale d'enquête sur le droit d'auteur (textes anglais et français), 128.—Doc. parl. n° 186 (*imprimé*).

Droit de la mer:

Exemplaire de l'Acte final de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (textes français et anglais), 256.—Doc. parl. n° 28*a*.

Droits de l'homme et libertés fondamentales:

Loi ayant pour objets la reconnaissance et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.—Bill n° C-60: présentation—M. Diefenbaker, 1re lecture et débat, 557.

E

Eisenhower, M. Dwight D.:

Motion tendant à insérer dans les *Débats* de la Chambre l'allocution du président des États-Unis d'Amérique, M. Dwight D. Eisenhower, 234.

Eldorado Mining and Refining Limited:

Rapport de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 56.—Doc. parl. n° 142 (*imprimé*).

Arrêté en conseil C.P. 1958-161 approuvant les budgets d'établissement de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* et de l'*Eldorado Aviation Limited* pour l'année expirant le 31 décembre 1958, 56.—Doc. parl. n° 142*a*.

Élection:

Voir Honoraires des officiers d'élection.

Élections générales du 31 mars 1958:

État indiquant le montant total des dépenses d'élection de chaque candidat aux élections générales du 31 mars 1958: ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 21)—M. Howard, 211; dépôt de la réponse, 432.—Doc. parl. n° 3*f*.—Réponse supplémentaire, 513.—Doc. parl. n° 3*g*.

Voir aussi Kitimat.

Élisabeth II, Sa Majesté la Reine:

A l'occasion de la célébration officielle de l'anniversaire de naissance de Sa Majesté, les membres de la Chambre chantent *Dieu sauve la Reine*, 35.

Embauchage:

Voir Northern Ontario Pipe Line.—Terra-Nova (Parc national).

Emploi durant l'hiver:

Précis des délibérations de la Conférence nationale sur l'emploi durant l'hiver, 549.—Doc. parl. n° 78*a*.

Énergie:

Documents échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec et (ou) l'Hydro-Québec, relativement à l'exécution de travaux, y compris la production d'énergie, dans la section de Lachine du fleuve Saint-Laurent: adresse (*Avis de motion n° 1)—M. Chevrier, 24; dépôt de la réponse, 217.—Doc. parl. n° 200.

Communications au sujet de l'aide fédérale pour la fourniture d'énergie électrique: adresse (*Avis de motion n° 17)—M. Pickersgill, 157; dépôt de la réponse, 217.—Doc. parl. n° 110*a*.

Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique pour l'année terminée le 31 mars 1958, 143.—Doc. parl. n° 110.

Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse aux termes de la Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, 143.—Doc. parl. n° 110.

Accord entre le Canada et le Nouveau-Brunswick aux termes de la Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, 143.—Doc. parl. n° 110.

Voir aussi Force motrice.

Énergie atomique:

Voir Suisse.

Enfants des morts de la guerre:

Voir Aide aux enfants des morts de la guerre.

Entraînement aérien:

Texte intégral de l'accord conclu en mai 1940 entre le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, relativement au plan d'entraînement aérien du Commonwealth: ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 29)—M. White, 324; dépôt de la réponse, 513.—Doc. parl. n° 223.

Entrepôt:

Voir Industrial Freighting Limited.

Épizooties:

Loi modifiant la Loi sur les épizooties.—Résolution: présentation, 219; adoption, 288.—Bill n° C-41: présentation—M. Harkness, et 1re lecture, 288; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 292; adoption au Sénat, 327; sanction royale (le 7 août 1958), 383.—7 Élisabeth II, chapitre 11, Statuts du Canada, 1958.

Esquimaux:

Rapport du médecin légiste au sujet de la mort de certains Esquimaux au lac Garry, 395.—Doc. parl. n° 217.

Mémoire au sujet des Esquimaux du lac Garry, 452.—Doc. parl. n° 217*a*.

États-Unis d'Amérique:

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique au sujet du "Buffalo and Fort Erie Peace Bridge", 57.—Doc. parl. n° 31*a*.

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à l'établissement d'une Commission canado-américaine de défense commune (textes français et anglais), 557.—Doc. parl. n° 31*r*.

Voir aussi Défense aérienne.—Eisenhower.—Ravitaillement en vol.

Exportations:

Marchandises et matières qui figurent sur la liste des exportations interdites à certains pays: ordre de la Chambre (Question n° 54)—M. Argue, et dépôt immédiat de la réponse, 182.—Doc. parl. n° 147*a*.

Arrêté en conseil C.P. 1958-1158 substituant une nouvelle liste de marchandises d'exportation contrôlée, à la liste antérieure, 456.—Doc. parl. n° 147*b*.

Exposition internationale de Bruxelles:

Copie de lettres concernant le personnel au pavillon canadien de l'Exposition internationale de Bruxelles, 237.—Doc. parl. n° 203.

Correspondance échangée entre le premier ministre ou le ministre du Commerce et les étudiants qui servent de guides au pavillon canadien de l'Exposition internationale de Bruxelles: ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 25)—M. McIlraith, 282; dépôt de la réponse, 354.—Doc. parl. n° 203*a*.

F

Fauteux, L'hon. Juge Gérald:

Message invitant la Chambre à se rendre dans la salle des délibérations du Sénat, 382, 432.

Fédération de Rhodésie et du Nyassaland:

Voir Rhodésie et Nyassaland.

Fédération des Antilles:

Voir Libre-échange commercial entre le Canada et la Fédération des Antilles.

Fête du Dominion:

Chant de *Dieu sauve la Reine* et de *O Canada*, 205.

Voir aussi Argentine.

Financement provisoire des producteurs de grain des Prairies:

Voir Grain des Prairies.

Fluides:

Voir Force motrice.

Fonctionnaires de l'État:

Nombre de fonctionnaires de l'État ayant atteint l'âge de la retraite et qui occupent encore leur poste grâce à l'autorisation de prolonger la durée de leurs fonctions: ordre de la Chambre (Question n° 48) —M. Broome, 131; dépôt de la réponse, 361.—Doc. parl. n° 131*a*.

Force motrice:

Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur l'exportation de la force motrice et des fluides et sur l'importation du gaz pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 15.—Doc. parl. n° 145.

Documents relatifs à l'aménagement d'usines de force motrice et de lignes de transmission d'électricité en Saskatchewan et aménagement d'un barrage sur le bras sud de la rivière Saskatchewan: adresse (*Avis de motion n° 8)—M. Argue, 121.

Formation professionnelle:

Rapport concernant la Loi sur la coordination de la formation professionnelle pour l'année terminée le 31 mars 1958, 224.—Doc. parl. n° 83.

Framboises:

Copie de télégrammes au sujet des framboises produites en Colombie-Britannique, 195.—Doc. parl. n° 7*a*.

Arrêté en conseil C.P. 1958-880 désignant comme produit agricole les framboises produites en Colombie-Britannique, 195.—Doc. parl. n° 7*a*.

G

Gagetown:

Nombre de personnes employées à des ouvrages de construction au camp de Gagetown: ordre de la Chambre (Question n° 103)—M. Michaud, 182; dépôt de la réponse, 240.—Doc. parl. n° 206.

Galerie nationale du Canada:

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 256.—Doc. parl. n° 18 (*imprimé*).

Gaz:

Voir Force motrice.

Gendarmerie royale du Canada:

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958 (texte français), 17.—Doc. parl. n° 77 (*imprimé*).

Rapport sur l'application de la Partie V de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1957, 17.—Doc. parl. n° 77*a*.

Rapport sur l'application de la Partie V de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958, 17.—Doc. parl. n° 77*b*.

Ghana:

Voir N'Krumah.

Gouverneur Général, Son Excellence le:

Message transmettant le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1959, 19.—Doc. parl, n° 46 (*imprimé*).

Message transmettant le budget des sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1959, 83. —Doc. parl. n° 46*a* (*imprimé*).

Message transmettant le budget des nouvelles sommes supplémentaires (1) requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1959, 433.—Doc. parl. n° 46*c* (*imprimé*).

Lettre de remerciements pour l'adresse en réponse au discours du trône, 379.

Gouverneur Général, Secrétaire du:

Lettre relative à l'ouverture de la première session du 24e Parlement par l'honorable Patrick Kerwin, 6.

Lettres relatives à la sanction royale, 32, 37, 112, 187, 305, 381, 431, 572.

Grain des Prairies:

Loi prévoyant des paiements anticipés pour le grain des Prairies.—Bill n° C-31: présentation—M. Churchill, et 1re lecture, 173; motion tendant à la 2e lecture et débat, 261; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 287; adoption au Sénat, 327; sanction royale (le 7 août 1958), 383.—7 Élisabeth II, chapitre 16, Statuts du Canada, 1958.

Rapport concernant l'application de la Loi de 1956 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies pour la période allant du 1er septembre 1957 au 31 mai 1958, 298.—Doc. parl. n° 59.

Greffier de la Chambre des communes:

Le greffier dépose sur le bureau la liste des députés élus lors de la 24e élection générale tenue le 31 mars 1958, 1.

Le greffier communique à la Chambre une lettre relative à l'ouverture de la 1re session du 24e Parlement, 6.

Le greffier préside à l'élection de M. l'Orateur, 7.

Grenville-Dundas, District électoral de:

Voir Vacance dans la députation.

H

Habitation:

Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.—Résolution: présentation, 24; comité plénier, 30; adoption, 32.—Bill n° C-10: présentation—M. Green, 1re et 2e lectures, 32; comité plénier et 3e lecture, 33; adoption au Sénat, 38; sanction royale (le 20 mai 1958), 38 —7 Élisabeth II, chapitre 3, Statuts du Canada, 1958.

Heuss, Son Excellence M. Theodor:

Motion tendant à insérer dans les *Débats* de la Chambre le discours de Son Excellence M. Theodor Heuss, président de la République d'Allemagne, 83.

Honoraires des officiers d'élection:

Arrêté en conseil C.P. 1957-1698 établissant le tarif des honoraires des officiers d'élection et autres personnes employés à la conduite d'une élection, sous le régime de la Loi électorale du Canada, de membres du conseil des Territoires du Nord-Ouest et de membres du conseil du Territoire du Yukon, 16.—Doc. parl. n° 3*a*.

Arrêté en conseil C.P. 1957-1699 établissant le tarif des honoraires des officiers d'élection et autres personnes employés à la conduite d'une élection sous le régime de la Loi électorale du Canada, dans les districts électoraux du Yukon et de Mackenzie-River, 16.—Doc. parl. n° 3*b*.

Arrêté en conseil C.P. 1958-93 établissant le tarif des honoraires des officiers d'élection et autres personnes employés à la conduite d'élections sous le régime de la Loi électorale du Canada, autres que ceux auxquels s'applique le tarif des honoraires prévu pour l'élection dans les districts électoraux du Yukon et de Mackenzie-River et le tarif général d'élection pour les forces canadiennes, 16.—Doc. parl. n° 3*c*.

Arrêté en conseil C.P. 1958-94 établissant le tarif des honoraires des officiers rapporteurs spéciaux et autres personnes nommés pour agir à une élection générale conformément aux règlements électoraux concernant les forces canadiennes, Partie III de la Loi électorale du Canada, 16.—Doc. parl. n° 3*d*.

Hydro-Québec:

Voir Énergie.

I

Île du Prince-Édouard:

Voir Pommes de terre.

Immigration:

Rapport indiquant les permis délivrés sous le régime de l'article 8 de la Loi sur l'immigration durant la période allant du 1er janvier au 31 décembre, 1957, 42.—Doc. parl. n° 13.

Directives transmises aux fonctionnaires canadiens de l'immigration relativement à l'examen des citoyens du Canada revenant au pays après un voyage aux États-Unis: adresse (*Avis de motion n° 5)—M. Argue, 84; dépôt de la réponse, 184.—Doc. parl. n° 13*b*.

Catégories d'emplois dans lesquelles il y a placement libre pour les immigrants: ordre de la Chambre (Question n° 21)—M. Pickersgill, et dépôt immédiat de la réponse, 182.—Doc. parl. n° 13*a*.—Réponse supplémentaire, 224.—Doc. parl. n° 13*c*.

Liste des catégories d'emplois pour le placement libre des immigrants.—Programme de l'été 1958, 520.—Doc. parl. n° 13*d*.

Immobilisations privées et publiques au Canada:

Rapport intitulé: "Immobilisations privées et publiques au Canada: perspectives pour 1958", 60.—Doc. parl. n° 150 (*imprimé*).

Impôt sur le revenu:

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.—Résolution adoptée par le comité des voies et moyens, 244.—Bill n° C-39: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 266; motion tendant à la 2e lecture, débat, proposition d'amendement et déclaration de M. l'Orateur, 465; proposition d'amendement rejetée par le vote de 43 contre 137, 466; 2e lecture et comité plénier, 466; comité plénier (avec des amendements), 467; 3e lecture, 473; adoption au Sénat, 515; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 32, Statuts du Canada, 1958.

Voir aussi Relations fédérales-provinciales.

Impôt sur les biens transmis par décès:

Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès.—Résolution adoptée par le comité des voies et moyens, 239.—Bill n° C-37: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 240; 2e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 261; rapport du comité (avec des amendements), 296; comité plénier, 375; 3e lecture, 405; adoption au Sénat (avec des amendements), 512; prise en considération des amendements du Sénat et motion tendant à envoyer un message au Sénat, agréée par le vote de 127 contre 27, 533; message au Sénat concernant le 4e amendement apporté par celui-ci, 549; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 29, Statuts du Canada, 1958.

Impôt sur les successions:

Mémoires que le ministre des Finances a reçus, formulant des critiques à l'égard du bill n° 248, déposé durant la session de 1957-1958 et établissant un mode d'impôt sur les successions: ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 23)—M. Benidickson, 234; dépôt de la réponse, 252.—Doc. parl. n° 208.

Impôts:

Voir Relations fédérales-provinciales.

Impressions, Comité mixte:

Message du Sénat et liste des membres faisant partie du comité mixte, 31; institution du comité, mandat du comité, message au Sénat et liste des membres faisant partie du comité mixte, 107.—Message du Sénat informant la Chambre que le nom du sénateur Reid a été ajouté à la liste, 115.

Impressions et papeterie publiques:

Rapport du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 404.—Doc. parl. n° 135 (*imprimé*).

Imprimerie nationale:

Documents relatifs à l'Imprimerie nationale: ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 37)—M. Carter, 497; motion rejetée par le vote de 27 contre 105, 497-498.

Incendies:

Incendies survenus dans les réserves indiennes, etc.: ordre de la Chambre (Question n° 113)—M. Howard, 182; dépôt de la réponse, 410.—Doc. parl. n° 15b.

Inde:

Accord financier entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Inde, 57.—Doc. parl. n° 31c.

Indiens:

Loi modifiant la Loi sur les Indiens.—Bill n° C-7: présentation—M. Howard, et 1re lecture, 29.

Loi modifiant la Loi sur les Indiens.—Bill n° C-24: présentation—Mme Fairclough, et 1re lecture, 121; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 403; adoption au Sénat, 431; sanction royale (le 13 août 1958), 432.—7 Élisabeth II, chapitre 19, Statuts du Canada, 1958.

Rapport sur le nombre et le montant des prêts consentis aux Indiens au cours de l'année terminée le 31 mars 1958, 42.—Doc. parl. n° 14.

Voir aussi Bandes indiennes.—Incendies.

Industrial Freighting Limited:

Documents relatifs à la demande de la compagnie *Industrial Freighting Limited* pour la construction d'un entrepôt sur le quai du gouvernement fédéral à Lévis: adresse (*Avis de motion n° 18)—M. Bourget, 183; dépôt de la réponse, 399.—Doc. parl. n° 218.

Inondations:

Correspondance concernant l'inondation causée par la rivière Chaudière: adresse (*Avis de motion n° 10)—M. Racine, 132; dépôt de la réponse, 184.—Doc. parl. n° 194.

Documents relatifs à l'aide à apporter dans la région de Thetford à la suite de la pluie torrentielle et de l'inondation du 3 août 1957: adresse (*Avis de motion n° 24)—M. Roberge, 234; dépôt de la réponse, 267.—Doc. parl. n° 194*a*.

Instruments diplomatiques:

Voir Aviation civile internationale.—Danemark.—États-Unis d'Amérique.—Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime.—Pakistan.—Portugal.—Rhodésie et Nyassaland.—Suède.—Suisse.

Intérêt:

Loi modifiant la Loi sur l'intérêt.—Bill n° C-4: présentation—M. Argue, et 1re lecture, 24; motion tendant à la 2e lecture, 112, débat, proposition d'amendement et débat, 113; motion tendant à la 2e lecture, proposition d'amendement et débat, 199.

Invalides:

Rapport sur l'administration des allocations aux invalides au Canada pour l'année terminée le 31 mars 1957 (textes français et anglais), 34.—Doc. parl. n° 98 (*imprimé*).

J

Jeunes délinquants:

Loi modifiant la Loi sur les jeunes délinquants.—Bill n° C-20: présentation—M. Dorion, et 1re lecture, 108; motion tendant à la 2e lecture, 179.

Jours de fête statutaires payés:

Loi accordant aux employés des jours de fête statutaires payés, ainsi qu'une rémunération supplémentaire pour le travail accompli lesdits jours.—Bill n° C-12: présentation—M. Regier, et 1re lecture, 41.

Juges:

Loi modifiant la Loi sur les juges.—Résolution: présentation, 220; adoption, 509.—Bill n° C-59: présentation—M. Fulton, et 1re lecture, 510; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 510; adoption au Sénat, 543; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 33, Statuts du Canada, 1958.

K

Kerwin, L'honorable Juge Patrick:

Messages invitant la Chambre à se rendre dans la salle des délibérations du Sénat, 7, 33, 38, 112.

Kitimat:

Sommes dépensées pour la tenue des élections générales de 1957 dans chaque arrondissement de votation, à Kitimat: ordre de la Chambre (Question n° 46)—M. Howard, 131; dépôt de la réponse, 138.—Doc. parl. n° 3*e*.

L

Labrador, Navire:

Date et coût de construction et d'armement du navire *Labrador*, etc.: ordre de la Chambre (Question n° 6)—M. Chevrier, 108; dépôt de la réponse, 113.—Doc. parl. n° 184.

Lac des Bois:

Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois.—Bill n° C-25: présentation—M. Hamilton (Qu'Appelle), et 1re lecture, 121; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 237; adoption au Sénat (avec amendement), 303; adoption de l'amendement du Sénat, 402; sanction royale (le 13 août 1958), 432.—7 Élisabeth II, chapitre 20, Statuts du Canada, 1958.

Lacs Winnipeg et Manitoba:

Voir Contrôle des eaux.

Lesage, L'honorable Jean:

Avis de démission de l'honorable Jean Lesage, député du district électoral de Montmagny-L'Islet, 129.

Lévis:

Voir Industrial Freighting Limited.

Libération conditionnelle:

Loi relative à la libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement.—Résolution: présentation, 174, adoption, 403.—Bill n° C-49: présentation—M. Fulton, et 1re lecture, 404; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 460; adoption au Sénat, 477; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 38, Statuts du Canada, 1958.

Libre-échange commercial entre le Canada et la Fédération des Antilles:

Motion de M. McIlraith portant que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'établir le libre-échange commercial entre le Canada et la Fédération des Antilles, 282; débat, 282.

Licences d'exportation et d'importation:

Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 15.—Doc. parl. n° 147.

Voir aussi Exportation.

Lignes aériennes:

Exemplaire de l'étude intitulée: "La concurrence des lignes aériennes au Canada", 203.—Doc. parl. n° 197.

Livres:

Nombre de livres dont l'importation a été interdite au Canada: ordre de de la Chambre (Question n° 73)—M. Fisher, 156; dépôt de la réponse, 158.—Doc. parl. n° 192.

Locke, L'honorable Juge C. H.:

Message invitant la Chambre à se rendre dans la salle des délibérations du Sénat, 305.

Loi électorale du Canada:

Loi modifiant la Loi électorale du Canada.—Bill n° C-8: présentation—M. Howard, et 1re lecture, 29; motion tendant à la 2e lecture et débat, 127; proposition d'amendement de M. Peters et débat, 127.

Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Votation aux bureaux provisoires)—Bill n° C-15: présentation—M. Fisher, et 1re lecture, 49; motion tendant à la 2e lecture et débat, 151.

Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Dépenses d'élection).—Bill n° C-18: présentation—M. Howard, et 1re lecture, 71; motion tendant à la 2e lecture et débat, 289.

Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Publication de résultats de votes d'essai).—Bill n° C-19: présentation—M. Peters, et 1re lecture, 84; motion tendant à la 2e lecture et débat, 317.

Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Votes d'électeurs absents).—Bill n° C-23: présentation—M. Howard, et 1re lecture, 120.

Lubec, Chenal de:

Voir Ponts.

M

Macmillan, Le très honorable Harold:

Motion tendant à insérer dans les *Débats* de la Chambre l'allocution du premier ministre du Royaume-Uni, le très honorable Harold Macmillan 141.

Maladies du cœur et cancer:

Nombre de personnes mortes annuellement de maladies du cœur et de cancer: ordre de la Chambre (Question n° 89)—M. McMillan, 156; dépôt de la réponse, 212.—Doc. parl. n° 199.

Mandats spéciaux du Gouverneur Général:

Rapport présenté à la Chambre des communes, le 13 mai 1958, à titre de relevé des mandats spéciaux émis sous le régime de l'article 28 de la Loi sur l'administration financière, depuis la dissolution du Parlement le 1er février 1958, 20.—Doc. parl. n° 52.

Voir aussi Subsides (1958), Loi spéciale.

Manitoba:

Voir Relations fédérales-provinciales.

Marine et Pêcheries, Comité permanent:

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; présentation et adoption du 1er rapport, 215; changement dans le personnel, 260; 2e rapport, 309; renvoi devant le comité des subsides de certains postes du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses, 310.

Marine marchande du Canada:

Rapport concernant les cas où des navires ont été dispensés de l'observation des dispositions relatives à l'inspection des navires à vapeur, au cours de l'année terminée le 31 décembre 1957, 22.—Doc. parl. n° 154.

Rapport concernant les cas où des navires ont été dispensés de l'obligation d'avoir des capitaines, lieutenants et mécaniciens titulaires de certificats, au cours de l'année terminée le 31 décembre 1957, 22.—Doc. parl. n° 154*a*.

Rapport concernant les exemptions autorisées par le ministère des Transports dans les cas où on n'a pu obtenir les services d'un capitaine ou d'un officier possédant le certificat et l'expérience exigés, au cours de l'année terminée le 31 décembre 1957, 22.—Doc. parl. n° 154*a*.

État concernant les recettes et les dépenses en application de la Partie V de la Loi sur la marine marchande du Canada (Marins malades) pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 184.—Doc. parl. n° 104.

Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited:

Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited*.—Pétition, 53; rapport de l'examinateur, 60; message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-3—M. Morton, 116; 2e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 126; rapport du comité, 173; comité plénier et 3e lecture, 179; sanction royale (le 26 juin 1958), 191.—7 Élisabeth II, chapitre 47, Statuts du Canada, 1958.

Michener, L'honorable Roland:

Élection de l'honorable Roland Michener comme Orateur de la Chambre des communes, 7.

Mid-Continent Pipelines Limited:

Loi concernant la *Mid-Continent Pipelines Limited*.—Pétition, 193; rapport de l'examinateur, 299; message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-15—M. Rynard, 379; motion tendant à la 2e lecture et débat, 467; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 536; rapport du comité, 551; comité plénier et 3e lecture, 559; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 49, Statuts du Canada, 1958.

Minéraux:

Voir Perspectives économiques du Canada.

Mines d'or:

Rapport concernant l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or pour l'année terminée le 31 mars 1958 textes français et anglais), 68.—Doc. parl. n° 86.

Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.—Résolution: présentation, 266; comité plénier, 404; adoption, 461.—Bill n° C-53: présentation—M. Comtois, et 1re lecture, 461; 2e lecture et comité plénier, 461; 3e lecture, 464; adoption au Sénat, 477; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 28, Statuts du Canada, 1958.

Mines, forêts et cours d'eau, Comité permanent:

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; 1er rapport, 111; changement dans le personnel, 115, 144, 201, 210, 251, 397; la motion tendant à l'adoption du 1er rapport est agréée par le vote de 129 contre 30, 119; présentation et adoption du 2e rapport, 201; 3e rapport, 263; renvoi devant le comité des subsides de certains postes du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses, 267; 4e rapport, 329; renvoi devant le comité des subsides de certains postes du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses, 332.

Ministres:

Membres du Cabinet ayant voyagé dans des avions du ministère des Transports pour affaires ne touchant pas l'administration: ordre de la Chambre (Question n° 28)—M. Fisher, 210; dépôt de la réponse, 217.—Doc. parl. n° 201.

Mission commerciale canadienne:

Rapport de la Mission commerciale canadienne au Royaume-Uni, 69.—Doc. parl. n° 183 (*imprimé*).

Mitchell, M. Walter:

Motion visant à faire déposer copie de tous documents motivant le renvoi de M. Walter Mitchell employé en qualité de vérificateur et de fumigateur au port de Montréal (*Avis de motion n° 30)—M. Chevrier, 324; motion rejetée par le vote de 43 contre 167, 324-325.

Mont-Joli:

Voir Aéroports.

Montmagny-L'Islet, District électoral de:

Voir Lesage.

N

Nations Unies:

Voir Alimentation et agriculture.—Canada-Nations Unies.—Droit de la mer.

Navigation maritime:

Voir Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime.

Navires:

Voir Canadian National (West Indies) Steamships.—Marine marchande.

N'Krumah, L'honorable M. Kwamé:

Motion tendant à inclure dans les *Débats* de la Chambre l'allocution du premier ministre du Ghana, l'honorable M. Kwamé N'Krumah, 281.

Norad:

Voir Défense aérienne.

Nord canadien:

Hauts fonctionnaires du Canada empêchés de visiter le Nord canadien: ordre de la Chambre (*Question n° 39)—M. Argue, 543.

Northern Ontario Pipe Line:

Rapport de la Société de la Couronne *Northern Ontario Pipe Line* pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 46.—Doc. parl. n° 149 (*imprimé*).—Texte français, 241.

Copie de la clause ou des clauses contenues dans les contrats de construction du pipe-line de la Société de la Couronne "Northern Ontario Pipe Line" octroyés en 1958 concernant les obligations des entrepreneurs en ce qui a trait à l'embauchage d'ouvriers canadiens, etc.: adresse (*Avis de motion n° 4)—M. Fisher, 84; dépôt de la réponse, 113.—Doc. parl. n° 149*a*.

Exemplaire du budget d'établissement de la Société de la Couronne *Northern Ontario Pipe Line* pour l'année expirant le 31 décembre 1958, 554.—Doc. parl. n° 149c.

Northern Transportation Company Limited:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 56.—Doc. parl. n° 143 (*imprimé*).

Norvège:

Échange de notes entre le Canada et la Norvège modifiant l'échange de notes des 4 et 13 mars 1950 relatif aux visas (textes français et anglais), 554.—Doc. parl. n° 31*l*.

Échange de notes entre le Canada et la Norvège relatif au transfert à la Norvège de trois frégates de la classe "Prestonian" prêtées à ce pays (textes français et anglais), 554.—Doc. parl. n° 31*m*.

Échange de notes entre le Canada et la Norvège modifiant l'accord de 1950 relatif aux services aériens (textes français et anglais), 555.—Doc. parl. n° 31*n*.

O

Office de stabilisation des prix agricoles:

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958, 275.—Doc. parl. n° 7.
Voir aussi Framboises.

Office des produits agricoles:

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 105.—Doc. parl. n° 6.

Office des prix des produits de la pêche:

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958, 158.—Doc. parl. n° 67.

Office fédéral du charbon:

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958, 476.—Doc. parl. n° 85.

Officiers d'élection:

Voir Honoraires des officiers d'élection.

Officiers rapporteurs spéciaux:

Voir Honoraires des officiers d'élection.

Ogdensburg Bridge Authority:

Loi concernant l'"Ogdensburg Bridge Authority".—Pétition, 193; rapport de l'examinateur 238; message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-12—M. Stanton, 291; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 316; rapport du comité, 329; comité plénier et 3e lecture, 341; sanction royale (le 7 août 1958), 383.—7 Élisabeth II, chapitre, 46, Statuts du Canada, 1958.

Orateur, Monsieur l':

Élection de l'honorable Roland Michener, député du district électoral de Saint-Paul's, comme Orateur de la Chambre des communes, 7.

Communication d'une lettre relative à l'ouverture officielle de la première session du 24e Parlement, 7.

M. l'Orateur se rend à la salle des délibérations du Sénat et déclare qu'il a été élu Orateur de la Chambre des comunes, 8.

Rapport relatif à la reconnaissance habituelle des privilèges des Communes, 9.

M. l'Orateur fait rapport du discours du Trône, 9.

M. l'Orateur donne lecture d'un message de Son Excellence le Gouverneur général concernant la nomination de la Commission de la régie intérieure de la Chambre, 13.

M. l'Orateur dépose sur le bureau le rapport du Bibliothécaire parlementaire, 14.—Doc. parl. n° 1.

Communication de lettres relatives à la sanction royale, 32, 37, 112, 187, 305, 381, 431, 572.

Sanction royale, 34, 38, 113, 190, 305, 382, 431, 572.

Avis qui doit être publié dans la *Gazette du Canada* au sujet de l'élection de M. Chesley William Carter dans le district électoral de Burin-Burgeo, 23.

Avis de la démission de l'honorable Jean Lesage et mandat adressé au directeur général des élections en vue de la tenue d'une élection dans le district électoral de Montmagny-L'Islet, 129.

Avis d'une vacance dans la députation par suite du décès de M. Arza Clair Casselman et mandat adressé au directeur général des élections en vue de la tenue d'une élection dans le district électoral de Grenville-Dundas, 363.

Orateur, Monsieur l'—*Fin*

Communication d'une lettre de remerciements de Son Excellence le Gouverneur général pour l'adresse en réponse au discours du trône, 379.

Voir aussi Commission du service civil.

Orateur, Décisions de M. l':

Déclaration au sujet de la suppression d'une motion lors de la 3e lecture du Bill n° C-6, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public, etc., 26.

Déclaration en ce qui a trait aux questions orales, au Gouverneur général, etc.; 49, 50.

Décision déclarant irrecevable la proposition d'amendement de M. Howard tendant à modifier, par l'adjonction de certains mots, le projet de motion concernant l'approbation de l'accord relatif à l'organisation et au fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), 132.

Décision voulant que l'on reporte au *Feuilleton*, sous les Avis de motions, un ordre de la Chambre en vue de la production d'un exemplaire du rapport intitulé "Perspectives économiques du Canada pour 1958", 156.

Déclaration au sujet du changement à apporter dans la prière pour la famille royale, 311.

Décision relative à une proposition d'amendement concernant une modification à apporter à la Loi sur la taxe d'accise (Bill n° C-44), 326.

Déclaration au sujet du 7e rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", 358.

Décision au sujet de la question de Règlement soulevée lors de la présentation du 7e rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 371.

Décision déclarant irrecevable la proposition d'amendement au Bill n° C-46 (Loi des subsides n° 4), 374.

Déclaration au sujet de l'admissibilité de la proposition d'amendement au Bill n° C-39 (Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu), 465.

Décision relative à une proposition d'amendement touchant l'approbation de l'accord relatif au projet d'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan, 529.

Décisions relatives à des propositions d'amendement au Bill n° C-51, Loi modifiant la Loi sur les douanes, 535, 537, 540.

Décision déclarant irrecevable une proposition d'amendement au Bill n° C-58, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne, 559.

Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime:

Convention relative à la création d'une Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, 57.—Doc. parl. n° 31b.

Oxyde de zinc:

Voir Commission sur les pratiques restrictives du commerce.

P

Pacifique-Canadien:

Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales en propriété exclusive.—Pétition, 193; rapport de l'examinateur, 203; message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-7—M. Morton, 240; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 272; rapport du comité, 295; sanction royale (le 7 août 1958), 383.— 7 Élisabeth II, chapitre 54, Statuts du Canada, 1958.

Voir aussi Colombie-Britannique (Service de navigation exploité par le Pacifique-Canadien).

Paiements anticipés pour le grain des Prairies:

Voir Grain des Prairies.

Pakistan:

Convention entre le Canada et le Pakistan relative à la priorité des demandes de brevets d'invention (textes français et anglais), 56.—Doc. parl. n° 31*g*.

Parcs nationaux:

Voir Cape Breton Highlands (Parc national).—Terra-Nova (Parc national).

Park Steamship Company Limited:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 21.—Doc. parl. n° 167.

Partage d'impôts:

Voir Relations fédérales-provinciales.

Pêche:

Arrêté en conseil C.P. 1958-386 autorisant le mode d'affectation des primes de pêche à verser sous le régime de la Loi sur les pêches maritimes pendant l'année expirant le 31 mars 1958, 56.—Doc. parl. n° 69.

Exposé concernant la manière dont les primes de pêche autorisées ont été versées pendant l'année terminée le 31 mars 1958, 56.—Doc. parl. n° 69.

Rapport concernant l'application de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 293.—Doc. parl. n° 51.

Voir aussi Office des prix des produits de la pêche.

Pêcheries:

Rapport du ministère pour l'année terminée le 31 mars 1957, 36.—Doc. parl. n° 66 (*imprimé*).

Noms et adresses des gardiens affectés à des rivières à saumon: ordre de la Chambre (*Question n° 19)—M. Batten, 155; dépôt de la réponse, 192.—Doc. parl. n° 196.

Pénitenciers:

Rapport du commissaire des pénitenciers pour l'année terminée le 31 mars 1957 (texte français), 26.—Doc. parl. n° 76 (*imprimé*).

Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers.—Bill n° C-12: présentation—M. Fulton, et 1re lecture, 108; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 403; adoption au Sénat, 439; sanction royale (le 6 septembre 1958), 575.—7 Élisabeth II, chapitre 39, Statuts du Canada, 1958.

Pensions et gratifications:

État concernant les pensions et gratifications versées au cours de l'année terminée le 31 mars 1958 et état concernant les opérations du Compte de pension des services permanents pour l'année terminée le 31 mars 1958 et la situation financière dudit compte au 31 mars 1958, 46.—Doc. parl. n° 93.

Perspectives économiques du Canada:

Rapport final de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada (textes français et anglais), 16.—Doc. parl. n° 181 (*imprimé*).

Études rédigées pour le compte de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada (textes français et anglais), 16, 200, 267, 462.—Doc. parl. n°s 181*a*, 181*b*, 181*c*, 181*d*, 181*e*, 181*f*, 181*g*, 181*h*, 181*i*, 181*j* (*imprimés*).

Motion tendant à la production d'un exemplaire du rapport intitulé "Perspectives économiques du Canada pour 1958": ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 6)—M. Pickersgill, 156; décision de M. l'Orateur et motion reportée aux *Avis de motions*, 156-157.

Pétitions:

Dépôt de pétitions: 45, 65, 111, 125, 129, 143, 153, 177, 181, 195, 201, 277, 329, 379, 387, 401.

Dépôt de rapports du greffier des pétitions: 53, 72, 117, 118, 133, 138, 152, 164, 184, 193, 203, 207, 283, 343, 395, 400, 410.

Dépôt de rapports de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés: 60, 85, 105, 122, 134, 146, 158, 171, 193, 203, 213, 217, 224, 231, 238, 241, 248, 283, 299, 404, 452, 462.

Petits prêts:

Loi modifiant la Loi sur les petits prêts.—Bill n° C-2: présentation—M. Argue, et 1re lecture, 23.

Pilotage:

Aide-mémoire concernant le pilotage dans l'ensemble des Grands lacs, présenté au secrétariat d'État du gouvernement des États-Unis par l'ambassadeur du Canada à Washington, 177.—Doc. parl. n° 168*b*.

Correspondance échangée entre le ministre des Transports et la *Shipping Federation of Canada* relativement au pilotage: adresse (*Avis de motion n° 32)—M. Fisher, 457.

Correspondance échangée entre le ministre des Transports et la *Dominion Marine Association* relativement au pilotage: adresse (*Avis de motion n° 33).—M. Fisher, 457.

Pollution des eaux:

Motion portant que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative prescrivant une sanction appropriée pour le délit de pollution des eaux, 121; débat, 121.

Polymer Corporation Limited:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 39.—Doc. parl. n° 26 (*imprimé*).

Pommes de terre:

Documents au sujet d'une aide financière à accorder aux producteurs de pommes de terre de l'Île du Prince-Édouard: adresse (*Avis de motion n° 26)—M. Robichaud, 282; dépôt de la réponse, 433.—Doc. parl. n° 7*b*.

Ponts:

Noms et emplacements des ponts situés sur les grandes routes de la province d'Ontario, à la construction ou à la réparation desquels le gouvernement fédéral a participé financièrement, etc.: ordre de la Chambre (Question n° 72)—M. Houck, 156; dépôt de la réponse, 518.—Doc. parl. n° 216*a*.

Loi autorisant la construction d'un pont sur le chenal de Lubec, entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine.—Bill n° C-56: présentation—M. Green, et 1re lecture, 471; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 510; adoption au Sénat, 543; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 23, Statuts du Canada, 1958.

Ports et havres:

Étude ou relevé concernant les installations qui seront requises aux ports et havres situés sur la route des Grands lacs et du Saint-Laurent, etc.: ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 12)—M. Chevrier, 132; la motion, mise aux voix, est rejetée, 132.

Ports et jetées de l'État:

Liste des baux de quais, jetées et brise-lames pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 21.—Doc. parl. n° 169.

Relevé des recettes de quayage et relevé des droits de mouillage pour l'année terminée le 31 mars, 1958, 490.—Doc. parl. n° 164.

Portugal:

Échange de notes entre le Canada et le Portugal concernant les visas de non-immigrants pour les voyages entre les deux pays, 57.—Doc. parl. n° 31*e*.

Prêt agricole canadien:

Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien.—Résolution: présentation, 65; adoption, 260.—Bill n° C-38: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 261; 2e lecture et renvoi au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, 261; rapport du comité, 297; comité plénier et 3e lecture, 313; adoption au Sénat, 381; sanction royale (le 7 août 1958), 383.—7 Élisabeth II, chapitre 14, Statuts du Canada, 1958.

Voir aussi Commission du prêt agricole canadien.

Prêts:

Voir Améliorations agricoles.—Anciens combattants.—Indiens.—Pêche.—Tourisme.

Prévisions de dépenses, Comité permanent:

Modification de l'article 65 du Règlement en vue de l'institution d'un comité permanent des prévisions de dépenses, 55; adoption de la motion, 71.

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; présentation et adoption du 1er rapport, 115; changement dans le personnel, 115, 120, 173, 201, 205, 219, 223, 266, 287, 297, 324; 2e rapport, 149; motion tendant à l'adoption du 2e rapport agréée, 161; présentation et adoption du 3e rapport, 209; présentation et adoption du 4e rapport, 259; 5e rapport, 364; renvoi devant le comité des subsides de certains postes du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses, 370.

Prière de la Chambre:

Voir Orateur, Décisions de M. l'.

Privilèges et élections, Comité permanent:

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; présentation et adoption du 1er rapport, 310.

Prix agricoles:

Voir Office de stabilisation des prix agricoles.

Procédure de la Chambre:

Motion portant que le mardi 1er juillet la Chambre se réunisse à 4h.30 de l'après-midi, 202; débat et proposition d'amendement rejetée, 202; adoption de la motion, 202.

Motion portant sur les heures de séance, l'ordre des travaux et la procédure du vendredi 18 juillet et de chaque vendredi et samedi subséquents, 249; débat et proposition d'amendement rejetée par le vote de 8 contre 167, 250; adoption de la motion, 250.

Motion portant sur les travaux et la procédure ainsi que sur les heures de séance le lundi 11 août et chaque lundi subséquent, 351; débat et proposition d'amendement rejetée par le vote de 7 contre 158, 351; adoption de la motion par le vote de 135 contre 34, 352.

Proche-Orient et Moyen-Orient:

Questions relatives à la situation au Proche-Orient et au Moyen-Orient, 495.—Doc. parl. n° 28b.

Producteurs de grain des Prairies:

Voir Grain des Prairies.

Production de défense:

Rapport du ministère pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 53.—Doc. parl. n° 21 (*imprimé*).—Texte français, 500.

Production de documents:

Avis de motion marqué d'un astérisque reporté aux Avis de motion prévoyant un débat, 156.

Motions portant production de documents rejetées, 132, 324, 458, 497.

Produits agricoles:

Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada.—Bill n° C-17: présentation—M. Harkness, et 1re lecture, 65; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 110; adoption au Sénat, 187; sanction royale (le 26 juin 1958), 191.—7 Élisabeth II, chapitre 5, Statuts du Canada, 1958.

Rapport concernant les conventions conclues sous le régime de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 105.—Doc. parl. n° 8.

Produits manufacturés:

Importation de produits manufacturés: ordre de la Chambre (Question n° 168)—M. Roberge, 505.

Prorogation:

Discours de prorogation de la 1re session du 24e Parlement par l'honorable juge Robert Taschereau, 580.

Protective Association of Canada:

Loi modifiant la Loi constituant en corporation la *Protective Association of Canada*.—Pétition, 53; rapport de l'examinateur, 60; message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-2—M. Boivin, 116; 2e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 126; rapport du comité, 173; comité plénier et 3e lecture, 179; sanction royale (le 26 juin 1958), 191.—7 Élisabeth II, chapitre 48, Statuts du Canada, 1958.

Provinces de l'Atlantique:

Voir Énergie.

Publicité des ministères fédéraux:

Noms des agences de publicité dont chaque ministère du gouvernement a retenu les services: ordre de la Chambre (Question n° 69)—M. McIlraith, 131; dépôt de la réponse, 224.—Doc. parl. n° 202.

R

Radiation atomique:

Exemplaire de quatre rapports soumis au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets de la radiation atomique, 275.—Doc. parl. n° 210.

Radiodiffusion:

Loi relative à la radiodiffusion.—Résolution: présentation, 453; comité plénier, 461; adoption, 464.—Bill n° C-55: présentation—M. Nowlan, et 1re lecture, 464; motion tendant à la 2e lecture et débat, 498; proposition d'amendement rejetée par le vote de 25 contre 122, 498-499; 2e lecture et comité plénier, 500; comité plénier, 501; comité plénier et adoption de la motion par le vote de 124 contre 31, 503; 3e lecture, 504; adoption au Sénat (avec des amendements), 553; adoption des amendements du Sénat, 571; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 22, Statuts du Canada, 1958.

Voir aussi Société Radio-Canada.

Rails en acier:

Voir Assurance des crédits à l'exportation.

Ravitaillement en vol:

Exemplaire de l'échange de notes constituant un accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à l'établissement d'installations destinées au ravitaillement en vol, 209.—Doc. parl. n° 31*h*.

Rea, M. Charles:

Voir Comités pléniers de la Chambre.

Règlement:

Avis de motion tendant à la modification de l'article 65 du Règlement en vue de l'institution d'un comité permanent des prévisions de dépenses et d'un comité permanent des affaires des anciens combattants, 55; adoption de la motion, 71.

Règlement, Comité permanent:

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; présentation et adoption du 1er rapport, 234; présentation et adoption du 2e rapport, 371; présentation et adoption du 3e rapport, 441-442.

Relations fédérales-provinciales:

Correspondance entre le premier ministre de la Saskatchewan, le premier ministre du Canada et le ministre des Finances au sujet de la manière de calculer les paiements prévus par la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts, 150.—Doc. parl. n° 188.

Correspondance entre le ministre des Finances et le trésorier provincial du Manitoba au sujet de la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts, 251.—Doc. parl. n° 188*a*.

Correspondance au sujet des conventions conclues entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts: adresse (*Avis de motion n° 27)—M. Argue, 312; dépôt de la réponse, 541.—Doc. parl. n° 188*b*.

Voir aussi Assurance-hospitalisation.

Relations industrielles, Comité permanent:

Institution du comité, 93; mandat du comité, 101; changement dans le personnel, 155; 1er rapport, 219; adoption du 1er rapport, 223; 2e rapport, 309; renvoi devant le comité des subsides de certains postes du budget principal et du budget supplémentaire des dépenses, 309.

Relations industrielles et enquêtes visant les différends du travail:

Rapport sur les activités exercées sous le régime de la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail ainsi que sur les autres activités de la Division des relations industrielles du ministère du Travail, pour l'année terminée le 31 mars 1958, 53.—Doc. parl. n° 80.

Remplacement du matériel:

État concernant les sommes reçues et déboursées dans le Fonds spécial affecté au remplacement du matériel pour l'année terminée le 31 mars 1958, 47.—Doc. parl. n° 94.

Rentes sur l'État:

Rapport concernant l'application de la Loi des rentes sur l'État pour l'année close le 31 mars 1958, 114.—Doc. parl. n° 79.

Représentation à la Chambre des Communes:

Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des Communes.—Bill n° C-13: présentation—M. Fisher, et 1re lecture, 49; motion tendant à la 2e lecture, 138.

Réserves indiennes:

Voir Bandes indiennes.—Incendies.—Indiens.

Résolutions budgétaires:

Projets d'amendements aux résolutions budgétaires, 311.

Restaurant, Comité mixte:

Message du Sénat et liste des membres faisant partie du comité, 31; institution du comité, mandat du comité, message au Sénat et liste des membres faisant partie du comité, 108.

Rhodésie et Nyassaland:

Accord commercial entre le Canada et la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, 57.—Doc. parl. n° 31*f*.

Route transcanadienne:

Documents relatifs à l'aide financière fédérale pour l'aménagement de la route transcanadienne et à l'égard de toutes autres routes: adresse (*Avis de motion n° 7)—M. Argue, 175; dépôt de la réponse, 490.—Doc. parl. n° 166*b*.

Routes:

Lettres au sujet du programme de construction de routes favorisant la mise en valeur des ressources, 158.—Doc. parl. n° 191.

Projets d'aménagement de routes dans les districts de Kenora et de Rainy-River à l'égard desquels le gouvernement d'Ontario a demandé au gouvernement fédéral de participer financièrement: ordre de la Chambre (Question n° 146)—M. Benidickson, 260; dépôt de la réponse, 267.—Doc. parl. n° 191*a*.

Routes, ponts et croisements de voies superposées:

Sommes globales que le gouvernement fédéral a dépensées dans chaque province pour les routes, les ponts et les croisements de voies superposées: ordre de la Chambre (Question n° 57)—M. Argue, 131; dépôt de la réponse, 385.—Doc. parl. n° 216.

Royaume-Uni:

Achats faits par le gouvernement canadien au Royaume-Uni: ordre de la Chambre (Question n° 77)—M. Martin (Essex-Est), 182; dépôt de la réponse, 549.—Doc. parl. n° 147*d*.

Valeur des marchandises achetées au Royaume-Uni: ordre de la Chambre (Question n° 135)—M. Godin, 211: dépôt de la réponse, 549.—Doc. parl. n° 147*c*.

Voir aussi Macmillan.

Ruanda-Urundi, Territoire de:

Voir Canada-Belgique.

S

Saint-Laurent (fleuve) et Grands lacs:

Coût initial d'aménagement des canaux, des écluses et des autres installations que comprend le réseau principal des canaux du fleuve Saint-Laurent et des Grands lacs: ordre de la Chambre (Question n° 154)—M. Argue, 411; dépôt de la réponse, 462.—Doc. parl. n° 168c.

Sanction royale:

16 mai, 34; 20 mai, 38; 5 juin, 113; 26 juin, 190; 25 juillet, 305; 7 août, 382; 13 août, 432; 6 septembre, 572.

Santé nationale et bien-être social:

Rapport du ministère pour l'année terminée le 31 mars 1957, 518.—Doc. parl. n° 95 (*imprimé*).—Texte français, 554.

Saskatchewan:

Voir Force motrice.—Relations fédérales-provinciales.

Saskatchewan, Rivière:

Accord conclu le 25 juillet 1958 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Saskatchewan au sujet de l'entreprise d'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan, 343.—Doc. parl. n° 214.—Texte français, 501.

Avis de motion tendant à l'approbation de l'accord relatif au projet d'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan, 457; débat, 529; proposition d'amendement, décision de M. l'Orateur et adoption de la motion principale par le vote de 129 contre aucun, 531.

Secrétariat d'État:

Rapport du ministère pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 46.—Doc. parl. n° 130 (*imprimé*).

Sécurité de la vieillesse et assistance-vieillesse:

Requêtes demandant de porter la pension de sécurité de la vieillesse à $75 par mois, payable à 65 ans et sans évaluation des ressources, etc.: ordre de la Chambre (Question n° 50)—M. Martin (Essex-Est), 131; dépôt de la réponse, 240.—Doc. parl. n° 99*a*.

Voir aussi Allocations familiales.

Sénat, Message au:

La Chambre n'acquiesce pas à l'un des amendements apportés par le Sénat à un bill émanant des Communes, 533; le message au Sénat est adopté au vote de 127 contre 27, 533; le Sénat n'insiste pas sur son amendement, 549.

Séquestre des biens ennemis:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 15.—Doc. parl. n° 133.

Serments d'office:

Loi concernant la prestation des serments d'office.—Bill n° C-1: présentation—M. Diefenbaker, et 1re lecture, 9.

Service de navigation:

Voir Colombie-Britannique (Service de navigation exploité par le Pacifique-Canadien).

Sévigny, M. Pierre:

Voir Comités pléniers de la Chambre.

Société canadienne des télécommunications transmarines:

Sommes globales dépensées par le ministère des Travaux publics dans la circonscription électorale de Shelburne-Yarmouth-Clare: ordre de la Chambre (Question n° 192)—M. McWilliam, 544; dépôt de la réponse, 561.—Doc. parl. n° 225.

Shipping Federation of Canada:

Constitution en corporation de la *Shipping Federation of Canada* sous le régime de statuts ou règlements fédéraux: ordre de la Chambre (Question n° 8)—M. Fisher, 109; dépôt de la réponse, 114.—Doc. parl. n° 185.

Smith, M. R. K.:

Emploi de M. R. K. Smith par quelque ministère du gouvernement: ordre de la Chambre (Question n° 173)—M. Robichaud, 471.

Société canadienne des télécommunications transmarines:

Arrêté en conseil C.P. 1958-559 approuvant le budget d'établissement de la Société canadienne des télécommunications transmarines pour l'année expirant le 31 mars 1959, 30.—Doc. parl. n° 162*a*.

Rapport de la Société pour l'année terminée le 31 mars 1958, 128.—Doc. parl. n° 162 (*imprimé*).

Société centrale d'hypothèques et de logement:

Rapport de la Société pour l'année terminée le 31 décembre 1957 (textes français et anglais), 34.—Doc. parl. n° 128.

Budget d'établissement de la Société-Annexe *A*, pour l'année expirant le 31 décembre 1958, 561.—Doc. parl. n° 128*a*.

Société d'assurance des crédits à l'exportation:

Voir Assurance des crédits à l'exportation.

Société Radio-Canada:

Rapport de la Société Radio-Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 256.—Doc. parl. n° 107.

Société royale du Canada:

Procès-verbaux de la Société royale du Canada pour l'année 1957 (textes français et anglais), 22.—Doc. parl. n° 178 (*imprimé*).

État financier de la Société royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1958, 22.—Doc. parl. n° 178*a*.

Stanmount Pipe Line Company:

Loi constituant en corporation *Stanmount Pipe Line Company*.—Pétition, 283; rapport de l'examinateur, 299—Message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-14—M. Morton, 364; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 467; rapport du comité, 478; comité plénier et 3e lecture, 502; sanction royale (le 6 setpembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 50, Statuts du Canada, 1958.

Stroud, M. Carson:

Correspondance au sujet de M. Carson Stroud: adresse (*Avis de motion n° 16)—M. Pickersgill, 157; dépôt de la réponse, 164.—Doc. parl. n° 193.

Subsides, Comité des:

Institution du comité, 13.

Renvoi au comité des subsides des budgets de dépenses: budget principal de 1958-1959, 19; budget supplémentaire de 1958-1959, 83; nouveau budget supplémentaire (1) de 1958-1959, 519.

La Chambre se forme en comité des subsides: 25, 103, 109, 115, 141, 142, 144, 162, 207, 220, 230, 237, 246, 255, 266, 269 275, 277, 293, 310, 333, 338, 341, 345, 361, 373, 380, 388, 398, 431, 438, 442, 454, 473, 479, 485, 486, 491, 506, 510, 515, 520, 544, 551, 567.

Rapport de l'état de la question: 115, 141, 237, 246, 266, 275, 293, 310, 333, 338, 431, 485.

Le comité des subsides adopte certaines résolutions: 25 (crédits provisoires), 109 (crédits provisoires), 142, 145, 162, 220, 277, 310, 338, 341, 345, 373 (crédits provisoires), 380, 384, 388, 394, 398, 438, 442, 454, 473, 479, 488, 491, 506, 510, 516, 520, 544, 551, 567.

La Chambre adopte les résolutions adoptées par le comité des subsides: 25 (crédits provisoires), 109 (crédits provisoires), 142, 146, 164, 222, 280, 310, 343, 350, 373 (crédits provisoires), 385, 394, 399, 439, 452, 456, 475, 484, 489, 495, 507, 512, 517, 527, 549, 553, 570.

Prévisions de dépenses des ministères abordées en premier lieu et réception du rapport, 103, 144, 207, 230, 255, 361.

Prévisions budgétaires de ministères retirées du comité des subsides et renvoyées à des comités permanents ou spéciaux:

Défense nationale—comité permanent des prévisions de dépenses, 104.

Nord canadien et Ressources nationales—comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, 104.

Affaires des anciens combattants—comité permanent des affaires des anciens combattants, 104.

Transports—comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 155.

Pêcheries—comité permanent de la marine et des pêcheries, 210.

Mines et Relevés techniques—comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, 210.

Production de défense—comité permanent des prévisions de dépenses, 210.

Travail—comité permanent des relations industrielles, 234.

Transports—comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande, 235.

Affaires extérieures—comité permanent des affaires extérieures, 303, 308.

Subsides, Lois des:

Loi des subsides n° 2, 1958.—Résolution du comité des subsides, 25; résolution du comité des voies et moyens, 25.—Bill n° C-6, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959: présentation—M. Fleming (Eglinton), et adoption du bill à toutes ses étapes, 26; déclaration de M. l'Orateur, 26; adoption au Sénat, 30; sanction royale (le 16 mai 1958), 34.—7 Élisabeth II, chapitre 1, Statuts du Canada, 1958.

Loi des subsides n° 3, 1958.—Résolution du comité des subsides, 190; résolution du comité des voies et moyens, 109.—Bill n° C-22, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959: présentation—M. Fleming (Eglinton), et adoption du bill à toutes ses étapes, 110; adoption au Sénat, 112; sanction royale (le 5 juin 1958), 113.—7 Élisabeth II, chapitre 4, Statuts du Canada, 1958.

Loi des subsides n° 4, 1958.—Résolution du comité des subsides, 373; résolution du comité des voies et moyens, 373.—Bill n° C-46, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 374; motion tendant à la 2e lecture, proposition d'amendement et décision de M. l'Orateur, 374; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 375; adoption au Sénat, 381; sanction royale (le 7 août 1958), 384.—7 Élisabeth II, chapitre 10, Statuts du Canada, 1958.

Loi des subsides n° 5, 1958.—Résolution du comité des voies et moyens, 570.—Bill n° C-61, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 570; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 571; adoption au Sénat, 571; sanction royale (le 6 septembre 1958, 577.—7 Élisabeth II, chapitre 44, Statuts du Canada, 1958.

Subsides (1958), Loi spéciale des:

Loi spéciale des subsides (1958).—Résolution: présentation, 401; comité plénier, 467; adoption, 473.—Bill n° C-57, Loi approuvant certaines dépenses autorisées pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1958 et l'affectation de certains montants dans les comptes de ladite année: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 473; motion tendant à la 2e lecture agréée par le vote de 95 contre 27, 532; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 532; adoption au Sénat, 543; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 21, Statuts du Canada, 1958.

Subsides, Motions visant les:

1re motion, 84; amendement de M. Pearson, 84; débat, 84, 101; l'amendement est rejeté par le vote de 43 contre 155, 101; débat sur la motion principale, 102; adoption de la motion et comité des subsides, 103.

2e motion, 144; adoption de la motion et comité des subsides, 144.

3e motion, 202; amendement de M. Robichaud, 202; débat, 202, 205; l'amendement est rejeté par le vote de 42 contre 137, 206; débat sur la motion principale, adoption de la motion et comité des subsides, 207.

4e motion, 223; amendement de M. Pearson, 224; sous-amendement de M. Herridge, 224; débat, 224, 227; le sous-amendement est rejeté par le vote de 51 contre 172, 228; l'amendement est rejeté par le vote (corrigé) de 51 contre 171, 229; débat sur la motion principale, adoption de la motion et comité des subsides, 230.

Subsides, Motions visant les—*Fin*

5e motion, 251; amendement de M. Pearson, 251; sous-amendement de M. Herridge, 251; débat, 251, 253; le sous-amendement est rejeté par le vote de 44 contre 159, 254; l'amendement est rejeté sur division, 255; débat sur la motion principale, adoption de la motion et comité des subsides, 255.

6e motion, 354; amendement de M. Pearson, 354; débat, 354, 358; sous-amendement de M. Argue, 358; débat, 358; le sous-amendement est rejeté par le vote de 43 contre 149, 358; l'amendement est rejeté par le vote de 43 contre 150, 360; débat sur la motion principale, adoption de la motion et comité des subsides, 361.

Subsides, Rapport sur les:

Rapport sur les subsides pour l'année financière terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 463.—Doc. parl. n° 46*b* (*imprimé*).

Suède:

Échange de notes entre le Canada et la Suède modifiant l'accord de 1949 relatif aux visas (textes français et anglais), 554.—Doc. parl. n° 31*j*.

Échange de notes entre le Canada et la Suède modifiant l'accord de 1947 relatif aux services aériens (textes français et anglais), 555.—Doc. parl. n° 31*p*.

Suisse:

Accord de coopération entre le Canada et le Gouvernement de la Confédération suisse concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, 57.—Doc. parl. n° 31*d*.

Surintendant des assurances du Canada:

Rapport du surintendant des assurances du Canada sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent pour l'année terminée le 31 décembre 1956, 16.—Doc. parl. n° 161 (*imprimé*).

Rapport du surintendant des assurances du Canada sur les associations coopératives de crédit pour l'année terminée le 31 décembre 1956, 16.—Doc. parl. n° 180 (*imprimé*).

Rapport du surintendant des assurances du Canada, volume III—États annuels relatifs aux compagnies d'assurance-vie et aux sociétés de secours mutuel, pour l'année close le 31 décembre 1956 (textes français et anglais), 20.—Doc. parl. n° 54 (*imprimé*).

Rapport du surintendant des assurances du Canada, volume I—Précis des rapports des compagnies d'assurance-vie au Canada, pour l'année close le 31 décembre 1957, 410.—Doc. parl, n° 54*a* (*imprimé*).

Surintendant des faillites:

Voir Arrangements entre cultivateurs et créanciers.

T

Tarif des douanes:

Loi modifiant le Tarif des douanes.—Résolution adoptée par le comité des voies et moyens, 412.—Bill n° C-50: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 431; 2e lecture et comité plénier, 464; motion tendant à la 3e lecture et proposition d'amendement rejetée par le vote de 41 contre 141, 471; 3e lecture, 472; adoption au Sénat, 509; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 27, Statuts du Canada, 1958.

Voir aussi Résolutions budgétaires.

Taschereau, L'honorable juge Robert:

Message invitant la Chambre à se rendre dans la salle des délibérations du Sénat, 572.

Discours de prorogation du Parlement, 580.

Taxe d'accise:

Mémoires relativement à la taxe d'accise frappant des éditions spéciales de périodiques non canadiens: ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 22)—M. Benidickson, 234; dépôt de la réponse, 251.—Doc. parl. n° 209.

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.—Résolution adoptée par le comité des voies et moyens, 318.—Bill n° C-44: présentation—M. Fleming (Eglinton), et 1re lecture, 320; motion tendant à la 2e lecture, proposition d'amendement et débat, 325; décision de M. l'Orateur, 326; la proposition d'amendement est rejetée par le vote de 43 contre 162, 326; 2e lecture et comité plénier, 327; comité plénier (avec amendement) et 3e lecture, 431; adoption au Sénat (avec amendement), 500; adoption de l'amendement du Sénat, 509; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 30, Statuts du Canada, 1958.

Voir aussi Résolutions budgétaires.

Télécommunications transmarines:

Voir Société canadienne des télécommunications transmarines.

Terra-Nova, Parc national de:

Communications au sujet de l'embauchage dans le parc national de Terra-Nova: adresse (*Avis de motion n° 19)—M. Pickersgill, 202; dépôt de la réponse, 248.—Doc. parl. n° 207.

Terrace:

Voir Aéroports.

Terre-Neuve:

Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation financière de Terre-Neuve (textes français et anglais), 302.—Doc. parl. n° 21 (*imprimé*).

Terres destinées aux anciens combattants:

Voir Anciens combattants.

Territoires du Nord-Ouest:

Ordonnances, chapitres 1 à 10, rendues par le commissaire en conseil des territoires du Nord-Ouest et approuvées le 21 janvier 1958, 52.—Doc. parl. n° 119.

Ordonnances, chapitres 1 à 10, édictées par le commissaire en conseil des territoires du Nord-Ouest et sanctionnées le 18 juillet 1958, 484.—Doc. parl. n° 119*a*.

Tête des Lacs:

Voir Commissaires du port de la Tête des Lacs.

Textiles:
Voir Commission du tarif.

Thetford:
Voir Inondations.

Tissus de laine:
Voir Commission du tarif.

Toronto, Board of Trade de la cité de:
Loi concernant le *Board of Trade* de la cité de Toronto.—Motion tendant à renvoyer la pétition au comité permanent du Règlement, 405; pétition non reçue, 410; rapport du comité permanent du Règlement et pétition reçue, 441; rapport de l'examinateur, 462; message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-17—M. Maloney, 467; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 537; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 57, Statuts du Canada, 1958.

Tourisme:
Motion de M. Aiken portant que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative autorisant l'octroi de prêts aux exploitants d'établissements de tourisme, 312; débat, 312.

Traduction simultanée:
Motion portant que la Chambre approuve l'installation d'un système de traduction simultanée dans la salle de ses délibérations, 189; adoption de la motion, 402.

Trans Mountain Oil Pipe Line Company:
Loi concernant la *Trans Mountain Oil Pipe Line Company*.—Pétition, 203; rapport de l'examinateur, 203; message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-6—M. Broome, 215; motion tendant à la 2e lecture et débat, 246, 273; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 288; rapport du comité et déclaration de M. l'Orateur, 358; motion tendant à déférer le bill de nouveau au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques agréée, 372; rapport du comité, 380; comité plénier, 409; comité plénier, motion tendant à la 3e lecture adoptée par le vote de 97 contre 7, et 3e lecture, 451-452; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 51, Statuts du Canada, 1958.

Trans-Canada Pipe Lines Limited:
Engagements contractuels de la *Trans-Canada Pipe Lines Limited* avec le gouvernement ou des sociétés de l'État: ordre de la Chambre (Question n° 23)—M. Fisher, et dépôt immédiat de la réponse, 182.—Doc. parl. n° 149*b*.

Transmissions automatiques:
Valeur des montages et des pièces de transmissions automatiques que les fabricants d'automobiles ont importés des États-Unis; ordre de la Chambre (Question n° 51)—M. Broome, 131; dépôt de la réponse, 151.—Doc. parl. n° 190.

Transports:
Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports.—Résolution: présentation, 35; comité plénier, 150.
Voir aussi Commission des transports.

Travail:

Rapport du ministère pour l'année terminée le 31 mars 1958 (textes français et anglais), 484.—Doc. parl. n° 78 (*imprimé*).

Voir aussi Conférence internationale du Travail.

Travaux publics:

Rapport du ministère pour l'année terminée le 31 mars 1957 (texte français), 20.—Doc. parl. n° 127 (*imprimé*).

U

Union des Républiques socialistes soviétiques:

Voir Engins nucléaires.

V

Vacances dans la députation:

Avis de la démission de l'honorable Jean Lesage (Montmagny-L'Islet), 129.

Avis du décès de M. Arza Clair Casselman (Grenville-Dundas), 363.

Vaccin Salk:

Pays auxquels le Canada exporte actuellement du vaccin Salk: ordre de la Chambre (Question n° 30)—M. Martin (Essex-Est), 130; dépôt de la réponse, 151.—Doc. parl. n° 189.

Viet-Nam:

Voir Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Viet-Nam.

Visiteurs distingués:

Voir Eisenhower.—Heuss.—Macmillan.—N'Krumah.

Voies et moyens, Comité des:

Institution du comité, 13.

La Chambre se forme en comité des voies et moyens: 25 (crédits provisoires); 109 (crédits provisoires); 217, 239, 240, 244, 289, 318, 373 (crédits provisoires); 406, 409, 412, 570 (totalité des crédits).

Appel à la Chambre d'une décision rendue par le président en comité des voies et moyens, 289.

Le comité des voies et moyens fait rapport de l'état de la question: 217, 240, 289, 409.

Le comité des voies et moyens adopte certaines résolutions: 25 (crédits provisoires); 109 (crédits provisoires); 239 (Loi fédérale sur les droits successoraux); 244 (Loi de l'impôt sur le revenu); 318 (Loi sur la taxe d'accise); 373 (crédits provisoires); 412 (Tarif des douanes); 570 (totalité des crédits).

La Chambre adopte les résolutions adoptées par le comité des voies et moyens: 25 (crédits provisoires); 110 (crédits provisoires); 239 (Loi fédérale sur les droits successoraux); 244 (Loi de l'impôt sur le revenu); 320 (Loi sur la taxe d'accise); 373 (crédits provisoires); 431 (Tarif des douanes); 570 (totalité des crédits).

Voies et moyens, Comité des—*Fin*

Motion invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil (débat sur le Budget), 151; débat, 151, 168; amendement de M. Benidickson, 168; sous-amendement de M. Argue, 168; débat, 168, 175, 177, 179, 183, 189, 191; le sous-amendement est rejeté par le vote de 43 contre 146, 191; débat sur l'amendement à la motion principale, 192, 195, 211; l'amendement est rejeté par le vote de 47 contre 161, 211; débat sur la motion principale, 215; la motion principale est adoptée par le vote de 146 contre 47, 216; la Chambre se forme en comité des voies et moyens, 217.

Voitures particulières:

Nombre de voitures particulières que le gouvernement a achetées ou commandées: ordre de la Chambre (Question n° 39)—M. Argue, 130; dépôt de la réponse, 308.—Doc. parl. n° 212.

Votation avec inscription des noms:

51, 62, 66, 67, 101, 136, 160, 161, 191, 206, 211, 216, 228, 229(2), 249, 253, 271, 289, 297, 324, 326, 351(2), 359, 360, 451, 458, 465, 471, 487, 497, 498, 499, 503, 530, 531, 533, 535, 540.

Correction d'un vote avant la déclaration du scrutin définitif, 229.

W

Westcoast Transmission Company Limited:

Loi concernant la *Westcoast Transmission Company Limited.*—Pétition, 400; rapport de l'examinateur, 404; message du Sénat et 1re lecture: Bill n° S-16—M. Morton, 435; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 502; rapport du comité, 509; comité plénier et 3e lecture, 536; sanction royale (le 6 septembre 1958), 576.—7 Élisabeth II, chapitre 52, Statuts du Canada, 1958.

Western Flyer Coach Limited:

Voir Autobus.

Woodman, Mme A. E.:

Correspondance au sujet de l'engagement de Mme A. E. Woodman: ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 31)—M. McIlraith, 354; dépôt de la réponse, 476.—Doc. parl. n° 221.

Correspondance au sujet de l'emploi de Mme A. E. Woodman dans le parc national de Jasper: ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 38)—M. Pickersgill, 506.

Y

Yukon:

Ordonnances, chapitres 1 à 27, rendues par le commissaire en conseil du territoire du Yukon, 72.—Doc. parl. n° 121.

Loi modifiant la Loi sur le Yukon.—Résolution: présentation, 121; adoption, 236.—Bill n° C-35: présentation—M. Hamilton (Qu'Appelle) et 1re lecture, 236; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 260; adoption au Sénat, 298; sanction royale (le 25 juillet 1958), 307.—7 Élisabeth II, chapitre 9, Statuts du Canada, 1958.

LISTE DES APPENDICES—SESSION DE 1958

N° 1—Prévisions de dépenses du ministère des Affaires des anciens combattants: les témoignages, etc., relatifs à leur examen par le comité permanent des affaires des anciens combattants, ont été présentés avec le deuxième rapport du comité, page 259.

N° 2—Bill n° C-26, Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs: les témoignages, etc., relatifs à l'étude du bill par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, ont été présentés avec le deuxième rapport du comité, page 263.

N° 3—Prévisions de dépenses du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales: les témoignages, etc., relatifs à leur examen par le comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, ont été présentés avec le troisième rapport du comité, page 266.

N° 4—Prévisions de dépenses du ministère des Transports: les témoignages, etc., relatifs à leur examen par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, ont été présentés avec le troisième rapport du comité, page 287.

N° 5—Bill n° C-37, Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès: les témoignages, etc., relatifs à l'étude du bill par le comité permanent de la banque et du commerce, ont été présentés avec le troisième rapport du comité, page 296.

N° 6—Bill n° C-38, Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien: les témoignages, etc., relatifs à l'étude du bill par le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, ont été présentés avec le troisième rapport du comité, page 297.

N° 7—Prévisions de dépenses du ministère du Travail: les témoignages, etc., relatifs à leur examen par le comité permanent des relations industrielles, ont été présentés avec le deuxième rapport du comité, page 309.

N° 8—Prévisions de dépenses du ministère des Pêcheries: les témoignages, etc., relatifs à leur examen par le comité permanent de la marine et des pêcheries, ont été présentés avec le deuxième rapport du comité, page 310.

N° 9—Rapports annuels, budgets et prévisions de dépenses des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* et d'Air-Canada: les témoignages, etc., relatifs à leur examen par le comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande, ont été présentés avec le troisième rapport du comité, page 323.

N° 10—Prévisions de dépenses du ministère des Mines et des Relevés techniques: les témoignages, etc., relatifs à leur examen par le comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, ont été présentés avec le quatrième rapport du comité, page 332.

N° 11—Bill n° C-45, Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation); Bill n° C-33, Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays; Bill n° C-34, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants: les témoignages, etc., relatifs à l'étude de ces bills par le comité permanent des affaires des anciens combattants, ont été présentés avec le cinquième rapport du comité, page 357.

N° 12—Prévisions de dépenses des ministères de la Défense nationale et de la Production de défense: les témoignages, etc., relatifs à leur examen par le comité permanent des prévisions de dépenses, ont été présentés avec le cinquième rapport du comité, page 370.

57074-7—42½

N° 13—Bill n° S-6, Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company": les témoignages, etc., relatifs à l'étude du bill par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, ont été présentés avec le huitième rapport du comité, page 380.

N° 14—Rapports de la Commission canadienne du blé et de la Commission des grains: les témoignages, etc., relatifs à leur examen par le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, ont été présentés avec le quatrième rapport du comité, page 388.

N° 15—Bill n° S-10, Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt; Bill n° S-11, Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires: les témoignages, etc., relatifs à l'étude de ces bills par le comité permanent de la banque et du commerce, ont été présentés avec le quatrième rapport du comité, page 463.

N° 16—Bill n° C-52, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer: les témoignages, etc., relatifs à l'étude du bill par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, ont été présentés avec le dixième rapport du comité, page 469.

N° 17—Prévisions de dépenses du ministère des Affaires extérieures: les témoignages, etc., relatifs à leur examen par le comité permanent des affaires extérieures, ont été présentés avec le deuxième rapport du comité, page 470.

N° 18—Comptes publics et rapport de l'Auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1957: les témoignages, etc., relatifs à leur examen par le comité permanent des comptes publics, ont été présentés avec le troisième rapport du comité, page 567.

MEMBRES DU MINISTÈRE

Premier ministre	le très hon. JOHN GEORGE DIEFENBAKER
Ministre des Travaux publics	l'hon. HOWARD CHARLES GREEN
Ministre des Finances et receveur général	l'hon. DONALD METHUEN FLEMING
Ministre des Affaires des anciens combattants	l'hon. ALFRED JOHNSON BROOKS
Ministre des Transports	l'hon. GEORGE HEES
Solliciteur général du Canada	l'hon. LÉON BALCER
Ministre de la Défense nationale	l'hon. GEORGE RANDOLPH PEARKES
Ministre du Commerce	l'hon. GORDON CHURCHILL
Ministre de la Justice et procureur général	l'hon. EDMUND DAVIE FULTON
Ministre du Revenu national	l'hon. GEORGE CLYDE NOWLAN
Ministre de l'Agriculture	l'hon. DOUGLAS SCOTT HARKNESS
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	l'hon. ELLEN LOUKS FAIRCLOUGH
Ministre des Pêcheries	l'hon. J. ANGUS MACLEAN
Ministre du Travail	l'hon. MICHAEL STARR
Ministre des Postes	l'hon. WILLIAM MCLEAN HAMILTON
Ministre sans portefeuille	l'hon. JAMES MACKERRAS MACDONNELL
Ministre sans portefeuille	l'hon. WILLIAM J. BROWNE
Ministre des Mines et des Relevés techniques	l'hon. PAUL COMTOIS
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	l'hon. JAY WALDO MONTEITH
Ministre du Nord canadien et des Ressources nationales	l'hon. FRANCIS ALVIN G. HAMILTON
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	l'hon. SIDNEY EARLE SMITH
Ministre de la Production de défense	l'hon. RAYMOND O'HURLEY
Secrétaire d'État	l'hon. HENRI COURTEMANCHE

CHAMBRE DES COMMUNES

L'Orateur	l'hon. ROLAND MICHENER
L'Orateur suppléant et président des comités pléniers	M. PIERRE SÉVIGNY
Le vice-président des comités pléniers ..	M. C. E. REA

Le greffier de la Chambre	M. LÉON-J. RAYMOND, O.B.E.
Le sergent d'armes	le lieutenant-colonel W. J. FRANKLIN, M.C., V.D.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session du vingt-quatrième Parlement

AIKEN, GORDON HARVEY—Parry-Sound-Muskoka.
AITKEN, Mlle MARGARET—York-Humber.
ALLARD, MAURICE—Sherbrooke.
ALLMARK, BENJAMIN GRAYDON—Kingston.
ANDERSON, WILLIAM—Waterloo-Sud.
ARGUE, HAZEN ROBERT—Assiniboia.
ASSELIN, MARTIAL—Charlevoix.

BADANAI, HUBERT—Fort-William.
BALCER, L'HON. LÉON—Trois-Rivières.
BALDWIN, G. W.—Peace-River.
BARRINGTON, MERRILL EDWIN—Châteauguay-Huntingdon-Laprairie.
BASKIN, JAMES W.—Renfrew-Sud.
BATTEN, HERMAN MAXWELL—Humber-St. George's.
BEECH, WILLIAM GEORGE—York-Sud.
BELL, RICHARD ALBERT—Carleton.
BELL, THOMAS MILLER—Saint-Jean-Albert.
BELZILE, J.-ALFRED—Matapédia-Matane.
BENIDICKSON, WILLIAM MOORE—Kenora-Rainy River.
BEST, ALEXANDER—Halton.
BIGG, FREDERICK JOHNSTONE—Athabasca.
BISSONNETTE, J.-EUGÈNE—Québec-Ouest.
BOIVIN, MARCEL—Shefford.
BOULANGER, SAM—Drummond-Arthabaska.
BOURBONNAIS, J.-MARCEL—Vaudreuil-Soulanges.
BOURDAGES, RODRIGUE—Laval.
BOURGET, MAURICE—Lévis.
BOURQUE, ROMUALD—Outremont-Saint-Jean.
BRASSARD, AUGUSTIN—Lapointe.
BRASSARD, VINCENT—Chicoutimi.
BROOKS, L'HON. ALFRED JOHNSON—Royal.
BROOME, ERNEST JAMES—Vancouver-Sud.
BROWNE, JOHN FERGUSON—Vancouver-Kingsway.
BROWNE, L'HON. WILLIAM J.—Saint-Jean-Ouest.
BRUCHÉSI, GÉRARD—Beauharnois-Salaberry.
BRUNSDEN, EDWIN WILLIAM—Medicine-Hat.

CADIEU, ALBERT C.—Meadow-Lake.
CAMPBELL, ERNEST JOHN—Lambton-Kent.
CAMPBELL, GRANT—Stormont.
CAMPEAU, CHARLES-É.—Saint-Jacques.
CARDIFF, LEWIS ELSTON—Huron.
CARDIN, LUCIEN—Richelieu-Verchères.
CARON, ALEXIS—Hull.
CARTER, CHESLEY WILLIAM—Burin-Burgeo.
CATHERS, CECIL A.—York-Nord.
CHAMBERS, EGAN EDMUND—Saint-Laurent-Saint-Georges.
CUARLTON, JOHN A.—Brant-Haldimand.
CHEVRIER, L'HON. LIONEL—Laurier.
CHOWN, GORDON CAMPBELL—Winnipeg-Sud.
CHURCHILL, L'HON. GORDON—Winnipeg-Sud-Centre.
CLANCY, GORDON DRUMMOND—Yorkton.
COATES, ROBERT CARMAN—Cumberland.
COMTOIS, L'HON. PAUL—Nicolet-Yamaska.
COOPER, CLARENCE OWEN—Rosetown-Biggar.
COURTEMANCHE, L'HON. HENRI—Labelle.
CREAGHAN, WILLIAM L. M.—Westmorland.
CRESTOHL, LEON—Cartier.
CROUSE, LLOYD ROSEVILLE—Queens-Lunenburg.

DANFORTH, HAROLD WARREN—Kent (Ont.).
DENIS, AZELLUS—Saint-Denis.
DESCHAMBAULT, MARCEL—Terrebonne.
DESCHATELETS, JEAN-PAUL—Maisonneuve-Rosemont.
DIEFENBAKER, LE TRÈS HON. JOHN GEORGE—Prince-Albert.
DINSDALE, WALTER GILBERT—Brandon-Souris.
DORION, NOËL—Bellechasse.
DOUCETT, GEORGE HENRY—Lanark.
DROUIN, NOËL—Dorchester.
DRYSDALE, JOHN A. W.—Burnaby-Richmond.
DUBOIS, V.-FLORENT—Richmond-Wolfe.
DUMAS, ARMAND—Villeneuve.
DUPUIS, YVON—Saint-Jean-Iberville-Napierville.

ENGLISH, ROLAND—Gaspé.
EUDES, RAYMOND—Hochelaga.

FAIRCLOUGH, L'HON. ELLEN LOUKS—Hamilton-Ouest.
FAIRFIELD, GEORGE CLARK—Portage-Neepawa.
FANE, FRANK JOHN WILLIAM—Vegreville.
FISHER, DOUGLAS MASON—Port-Arthur.
FLEMING, L'HON. DONALD METHUEN—Eglinton.
FLEMING, STUART A.—Okanagan-Revelstoke.
FLYNN, JACQUES—Québec-Sud.
FORBES, ELMER—Dauphin.
FORGIE, JAMES MOFFAT—Renfrew-Nord.
FRASER, GORDON K.—Peterborough.
FRÉCHETTE, ANTOINE—Témiscouata.
FULTON, L'HON. EDMUND DAVIE—Kamloops.

GARLAND, JOHN RICHARD—Nipissing.
GILLET, ANDRÉ—Mercier.
GODIN, O.-J.—Nickel Belt.
GOUR, JOSEPH-OMER—Russell.
GRAFFTEY, WILLIAM HEWARD—Brome-Missisquoi.
GRANGER, CHARLES RONALD MCKAY—Grand-Falls-White-Bay-Labrador.
GREEN, L'HON. HOWARD CHARLES—Vancouver-Quadra.
GRENIER, LUCIEN—Bonaventure.
GRILLS, LEE E.—Hastings-Sud.
GUNDLOCK, DEANE ROSCOE—Lethbridge.

HABEL, J.-A.—Cochrane.
HALES, ALFRED DRYDEN—Wellington-Sud.
HALPENNY, GEORGE ERNEST—London.
HAMILTON, L'HON. FRANCIS ALVIN GEORGE—Qu'Appelle.
HAMILTON, JOHN BORDEN—York-Ouest.
HAMILTON, L'HON. WILLIAM MCLEAN—Notre-Dame-de-Grâce.
HANBIDGE, ROBERT LEITH—Kindersley.
HARDIE, MERVYN ARTHUR—Mackenzie-River.
HARKNESS, L'HON. DOUGLAS SCOTT—Calgary-Nord.
HEES, L'HON. GEORGE HARRIS—Broadview.
HENDERSON, WALTER CLARENCE—Cariboo.
HERRIDGE, HERBERT WILFRED—Kootenay-Ouest.
HICKS, WILLIAM HAROLD—Fraser-Valley.
HODGSON, CLAYTON WESLEY—Victoria (Ont.).
HORNER, ALBERT RALPH—The Battlefords.
HORNER, HUGH M.—Jasper-Edson.
HORNER, JOHN HENRY—Acadia.
HOUCK, WILLIAM LIMBURG—Niagara-Falls.
HOWARD, FRANK—Skeena.
HOWE, W. MARVIN—Wellington-Huron.

JOHNSON, MAURICE—Chambly-Rouville.
JONES, HENRY FRANK—Saskatoon.
JORGENSON, WARNER HERBERT—Provencher.
JUNG, DOUGLAS—Vancouver-Centre.

KEAYS, J. RUSSELL—Îles-de-la-Madeleine.
KENNEDY, CYRIL FROST—Colchester-Hants.
KINDT, LAWRENCE ELLIOTT—Macleod.
KNOWLES, JOHN EVANS—Norfolk.
KORCHINSKI, STANLEY JAMES—Mackenzie.
KUCHEREPA, JOHN WILLIAM—High Park.

LAFRENIÈRE, ROBERT—Québec-Montmorency.
LAHAYE, PAUL—Champlain.
LAMBERT, MARCEL-J.-A.—Edmonton-Ouest.
LARUE, PERRAULT—Saguenay.
LATOUR, J.-OCTAVE—Argenteuil-Deux-Montagnes.
LEDUC, RODOLPHE—Gatineau.
LEGERE, FELTON FENWICK—Shelburne-Yarmouth-Clare.
LENNARD, FRANK E.—Wentworth.
LESAGE[1], L'HON. JEAN—Montmagny-L'Islet.
LESSARD, H. PIT—Saint-Henri.
LÉTOURNEAU, RENÉ—Stanstead
LOCKYER, EDWARD R.—Trinity.
LOISELLE, GÉRARD—Sainte-Anne.

MACDONALD JOHN AUGUSTINE—Kings.
MACDONNELL, L'HON. JAMES MACKERRAS—Greenwood.
MACEWAN, HOWARD RUSSELL—Pictou.
MACINNIS, DONALD—Cap-Breton-Sud.
MACLEAN, L'HON. J. ANGUS—Queens.
MACLEAN, JOHN—Winnipeg-Nord-Centre.
MACLELLAN, ROBERT SIMPSON—Inverness-Richmond.
MACNAUGHTON, ALAN A.—Mont-Royal.
MACQUARRIE, HEATH NELSON—Queens.
MACRAE, JOHN CHESTER—York-Sunbury.
MALONEY, ARTHUR—Parkdale.
MANDZIUK, JOHN NICHOLAS—Marquette.
MARTEL, JEAN-JACQUES—Chapleau.
MARTIN, MURDO W.—Timmins.
MARTIN, L'HON. PAUL JOSEPH JAMES—Essex-Est.
MARTINEAU, PAUL—Pontiac-Témiscamingue.
MARTINI, QUINTO ANTONIO—Hamilton-Est.
MATTHEWS, WALTER FRANKLYN—Nanaïmo.
MCBAIN, JAMES ALEXANDER—Elgin.
MCCLEAVE, ROBERT JARDINE—Halifax.
MCDONALD, ROBERT M. T.—Hamilton-Sud.

[1] A démissionné le 11 juin 1958.

McFarlane, Murray L.—Kootenay-Est.
McGee, Frank—York-Scarborough.
McGrath, James A.—Saint-Jean-Est.
McGregor, Robert Henry—York-Est.
McIlraith, George James—Ottawa-Ouest.
McIntosh, John—Swift-Current-Maple-Creek.
McLennan, William Alexander—New-Westminster.
McMillan, William H.—Welland.
McPhillips, Albert DeBurgo—Victoria (C.-B.).
McQuillan, Henry Carwithen—Comox-Alberni.
McWilliam, G. Roy—Northumberland-Miramichi.
Meunier, Adrien—Papineau.
Michaud, Hervé-J.—Kent (N.-B.).
Michener, l'hon. Roland—Saint-Paul's.
Milligan, Clarence Adam—Prince-Edward-Lennox.
Mitchell, David Rodger—Sudbury.
Monteith, Harold Edmond—Verdun.
Monteith, l'hon. Jay Waldo—Perth.
Montgomery, Gage Workman—Victoria-Carleton.
More, Kenneth Hamil—Regina-City.
Morissette, Émilien—Rimouski.
Morris, Edmund L.—Halifax.
Morton, Murray Douglas—Davenport.
Muir, George Robson—Lisgar.
Muir, Robert—Cap-Breton-Nord et Victoria.
Murphy, J. W.—Lambton-Ouest.

Nasserden, Edward—Rosthern.
Nesbitt, Wallace Bickford—Oxford.
Nielsen, Erik—Yukon.
Nixon, George E.—Algoma-Ouest.
Noble, Percy Verner—Grey-Nord.
Nowlan, l'hon. George Clyde—Digby-Annapolis-Kings.
Nugent, Terence James—Edmonton-Strathcona.

O'Hurley, l'hon. Raymond—Lotbinière.
O'Leary, Clement Augustine—Antigonish-Guysborough.
Ormiston, James Norris—Melville.

Pallett, John Cameron—Peel.
Parizeau, Roger—Lac-Saint-Jean.
Pascoe, James Ernest—Moose Jaw-Lake Centre.
Paul, Rémi—Berthier-Maskinongé-Delanaudière.
Payne, William Hector—Coast-Capilano.
Pearkes, l'hon. George Randolph—Esquimalt-Saanich.
Pearson, l'hon. Lester B.—Algoma-Est.
Peters, Arnold—Timiskaming.
Phillips, Orville Howard—Prince.
Pickersgill, l'hon. John Whitney—Bonavista-Twillingate.
Pigeon, Louis-Joseph—Joliette-L'Assomption-Montcalm.
Pratt, R. John—Jacques-Cartier-Lasalle.
Pugh, David Vaughan—Okanagan-Boundary.

Racine, Jean-Paul—Beauce.
Rapp, Reynold—Humboldt-Melfort.
Ratelle, J.-Georges—Lafontaine.
Rea, Charles Edward—Spadina.
Regier, Erhart—Burnaby-Coquitlam.
Régnier, Laurier—Saint-Boniface.
Ricard, J.-H.-Théogène—Saint-Hyacinthe Bagot.
Richard, Charles—Kamouraska.
Richard, Jean-T.—Ottawa-Est.
Richard, Joseph-Adolphe—Saint-Maurice-Laflèche.
Roberge, Gabriel—Mégantic.
Robichaud, Hedard-J.—Gloucester.
Robinson, Andrew E.—Bruce.
Rogers, Harris George Campbell—Red-Deer.
Rompré, Aristide—Portneuf.
Rouleau, Guy—Dollard.
Rowe, l'hon. Wm. Earl—Dufferin-Simcoe.
Rynard, Philip Bernard—Simcoe-Est.

Sévigny, Pierre—Longueuil.
Simpson, Robert—Churchill.
Skoreyko, William—Edmonton-Est.
Small, Robert Hardy—Danforth.
Smallwood, Clifford S.—Battle-River-Camrose.
Smith, Arthur R.—Calgary-Sud.
Smith, Heber Edgar—Simcoe-Nord.
Smith, John—Lincoln.
Smith, l'hon. Sidney Earle—Hastings-Frontenac.
Smith, William Murray—Winnipeg-Nord.
Southam, Richard Russell—Moose-Mountain.
Speakman, James Stanley—Wetaskiwin.
Spencer, Norman Leonard—Essex-Ouest.
Stanton, Hayden—Leeds.
Starr, l'hon. Michael—Ontario.
Stearns, George McClellan—Compton-Frontenac.
Stefanson, Eric—Selkirk.
Stewart, Robert Dugal Caldwell—Charlotte.
Stinson, Frederick Coles—York-Centre.

TASSÉ, YVON-R.—Québec-Est.
TAYLOR, JOHN RUSSELL—Vancouver-Burrard.
THOMAS, WILLIAM HOWELL ARTHUR—Middlesex-Ouest.
THOMPSON, BENJAMIN COPE—Northumberland.
THRASHER, RICHARD DEVERE—Essex-Sud.
TREMBLAY, JEAN-NOËL—Roberval
TUCKER, JAMES ROY—Trinity-Conception.

VALADE, GEORGES-J.—Sainte-Marie.
VAN HORNE, JOSEPH CHARLES—Restigouche-Madawaska.
VILLENEUVE, OSIE-F.—Glengarry-Prescott.
VIVIAN, REGINALD PERCY—Durham.

WALKER, DAVID J.—Rosedale.
WEBSTER, ALLAN ROSS—Saint-Antoine-Westmount.
WEICHEL, OSCAR WILLIAM—Waterloo-Nord.
WHITE, HARRY OLIVER—Middlesex-Est.
WINCH, HAROLD EDWARD—Vancouver-Est.
WINKLER, ERIC ALFRED—Grey-Bruce.
WOOLLIAMS, ELDON M.—Bow-River.
WRATTEN, JACK—Brantford.

YACULA, WILLIAM VAL—Springfield.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES REPRÉSENTÉES À LA

CHAMBRE DES COMMUNES

Première session du vingt-quatrième Parlement

ACADIA—Horner, John Henry.
ALGOMA-EST—Pearson, l'hon. Lester B.
ALGOMA-OUEST—Nixon, George E.
ANTIGONISH-GUYSBOROUGH—O'Leary, Clement Augustine.
ARGENTEUIL-DEUX-MONTAGNES—Latour, J.-Octave.
ASSINIBOIA—Argue, Hazen Robert.
ATHABASCA—Bigg, Frederick Johnstone.

BATTLE-RIVER-CAMROSE—Smallwood, Clifford S.
BEAUCE—Racine, Jean-Paul.
BEAUHARNOIS-SALABERRY—Bruchési, Gérard.
BELLECHASSE—Dorion, Noël.
BERTHIER-MASKINONGÉ-DELANAUDIÈRE—Paul, Rémi.
BONAVENTURE—Grenier, Lucien.
BONAVISTA-TWILLINGATE—Pickersgill, l'hon. John Whitney.
BOW-RIVER—Woolliams, Eldon M.
BRANDON-SOURIS—Dinsdale, Walter Gilbert.
BRANTFORD—Wratten, Jack.
BRANT-HALDIMAND—Charlton, John A.
BROADVIEW—Hees, l'hon. George Harris.
BROME-MISSISQUOI—Grafftey, William Heward.
BRUCE—Robinson, Andrew E.
BURIN-BURGEO—Carter, Chesley William.
BURNABY-COQUITLAM—Regier, Erhart.
BURNABY-RICHMOND—Drysdale, John A. W.

CALGARY-NORD—Harkness, l'hon. Douglas Scott.
CALGARY-SUD—Smith, Arthur R.
CAP-BRETON-NORD ET VICTORIA—Muir, Robert.
CAP-BRETON-SUD—MacInnis, Donald.
CARIBOO—Henderson, Walter Clarence.
CARLETON—Bell, Richard Albert.
CARTIER—Crestohl, Leon.
CHAMBLY-ROUVILLE—Johnson, Maurice.
CHAMPLAIN—Lahaye, Paul.
CHAPLEAU—Martel, Jean-Jacques.
CHARLEVOIX—Asselin, Martial.
CHARLOTTE—Stewart, Robert Dugald Caldwell.
CHÂTEAUGUAY-HUNTINGDON-LAPRAIRIE—Barrington, Merrill Edwin.
CHICOUTIMI—Brassard, Vincent.
CHURCHILL—Simpson, Robert.
COAST-CAPILANO—Payne, William Hector.
COCHRANE—Habel, J.-A.
COLCHESTER-HANTS—Kennedy, Cyril Frost.
COMOX-ALBERNI—McQuillan, Henry Carwithen.
COMPTON-FRONTENAC—Stearns, George McClellan.
CUMBERLAND—Coates, Robert Carman.

DANFORTH—Small, Robert Hardy.
DAUPHIN—Forbes, R. Elmer.
DAVENPORT—Morton, Murray Douglas.
DIGBY-ANNAPOLIS-KINGS—Nowlan, l'hon. George Clyde.
DOLLARD—Rouleau, Guy.
DORCHESTER—Drouin, Noël.
DRUMMOND-ARTHABASKA—Boulanger, Sam.
DUFFERIN-SIMCOE—Rowe, l'hon. Wm. Earl.
DURHAM—Vivian, Reginald Percy.

EDMONTON-EST—Skoreyko, William.
EDMONTON-STRATHCONA—Nugent, Terence James.
EDMONTON-OUEST—Lambert, Marcel-J.-A.
EGLINTON—Fleming, l'hon. Donald Methuen.
ELGIN—McBain, James Alexander.
ESQUIMALT-SAANICH—Pearkes, l'hon. George Randolph.
ESSEX-EST—Martin, l'hon. Paul-Joseph-James.
ESSEX-OUEST—Spencer, Norman Leonard.
ESSEX-SUD—Thrasher, Richard Devere.

FORT WILLIAM—Badanai, Hubert.
FRASER VALLEY—Hicks, William Harold.

GASPÉ—English, Roland.
GATINEAU—Leduc, Rodolphe.
GLENGARRY-PRESCOTT—Villeneuve, Osie-F.
GLOUCESTER—Robichaud, Hedard-J.
GRAND FALLS-WHITE BAY-LABRADOR—Granger, Charles Ronald McKay.
GREENWOOD—Macdonnell, l'hon. James MacKerras.
GRENVILLE-DUNDAS[1]—
GREY-BRUCE—Winkler, Eric Alfred.
GREY-NORD—Noble, Percy Verner.

HALIFAX—McCleave, Robert Jardine.
Morris, Edmund L.
HALTON—Best, Alexander.
HAMILTON-EST—Martini, Quinto Antonio.
HAMILTON-OUEST—Fairclough, l'hon. Ellen Louks.
HAMILTON-SUD—McDonald, Robert M. T.
HASTINGS-FRONTENAC—Smith, l'hon. Sidney Earle.
HASTINGS-SUD—Grills, Lee E.
HIGH PARK—Kucherepa, John William.
HOCHELAGA—Eudes, Raymond.
HULL—Caron, Alexis.
HUMBER-ST. GEORGE'S—Batten, Herman Maxwell.
HUMBOLDT-MELFORT—Rapp, Reynold.
HURON—Cardiff, Lewis Elston.

ÎLES-DE-LA-MADELEINE—Keays, J. Russell.
INVERNESS-RICHMOND—MacLellan, Robert Simpson.

JACQUES-CARTIER-LASALLE—Pratt, R. John.
JASPER-EDSON—Horner, Hugh M.
JOLIETTE-L'ASSOMPTION-MONTCALM—Pigeon, Louis-Joseph.

KAMLOOPS—Fulton, l'hon. Edmund Davie.
KAMOURASKA—Richard, Charles.
KENORA-RAINY RIVER—Benidickson, William Moore.
KENT (N.-B.)—Michaud, Hervé-J.
KENT (Ont.)—Danforth, Harold Warren.
KINDERSLEY—Hanbidge, Robert Leith.
KINGS—Macdonald, John Augustine.
KINGSTON—Allmark, Benjamin Graydon.
KOOTENAY-EST—McFarlane, Murray L.
KOOTENAY-OUEST—Herridge, Herbert Wilfred.

LABELLE—Courtemanche, l'hon. Henri.
LAC-SAINT-JEAN—Parizeau, Roger.
LAFONTAINE—Ratelle, J.-Georges.
LAMBTON-KENT—Campbell, Ernest John.
LAMBTON-OUEST—Murphy, J. W.
LANARK—Doucett, George Henry.
LAPOINTE—Brassard, Augustin.
LAURIER—Chevrier, l'hon. Lionel.
LAVAL—Bourdages, Rodrigue.
LEEDS—Stanton, Hayden.
LETHBRIDGE—Gundlock, Deane Roscoe.
LÉVIS—Bourget, Maurice.
LINCOLN—Smith, John.
LISGAR—Muir, George Robson.
LONDON—Halpenny, George Ernest.
LONGUEUIL—Sévigny, Pierre.
LOTBINIÈRE—O'Hurley, l'hon. Raymond.

MACKENZIE—Korchinski, Stanley James.
MACKENZIE-RIVER—Hardie, Mervyn Arthur.
MACLEOD—Kindt, Lawrence Elliott.
MAISONNEUVE-ROSEMONT—Deschatelets, Jean-Paul.
MARQUETTE—Mandziuk, John Nicholas.
MATAPÉDIA-MATANE—Belzile, J.-Alfred.
MEADOW-LAKE—Cadieu, Albert C.
MEDICINE-HAT—Brunsden, Edwin William.
MÉGANTIC—Roberge, Gabriel.
MELVILLE—Ormiston, James Norris.
MERCIER—Gillet, André.
MIDDLESEX-EST—White, Harry Oliver.
MIDDLESEX-OUEST—Thomas, William Howell Arthur.
MONTMAGNY-L'ISLET—Lesage[2], l'hon. Jean.
MOOSE JAW-LAKE CENTRE—Pascoe, James Ernest.
MOOSE-MOUNTAIN—Southam, Richard Russell.
MONT-ROYAL—Macnaughton, Alan A.

NANAÏMO—Matthews, Walter Franklyn.
NEW-WESTMINSTER—McLennan, William Alexander.
NIAGARA-FALLS—Houck, William Limbourg.
NICKEL BELT—Godin, O.-J.
NICOLET-YAMASKA—Comtois, l'hon. Paul.
NIPISSING—Garland, John Richard.
NORFOLK—Knowles, John Evans.
NORTHUMBERLAND—Thompson, Benjamin Cope.
NORTHUMBERLAND-MIRAMICHI—McWilliam, G. Roy.
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE—Hamilton, l'hon. William McLean.

OKANAGAN-BOUNDARY—Pugh, David Vaughan.
OKANAGAN-REVELSTOKE—Fleming, Stuart A.
ONTARIO—Starr, l'hon. Michael.
OTTAWA-EST—Richard, Jean-T.

[1] M. Arza Clair Casselman est décédé le 11 mai 1958.
[2] L'hon. Jean Lesage a démissionné le 11 juin 1958.

OTTAWA-OUEST—McIlraith, George James.
OUTREMONT-SAINT-JEAN—Bourque, Romuald.
OXFORD—Nesbitt, Wallace Bickford.

PAPINEAU—Meunier, Adrien.
PARKDALE—Maloney, Arthur.
PARRY-SOUND-MUSKOKA—Aiken, Gordon Harvey.
PEACE-RIVER—Baldwin, G. W.
PEEL—Pallett, John Cameron.
PERTH—Monteith, l'hon. Jay Waldo.
PETERBOROUGH—Fraser, Gordon K.
PICTOU—MacEwan, Howard Russell.
PONTIAC-TÉMISCAMINGUE—Martineau, Paul.
PORTAGE-NEEPAWA—Fairfield, George Clark.
PORT-ARTHUR—Fisher, Douglas Mason.
PORTNEUF—Rompré, Aristide.
PRINCE—Phillips, Orville Howard.
PRINCE ALBERT—Diefenbaker, le très hon. John George.
PRINCE-EDWARD-LENNOX—Milligan, Clarence Adam.
PROVENCHER—Jorgenson, Warner Herbert.

QU'APPELLE—Hamilton, l'hon. Francis Alvin George.
QUÉBEC-EST—Tassé, Yvon-R.
QUÉBEC-MONTMORENCY—Lafrenière, Robert.
QUÉBEC-OUEST—Bissonnette, J.-Eugène.
QUÉBEC-SUD—Flynn, Jacques .
QUEENS—MacLean, l'hon. J. Angus.
Macquarrie, Heath Nelson.
QUEENS-LUNENBURG—Crouse, Lloyd Roseville.

RED-DEER—Rogers, Harris George Campbell.
REGINA-CITY—More, Kenneth Hamill.
RENFREW-NORD—Forgie, James Moffat.
RENFREW-SUD—Baskin, James W.
RESTIGOUCHE-MADAWASKA—Van Horne, Joseph Charles.
RICHELIEU-VERCHÈRES—Cardin, Lucien.
RICHMOND-WOLFE—Dubois, V.-Florent.
RIMOUSKI—Morissette, Émilien.
ROBERVAL—Tremblay, Jean-Noël.
ROSEDALE—Walker, David J.
ROSETOWN-BIGGAR—Cooper, Clarence Owen.
ROSTHERN—Nasserden, Edward.
ROYAL—Brooks, l'hon. Alfred Johnston.
RUSSELL—Gour, Joseph-Omer.

SAGUENAY—LaRue, Perrault.
SAINT-ANTOINE-WESTMOUNT—Webster, Allan Ross.
SAINT-BONIFACE—Régnier, Laurier.
SAINT-DENIS—Denis, Azellus.
SAINT-HENRI—Lessard, H. Pit.
SAINT-HYACINTHE-BAGOT—Ricard, J.-H.-Théogène.
SAINT-JACQUES—Campeau, Charles-É.
SAINT-JEAN-ALBERT—Bell, Thomas Miller.
SAINT-JEAN-EST—McGrath, James A.
SAINT-JEAN-IBERVILLE-NAPIERVILLE—Dupuis, Yvon.
SAINT-JEAN-OUEST—Browne, l'hon. William J.
SAINT-LAURENT-SAINT-GEORGES—Chambers, Egan Edmund.
SAINT-MAURICE-LAFLÈCHE—Richard, Joseph-Adolphe.
SAINT-PAUL'S—Michener, l'hon. Roland.
SAINTE-ANNE—Loiselle, Gérard.
SAINTE-MARIE—Valade, Georges-J.
SASKATOON—Jones, Henry Frank.
SELKIRK—Stefanson, Eric.
SHEFFORD—Boivin, Marcel.
SHELBOURNE-YARMOUTH-CLARE—Legere, Felton Fenwick.
SHERBROOKE—Allard, Maurice.
SIMCOE-EST—Rynard, Philip Bernard.
SIMCOE-NORD—Smith, Herber Edgar.
SKEENA—Howard, Frank.
SPADINA—Rea, Charles Edward.
SPRINGFIELD—Yacula, William Val.
STANSTEAD—Létourneau, René.
STORMONT—Campbell, Grant.
SUDBURY—Mitchell, David Rodger.
SWIFT-CURRENT-MAPLE-CREEK—McIntosh, John.

TÉMISCOUATA—Fréchette, Antoine.
TERREBONNE—Deschambault, Marcel.
THE BATTLEFORDS—Horner, Albert Ralph.
TIMISKAMING—Peters, Arnold.
TIMMINS—Martin, Murdo W.
TRINITY—Lockyer, Edward R.
TRINITY-CONCEPTION—Tucker, James Roy.
TROIS-RIVIÈRES—Balcer, l'hon. Léon.

VANCOUVER-BURRARD—Taylor, John Russell.
VANCOUVER-CENTRE—Douglas Jung.
VANCOUVER-EST—Winch, Harold Edward.
VANCOUVER-KINGSWAY—Browne, John Ferguson.
VANCOUVER-QUADRA—Green, l'hon. Howard Charles.
VANCOUVER-SUD—Broome, Ernest James.
VAUDREUIL-SOULANGES—Bourbonnais, J.-Marcel.
VEGREVILLE—Fane, Frank John William.
VERDUN—Monteith, Harold Edmond.

VICTORIA (C.-B.)—McPhillips, Albert DeBurgo.
VICTORIA (ONT.)—Hodgson, Clayton Wesley.
VICTORIA-CARLETON—Montgomery, Gage Workman.
VILLENEUVE—Dumas, Armand.

WATERLOO-NORD—Weichel, Oscar William.
WATERLOO-SUD—Anderson, William.
WELLAND—McMillan, William H.
WELLINGTON-HURON—Howe, W. Marvin.
WELLINGTON-SUD—Hales, Alfred Dryden.
WENTWORTH—Lennard, Frank E.
WESTMORLAND—Creaghan, William L. M.
WETASKIWIN—Speakman, James Stanley.
WINNIPEG-NORD—Smith, William Murray.
WINNIPEG-NORD-CENTRE—MacLean, John.
WINNIPEG-SUD—Chown, Gordon Campbell.
WINNIPEG-SUD-CENTRE—Churchill, l'hon. Gordon.

YORK-CENTRE—Stinson, Frederick Coles.
YORK-EST—McGregor, Robert Henry.
YORK-HUMBER—Aitken, Mlle Margaret.
YORK-NORD—Cathers, Cecil A.
YORM-OUEST—Hamilton, John Borden.
YORK-SCARBOROUGH—McGee, Frank.
YORK-SUD—Beech, William George.
YORK-SUNBURY—MacRae, John Chester.
YORKTON—Clancy, Gordon Drummond.
YUKON—Nielsen, Erik.